



HAL
open science

Appartenir à la société de consommation en étant travailleur pauvre : une approche socio-historique de la construction de la figure du consommateur pauvre

Hélène Gorge

► **To cite this version:**

Hélène Gorge. Appartenir à la société de consommation en étant travailleur pauvre : une approche socio-historique de la construction de la figure du consommateur pauvre. Economies et finances. Université du Droit et de la Santé - Lille II, 2014. Français. NNT : 2014LIL20023 . tel-01140877

HAL Id: tel-01140877

<https://theses.hal.science/tel-01140877>

Submitted on 9 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé



**Université Lille 2
Droit et Santé**

N° attribué par la bibliothèque

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de Gestion

Présentée et soutenue publiquement par

Hélène GORGE

Le 4 décembre 2014

Appartenir à la société de consommation en étant travailleur pauvre :

Une approche socio-historique de la construction de la figure du consommateur pauvre

JURY

Directrice de thèse :

Madame Nil ÖZÇAĞLAR-TOULOUSE Professeur à l'Université Lille 2

Membres du jury :

Madame Marine LE GALL-ELY Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
(Rapporteur)

Monsieur Pierre VOLLE Professeur à l'Université Paris-Dauphine
(Rapporteur)

Monsieur Eric ARNOULD Professeur à l'University of Southern Denmark

Madame Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ Professeur à l'Université Lille 2

Monsieur Luca VISCONTI Professeur à l'ESCP-Europe

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé



**Université Lille 2
Droit et Santé**

N° attribué par la bibliothèque

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de Gestion

Présentée et soutenue publiquement par

Hélène GORGE

Le 4 décembre 2014

Appartenir à la société de consommation en étant travailleur pauvre :

Une approche socio-historique de la construction de la figure du consommateur pauvre

JURY

Directrice de thèse :

Madame Nil ÖZÇAĞLAR-TOULOUSE Professeur à l'Université Lille 2

Membres du jury :

Madame Marine LE GALL-ELY Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
(Rapporteur)

Monsieur Pierre VOLLE Professeur à l'Université Paris-Dauphine
(Rapporteur)

Monsieur Eric ARNOULD Professeur à l'University of Southern Denmark

Madame Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ Professeur à l'Université Lille 2

Monsieur Luca VISCONTI Professeur à l'ESCP-Europe

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Si j'ai apprécié chaque moment de ce processus de thèse, c'est en grande partie grâce aux personnes qui m'ont entourée et soutenue. A travers ces remerciements, j'aimerais témoigner de leur implication dans ce travail et leur exprimer toute ma reconnaissance.

Avant tout, je mesure la chance d'avoir eu le Professeur Nil Özçağlar-Toulouse pour directrice de thèse, et je souhaite la remercier pour tout ce qu'elle m'apporte depuis quatre ans. La formation théorique et méthodologique qu'elle m'a dispensée et les rencontres qu'elle a provoquées ont rendu ce processus de thèse passionnant. Nil a su me guider tout en me laissant l'autonomie nécessaire ; je lui adresse toute ma gratitude pour son soutien sans faille et le temps qu'elle m'a consacré. Son approche rigoureuse et collective de la recherche est une véritable source d'inspiration.

Je remercie le Professeur Marine Le Gall-Ely d'avoir accepté d'être rapporteur de ce travail. Nos rencontres et nos échanges se sont toujours révélés très stimulants et je lui suis extrêmement reconnaissante de prendre part à mon jury de thèse.

Je remercie le Professeur Pierre Volle qui a également accepté d'être rapporteur de cette thèse. Son engagement envers l'approche historique en marketing a encouragé ma démarche de recherche, et je suis très honorée de sa présence dans ce jury.

J'exprime toute ma gratitude envers le Professeur Marie-Hélène Fosse-Gomez qui m'accompagne depuis le programme de Master et dont la présence dans ce jury me tient à cœur. Je la remercie pour ses nombreuses suggestions et son soutien bienveillant.

Au cours de ces trois dernières années, j'ai souvent eu l'opportunité de bénéficier des précieux conseils du Professeur Eric Arnould et du Professeur Luca Visconti. Leur présence dans ce jury de thèse est un grand privilège, et je leur suis très reconnaissante pour le temps qu'ils consacrent à mon travail.

L'environnement de recherche spécifique au laboratoire MERCUR de Lille a contribué à rendre ce processus de thèse extrêmement profitable et agréable. Je remercie tous les membres de ce laboratoire pour leur soutien.

Isabelle Collin-Lachaud, Maud Herbert, Fatima Regany et Isabelle Robert y tiennent une place particulière. Leurs conseils, leur bienveillance et leurs relectures attentives m'ont aidé à construire ma démarche de recherche, et cette thèse en particulier. Leur présence au sein de cette équipe de recherche m'est très chère.

Je pense aussi à Romain Basly, Ahmed Benmecheddal, Anthony Beudaert, Pascaline Defives, Delphine Godefroit, Manel Hadj Hmida, Cristina Longo, Nguyen Nhat Nguyen et Marie Schill dont le soutien m'est précieux. Merci à eux pour le temps passé à relire ou discuter ce travail. J'ai partagé avec Stéphanie Toussaint de nombreuses étapes importantes de ce processus de thèse. Je voudrais lui exprimer ici mon amitié et la remercier pour toute son aide.

Ayant bénéficié d'un contrat doctoral, je souhaite remercier les institutions qui m'ont permis de réaliser cette thèse dans les meilleures conditions possibles. J'adresse ainsi mes remerciements à l'école doctorale SJPG et plus particulièrement au Professeur Serge Dauchy ; ainsi qu'à Mesdames Sophie Ranchy et Françoise Vanhulle pour leur assistance et leur chaleur. Je souhaite aussi remercier l'équipe pédagogique et administrative de l'Institut du Marketing et du Management de la Distribution, ainsi que son directeur Monsieur Ghislain Cornillon. Mes premiers pas dans l'enseignement ont été grandement facilités par leur appui.

Plusieurs personnes m'ont accueillie au sein de leurs laboratoires de recherche et ont contribué à construire ce travail. J'adresse un remerciement particulier au Professeur Craig Thompson qui m'a invitée pendant six mois dans le département marketing de l'University of Wisconsin à Madison. Son enseignement et ses conseils ont profondément influencé mon cheminement théorique.

I would like to express my deepest gratitude to Professor Craig Thompson for welcoming and providing me with an excellent atmosphere for doing research at the Marketing Department of the University of Wisconsin in Madison. His excellent advice and support have profoundly influenced my theoretical direction.

Je souhaiterais aussi remercier l'équipe de recherche de l'University of Southern Denmark à Odense. Les deux séjours que j'y ai effectués ont été extrêmement profitables grâce à l'attention de l'ensemble des membres de cette équipe. Avec une grande pertinence et beaucoup de bienveillance, les Professeurs Søren Askegaard et Dannie Kjeldgaard se sont réellement impliqués dans ce projet de recherche.

I cannot thank enough the entire research team of University of Southern Denmark in Odense. Both my stays there have been extremely rewarding due to the thoughtfulness and guidance of its members. Professors Søren Askegaard and Dannie Kjeldgaard have been particularly engaged in this research project and have constantly provided me with their kind support.

Je remercie le professeur Jeff Murray pour son accueil particulièrement chaleureux à l'Université d'Arkansas. J'ai aussi bénéficié de son temps et de ses recommandations à plusieurs reprises lors de mon doctorat, ce qui a réellement fait progresser ce travail.

I would not have been able to complete my work without the gracious reception of Professor Jeff Murray at the University of Arkansas. I am grateful for his patience and his recommendations which have allowed me to advance with this undertaking.

Pour terminer, ma démarche historique a bénéficié de l'expérience de trois professeurs à qui j'adresse toute ma gratitude : Ludovic Cailluet, Eminegül Karababa et Ashlee Humphreys.

The historical approach of this work has been developed owing to the collective experience and knowledge of three professors: Ludovic Cailluet, Eminegül Karababa and Ashlee Humphreys. I express all my gratitude to them for their guidance.

Cette thèse s'est aussi construite autour de moments de partage avec d'autres chercheurs.

A ce titre j'ai pu bénéficier des conseils de nombreuses personnes lors des conférences de la Consumer Culture Theory et des Journées Normandes de Recherche sur la Consommation. Je remercie aussi les Professeurs Kathy Hamilton et Maria Piacentini avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger lors de la conférence de la Transformative Consumer Research.

J'ai partagé avec beaucoup de plaisir le « cheminement du doctorant » avec Anthony Galluzzo, et je le remercie d'avoir relu avec attention et pertinence une partie de cette thèse.

Je remercie également les membres du laboratoire du NIMEC et les doctorants présents aux séminaires du CEFAG pour nos échanges constructifs. Ma collaboration avec Rodrigo Castilhos a apporté un regard nouveau sur certaines des données, et je lui suis reconnaissante pour son aide. Enfin, Ankita Kumar, à Madison, ainsi que Julie Emontspool et Bernardo Figueiredo, à Odense, m'ont accueillie avec chaleur lors de mes séjours à l'étranger.

J'exprime toute ma gratitude envers l'ensemble des informants qui ont accepté de partager leur temps et leurs expériences personnelles souvent douloureuses. Ce travail n'aurait pas été possible sans eux et je leur en suis extrêmement reconnaissante.

Je remercie également les personnes qui ont joué les intermédiaires : Agnès, Catherine, Elisabeth, Fabienne, Thierry et certains de mes collègues.

Je tiens à remercier les équipes des Archives Nationales du Travail à Roubaix et de la Bibliothèque Municipale de Lille. Leur gentillesse et leur aide ont été très opportunes lors de ces longs moments d'archivage.

Ce travail de thèse a bénéficié de plusieurs financements. A ce titre, je souhaiterais remercier la FNEGE qui m'a permis d'intégrer le programme CEFAG ; le programme Fulbright dont j'ai eu la chance de bénéficier pour mon séjour à Madison ; la Seth Foundation et l'Association for Consumer Research ; et enfin le Département d'Action Internationale de l'Université Lille Nord de France.

Enfin, et surtout, Arnaud me soutient avec patience et intelligence depuis quatre ans. Sa compréhension, ses conseils et ses encouragements sont les plus précieux à mes yeux.

Du fond du cœur, je remercie l'ensemble de nos familles et de nos amis qui ont toujours montré de l'intérêt pour ce projet et en ont accepté les contraintes. J'exprime toute ma gratitude à ceux d'entre eux qui ont pris du temps pour relire cette thèse : Arnaud, Bernard, César, Elisabeth, Guillaume, Juliette, Laurine, Maxime et Mélanie.

J'adresse un dernier remerciement à mes parents, qui m'ont encouragée avec affection pendant ces (longues) études. Leur vision critique mais optimiste de la société a profondément influencé mes choix de recherche.

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
Première partie. Revue de la littérature	13
Introduction de la première partie	15
Chapitre 1. Les relations des consommateurs fragilisés avec le marché.....	17
Section 1. Appréhension du <i>disempowerment</i> chez les consommateurs fragilisés	18
Sous-section 1. Le consommateur désavantagé	18
Sous-section 2. Le consommateur vulnérable	29
Sous-section 3. Mise en perspective du désavantage et de la vulnérabilité dans le cas du consommateur pauvre.....	34
Section 2. Les formes de <i>re-empowerment</i> des consommateurs fragilisés	43
Sous-section 1. Le re-empowerment au niveau individuel.....	44
Sous-section 2. Le re-empowerment au niveau social	52
Conclusion du premier chapitre.....	56
Chapitre 2. Mise en perspective d'un consommateur fragilisé : l'individu pauvre.....	59
Section 1. Le manque de ressources des personnes pauvres : les perspectives économiques	62
Sous-section 1. Compter et catégoriser les pauvres: illustration à travers les enquêtes socio-économiques du XIXe siècle	62
Sous-section 2. Les formes de pauvreté	68
Sous-section 3. Le consommateur pauvre, dominé par les déterminants économiques	71
Section 2. Les pauvres dans la société : les perspectives sociologiques	75
Sous-section 1. Les pauvres, dominés dans une structure de classes	76
Sous-section 2. Les pauvres, dominés dans la société.....	81
Section 3. Les « valeurs » des pauvres : les perspectives culturelles	93
Sous-section 1. La culture des pauvres.....	93
Sous-section 2. La culture de la pauvreté.....	98
Conclusion du deuxième chapitre	107
Conclusion de la première partie.....	109
Deuxième partie. Epistémologie et méthodologie de la recherche	111
Introduction de la deuxième partie	113

Chapitre 3. Positionnement épistémologique	115
Section 1. Débats épistémologiques sur les recherches interprétativistes	116
Sous-section 1. Un premier débat : la légitimité croissante de l'interprétativisme	117
Sous-section 2. Un second débat : la fusion des dimensions « macro » et « micro »	119
Section 2. Une approche épistémologique inspirée des travaux de Foucault	121
Sous-section 1. La vision foucauldienne de la connaissance	122
Sous-section 2. Des « notions-outils » foucaaldiennes au service de notre recherche	126
Conclusion du troisième chapitre	131
Chapitre 4. Choix méthodologiques	133
Section 1. Généalogie des discours sur les pauvres : la mobilisation d'une approche historique	135
Sous-section 1. Place et légitimité de l'approche historique en sciences de gestion	135
Sous-section 2. Développement de l'approche historique en marketing	137
Sous-section 3. Intérêt et spécificité de l'approche foucauldienne par rapport aux autres approches historiques	141
Sous-section 4. Généalogie des discours sur les pauvres : une opérationnalisation	144
Section 2. Etude des discours des pauvres : la mobilisation d'une approche phénoménologique	154
Sous-section 1. L'entretien phénoménologique	155
Sous-section 2. Construction et recrutement de l'échantillon	157
Sous-section 3. Etude des discours des pauvres : une opérationnalisation	165
Conclusion du quatrième chapitre	173
Chapitre 5. Analyse et interprétation des données	175
Section 1. Analyse herméneutique	175
Section 2. Processus de codage	177
Section 3. Critères de validité	190
Conclusion du cinquième chapitre	193
Conclusion de la deuxième partie	195
Troisième partie. Résultats	197
Introduction de la troisième partie	199
Chapitre 6. La construction historique de répertoires culturels à travers les représentations liées aux pauvres et à la consommation	201

Section 1. Une histoire contextualisée de la pauvreté en France depuis les années 1950	202
Sous-section 1. 1954-1974 : Une pauvreté persistante malgré les Trente Glorieuses	205
Sous-section 2. 1974-1995 : L'émergence des « nouveaux pauvres » pendant une période de ralentissement économique	218
Sous-section 3. 1995-2012 : Les tensions autour de la pauvreté.....	233
Section 2. Des associations caritatives aux entreprises : le rôle des acteurs dans la construction des représentations des pauvres	248
Sous-section 1. L'évolution des acteurs impliqués auprès des personnes pauvres	249
Sous-section 2. La responsabilité au cœur des discours des acteurs luttant contre la pauvreté.....	273
Section 3. Du pauvre au consommateur : l'évolution des symboles associés à la figure du pauvre	294
Sous-section 1. Des « besoins » pour assurer une vie décente aux personnes pauvres.....	295
Sous-section 2. ... Aux droits acquis pour garantir l'intégration des personnes pauvres	304
Sous-section 3. Des besoins et des droits façonnés par la norme de responsabilité	310
Conclusion du sixième chapitre.....	321
Chapitre 7. L'interprétation par les travailleurs pauvres de leur appartenance à la société de consommation	323
Section 1. Une appartenance légitime à travers des justifications idéologiques	324
Sous-section 1. Le travail comme socle méritocratique de la consommation	325
Sous-section 2. Le travail comme socle d'appartenance à la société de consommation	339
Section 2. Une appartenance compétente à travers la mobilisation de ressources	357
Sous-section 1. La mobilisation de ressources sociales	357
Sous-section 2. La mobilisation des ressources culturelles	378
Section 3. Une appartenance modérée à travers une réflexivité sur les besoins.....	397
Sous-section 1. Donner du sens à la structure morale des besoins	397
Sous-section 2. Les processus de légitimation des besoins	418
Conclusion du septième chapitre.....	430
Discussion	431
Conclusion générale	443
Section 1. Contributions théoriques	443
Section 2. Apports méthodologiques.....	445
Section 3. Implications managériales	448
Section 4. Limites et voies de recherche	458
Références bibliographiques	461

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Plan de la thèse.....	11
Figure 2. Représentation des problèmes des consommateurs désavantagés selon Andreasen (1975)...	23
Figure 3. Le modèle conceptuel de la vulnérabilité selon Baker, Gentry et Rittenburg (2005).....	31
Figure 4. Typologie de la vulnérabilité du consommateur selon Schultz et Holbrook (2009).....	32
Figure 5. Représentation des types de coordination selon Douglas (2007).....	103
Figure 6. Les types de cultures selon Douglas (2007).....	104
Figure 7. Synthèse de la première partie « Revue de la littérature »	108
Figure 8. Frise chronologique de la périodisation retenue.....	148
Figure 9. Capture d'écran des premières pages du fichier consacré aux archives de la Voix du Nord de 1981.....	153
Figure 10. Synthèse de l'opérationnalisation de l'approche historique	154
Figure 11. Fichier Excel de la catégorie « valeurs » dans l'analyse historique	184
Figure 12. Fichier Excel de la catégorie « compétences » dans l'analyse des entretiens	185
Figure 13. Synthèse de la deuxième partie: « Epistémologie et méthodologie de la recherche ».....	194
Figure 14. Frise chronologique du découpage temporel résultant de l'analyse des données historiques	204
Figure 15. Période 1954-1974: Une pauvreté persistante malgré les Trente Glorieuses.....	205
Figure 16. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1954 et 1974	217
Figure 17. Période 1974-1995 : L'émergence des « nouveaux pauvres » pendant une période de ralentissement économique.....	218
Figure 18. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1974 et 1995	232
Figure 19. Période 1995-2012: Les tensions autour de la pauvreté	233
Figure 20. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1995 et 2012	245
Figure 21. Synthèse des situations de pauvreté en France depuis les années 1950 en France	247
Figure 22. L'évolution des acteurs impliqués auprès des personnes pauvres	249
Figure 23. Synthèse de l'évolution des acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté depuis les années 1950	272
Figure 24. La responsabilité au coeur des discours des acteurs luttant contre la pauvreté.....	273
Figure 25. Synthèse de l'évolution des discours des acteurs luttant contre la pauvreté depuis les années 1950 en France.....	293
Figure 26. Du pauvre au consommateur: l'évolution des symboles associés à la figure du pauvre.....	294
Figure 27. Synthèse de l'évolution des besoins entre 1954 et 2012	304
Figure 28. Synthèse de l'introduction d'un discours sur les droits dans les années 1980.....	310
Figure 29. Synthèse de l'évolution des symboles de consommation associés aux personnes pauvres depuis les années 1950 en France.....	319
Figure 30. Synthèse du chapitre 6: « La construction historique des répertoires culturels à travers les représentations liées aux pauvres et à la consommation ».....	320
Figure 31. Synthèse du chapitre 7: Réinterprétation par les travailleurs pauvres de répertoires culturels historiquement construits.....	429
Figure 32. La responsabilisation: un mécanisme socioculturel influençant le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation.....	432
Figure 33. Processus d'appartenance à la société des travailleurs pauvres	439

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structure de la première partie: « Revue de la littérature ».....	15
Tableau 2. Structure du chapitre 1: « Les relations des consommateurs fragilisés avec le marché »....	18
Tableau 3. Synthèse chronologique des avancées conceptuelles sur le désavantage et la vulnérabilité	37
Tableau 4. Résumé des principales stratégies de coping évoquées dans la littérature.....	47
Tableau 5. Structure du chapitre 2: « Mise en perspective d'un consommateur fragilisé: l'individu pauvre ».....	61
Tableau 6. Structure de la deuxième partie : « Epistémologie et méthodologie de la recherche ».....	114
Tableau 7. Structure du troisième chapitre : « Positionnement épistémologique ».....	116
Tableau 8. Structure du quatrième chapitre: « Choix méthodologiques ».....	135
Tableau 9. Exemples d'utilisation de l'approche historique en <i>consumer research</i>	139
Tableau 10. Présentation des informants.....	161
Tableau 11. Structure du cinquième chapitre : « Analyse et interprétation des données ».....	175
Tableau 12. Exemple de codage d'une source historique.....	181
Tableau 13. Exemple de codage de l'entretien d'Inès.....	182
Tableau 14. Structure de la troisième partie: « Résultats ».....	200
Tableau 15. Structure du chapitre 7: « L'interprétation par les travailleurs pauvres de leur appartenance à la société de consommation ».....	323
Tableau 16. Structure de la section 1: « Une appartenance légitime à travers des justifications idéologiques ».....	325
Tableau 17. Construire une appartenance légitime: la mobilisation de répertoires culturels par les travailleurs pauvres.....	355
Tableau 18. Structure de la section 2: « Une appartenance compétente à travers la mobilisation de ressources ».....	357
Tableau 19. Nature des ressources sociales mobilisées par les informants.....	368
Tableau 20. Nature des principales ressources culturelles mobilisées par les informants.....	386
Tableau 21. Construire une appartenance compétente: la mobilisation de répertoires culturels par les travailleurs pauvres.....	395
Tableau 22. Structure de la section 3: « Une appartenance modérée à travers une réflexivité sur les besoins ».....	397
Tableau 23. Le lexique différenciant la nécessité/le superflu, et le plaisir/désir.....	410
Tableau 24. Activités complémentaires exercées par les informants.....	415
Tableau 25. Construire une appartenance réflexive : la mobilisation de répertoires culturels par les travailleurs pauvres.....	428
Tableau 26. Synthèse de la contribution théorique.....	444
Tableau 27. Leviers d'action potentiels autour des propositions pour « intégrer » les consommateurs pauvres.....	457

Introduction générale

« En attendant, Sylvie insiste gentiment pour m'offrir un café dans sa salle à manger, devant des dessins animés que diffuse une télé géante. Puisque je suis là, je donne un coup de main pour préparer une de ses spécialités, la tartiflette. Le point le plus compliqué de la recette consiste à se procurer les ingrédients à des « prix qu'on peut payer ». Un copain fournit les pommes de terre, par sacs de treize kilos, directement de la ferme. Nous les épluchons. Nous éminçons des oignons, tirés d'un sac presque aussi gros mais venant d'une autre propriété, via un cousin cette fois. Ils rissolent avec des lardons, extraits d'une poche en plastique, format collectivité, que Sylvie a sortie du congélateur. Elle ajoute différents fromages, récoltés au fil des promos au centre commercial et également congelés. Cette fois c'est parfum mozzarella-gruyère. « Tu sais, Florence, si on achetait les choses normalement, on ne pourrait jamais manger comme ça », dit Sylvie » (Florence Aubenas, Le Quai de Ouistreham, 2010, p.186).

Ce témoignage, extrait du récit de Florence Aubenas (2010), journaliste qui a mené une enquête en immersion auprès de travailleurs pauvres, montre combien pour des personnes comme Sylvie, participer à la société de consommation est une lutte au quotidien. En effet, les travailleurs pauvres font face à des contraintes économiques importantes tout en souhaitant avoir accès aux mêmes biens et services que les « autres » consommateurs. Cette recherche de normalité par la consommation et le rôle fondamental que cette dernière a pris dans l'existence des individus, laissent supposer que les personnes pauvres auraient toutes les difficultés à se sentir pleinement appartenir à la société de consommation.

Pourtant, les individus pauvres sont de plus en plus représentés en tant que consommateurs. Les pauvres, qui étaient surtout des chômeurs, des sans-abris, des vagabonds ; désignés par les termes d'exclus (Donzelot, 1991) ou de disqualifiés (Castel, 1991), deviennent depuis les années 1990, des consommateurs et des clients. Ils sont dits surendettés, insolvables ou « au bas de la pyramide ». Ces termes abondent désormais en marketing (Dalsace et Menascé, 2010 ; Hill, 2002b), dans les débats sociétaux (Convergences, 2014¹) et dans les sciences sociales qui reconnaissent l'importance de la consommation dans l'étude de la pauvreté (Lazarus, 2006 ; Perrin-Heredia, 2013).

¹ Initiée en 2008, Convergences se définit comme « la première plateforme de réflexion en Europe destinée à établir des convergences entre acteurs publics, privés et solidaires pour promouvoir les Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) et lutter contre la pauvreté et la précarité dans les pays du Nord et du Sud ». [Téléchargé le 11/10/2014 : <http://c2015.org/a-propos>].

Les consommateurs pauvres restent pourtant assez méconnus. Certaines recherches insistent sur les caractéristiques d'un marché qui les pénalise (Andreasen, 1975 ; Caplovitz, 1963 ; Dalsace et al., 2012 ; Talukdar, 2008). D'autres explorent les stratégies mises en place par ces consommateurs pour maintenir un accès aux biens et services de consommation, à l'instar de Sylvie dans la citation introductive (Gilliatt, 2001 ; Hamilton et Catterall, 2008 ; Hill, 1991). Toutefois, peu de travaux portent sur le sens que prend la consommation pour ces personnes en difficultés. Comment vivent-elles leur appartenance à une société qui, de manière générale, valorise la capacité à consommer ?

Ce questionnement est source d'enjeux sociétaux et managériaux. Il implique pour les acteurs du marché de pouvoir améliorer le bien-être des consommateurs pauvres sans les stigmatiser, une problématique déjà bien connue des acteurs caritatifs et étatiques. Si la consommation est un défi pour les personnes pauvres, s'adresser à ces consommateurs est aussi une gageure pour les professionnels du marketing. Ces derniers étudient plutôt des individus dont les ressources économiques ne constituent pas une contrainte majeure.

Longtemps considérés comme peu rentables et marginaux (Andreasen, 1993), les consommateurs pauvres constituent désormais un véritable « potentiel de marché ». D'une part, parce qu'ils font partie du monde de la consommation : « *les familles modestes ne sont pas dans une bulle publique. Elles sont en contact avec la sphère privée. Elles vont acheter du pain dans une boulangerie privée, des fruits dans une épicerie privée, des couches dans un supermarché privé, des produits infantiles dans un commerce privé* » (Hirsch, 2013, p.58). D'autre part, parce qu'on observe en France une augmentation du nombre de personnes pauvres et une extension du sentiment de pauvreté. Ainsi, selon les chiffres de l'INSEE, alors que 13,1% de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté en 2005, ce chiffre atteint 14% en 2012. Par ailleurs, d'après un sondage CSA pour les Echos² (2012), 11% des Français se sentent pauvres et 37% se sentent en passe de le devenir. L'évocation croissante des termes de nouveaux pauvres (Duvoux, 2011), de déclassement (Peugny, 2009) et de perte de pouvoir d'achat (Aurier et Zollinger, 2009) renforcent ce sentiment et influencent les comportements de consommation des individus pauvres.

Dans ce cadre, suivant les recommandations du courant du Bas de la Pyramide (BoP) plusieurs entreprises (à l'instar d'Unilever) montrent de l'intérêt pour les consommateurs

² Téléchargé le 11/10/2014 : <http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2012/opi20121205-le-sentiment-de-pauvrete-chez-les-francais.pdf>.

pauvres. Initié par Prahalad (2004), le courant du BoP invite à percevoir les consommateurs pauvres comme un vaste marché. Il incite les entreprises à concevoir de nouveaux *business model* afin de cibler ces consommateurs. Cependant, ces initiatives ne sont pas toujours légitimes, les entreprises étant parfois accusées de « marketer » la pauvreté (Schwittay, 2011), à défaut de la résoudre ou lui apporter des solutions. Ainsi, la grande distribution est désignée comme l'un des principaux responsables des difficultés des consommateurs pauvres ; d'ailleurs les Français éprouvent une certaine défiance à son égard, sentiment renforcé par la crise économique (IFOP, 2009). Cette mauvaise réputation est accentuée par des événements récents, comme la décision de certains distributeurs de détruire les denrées alimentaires invendues souvent récupérées par des personnes en difficultés (Le Nouvel Observateur, 2013). S'agissant des consommateurs pauvres, les enjeux sont donc importants pour les entreprises, à la fois « *en termes de légitimité (assumer la responsabilité sociale d'une offre accessible à tous) mais aussi de performance économique durable (ne pas se priver de larges pans de consommateurs), d'innovation (apprendre des stratégies de rupture qui créent de nouveaux marchés) et de sens en interne (mettre à profit le cœur de métier sur des sujets clés de société)* » (Verger-Lisicki, 2013, p.1).

Contexte de la recherche

Conscients de ces enjeux, nous nous intéressons dans ce travail de thèse à la manière dont les consommateurs pauvres construisent leur appartenance à la société de consommation. Nous privilégions le terme d'appartenance, pour qualifier le lien ou la relation qu'entretiennent les personnes pauvres avec la consommation. Nous nous détachons ainsi de la dichotomie intégration/exclusion souvent usitée dans leur cas (Bauman, 2009 ; Hill, 2002a). Nous partons en effet du principe que chaque individu est un consommateur (Kozinets, 2002), même s'il ne s'inscrit pas dans un rapport marchand au sens traditionnel du terme ou ne dispose que de faibles ressources économiques. Dans cette perspective, nous considérons que l'étude des pauvres par la prise de la consommation peut amener à un niveau de réflexion plus théorique (Arnould, Price et Moisio, 2006 ; Sherry, 1991). Nous nous intéressons plus particulièrement à une catégorie de personnes définies comme pauvre : les travailleurs pauvres.

Les travailleurs pauvres sont d'après l'INSEE des « *personnes en âge de travailler (17 ans et plus) disponibles sur le marché du travail (occupées ou au chômage), ayant occupé un emploi au moins un mois pendant l'année de référence, et qui appartiennent à un ménage pauvre*

(dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 50% ou 60%) » (INSEE, 2012)³. Ces individus sont donc à la fois en dessous du seuil de pauvreté tout en disposant d'un « statut » de travailleur⁴. Les travailleurs pauvres sont « *doublement défavorisés* » (Ponthieux, 2004, p.103) dans le sens où ils ne bénéficient que rarement d'aides (allocations de l'Etat, soutien d'organismes caritatifs etc.). Leur situation s'éloigne de celle de catégories institutionnellement destinées à être protégées (Rosanvallon, 1992), ce qui crée des contradictions difficiles à vivre pour ces individus. Comme le souligne Lazarus (2012, p.5), « *la diffusion de l'expression « travailleurs pauvres » montre que la frontière entre le monde du travail et celui de la pauvreté est poreuse et que l'opposition parfois entretenue à des fins électorales, entre une classe populaire laborieuse et méritante et des pauvres profiteurs est plus complexe qu'il n'y paraît* ». Pour Cohen (2006), les travailleurs pauvres sont symptomatiques de l'ère postindustrielle dans laquelle le travail ne semble plus être un levier de protection.

La situation des travailleurs pauvres a des conséquences sur leur consommation. D'autant plus que ces derniers se différencient de nombreuses catégories de consommateurs pauvres étudiés, comme les sans-abris (Barrios, Piacentini et Salciuviene, 2012 ; Hill, 1991) qui sont *de facto* souvent assez éloignés de la sphère du marché. Par leur appartenance au monde du travail, les travailleurs pauvres sont potentiellement plus réceptifs au monde de la consommation. Leurs ressources financières, bien que faibles, sont aussi plus importantes que celles de certains individus qui n'ont que les aides sociales pour vivre. Elles permettent donc des choix de consommation, des arbitrages et une fréquentation des points de vente (parce qu'ils n'ont que rarement accès aux associations d'aide alimentaire par exemple). Nous pensons que leur situation « intermédiaire » rend cette catégorie de consommateurs pauvres extrêmement intéressante pour étudier le sentiment d'appartenance à la société de consommation⁵.

³ Les causes de la pauvreté au travail sont diverses. Pour Maruani (2003), le sous-emploi et le sous-SMIC sont les facteurs principaux de la pauvreté salariale. Gazier (2008) met aussi en évidence le rôle des institutions, des entreprises et des processus de segmentation du marché du travail dans le maintien de ce type de pauvreté. Des facteurs sociaux peuvent aussi rentrer en compte (FNDSA, 2008 ; Lagarenne et Legendre, 2000) tels que le niveau de formation, la composition familiale ou le risque générationnel.

⁴ Certains travailleurs pauvres n'ont même pas de domicile fixe et sont qualifiés de « travailleurs sans logis » (FNDSA, 2008). En 2012, en France, parmi les travailleurs pauvres, environ 16 000 sont sans domicile fixe (Saint-Cricq, 2014).

⁵ La catégorie des travailleurs pauvres est source de nombreux débats (Maruani, 2003 ; Ponthieux, 2004), à l'image de la plupart des segmentations basées sur des critères économiques. Tout en étant conscients des limites de la définition de l'INSEE et des différences entre pauvreté objective et subjective, notre travail s'appuie surtout

Chercher du sens dans les paradoxes

Comme nous l'avons souligné, plusieurs travaux ont exploré les stratégies d'adaptation des consommateurs pauvres (Gilliatt, 2001 ; Hamilton et Catterall, 2008 ; Sherman, 2009), qu'elles soient d'ordre cognitif ou comportemental. Cependant, ce champ d'étude se limite à la compréhension des moyens d'action dont les consommateurs pauvres disposent. Il ne questionne pas la manière dont ces derniers *vivent* la consommation et lui donnent du sens, partant implicitement du fait que la consommation est source de peine et de frustration (Hill, 2002a ; Piacentini et Hamilton, 2013).

La perspective que nous adoptons pour saisir la relation entre les travailleurs pauvres et la consommation est différente, et s'ancre dans la sociologie culturelle telle que la sociologue Lamont (1995 ; 2002 ; 2013) la perçoit. Dans ses travaux (2002), elle explique s'intéresser « *à la question de ce qui fait tenir la vie sociale ensemble et la perspective de l'acteur* » (p.7). Pour mieux comprendre les comportements des individus, il s'agit alors d'appréhender l'environnement culturel et, en particulier, le système de représentations dans lequel ils évoluent. Par exemple, Lamont (2002) montre que la morale des travailleurs français et américains est influencée par les valeurs et les normes culturelles de chacun des deux pays. Dans notre recherche, cela signifie que la compréhension du sens donné par les travailleurs pauvres à leur appartenance à la société de consommation, passe par une appréhension des représentations culturelles qui les entourent. A cet effet, Lamont (2011 ; voir aussi Lamont et Small, 2008 ; Small, Harding et Lamont, 2010) préconise un ensemble d'outils qui permettent « *d'analyser les différentes manifestations ou différents processus culturels qui participent à la constitution du social* » (Lamont, 2011, p.7)⁶. Dans ce travail de thèse, la notion de répertoire culturel nous intéresse plus spécifiquement.

Un répertoire culturel est un ensemble de valeurs, d'idées, de représentations et de normes non homogène (Johnston, Rodney et Szabo, 2011 ; Swidler, 1986) dans lequel les individus puisent pour mettre en place des comportements et les interpréter. Les appréhender, et donc saisir la « *dimension symbolique de la réalité* » (Lamont, 2011, p.10) est particulièrement utile quand il s'agit de comprendre la gestion de la pauvreté par les individus concernés. Car les déterminants qui conduisent ou non à la pauvreté ne sont pas seulement socio-économiques

sur les conséquences de l'existence d'une contradiction entre insertion professionnelle et manque de ressources économiques, sur la consommation des individus (voir aussi annexes 1 et 2).

⁶ Les auteurs préconisent plusieurs notions-outils pour étudier la culture, tels que les valeurs, les cadres, les répertoires, les narrations, les frontières symboliques, le capital culturel et les institutions.

mais sont aussi liés à l'existence de normes et valeurs culturelles. L'existence de répertoires permet aux individus, en l'occurrence les travailleurs pauvres, de gérer leur monde social (Swidler, 1986). Par ailleurs, dans cette approche, les individus ne conduisent pas leur vie en fonction d'aspirations individuelles différentes mais en fonction d'une mobilisation de ressources culturelles différentes. En ce sens « *la culture est davantage un ensemble de compétences qu'un ensemble de préférences ou de volontés* » (Swidler, 1986, p.275). Ce cadre d'analyse permet donc de tenir compte des diversités parmi les individus ou les groupes, ici la catégorie abstraite des travailleurs pauvres, plutôt que de postuler l'existence d'un ensemble culturel unifié.

Cet ancrage théorique est présent dans les recherches sur la consommation. Plusieurs études s'intéressent à la manière dont les consommateurs interprètent des systèmes culturels normés afin de construire leur identité (Arnould et Thompson, 2005, p.874). Par exemple, Luedicke, Thompson et Giesler (2010) montrent que la morale dont les consommateurs se servent pour légitimer leurs achats est inspirée par des mythes prévalant dans la société américaine. Les consommateurs peuvent également déprécier certains mythes lorsqu'ils sont associés à des champs de consommation dont le sens ne leur convient pas (Arsel et Thompson, 2011). Certaines marques (Holt, 2004), entreprises (Peñaloza, 2000) et marketeurs (Giesler, 2012 ; Thompson et Tian, 2008) ont d'ailleurs compris l'importance de diffuser une dimension culturelle dynamique dans leurs offres. Faisant plus directement écho aux travaux de Lamont (2002), Saatcioglu et Ozanne (2013) examinent la construction statutaire d'individus pauvres à travers l'utilisation de répertoires d'action moraux.

Comprendre la construction de sens

Notre approche vise à replacer les expériences des travailleurs pauvres dans un contexte socioculturel.

A ce titre, les répertoires culturels contiennent une limite, car « *cette perspective échoue à expliquer pourquoi certains éléments du répertoire sont choisis pour construire le cours d'une action et d'autres non* » (Small, Harding et Lamont, 2010, p.16). Pour pallier cette restriction, nous souhaitons étudier la généalogie de ces répertoires. Cette démarche vient prolonger la perspective de Lamont et permet de replacer la situation des consommateurs

pauvres dans le monde social et culturel qui les entoure, comme le préconise la sociologue Lazarus (2006):

« Si l'on considère les pauvres comme un groupe social homogène qui possède une culture propre, il est possible de négliger l'importance du déterminant monétaire dans la consommation au profit des modes de socialisation. En revanche, décrire les pauvres comme une partie paupérisée de la classe moyenne revient à les considérer comme financièrement tenus à l'écart d'un mode de consommation auquel ils aspirent. Pour étudier la consommation des pauvres, il convient de ne pas tenir pour acquise la définition de la pauvreté, mais d'en historiciser la délimitation, en montrant qu'elle est intimement liée aux modes de consommation aussi bien des plus démunis que de l'ensemble du groupe social » (Lazarus, 2006, p.139).

Notre démarche « d'historicisation de la pauvreté » passe par une étude de la construction historique du système de représentations des personnes pauvres. Pour Paugam et Duvoux (2008), cette historicisation des répertoires culturels permet en effet de mieux comprendre l'acceptation et l'intégration par les individus d'une relation de pouvoir qui leur est imposée. Pour saisir cette historicisation, nous nous ancrons dans une perspective foucauldienne qui nous permet d'articuler trois dimensions précédemment mentionnées, et qui constituent pour Foucault (2008 [1982-1983], p.41) les trois axes de formation des connaissances : (1) l'axe de formation des savoirs, (2) l'axe de normativité des comportements, et (3) l'axe de constitution des modes d'être du sujet.

Dans le premier axe, il s'agit de comprendre la généalogie d'un objet de recherche, en l'occurrence la consommation des personnes pauvres. La généalogie s'appréhende par une étude historique des pratiques discursives entourant ce phénomène⁷.

Dans le second axe, il s'agit d'utiliser cette généalogie pour appréhender des normes de comportements plus généraux qui se forment dans une société donnée. Ainsi, la consommation des personnes pauvres est une expérience au sein d'une culture et le point de départ pour la compréhension d'un ensemble de savoirs. La pauvreté est particulièrement intéressante à ce titre, puisqu'elle constitue une forme de « déviance » par rapport à des états normalisés dans la société.

Dans le troisième axe, il s'agit de saisir les interprétations des individus de ces représentations qui les entourent, et qui forment donc les répertoires culturels au sens de Lamont (2011 ;

⁷ Foucault illustre cette perspective par ses travaux sur la naissance de la sexualité (1976) ou les changements disciplinaires dans la société française (1975).

2013). Mais pour Foucault, cette compréhension des « modes d'être du sujet » n'est possible que parce qu'elle s'inscrit dans une relation de pouvoir entre les sujets et les normes qui leur sont imposées. Ainsi, la perspective foucauldienne permet de « *mettre à distance des objets (les pauvres dans leur rapport aux modes de traitement qu'une société donnée leur applique) et de prendre conscience qu'ils sont aussi des sujets de dispositifs de normalisation ayant une historicité* » (Paugam et Duvoux, 2013 [2008], p.26).

Emergence de la problématique et plan d'étude

A l'issue de cette introduction, et de l'éclairage apporté à notre cadre théorique et épistémologique, nous sommes en mesure d'élaborer la question de recherche suivante :

Quels sont les mécanismes socioculturels qui influencent le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de la consommation ?

Par le terme « mécanismes socioculturels », nous nous inspirons de la notion de « dispositif » foucauldien, laquelle entretient une grande parenté avec celle de répertoire culturel chez Lamont (2011). Foucault définit un dispositif comme « *un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques (...), bref du dit, aussi bien que du non dit* » (Foucault, 2001 [1994a], Texte 206). Le terme « mécanisme » permettra de comprendre ce qui construit le lien entre des représentations dominantes sur les personnes pauvres et leur sentiment d'appartenance à la société de consommation.

Cette question de recherche fera l'objet de deux étapes de recherche complémentaires répondant à des interrogations plus spécifiques :

- *Comment les représentations sur les consommateurs pauvres sont-elles historiquement construites et à quoi correspondent-elles ?*
- *De quelle manière ces représentations sont-elles interprétées par les travailleurs pauvres dans la sphère de la consommation ?*

Notre approche théorique influence le choix d'outils méthodologiques. Nous nous intéressons ainsi aux discours historiques qui construisent des représentations sur les pauvres et la consommation, et aux discours phénoménologiques issus des travailleurs pauvres. Notre objectif est en effet de saisir les différentes catégories de sens que les travailleurs pauvres

mettent en place pour construire leur appartenance à la société de consommation, et de quelle manière ces catégories de sens sont culturellement produites.

La restitution de ce travail de thèse s'organise autour d'un plan qui suit le cheminement de notre recherche et retrace les grandes étapes de nos questionnements théoriques et méthodologiques. Ce travail est structuré autour de trois grandes parties, elles-mêmes divisées en chapitres.

Dans la première partie, nous appréhendons les bases théoriques de notre sujet en replaçant le consommateur pauvre dans des débats théoriques contemporains tant en recherches sur la consommation qu'en sciences sociales.

- Le **premier chapitre** permet de comprendre les formes de désavantage et de vulnérabilité subies par certains consommateurs, et notamment les individus pauvres. Les limites de leur relation avec le marché sont précisées, ainsi que les stratégies mises en place pour les dépasser.
- Le **deuxième chapitre** présente les apports et les limites des approches économiques, sociologiques et culturelles sur les individus pauvres. Trois dimensions nous intéressent particulièrement : le manque de ressources économiques des personnes pauvres, leur place dans la société et leurs valeurs.

Dans la deuxième partie, nous présentons notre cadre épistémologique et nos choix méthodologiques.

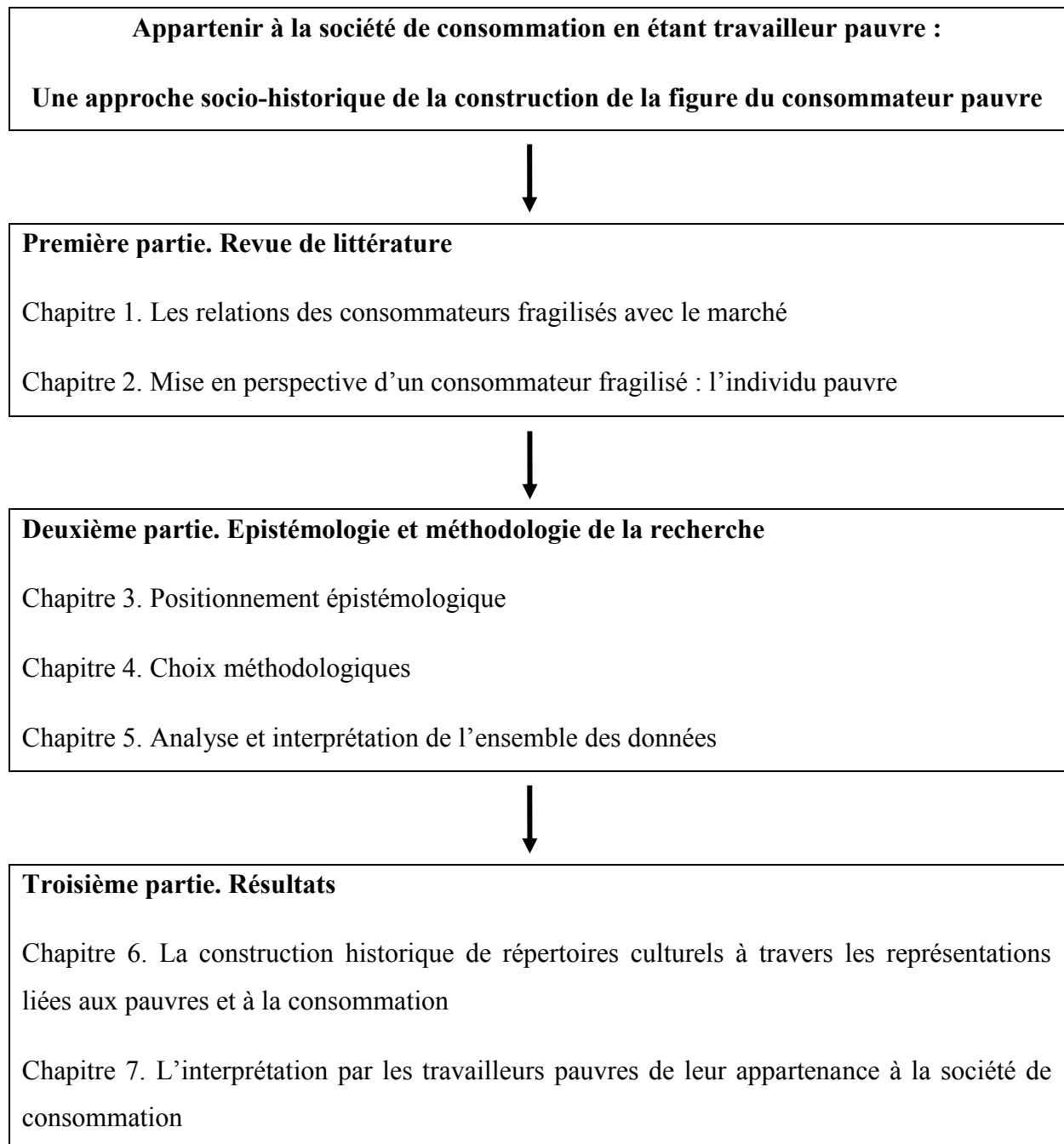
- Dans le **troisième chapitre**, nous nous focalisons sur l'ancrage épistémologique de notre recherche. Il s'inspire particulièrement des travaux de Foucault qui rappelle l'importance de l'environnement contextuel des phénomènes de consommation.
- Ce cadre épistémologique guide nos choix méthodologiques que nous présentons dans le **quatrième chapitre**, à savoir une démarche historique et une démarche phénoménologique, basées sur des outils de collecte de données divers.
- Cette deuxième partie se conclut par un **cinquième chapitre**, évoquant les bases d'analyse et d'interprétation des données.

Dans la troisième partie, nous présentons les résultats de notre recherche issus de notre analyse des données.

- Dans le **sixième chapitre**, nous nous focalisons sur les résultats issus de l'approche historique, afin d'appréhender la généalogie des représentations associées aux consommateurs pauvres.
- Dans le **septième chapitre**, nous nous intéressons aux résultats issus de l'approche phénoménologique. Les interprétations des travailleurs pauvres de leur appartenance à la société de consommation sont mises en perspective avec l'approche historique préalable.

A l'issue de cette troisième partie, nous engageons une discussion qui permet de présenter nos contributions théoriques et d'ancrer nos résultats dans une littérature existante en marketing. Nous concluons ensuite ce travail de thèse en exposant ses apports méthodologiques et ses implications managériales. Les limites de cette recherche sont abordées, et des voies de recherche futures sont suggérées.

Figure 1. Plan de la thèse



Première partie. Revue de la littérature

Introduction de la première partie

Le manque de ressources économiques fragilise les consommateurs pauvres. Il restreint leur accès aux biens et services de consommation, et déséquilibre leur rapport avec les marchands. Cependant, les consommateurs pauvres mettent souvent en place des stratégies de gestion de ces difficultés.

Le premier chapitre de cette revue de littérature appréhende ces processus de fragilisation, en prenant appui sur les travaux sur la consommation et en marketing. Il explore les apports théoriques de ce champ de recherche et en précise les limites.

Au-delà de ces travaux, les chercheurs en sciences économiques et sociales s'intéressent depuis longtemps à l'*individu* pauvre. S'ils ne questionnent pas directement les rapports qu'entretient ce dernier avec la consommation, ils développent des cadres théoriques particulièrement pertinents. Il nous semble nécessaire de les appréhender afin de renouveler notre compréhension sur le *consommateur* pauvre, et de nuancer la vision binaire des travaux sur la consommation, où soit les pauvres subissent des difficultés, soit ils parviennent à s'en « libérer ». Dans le deuxième chapitre de cette partie, nous explorons trois domaines conceptuels qui caractérisent des individus pauvres : leur manque de ressources économiques, leur place dans la société et leurs valeurs.

Tableau 1. Structure de la première partie: « Revue de la littérature »

Chapitre 1. Les relations des consommateurs fragilisés avec le marché Section 1. Appréhension du <i>disempowerment</i> chez les consommateurs fragilisés Section 2. Les formes de <i>re empowerment</i> des consommateurs fragilisés
Chapitre 2. Mise en perspective d'un consommateur fragilisé : l'individu pauvre Section 1. Le manque de ressources des pauvres : les perspectives économiques Section 2. Les pauvres dans la société : les perspectives sociologiques Section 3. Les valeurs des pauvres : les perspectives culturelles

Chapitre 1. Les relations des consommateurs fragilisés avec le marché

La littérature sur la consommation s'appuie généralement sur des consommateurs qui ont les ressources économiques et les compétences pour participer au marché. Depuis une vingtaine d'années, une autre figure émerge en parallèle ; celle de consommateurs « fragilisés ». Bien que ce terme ne soit pas formellement utilisé et défini dans la littérature, il nous permet de désigner un champ de littérature en construction, qui s'intéresse aux consommateurs « *affaiblis par une situation au sens large* » (Larousse). Les consommateurs fragilisés regroupent ainsi des populations variées, comme les consommateurs handicapés, illettrés, âgés, pauvres, etc.

Ces situations d'affaiblissement sont de nature différente : elles peuvent être liées à leurs caractéristiques individuelles et/ou aux structures du marché qui ne leur sont pas adaptées. Par exemple, une personne physiquement handicapée connaît des problèmes d'accès aux produits en raison de son manque de mobilité mais aussi du manque de structures d'accueil dans certains points de vente. Cependant, les consommateurs ne sont pas passifs et mettent en place des stratégies pour surmonter ces difficultés.

Pour évoquer à la fois les contraintes et les stratégies de ces individus, nous faisons appel dans ce chapitre à la notion d'*empowerment* qui s'applique à des consommateurs dotés d'un pouvoir sur le marché. Celle-ci est couramment utilisée dans la littérature sur la consommation pour qualifier la résistance des consommateurs à l'égard du marché (Kozinets, 2002 ; Roux, 2007), leur capacité d'influence (Schouten et McAlexander, 1995; Sitz, 2006), la vision d'une consommation émancipatrice pour les individus (Firat et Venkatesh, 1995) ou encore les compétences productives des consommateurs (Cova et Cova, 2012 ; Shankar, Cherrier et Canniford, 2006).

Dans la première section de ce chapitre, nous montrons que les consommateurs fragilisés se situent dans un état de *disempowerment*. Cette section s'articule autour de deux conceptualisations du *disempowerment* : le désavantage et la vulnérabilité. Comme nous l'avons précisé, les consommateurs fragilisés mettent aussi en place des stratégies pour réagir face à leur « perte de pouvoir »/*disempowerment*. Nous explorons ces stratégies dans notre deuxième section, en les qualifiant de formes de *re-empowerment*. Cette section s'articule autour de deux niveaux de stratégies : celles de nature individuelle et celles de nature sociale.

Tableau 2. Structure du chapitre 1: « Les relations des consommateurs fragilisés avec le marché »

<p>Section 1. Appréhension du <i>disempowerment</i> chez les consommateurs fragilisés</p> <p>Sous-section 1. Le consommateur désavantagé</p> <p>Sous-section 2. Le consommateur vulnérable</p> <p>Sous-section 3. Mise en perspective du désavantage et de la vulnérabilité dans le cas du consommateur pauvre</p>
<p>Section 2. Les formes de <i>re-empowerment</i> des consommateurs fragilisés</p> <p>Sous-section 1. Le re-empowerment au niveau individuel</p> <p>Sous-section 2. Le re-empowerment au niveau social</p>

Section 1. Appréhension du *disempowerment* chez les consommateurs fragilisés

Historiquement, le marché a pour objectif de garantir un bien-être collectif (Cohen, 2003), en se présentant comme une structure égalitaire qui permettrait aux individus d'exprimer des libres choix. Certains consommateurs sont cependant laissés pour compte et le marché apparaît alors plutôt comme une structure discriminante, renforçant la visibilité des inégalités économiques, sociales et culturelles dans l'accès aux biens et aux services.

S'intéresser à ces consommateurs, que nous qualifions de fragilisés, implique de repenser le marché. Leurs préoccupations sont différentes de celles de la plupart des consommateurs (Alwitt et Donley, 1996). Dans cette section, nous nous interrogeons sur les facteurs de fragilisation, à travers des exemples de populations susceptibles d'être concernées. Deux notions proches sont utilisées en *consumer research*⁸ pour étudier ces consommateurs : le désavantage et la vulnérabilité. Nous en présentons les apports et les limites, puis les mettons en perspective dans le cas des consommateurs pauvres.

Sous-section 1. Le consommateur désavantagé

Une réflexion sur le désavantage des consommateurs est lancée dans les années 1960 et 1970 aux Etats-Unis par deux auteurs : Caplovitz (1963) et Andreasen (1975). Ils articulent le

⁸ Nous utilisons le terme *consumer research* pour faire référence à la littérature sur la consommation.

désavantage autour de facteurs à la fois individuels, liés aux caractéristiques propres des consommateurs et structurels, liés aux caractéristiques du marché et plus généralement de la société de consommation.

1. Les causes individuelles du désavantage

Dans les années 1960 et 1970, les ouvrages de Caplovitz (1963) et d'Andreasen (1975) posent les bases de compréhension du consommateur désavantagé. Caplovitz (1963) souhaite alerter l'opinion publique aux Etats-Unis sur la situation des pauvres en les dépeignant comme consommateurs. Afin d'estimer la proportion et le type de familles ayant des problèmes de consommation, il décrit leurs biens possédés, leurs processus d'acquisition et les obstacles potentiellement rencontrés. Caplovitz (1963) ne décrit pas seulement les problèmes des pauvres en termes d'accès aux biens et de recours au crédit, mais aussi de domination par les publicités et d'exploitation par les vendeurs.

Andreasen (1975) ouvre la perspective du désavantage à d'autres populations que les seuls pauvres. Intéressé par les consommateurs « à la marge », il intègre des problématiques sociales dans la réflexion du marketing (voir aussi, Kotler et Zaltman, 1971). Andreasen (1975), dénonce les difficultés qu'ont les consommateurs désavantagés à faire valoir leurs droits de consommateurs. Sa démarche s'inscrit dans un contexte social spécifique, puisque plusieurs révoltes de consommateurs dénoncent à cette époque la prégnance de points de vente discriminants dans les ghettos américains (Cohen, 2003). Andreasen (1975) définit le consommateur désavantagé comme :

« Celui qui est particulièrement handicapé dans le fait d'obtenir la valeur de son argent sur le marché, notamment à cause de ses revenus restreints, son statut racial minoritaire, son âge avancé ou ses difficultés de langage » (p.6).

Dans son ouvrage, Andreasen (1975) définit le désavantage à travers des catégories spécifiques de consommateurs, et plus particulièrement les consommateurs pauvres et afro-américains. Il élargit cependant cette définition à d'autres populations comme les personnes homosexuelles ou handicapées dans ses travaux plus récents (1993, 1997). Il se réfère surtout à des caractéristiques socio-économiques et démographiques pour qualifier le désavantage. Par exemple, les consommateurs pauvres sont victimes d'une faiblesse économique qui les rend dépendants à l'aide sociale et plus sensibles aux pressions et techniques de vente. Ces

consommateurs tendent à effectuer davantage d'achats impulsifs que les autres et se trouvent dans une position d'infériorité vis-à-vis des acteurs du marché, des constats que l'on retrouve chez Caplovitz (1963). Pour Andreasen (1975), le terme de consommateurs désavantagés s'applique donc lorsque les individus connaissent des avantages de nature qualitative plutôt que quantitative. C'est dans ces conditions que les caractéristiques individuelles renforcent le désavantage, car elles sont difficiles à surmonter ou à faire évoluer

Selon Andreasen (1975), les consommateurs désavantagés ne parviennent généralement pas à mettre en place ce que des observateurs extérieurs pourraient qualifier de « solutions rationnelles », à la fois dans le champ budgétaire, dans leurs choix de consommation et dans la création d'alternatives de consommation à celles proposées par le marché « traditionnel ». Par exemple, les consommateurs illettrés se réfèrent souvent aux mêmes marques et points de vente, ce qui contraint leur accès à de meilleures offres (Adkins et Ozanne, 2005). Ce désavantage est accentué par leur manque de connaissance des programmes d'aide dont ils pourraient bénéficier. De manière plus générale, les consommateurs désavantagés restent souvent attachés à des points de vente auxquels ils sont habitués, plutôt que d'explorer de nouvelles options (Williams et Hubbard, 2011). Les consommateurs pauvres sont quant à eux plus enclins à prendre de mauvaises décisions de consommation en raison d'un manque de connaissances combiné à un manque de moyens financiers (Hill, 2002a). Les personnes âgées quant à elles sont désavantagées puisque leur accès aux points de vente est contraint par leur capacité à se déplacer ou par leur manque de revenus (Leighton et Seaman, 2007). Andreasen (1975) explique que les consommateurs d'origine ethnique, et notamment les consommateurs afro-américains, ne gèrent pas leur consommation dans une perspective de long terme et n'ont donc pas tendance à épargner. Nous retrouvons les mêmes constats sur les classes inférieures en général dans la littérature en marketing (Coleman, 1983 ; Martineau, 1958).

Par ailleurs, les attributs personnels peuvent avoir un impact sur la capacité des individus à formuler ce dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins, leurs préférences, à avoir accès à des produits ou des échanges spécifiques, ou encore à obtenir des informations suffisantes pour leur consommation (Overall, 2004). Le désavantage est spécifique à certaines sociétés et certaines temporalités. Par exemple, la protection des consommateurs est beaucoup plus forte

aujourd'hui dans la société française⁹, et cherche à pallier les difficultés des consommateurs, par exemple handicapés ou illettrés.

Selon Overall (2004), le désavantage est plus ou moins important en fonction des caractéristiques individuelles. Par exemple, une incapacité intellectuelle risque d'avoir des conséquences sur l'ensemble des relations au marché comme l'accès à des produits de qualité, la capacité à obtenir d'autres sources d'information ou la capacité à se plaindre. Une incapacité purement physique induit par contre un désavantage moins important. De même que le manque seul de ressources économiques a surtout un impact sur la possibilité d'avoir de l'aide, de se défendre, d'avoir des produits de qualité, etc.

Encadré 1. Le stigmatisme, conséquence du désavantage

Pour plusieurs auteurs (Hamilton, 2009 ; Hill et Stamey, 1990 ; Kaufman, Scarborough et Baker, 2005), le désavantage conduit à des formes de stigmatisation. Le stigmatisme est une construction sociale impliquant la reconnaissance d'une différence basée sur des caractéristiques distinctes et donc la dévaluation de la personne concernée (Hamilton, 2009).

Goffman (1963) pense le stigmatisme comme un « *type de relation entre l'attribut et le stéréotype* » (p.14). Le stigmatisme pose un défi pour la relation sociale car il conduit à des interactions sociales complexes, voire flottantes et angoissées. Il se présente sous des formes de ségrégation spatiale ou sociale (Cingolani, 2006), à l'exemple du sans-abri qui renvoie l'image d'une personne nomade et sans ressources qui ne parvient pas à s'intégrer à la « vie normale » (Hill et Stamey, 1990).

Le stigmatisme dépend de nombreuses caractéristiques qui se retrouvent dans notre présentation du désavantage (Goffman, 1963) : des caractéristiques innées (comme un handicap de naissance), des caractéristiques ponctuelles (comme la perte d'un emploi) ou encore des caractéristiques sociales (présence ou non d'un entourage familial, amical, etc.).

Puisque le stigmatisme implique un regard douloureux des autres sur soi-même, il peut aussi agir comme élément déclencheur de stratégies pour lutter contre les difficultés (Hill et Stephens, 1997). Goffman (1963) évoque ainsi les « investissements » opérés par les personnes stigmatisées dans des domaines d'activité réservés aux « normaux ». Par exemple, la pratique

⁹ Voir le site de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)

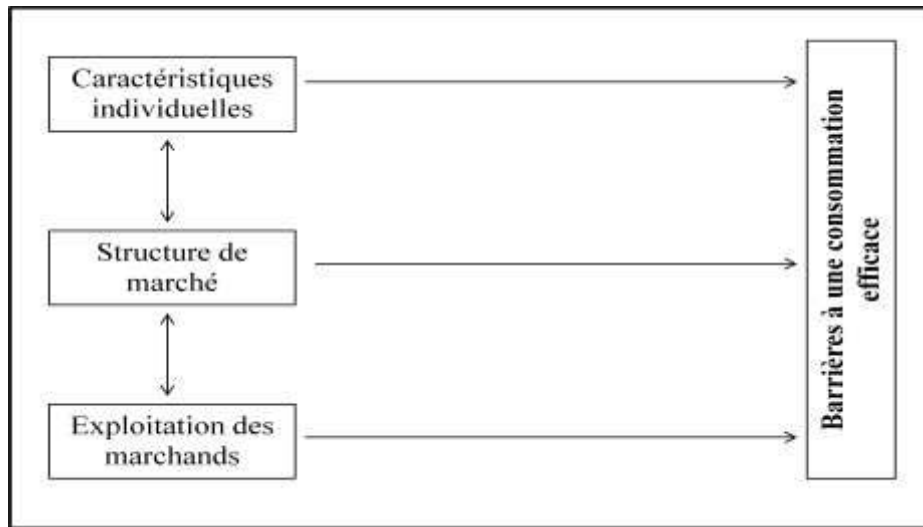
d'un sport par une personne handicapée physiquement peut transformer le désavantage en base d'organisation d'un nouveau mode de vie. Mais une personne stigmatisée peut aussi, sous l'effet de la honte, se couper du reste de la réalité comme dans le cas du chômeur (Schnapper, 1981). Dans une tentative de contrôle, elle peut se créer des identités sociales différentes (Paugam, 1991).

L'individu stigmatisé se trouve chez Goffman (1963) dans une position intermédiaire : il est à la fois rattaché à la société et différent des autres. L'auteur conclut que la notion de stigmatisme implique moins l'existence d'un ensemble concret d'individus et séparable en deux (les stigmatisés et les normaux), que l'action d'un processus social omniprésent qui amène à toujours tenir ces deux rôles, en fonction des interactions avec les autres et des phases de la vie. Au final, le stigmatisme en tant que notion, n'a pas le même sens que le désavantage mais y est profondément lié.

En dehors des travaux d'Andreasen (1975, 1993, 1997), peu de définitions s'attardent sur les caractéristiques individuelles des consommateurs désavantagés¹⁰. De nombreux travaux partent plutôt du constat que les consommateurs sont *de facto* désavantagés quand ils subissent certaines difficultés ou contraintes sur le marché (Hill, 2008 ; Piacenti, Hibbert et Al-Dajani, 2001). D'autres appréhendent ce phénomène sous un angle juridique en incitant les entreprises à protéger ces consommateurs (Barnhill, 2005 ; Garrett et Toumanoff, 2010 ; Morgan et Riordan, 1983). Mais en réalité, le désavantage est souvent dû à une combinaison de facteurs, comme le manque de ressources à la fois économiques, sociales et culturelles dans le cas des consommatrices immigrées étudiées par Üstüner et Holt (2007). Pour Andreasen (1975), les caractéristiques individuelles font partie d'un ensemble de facteurs plus généraux de désavantage, comme le caractérise ce schéma qui nous permet de faire le lien avec les causes structurelles du désavantage que nous présentons dans le paragraphe suivant.

¹⁰ L'ouvrage de Caplovitz (1963) porte sur le désavantage, mais s'attarde surtout sur la structure de marché comme facteur d'explication, c'est ce que nous abordons par la suite.

Figure 2. Représentation des problèmes des consommateurs désavantagés selon Andreasen (1975)



Source : Adapté d'Andreasen (1975, p.7)

2. Les causes structurelles du désavantage

En dehors des caractéristiques individuelles, des dimensions structurelles limitent les opportunités des consommateurs (Alwitt et Donley, 1993 ; Andreasen, 1975; Caplovitz, 1963). Le terme « dimensions structurelles » fait ici référence à l'environnement de consommation (en termes de points de vente, d'acteurs du marché, d'outils de consommation, etc.). On peut distinguer deux types de causes structurelles de désavantage (Andreasen, 1975) : (1) « l'hypothèse de la structure de marché » qui équivaut aux différences de conditions de consommation entre les consommateurs, dues à des caractéristiques de marché peu contrôlables ; (2) « l'hypothèse de l'exploitation » qui concerne de véritables discriminations à l'égard des consommateurs.

La première hypothèse, celle de la structure de marché, désigne des désavantages non-intentionnels, dans le sens où ils sont liés à une structure de marché établie. Par exemple, les produits de qualité sont généralement plus onéreux, ce qui désavantage les consommateurs dont les moyens financiers sont faibles. Les professionnels du marketing doivent d'ailleurs faire face à des critères de segmentation qu'ils ne sont toujours pas en mesure de modifier (Alwitt et Donley, 1997). Par ailleurs, la prise de risque associée aux consommateurs

désavantagés (dans le sens où ils ne seraient pas très profitables, voir Andreasen, 1975) n'incite pas les acteurs du marché à s'y intéresser (Talukdar, 2008).

L'implantation des points de vente est un exemple révélateur. Cette pratique n'est pas délibérément discriminante et dépend de nombreuses logiques (de coût, de rentabilité, etc.). Elle constitue pourtant l'un des facteurs de désavantage les plus importants (Alwitt et Donley, 1997 ; Caplovitz, 1963 ; Cohen, 2003 ; Talukdar, 2008), en particulier aux Etats-Unis où la littérature à ce sujet s'est développée. Les points de vente offrant des produits moins onéreux se trouvent souvent éloignés des lieux de résidence des consommateurs pauvres (Alwitt et Donley, 1997 ; Caplovitz, 1963), ou sont peu praticables pour les consommateurs handicapés (Kaufman-Scarborough et Baker, 2005). Le manque de transports en commun et le rôle fondamental de la voiture dans l'accès aux points de vente, notamment dans le contexte américain, renforcent cette contrainte (Talukdar, 2008). Les consommateurs se trouvent face à un dilemme : payer davantage pour un accès aux biens et services de consommation dont la qualité n'est pas garantie, ou en être simplement exclu.

La deuxième hypothèse, celle de « l'exploitation », est liée aux pratiques de marché discriminantes. Les vendeurs et les marketeurs sont accusés de maintenir des formes de désavantage, au point de créer des marchés « déviants » dans lesquels les pratiques illégales et non éthiques abondent, comme le décrit Caplovitz (1963, p.30) :

« Ce système n'est pas seulement différent de celui, plus large, de l'économie formelle; mais c'est aussi un système déviant dans lequel des pratiques violant les standards moraux sont monnaie courante ».

Parmi ces pratiques discriminantes, on recense un mauvais étiquetage et un manque d'informations sur les produits et les prix (Incardona et Poncibò, 2007), des publicités « appâts » (Muratore, 1999) ou le fait d'accorder des crédits à des consommateurs non solvables (Chatriot, 2006). La pratique du *redlining* consiste par exemple à éviter volontairement de s'installer dans des aires géographiques où vivent des consommateurs ethniques (D'Rozario et Williams, 2005).

Les vendeurs ont aussi tendance à instaurer dans leur point de vente une atmosphère familiale, protectrice, qui rassure le consommateur et le fidélise, mais crée un cercle vicieux. Lorsqu'un consommateur est attaché à un point de vente, il est plus aisé de le soumettre à son insu à

diverses techniques frauduleuses. Dans son ouvrage, Caplovitz (1963) décrit longuement le cas des colporteurs qui agissent dans les quartiers défavorisés. Paradoxalement, le sentiment à leur égard est rarement négatif, les consommateurs les percevant comme des « maux nécessaires ». Ils sont conscients des prix de vente plus élevés qu'ils pratiquent, mais leurs rapports soutenus instaurent une relation de confiance et évitent aux consommateurs de se déplacer vers le point de vente. Désavantages individuels et structurels se combinent puisque Caplovitz (1963) décrit les consommateurs comme souvent trop ignorants, effrayés ou paresseux pour chercher des alternatives à ces vendeurs. Un réseau peut alors se mettre en place entre vendeurs « traditionnels » et colporteurs qui s'échangent les clients et renforcent consciemment les difficultés de ces derniers.

En fait, la société de consommation paraît généralement inadaptée aux consommateurs dont les caractéristiques individuelles sont déjà sources de désavantage. Cohen (2003) décrit notamment un processus de segmentation discriminant aux Etats-Unis, en particulier à l'égard des consommateurs pauvres et ethniques jugés peu rentables. Ce processus émane des professionnels du marketing et du personnel politique. Par exemple, les prêts financiers accordés au lendemain de la seconde guerre mondiale profitent au pouvoir d'achat d'une classe moyenne blanche alors que les Afro-américains sont délaissés. Ces derniers perdent alors l'espoir d'être considérés comme des « citoyens » aptes à consommer et égaux aux autres.

Pour Hamilton (2007), la culture de consommation contemporaine ne fait que renforcer ces désavantages historiquement construits, notamment à travers les processus de communication. Ces derniers incitent à la consommation en stimulant le désir (Baudrillard, 1970), mais aussi en construisant une représentation normalisée de l'accumulation des richesses (Belk et Pollay, 1985). Hamilton (2007) explique que le « libre choix » auquel font référence tous les publicitaires et marketeurs, mais aussi les chercheurs, est impossible dans le cas des consommateurs désavantagés, renforçant ainsi leur stigmatisation et leur sentiment de frustration. Cette exposition à la consommation est pourtant difficile à éviter (Schor, 1998), certains consommateurs désavantagés étant décrits comme plus sensibles aux incitations par leur manque de compétences (Alwitt et Donley, 1996) et leur attrait pour la télévision (Dalsace et al., 2012). Par ailleurs, les spécificités de la communication contemporaine créent aussi du désavantage (Hamilton, 2007), en particulier pour les consommateurs illettrés ou disposant de peu de ressources culturelles. Les informations sur les produits ont recours à un

langage écrit (Alwitt et Donley, 1996) et la communication en général est souvent imprécise (Shultz et Holbrook, 2009), créant par exemple l'impression de gratuité pour certaines offres.

Certains outils de consommation sont particulièrement liés au désavantage, tel que le crédit à la consommation¹¹ (Chatriot, 2006). Celui-ci est un outil paradoxal, permettant d'acquérir des biens de façon immédiate mais exigeant un remboursement supérieur à la valeur du bien et sur une longue durée. Si de nombreux utilisateurs du crédit à la consommation sont décrits comme irrationnels (Caplovitz, 1963 ; Peñaloza et Barnhart, 2011), les recherches soulignent aussi la complexité de cet outil (Lazarus, 2006). Il existe en effet une multitude d'opportunités de crédit qui sont présentées de manière « tronquée ». Karpatkin (1999) décrit par exemple l'exploitation des consommateurs par le biais des emprunts, des prêts de voiture et des locations avec option d'achat. Par ailleurs, le crédit se présente comme un obstacle aux alternatives d'achat potentiellement moins onéreuses, puisqu'on le trouve principalement - dans les années 1960 en tous les cas - dans des points de vente locaux privilégiés par les consommateurs pauvres (Caplovitz, 1963). L'ouvrage de Calder (2001) souligne cette idée d'exploitation de la part des vendeurs. Selon cet auteur, le crédit est une contrainte pour les consommateurs qui sont obligés de se discipliner pour le rembourser (voir aussi Bernthal, Crockett et Rose, 2005). En prenant l'exemple d'achats de pianos dans les ghettos américains, achats paraissant ostentatoires et superficiels, Calder (2001) explique que les consommateurs doivent avoir une gestion budgétaire stricte et surtout conserver leur emploi pour rembourser leur crédit. Ainsi, le crédit n'est pas le fruit d'une décision irrationnelle mais plutôt le symptôme de la domination exercée par les acteurs du marché sur les consommateurs défavorisés.

Un autre exemple d'outil de consommation désavantageant concerne les plaintes des consommateurs. *A posteriori*, les consommateurs désavantagés sont souvent conscients des injustices dont ils sont victimes, mais sont défavorisés lorsqu'ils cherchent à obtenir justice (Andreasen, 1975). Caplovitz (1963) décrit ainsi la manière dont les vendeurs se protègent avec des clauses judiciaires. Celles-ci exigent davantage d'intérêts aux consommateurs ou leur font perdre leur investissement initial s'ils ne parviennent pas à rembourser un crédit. Les jugements, lorsqu'ils ont lieu, s'opèrent en défaveur des consommateurs parce que ces derniers ne se rendent pas aux audiences ou ne peuvent pas s'assurer une défense convenable

¹¹ Celui-ci est souvent évoqué dans des recherches portant sur des consommateurs pauvres. En 1963, Caplovitz estime que 75% des familles pauvres rencontrées lors de son étude utilisent le crédit pour certains de leurs achats majeurs, et que la grande majorité de ces personnes sont en situation de dette.

compte tenu de leur manque de connaissances de la « bureaucratie économique » lourde (Caplovitz, 1963, p.161). Par ailleurs, les situations « extrêmes » vécues par les consommateurs désavantagés sont rarement prises en compte par la loi, établie pour des consommateurs *lambda* (Hogg, Howells et Milman, 2007).

Au modèle du consommateur « normal », qui peut faire des courses sophistiquées en étant intégré dans un système de marché libre et égalitaire, est confronté le modèle d'un consommateur désavantagé (Alwitt et Donley, 1996 ; Cohen, 2003 ; Hill, 2002a). Les caractéristiques individuelles et structurelles sont souvent complémentaires, puisque le désavantage initial de l'individu est renforcé par les contraintes environnantes pesant sur lui. Par exemple, des difficultés familiales et économiques, donc personnelles, peuvent précipiter dans une situation de désavantage, qui est ensuite renforcée par des barrières sociales (la visibilité du désavantage empêchant par exemple certaines interactions) ou institutionnelles (manque de protections de ces consommateurs). Le consommateur entre alors dans un cercle vicieux du désavantage (Hamilton et Catterall, 2005 ; Hill, 1991), ce que nous illustrons dans l'encadré 2, à travers deux exemples de consommateurs désavantagés.

Encadré 2. Exemples de consommateurs désavantagés

Le consommateur illettré

En France, environ 7% de la population adulte¹² est considérée en situation d'illettrisme (ANLCI, 2013), et aux Etats-Unis ce chiffre atteint 14% (U.S. Department of Education, National Institute of Literacy, 2013). Adkins et Ozanne (2005) tentent de comprendre comment ce problème affecte la consommation ou d'autres activités liées au marché. Car dans le contexte de la consommation, être « lettré » requiert bien plus que de savoir lire, mais aussi d'avoir une approche critique et compétente du marché, faisant référence à la notion plus générale « d'alphabétisme fonctionnel » (Wallendorf, 2001).

Les consommateurs illettrés sont désavantagés dans un environnement de consommation qui valorise une communication à laquelle ils ne peuvent pas être réceptifs. Le langage de la consommation serait en effet créé par un groupe dominant dont les références ne sont pas les

¹² Dans cette étude, sont considérés les personnes entre 18 et 65 ans ayant été scolarisées en France

mêmes (Jae et Delvecchio, 2004 ; Viswanathan, Rosa et Harris, 2005 ; Wallendorf, 2001). L'illettrisme se caractérise par une incapacité à comprendre les tentatives de persuasion publicitaire et les « signes » de consommation pour naviguer dans le marché, des difficultés à prendre des décisions d'achat complexes, des difficultés à saisir le sens des produits et des marques, un mauvais calcul des prix et un accès réduit à la consommation qui dépendent par exemple des outils Internet. Les consommateurs se trouvent alors limités dans leurs opportunités d'achat, sont stigmatisés et peuvent être affectés à d'autres niveaux comme la santé.

Le consommateur handicapé

Kaufman-Scarborough et Baker (2005) rappellent « *qu'un acheteur sur cinq dans un magasin, une personne sur cinq naviguant sur un site de distribution et un client sur cinq dans un restaurant a un handicap potentiel, qu'il soit visible ou non pour l'observateur* » (p.1). Des efforts sont réalisés dans certains lieux de distribution afin de s'adapter aux difficultés des personnes handicapées. Mais elles se limitent souvent à favoriser un accès aux handicapés moteurs alors que les personnes souffrant de cécité ou sourdes ont d'autres besoins (Kaufman-Scarborough et Baker, 2005).

Les consommateurs handicapés sont désavantagés par un marché peu adapté à leurs besoins, en termes de personnel à même de les aider ou de structures. Il existe donc une double dimension à leur désavantage : médical, le désavantage étant suscité par leurs propres limitations, et social, le désavantage étant créé et/ou renforcé par la structure sociale environnante (Kaufman-Scarborough et Baker, 2005).

Conclusion

Le concept de désavantage englobe des consommateurs dont les caractéristiques individuelles (handicap, âge, revenus, etc.) complexifient l'accès aux biens et services de consommation. De plus, le fonctionnement du marché ne compense pas toujours ces difficultés, mais peut les aggraver par des pratiques peu éthiques. Certains de nos exemples montrent que les consommateurs pauvres semblent concernés par ces deux dimensions complémentaires du désavantage.

La notion de désavantage telle qu'elle est exprimée par Andreasen (1975) est corrélée à des populations assez spécifiques et semble plutôt statique. Pour pallier à ces limites, une autre notion se développe dans les travaux sur la consommation, celle de vulnérabilité, que nous présentons dans la sous-section suivante.

Sous-section 2. Le consommateur vulnérable

La notion de vulnérabilité s'est construite à partir de certaines critiques sur le désavantage (Baker, Gentry et Rittenburg, 2005 ; Hamilton, 2007 ; Woodliffe, 2004). Ces critiques reprochent aux tenants du désavantage de construire un raisonnement à partir de populations considérées d'emblées comme désavantagées, au lieu de questionner le processus et la généralisation des difficultés liées à la consommation. Par ailleurs, les sources du désavantage appréhendées par Andreasen (1975) apparaissent un peu datées au regard des expériences des consommateurs dans les marchés contemporains (Hamilton, 2007). Enfin, le désavantage lié aux caractéristiques individuelles contient une part de « blâme », alors que les chercheurs rappellent qu'il est indépendant de la volonté des individus (Woodliffe, 2004 ; Hamilton, 2007). Le concept de vulnérabilité est développé afin de compléter, voire dépasser, l'idée de désavantage. A cet égard, *« la vulnérabilité n'est pas la même chose que le désavantage car la vulnérabilité prend place lorsque les barrières prohibent le contrôle et la liberté de choix, alors que le désavantage est attribué à différents groupes de consommateurs »* (Baker et al., 2005, p.7).

Alors que la notion de désavantage se rattache directement aux travaux de notre discipline, la notion de vulnérabilité prend racine dans d'autres corps disciplinaires. Elle est originellement associée à des significations romanesques et théologiques. Elle s'est également développée dans les champs médicaux et juridiques, représentant un processus mesurable de fragilisation psychologique ou biologique. La vulnérabilité fait ainsi référence à une forme de fragilité, précurseur d'une précarité potentielle (Thomas, 2010). Plus simplement, la vulnérabilité renvoie à la susceptibilité d'être « blessé » (Brenkert, 1998). Il existe des degrés de vulnérabilité, puisqu'elle peut s'avérer ponctuelle ou permanente. La vulnérabilité est liée aux caractéristiques propres des personnes touchées ou aux caractéristiques structurelles qui imposent cette vulnérabilité. Brenkert (1998) définit la vulnérabilité comme une relation à quatre dimensions : *« une personne est vulnérable au regard d'un autre agent moral ou*

causal et en raison d'un mal causé dans un contexte spécifique. La vulnérabilité est donc inhérente à un objet et un agent spécifiques » (Brenkert, 1998, p.7).

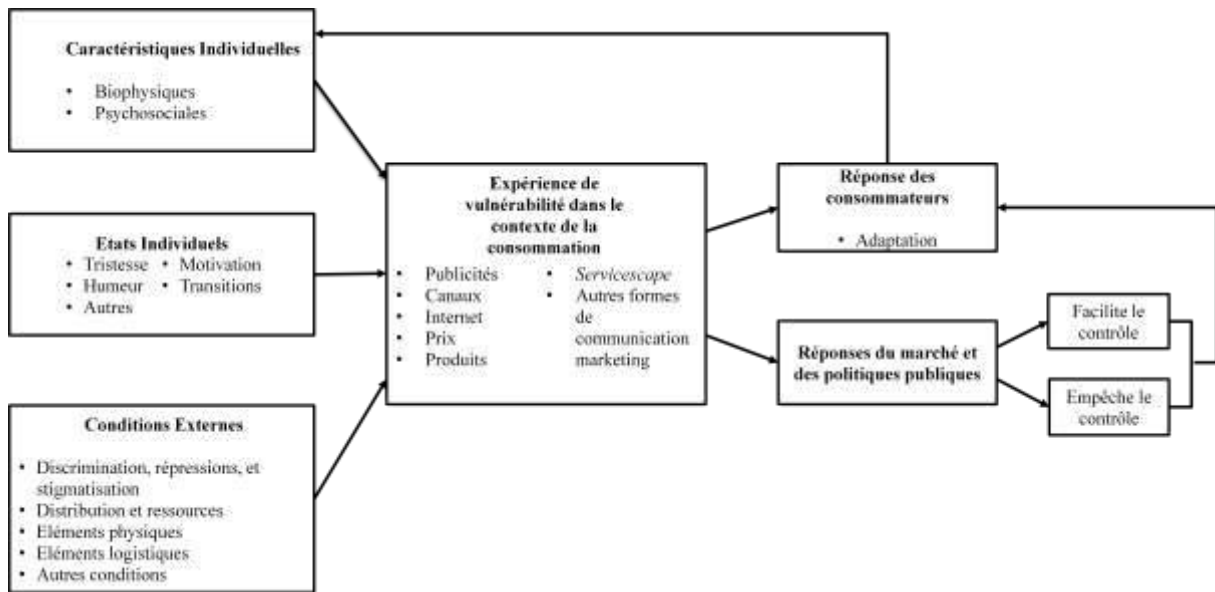
L'usage de cette notion a pris essor dans les années 1980 dans un contexte d'incertitude et de peur de l'avenir. Elle fait alors référence à une diminution du bien-être et à l'incapacité de planifier sur le long terme (Thomas, 2010). Beck (1986) associe la vulnérabilité aux risques environnementaux, évoquant un sentiment de menace. A cette même période, le lexique de la vulnérabilité apparaît aussi dans les discours autour de l'exclusion et de la misère, traduisant une évolution conceptuelle autour des personnes pauvres (Martin, 2013 ; Thomas, 2010). L'approche de Castel (1991) sur la vulnérabilité¹³ permet de se détacher de critères socio-économiques de mesure de la pauvreté, pour caractériser des situations de risque qui atténuent l'intégration des individus (Martin, 2013).

Le développement de ce concept a influencé des auteurs en marketing, principalement insatisfaits des limites du concept de désavantage. Se basant sur la littérature pluridisciplinaire à propos de la vulnérabilité, Baker, Gentry et Rittenburg (2005) en donnent la définition et le modèle suivants :

« [Il s'agit] d'un état d'impuissance (powerlessness) qui provient d'un déséquilibre dans les interactions de marché ou de la consommation de messages et produits marketing. Il prend place lorsque le contrôle n'est pas entre les mains de l'individu, créant une situation de dépendance vis-à-vis de facteurs externes (comme les marketeurs) pour créer de la justice sur le marché. La vulnérabilité actuelle provient de l'interaction entre les états individuels, des caractéristiques individuelles, et des conditions externes dans un contexte où les objectifs de consommation peuvent être mis à mal et l'expérience de consommation affecte les perceptions personnelles et sociales du soi » (p.134).

¹³ Nous retrouvons une présentation plus détaillée des travaux de Castel dans la deuxième section du second chapitre.

Figure 3. Le modèle conceptuel de la vulnérabilité selon Baker, Gentry et Rittenburg (2005)



Source: Traduit de Baker, Gentry et Rittenburg (2005, p.135)

Baker et al., (2005) identifient plusieurs types de facteurs conduisant à la vulnérabilité : des caractéristiques individuelles (addiction, handicap, genre, ethnicité, déficiences cognitives), des caractéristiques psychosociales (concept de soi, perceptions sociales de l'apparence, statuts socio-économiques, connaissances perçues, acculturation, victimisation, isolement, santé perçue) et des états individuels (chagrin, transition, motivation, divorce, instabilité identitaire). Des conditions externes viennent renforcer cette vulnérabilité, tels que des problèmes sociaux, la distribution des ressources, des conditions environnementales ou un contexte politique. La perspective de Baker et al., (2005) se présente comme une synthèse des différents risques pouvant conduire vers une situation de vulnérabilité. Dans le contexte de la consommation, l'expérience de la vulnérabilité telle qu'elle est présentée dans la figure 3 se rapproche singulièrement du désavantage.

La plupart des recherches qui suivent (Commuri et Ekici, 2008 ; Shultz et Holbrook, 2009) adoptent la même perspective que Baker et al., (2005). L'approche de Schultz et Holbrook (2009) s'en détache quelque peu en se focalisant sur les ressources des individus. Ces auteurs expriment la vulnérabilité à travers la dualité exprimée entre capital culturel et capital économique au sens bourdieusien (pour une analyse similaire, voir aussi Coskuner-Balli et Thompson, 2013). Le capital culturel serait associé aux connaissances et compétences sur le marché et le capital économique représenterait les moyens pour y accéder. Il existe alors une

inégalité entre la possession de ces ressources et la capacité à exercer ce type de connaissances (Bauman, 2006).

Figure 4. Typologie de la vulnérabilité du consommateur selon Schultz et Holbrook (2009)

Typologie de la vulnérabilité du consommateur		
Conscience de dynamiques favorables	Accès à des aides	
	Non	Oui
Non	Double vulnérabilité	Vulnérabilité culturelle
Oui	Vulnérabilité économique	Pas de vulnérabilité

Source : Schultz et Holbrook, 2009, p.125

Dans ce modèle, les individus ne sont économiquement vulnérables que s'ils sont conscients de ce qui est « bon pour eux » (au sens d'une consommation saine) mais n'ont pas les moyens d'atteindre ces objectifs. Ils peuvent aussi être vulnérables s'ils ne sont pas conscients de ce qui est « bon pour eux » malgré leurs ressources économiques disponibles. Nous retrouvons alors l'idée des consommateurs « à risque » exposée dans l'encadré 3, dont la consommation est décrite comme mauvaise ou inappropriée¹⁴.

Encadré 3. Exemples de consommateurs vulnérables

Des portraits de consommateurs considérés comme « vulnérables » peuvent illustrer la différence entre désavantage et vulnérabilité soulignée par l'ensemble des travaux et que nous détaillons dans la sous-section 3 de cette section.

¹⁴ Nous pouvons noter ici l'injonction « morale » qui découle d'un constat ce qui formerait les « bonnes » connaissances à avoir ou non, et donc en soi de la vulnérabilité (voir Gorge, Özçağlar-Toulouse et Toussaint, *working paper*).

Le consommateur âgé ou enfant

Les enfants et les personnes âgées sont susceptibles d'être concernés par la vulnérabilité en raison de leur âge, de leur manque de compétences et de leur regard critique. Les marketeurs peuvent alors abuser de leur « crédulité » (Barnhart et Peñaloza, 2014 ; de Lassus, 2003 ; Nabec, 2013). Par exemple, les professionnels du marketing exploitent la vulnérabilité des enfants en promouvant des marques dans l'enceinte des écoles (Delabrière, 1997) ou sur des sites Internet qui leurs sont destinés (de Lassus, 2003). Ces conduites sont dénoncées puisque les enfants ne disposent pas d'outils de résistance à ce *kids marketing* (Nabec, 2013).

Les consommateurs âgés sont souvent décrits comme victimes des abus et des fraudes des vendeurs, en particulier lorsqu'ils sont isolés (Lee et Geistfeld, 1999 ; McGhee, 1983). La fragilité induite par le processus de vieillissement nécessite des réponses du marché pour mettre en valeur des biens et services adaptés à leurs besoins (Guillemot et Urien, 2010 ; Urien, 2003).

Les consommateurs à risque

Les recherches font parfois référence à une notion similaire à la vulnérabilité, celle de consommateurs à risque. Ces derniers sont « *des participants sur le marché qui, en raison de circonstances historiques ou personnelles, ou d'handicaps, peuvent être affaiblis par les pratiques des marketeurs ou peuvent être incapables ou peu enclins à prendre plein avantage des opportunités de marché* » (Pechmann et al., 2011, p.23). Cette définition intègre des populations que nous avons déjà évoquées (immigrants, femmes, personnes âgées, pauvres, minorités religieuses, handicapés, illettrés, gays, etc.), mais aussi ceux dont les comportements sont considérés nuisibles pour leur bien-être et celui de la collectivité (Faber et Vohs, 2012).

Par exemple, les consommateurs développent des consommations addictives dans certains pôles de consommation comme le jeu (Cotte et La Tour, 2012), le tabac et l'alcool (Griffiths, Harmon et Gilly, 2011), ou font des achats compulsifs (Ridgways, Kukar-Kinney et Monroe, 2008). La description de ces comportements a une dimension moralisante, mais dénonce aussi une combinaison de facteurs défavorables : une acceptation culturelle de ces consommations néfastes, l'absence de régulations ou encore le manque d'informations sur les comptes ou les paiements (Soman, Cheeman et Chan, 2012).

Conclusion

Le concept de vulnérabilité est développé dans notre discipline afin de dépasser la vision statique du désavantage. Pourtant, les caractéristiques de la vulnérabilité entretiennent de nombreuses similitudes avec celles du désavantage. En nous basant sur le cas des consommateurs pauvres, nous mettons en perspective ces deux notions dans la sous-section suivante.

Sous-section 3. Mise en perspective du désavantage et de la vulnérabilité dans le cas du consommateur pauvre

Dans cette troisième sous-section, nous engageons une discussion sur le désavantage et la vulnérabilité. Nous illustrons d'abord les différences entre ces notions à travers l'exemple des consommateurs pauvres. Nous soulignons ensuite que l'apport théorique du désavantage et de la vulnérabilité ne tient pas tant dans leur différenciation, que dans leur capacité à dépasser le concept d'exclusion fréquemment utilisé dans le cas des consommateurs pauvres.

1. Désavantage et vulnérabilité : quelle approche privilégier pour les consommateurs pauvres ?

A la différence du désavantage, la vulnérabilité permet d'appréhender l'expérience vécue des consommateurs fragilisés, plutôt que de s'intéresser à des groupes de personnes définis *a priori* comme fragiles. Chaque individu peut devenir un jour vulnérable (Shultz et Holbrook, 2009), que ce soit par la baisse inattendue des revenus ou par le décès d'un proche. La vulnérabilité est alors une condition, et non un statut, souvent transitoire et susceptible de concerner tout un chacun, à la différence du désavantage (Hamilton, 2007). En ce sens, la vulnérabilité n'est pas totale mais dynamique (Schultz et Holbrook (2009). Les consommateurs peuvent être compétents dans certains domaines (par exemple le shopping au sein d'un magasin) et incompétents dans d'autres (par exemple le shopping sur Internet). Au regard de cette littérature, la vulnérabilité n'est donc pas tant attribuée aux déficiences du consommateur mais plutôt aux barrières créées par le marché (Hamilton, 2007).

La vulnérabilité est aussi relative, dans le sens où elle dépend de normes et valeurs socioculturelles (Brenkert, 1998 ; Hamilton, 2007 ; Shultz et Holbrook, 2009). Il appartient aux chercheurs d'identifier les différents contextes de marché dans lesquels la vulnérabilité peut s'exprimer. Par exemple, la vulnérabilité serait plus forte dans les sociétés où la responsabilité individuelle et le contrôle sur l'environnement sont des conditions de réussite et de bonheur (Baker, Gentry et Rittenburg, 2005). Mais Shultz et Holbrook (2009) appellent à relativiser la vulnérabilité dans les pays développés, dérisoire par rapport à celle de consommateurs vivant dans des pays en voie de développement. Dans les sociétés occidentales, la vulnérabilité équivaut en fait à un manque de biens et de services dits « normaux » (Ekstrom et Hjort, 2009), c'est-à-dire consommés par une majorité de la population. L'évolution de la société de consommation permet d'ailleurs de questionner l'ambiguïté de la notion de vulnérabilité. Par exemple, Hogg, Howells et Milman (2007) soulignent qu'Internet est perçu comme un outil de pouvoir pour les consommateurs. Mais il les expose potentiellement à des risques, en requérant davantage de compétences pour « naviguer » dans ce que les auteurs nomment « le marché de la connaissance ».

Enfin, la vulnérabilité est multidimensionnelle, puisqu'elle découle de l'interaction d'une personne avec une situation de consommation. Elle intègre les caractéristiques de l'individu, les conditions externes et l'interaction entre ces deux facteurs. Par exemple, Hill (1995) décrit la vulnérabilité des consommateurs pauvres comme le fruit de facteurs externes dont l'accès aux biens et services. Dans le cas des consommateurs immigrés, la vulnérabilité est une composante de facteurs internes (Peñaloza, 1989) : les capacités du langage, l'alphabétisme, l'expérience sur le marché et les objectifs de consommation individuels ; mais aussi externes : la stigmatisation, la domination et la ségrégation créés par le marché.

Brenkert (1998, p.12) résume ainsi les caractéristiques des consommateurs vulnérables : (1) Leurs conditions ou expériences bloquent leur participation pleine au marché. (2) Ces conditions se trouvent en dehors du contrôle des individus et diminuent leurs protections en cas d'agressions externes. C'est le cas de conditions physiques détériorées par certaines consommations comme dans le cas des allergies, ou encore de conditions « motivationnelles » concernant des consommateurs chez lesquels la tentation est irrésistible. (3) La vulnérabilité s'ancre dans une perspective relationnelle où caractéristiques personnelles et actions spécifiques des acteurs du marché s'autoalimentent.

Le désavantage est exprimé par rapport au reste des individus en compétition pour les mêmes biens, alors que la vulnérabilité est une souffrance causée par les marketeurs qui créent des biens pour ces individus (Brenkert, 1998). La vulnérabilité s'inscrit donc dans un processus individuel d'obtention d'un bien¹⁵. De ces perspectives, nous pouvons déduire que les consommateurs désavantagés sont forcément vulnérables mais que ceux vulnérables ne sont pas nécessairement désavantagés (Baker et al., 2005). Hamilton (2007) l'illustre par un exemple : les enfants peuvent être en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la persuasion publicitaire, mais cela ne signifie pas que tous les enfants rencontrent une forme de désavantage sur le marché.

¹⁵ Le terme de « personnes » vulnérables est d'ailleurs souvent privilégié à celui de « populations » qui lui est utilisé dans le cas du désavantage.

Tableau 3. Synthèse chronologique des avancées conceptuelles sur le désavantage et la vulnérabilité

Andreasen (1975)	Conceptualisation originelle du désavantage, qui concerne « <i>celui qui est particulièrement handicapé dans le fait d'obtenir la valeur de son argent sur le marché, notamment à cause de ses revenus restreints, son statut racial minoritaire, son âge avancé ou ses difficultés de langage</i> » (p.6).
Andreasen et Manning (1990)	Un lien important est établi entre le désavantage et la vulnérabilité. Les consommateurs vulnérables sont « <i>ceux qui sont désavantagés dans les relations d'échange, où le désavantage est attribué à des caractéristiques qui ne sont pas largement contrôlables par eux au moment de la transaction</i> » (p.13).
Brenkert (1998)	Il existe quatre conditions à la vulnérabilité (physique, cognitive, motivationnelle et sociale) qui établissent des distinctions entre les individus. La vulnérabilité diffère du désavantage car elle est une notion à la fois relationnelle et relative.
Woodliffe (2004)	Une distinction est opérée entre les causes du désavantage (comme les revenus) et les manifestations. Le désavantage est la somme de causes individuelles, d'un impact de ces causes sur le comportement de shopping et de perceptions individuelles.
Baker, Gentry et Rittenburg (2005)	Conceptualisation majeure de la notion de vulnérabilité, comme « <i>un état d'impuissance (powerlessness) qui provient d'un déséquilibre dans les interactions de marché ou de la consommation de messages et produits marketing</i> » (p.134).
Hamilton (2007)	Les consommateurs désavantagés sont ceux négligés sur le marché et qui ne peuvent participer de manière normale au marché, ce qui menace leur identité. Le désavantage est un concept dynamique qu'il faut étudier de manière longitudinale.
Commuri et Ekici (2008)	Dans la lignée de Baker et al., (2005), la vulnérabilité doit intégrer à la fois une dimension systémique basée sur le groupe (désigné comme vulnérable) et une dimension transitoire basée sur l'état en général (tout le monde peut être vulnérable).
Shultz et Holbrook (2009)	Adoption d'une vision macro de la vulnérabilité, en utilisant une perspective bourdieusienne pour étudier la complexité de la vulnérabilité. La vulnérabilité est à la fois : graduelle, contextuelle et un risque commun.

Comme on peut l'observer dans le tableau 3, la polysémie des termes de désavantage et de vulnérabilité entretient l'ambiguïté sur leur distinction. La critique à l'égard du désavantage se base sur l'utilisation de caractéristiques individuelles comme éléments de définition. Pourtant, la littérature extensive sur le désavantage (Andreasen, 1975 ; Caplovitz, 1963) tient compte des dimensions structurelles et donc des « barrières de marché » perçues comme caractéristiques de la vulnérabilité. Cette confusion se ressent dans certains travaux, utilisant souvent les deux concepts de manière complémentaire. Par exemple, Üstüner et Holt (2007) qualifient les femmes immigrées en Turquie de désavantagées et vulnérables. Elles sont désavantagées compte tenu de la faiblesse de leurs ressources économiques et sociales. Mais elles sont aussi vulnérables car la culture de consommation ne leur est pas adaptée, et les pousse à s'engager dans un modèle de consommation hégémonique qui entre en conflit idéologique avec leur culture d'origine. Les deux termes soulignent en tout cas un même phénomène : le manque de pouvoir de certains consommateurs qui sont dominés dans leur relation au marché. Ce constat est particulièrement vrai dans le cas des consommateurs pauvres que nous présentons dans l'encadré 4.

Encadré 4. Portrait des consommateurs pauvres

Les consommateurs pauvres sont généralement « *des individus dont les ressources financières ou revenus les rendent incapables d'obtenir les biens et services dont ils ont besoin pour atteindre un standard de vie « adéquat » et « socialement acceptable »* » (Hamilton, 2007, p.184). En dehors des ouvrages d'Andreasen (1975) et de Caplovitz (1963), le consommateur pauvre est identifié dans les années 1970 dans le *Journal of Marketing* par Day et Aaker (1970) afin d'illustrer l'imperfection des marchés. Les recherches en marketing exposent les contradictions d'une société de consommation supposée inclusive, dans laquelle des formes de pauvreté persistent. Ce thème prend de l'importance dans les années 1990 dans le monde francophone (Derbaix, 1990; Trinquocoste, 1990) puisque la croissance de la pauvreté devient un problème social à grande échelle.

Au cœur des difficultés des consommateurs pauvres, on trouve l'idée qu'ils « paient plus » : « *le faible pouvoir d'achat de la plupart des familles à bas revenus, combiné à leur manque de sophistication dans le cas du shopping, conduit souvent à une ironie qui fait qu'ils paient davantage pour une qualité donnée de biens que les consommateurs aux revenus plus hauts. Cela ne signifie pas qu'ils dépensent plus, bien que cela puisse être le cas, mais qu'ils*

obtiennent une valeur moindre qui n'est pas proportionnelle à leurs dépenses » (Caplovitz, 1963, p.81). Ce constat persiste dans les appréhensions contemporaines (Dalsace et al., 2012 ; Talukdar, 2008). La notion de double peine fait référence « *aux prix plus importants par unité de consommation pour les populations pauvres* » (Dalsace et al., 2012, p.21), en raison des contraintes (transport, manque d'information) dont ils sont souvent victimes (Hirsch, 2013 ; Palt et Colisson, 2010). Dalsace et al., (2012) suggèrent même d'utiliser les concepts de « triple peine » et de « quadruple peine » : la première pour qualifier la consommation des produits bas de gamme dont ils sont victimes, et qui a des répercussions sur leur santé ou engendre des coûts supplémentaires en raison de la faible durée de vie des produits. La deuxième désigne l'exposition plus importante des personnes pauvres à la publicité et à la communication marketing, renforçant le sentiment d'exclusion du monde de la consommation. Hjort et Ekstrom (2006) caractérisent ainsi trois types de mécanismes du désavantage pour ces consommateurs : l'exclusion de la consommation (parce qu'ils ne peuvent pas prendre de crédits), les obstacles à la consommation (acheter des biens à bas coût est plus difficile sans Internet ou voiture), les prix (sans épargne, les pauvres ne peuvent même pas profiter des bas prix lorsqu'ils se présentent).

Les consommateurs pauvres sont au cœur du développement conceptuel du désavantage. L'ouvrage de Caplovitz (1963) leur est entièrement consacré, et celui d'Andreasen (1975) les intègre comme l'une des quatre populations étudiées. Mais les consommateurs pauvres sont aussi désignés comme vulnérables, en particulier dans les travaux plus récents de Hill (2002a) et d'Hamilton (2007). Selon nous, la notion de désavantage est plus « objective » que celle de vulnérabilité, puisqu'elle s'attache avant tout à des caractéristiques remarquables des individus, comme le manque de revenus chez les consommateurs pauvres. Cette caractéristique constitue le point de départ de notre terrain d'étude, puisque nous nous attachons à une définition objective des travailleurs pauvres¹⁶.

Cependant, le concept de vulnérabilité est plus « intégrant », et nous semble donc plus approprié à notre recherche. La vulnérabilité fait référence à des caractéristiques individuelles et structurelles comme le désavantage. Mais elle représente aussi les difficultés des consommateurs comme contextualisées et dynamiques (Baker et al., 2005 ; Brenkert, 1998),

¹⁶ Nous détaillons cette prise de position dans la section 2 du chapitre 4 de ce travail.

deux aspects fondamentaux au regard de notre question de recherche. La contextualisation est pertinente puisque nous étudions les mécanismes socioculturels et historiques qui influencent le sentiment d'appartenance à la société de consommation des personnes pauvres. La dimension dynamique de la vulnérabilité nous permet d'étudier cette appartenance comme un processus, à la fois historique, dépendant des conditions de vie des individus et de leur appropriation des représentations culturelles qui les entourent.

Même si à ce stade, nous marquons donc une préférence pour le concept de vulnérabilité au regard des consommateurs pauvres, à nos yeux, les deux concepts de désavantage et de vulnérabilité permettent surtout une avancée théorique importante, en dépassant le concept (limité) d'exclusion.

2. Le désavantage et la vulnérabilité, deux concepts pour dépasser l'exclusion

Dans ce travail de recherche, l'exploration des concepts de désavantage et de vulnérabilité a deux intérêts. Elle permet d'ancrer l'individu pauvre dans la littérature en marketing et de le caractériser en tant que consommateur, un statut dont il est souvent dépourvu dans la littérature économique et sociale (Lazarus, 2006). Elle donne également l'occasion d'offrir une perspective d'étude de ce consommateur plus nuancée que celle de l'exclusion (Hamilton, 2007).

L'exclusion est évoquée de manière générale pour qualifier les mécanismes de détachement de la société dont Burchardt et al., (1999, p.229) donnent la définition suivante : « *un individu est socialement exclu si (a) il ou elle est géographiquement résident dans une société mais (b) pour des raisons hors de son contrôle il ou elle ne peut pas participer aux activités normales des citoyens de cette société et (c) il ou elle voudrait y participer* ». Parmi d'autres dimensions comme l'épargne, la production, la politique et le social, la consommation est une composante de l'exclusion sociale (Burchardt et al., 1999).

En France, l'exclusion apparaît dans les années 1980 comme la « nouvelle question sociale » (Bosc, 2013 ; Karsenti, 1996). A l'origine, l'exclusion est associée aux personnes en dehors du régime de protection sociale ou considérées par ce même régime comme dépendantes. Ce terme évolue rapidement pour désigner les individus en dehors du marché de l'emploi

(Burchardt et al., 1999). Selon Castel (1991), il devient alors un « mot valise » pour appréhender plusieurs catégories de populations en difficultés : les chômeurs, les SDF, les jeunes de banlieue, les handicapés, etc. L'exclusion sociale est pensée comme une alternative - et non une extension - aux concepts de pauvreté et chômage (Levitas, 2005). Dans le contexte français, l'exclusion souligne un phénomène nouveau : la « déstabilisation des stables »¹⁷ qui trace de nouvelles frontières sociales (Castel, 1995; Paugam, 2005a).

Dans la société de consommation, le terme d'exclusion est utilisé pour caractériser les individus qui ne peuvent pas participer aux activités de consommation (Hamilton, 2012). Bauman (2006) les désigne aussi comme des « rebus ». Selon lui, la transition d'une société de production à une société de consommation transforme les caractéristiques de ces individus : ce ne sont plus tant des chômeurs ou des étrangers que des individus « imparfaits », qui ne peuvent pas s'intégrer à la consommation : *« le rebut est le secret sombre et honteux de toute production, qui préférerait le voir demeurer un secret (...). Ce sont les êtres qui ne rentrent pas dans la forme prévue et ne peuvent y être intégrés »* (2006, p.56 et 62). Dans ce processus, Bauman (2006) responsabilise les « structures » comme l'Etat (« criminalisant » certains individus) ou la culture de consommation (construisant des outils comme le crédit). Roy (1995) souligne aussi l'importance de la consommation dans « l'intégration » des individus, évoquant un modèle (être autonome, avoir un travail, une habitation, des objets de consommation) qui permet d'être intégré à la norme. La confrontation entre intégration et exclusion permet de mettre l'accent sur les difficultés de ces consommateurs et de marquer l'opposition à une culture de consommation idéalement inclusive (Ekström et Hjort, 2009 ; Hamilton, 2007). Les exclus sont dans l'incapacité d'être des agents « libres » puisque leur volonté de participer à la consommation n'est pas réalisée (Bauman, 2005).

Cependant, l'exclusion ne semble pas adaptée à notre objet de recherche, à la différence de la vulnérabilité ou même du désavantage. D'une part, cette notion ne permet pas toujours de conduire des investigations précises. Elle apparaît à une époque où la conjoncture sociale et économique conduit des populations diverses et nouvelles à être considérées comme exclues (Bauman, 2006 ; Donzelot, 1991). Comparant le jeune de banlieue (Dubet, 1987) et le chômeur de longue durée (Schwartz, 1990), Castel (1995) explique que ces personnes ont en

¹⁷ La déstabilisation des stables désigne la perte des protections associées au salariat dans les années 1960 et 1970.

réalité des trajectoires, des vécus et des rapports au monde très différents, ne les plaçant pas dans les mêmes situations « d'exclusion ».

La notion d'exclusion émerge pour délimiter des zones administratives d'aide sociale, plutôt que pour donner forme à un concept clairement délimité pour la recherche. Elle omet l'hétérogénéité des populations et les caractéristiques des difficultés présentes en amont (Castel, 1995). Pourtant, la pauvreté n'est pas un seul état mais une accumulation de difficultés (Roy, 1995). La pauvreté se focalise plutôt sur des problèmes de « distribution » de revenus alors que l'exclusion se fonde sur des problèmes de participation sociale et de perte de pouvoir. La négativité du terme conduit d'emblée à une forme de stigmatisation, car « *on se retrouve paradoxalement dans une situation où le nouveau lieu d'insertion, le lieu de la reconstruction identitaire, pour une majorité d'individus, devient l'exclusion* » (Roy, 1995, p.78).

Dans le champ de la consommation, l'exclusion tend à nier une possibilité d'intégration et donc l'identité de l'individu comme consommateur (Bauman, 2006). Pourtant, il semble impossible d'évacuer cette dimension de chaque individu (Kozinets, 2002) et de penser une exclusion totale du marché. Pour illustration, les personnes sans-abris semblent être très marginalisées voire exclues (par leur lieu de vie, par le fait qu'ils ne fréquentent pas les points de vente ou par la stigmatisation dont ils sont victimes). Pourtant, ils développent une forme de survie qui passe par des formes de consommation et d'échanges (comme le glanage ou la récupération, voir Hill et Stamey, 1990).

Les notions de désavantage, et particulièrement de vulnérabilité, semblent plus appropriées pour étudier à la fois les difficultés des individus, tout en les percevant à la lumière de la consommation. Par ailleurs, contrairement à la dimension « totalisante » de l'exclusion, le désavantage et la vulnérabilité sont nuancés, et permettent d'introduire une nouvelle discussion portant sur les stratégies de consommation développées par ces consommateurs pour pallier à leurs difficultés.

Conclusion

Dans cette première section, nous avons exploré deux concepts principaux dans l'étude des consommateurs fragilisés : le désavantage et la vulnérabilité. Entretien de nombreuses

similitudes, ces concepts caractérisent le *disempowerment* des consommateurs dans leur relation au marché, en raison de leurs caractéristiques individuelles et du poids des structures du marché.

Ces deux concepts livrent une première compréhension des consommateurs pauvres et ancrent ces derniers dans la société de consommation. Même si le désavantage et la vulnérabilité évoquent l'idée de domination, ces notions permettent de se détacher de l'exclusion qui reviendrait à dire que les pauvres ne sont pas des consommateurs.

Dans la section qui suit, nous présentons une discussion qui fait contrepoids à ce sentiment de domination. Nous présentons les stratégies développées par les consommateurs fragilisés pour pallier à leurs difficultés et s'adapter aux contraintes du marché, et les qualifions donc de *re-empowerment*.

Section 2. Les formes de *re-empowerment* des consommateurs fragilisés

Dans la littérature sur le désavantage et la vulnérabilité, les difficultés semblent dominer les consommateurs (Andreasen, 1975 ; Caplovitz, 1963). Dans certains cas, le poids des difficultés peut conduire à des formes de passivité ou d'inertie (Douglas, 2007). La réduction des perspectives futures peut aussi décroître les capacités cognitives (Mani et al., 2013). Caplovitz (1963) montre d'ailleurs que plus de la moitié des consommateurs interrogés dans son étude ne se plaignent pas lorsqu'ils ont des difficultés.

Si ces exemples soulignent le caractère dominé des consommateurs fragilisés, ces derniers peuvent être appréhendés différemment. Gilliatt (2001) invite les chercheurs à s'attarder sur les capacités de ces consommateurs à survivre dans un système en leur défaveur, appréhendant même leur passivité comme une forme de résistance.

Il existe plusieurs manières de compenser, voir de « combattre » le désavantage et la vulnérabilité. Dans cette section, nous explorons deux types de réactions face aux

difficultés¹⁸. D'une part, nous présentons les réactions individuelles qui correspondent aux stratégies de *coping*. Ces dernières relèvent de deux dimensions : cognitive et comportementale. Elles sont issues d'une forme de « résignation » (Douglas, 2007), qui amène à ne compter que sur soi pour résoudre ses problèmes.

D'autre part, nous présentons des réactions statutaires ancrées dans l'univers social. Celles-ci servent surtout à compenser les conséquences identitaires des difficultés (comme le stigmata), soit par des stratégies de distinction ou par la mise en place de réseaux d'entraide professionnelle ou personnelle (Douglas, 2007).

Sous-section 1. Le re-empowerment au niveau individuel

Pour faire face à leurs difficultés, les consommateurs mettent en place des stratégies souvent regroupées sous le nom de *coping*. Cette notion est inspirée des penseurs de la Renaissance et des Lumières pour qui les individus doivent dépasser leurs contraintes afin de mieux s'en libérer. Le *coping* est étudié empiriquement par l'École de Chicago, dont les travaux soulignent les techniques employées par les individus pour gérer leurs difficultés dans un environnement capitaliste et urbain (Gilliatt, 2001). Il s'agit alors d'une condition d'émancipation mettant à mal l'impression d'irrationalité chez les consommateurs fragilisés (Andreasen, 1993).

Dans cette sous-section, nous présentons différents types de stratégies de *coping* et nous interrogeons sur les conditions « d'émancipation » qu'elles induisent¹⁹.

1. Des stratégies de nature cognitive et comportementale

Les stratégies de *coping* sont souvent décrites comme le résultat d'un processus linéaire de désavantage, décrit dans l'encadré 5. La définition du *coping* originelle, et telle qu'elle est

¹⁸ Ce découpage peut sembler arbitraire puisque les réactions individuelles sont ancrées dans un environnement social. Nous avons toutefois opté pour cette séparation dans une perspective didactique, et afin de correspondre à la présentation des stratégies de ces consommateurs dans les travaux sur la consommation.

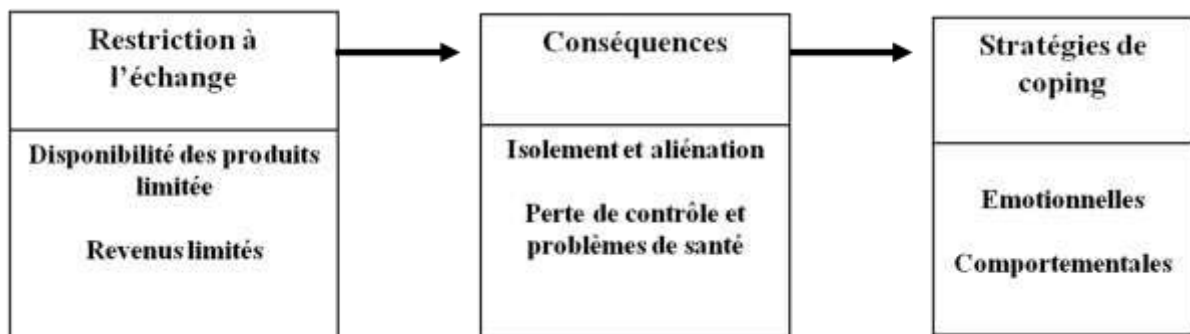
¹⁹ Il faut noter que l'ensemble des réactions présentées ne sont pas semblables à celles décrites dans la littérature sur le consommateur libéré (Denegri-Knott et al., 2006 ; Firat et Venkatesh, 1995). Les difficultés pesant sur le consommateur désavantagé maintiennent en effet ce dernier dans une position dominée à l'égard des structures sociétales et du marché. C'est la raison pour laquelle nous évoquons le terme de « re-empowerment » face à une première phase de *disempowerment*, au lieu par exemple d'opposer *empowerment* et *disempowerment*.

utilisée dans les recherches sur la consommation (Hamilton et Catterall, 2008 ; Hibbert et Piacentini, 2003 ; Hill, 1991), est héritée de la psychologie. Elle désigne :

« *Les efforts cognitifs et comportementaux en changement constant pour parvenir à gérer des demandes externes et/ou internes qui apparaissent comme contraignantes ou excédant les ressources de l'individu* » (Lazarus et Folkman, 1984, p.141).

Dans cette perspective, les stratégies font surtout appel à des processus d'adaptation pour répondre à des situations de stress particulières. Une stratégie de *coping* de ce type consiste par exemple à gérer ses difficultés en se disant qu'il existe des situations pires que la sienne, ou que les perspectives futures seront meilleures que celles présente (Hill, 1991 ; Kriechbaum-Vittellozi et Kreuzbauer, 2006). Cela permet aux individus de réguler leur stress en altérant leur relation avec l'environnement ou le contexte qui en est la source (Hamilton et Catterall, 2008).

Encadré 5. Du désavantage au *coping* selon Hill et Stephens (1997)



Source: Traduit de Hill et Stephens (1997, p.37)

Hill (1991 ; 2001 ; 2002a ; voir aussi Hill et Gaines, 2007 ; Hill et Stephens, 1997) est l'un des auteurs les plus prolifiques sur le désavantage et la vulnérabilité, dont les recherches portent surtout sur les consommateurs pauvres. Ses travaux s'articulent souvent autour du schéma ci-dessus. Dans ce modèle, les restrictions des échanges correspondent à la relation déséquilibrée entre consommateurs et marketeurs évoquée précédemment. Ces restrictions ont des conséquences sur les consommateurs, en termes de nutrition, de santé psychologique ou de sentiment d'isolement. Cela implique une baisse d'estime et de confiance en soi ainsi que des relations sociales potentiellement stressantes. Le *coping* est donc la dernière étape de ce processus, et a deux fonctions majeures : réguler des situations émotionnelles stressantes, et altérer la relation troublée entre la personne et l'environnement.

Gilliatt (2001) élargit la dimension du *coping* en l'associant aux « *stratégies qui concernent un nombre de manœuvres différentes qui au mieux parviennent à gérer les difficultés et au pire à juste reculer la crise* » (p.99). Il intègre une perspective comportementale à la seule dimension psychologique. Les stratégies sont liées à des problèmes quotidiens (comme le fait de faire attention à ses factures, de trouver un point de vente adapté) et impliquent une évaluation de la capacité à se confronter à la situation en fonction des ressources disponibles (Hibbert et Piacentini, 2003). Une stratégie comportementale consiste par exemple à utiliser des outils facilitant le shopping (Adkins et Ozanne, 2005).

Les stratégies comportementales et cognitives peuvent être directement liées, comme dans le cas des mères célibataires (Hamilton et Catterall, 2008). Celles-ci cherchent à compenser leur manque de ressources économiques et sociales et à maintenir une identité positive, celle de « bonne mère », pour minimiser les conséquences des difficultés sur leurs enfants. Elles privilégient certains produits pour leurs enfants ou évitent qu'ils se rendent dans les centres commerciaux trop tentants. La dimension identitaire est alors fondamentale, puisque la perte de pouvoir ressentie par ces consommateurs influence leur estime de soi (Henry, 2005) et donc la mise en place de stratégies de *coping*.

Tableau 4. Résumé des principales stratégies de coping évoquées dans la littérature

Contexte	Stratégies ²⁰
<i>Personnes illettrés</i> (Adkins et Ozanne, 2005)	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions d'achat basées sur les aspects visuels des packagings • Achat de marques ou de produits très familiers • Dépendance à la famille • Evitement de certains actes « sociaux », comme les plaintes
<i>Personnes pauvres</i> (Alwitt et Donley, 1996)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Reactance</i> : les contraintes conduisent à des rejets de la part des consommateurs minoritaires de certaines valeurs dominantes, par exemple de la consommation ou liées à l'éducation
<i>Personnes pauvres</i> (Andreasen, 1977)	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie « minimax » : minimisation des problèmes • Stratégie « maximax » : actions pour développer de nouvelles opportunités dans le cas de circonstances favorables
<i>Personnes ayant une déficience visuelle</i> (Baker, Stephens et Hill, 2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Choix volontaire de formes de dépendance légitimes (forme de réflexivité sur la situation) • Maintien d'une forme d'indépendance dans les décisions de marché (par exemple en réunissant le plus d'informations possibles)
<i>Personnes pauvres</i> (Gilliatt, 2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Management du stress (organisation de soi au travail, consolation, libération) • Augmentation des ressources (emprunt aux autres, maximisation des ressources du foyer, approvisionnement personnel, etc.) • Minimisation des dépenses (réparation des biens, économies sur les vêtements, l'énergie etc., peu de dépenses de santé, minimisation des besoins du foyer comme dans le transport)
<i>Mères célibataires</i> (Hamilton et	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des prix • Choix du secteur alternatif (marché de seconde main et alternatives financières)

²⁰ Les stratégies cognitives apparaissent en non-gras et les stratégies comportementales en gras.

Catterall, 2005, 2008)	<ul style="list-style-type: none"> • Achat du discount • Recherche de réductions et de promotions • Utilisation créative de produits et de marques
<i>Personnes sans-abris</i> (Hill, 1991; Hill et Stamey, 1990)	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources « cachées » pour maintenir une estime de soi • Fantômes/rêves autour de projections d'une vie meilleure (notamment par le symbole de la maison) • Incorporation de dimensions symboliques sur les objets • Restauration personnelle des objets • Scavenging pour acquérir des objets • Partage et échange de biens • Travail au noir
<i>Jeunes réfugiés</i> (Kriechbaum-Vitellozzi et Kreuzbauer, 2006)	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de biens qui sont accessibles et ignorance volontaire des autres/Oublier leurs désirs • Planification exacte des dépenses • Choix de points de vente peu onéreux
<i>Jeunes délinquants</i> (Ozanne et al., 1998)	<ul style="list-style-type: none"> • Recours au crime (comme le vol de voitures) pour affirmer l'appartenance au groupe
<i>Femmes immigrées</i> (Üstüner et Holt, 2007)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de fantasmes et de rêves sur l'intégration future à la culture de consommation hégémonique • Mise en place de rituels (aller voir les vitrines, connaître les marques, être expertes sur les produits) pour s'intégrer à cette culture de consommation
<i>Personnes illettrées</i> (Viwanathan, Rosa et Harris, 2005)	<ul style="list-style-type: none"> • Evitement de points de vente/marques inhabituels, d'achats trop onéreux • Confrontation à la consommation en affichant les déficiences, demandant de l'aide, établissant des relations spécifiques avec certaines enseignes

Pour Hamilton et Catterall (2008, p.552), quatre types de réactions dominent les stratégies de *coping* : « garder la tête hors de l'eau, sombrer, lutter à la surface ou se noyer ». Leur mise en place dépend donc de ces états psychologiques ainsi que de la situation de désavantage et de vulnérabilité des individus. Ceux qui disposent de moins de soutiens familiaux, qui connaissent des épisodes émotionnels et physiques éprouvants (comme une dépression ou une maladie), qui ont des déficiences intellectuelles ou encore de fortes difficultés économiques, sont plus « fragiles » dans leurs réactions.

La dimension temporelle influence aussi ces stratégies. En fonction de la nature de leurs difficultés (par exemple un manque de ressources constant ou une instabilité ponctuelle des ressources), les individus mettent en place des solutions à plus ou moins long terme (Hill, 2002b). Certaines stratégies, comme le recours à des prêts d'argent, sont difficiles à maintenir sur le long terme, alors que d'autres perdurent et deviennent de vraies « habitudes » de consommation²¹.

Le contexte dans lequel prend place le *coping* a une importance. Lorsque l'Etat-Providence est important et assure des garanties minimales aux personnes en difficulté, les stratégies sont réduites. *A contrario*, une idéologie libérale forte ou des contextes de crises économiques obligent les individus à trouver eux-mêmes les moyens de gérer les difficultés (Gilliatt, 2001).

La nature ambiguë du *coping* mérite enfin d'être soulignée. Par exemple, l'utilisation du crédit à la consommation peut constituer un outil de gestion financière (Kempson, Bryson et Rowlingson, 1994) afin de compenser un manque de ressources économiques. Cet outil pourtant présenté comme désavantageant (Caplovitz, 1963) est perçu comme un sursis économique par les consommateurs. D'autres exemples, comme la consommation de drogues dans le cas de jeunes immigrés (Kriechbaum-Vittelozzi et Kreuzbauer, 2006) pour « oublier » les difficultés quotidiennes, risquent à terme d'aggraver la situation des individus. Nous discutons de ces paradoxes dans le paragraphe suivant.

²¹ Dans le cas de stratégies qui perdurent, on peut s'interroger sur la pertinence de la notion de *coping*, qui semble plutôt être une réaction de survie à des situations ponctuelles.

2. Le coping comme émancipation ou contrainte ?

À l'origine, les auteurs se montrent « optimistes » à propos du *coping* (Hamilton, 2009b ; Hill et Stamey, 1990). Gilliat (2001) le conçoit à la fois comme un instinct biologique de gestion du stress et comme un comportement économique de maximisation des chances qui s'éloigne de la rationalité seule : « *les réponses individuelles de coping sont trop variées et complexes pour appartenir à la seule notion de choix rationnel et de maximisation. Elles peuvent seulement l'être dans un sens trivial, signifiant que tous les comportements impliquent un élément décisionnaire discrétionnaire, mais cependant peu réfléchi, habituel et sans calcul précis des conséquences* » (p.116). Pour cet auteur, les individus désavantagés et vulnérables ont la capacité de mettre en place une forme de réflexivité sur leur environnement.

A l'inverse d'une perspective victimisant les personnes fragilisés, Lee, Ozanne et Hill (1999) soulignent les atouts et les ressources de ces consommateurs, qui leurs permettent de transcender les difficultés. Le processus d'émancipation se vérifie lorsque les individus parviennent à se libérer psychologiquement de leurs frustrations et colères potentielles. Par exemple, l'ironie ou la rationalisation peuvent constituer des formes de libération, démontrant que l'acceptation s'est substituée à la rébellion (Gilliat, 2001). Des contraintes cognitives et morales deviennent alors des outils de réaction pour surmonter les obstacles structurels.

D'autres interprétations du *coping* en soulignent les aspects négatifs. Hjort et Ekstrom (2006) différencient le *coping*, qui est un comportement passif, de comportements tournés vers des objectifs impliquant des dimensions de management et de planification. Caplovitz (1963) perçoit les stratégies de *coping* comme issues d'une irrationalité inhérente aux pauvres. Le *coping* subit aussi le feu des critiques, car il encouragerait la survie du capitalisme comme idéologie dominante (Gilliat, 2001). Par exemple, les immigrants mettant en place des stratégies pour s'adapter aux normes de consommation des pays d'accueil, accordent de l'importance aux biens et services de consommation qui leur permettent de s'intégrer comme les vêtements, les cosmétiques ou les activités sportives (Kriechbaum-Vitellozzo et Kreuzbauer, 2006; Üstüner et Holt, 2007). Ils soutiennent inconsciemment le même système économique qui les désavantage. Nous sommes alors loin d'une véritable émancipation. Dans le cas spécifique des consommateurs pauvres, Cingolani (2006) rappelle que la subordination suscitée par la pauvreté conduit à trop de contradictions pour promouvoir une véritable émancipation. Si l'expérience de la pauvreté donne une capacité à mettre en place des

stratégies, celles-ci sont cependant dominées par une logique managériale toute puissante qui met en place une forme de sujétion.

En se saisissant de la théorie critique, Catterall et al., (2008) nuancent la perspective d'un véritable « empowerment » des consommateurs désavantagés. Ces auteurs partent de la recherche d'Hamilton et Catterall (2008) sur l'identité positive maintenue par des mères célibataires en difficultés, et la perçoivent comme une identité par défaut, construite face au manque d'opportunités de construction identitaire. Ces consommatrices, en adoptant des formes de subjectivité qui les détachent des pressions du marché, ont le sentiment de s'engager « *dans un comportement qui leur semble normal* » (Catterall et al., 2008, p.10), voir même de résister à leurs difficultés et aux normes du marché. Mais en réalité, les auteurs rappellent que c'est ce même contexte culturel - ici la société britannique - qui exige ce type de comportement de leur part (avoir une consommation raisonnée, un budget restreint). En évoluant d'un modèle d'aide sociale où les individus peuvent être passifs, vers un modèle qui encourage leur réactivité et leur responsabilité, la société influence le comportement de ces consommatrices. Les femmes placent leur estime de soi dans le fait d'être de bonnes mères et de s'occuper coûte que coûte de leurs enfants : « *elles prennent des décisions en référence aux perceptions morales et sociales négociées (et non individuelles) à propos de ce qui est bien et correct pour leur comportement, non pas seulement pour elles-mêmes mais pour les autres* » (Catterall et al., 2008, p.15). L'idéologie du « libre choix » est donc restreinte pour ces consommateurs.

Le *coping* est un processus individuel d'adaptation aux structures environnantes. S'il reste soumis et dominé par le système qui l'engendre, une définition étendue peut l'appréhender dans une relation dynamique, alimentée à la fois par les stratégies des individus et le système environnant. On peut par exemple considérer que les individus désavantagés n'ont guère d'autre choix que de développer ces stratégies, mais qu'ils ont un choix dans le type de stratégies mises en place (Gilliatt, 2001). Par exemple, ils peuvent opter pour une gestion budgétaire plutôt que de se mettre à voler ou travailler au noir. Un système de valeurs gouverne alors les stratégies de *coping*. Dans son étude sur la pauvreté dans le milieu rural, Sherman (2009) évoque une hiérarchie de stratégies plus ou moins morales. Certaines stratégies peuvent en effet être considérées comme aberrantes et irrationnelles par les observateurs, ayant pour conséquence une déstabilisation de l'ordre social puisqu'elles

prennent place en dehors d'un cadre moral et d'un système de régulation officiel (Gilliatt, 2001).

Conclusion

Dans cette première sous-section, nous avons souligné l'existence de stratégies de gestion des difficultés de nature cognitive et comportementale. Les opinions à propos de ces stratégies de *coping* diffèrent. Pour certains, elles apparaissent comme des outils d'émancipation alors que d'autres ont le sentiment qu'elles renforcent la domination qui pèse sur les consommateurs.

Dans la sous-section suivante, nous nous intéressons à des stratégies de gestion qui mettent en valeur l'univers social dans lequel se trouvent les consommateurs fragilisés.

Sous-section 2. Le re-empowerment au niveau social

Les stratégies de *coping* s'inscrivent dans une perspective individuelle et psychologique. Mais des formes de *re-empowerment* se développent aussi dans le monde social, dans le sens où les consommateurs fragilisés ont recours à d'autres individus pour gérer leurs difficultés.

Dans cette sous-section, nous décrivons le paradoxe suscité par la gestion du désavantage et de la vulnérabilité au niveau social (Douglas, 2007). D'une part, les formes d'entraides collectives aident à gérer les difficultés. D'autre part, elles peuvent se transformer en une forme de cynisme conduisant vers une forme de compétition sociale.

1. Les « autres » comme sources de soutien

Certaines recherches soulignent l'esprit de solidarité qui se met en place entre des consommateurs partageant des difficultés identiques (Hamilton, 2009 ; Hill et Stamey, 1990). Le soutien social est alors source de réconfort à la fois matériel et moral, et émane souvent de l'entourage proche, comme la famille. Dans le cas des personnes pauvres, il peut consister en un soutien moral lors de périodes symboliques comme Noël, des prêts d'argent ou un maintien

du sentiment d'appartenance à un groupe (Hamilton, 2009). Hill (2001) décrit aussi comment des individus d'origine aborigène développent un sentiment d'appartenance à leur communauté, ce qui leur permet d'en tirer une fierté et une forme de maîtrise de leur situation.

Pour les personnes dont les liens familiaux sont tenus, le collectif permet une forme de protection, un partage et échange des biens et donc une amélioration de la qualité de vie au quotidien, comme dans le cas des sans-abris (Hill et Stamey, 1990). Pour des consommateurs en souffrance à cause de leur poids, des organismes cherchent par le biais du marché à intégrer ces individus dans une démarche collective et participative (Moisio et Beruchashvili, 2010). En un sens, l'esprit collectif se rapproche de formes de *coping* (Hill, 2001 ; Hill et Stephens, 1997) puisqu'il corrige des conditions de désavantage et de vulnérabilité (London, Anupindi and Sheth 2010). Il permet aussi de porter des projets identitaires de compensation. Üstüner et Holt (2007) montrent comment des femmes immigrées en Turquie mettent en place des « projets » collectifs (comme la couture ou de simples réunions) pour lutter contre un modèle de consommation dominant auquel elles n'ont pas accès. Pour Douglas et Isherwood (1979), les individus vivant dans des conditions difficiles similaires ont tendance à se rapprocher. On retrouve alors des similitudes avec le développement d'une conscience commune d'appartenance et de solidarité, comme dans le cas de la classe ouvrière (Schwartz, 1990).

De manière plus indirecte, le modèle de société peut constituer une forme de soutien en étant un environnement propice au désir de mobilité sociale. Par le biais de réseaux sociaux et du développement de compétences, des personnes fragilisées peuvent construire une intégration au monde « normal » qu'elles envient. Par exemple, les coiffeurs au bas de l'échelle sociale en Turquie dissimulent leurs origines défavorisées par l'exercice d'un contrôle sur leur clientèle aisée, ce qui leur permet à terme une mobilité sociale ascendante (Üstüner et Thompson, 2012). Les travaux de Paugam (1991) montrent que dans le cas d'une marginalité qu'il nomme « conjurée », les individus vivent mal leur statut dévalorisé et se réfèrent à des systèmes d'aide institutionnalisés pour trouver un équilibre social. Par contre, dans le cas d'une marginalité « organisée », les individus peuvent aussi réorganiser un cadre de vie tolérable dans leur sphère intime en s'appuyant notamment sur des réseaux sociaux et des systèmes d'entraide informels. Dans la même perspective, Chin (2001) montre que les décisions de consommation des jeunes d'origine afro-américaine sont souvent critiquées par les membres de la société pour leur caractère ostentatoire. Pourtant, acheter des vêtements de

marque est un outil d'intégration nécessaire lorsque les autres formes d'appartenance sociale sont dégradées. Nous retrouvons cette dimension versatile du « monde social » dans le paragraphe suivant.

2. Les « autres » comme sources de distinction

Les mêmes conditions sociales qui construisent un sens de la solidarité et du soutien peuvent engendrer des tensions et des comportements compétitifs parmi les groupes sociaux (Portes, 2000). Les difficultés conduisent alors à des hiérarchies de tensions entre les individus (Hill, Hirschman et Bauman, 1997), faisant du « monde social » une base stratégique flexible.

A un niveau peu compétitif, le soutien conduit à une forme de « surveillance » et de « contrôle » de la part des autres. Dans leur ethnographie d'une cité française, Laé et Murard (1985) décrivent comment les prêts d'argent conduisent à une obligation de remboursement scrutée par les voisins, puisqu'elle prouve que l'on est une personne d'honneur. La distanciation vis-à-vis du collectif peut aussi être « abstraite » et permettre de conserver une estime de soi. Par exemple, les personnes sans-abris privilégient la récupération des biens - qui leur donne le sentiment d'avoir des ressources - et le recours à l'aide - qui les installe dans une situation de dépendance - (Hill et Stamey, 1990).

Les besoins de reconnaissance et d'accomplissement sociaux sont des outils pour contrer les difficultés (Cingolani, 2006). Les consommateurs investissent alors dans certains pôles de consommation pour compenser leur manque d'opportunités. Les personnes dont le statut social est dévalué, compensent la honte et la culpabilité, le sentiment de vide ou la peine qu'ils ressentent par la consommation (Ulver-Sneistrup et Ostberg, 2011). Pour Saatcioglu et Ozanne (2013), l'investissement se fait dans les maisons, permettant de structurer une légitimité aux yeux des autres. Prendre soin de sa maison et lui donner un aspect « respectable » permet d'être reconnu comme quelqu'un de « correct ». Lorsque certaines ambitions sociales sont brisées par les difficultés, il semble important pour les individus de trouver d'autres formes de reconnaissance. Compte tenu du manque de ressources de ces individus, la consommation est parfois le seul outil de compensation et d'investissement pour se construire un « soi » amélioré (Lazarus, 2006).

Prenant appui sur la « disparition » du monde ouvrier, Paugam (1991) constate un éclatement de la solidarité et du lien collectif dans la société française, laissant place à des formes de distinctions sociales : « *On a pu constater en effet l'existence d'infra-hiérarchies au sein de ce groupe de ménages [des bénéficiaires d'aides sociales vivant dans le même quartier] dont le statut est dévalorisé. Les moindres signes de prestige liés au passé individuel ou familial, aux expériences vécues, aux avantages matériels sont autant de composantes de la vie sociale qui permettent aux individus et aux ménages de se distinguer les uns des autres afin de réduire ou de compenser l'infériorité et le discrédit qui les accablent. Les assistés par exemple ne se comparent pas à ceux qui ont un emploi mais à ceux qui sont juste au-dessus d'eux* » (Paugam, 2011 [1991], p.206-207).

Les stratégies de distinction servent donc à légitimer une identité négative (Paugam, 1991), un style de vie dominé (Bourdieu, 1979) ou une culture infériorisée (Lewis, 1966). Paugam (1991) évoque trois types de distinctions sociales qui prennent place dans des quartiers où les statuts économiques et sociaux sont à peu près similaires: l'évitement (ne pas être en contact avec ceux que l'on juge inférieurs), la reconstitution de différences (pour montrer sa supériorité) ou le détournement du discrédit (pour jeter le discrédit et la faiblesse sur quelqu'un d'autre). La consommation peut ainsi servir d'appui pour des distinctions sociales entre consommateurs désavantagés et vulnérables. Dans son ethnographie d'une communauté rurale américaine, Sherman (2009) montre que les identités sociales endossées par les individus sont très variées et construites en opposition avec les autres. Pour cela, les individus jugent les comportements par leur degré de moralité, le vol étant considéré comme le plus immoral et le travail le plus moral.

Conclusion

En fonction du type de difficultés et des caractéristiques des individus, le monde social peut servir de soutien ou être le lieu de distinctions exacerbées. Dans les deux cas, la construction statutaire est un outil de légitimation qui permet de gérer les difficultés.

Conclusion du premier chapitre

A la lumière de ce premier chapitre, nous constatons que les consommateurs désavantagés et vulnérables sont dans une position défavorable dans la société de consommation. Que leurs difficultés soient individuelles ou structurelles, ou alors, plus probablement une combinaison des deux, elles impliquent une relation de pouvoir asymétrique avec le marché. Les stratégies que les consommateurs mettent en place semblent remédier à cette situation. Cependant, le poids des « structures » nuance la perspective d'un véritable *empowerment*.

Les notions de *disempowerment* et de *re-empowerment* illustrent la vision assez dichotomique de la littérature sur les consommateurs fragilisés. D'une part les travaux présentent les conditions de domination des consommateurs par le marché. D'autre part, ils exposent leur capacité de résistance à cette domination, qui s'affilie pour certains auteurs à une forme de résistance contre-hégémonique (Gilliatt, 2001). Notons cependant qu'il n'existe pas forcément de séparation stricte entre des travaux sur la domination d'un côté, et des travaux sur l'émancipation de l'autre. Beaucoup de recherches récentes (Hamilton, 2009 ; Hill, 2001) soulignent que les consommateurs sont à la fois désavantagés ou vulnérables, et qu'ils mettent en place des stratégies de *coping*.

Dans ces travaux, la relation de pouvoir entre les consommateurs et le marché reste placée sous le sceau d'une domination pesant sur les consommateurs. Dans ce travail de thèse, nous privilégions un autre type de relations entre les consommateurs et le marché, qui s'inscrit dans une vision de relations de pouvoir discursives (Denegri-Knott, Zwick et Schroeder, 2006). Inspirée des travaux de Foucault (1977-1978 ; 1982-1983), cette perspective « *rejette l'opposition entre un marché puissant et des consommateurs résistants (...) pour considérer le pouvoir comme une force (co)créative qui structure le champ potentiel d'interactions et d'échanges entre des agents libres* » (Denegri-Knott, Zwick et Schroeder, 2006, p.961). Les consommateurs pauvres auxquels nous nous intéressons ne peuvent pas être réellement qualifiés de « libres » compte tenu du désavantage et de la vulnérabilité qui pèsent sur eux. Mais, la perspective foucauldienne permet de formuler une vision du « pouvoir » différente, et de s'interroger sur une autre forme de gestion des difficultés qui n'est pas évoquée dans la littérature sur la consommation. Cette gestion s'inscrit dans une démarche plus culturelle, en questionnant l'utilisation des répertoires culturels par les consommateurs pauvres. Cette

perspective est héritée des travaux en sciences sociales et humaines, que nous explorons dans le chapitre suivant.

Chapitre 2. Mise en perspective d'un consommateur fragilisé : l'individu pauvre

Dans ce chapitre, nous présentons plusieurs approches théoriques au sujet des personnes pauvres. Cela permet de confronter les travaux riches en sciences économiques et sociales à la littérature, assez jeune, en *consumer research*. Cette littérature économique et sociale est complexe car « *la pauvreté est une notion équivoque, mais pas du tout un groupe réel homogène aux frontières bien délimitées* » (Bresson, 2010, p.10).

Dans ce chapitre, nous présentons trois conceptualisations majeures sur les personnes pauvres : leur manque de ressources économiques, leur place dans la société et leurs valeurs. Ces trois caractéristiques se complètent, mais chacune prend naissance dans un corps de littérature spécifique²², respectivement à tendance plutôt économique, sociologique ou culturelle. Notre volonté n'est pas de « départementaliser » ces littératures, mais plutôt de suivre le cheminement des travaux sur les personnes pauvres. Car nous verrons que ces disciplines se confrontent sur le plan épistémologique, et se succèdent historiquement pour apporter de nouvelles compréhensions sur cette catégorie de personnes.

Afin de mieux appréhender ce chapitre, nous souhaitons apporter quelques éclairages préalables pour mettre en valeur des orientations importantes et transversales dans la littérature sur les personnes pauvres.

Le terme de « pauvres » connaît une certaine stabilité dans l'histoire du monde judéo-chrétien (Pierrard, 2005) dans lequel la présence de personnes aux faibles ressources économiques est continue (Geremek, 1987; Gueslin, 1998, 2013b ; Mollat, 1978). L'historien Mollat (1978) livre une définition assez large à leur sujet:

*« Le pauvre est celui qui, de façon permanente ou temporaire, se trouve en **situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation**, caractérisée par la **privation des moyens, variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale** : argent, relations, influence, pouvoir, science, qualification technique, honorabilité de*

²² Nous nous basons essentiellement sur une littérature évoquant les particularités des personnes pauvres vivant dans les sociétés occidentales, et particulièrement dans la société française.

la naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelles. Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se relever sans l'aide d'autrui » (Mollat, 1978, p.14)²³.

Une première dimension de cette définition se base sur la « privation des moyens » que nous abordons par le biais de réflexions issues de trois perspectives : économique, sociale et culturelle. Dans le chapitre précédent, nous avons constaté que les consommateurs pauvres sont souvent définis par leur manque de ressources économiques. Cette caractéristique domine et permet de déterminer des formes de pauvreté. Cependant, de nombreux travaux dépassent aujourd'hui cette perspective purement économique, et adoptent une vision sociologique (dans laquelle c'est le statut social qui marque l'identité de pauvre) ou culturelle (dans laquelle c'est le partage de valeurs qui regroupe les pauvres en un même groupe) pour caractériser les pauvres.

Une deuxième dimension de cette définition aborde la notion de domination, apparue en filigrane dans le chapitre précédent. Elle s'inscrit dans un système de représentations des pauvres plus ou moins pérenne au cours des siècles, et qui oscille entre compassion et peur. Autrefois, il s'agissait de la peur d'une « *vile multitude* » (Thiers, 1850) repoussante physiquement (maladies, dégradation physique) et crainte pour ses tentatives de révolte (Pierrard, 2005). La peur actuelle à l'égard des pauvres est davantage issue d'un « effet miroir » (Paugam, 2005a), puisqu'ils représentent un risque commun à tous les individus, renforçant paradoxalement leur rejet.

L'influence de la religion, puis la prise en compte de revendications sociales, conduisent quant à elles à des formes de solidarité. Celles-ci sont alimentées par la pitié et la compassion que peuvent ressentir les individus face à la misère et l'injustice. La compassion s'inscrit dans l'histoire de l'assistance et de la prévoyance à l'égard des pauvres, gouvernant le principe de charité jusqu'à la Révolution Française (Pierrard, 2005). En résumé, la compréhension des pauvres relève d'enjeux de catégorisations scientifique, politique et éthique importants (Bresson, 2010 ; Lazarus, 2012), qu'il faut souligner au préalable car ils influencent les trois perspectives de recherche que nous abordons dans ce chapitre.

Enfin, il faut noter que la littérature sur les individus pauvres a une particularité. Elle n'est pas seulement descriptive mais prescriptive, dans le sens où la présentation des caractéristiques

²³ Les passages en gras sont surlignés par l'auteur de la thèse.

des personnes pauvres a pour ambition de servir à solutionner la pauvreté. Nous verrons ainsi qu'un questionnement fondamental de cette littérature consiste à savoir s'il faut ou non intégrer les pauvres à la société de consommation : les pauvres développent-ils une culture et des normes de consommation qui leur sont propres ? Ou cherchent-ils à s'intégrer dans une société de consommation plus large, en l'occurrence celle des classes moyennes ?

Tableau 5. Structure du chapitre 2: « Mise en perspective d'un consommateur fragilisé: l'individu pauvre »

<p>Section 1. Le manque de ressources des personnes pauvres : les perspectives économiques</p> <p>Sous-section 1. Compter et catégoriser les pauvres : illustration à travers les enquêtes socio-économiques du XIXe siècle</p> <p>Sous-section 2. Les formes de pauvreté</p> <p>Sous-section 3. Les consommateurs pauvres, dominés par les déterminants économiques</p>
<p>Section 2. Les pauvres dans la société : les perspectives sociologiques</p> <p>Sous-section 1. Les pauvres dominés par une structure de classes</p> <p>Sous-section 2. Les pauvres dominés dans la société</p>
<p>Section 3. Les « valeurs » des pauvres : les perspectives culturelles</p> <p>Sous-section 1. La culture des pauvres</p> <p>Sous-section 2. La culture de la pauvreté</p>

Section 1. Le manque de ressources des personnes pauvres : les perspectives économiques

Dans cette section, nous montrons que les perspectives économiques répondent à un double objectif : (1) Déterminer le nombre de personnes pauvres et leurs caractéristiques (en termes de genre, d'origine ethnique, de composition du ménage, de situation géographique, d'appartenance au marché de l'emploi, etc.) dans une société donnée. Cela, afin de connaître l'ampleur de la pauvreté et de mettre en place des solutions appropriées. (2) Distinguer les pauvres du reste des individus et établir des catégories sociales. Nous illustrons ces objectifs à travers l'exemple des enquêtes socio-économiques du XIXe siècle en Europe.

Nous présentons ensuite le renouvellement de ces approches par le biais de la classification de Paugam (2005b) des formes de pauvreté, et la perspective de l'économiste Sen (1992) sur les « capacités ». Les données chiffrées et les typologies restent souvent à la base de toute étude sur les personnes pauvres. D'autant plus que le manque de ressources économiques est corrélé au manque de ressources sociales et culturelles.

Enfin, nous montrons que l'approche économique, même si elle est repensée, reste au cœur des travaux sur les personnes pauvres. Elle constitue d'ailleurs un point de départ pour notre propre travail de recherche, à l'image de la plupart des travaux sur les personnes pauvres dans notre discipline.

Sous-section 1. Compter et catégoriser les pauvres: illustration à travers les enquêtes socio-économiques du XIXe siècle

Au XIX^e siècle, apparaissent en Europe des enquêtes approfondies et à grande échelle sur les conditions de vie des personnes aux faibles revenus. Aux objectifs variés, elles sont ancrées dans une perspective économique. En Angleterre, ces enquêtes ont pour objectif de quantifier les pauvres afin d'établir des frontières sociales et des lignes de démarcation entre eux et le reste de la société (Rodriguez, 2007). Les enquêtes sur les modes de vie sont en effet influencées par des « préoccupations morales et hygiénistes » (Bosc, 2013, p.18 ; voir aussi Rodriguez, 2007). Elles sont conduites par des hommes d'affaires, à l'image de Booth (1889-

1891), qui valorise l'idéal d'un homme autonome et initie une vaste étude sur la pauvreté à Londres.

Des préoccupations sociales s'y adjoignent progressivement, afin de chercher des solutions à l'amélioration des conditions de vie des classes ouvrières. Ces dernières sont en effet considérées comme les catégories de personnes aux plus bas revenus. La philanthropie est sous-jacente aux enquêtes et s'intègre dans une perspective de « secours » des pauvres. La pauvreté implique alors une responsabilisation collective pour pallier le manque de protections familiales et professionnelles. (Rigaudiat, 2005). Pour Rodriguez (2007, p.83), ces « *grandes enquêtes sociales* [poursuivent] *un double but : analyser la pauvreté, mais aussi étudier les pauvres ; saisir l'objet sans écarter pour autant les sujets* » ou encore « *quantifier et expliquer [une réalité sociale] sans sa genèse comme dans ses manifestations. Mesurer donc, mais aussi comprendre ce qui conduit les individus à la lisière de l'indigence* » (p.55).

Certaines enquêtes sociales cherchent aussi à établir des liens entre les conditions de vie et la possibilité de revendications sociales. Par exemple, l'enquête sociale de Marx (1880) sur la consommation (voir encadré 6) s'intègre dans une recherche plus large sur les conditions de travail.

Encadré 6. Exemple d'une enquête sociale

Cet encadré présente un extrait des questions élaborées par Marx en 1880 et à destination des classes ouvrières, notamment en France. Les questions sélectionnées se rapportent aux dépenses de consommation, mais une grande partie de cette enquête porte sur les conditions de travail :

- « *Quels sont les prix des objets nécessaires, tels que : (a) Loyer de votre habitation ; conditions de location ; le nombre de pièces qui la composent, des personnes qui y demeurent ; réparations, assurances ; achat et entretien du mobilier, chauffage, éclairage, eau, etc. (b) Nourriture : pain, viande, légumes, pommes de terre, etc., laitage, œufs, poissons, beurre, huile, saindoux, sucre, sel, épiceries, café, chicorée, bière, cidre, vin, etc., tabac. (c) Habillement pour les parents et les enfants, blanchissage, soins de propreté, bains, savons, etc. (d) Frais divers : ports de lettres, emprunts et dépôts aux monts-de-piété, frais d'école des enfants, d'apprentissage, achats de journaux, de livres, etc., contributions à des sociétés de secours mutuel, pour des grèves, des coalitions, des*

sociétés de résistance, etc. (e) Frais, s'il y en a, occasionnés par l'exercice de votre métier ? (f) Impôts.

- *Essayez d'établir le budget hebdomadaire et annuel de vos revenus et de ceux de votre famille, de vos dépenses hebdomadaires et annuelles.*
- *Avez-vous remarqué, durant votre expérience personnelle, une plus grande hausse dans les objets nécessaires à la vie, tels que logement, nourriture, etc., que dans le salaire ?*
- *Comparez les prix des articles que vous produisez ou des services que vous rendez avec le prix de votre travail. »*

Source : Marx, 1880 (Enquête publiée dans la Revue socialiste n°4²⁴)

En France, les médecins sont les premiers à s'intéresser à la situation des plus pauvres. Villermé effectue des premières enquêtes dans les années 1830, où il met à jour les conditions de vie miséreuses des ouvriers. Les études les plus détaillées sont celles de Le Play (1877) qui crée en 1856 la Société Internationale des Etudes Pratiques d'Economie Sociale (Marseille, 2010). Des études à grande échelle sont initiées, ainsi que des monographies auprès de corps de métier spécifiques (pêcheurs, charpentiers, lingères, etc.). Les rapports décrivent en détail les conditions de vie de ces personnes: « *l'ouvrière habite à Lille une seule pièce. La surface totale de la pièce est de 10m, les murs sont complètement nus* » ; dans des descriptions quelque peu moralisantes : « *sa conduite n'a pas toujours été pure; mais les circonstances dans lesquelles la malheureuse fille a succombé, les souffrances morales et physiques qu'elle a endurées, son dévouement pour son enfant semblent devoir racheter sa faute* » (dans Marseille, 2010, p.51). La pauvreté est caractérisée par le manque de ressources économiques qui influencent les conditions d'habitation et d'alimentation. Mais elle est aussi associée à des personnes qui travaillent. A cette époque, c'est la classe ouvrière grandissante sous l'effet de l'industrialisation, qui est étudiée et non les vagabonds ou autres indigents pour reprendre les termes de l'époque (Gueslin, 2013a).

Pour Rodriguez (2007), l'originalité de ces recherches tient à trois dimensions : une rigueur analytique puisqu'elles ne donnent pas une connaissance théorique *a priori* des pauvres ou même de la société, et veulent s'éloigner d'une perspective misérabiliste ; une globalité de

²⁴ Téléchargé le 10/10/2014 : <http://bataillesocialiste.wordpress.com/documents-historiques/1880-enquete-ouvriere-marx/>

points de vue spatiaux et démographiques, ce qui donne une nouvelle ampleur à la pauvreté ; un décompte précis des pauvres démontrant la vision quantitative initiale de ces études. Ces enquêtes ont aussi pour objectif de comparer la satisfaction des personnes pauvres avec leur capacité à répondre à leurs besoins matériels (Douglas, 2007).

Les techniques sont diverses pour réaliser ces enquêtes. Booth (1889-1891) se base sur les livrets scolaires utilisés par les enquêteurs sociaux, dans lesquels sont consignés un nombre important d'informations sur les familles. Sa définition de base, ancrée sur les revenus, est complétée par d'autres critères comme le niveau de logement et « d'équipement ». Rowntree (1901) met en place une définition du seuil de pauvreté en s'appuyant sur les études des nutritionnistes, et l'évaluant comme le montant total des dépenses nécessaires. Il établit une différence entre la pauvreté primaire (revenus faibles) et secondaire (dépenses incongrues ou inconsidérées), qui permet de comprendre quelles personnes ne parviennent réellement pas à subvenir à leurs besoins (Rodriguez, 2007). Les études en France sont plutôt des monographies, qui se focalisent sur trois dimensions : l'habitat, le travail et la gestion budgétaire (Le Play, 1877). Au début du XXe siècle, Halbwachs (1913) adopte une démarche plus statistique « *liant rapport au travail et genre de vie* » (Bosc, 2013, p.18).

Les conditions de vie des individus engendrées par le manque de ressources sont amplement décrites et différencient ces études de simples classifications. Les méthodes reflètent aussi la volonté d'élaborer de véritables connaissances à propos des pauvres. L'entretien est progressivement développé pour dépasser la simple observation. S'inscrivant dans une démarche compréhensive et objective, Mayhew (1851) conduit des entretiens avec des personnes vivant dans des quartiers pauvres, développe des critères de validité et détaille leur vie quotidienne. En parallèle, les données quantitatives sont conservées car elles permettent de poser un regard objectif sur la pauvreté. Celui-ci est privilégié, afin de lutter contre la perspective souvent condescendante des enquêtes ethnographiques purement philanthropiques.

A cette époque, la description de la « réalité sociale » prend de l'ampleur (comme en témoigne la littérature riche autour d'auteurs tels que Balzac, Dickens ou Zola). Elle s'avère nécessaire dans un contexte politique parfois troublé et inquiétant (Rodriguez, 2007). Par ailleurs, ces enquêtes appréhendent déjà en filigrane les stratégies utilisées par les pauvres pour se « débrouiller » dans leur gestion budgétaire. Par exemple, ces études évoquent

l'utilisation du crédit, du prêteur sur gages, ou encore le recours à des formes de solidarités locales (Rodriguez, 2007).

Les enquêtes permettent ainsi de déconstruire plusieurs préjugés. En spécifiant l'utilisation des revenus en fonction des classes sociales, Halbwachs (1913) remet en cause l'existence d'un niveau naturel au-dessus duquel la famille ouvrière pourrait sortir de la misère. C'est en effet la coordination familiale des budgets et donc l'intérêt collectif qui détermine si la famille peut s'en sortir ou non. Halbwachs (1913) prend en compte deux dimensions pour comprendre la pauvreté: la structure budgétaire et la notion d'altruisme familial (qui consiste à savoir si les dépenses sont allouées à des pôles collectifs comme l'habitat ou plutôt individuels comme les vêtements). Booth (1889-1891) appréhende aussi la situation des personnes pauvres comme résultant d'une corrélation de plusieurs variables qui se juxtaposent, et qui lui permettent de définir une « ligne de pauvreté » (voir encadré 7).

Encadré 7. La « ligne de pauvreté » comme base d'une nomenclature sociale

Principal initiateur des enquêtes socio-économiques en Angleterre du XIXe siècle, Booth (1889-1891) définit les pauvres à travers des critères économiques:

« Par le mot « pauvre », j'entends décrire ceux qui ont un revenu minimal mais suffisamment régulier, de l'ordre de 18 à 21 shillings par semaine pour une famille moyenne, et par « très pauvres », ceux qui, pour une cause quelconque, sont tombés en dessous de ce niveau. Les pauvres sont ceux dont les moyens peuvent être suffisants, mais à peine suffisants, pour mener une vie indépendante et décente ; et les « très pauvres » ceux dont les moyens ne le permettent pas, étant donné le niveau de vie habituel dans ce pays » (Booth, PS, I, p.33-34 ; dans Rodriguez, 2007, p.63).

Booth (PS, I, p.33 dans Rodriguez, 2007, p.65) établit ainsi une typologie de la société anglaise où apparaissent quatre catégories de personnes « pauvres », distinctes entre elles et du reste des individus : *« la plus basse classe de travailleurs occasionnels, fainéants et semi-criminels ; les revenus saisonniers [qu'il définit comme les « très pauvres »] ; les revenus intermittents ; et les faibles revenus réguliers »*. La ligne de pauvreté s'arrête à cette dernière catégorie, au-delà de laquelle on trouve les revenus réguliers et les différentes classes moyennes et supérieures.

Dans cette typologie, ce sont à la fois les difficultés liées à l'emploi et les conditions de revenus qui tendent à expliquer la pauvreté. En plus d'un désavantage structurel, en lien avec ce que nous avons vu précédemment, il existe aussi des difficultés personnelles, liées aux caractéristiques individuelles des personnes et à l'ensemble de leurs ressources, mentalités et cadres de valeurs. Comme le souligne Rodriguez (2007) « *chacune de ces catégories ne désigne pas tant un groupe d'individus qu'un problème spécifique : la faiblesse des salaires, le poids écrasant des charges de familles, la perte (ou la baisse) de revenu subie par les travailleurs âgés, ou encore l'évolution erratique des ressources des personnes irrégulièrement employées* » (p.67).

Les études sur les pauvres sont avant tout des outils de comparaisons sociales. D'une part, elles élaborent des « frontières » basées sur les revenus et les occupations professionnelles, comme nous l'avons illustré dans l'encadré 7. Les travailleurs et les « pauvres » ont des intérêts et des modes de consommation différents d'après ces enquêtes²⁵. Les comparaisons à cette époque prennent surtout place dans le marché du travail, alors que nous verrons ensuite que c'est aujourd'hui au cœur de la société de consommation que les différences économiques sont marquées (Bauman, 2005).

D'autre part, ces enquêtes ont une orientation libérale (Rodriguez, 2007), héritée de penseurs comme Bentham (1789). Selon ce dernier, les pauvres restent pauvres car ils donnent la preuve que, comme les enfants, ils ne peuvent pas être libres et responsables. Leur manque d'auto-gouvernance (*self-governance*) requiert alors une gouvernance de la part des autres. Il appartient donc de les distinguer du reste des membres de la société pour mieux les contrôler sous couvert d'aide.

Cette orientation libérale perdure et rentre souvent en confrontation avec une orientation plus socialiste, en particulier dans les débats sur le traitement des personnes pauvres dans la deuxième moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle en France (Hatzfeld, 1971). Dans la première, les politiques distributionnelles partent du principe que le manque de ressources empêche les individus d'intervenir dans un marché compétitif. Dans la seconde, les individus

²⁵ Il faut toutefois reconnaître que ces enquêtes nuancent parfois la séparation stricte entre travail et pauvreté, comme le souligne Rodriguez (2007) : « *Les enquêteurs démontrent, chiffres à l'appui, la coalescence du travail et de la misère. Le travail n'est donc pas l'antithèse de la pauvreté, ni même son remède. En d'autres mots, les enquêtes soulignent ainsi l'incohérence du paradigme assistanciel de 1834, fondé sur la conviction que l'accès à l'emploi est la voie de l'indépendance et du salut pour chacun* » (p.72).

pauvres forment un groupe socialement exclu du reste de la société et ne peuvent donc y participer (Gilliatt, 2001).

Conclusion

Cette sous-section nous permet d'illustrer l'orientation économique des études sur les personnes pauvres. Les études du XIXe siècle et dans une moindre mesure du début du XXe siècle catégorisent les pauvres en fonction de leurs revenus. Cette catégorisation prend aussi place dans une structure sociale déterminée en fonction de l'occupation professionnelle. En cela, les perspectives économiques sont déjà liées aux perspectives sociologiques basées sur les classes sociales que nous aborderons dans la deuxième section.

Sous-section 2. Les formes de pauvreté

Les formes de pauvreté sont représentées dans les perspectives économiques, selon trois approches : une approche monétaire, laquelle distingue pauvreté absolue et relative, une approche subjective, laquelle porte sur le ressenti des individus²⁶ et une approche basée sur les conditions de vie et le cumul des handicaps (Scotton, Villemonteix et Gaini, 2005). Dans cette sous-section, nous ne développons pas les mesures de la pauvreté (que l'on peut retrouver dans l'annexe 1), mais nous nous intéressons à deux approches qui renouvellent la « mesure » des personnes pauvres.

Pour le sociologue Paugam (dans Paugam et Duvoux, 2008), l'approche économique est souvent un préalable à l'étude des personnes pauvres. Cet auteur offre ainsi une catégorisation des formes de pauvreté (Paugam, 2005b). Celle-ci appréhende une mesure plus relative de la pauvreté, dans le sens où les critères financiers qui servent à évaluer les personnes pauvres sont comparés au reste de la population et du pays en question.

Paugam (2005b) distingue ainsi trois formes de pauvreté :

²⁶ Rappelons ici que les critères subjectifs de la pauvreté font référence aux perceptions individuelles (se sent-on pauvre ou non), alors que la pauvreté relative signifie qu'elle est évaluée en fonction d'un niveau de ressources disponibles dans la société.

- **La pauvreté intégrée** : elle concerne une grande partie de la population, voir le pays entier. C'est en général une pauvreté générationnelle, par exemple celle que l'on peut rencontrer dans les pays émergents. On pourrait dire que cette pauvreté existe aussi d'une certaine manière dans les pays développés, lorsque des "poches de pauvreté" demeurent (Laé et Murard, 1985). C'est une pauvreté ancrée, donc difficile à combattre, mais qui en même temps bénéficie souvent de réseaux organisés, d'une entraide et d'une certaine solidarité. Cette situation existe par exemple au Portugal ou l'Italie du sud. Dans ce dernier pays, Paugam (2005b) souligne que 28% des emplois sont localisés dans de l'économie informelle. On retrouve ici en quelque sorte les conditions d'une culture de la pauvreté (Lewis, 1959, voir la section 3 de ce second chapitre), car « *la pauvreté intégrée suggère une forme de vie sociale collective et de proximité valorisant la force des liens. Paradoxalement, elle est protégée par un moindre développement économique et par une faible protection institutionnalisée* » (Crépin, 2006, p.103).

- **La pauvreté relative** : elle prend place lorsque les sociétés ont une partie de leur population en situation de pauvreté. Elle concerne certaines populations, comme les ouvriers dans les années 1950 en France. Paugam (2005b) l'associe aux conditions de travail difficiles ou à la précarité. Cette pauvreté est aussi nommée « pauvreté marginale » puisqu'elle ne concerne qu'une partie de la population, exclue du progrès. Elle « *entretient une forte stigmatisation associée à un développement économique intense, dans une période exceptionnelle* » (Crépin, 2006, p.103).

- **La pauvreté disqualifiante** : elle est liée aux sociétés postindustrielles actuelles et est symbolisée par des sentiments d'insécurité et d'incertitude. C'est une pauvreté qui peut toucher chaque individu à une période de sa vie, par exemple après la perte d'un emploi, et devenir un cercle vicieux. Cette pauvreté peut aussi être nommée « pauvreté conjoncturelle », car elle est le fruit de facteurs structurels et est donc subie (Paugam, 2005b). Cette forme de pauvreté se répand particulièrement aujourd'hui et conduit à des rapports sociaux difficiles (Crépin, 2006).

Ces formes de pauvreté s'appuient sur un manque de ressources économiques des individus, mais qui peut constituer un phénomène plutôt isolé ou être généralisé à l'ensemble d'un pays. Ces différentes formes caractérisent aussi des évolutions économiques. Celles-ci requièrent de nouvelles conceptualisations, comme celle de la pauvreté disqualifiante qui semble s'accroître

avec la crise économique dans les pays occidentaux. Par exemple, Rigaudiat (2005) parle d'un mouvement paradoxal puisque la pauvreté monétaire se réduit chez les retraités et à la fois s'accroît chez les salariés. Bauman (2005) montre quant à lui que la « pauvreté classique » dans le sens d'une pauvreté générationnelle persiste en général, mais que d'autres formes de pauvreté, comme celle du salariat, augmentant le volume des pauvres, s'y sont adjoints.

Dans une autre perspective, l'économiste Sen (1992-2000) souhaite renouveler le « calcul » de la pauvreté. S'inscrivant dans une discussion critique de la justice sociale rawlsienne, Sen (1992-2000) utilise la notion de capacités²⁷. Celles-ci constituent « *notre capacité à réaliser les fonctionnements valorisés dont sont faits notre existence, et, plus généralement, notre liberté de promouvoir les objectifs que nous avons raison de valoriser* » (p.11). La capacité est donc une certaine forme de « liberté d'accomplir » pour les personnes pauvres. Sa thèse prolonge les théories utilitaires précédentes qui ne s'intéressent pas aux accomplissements des individus, alors que pour Sen (1992-2000), il faudrait juger l'individu sur les ressources plutôt que sur ses seuls accomplissements effectifs. Plus concrètement, tous les individus devraient théoriquement disposer d'une liberté de choix sur le marché. Mais le manque de ressources économiques empêche de tirer profit de cette liberté.

Dans cette approche, les pauvres sont évalués par leurs moyens d'accomplissement qui dépendent de leurs moyens économiques. L'approche sur les capacités est innovante car elle prône des formes de bien-être par « l'espace des fonctionnements » (Sen, 1992-2000) et accentue la diversité de ces choix de fonctionnements. Elle remet en cause les théories économiques supputant que la consommation n'est pas imposée et que le consommateur a un libre choix. Selon cet économiste, c'est la raison pour laquelle les politiques de lutte contre la pauvreté devraient s'attacher à défendre une « égalité d'autonomie ». Et le marché y a un rôle à jouer, car il est un terrain où cette autonomie peut s'exprimer. Si l'approche de Sen offre un renouvellement critique de la mesure purement économique, elle souffre cependant d'un manque d'application empirique, cet auteur n'ayant jamais donné d'exemples précis de « capacités » potentielles²⁸. Mais cette perspective offre des similitudes avec la vision du courant du Bas de la Pyramide (Prahalad et Hart, 2002) ou certains programmes de développement comme le microcrédit (Duflo, 2010). Ceux-ci ambitionnent que les pauvres

²⁷ Un terme interchangeable avec les notions de « capacités » ou de « libertés substantielles ».

²⁸ On peut cependant citer les travaux de Nussbaum (2008 ; 2011) qui tentent de répondre à cette critique en mettant en place une hiérarchie de « besoins » pour les personnes démunies, destinés à leur apporter des capacités.

puissent devenir des entrepreneurs en leur donnant les moyens de développer leurs propres projets.

Conclusion

Dans cette sous-section, nous avons montré que les travaux économiques de ces dernières années connaissent un renouvellement et permettent d'identifier de nouvelles formes de pauvreté. Les conceptualisations de Paugam (2005b) et de Sen (1992) ont le mérite de transcender « *les oppositions classiques qui sous-tendent la plupart des recherches sur la pauvreté : définition par les revenus vs. définition par les modes de vie, pauvreté absolue vs. pauvreté relative* » (Rodriguez, 2007, p.205). Les critères économiques restent fondamentaux, en particulier dans la construction du consommateur pauvre que nous abordons dans la troisième sous-section.

Sous-section 3. Le consommateur pauvre, dominé par les déterminants économiques

Les travaux sur les consommateurs pauvres se basent souvent sur une mesure économique pour qualifier les personnes pauvres. Les premiers travaux sur le sujet détaillent même ces caractéristiques économiques, en examinant par exemple les catégories de dépenses des personnes pauvres par rapport aux autres (Andreasen, 1975; Holloway et Cardozo, 1969). Alwitt et Donley (1996) rappellent que les revenus ou le pouvoir d'achat restent des critères primordiaux.

La majeure partie de ces travaux sont orientés autour d'une mesure économique de la pauvreté, à l'image des immigrés sans ressources (Kriechbaum-Vitellozzi et Kreuzbauer, 2006 ; Tari, Sandikci et Omeraki, 2008 ; Üstüner et Holt, 2007), des consommateurs qui vivent dans zones désavantagées (Crockett et Wallendorf, 2004 ; Piacentini, Hibbert et Al-Dajani, 2001 ; Talukdar, 2008) ou rurales (Lee, Ozanne et Hill, 1999), des sans-abris qui n'ont pas de revenus (Barrios, Piacentini et Salciuviene, 2012 ; Hill, 1991 ; Hill et Stamey, 1990) ou des chômeurs et travailleurs précaires (Hamilton, 2009 ; Hamilton et Catterall, 2006 ; Saatcioglu et Ozanne, 2013). Dans l'encadré 8 ci-dessous, nous illustrons la manière

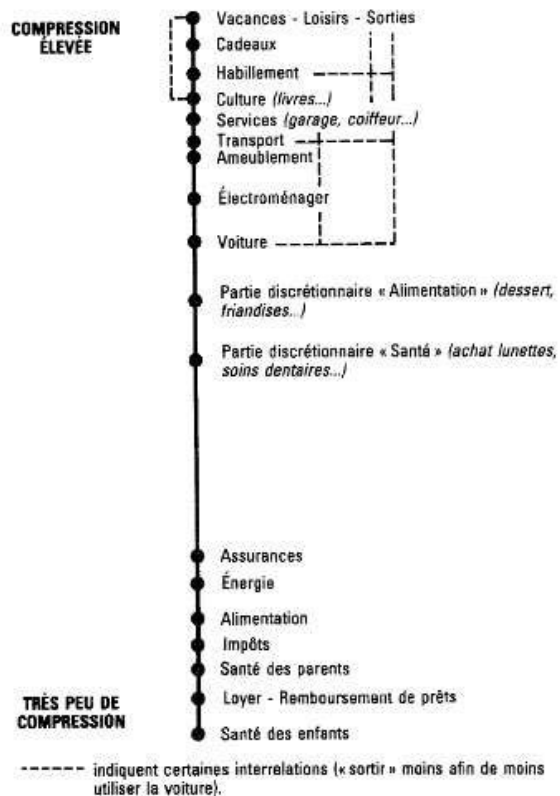
dont les critères économiques sont intégrés à l'étude de la consommation à travers le cas des chômeurs.

Encadré 8. Illustration à travers les recherches sur le consommateur-chômeur

Dans leurs recherches sur les consommateurs-chômeurs, Derbaix (1990) et Trinquecoste (1990) partent d'un agrégat économique pour tenter de déterminer la nature des changements de consommation induits par une baisse de revenus. La plupart des enquêtes budgétaires montrent la flexibilité des réallocations budgétaires, en particulier sur les pôles vestimentaire, alimentaire et culturel.

Les décisions budgétaires peuvent être influencées par la durée de chômage (et donc du manque de ressources financières) et des facteurs psychologiques, puisque les chômeurs de longue durée ont tendance à faire plus d'économies que ceux de courte durée ou qui ont de l'épargne. On retrouve ici le même type de catégorisation que celle effectuée par la sociologue Schnapper (1981) qui structure le chômage en trois dimensions influencées par les catégories sociodémographiques et l'expérience psychologique du chômage : un chômage total, un chômage inversé et un chômage différé.

Le chômage crée donc des conditions objectives (baisse des revenus) et des conditions subjectives (appréhension, résignation, voire marginalisation) conduisant à de nouveaux comportements. Comme cela apparaît dans le schéma ci-dessous, des déviations dans la consommation apparaissent en fonction du niveau de chômage.



Source : Derbaix, 1990, p.62

Derbaix (1990) et Trinquecoste (1990) reconnaissent tous deux l'étude de la répercussion du chômage sur les comportements des consommateurs ne doit pas « *se limiter au comportement d'achat (qui est une observation a posteriori) mais [l'étude] doit porter sur l'ensemble du processus qui conduit au comportement* » (Trinquecoste, 1990, p.73). Car les approches purement économiques, consistant par exemple à un examen des budgets d'après la loi d'Engel (Derbaix, 1990), sont soumises à des obstacles. Trinquecoste (1990) conclut d'ailleurs sa recherche en déclarant « *qu'une approche de type économique tendant à expliquer les variations de consommation en fonction de la réduction des revenus occasionnée par le chômage présente un intérêt limité dans le cadre d'une recherche en marketing* » (p.85).

Derbaix (1990) défend quant à lui l'importance d'une approche micro-économique du chômage et des comportements d'achat, afin de mieux différencier les populations. Le chômage a alors aussi des conséquences sur le moral et les sentiments des individus qui vivent davantage de stress et ont besoin de soutien social. Trinquecoste (1990) et plus particulièrement Derbaix (1990) soulignent les conséquences d'une précarité des revenus sur la socialisation familiale et le cycle familial.

L'approche économique caractérise la pauvreté par le décalage entre les moyens économiques d'un individu et les fins économiques qu'il recherche (Hvinden, 1995). Dans le contexte de consommation, cela signifie que les personnes pauvres ne sont pas des consommateurs à part entière, comme le déclare Bauman (2005) : « *la société contemporaine engage ses membres avant tout comme consommateurs, et seulement en second plan et partiellement comme producteurs. Pour répondre à la norme sociale, pour être un membre à part entière de la société, il faut répondre promptement et efficacement aux tentations du marché de la consommation, il faut contribuer à la consommation, et en cas de troubles économiques, faire partie du « rétablissement de la consommation »* » (Bauman, 2005, p.112). Dans le cas des consommateurs pauvres, le manque de revenus les empêchent d'accéder à des biens et services, et donc à tout un « système social » (Douglas et Isherwood, 1979, p.111).

Conclusion

Les perspectives économiques constituent très souvent le point de départ des recherches sur les personnes pauvres. Certains économistes revendiquent des approches plus inclusives et ouvertes pour caractériser les personnes pauvres, à l'exemple de Sen (1992-2000) sur les capacités. Nous constatons que dans notre discipline, le consommateur pauvre est avant tout un individu dont les ressources économiques sont faibles voire absentes.

L'importance des perspectives économiques s'explique historiquement. Les prémisses des études sur les pauvres au XIXe siècle ont pour objectif de quantifier les pauvres. Cette intention demeure aujourd'hui. Comme nous l'avons expliqué en introduction de ce chapitre, les études sur les personnes pauvres sont prescriptives. Et la lutte contre la pauvreté passe en grande partie par la mesure de la pauvreté. Nous le constatons dans les médias, puisque la majorité des alertes sur les personnes pauvres livrent des données chiffrées, comme l'évolution du taux de pauvreté.

Cependant, les mesures chiffrées de la pauvreté comportent des limites. En réaction, des perspectives sociologiques sur les personnes pauvres émergent dès le début du XXe siècle. Etre pauvre devient une condition sociale, dans le sens où c'est la société qui « construit » les pauvres plutôt que leur manque de ressources économiques (Bauman, 2005). Ainsi, « *les pauvres ne sont pas ceux que le statisticien classe comme pauvres en raison du bas niveau de*

leur niveau corrigé, ni ceux qui se définissent eux-mêmes comme pauvres, ni même ceux que les services sociaux définissent comme tels, mais ceux qui étant privés de certaines ressources matérielles en sont réduits à se comporter comme des exclus » (Herpin, 1993, p.436). Nous abordons ces perspectives dans la deuxième section de ce chapitre.

Section 2. Les pauvres dans la société : les perspectives sociologiques

Les enquêtes socio-économiques ont établi un premier pont entre les perspectives économiques et sociologiques. Elles replacent en effet les comportements de consommation dans des logiques de classes sociales (Halbwachs, 1913), même si elles continuent de segmenter les individus essentiellement en fonction de leurs ressources économiques. Au sens de Scotton, Villemonteix et Gaini (2005, p.5), les perspectives sociologiques de la pauvreté posent les questions suivantes : Comment la pauvreté se construit-elle collectivement ? Qu'est-ce qui constitue le statut social du pauvre ? A partir de quel critère essentiel une personne devient-elle pauvre aux yeux de tous ? Comme nous l'avons rappelé en introduction de ce chapitre, cette approche est profondément influencée par le contexte sociétal du phénomène de pauvreté étudié.

La situation de pauvreté ne dépend pas des seules ressources économiques des individus, mais d'une constellation de dynamiques extérieures où différents acteurs (associations, individus ou groupes sociaux) tentent d'agir sur la pauvreté (Paugam, 2005b). Il faut noter enfin que les perspectives sociologiques font rarement explicitement référence au terme de "pauvres". Elles privilégient les termes de classes inférieures, ouvrières, populaires, de bénéficiaires sociaux, de « dépendants », etc. qui montrent l'ancrage de ces personnes dans la société.

Dans cette section, nous présentons deux perspectives sociologiques dominantes. La première, de type structuraliste, pose une réflexion sur les pauvres en lien avec les classes sociales. La seconde se traduit par une réflexion sur le lien social. Qu'elles s'attachent à la classe, à l'individu ou au groupe, l'objectif de ces perspectives est de comprendre les identités subjectives et les rapports sociaux des personnes qui « *ne participent pas pleinement à la vie économique et sociale* » (Paugam, 2008, p.17).

Sous-section 1. Les pauvres, dominés dans une structure de classes

Cette perspective postule l'existence d'une hiérarchie sociale assez stricte, dans laquelle les personnes en difficultés se trouvent dans les groupes ou classes inférieurs. Dans cette sous-section, nous présentons deux dimensions de cette perspective.

La première dimension naît dès la fin du XIXe siècle dans une société industrialisée et définit les conditions de domination des classes inférieures à partir de leur position dans le système de production. La deuxième dimension s'intéresse à l'expérience de domination des groupes inférieurs, mais cette fois dans un espace de consommation.

1. De la domination dans un système de production...

Au cœur de cette approche se trouve la conception marxiste des classes sociales. Celle-ci catégorise les individus en fonction de leur place dans le processus de production (Marx, 1867). L'espace social n'est donc pas structuré par les revenus ou des modes de consommation, mais par la relation entretenue avec la production (Giddens, 1973). Il est possible d'avoir des revenus ou des types de consommation identiques, à l'exemple des ouvriers et des contremaîtres, sans pour autant appartenir à la même classe. Par ailleurs, cette appartenance ne prend de la valeur que lorsque les individus ont conscience de cette appartenance et s'engagent éventuellement dans des luttes sociales et politiques (Bosc, 2013).

Dans l'école marxiste, la classe dominée est celle qui ne dispose que de ses ressources de travail pour exister dans le rapport de production. Marx désigne cette classe par le terme de prolétariat, les prolétaires étant les travailleurs salariés qui n'ont pas de propriété. Les prolétaires forment d'ailleurs dès l'Antiquité la classe la plus inférieure (Zaniewski, 1957).

Il existe aussi une classe de « sous-prolétaires » que Marx désigne par le terme de lumpenprolétariat, *lumpen* signifiant haillons ou aux loques (Bussard, 1987). Par lumpenprolétariat, Marx désigne « *les rebuts et laissés pour compte de toutes les classes sociales, vagabonds, soldats renvoyés de l'armée, échappés des casernes et des bagnes, voleurs à la roulotte, saltimbanques, escamoteurs et pickpockets, joueurs, maquereaux (...) en un mot, toute cette masse errante, fluctuante et allant de ci, de là que les Français appellent la « bohème »* » (Marx, 1852, p.26). Mais ce groupe lui semble secondaire, car il n'a pas de

conscience de classe et ne peut donc pas s'organiser en opposition avec les classes exploitantes. Dans cette description, Marx montre que le lumpenprolétariat n'a que peu de poids dans les révolutions sociales, d'autant plus qu'il est dépendent de la bourgeoisie pour sa survie (par exemple en ce qui concerne l'aumône).

En réalité Marx (1867) n'évoque jamais le terme de « pauvres » dans sa description des classes sociales. Selon lui, il existe sept classes dont les plus basses sont la classe ouvrière qui est salariée dans l'industrie, le lumpenprolétariat et la classe paysanne. Il existe une différence de comportements entre la classe ouvrière et le lumpenprolétariat, malgré leurs conditions économiques presque similaires. Pour les premiers, le travail confère une forme de dignité alors que les seconds n'ont pas de moralité dans le sens où ils n'hésitent pas à voler pour survivre²⁹.

Beaucoup de travaux se sont inspirés de cette perspective pour décrire la position de classes inférieures dans le système de production. Alors que Marx envisageait la sortie du capitalisme par la lutte des classes, le système perdure et s'enracine. Par exemple, Sennett et Cobb (1993), Lamont (2002) ou Sherman (2009) expliquent tous que les classes ouvrières internalisent leur infériorité due à leur position professionnelle. Pour contrer ce sentiment, les individus investissent dans d'autres valeurs qui leur permettent de compenser ce statut dominé, comme le fait de bien s'occuper de leur famille, d'avoir des valeurs morales, de travailler davantage pour gagner plus d'argent. Ils renforcent donc un système de production en leur défaveur. Üstüner et Thompson (2012) ou Saatcioglu et Ozanne (2013) montrent comment l'infériorité de la situation des personnes au plus bas de l'échelle professionnelle ou en marge du marché de l'emploi (Holt, 2002) est compensée par certaines valeurs qui correspondent à un désir de mobilité sociale.

Le système salarial contemporain semble entretenir certaines de ces difficultés. Et aujourd'hui, le travail sert encore à qualifier la situation des personnes pauvres. Beaud, Confavreux et Lindgaard (2006) évoquent le terme de « France des invisibles » pour parler des personnes en situation de précarité au travail. Castel (1995), que nous évoquerons dans la sous-section suivante, montre que l'évolution du salariat réduit le système de protection des individus. En *consumer research*, des travaux se basent sur la place des individus dans le

²⁹ Par ailleurs, le prolétariat ne signifie pas forcément la classe ouvrière. Mais pour les contemporains de Marx, les travailleurs les plus démunis sont des ouvriers qui travaillent dans des usines. La mobilité sociale des ouvriers n'arrivera que plus tard, après les années 1930 en France par exemple.

système de production pour montrer leur condition d'infériorité. Par exemple, Henry (2005) montre que la classe ouvrière a le sentiment d'un manque de pouvoir sur le marché.

Inspirés par l'analyse marxiste, des sociologues évoquent l'existence de « strates ». Aux Etats-Unis, Warner (1952) montre que la strate inférieure est composée d'une population de chômeurs ou de travailleurs précaires. Ces derniers sont socialement déclassés et n'ont pas le même prestige social ou les mêmes revenus que les membres de la strate inférieure-supérieure. Celle-ci se situe juste au-dessus d'eux (*upper-lower class*), et ses membres ont un travail plus stable et sont mieux intégrés dans la société.

La présentation d'un système de strates pour caractériser les personnes pauvres diffère du système de classes selon Lazarus (2012). La première, encouragée par les sociologues américains des années 1950 et français tels que Mendras (1988), soutient l'idée d'une moyennisation de la société puisque la mobilité sociale est possible. Si les personnes pauvres n'arrivent pas à s'intégrer à la société, c'est du fait de leur propre responsabilité. Dans l'approche sous forme de classes sociales, la mobilité sociale n'est pas possible ni souhaitable car elle renforcerait le système capitaliste.

Comme nous l'avons déjà remarqué, il existe peu de mentions directes des personnes pauvres dans ces perspectives (Lazarus, 2012). Il existe donc une sorte d'ambiguïté sur l'identité des pauvres, puisque la situation des ouvriers est proche de celle des pauvres au sens économique, mais les chercheurs qui l'étudient ne mentionnent jamais le terme de pauvreté pour les désigner. Si l'on voit ressurgir le terme de pauvre dans la recherche sociologique récente (Lazarus, 2006 ; Paugam, 2005a), les termes de classes ou groupes sociaux ont longtemps été privilégiés. Les classes ouvrières et populaires sont alors privilégiées pour évoquer la situation des personnes inférieures dans l'échelle sociale et se rattachent davantage à une dimension de consommation.

2. ...à la domination dans un système de consommation

Les luttes qui prennent place dans le champ de la production pour Marx (1867) ont lieu dans le champ de la consommation pour Bourdieu (1979). La domination est davantage « symbolique » dans le sens où elle s'exprime par le biais de goûts plus ou moins légitimés par les groupes sociaux. Les classes inférieures, et notamment les ouvriers, disposent de

moins de ressources à la fois économiques, sociales et culturelles que les classes supérieures. Cela se ressent dans leur consommation qui fait apparaître une intégration de la domination ressentie. Ce ne sont donc pas les ressources économiques qui définissent la « pauvreté », mais l'utilisation de ces ressources par la consommation de biens et services spécifiques. La hiérarchie sociale qui existe entre les classes s'exprime donc à travers une hiérarchie culturelle des goûts de consommation. D'une certaine manière, l'analyse bourdieusienne se rapproche moins des travaux de Marx (1867) que de Weber (1904-1905 ; 1921). Car ce dernier accorde de l'importance à l'utilisation qui est faite des revenus. La consommation statutaire devient importante car elle permet aux individus aux revenus identiques de se distinguer.

Bourdieu (1979) explique que la consommation des classes inférieures françaises dans les années 1970 est déterminée par le « choix du nécessaire ». Ce terme représente « *ce qui est techniquement nécessaire, « pratique » (ou dans un autre langage, fonctionnel), c'est-à-dire nécessaire pour être « comme il faut, sans plus », et de ce qui est imposé par une nécessité économique et sociale condamnant les « gens simples » et « modestes » à des goûts « simples » et « modestes »* » (p.441). Elles se tournent notamment vers des produits de consommation ou des loisirs simples mais pratiques, car pour eux il s'agit de la stratégie la plus raisonnable compte tenu de leurs ressources. Par exemple, l'esthétique compte peu dans la décoration de la maison qui donne la primauté aux meubles simples et durables. Selon Bourdieu (1979), il ne s'agit pas tant de choix volontaires de la part de ces individus mais plutôt de l'intériorisation inconsciente du manque de ressources et de la supériorité des autres classes. Pour les classes inférieures, « *l'univers des possibles est fermé. Les attentes des autres sont autant de renforcements des dispositions imposées par les conditions objectives* » (Bourdieu, 1979, p.444). Les termes de petitesse ou de modestie reviennent souvent dans leur description de leurs comportements de consommation.

D'ailleurs, les individus qui connaissent une pauvreté durable ont généralement des difficultés à modifier leurs habitudes, même si leurs revenus augmentent. Par exemple, les gagnants au loto (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2010) conservent les valeurs de leur « classe » d'origine, preuve que les déterminants sociaux l'emportent sur les conditions économiques. Le système de valeurs n'est pas le même entre les différentes classes selon Bourdieu (1979). Il donne ainsi l'exemple d'un ouvrier qui, entendant la nouvelle d'un chirurgien dépensant trois millions de francs pour une montre n'envie pas la montre, mais l'argent dont il aurait eu une

utilisation complètement différente. Les priorités de consommation ne sont pas les mêmes car l'espace social environnant est différent.

Bourdieu (1979) examine donc les caractéristiques de consommation des classes inférieures, dans un espace social assez structuré et cloisonné qui date des années 1970 en France. D'autres auteurs ont prolongé ou remis en cause cette analyse.

Dans les recherches sur la consommation, l'approche bourdieusienne est souvent utilisée pour sa pertinence d'analyse des jeux de statuts dans la société des déterminants implicites des comportements de consommation. Ainsi, Holt (1998 ; voir aussi Üstüner et Holt, 2007) se focalise sur l'étude des individus au capital culturel bas (*low cultural capital*). Ces derniers sont ancrés dans les rigueurs matérielles de la vie quotidienne (payer les factures, avoir une voiture) qui influence leurs goûts pour des besoins de base confortables (par exemple dans le mobilier), pour des programmes de télévision qui reflètent « la réalité » ou pour des loisirs qui reflètent un certain luxe qu'ils n'ont pas dans la vie quotidienne (comme des croisières ou des buffets de nourriture). Les goûts des individus au capital culturel bas sont réduits, et ces derniers sont « univores » car leur horizon de perspectives est réduit. Holt (1998) montre surtout que les distinctions prennent place dans des expériences, plutôt que dans l'acquisition d'objets. Henry (2005), quant à lui, montre que les classes inférieures intériorisent un sentiment de domination qui influence leurs décisions financières. Saatcioglu et Ozanne (2013) adaptent la théorie de l'habitus chez les classes inférieures en montrant que la consommation des classes ouvrières est déterminée par le contexte culturel normé.

Cependant, la prééminence des relations de classes dans l'influence de la conduite et des croyances diminue depuis les années 1970 sous l'effet de l'assimilation de la classe ouvrière à des caractéristiques générales de consommation communes à tous les membres de la société (Giddens, 1973; Lazarus, 2006). Peu à peu, les classes ouvrières sont intégrées dans un agrégat social plus large, au même titre que toutes les classes. Terrail (1992, p.152 dans Bosc, 2013) décrit ce phénomène pour les classes ouvrières : *« avec la généralisation de la protection sociale et sanitaire, l'extension du travail féminin qui procure un deuxième salaire, les ouvriers ont pu entrer dans un rapport gestionnaire à leur propre existence. D'autres facteurs les ont obligés à développer cette capacité de gestion ; par exemple, la mensualisation les a contraints d'apprendre à gérer leurs revenus sur un mois. De la même manière, quand la consommation s'est développée, elle a contraint les ouvriers d'apprendre à gérer des investissements dans des biens durables, d'abord la voiture, puis le logement. On a*

assisté à une déprolétarianisation, au moins dans la consommation (près de la moitié des familles ouvrières sont propriétaires de leur logement) » (p.164). L'ouverture à la société de consommation modifie donc le sentiment de classe et donc son maintien. Certains auteurs décrivent la perte d'une conscience de classes, non pas à cause de leur position aliénée dans la sphère de production mais en raison de la fabrication de "faux" besoins de consommation qui marquent les privations inhérentes à la structure de classe (Giddens, 1973 ; Marcuse, 1968).

Certains auteurs comme Schwartz (1990) soulignent que les classes ouvrières n'ont pas disparu mais se sont transformées. Par exemple, alors que les espaces publics (le lieu de travail, le quartier, le café) étaient forts, les ouvriers sont désormais recentrés sur leurs espaces privés (la maison). Cela signifie qu'ils doivent trouver d'autres moyens pour exprimer leur identité, et cela peut passer par exemple par la consommation, ou au contraire par un isolement croissant. Certains auteurs soulignent par contre la préservation d'un mode de vie ouvrier, par exemple à travers la mise en place de certaines compétences comme le bricolage ou le jardinage et la fabrication maison (Blasius et Friedrichs, 2003 ; Bosc, 2013 ; Weber, 1989).

Conclusion

Que ce soit dans le champ de la production ou celui de la consommation, ces approches caractérisent les personnes démunies de ressources économiques par leur appartenance à des classes sociales inférieures plutôt que par le terme de « pauvres ». Ces dernières ont des valeurs et des comportements de consommation qui les distinguent des autres classes. Dans un sens, l'intériorisation de la domination qu'ils subissent est aussi une force qu'ils peuvent mobiliser pour légitimer leur statut.

Sous-section 2. Les pauvres, dominés dans la société

La sociologie de la pauvreté (Paugam et Schultheis, 2011) naît au début du XXe siècle, et s'intéresse aux liens entre les personnes pauvres et le reste de la société. Selon Herpin (1993), *« la sociologie de la pauvreté ne propose pas une théorie unifiée de ces phénomènes socio-économiques mais seulement une typologie des processus selon lesquels la pauvreté s'engendre, perdure et régresse » (p.433).* Cette perspective permet d'étudier à la fois les

expériences vécues par les personnes désignées comme pauvres, et d'inscrire cette étude dans un projet de société contre la pauvreté, c'est-à-dire la manière dont les sociétés définissent, construisent, représentent et éventuellement combattent la pauvreté (Lazarus, 2012; Paugam, 2005b).

Dans cette partie, nous présentons le cheminement de cette pensée sur le « lien social », conceptualisé à l'origine par Simmel (1907), et poursuivie par les sociologues français Castel (1995) et Paugam (1991), respectivement sur les notions de désaffiliation et de disqualification.

1. La notion de « lien social »

La perspective sur le lien social est héritée de Simmel (1907), pour qui l'identité d'un individu est à la fois individuelle et collective, le fruit d'appartenances multiples pouvant se juxtaposer. Le processus de socialisation est donc influencé par les expériences de vie, qui conduisent à une multiplication et une destruction de liens sociaux. Il exemplifie cette approche par l'étude des liens sociaux dans des contextes de fragilité, s'appuyant sur l'exemple des pauvres et des étrangers (Simmel, 1999).

L'ouvrage de Simmel, « Les pauvres » (1907), appréhende les relations entre les pauvres et la société. Cette approche constructiviste se détache des perspectives statistiques et naturalistes de l'époque. La pauvreté ne repose pas tant sur le manque de biens que sur la « réaction sociale » des autres à l'égard des pauvres. Elle est relative, car caractérisée par une relation de dépendance vis-à-vis d'un groupe. Cela signifie que chaque groupe peut avoir ses propres « pauvres », car il existe toujours des personnes pauvres par rapport à une classe particulière : *« la relativité de la pauvreté ne correspond pas à la relation entre les moyens individuels et les fins individuelles réelles mais aux fins liées au statut de l'individu »* (Simmel, 1907, p.93). Certains travaux sur la consommation font écho à cette approche, évoquant la fluidité des statuts et des identités des individus (Üstüner et Holt, 2010). A travers le terme de « nouveaux pauvres », Ulver-Sneistrup et Östberg (2011) appréhendent des réalités diverses : les citoyens marginalisés dans les sociétés riches comme les sans-abris, les membres de la classe moyenne qui se sentent pauvres en se comparant aux personnes plus riches et aux célébrités, ou encore les personnes précaires qui vivent constamment par le biais du crédit.

La perspective du « lien social » dépasse l'approche marxiste focalisée sur le contrôle des ressources matérielles (Lamont, Beljean et Clair, 2014), pour révéler toute l'ambiguïté des relations entre les pauvres et le reste de la société. Dans le cas des personnes pauvres, leurs fragilités et leurs ruptures permettent de révéler leur capacité à « s'intégrer » ou non dans la société, une problématique évoquée dans le chapitre précédent. Ces liens sociaux caractérisent alors l'évolution de nombreux outils d'intégration, comme la protection sociale (Paugam, 1991).

Car selon Simmel (1907), le statut de pauvre n'est véritablement atteint que lorsque les pauvres deviennent « assistés » (voir encadré 11). C'est la représentation sociétale qui leur donne ce statut et non les interactions potentielles entre les pauvres. Cela nuance la vision d'un potentiel *empowerment* des pauvres. Dans la perspective de classe sociale abordée précédemment, les pauvres peuvent, en tant que groupe ayant une conscience de classe, mettre en place une résistance ou une mobilisation collective. Les possibilités d'organisation sont plus faibles lorsqu'ils sont structurés en tant que groupe par les autres. Cela crée une situation paradoxale: « *les pauvres ont un destin individuel similaire, mais ils peuvent seulement jouer leur rôle social spécifique dans la mesure où les autres (individus, associations, autorités publiques) réagissent à leur situation par des mesures améliorant l'assistance ou le contrôle* » (Hvinden, 1995, p.3).

Pour résumer, les travaux sur le lien social reposent sur deux idées essentielles : (1) les pauvres appartiennent à la société puisqu'ils sont liés d'une certaine manière à ses finalités. En effet si les pauvres sont dominés par leur situation de dépendance aux autres, ils ont quand même une fonction puisqu'ils sont désignés comme membres de cette société (par exemple, en ayant le « statut » de bénéficiaire des aides sociales). (2) La perspective du lien social transcende la compréhension économique du pauvre. Car une personne économiquement pauvre n'est pas forcément dans une situation de dépendance et donc n'a pas de statut de pauvre : « *ainsi, ce n'est pas le manque de moyens qui rend pauvre. Sociologiquement parlant, la personne pauvre est l'individu qui reçoit assistance à cause de ce manque de moyens* » (Simmel, 2011 [1907], p.98).

Cette approche sur le lien social est fondamentale pour les chercheurs intéressés par l'étude de groupes marginaux (Coser, 1965). Mais elle trouve surtout un écho dans la pensée sociologique française de ces dernières années. Dans les sociétés caractérisées par une solidarité mécanique (comme la société française du début du XXe siècle), Paugam (1991)

rappelle que l'appartenance au groupe détermine les types de liens sociaux et donc le statut individuel. Cependant, les sociétés caractérisées par une solidarité organique³⁰ (comme la société française contemporaine) amènent l'individu à se questionner sur un statut incertain. Autrefois périphérique, car intégrée à une structure sociale de classes, la pauvreté devient intégrée au fonctionnement même de la société (Coser, 1965) obligeant à une évolution de sa compréhension sociale. Dans les paragraphes suivants, nous questionnons les concepts de désaffiliation (Castel, 1995) et de disqualification (Paugam, 1991) qui s'inscrivent dans le contexte d'une désintégration des liens sociaux traditionnels.

2. Le processus de désaffiliation

Comme nous l'avons rappelé précédemment, une réflexion s'engage sur l'exclusion dans les années 1980 en France, notion sur laquelle certains sociologues sont sceptiques. Dans ses recherches sur l'évolution du salariat, Castel (1991) critique l'utilisation des termes de pauvreté ou d'exclusion pour privilégier ceux de précarité, vulnérabilité et désaffiliation. Ces termes caractérisent des processus plutôt que des états, et permettent de repenser les caractéristiques communes à différents groupes fragilisés (comme les chômeurs, les jeunes en quête d'emploi, les familles monoparentales ou les « nouveaux pauvres ») dans une conjoncture économique et sociale en évolution (prévalence du chômage, de la précarité du travail, et perte des formes de solidarités traditionnelles). A la catégorisation administrative des "pauvres", il privilégie une approche qualitative et transversale où « *la pauvreté n'est pas seulement le contraire de la richesse, mais l'aboutissement d'une double dynamique de précarisation et de fragilisation* » (Castel, 1991, p.155-156).

A l'instar de l'ensemble des perspectives sociologiques, Castel ne renie pas l'importance des facteurs économiques dans le processus de pauvreté. Pour lui, ce sont des éléments déclencheurs du processus social de la pauvreté. Mais il conceptualise la situation des pauvres par une combinaison de deux vecteurs : un axe d'intégration-non intégration par le travail et un axe d'intégration-non intégration dans une sociabilité socio-familiale. Ces axes qualifient la vulnérabilité autour d'une déstructuration du marché du travail traditionnel confronté à une hausse de la précarité, et de l'affaiblissement de « l'insertion relationnelle ». Car la structure

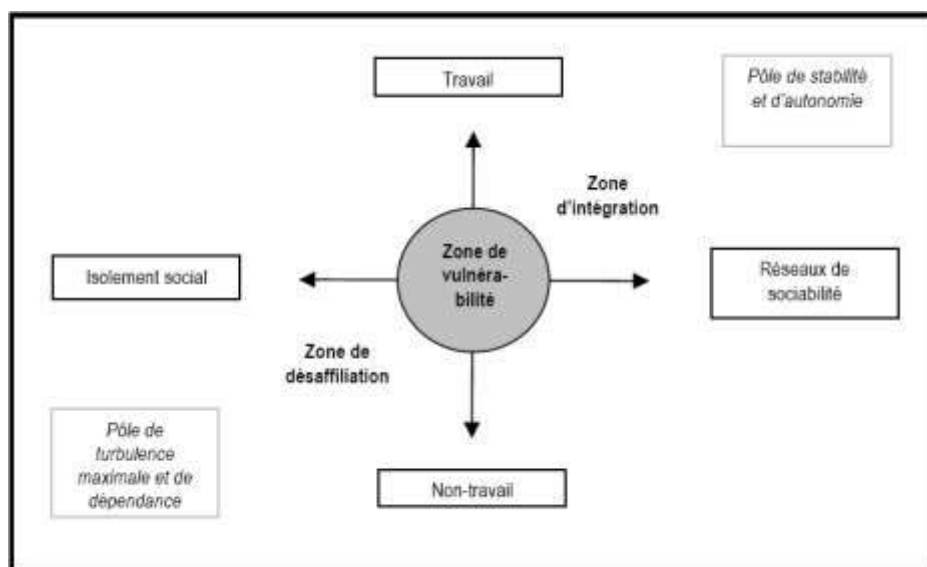
³⁰ La solidarité mécanique est issue de liens de proximité, presque communautaires, puisque les individus vivent de manière proche et ont conscience de leur unité sociale. La solidarité organique apparaît avec la division du travail et distance les individus les uns des autres en les différenciant (Durkheim, 1893).

familiale est en évolution (isolement, baisse de la fécondité, éclatement des familles nucléaires, etc.), et « l'univers culturel » (qui était d'importance dans le cas des classes ouvrières, voir Hoggart, 1957) est aussi en crise. Des structures, comme le quartier, perdent de l'importance et ne sont donc plus des filets de sécurité pour les personnes vulnérables, comme nous l'avons évoqué précédemment. Ces constats le conduisent à développer le concept de désaffiliation, qu'il définit de la manière suivante :

« La désaffiliation n'est pas seulement un état mais une manière d'être (un « ethos ») vécu dans ce rapport au temps à la fois éternel et fugitif, avec un très mince passé, car peu de choses ont été transmises familialement, scolairement, culturellement, et très peu d'avenir parce qu'il n'existe que de faibles supports pour y accrocher une trajectoire : no future » (Castel, 1991, p.164).

Encadré 10. Le modèle de la désaffiliation selon Castel (1991)

Par quoi sont caractérisés les individus considérés comme les plus démunis? Cette question est au cœur du travail de Castel (1991) qui formule le concept de désaffiliation schématisé ci-dessous.



Source : Castel, 1994, dans Racine, 2007, p.98

Plus spécifiquement, la désaffiliation est l'aboutissement du processus de rupture du lien social : « *au bout du processus, la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle isolement. Ce sont deux faces d'une même condition, qu'illustre par exemple le profil type du bénéficiaire du revenu minimum d'insertion : valise mais sans emploi, sans conjoint, jeune ou adulte dans la force de l'âge, mal domicilié* » (Castel, 1991, p.139). Les sans-abris se situent par exemple dans la zone de non intégration/désaffiliation puisque ces personnes n'ont pas d'activité productive au sens strict du terme, et sont détachées de l'ensemble des structures de sociabilité (familiale, voisinage, etc.).

Sans explicitement évoquer la dichotomie intégration-exclusion, Castel y fait référence par les quatre pôles « d'intégration » visibles dans le schéma. Mais il multiplie les possibilités d'intégration, déplorant le modèle « dual » de la société contemporaine, dans lequel une séparation est forgée entre intégration et exclusion : *une société commence à se résigner au dualisme lorsqu'elle accepte la précarité et la vulnérabilité comme des états de fait, voire lorsqu'elle les recherche au nom de la rentabilisation de l'appareil productif d'une part et de la promotion d'un individualisme sans attaches comme valeur éthique suprême de l'autre*" (Castel, 1991, p.167)³¹. Ces différentes zones dépassent une seule appréciation économique, et sont dynamiques. Ainsi, la mobilisation de ressources compensatrices ou l'institution de certains outils de soutien (comme le RMI) permettent aux individus de traverser les frontières entre intégration, vulnérabilité et désaffiliation. Cette dynamique est plus particulièrement étudiée par le sociologue Paugam (1991), dont nous abordons les travaux dans le paragraphe suivant.

3. Le processus de disqualification

Dans la même perspective sociologique que Castel (1991), Paugam (2008) questionne la complémentarité entre solidarité organique et mécanique. Il part du constat que les protections sociales et les jugements sociaux que ces dernières suscitent (voir aussi Avenel, 2003) ont tendance à fragiliser les individus. Ses travaux s'articulent donc autour de la question suivante : comment concevoir la solidarité dans un monde économique qui refoule les plus vulnérables dans l'inactivité ou la précarité institutionnalisée ? (Paugam, 1991).

³¹ Ce dualisme est pour lui typique des sociétés contemporaines. Car en dépit des inégalités et d'une importante misère dans les sociétés de l'Ancien Régime et industrielles, des systèmes de régulation plus puissants allaient à l'encontre des instabilités professionnelles et relationnelles (comme le village, l'église, etc.).

L'institutionnalisation de la solidarité engendre des processus qui influencent le lien social entre les individus pauvres et la société. Plus clairement, Paugam (1991) considère la pauvreté comme générée par l'aide sociale et non comme préalable à la société, idée que l'on retrouve aussi chez Castel (1991)³². Constatant le délitement de certains liens sociaux, l'individu doit varier les espaces qui le rattachent à la société (Paugam, 1991). Pour lui, la pauvreté n'est pas seulement caractérisée par le manque de biens mais surtout par un statut inférieur, souvent intériorisé chez les individus. Cela est particulièrement dans une société française contemporaine qui valorise l'individualisme et l'autonomie. Ainsi, Paugam (2008) conceptualise le processus de disqualification comme :

« Le processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la double perte de la protection et de la reconnaissance sociale. L'homme socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui » (p.102).

La disqualification n'engendre pas toujours la pauvreté, mais celle-ci est initiée par un délitement des liens sociaux et une dévalorisation du statut social (Crépin, 2006). Les ruptures évoquées tiennent dans le cas des personnes pauvres ayant deux aspects cumulés (Paugam, 1991) : une formation professionnelle ratée et une dégradation statutaire. Le premier fait référence aux difficultés vécues dans l'enfance, en particulier liées à l'environnement familial. Le deuxième représente les ruptures rencontrées pendant la vie adulte, influencées par des épreuves comme le chômage, le divorce, etc. Ces épreuves conduisent souvent à un cercle vicieux amenant à une rupture finale et complète des liens sociaux.

Pour résumer, on se trouve dans le premier cas plutôt dans un phénomène de pauvreté générationnel et déterminé, alors que dans le deuxième, il s'agit d'individus qui ne sont pas concernés par ce type de difficultés à l'origine et semblent avoir un statut social protégé³³. Ce

³² Le processus de désaffiliation décrit par Castel et le processus de disqualification décrit par Paugam semblent similaires. Interrogé lors d'un entretien à ce sujet, Paugam marque leur distinction de la façon suivante : *« Ces deux concepts sont en effet proches au sens où ils interrogent, l'un et l'autre, les liens sociaux et leurs fragilités dans les sociétés contemporaines. Mais Robert Castel a, me semble-t-il, privilégié une approche de ces liens fondée sur la protection sociale, alors que j'ai insisté davantage sur la dimension identitaire et la reconnaissance sociale. Il serait absurde de dire que nous avons, chacun de notre côté, fait totalement l'impasse de l'une ou de l'autre des deux dimensions du lien social. Mais, avec du recul, je dirai que nous avons souvent mêlé les deux dimensions sans nous rendre vraiment compte de l'intérêt analytique qu'il y aurait à les dissocier »* (Paugam, 2012, Télécharge le 28/09/2014 : <http://ses.ens-lyon.fr/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-suite--162673.kjsp>).

³³ Nous trouvons la même idée chez Castel (1995) qui évoque la « déstabilisation des stables ».

phénomène renforce notamment l'idée d'un « risque commun » de pauvreté abordé en introduction de ce chapitre, et caractéristique des sociétés occidentales actuelles.

Le processus de disqualification est particulièrement visible chez les chômeurs pour qui les politiques d'aide contribuent à une dévalorisation. Dans leur cas ou celui du salarié précaire, la rupture commence dans le marché de l'emploi (Paugam, 2000) et se poursuit dans le champ de l'aide sociale (Paugam, 1991). Appréhendant l'influence des interventions sociales sur les expériences vécues par les individus, Paugam (1991) dresse ainsi une typologie de personnes fragilisées en fonction de leur relation avec les organismes d'aide sociale : les fragiles (pour qui l'intervention est ponctuelle), les assistés (pour lesquels l'intervention est régulière) et les marginaux (pour qui il s'agit d'une infra-intervention). Bien entendu ces statuts sont aussi liés à des conditions socio-économiques, les fragiles ayant plutôt tendance à se trouver dans une situation économiquement précaire mais qui ne les détache pas complètement de toute vie sociale. Mais le système d'assistance constitue un contexte privilégié d'investigation de la pauvreté, ce que nous détaillons dans l'encadré 11 ci-dessous.

Encadré 11. Le rôle dual de l'assistance : une dimension au cœur de la réflexion sur le lien social

Les travaux sur le lien social questionnent abondamment l'impact des politiques sociales sur la place de l'individu dans la société. Est considérée comme relevant de l'assistance une personne dont les moyens ne suffisent pas pour atteindre ses fins (Simmel, 2011[1907], p.91)³⁴. L'assistance est née de la philanthropie (Pierrard, 2005) au cours du 19^e siècle en France. Les bureaux de bienfaisance et d'assistance publique précèdent alors la naissance d'une protection sociale et d'un Etat Providence appliqués à l'ensemble de la société (Hatzfeld, 1971).

L'assistance constitue un exemple utile pour discuter du concept du lien social. Car la pauvreté n'est pas issue d'une différence entre moyens et objectifs des individus mais est profondément liée aux statuts de l'individu : celui d'assisté, et donc aux représentations sociales qui y sont liées : le pauvre a besoin d'être aidé (Coser, 1965). Paugam (1991) évoque l'expression de « carrière d'assisté » adaptée de Becker (1963) pour évoquer la mobilité des

³⁴ Nous retrouvons ici des similitudes avec les perspectives économiques de la pauvreté.

positions, dépendantes à la fois des individus et des structures sociales³⁵. Malgré la volonté affichée de « secourir » les pauvres, le système d'aide/assistance a une nature ambiguë.

Pour Simmel (1907), l'assistance n'est pas un droit pour les pauvres mais a une fonction régulatrice dans la société. Elle permet de couvrir des besoins particuliers et d'améliorer le bien-être collectif. Mais ces actions influencées par un sentiment de compassion peuvent conduire à des formes de dépendance et d'humiliation, puisqu'elles confèrent un statut de dominé aux personnes pauvres (Avenel, 2003). Elles contribuent au maintien d'un système de différenciations sociales (Hvinden, 1995) et donc renforcent la stigmatisation des pauvres, dont les ressentis sont secondaires aux yeux des « donneurs ».

Trois caractéristiques de l'assistance y contribuent particulièrement. D'abord, l'assistance rend la pauvreté publique dans le sens où elle donne un statut qui fait l'objet d'une attention accrue (Coser, 1965). Le besoin d'aide est interprété comme un signe d'échec montrant que les individus ne parviennent pas à vivre selon les standards normaux (Bauman, 2005). Ensuite, elle implique de pénétrer dans l'espace privé des individus, à travers des visites des travailleurs sociaux. L'assisté est « examiné » de manière individuelle (souvent par le biais d'un projet comme dans le cas du RSA) et doit se conformer aux attentes spécifiques des interlocuteurs (Avenel, 2003). La relation d'aide sociale implique des dimensions subjectives et morales qui imposent des normes de comportement pour les individus. Car ne pas se conformer à ces normes crée un sentiment de marginalisation et l'impression d'être méprisé. Enfin, l'assistance conduit à la dépersonnalisation de certains liens puisque la solidarité se « professionnalise » (Avenel, 2003). Des réseaux informels de transaction et d'entraides traditionnelles sont détériorés (Hvinden, 1995), accentuant l'isolement des personnes pauvres. Donzelot (1984) attribue même la responsabilité de l'affaiblissement des solidarités de classes aux systèmes d'aide routiniers et institutionnalisés.

La réciprocité de l'aide ne se fait pas de manière individuelle. Les personnes pauvres sont engagées dans la société, en y étant à la fois « sujet » et « objet » (Hvinden, 1995, p.2). Le projet d'aide sociale comme source d'un bien-être collectif est donc paradoxal, puisqu'il nuit à la solidarité entre les individus et à l'estime de soi. Paugam (2005a) va plus loin en déclarant que la solidarité actuelle semble uniquement destinée à entretenir la bonne

³⁵ En effet, lors de l'expérience d'assistance, plusieurs étapes sont franchies et instaurent des conditions d'aide plus ou moins différentes: une assistance différée (où l'aide est refusée), une assistance installée (où les individus s'identifient progressivement à ce statut) et une assistance revendiquée (où l'aide semble l'unique solution) (Paugam, 2011).

conscience des sociétés modernes à l'égard des pauvres. L'impossibilité pour les pauvres de donner une réciprocité à l'aide qu'ils reçoivent aggrave leur sentiment d'inutilité dans la société (Paugam, 1991). Comme le précise Coser (1965) : « *la pauvreté donc, ne pourra jamais être éliminée à moins que les pauvres ne soient capables de rendre ce qui leur est donné. Ils peuvent être pleinement intégrés dans le corps social, seulement s'ils ont l'opportunité de donner* » (p.147). L'assistance, si elle prend aux riches pour donner aux pauvres, ne semble donc pas être une condition d'égalité future (Simmel, 1907).

L'objectif de Paugam (2011[1991]) est de comprendre comment les personnes fragilisées réagissent à cette relation d'aide et « *résistent à la dégradation morale et à la stigmatisation liées à l'infériorité de leur statut* » (p.49). Il catégorise les pauvres par les appellations de « dignes », de « honteux » et « d'habités » en fonction du rapport qu'elles entretiennent avec l'aide sociale. La distanciation vis-à-vis de la situation vécue est plus ou moins facile et possible à mettre en place : Schnapper (1981) fait le même constat dans ses travaux sur les chômeurs. Par exemple, les personnes au-delà de 40 ans et vivant un déclassement social dû à la perte d'un emploi, intériorisent leur fragilité différemment des jeunes, car il est difficile pour elles de vivre dans une situation de dépendance vis-à-vis de la société.

Paugam (2011[1991]) met donc en relief des correspondances entre les « *conditions sociales objectives* » des individus qui ont besoin d'aide sociale et leurs « *expériences vécues dans la relation aux services d'action sociale* » (p.148). Un petit espace d'autonomie apparaît pour les individus qui peuvent construire leur identité ou leur statut vis-à-vis de l'autre. On retrouve le même espace « d'émancipation » dans les stratégies de gestion de la consommation évoquées dans le chapitre précédent (Hamilton, 2007; Hill, 1991; Hill et Stamey, 1990). La disqualification est issue d'une construction sociale à la fois externe et interne puisque les individus assimilent les représentations collectives dont ils font l'objet.

Peu de travaux sur la consommation se sont pourtant appuyés sur la perspective du délitement du lien social. Il existe certainement un décalage entre cette sociologie, qui s'est peu exportée en dehors du monde francophone, et les travaux sur les consommateurs pauvres qui sont surtout anglo-saxons. Par ailleurs, les approches sur le lien social s'appuient sur des processus identitaires liés à l'assistance ou au monde salarial, et n'intègrent pas la consommation dans leurs réflexions.

Cette perspective sociologique a pourtant un potentiel théorique pertinent pour notre discipline. Par exemple, Castel (1991, 1995) se concentre sur l'occupation professionnelle et les relations sociales comme sources d'intégration ou de vulnérabilité chez les individus. Il serait intéressant de s'interroger sur le potentiel de la consommation à constituer un troisième élément « d'affiliation » à la société. La plupart des travaux sur la consommation partent en effet du principe que la société de consommation a tendance à exclure les personnes pauvres (Hill, 2002a) ou que ces dernières doivent gérer leurs difficultés en tant que consommateurs (Hamilton et Catterall, 2008). Le lien des personnes pauvres avec la consommation est néanmoins plus complexe. Par exemple, Chin (2001) montre que les jeunes des ghettos américains sont attirés par l'achat de marques, pour affirmer l'appartenance à un groupe de pairs et compenser un statut de consommateur dévalorisé. Ce type d'étude pourrait constituer un exemple empirique intéressant pour approfondir la question de la « désaffiliation ». Celle-ci pourrait articuler les phénomènes de consommation compensatoire ou de course à la distinction abordés dans le premier chapitre.

Parmi d'autres, une piste de recherche serait d'étudier l'impact de la société de consommation sur les relations entre les personnes bénéficiaires des aides sociales et les travailleurs sociaux qui les encadrent. Paugam et Duvoux (2008) soulignent que la consommation est aujourd'hui au cœur de ces relations. Par exemple, les travailleurs sociaux doivent parfois « réapprendre » les logiques de la consommation aux bénéficiaires, et la nature des achats est au cœur des jugements moraux sur les pauvres. Nul doute que ces aspects pourraient constituer des bases de questionnements pour des études empiriques, et avoir des implications managériales fortes pour les organismes concernés. Par exemple, on est en droit de se questionner sur la dimension normative de « l'éducation à la consommation » que les associations caritatives ou les institutions publiques mettent en place³⁶.

La problématique plus générale qui se pose à l'issue de cette sous-section est la suivante : de quelle manière la consommation peut-elle réguler ou non l'appartenance à la société dans le cas des personnes pauvres ? Les processus de disqualification ou de désaffiliation pourraient ainsi être opérables en dehors des cas où l'individu est désigné comme pauvre par des institutions. Par exemple, le consommateur peut avoir un statut de « pauvre » en se rendant

³⁶ Nous pouvons citer l'exemple des « écoles de consommateurs » qui existent dans la région Nord Pas-de-Calais [Téléchargé le 28/09/2014 : http://www.lenordpasdecals.fr/ecole_conso/telechargement/triptyque.pdf] et, de la plateforme Crésus (Chambre régionale du surendettement social) à Roubaix, et qui accompagnent des personnes en situation de précarité sur des thèmes liés à la consommation (Téléchargé le 28/09/2014 : <http://cresusnpdc.fr/l-activite-de-cresus-nord-pas-de/>).

dans des magasins spécifiques comme le discount ou les épiceries solidaires. Se pose alors la question de l'interaction potentiellement stigmatisante entre le consommateur pauvre et des formes de marché qui lui sont « réservées ».

Conclusion

Les perspectives présentées dans cette section dépassent la seule dimension économique de la pauvreté, puisque c'est la société qui confère le statut de pauvre aux individus. Les frontières sont poreuses entre les approches basées sur une structure de classe et celles basées sur le lien social. Toutes deux évoquent les conditions d'un statut de pauvre dominé par des structures sociétales pesantes.

Mais dans l'analyse en termes de classes sociales, il existe un potentiel de mobilisation chez les pauvres, car la conscience d'appartenance à un groupe commun leur permettrait de légitimer leurs comportements. L'analyse basée sur le lien social réduit cette possibilité. L'individu pauvre est plus isolé dans sa relation avec le reste de la société et la stigmatisation se fait davantage ressentir. Cette différence tient au champ intellectuel et au contexte général dans lesquels ces analyses sont construites. Par exemple, la généralisation de la pauvreté dès les années 1980 en France et le déclin des classes sociales sous-tendent l'analyse sur le lien social.

Les perspectives sociologiques privilégient les termes « d'ouvrier » ou de « bénéficiaire » au terme de « pauvre » couramment usité dans les perspectives économiques. Cependant, elles restent soumises à des critères économiques (Herpin, 1993). La pauvreté est pensée différemment, en termes d'appartenance à la société, mais les populations étudiées (comme les bénéficiaires ou les ouvriers) ont des revenus faibles ou des conditions de vie moins bonnes que les autres. Le manque de ressources financières constitue souvent le point de départ des processus de désaffiliation ou de disqualification. Les perspectives sociologiques se sont donc construites à la fois historiquement et épistémologiquement en complément des perspectives économiques.

Cette conceptualisation doit être enrichie par une troisième perspective que nous présentons dans la section suivante. Elle offre une compréhension plus culturelle des pauvres.

Section 3. Les « valeurs » des pauvres : les perspectives culturelles

Les perspectives culturelles appréhendent les pauvres comme partageant des valeurs communes. Elles entretiennent de nombreuses similitudes avec les perspectives sociologiques précédentes, mais vont au-delà d'un examen des styles de vie. L'anthropologue Mary Douglas (2007) conçoit la culture comme « *le produit collectif de personnes douées de raison essayant de coordonner leurs vies* » (p.488). La pauvreté est une culture de la privation qui infuse la vie sociale des individus pauvres, car le manque s'insère dans des pratiques privées, des interactions et dans le quotidien intime (Cingolani, 2006).

Deux problématiques sous-tendent cette section. D'une part, nous faisons écho à un questionnement évoqué en introduction de ce chapitre : les pauvres construisent et légitiment-ils une culture à part (Hoggart, 1957), ou partagent-ils les mêmes valeurs que celles de la classe moyenne (Ireland et Besner, 1968) ? Ce débat est important pour les recherches sur la consommation ; car il conduit à concevoir l'ensemble des consommateurs pauvres comme une sous-culture de consommation, ou insiste sur le sentiment de frustration pour ces personnes dans le cas d'un partage des mêmes objectifs d'accumulation (Hill, 2002b). D'autre part, nous nous interrogeons sur le terme de « culture de la pauvreté », souvent critiqué pour son trop grand déterminisme, mais néanmoins utilisé sans précaution dans les recherches sur les consommateurs pauvres.

Afin d'apporter des pistes de réflexion à ces questionnements, nous présentons dans cette section deux concepts fondamentaux dans les études sur les personnes pauvres : la culture des pauvres et la culture de la pauvreté. Bien qu'ils soient parfois utilisés de manière interchangeable, ces deux termes recouvrent des réalités et des débats différents.

Sous-section 1. La culture des pauvres

La culture des pauvres est définie comme « *un mécanisme de défense contre la domination subie* » (Schwartz, 1997, p.77, dans Duvoux, 2010). Elle se réfère à un système de valeurs partagé entre les individus, qui se ressent dans leurs comportements de consommation. À la différence de la perspective bourdieusienne qui évoque des goûts « condamnant » les classes inférieures puisqu'elle les conçoit comme dominées dans une structure de classes, la culture

des pauvres est perçue comme une condition sinon d'émancipation, au moins de résistance passive. Cependant, cette vision tient surtout aux interprétations enthousiastes de certains auteurs, car les individus pauvres restent dominés, ne serait-ce que par leur manque de ressources économiques.

1. A la croisée entre sociologie et anthropologie

Pour explorer la culture des pauvres, nous nous basons sur la vision de deux auteurs, chacune étant ancrée dans un contexte spécifique : la description des classes populaires anglaises d'Hoggart (1957) et la figure des « gens de peu » français de Sansot (1991).

Considéré comme l'un des fondateurs des *cultural studies* et issu lui-même des classes populaires³⁷, Hoggart (1957) se base sur son expérience pour expliquer l'importance des dynamiques sociales et culturelles spécifiques à ces classes (Hoggart, 1957). L'anthropologue Sansot (1991) s'intéresse quant à lui au « petit peuple ». Les deux auteurs établissent des distinctions entre ces populations et les autres groupes sociaux. Hoggart (1957) en particulier décrit les différences entre le "eux" (les classes supérieures et influentes) et le "nous" (les classes populaires), dans la même lignée que Bourdieu (1979). Mais à sa différence, il montre comment les valeurs et l'organisation de la classe populaire forment des types de résistance face aux structures de domination qui sont le point de départ de l'analyse bourdieusienne.

L'objectif d'Hoggart (1957) et de Sansot (1991) est de comprendre en quoi la condition de ces individus, qui d'un regard extérieur semblent dépossédés de toute importance culturelle, peut s'avérer intéressante. En partant d'une réflexion sur les outils médiatiques de masse, Hoggart (1957) souhaite notamment comprendre si les classes populaires adoptent les nouvelles valeurs (celles des classes moyennes et supérieures) véhiculées par ces moyens de communication et les effets engendrés sur leur culture "d'origine". Il part du constat que les

³⁷ Classes populaires et ouvrières sont des termes souvent utilisés de manière interchangeable, mais qui recouvrent des réalités un peu différentes. Selon Bosc (2013), « *culture populaire et culture ouvrière interfèrent, elles ne s'identifient pas. Au sein de la classe ouvrière se développent des entités culturelles particulières, sans doute minoritaires, mais jouant un rôle important : cultures de métier basées sur l'autonomie professionnelle et sur lesquelles se greffent des pratiques communautaires comme les fêtes professionnelles ; l'univers du mouvement ouvrier dont les membres actifs sont à l'origine d'une véritable contre-culture militante, mélange d'acculturation à et de critique de la culture bourgeoise. Les bourses de travail et les universités populaires à la fin du XIXe siècle en sont des illustrations* » (p.162).

différences culturelles entre classes sont en apparence plus difficilement appréhendables puisqu'elles s'amenuisent depuis les années 1950, par exemple au niveau vestimentaire. Cependant, des hiérarchies subtiles inter et intra classes demeurent, par exemple entre des quartiers urbains. Cette typologie des comportements de consommation au sein de la classe ouvrière se retrouve dans le travail récent de Saatcioglu et Ozanne (2013).

Hoggart (1957) et Sansot (1991) rejettent les caractéristiques économiques pour s'intéresser aux comportements culturels à travers des détails et des pratiques quotidiennes. Ceux-ci construisent des attributs permettant de discerner les personnes pauvres des autres. Sansot (1991) met d'ailleurs les modes de consommation au cœur de sa compréhension de la « vie sociale ». Il se détache ainsi d'une construction des classes sociales à travers des modes de production. Les deux auteurs décrivent plusieurs types de consommation dans lesquels les effets culturels sont visibles: le foyer, l'organisation familiale, l'alimentaire, le quartier, et particulièrement les médias dans le cas d'Hoggart (1957) et les loisirs dans le cas de Sansot (1991).

Chez ces individus, « l'homogénéisation de la culture » n'a pas lieu. Mais ils sont caractérisés par une culture de la modestie ou de la simplicité, détachées des formes d'apathie bourdieusienne. En réalité, ces caractéristiques sont davantage les résultantes de choix de vie que de caractéristiques sociales et économiques. Sansot (1991) évoque ainsi le « *goût commun des bonheurs simples* » pour caractériser les loisirs de ces personnes. Et Hoggart (1957) décrit le quotidien des classes populaires comme « *une vie dense et concrète où l'accent est mis sur le sens de l'intimité, la valeur du groupe domestique et le goût des plaisirs immédiats* » (p.151). La description souvent faite d'une "masse anonyme" n'est donc pas correcte. Plutôt qu'être des consommateurs passifs, les classes populaires ou les gens de peu sont des consommateurs absents de la culture de masse, entretenant leurs propres habitudes, valeurs et routines culturelles. La logique du conformisme ne les concerne pas, puisque les barrières symboliques demeurent importantes.

2. Légitimité d'une consommation « à part »

Ces deux auteurs valorisent les spécificités culturelles des personnes démunies. Nous pouvons dès lors nous interroger sur les implications de leur travail pour les recherches sur la consommation.

Les deux ethnographies permettent de saisir la capacité des individus à lutter contre la stigmatisation ou la différenciation opérée par les autres classes. Les classes populaires ont intériorisé le fait de subir un désavantage (par exemple en termes de lois, de services ou des compétences). Mais celui-ci est atténué par une forme de fierté ou une capacité à se débrouiller seuls pour régler des situations de désavantage. Nous le constatons dans leur gestion des dettes, ou l'utilisation de certaines rhétoriques qu'Hoggart (1957) qualifie de cyniques : les classes populaires expliquent qu'il est toujours plus difficile de « savoir se débrouiller », ce qui les caractérise, que de « bien travailler à l'école ». Nous retrouvons alors des similitudes avec les stratégies de *coping* décrites dans le chapitre précédent. Les travaux d'Hamilton, seule ou avec son co-auteur, (2009 ; Hamilton et Catterall, 2008) montrent comment les consommateurs pauvres utilisent leur bonne gestion de la consommation afin de valoriser une identité mise à mal. Le modèle de Hill et Stephens (1997) présente d'ailleurs le stigmate comme élément déclencheur des stratégies de *coping*. Cependant, les travaux sur la consommation n'associent pas ces stratégies à une « lutte » contre une classe supérieure ou des normes dominantes. Dans la recherche d'Üstüner et Holt (2007), les consommatrices immigrées sont même frustrées de ne pas appartenir à la culture de consommation dominante turque.

Les observations d'Hoggart (1957) et de Sansot (1991) de la « vie culturelle » permettent de lutter contre certains préjugés qui persistent à l'égard des classes inférieures. Celles-ci sont en effet souvent caractérisées par leur incapacité à séparer le divertissement et la "vie sérieuse" (Holt, 1998) ou leur irrationalité (Andreasen, 1975). Pour Hoggart (1957), les classes populaires sont plus « terre-à-terre » que les autres car leur horizon d'intérêts est réduit au quotidien du monde familial et voisin, plutôt qu'aux affaires publiques nationales ou internationales. Certains éléments de la vie quotidienne sont donc interprétés grâce à leur socle de valeurs et de principes. De la même manière, les classes populaires ou les gens de peu sont épicuriens parce qu'ils préfèrent profiter du temps présent. Ceci n'est pas une marque de paresse, de pauvreté ou d'imprévoyance mais plutôt une caractéristique de leur style de vie. Par ailleurs, leurs dépenses relèvent d'un « hédonisme de surface » superficiel pour gérer leurs

difficultés au quotidien. L'aspiration de ces individus pour les biens matériels n'est donc pas un signe d'aliénation. Les individus acquièrent ces biens car ils leur permettent de « garder la tête hors de l'eau » (Hamilton et Catterall, 2008) et de conquérir une forme de dignité, une perspective peu explorée par la recherche en consommation. Hoggart (1957) reconnaît cependant que ces caractéristiques désavantagent les classes populaires dans leur relation avec le marché, car ils sont victimes de stratégies qu'ils ne connaissent et ne maîtrisent pas (puisqu'ils ne s'y intéressent pas). En ce sens, il existe des causes culturelles aux sources de désavantage appréhendées dans le premier chapitre. Hoggart (1957) souligne aussi que la disparition d'obstacles économiques donne aux classes populaires un accès à la « culture de masse ». Cependant, des limites psychologiques, le manque d'apprentissage culturel (à travers l'école) et le manque d'intérêt pour ces médias demeurent des contraintes importantes. En cela, leurs perspectives sont nuancées. Car si Hoggart (1957) et Sansot (1991) célèbrent d'une certaine manière l'indépendance culturelle de ces individus, ils montrent aussi qu'elles sont restreintes à la seule acquisition de biens de consommation pour améliorer leur situation sociale.

Enfin, les études d'Hoggart (1957) et de Sansot (1991) donnent un sens nouveau à la collectivité. La camaraderie et la coopération subsistent pour faire face aux difficultés, mais ne se muent pas en conscience de classe ou ne traduisent pas une mobilité sociale ascendante. Par contre, elles forgent un sentiment d'appartenance à une communauté, et renforcent l'homogénéité sociale et culturelle. Cette forme de solidarité est liée au « système D » mis en place par les classes populaires. Cela rejoint certaines conclusions des recherches sur la consommation (Hill, 2001 ; Hill et Stamey, 1990) qui mettent en avant le besoin d'entraide pour faire face aux difficultés.

Conclusion

Les travaux sur la culture des pauvres entretiennent des similitudes avec les perspectives sociologiques précédemment présentées, car ils se basent sur une analyse de groupes sociaux inférieurs. Mais ils explicitent surtout les spécificités culturelles de ces groupes, en montrant que leurs valeurs sont des outils de légitimation de modes de consommation différents de ceux des classes supérieures. En cela, nous pouvons établir des liens avec les stratégies de *coping* des consommateurs pauvres présentées dans le premier chapitre. Ces dernières

permettent de faire face à des difficultés. Mais elles font davantage référence à un souci de gestion de la consommation, que de légitimation de la consommation.

Il ne faudrait d'ailleurs pas interpréter les travaux d'Hoggart (1957) et de Sansot (1991) comme une apologie de *l'empowerment* des classes populaires ou comme la description d'un monde à part vivant en autarcie. Il n'y a en réalité ni rejet total, ni acceptation absolue d'une culture dominante, mais plutôt la persistance d'une culture particulière influencée par d'autres cultures. En cela, cette perspective se distingue de celle de la « culture de la pauvreté » que nous abordons dans la sous-section suivante.

Sous-section 2. La culture de la pauvreté

La traduction de l'ouvrage d'Hoggart (1957) a conduit à une confusion entre les notions de culture du pauvre et culture de la pauvreté³⁸. Ces notions amènent pourtant à des conceptualisations différentes. Dans la culture des pauvres, on observe un effet de légitimation d'un mode de vie, qui permet de se démarquer des classes dominantes. La culture de la pauvreté marque aussi cette distinction, mais sans que les personnes démunies aient forcément une conscience de leur culture.

Dans cette sous-section, nous présentons les apports et les limites de cette notion. La culture de la pauvreté est en effet souvent critiquée pour livrer une vision déterministe des valeurs des pauvres. Cependant, cette notion connaît une récente revitalisation de la part de chercheurs intéressés par la dimension culturelle de la pauvreté.

1. Notion et utilisations

Le terme de « culture de la pauvreté » est apparu dans les travaux de l'anthropologue Oscar Lewis (1959 ; 1961 ; 1966). Pendant plusieurs années, ce dernier partage le quotidien de familles pauvres aux Etats-Unis et en Amérique Latine, afin d'observer leurs modes de vie. Comme le résume Mead, *« il a été le premier anthropologue à insister sur le fait qu'il existe une culture de la pauvreté qui mérite des travaux ethnographiques prudents, et il a inventé*

³⁸ « The uses of literacy » est ainsi devenu « La culture du pauvre » en Français. Selon Passeron (2005), le choix de cette traduction a en réalité été fait pour donner une légitimité sociologique à son travail, puisqu'Hoggart est à l'origine professeur de littérature.

une méthode pour appréhender les individus tels qu'ils se présentaient eux-mêmes au sein de leurs familles, et appartenant à des milieux spécifiques » (dans Lewis, 1959-1975, p.vii). L'objectif de Lewis est d'appréhender les dynamiques de la pauvreté à travers un portrait détaillé de la vie familiale des personnes démunies pour mieux identifier leurs problèmes et leurs aspirations. Il conçoit ses travaux comme relevant du réalisme anthropologique, et constitue des documents historiques pour établir dans le futur des comparaisons cross-culturelles entre les différentes populations de pauvres.

Lewis (1959) part du constat que la pauvreté est un élément familier pour les anthropologues, une part intégrante, presque inconsciente, de leurs travaux sur les sociétés traditionnelles. Il revendique une prise en compte renouvelée de la pauvreté qui s'ancre dans l'étude des sociétés modernes et urbaines. La pauvreté y est non seulement différente, mais également dynamique :

« Dans les nations modernes, la pauvreté est une question très différente [par rapport aux nations traditionnelles]. Elle suggère un antagonisme de classe, des problèmes sociaux et un besoin de changement; et elle est souvent interprétée comme telle par les sujets concernés. La pauvreté devient un facteur dynamique qui affecte la participation à une culture nationale plus large et à une sous-culture personnelle. On peut donc parler de culture de la pauvreté, puisqu'elle a ses propres modalités et ses conséquences sociales et psychologiques distinctes pour ses membres. Il me semble que la culture de la pauvreté traverse les frontières régionales, rurales/urbaines et même nationales. Par exemple, je suis impressionné de constater des similarités remarquables de structure familiale, dans la nature des liens de parenté, les relations entre parents-enfants et mari-femme, l'orientation de temps, les caractéristiques de dépense, les systèmes de valeur, et le sens de la communauté, que ce soit dans les classes basses à Londres, dans les taudis et villages mexicains et parmi les classes basses noires aux Etats-Unis » (Lewis, 1975[1959], p.2).

Dans la culture de la pauvreté, des caractéristiques économiques, sociales et culturelles défavorables interagissent. Pour Gilliatt (2001), la culture de la pauvreté représente toutes les attitudes passives générées à partir de l'expérience de la pauvreté. En effet, la pauvreté a ici tendance à se reproduire de génération en génération, et les possibilités de mobilités sociales sont restreintes.

Les observations de Lewis sont ancrées dans un contexte de changements culturels importants, en lien avec la consommation. Dans ses travaux sur le Mexique (1959), les pauvres migrent vers la ville dès qu'ils le peuvent pour trouver des emplois. Cette migration les conduit à vivre dans des espaces réduits, mais aussi à être confrontés aux biens de consommation. Les télévisions, les appareils électroménagers, l'électricité, et les meubles remplissent les espaces « *jusqu'à ce que les familles n'aient plus de place pour bouger* » (Lewis, 1959, p.11). Ces biens de consommation symbolisent une amélioration du niveau de vie et sont hiérarchisés : par exemple la radio est souvent le premier achat suivi de la gazinière. Selon cet auteur, ces nouvelles acquisitions n'empêchent pas que d'autres biens demeurent une préoccupation constante, tels que la nourriture ou les vêtements. La culture de la pauvreté est donc une culture de la contrainte et de la difficulté, et éventuellement de la frustration.

Dans notre champ disciplinaire, les travaux ont souvent utilisé la notion de culture de la pauvreté pour la confronter à celle de culture de consommation. Ils exposent le paradoxe suivant : comment survivre, lorsque l'on est pauvre, dans des sociétés d'abondance qui valorisent la consommation ? La culture de consommation est souvent considérée comme hégémonique, au regard d'autres cultures non matérielles (Hill, 1991 ; 2002a ; Hill et Gaines, 2007). En définissant l'identité des individus à travers leur capacité à consommer, elle a tendance à fragiliser les personnes pauvres. Hill (2002a) utilise aussi la notion de culture de la pauvreté pour mettre en relief le manque de compétences des pauvres à mener une vie de consommateur qui soit satisfaisante. Son objectif est de comprendre l'influence réciproque entre culture de pauvreté et de consommation. Il décrit par exemple à quel point les images de l'abondance sont dévastatrices lors des vacances ou d'occasions spéciales, qui contrastent avec la réalité des consommateurs pauvres (Hill, 2002a). Hamilton (2009) souligne que ces derniers ont souvent une vision à court terme et un style marqué par un manque de spontanéité et une monotonie.

Des recherches utilisent également la culture de la pauvreté afin d'évoquer les ressentis et les sentiments des individus pauvres. Hamilton et Catterall (2008) avancent que les pauvres ne sont pas heureux dans la société de consommation actuelle car ils ne peuvent pas y accéder. A contrario, Bowring (2000) souligne que les consommateurs à faibles revenus ne sont pas dominés par des sentiments de privation et d'envie. Parfois, ils font même le choix de cette vie qu'ils valorisent par un discours sur la simplicité volontaire (Elliott, 1995; Schor, 1998).

Sans apporter de réponses empiriques, Andreasen (1997) se demande si les comportements des pauvres sont caractéristiques d'une vraie culture de la pauvreté ou sont plutôt des adaptations rationnelles pour faire face à des besoins uniques suscités par les barrières de consommation. A ce titre, la recherche sur les stratégies de *coping* des sans-abris de Hill et Stamey (1990) se distingue de la perspective de Lewis car « *elle suggère que les sans-abris ont un rôle actif dans la détermination de leurs choix de vie* » (p.319). Cette adaptation est selon les auteurs, encore plus visible lorsqu'elle prend place dans le champ de la consommation.

A travers ce développement, nous constatons plusieurs problèmes dans l'utilisation du concept de culture de la pauvreté en *consumer research*. D'abord, les recherches tendent à décrire les conséquences de la pauvreté sans les interroger à la lumière d'une dimension culturelle. Par exemple, dans la description donnée par Hill (2002a), les messages publicitaires ont un effet négatif sur les personnes pauvres en raison de la faiblesse de leurs ressources, mais le lien avec la culture de la pauvreté n'est pas explicite. Ensuite, l'article d'Hill et Gaines (2007) établit un lien direct entre des auteurs comme Hoggart (1957) et Lewis (1961) dont nous avons pourtant souligné l'approche distinctive. La culture de la pauvreté n'est donc pas questionnée dans sa teneur théorique. Puis, la culture de la pauvreté est parfois utilisée pour souligner les particularités des populations pauvres, afin de rappeler à des professionnels du marketing focalisés sur la classe moyenne, que ces valeurs ne sont pas universelles (Hamilton et Catterall, 2005). Si l'intention de départ est bonne, elle ne prend pas assez en compte l'hétérogénéité des populations pauvres et le brassage culturel contemporain (Lazarus, 2006). Enfin, certaines recherches utilisent seulement la dimension « déterministe » (Crockett et Wallendorf, 2004) et collective de la culture de la pauvreté (Hill et Stamey, 1990), pour l'opposer aux réactions potentielles des consommateurs. Cette opposition simpliste met en exergue une représentation enthousiaste, mais parfois erronée, de *l'empowerment* des consommateurs pauvres (Ekstrom et Hjort, 2009). La culture de la pauvreté est alors seulement utilisée comme argument de contestation, alors que des recherches récentes montrent les nuances de l'approche culturelle et l'importance des dynamiques culturelles dans les recherches sur les pauvres.

2. Nouvelles perspectives culturelles

De nombreuses critiques de la culture de la pauvreté ont éloigné l'attention de la communauté scientifique de ce concept. Ces critiques ne portent pas tant sur le concept lui-même que sur sa récupération politique. Dans les années 1980 en France mais aussi en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, certains acteurs politiques expliquent que les politiques publiques ne peuvent pas avoir d'impact contre une pauvreté déterminée et générationnelle, et se désinvestissent de la lutte contre la pauvreté (Duvoux, 2010). Des jugements sur les valeurs des pauvres émergent, ces derniers étant accusés d'utiliser les aides sociales et de devenir des « assistés ». L'environnement politique n'incite pas les chercheurs à poursuivre l'investigation de ce concept (Duvoux, 2010), de même qu'il est « *difficile pour les intellectuels progressistes d'accepter l'idée que, puisque ce n'est pas le déficit d'opportunités qui explique la pauvreté, mais bien la culture, même une amélioration de l'offre institutionnelle n'améliorerait pas la situation des pauvres* » (Duvoux, 2010, p.2).

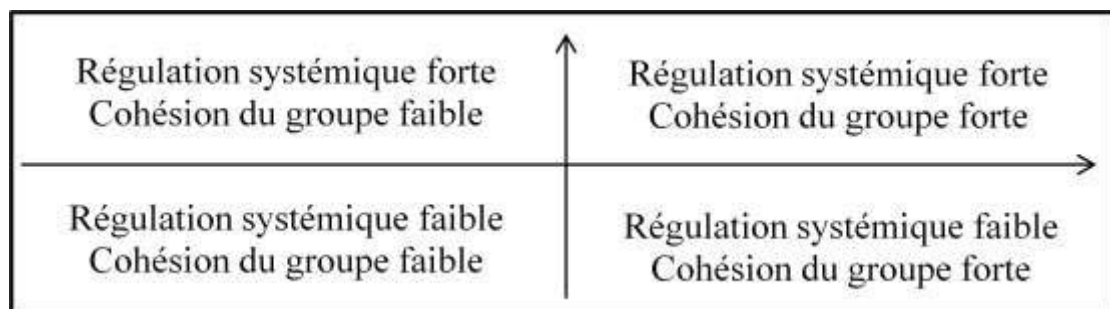
Ces critiques ont pour conséquence de détourner les travaux (et l'opinion publique) de la problématique de la pauvreté (Douglas, 2007). Depuis quelques années, des chercheurs remettent cependant à jour les dimensions culturelles de la pauvreté, arguant qu'elles permettent de privilégier des recherches qualitatives sur la pauvreté, de déconstruire empiriquement la notion de culture de la pauvreté, et, tout en restant dans une logique de pensée libérale, de s'éloigner des « *récupérations conservatrices* » (Duvoux, 2010, p.2). On retrouve cette vision dans les écrits sur la pauvreté de l'anthropologue Mary Douglas, qui la présente de la manière suivante :

« Le processus culturel définit les désirs, et la pauvreté est culturellement construite. Une définition de la culture posée à titre exploratoire devrait donc partir du fait que les personnes sont des êtres sociaux qui entrent en interaction et échangent les uns avec les autres. Sur cette base, la vie sociale peut être définie comme un système d'échange (marché ou don) entre individus et groupes. La culture, c'est une série de débats locaux qui parviennent à élaborer une définition de ce qu'est une personne fonctionnant normalement. Les causes de la pauvreté consistent alors en une série de handicaps qui barrent l'accès aux échanges qui définissent un être social » (Douglas, 2007, p.487).

Douglas (2007) défend une vision dynamique et relationnelle de la pauvreté. Contrant l'idée d'inertie culturelle, selon laquelle les pauvres seraient indifférents à leur situation (Banfield, 1958 ; Lewis, 1959), elle souhaite tourner l'attention vers la rationalité des pauvres et les contraintes organisationnelles dans lesquelles ils se trouvent. Les dimensions culturelles peuvent alors expliquer l'existence de résistances pour dépasser les contraintes matérielles. En effet, la mobilisation des individus autour d'un socle commun de valeurs permet d'agir sur les comportements, comme dans le cas d'évènements solidaires ponctuels (North, 1990). Ces dimensions expliquent aussi l'absence potentielle de résistances, montrant par exemple que les pauvres sont souvent dominés par une peur bloquante ou parce que l'expérience générale d'un manque de pouvoir les conduit à un certain fatalisme (Douglas, 2007).

Douglas (2007) définit quatre types d'organisations sociales qui permettent de comprendre les points de rencontre entre une culture active et une culture passive de la pauvreté. Les quatre types sont déterminés à la fois par une régulation sociale et par la cohésion du groupe, comme nous le constatons dans la figure 5 ci-dessous :

Figure 5. Représentation des types de coordination selon Douglas (2007)



Source : Douglas (2007, p.494)

Figure 6. Les types de cultures selon Douglas (2007)

Culture individualiste	Culture collectiviste
Fatalisme	Système hiérarchique
<i>Les individus</i>	<i>Les « communautaires »</i>
Individualisme	Sectes contestataires

Source: Douglas (2007, p. 496)

Le système hiérarchique est par exemple fondé sur l'autorité et la préservation des traditions, et a pour vocation de protéger les pauvres. Cependant, pour maintenir une hiérarchie, les plus riches doivent avoir une consommation ostentatoire, côtoyant la misère (Galbraith, 1961). Dans la culture du fatalisme, les individus pauvres ne sont pas forcément insatisfaits de leur situation mais l'inefficacité de leurs actions leur donne le sentiment que rien ne sera jamais fait pour eux. Certaines situations ont d'ailleurs tendance à créer plus d'apathie que d'autres. Hill, Hirschman et Bauman (1997) montrent que durant la Grande Dépression, les consommateurs étaient démunis et blasés, car ils étaient non seulement contraints par la situation économique désastreuse de cette époque, mais aussi parce la réduction des opportunités d'emploi réduisaient leurs salaires à un contrôle par les propriétaires. Les travailleurs constituaient alors un marché de consommateurs captifs, sans opportunités d'évolution.

La perspective de la culture chez Douglas (2007) entretient des similitudes avec la « culture des pauvres » présentée au préalable. Les individus sont en effet liés par un socle de valeurs communes, mais qui ici leur permet de mettre en place une véritable organisation sociale.

Pour renouveler la notion de culture de la pauvreté, d'autres chercheurs adoptent une perspective plus sociologique. Plutôt que de remettre totalement en cause la culture de la pauvreté, ils défendent l'intérêt de la culture dans l'étude de la pauvreté afin de mieux critiquer

la vision figée héritée des années 1960³⁹. Cette dernière a déjà été évoquée dans l'introduction de notre travail de recherche à travers l'idée des « répertoires culturels ». Lamont, Beljean et Clair (2014) donnent une définition éclairante de la culture, sur laquelle nous nous appuyons pour notre travail de recherche :

« Nous conceptualisons les processus culturels comme des représentations/pratiques classifiantes qui prennent place dans un contexte où des structures (organisation, institutions) produisent différents types de finalités. Ces processus façonnent les interactions quotidiennes et résultent en un ensemble de conséquences qui peuvent nourrir la distribution et la reconnaissance des ressources. Ces processus sont un accomplissement collectif large, puisqu'ils sont des systèmes de représentation partagés, impliquant aussi bien des dominants que des subordonnés » (p.14).

D'après cette perspective, de nouvelles recherches sur la pauvreté (Bell et al., 2014 ; Lamont et Small, 2008 ; Small et Newman, 2001 ; Young, 2010) doivent se focaliser sur plusieurs dimensions. Les conditions des individus pauvres dépendent à la fois de leurs caractéristiques propres et des actions des acteurs dominants, les processus de pauvreté prennent place dans un système routinier et inconscient qui n'est que peu questionné par les individus, le contexte structurel influence ces processus ; et enfin une réflexion inversée sur la pauvreté est nécessaire. Celle-ci ne prend pas des populations définies comme exclues pour point de départ, mais questionne le phénomène d'exclusion lui-même par le biais d'interrogations sur les processus culturels. On retrouve alors les deux dimensions (structurelles et individuelles) du désavantage et de la vulnérabilité présentées dans le chapitre précédent; mais leur compréhension est cette fois combinée.

La culture n'est plus corrélée à l'interprétation qui a été faite de la culture de la pauvreté, mais est conçue comme une dimension dynamique, qui permet de donner du sens aux évolutions qui ont un impact sur les personnes pauvres, comme les mobilités spatiales, la ségrégation des travailleurs, etc.; ainsi qu'aux cadres culturels qui entourent la notion de pauvreté, comme la promotion de l'autonomie individuelle comme symbole de différenciation (Duvoux, 2010).

³⁹ Cette perspective est mise en valeur dans un numéro spécial de l'ANNALS de 2010, qui réunit plusieurs recherches sur la pauvreté revendiquant l'importance de la culture dans la pauvreté et l'importance de cette notion. Pour Duvoux (2010), ce numéro a le mérite de montrer comment déconstruire et reconstruire cette notion par le biais de travaux en ethnologie culturelle et qualitative.

Dans les travaux sur la consommation, l'étude des « répertoires culturels » peut permettre une meilleure compréhension des comportements des consommateurs pauvres. Ainsi, Alwitt et Donley (1996) expliquent que la perspective de court terme ne s'explique pas tant par les valeurs communes des individus que par l'adaptation de ces derniers à leurs conditions financières. Andreasen (1997) montre que certains comportements de consommation peuvent sembler être caractéristiques de la culture de la pauvreté, alors que les raisons sous-jacentes sont plus complexes. Par exemple, les pauvres (aux Etats-Unis) font plutôt leurs courses dans des petits magasins plutôt que dans les grands supermarchés. Mais ces comportements sont motivés par la volonté de soutenir des commerces locaux (voir aussi Crockett et Wallendorf, 2004) ou d'avoir une expérience de courses personnalisée, ce qui explique notamment que les consommateurs pauvres fassent confiance (parfois à tort) aux marchands. Le système de distribution est aussi en cause, car il a tendance à moins bien fonctionner dans les parties de la ville où se concentrent les personnes pauvres. Pour Andreasen (1997), ce sont avant tout les structures du marché qui conditionnent ensuite des réactions de consommation spécifiques de la part des consommateurs pauvres.

Les (nouvelles) approches culturelles sur la pauvreté ne remettent pas en cause l'action rationnelle, ni le statut de l'individu dans la société mais les perçoivent comme des dimensions complémentaires. Les arguments en faveur d'un renouvellement de l'approche culturelle prennent place dans un contexte nouveau. Comme évoqué précédemment, les pauvres sont capables de mobiliser différents types de ressources, notamment pour compenser des problèmes identitaires et statutaires. Cela s'applique d'autant plus aux phénomènes d'appauvrissement ou de déclassement qui concernent des populations jusqu'alors peu habituées à la pauvreté (Chauvel, 2006 ; Paugam, 2005a).

C'est ici que l'identification de formes de pauvreté (Paugam, 2005b) prend tout son sens, en se détachant des cas d'étude des années 1970 focalisés sur une pauvreté urbaine et sur le chômage (Whyte, 1943). Les frontières entre pauvres et non pauvres sont de plus en plus poreuses et permettent de transiter d'une « culture » à l'autre (Bane et Ellwoods, 1986 ; Stevens, 1994). La diversité culturelle se reflète aussi dans la diversité de populations et leur sensibilité aux contextes (Bell et al., 2014). Saatcioglu et Ozanne (2013) montrent que si certains pauvres appartiennent à la même catégorie, ils construisent des types de réactions variées à la pauvreté, déterminées notamment par leurs parcours socio-économiques et leurs valeurs.

Conclusion

La notion de culture de la pauvreté insiste sur le processus de fragilisation induit par les valeurs des personnes pauvres. Caractérisés par une vision de court terme, une forme d'apathie, un manque de compétences, ces dernières ont tendance à s'ancrer dans la pauvreté. Cette analyse est souvent récupérée par les politiques libérales souhaitant justifier l'inutilité des programmes de lutte contre la pauvreté et est donc plutôt rejetée dans le monde intellectuel. Pourtant, comme le soulignent certains chercheurs (Small, Harding et Lamont, 2010), la dimension culturelle est nécessaire aux travaux sur les personnes pauvres. Les perspectives culturelles encouragent notamment une nouvelle approche où les valeurs des pauvres sont influencées par des contextes socioculturels, mettant à mal l'idée de pauvres responsables de leur pauvreté.

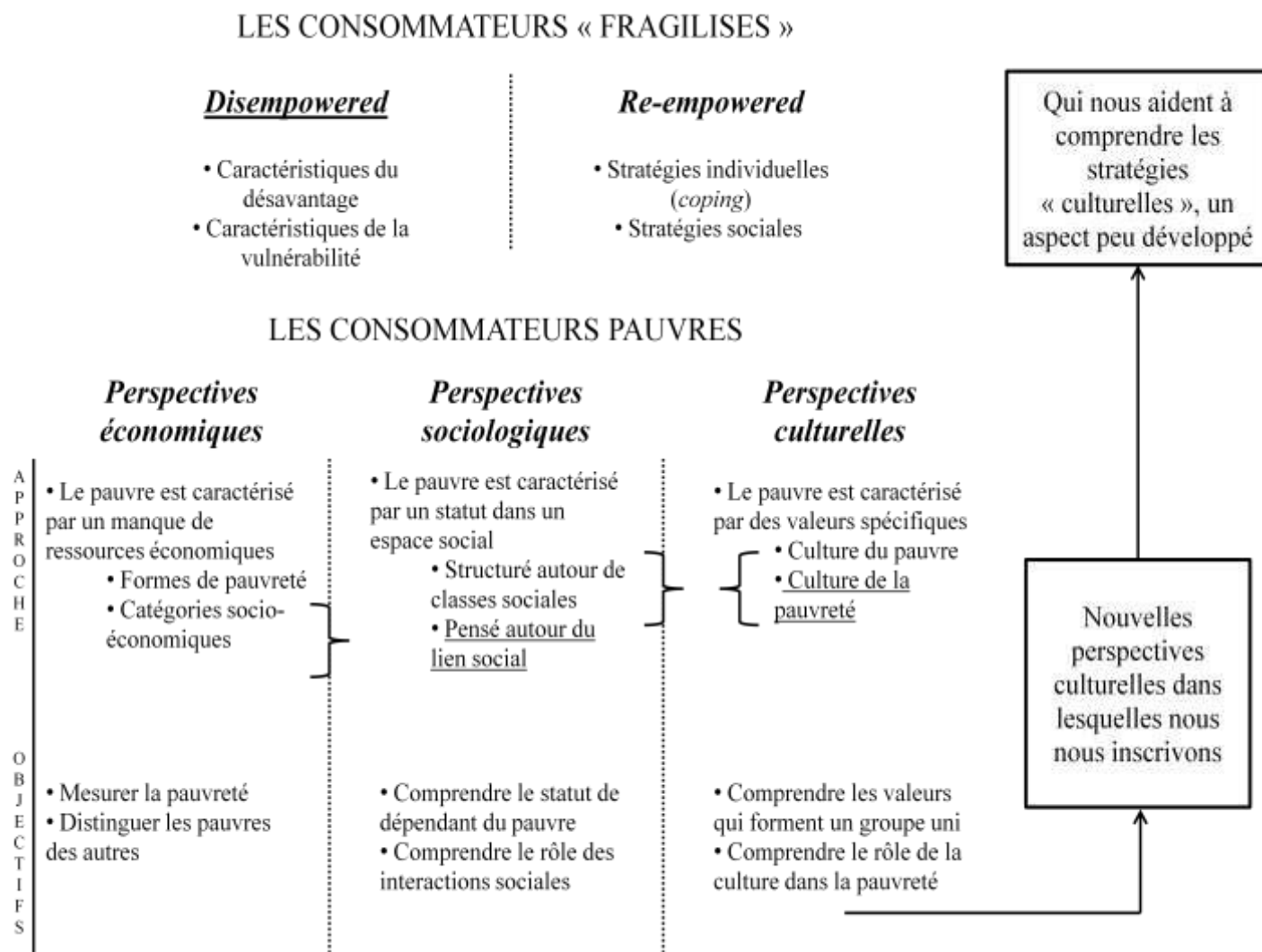
Conclusion du deuxième chapitre

A la lumière de ce deuxième chapitre, nous constatons qu'il existe des perspectives théoriques riches pour mieux comprendre les pauvres en tant que consommateurs. Notre présentation successive du manque de ressources économiques, de la place dans la société et des valeurs des pauvres suit un raisonnement théorique, et dans une moindre mesure historique, car de nouvelles approches apparaissent pour combler les limites des précédentes.

L'appréhension de ce corps théorique permet de nuancer la vision quelque peu binaire des travaux en *consumer research*. Cette vision s'articule autour d'un *disempowerment* ou d'un *re empowerment* de ces consommateurs. Nous constatons en réalité que le désavantage et la vulnérabilité ne sont pas exclusifs puisqu'ils dépendent de cadres sociaux et culturels qui les déterminent. De même, les stratégies de gestion sont limitées par la domination générale qui pèse sur les individus pauvres.

Dans l'introduction de ce chapitre, nous posions aussi le questionnement suivant : les pauvres forment-ils un groupe homogène à part ou sont-ils influencés par des valeurs semblables à celles de tous les membres de la société ? Les perspectives sur les classes sociales ou sur la culture des pauvres défendent la première vision, alors que les perspectives sur le lien social et la culture de la pauvreté plaident pour la seconde vision. Dans ces dernières, nous remarquons que les pauvres sont plus apathiques, car ils sont potentiellement plus frustrés par la confrontation avec des normes qu'ils ne peuvent pas atteindre.

Figure 7. Synthèse de la première partie « Revue de la littérature »



Conclusion de la première partie

Dans cette première partie, nous avons présenté notre cheminement théorique, dont nous retrouvons une synthèse dans la figure 7 ci-dessus.

Les consommateurs pauvres se trouvent dans une situation d'équilibre entre *disempowerment* et *re-empowerment*. En effet, ils sont désavantagés et vulnérables dans leur relation avec le marché, mais ils ont la capacité de mettre en place des stratégies qui redessinent cette relation.

Trois approches conceptuelles nous semblent importantes pour approfondir la compréhension des individus pauvres : celle basée sur leurs ressources économiques, celle sur leur place dans la société et celle sur leurs valeurs. Ces approches offrent une vision plus nuancée et complexe de la relation entre les pauvres et la société que la seule littérature sur la consommation. Nous constatons que ces approches sont dynamiques et s'influencent mutuellement, ce que nous avons représenté par les accolades dans la figure 7. Les éléments soulignés font référence aux approches qui représentent les personnes pauvres comme particulièrement dominés par leurs difficultés et moins à même de réagir.

Cette partie donne corps au courant de la sociologie culturelle dont nous nous inspirons pour ce travail. Notre positionnement apparaît dans les encadrés de la figure 7 : la sociologie culturelle nous donne un cadre théorique pour explorer de nouvelles facettes de la consommation des personnes pauvres.

Dans ce travail de recherche, nous utilisons le terme de « pauvres » pour désigner des consommateurs aux revenus limités ce qui menace, ou tout du moins questionne, leur appartenance à la société. Les pauvres sont donc *a priori* désavantagés, mais leur vulnérabilité dépend de leurs réactions face à la pauvreté. Nous nous détachons d'une compréhension des pauvres comme appartenant à des classes sociales ou caractérisés par une culture commune et homogène. Dans notre approche, les pauvres sont influencés par des valeurs et normes culturelles communes à l'ensemble de la société.

Cet ancrage théorique étant désormais établi, nous pouvons présenter notre démarche de recherche. Nous nous intéressons dans la partie suivante à notre positionnement épistémologique, nos choix méthodologiques et nos méthodes d'analyse.

**Deuxième partie. Epistémologie et méthodologie
de la recherche**

Introduction de la deuxième partie

Après avoir présenté notre cheminement théorique, nous abordons dans cette deuxième partie nos positionnements épistémologique et méthodologique.

Notre vision de la connaissance se détache de la perspective de nombreuses recherches sur la consommation. Ces dernières adoptent souvent une approche unilatérale, accordant la primauté soit à l'agent (les consommateurs) ou soit à la structure (le marché). Dans ce travail de thèse, notre vocation est de comprendre le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation, à travers leur interprétation de répertoires culturels spécifiques. Dans cette optique, nous nous inspirons des travaux de Foucault (1966 ; 1969 ; 1982-1983), tant sur le plan épistémologique que méthodologique.

Cette partie se structure autour de trois chapitres qui font suite aux chapitres de la première partie de ce travail de thèse :

- Dans le troisième chapitre, nous exposons le positionnement épistémologique, à l'origine de la conduite de ce travail. Celui-ci s'inscrit dans des débats contemporains qui visent à renouveler l'approche épistémologique de notre discipline. Notre démarche s'inspire de la vision foucauldienne de la connaissance, dans le sens où nous apportons une approche historique à la construction des répertoires culturels mobilisés par les travailleurs pauvres.
- Dans le quatrième chapitre, nous présentons les choix méthodologiques qui découlent de notre positionnement épistémologique. A travers le recueil de données, nous cherchons à mettre à jour deux types de discours : (1) des discours historiquement construits sur les personnes pauvres ; (2) des discours contemporains émanant de personnes pauvres, en l'occurrence des travailleurs pauvres. Nous avons justifié le choix de cette catégorie en introduction de ce travail de thèse. A cet effet, nous adoptons des méthodes de recherche historiques et phénoménologiques.
- Dans le cinquième chapitre, nous appréhendons l'analyse des données recueillies. Nous exposons avec la plus grande transparence possible nos méthodes de codage, d'interprétation et de théorisation.

Tableau 6. Structure de la deuxième partie : « Epistémologie et méthodologie de la recherche »

<p>Chapitre 3. Positionnement épistémologique</p> <p>Section 1. Débats épistémologiques sur les recherches interprétativistes</p> <p>Section 2. Une approche épistémologique inspirée des travaux de Foucault</p>
<p>Chapitre 4. Choix méthodologiques</p> <p>Section 1. Généalogie des discours sur les pauvres : la mobilisation d'une approche historique</p> <p>Section 2. Etude des discours des pauvres : la mobilisation d'une approche phénoménologique</p>
<p>Chapitre 5. Analyse et interprétation de l'ensemble des données</p> <p>Section 1. Analyse herméneutique</p> <p>Section 2. Processus de codage</p> <p>Section 3. Critères de validité</p>

Chapitre 3. Positionnement épistémologique

La réflexion épistémologique est un préalable nécessaire à toute recherche scientifique puisqu'elle permet au chercheur de « *clarifier la conception de la connaissance sur laquelle le travail de recherche reposera et la manière dont seront justifiées les connaissances qui seront élaborées* » (Avenier et Gavard-Perret, 2012, p.14). L'épistémologie est une théorie de la connaissance (Barreau, 2010), qui se construit à travers une diversification croissante des sciences et des ruptures épistémologiques⁴⁰. Celles-ci donnent naissance à des paradigmes épistémologiques (Kuhn, 1962) que l'on retrouve de manière plus ou moins similaire d'une science à l'autre. La recherche en marketing se construit autour de deux paradigmes : le positivisme et l'interprétativisme (Hudson et Ozanne, 1988)⁴¹.

Dans la première section de ce chapitre, nous abordons notre ancrage épistémologique. Nous fondons notre travail de recherche sur une démarche empirique inductive et interprétative, basée sur le fait que « *la connaissance ne peut se construire dans l'abstraction seule et nécessite le passage par des « expériences sensibles et singulières* » » (Avenier et Gavard-Perret, 2012, p.15). Par ailleurs, nous nous détachons d'une vision micro-individuelle des phénomènes, pour nous intéresser à leur explication dans leur globalité, et notamment dans le contexte historique dans lequel ils prennent place. Ces deux dimensions font écho aux débats épistémologiques qui animent la *consumer research* (Askegaard et Linnet, 2011 ; Earley, 2014 ; Sherry, 1991 ; Thompson, Arnould et Giesler, 2013).

Dans la deuxième section de ce chapitre, nous précisons cet ancrage épistémologique en nous basant sur la vision de la connaissance foucauldienne. Celle-ci prend racine dans le tournant épistémologique opéré au début du XXe siècle (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968) par des penseurs tels que Bachelard (1938) ou Canguilhem (1977). Le premier se détache du positivisme dominant de l'époque pour expliquer que ce sont des « obstacles » comme les

⁴⁰ Le terme de rupture épistémologique est hérité de Bachelard (1938) et désigne des évolutions soudaines qui impliquent des innovations dans le développement scientifique. Pour lui, une rupture épistémologique apparaît lorsqu'un chercheur remet en cause les manières de parvenir à la connaissance scientifique. Parmi des exemples de ruptures épistémologiques, on peut citer l'introduction du structuralisme qui marque une rupture en linguistique (de Saussure, 1913) et en anthropologie (Lévi-Strauss, 1958), ou encore l'attention portée sur le « fait social » par Durkheim (1893) qui a conduit au développement de la sociologie.

⁴¹ Si le positivisme et l'interprétativisme sont dominants et constituent le point de départ de notre réflexion dans ce travail, Avenier et Gavard-Perret (2012, p. 25) revendiquent un découpage plus étroit. Ces auteurs présentent d'autres paradigmes dans lesquels les chercheurs en gestion peuvent s'inscrire, tels que le réalisme scientifique, le réalisme critique et le constructivisme pragmatique.

présupposés ou le sens commun des chercheurs qui contraignent le renouvellement de la connaissance scientifique. Le deuxième défend une épistémologie historique dans le sens où les concepts doivent être ancrés dans leur contexte d'apparition, structuré autour d'idéologies, de jugements de valeur et de filiations théoriques.

Les ruptures initiées par Bachelard (1938) et surtout Canguilhem (1977) ont profondément influencé Foucault (1969) dont nous nous inspirons dans ce travail de recherche. Nous nous focalisons particulièrement sur deux notions issues de ses travaux, celles de « généalogie » et de « sujet », qui prennent tout leur sens dans l'évolution actuelle de notre discipline (Askegaard et Linnet, 2011).

Tableau 7. Structure du troisième chapitre : « Positionnement épistémologique »

<p>Section 1. Débats épistémologiques sur les recherches interprétativistes</p> <p>Sous-section 1. Un premier débat : la légitimité croissante de l'interprétativisme</p> <p>Sous-section 2. Un second débat : la fusion des dimensions « macro » et « micro »</p>
<p>Section 2. Une approche épistémologique inspirée des travaux de Foucault</p> <p>Sous-section 1. La vision foucauldienne de la connaissance</p> <p>Sous-section 2. Des notions-outils foucaaldiennes au service de notre recherche</p>

Section 1. Débats épistémologiques sur les recherches interprétativistes

Dans ce travail de recherche, notre positionnement épistémologique s'inspire de deux débats en *consumer research*. Le premier débat est structuré autour de la légitimité grandissante de l'interprétativisme. Le second débat concerne l'importance d'une contextualisation des phénomènes étudiés, c'est-à-dire d'une fusion entre leurs dimensions « macro » et « micro ».

Sous-section 1. Un premier débat : la légitimité croissante de l'interprétativisme

Les recherches adoptant une posture inductive et interprétativiste gagnent en légitimité depuis les années 1990. L'ouverture croissante de revues scientifiques comme le *Journal of Consumer Research*, *Journal of Marketing* ou *Recherche et Applications en Marketing* dans le monde francophone, à des recherches interprétatives participe à cette évolution. Au début des années 1990, ces trois revues ont d'ailleurs publié des articles clés présentant le paradigme interprétatif et ses divergences avec le positivisme (Bergadaà et Nyeck, 1992 ; Hudson et Ozanne, 1988).

A cette époque, Sherry (1991) qualifie cette évolution de « *tournant interprétatif* ». Il le présente comme une alternative au positivisme dominant, car l'interprétativisme accompagne une recherche plus critique, qui remet en cause les connaissances données. Dans cette démarche interprétative, les chercheurs doivent se détacher d'une compréhension « psychologisante » pour mieux comprendre la relation des individus aux processus de consommation.

La démarche interprétativiste se focalise sur l'interprétation des textes et/ou des expériences de consommation. Cette approche s'inspire particulièrement de la tradition phénoménologique, et notamment de l'école husserlienne. Pour Avenier et Gavard-Perret (2012), le paradigme interprétatif s'articule autour de trois principes fondamentaux : c'est l'expérience vécue qui fonde la connaissance, celle-ci est profondément liée au contexte et au sujet, et l'intention a une fonction première dans la construction de la connaissance. Selon ces auteurs, l'interprétativisme « *s'accorde à la fois pour récuser l'hypothèse d'existence d'un réel objectif indépendant de l'observateur et pour poser des hypothèses fondatrices d'ordre ontologique* » (p.38). Car la réalité considérée comme « objective » que le chercheur doit atteindre est celle que les individus donnent à un événement ou une situation (Avenier et Gavard-Perret, 2012). Il faut donc adopter une compréhension profonde des actions des autres.

Par ailleurs, le paradigme interprétatif considère qu'il existe plusieurs « vérités » (Hirschman, 1986), dans le sens où les réalités sont multiples pour les individus (Hudson et Ozanne, 1988). Déterminer des causes et des conséquences n'a donc pas de sens puisque ces réalités existent dans un système dynamique et socialement construit (Hudson et Ozanne, 1988). Elles ne

peuvent donc pas être généralisables mais sont uniques au contexte dans lequel elles prennent place.

Pour Thompson, Locander et Pollio (1989), l'interprétation se base ensuite sur deux aspects : (1) l'autonomie du texte, ce qui signifie que l'extrapolation et la surinterprétation sont inutiles puisque les données elles-mêmes reflètent parfaitement les expériences vécues par les narrateurs ; (2) l'influence de la vision du monde du chercheur sur son interprétation. Celui-ci doit en effet tenir compte du système de croyances auquel il appartient, et qui peut par exemple s'appuyer sur la phénoménologie existentielle ou l'interactionnisme symbolique. Dans notre cas, notre système de croyances se base sur une perspective de type foucauldienne que nous présentons dans la deuxième section de ce chapitre.

Notre objectif de recherche entre en cohérence avec le paradigme interprétativiste. Comme nous l'avons présenté en introduction de ce travail de thèse, nous nous intéressons à la manière dont les individus se saisissent de « répertoires culturels » historiquement construits pour interpréter leur appartenance à la société de consommation. En cela, nous ne nous inscrivons pas dans une vision unique de la réalité, mais dans un ensemble de normes et de valeurs dans lesquelles les individus peuvent définir leurs propres réalités, lesquelles sont souvent multiples, complexes et dynamiques (Lamont et Small, 2008 ; Small, Harding et Lamont, 2010). Nous nous référons notamment aux travaux de Thompson (Thompson et Haytko, 1997 ; Thompson, 2004) qui montrent comment les consommateurs utilisent des discours idéologiques pour construire leurs identités.

Notre démarche consiste à étudier un « système » de compréhension. En effet, nous nous inspirons des travaux de Foucault afin de montrer que les consommateurs s'inscrivent dans une relation de pouvoir qu'ils co-construisent. Les stratégies interprétatives sont-elles soumises au discours historiquement construit ? Ou les travailleurs pauvres participent-ils à cette construction ? Par ailleurs, ces stratégies sont en perpétuel changement. Nous souhaitons ainsi apporter une compréhension de phénomènes contemporains historiquement construits. Nous nous rapprochons en cela de certains travaux de Giesler (2008 ; 2012) qui adoptent une approche historique pour comprendre l'évolution des structures de consommation. Dans notre cas, les représentations de la consommation des pauvres sont spécifiques à l'histoire française depuis les années 1950 et c'est ce contexte spécifique qui permet de comprendre aujourd'hui les comportements des travailleurs pauvres. En cela, nous nous rapprochons d'une

compréhension « contextualisée » des phénomènes que défend l'interprétativisme. Nous détaillons cette approche dans la sous-section suivante.

Sous-section 2. Un second débat : la fusion des dimensions « macro » et « micro »

Si nous nous plaçons dans le paradigme interprétativiste, nous ne percevons pas l'individu comme seule clé de compréhension. Accorder trop d'importance au seul sens que les individus donnent à leurs comportements comporte en effet un risque, celui de « *régresser vers un intuitionnisme phénoménologique incapable de transcender le niveau du sens commun des agents impliqués et d'établir la genèse sociale des significations vécues que ceux-ci projettent. Le jeu de notions proposé par les tenants de l'analyse « micro » aboutit au présupposé d'un excès de conscience, de délibération et d'intentionnalité chez les acteurs* » (Vazquez-Garcia, 2002, p.356). Nous considérons que l'interprétation des phénomènes de consommation doit s'ancrer dans une compréhension plus globale, où les individus n'agissent pas en dehors de toute influence. Cette démarche est influencée par les perspectives philosophiques des années 1960, qui souhaitent trouver un « entre-deux » aux approches purement phénoménologico-existentielles ou structuralistes (Vazquez Garcia, 2002). Ainsi, les recherches sur la consommation gagnent à se détacher de la vision d'un individu autonome pour saisir les cadres idéologiques, culturels ou sociaux qui l'influencent.

Cette approche entre en accord avec la perspective phénoménologique développée en *consumer research*⁴², selon laquelle « *les significations et intentions personnelles n'existent pas séparément de l'ensemble complexe des significations socio-historiques qui ont été établies par différentes sources de connaissance culturelle et de socialisation* » (Thompson, Pollio et Locander, 1994, p.433). Aux origines du développement de notre discipline, Belk (1987) lance un appel pour l'étude macro du comportement du consommateur. Sherry (1991) encourage, quant à lui, l'utilisation plurale de disciplines comme l'histoire, l'anthropologie ou la sociologie ; ainsi que le recours à une approche critique pour renouveler la connaissance à

⁴² Nous reconnaissons qu'une contradiction peut apparaître, puisque certains expliquent que cette perspective se détache de la phénoménologie existentielle (Vazquez Garcia, 2002) alors que pour d'autres (Thompson, Pollio et Locander, 1994) elle entre en accord avec les fondements de la phénoménologie. En réalité, tout dépend de l'interprétation et de l'école phénoménologique qui est prise en considération. L'application de la phénoménologie en *consumer research* sur laquelle nous nous appuyons (Thompson, Pollio et Locander, 1994) donne une grande importance à l'appréhension du contexte socioculturel pour mieux comprendre le sens que donnent les individus à leur consommation.

l'aune des changements sociaux. Selon lui, l'intérêt des chercheurs pour toutes ces approches peut permettre un mouvement collectif de revitalisation de la recherche. Pour Sherry (1991), l'approche interprétative doit donc se fonder sur des fondations « macros » des phénomènes de consommation, reconnaître les biais culturels qui influencent la recherche ainsi que les comportements des consommateurs. Dans leur article fondateur, Arnould et Thompson (2005) considèrent les « *caractéristiques socio-historiques de la consommation* » (p.874) comme un programme de recherche primordial au sein de la *Consumer Culture Theory*.

Malgré ces intentions originelles, les travaux adoptant une approche interprétativiste privilégient les dimensions individuelles (Ahuvia, 2005 ; Belk, 1988, 2013 ; Beverland et Farrelly, 2010) et micro-culturelles des pratiques de consommation (Cova, Kozinets et Shankar, 2007 ; Schouten et McAlexander, 1995). Cette perspective est influencée par l'approche postmoderne des années 1990 (Firat et Venkatesh, 1995), à l'origine d'un véritable champ de recherche sur les constructions identitaires des consommateurs (Arnould et Thompson, 2005). Cependant, de récents appels ré-encouragent la prise en compte d'un cadre d'analyse plus large (Askegaard et Linnet, 2011 ; Earley, 2014 ; Thompson, Arnould et Giesler, 2013), en inscrivant la compréhension des actions individuelles ou microsociales dans leur environnement socio-historique. Certains travaux portent ainsi sur la construction socio-historique des marchés, à travers le concept de légitimation de formes de consommation (Humphreys, 2010) ou l'histoire du développement de cultures de consommation spécifiques (Karababa et Ger, 2011).

Dans cette même perspective, nous souhaitons apporter une compréhension macro-sociale à l'étude de « l'agent-consommateur », en intégrant la dimension « structurelle » qui l'environne. Notre objectif est notamment de dépasser la primauté de la rationalité agentique, afin de mieux exposer la nature socialisée de la consommation et son inscription dans des cadres culturels. Certains travaux combinent ces deux « niveaux de lecture ». Par exemple, Scaraboto et Fischer (2013) montrent par le biais de la théorie institutionnelle comment des consommateurs marginalisés développent un sentiment d'intégration au marché. Luedicke, Thompson et Giesler (2010) expliquent que la construction identitaire des consommateurs repose sur l'utilisation de mythes culturels construits par le marché.

Conclusion

Dans cette section, nous avons présenté deux débats épistémologiques importants pour notre discipline, et dans lesquels nous nous inscrivons. Au début des années 1990, un premier débat postule l'importance du paradigme de recherche interprétativiste. A la fin des années 2000, un second débat remet à jour l'importance du contexte macro dans la compréhension des phénomènes de consommation.

Dans notre recherche, nous souhaitons montrer que les interprétations des consommateurs pauvres font écho à des représentations qui sont historiquement construites. Ainsi, nous intégrons une perspective « macro-sociale » à notre réflexion, en nous appuyant sur : (1) une compréhension historique des représentations des « pauvres » ; et (2) une compréhension des interprétations que les consommateurs pauvres eux-mêmes font de ces représentations. Pour réaliser cet objectif, nous nous appuyons sur les travaux du philosophe Michel Foucault (1966 ; 1969 ; 1975 ; 1982).

Section 2. Une approche épistémologique inspirée des travaux de Foucault

Dans l'introduction de ce travail de thèse, nous avons présenté notre ancrage dans la sociologie culturelle (Lamont 1995 ; 2002 ; Lamont et Thévenot, 2000) pour conduire notre recherche. Cette perspective a été présentée dans le second chapitre. Nous avons aussi expliqué vouloir prolonger cette approche en historicisant les répertoires culturels et en nous intéressant à une relation de pouvoir discursive entre le marché et les consommateurs. Ces deux dimensions sont inspirées par la vision de la connaissance foucauldienne que nous abordons dans cette section.

Dans une première sous-section, nous présentons la vision de la connaissance foucauldienne en prenant appui sur ses réflexions épistémologiques. Nous nous focalisons ensuite sur deux « notions-outils » utilisées par Foucault qui nous permettent de structurer notre travail de recherche : la Généalogie et le Sujet.

Sous-section 1. La vision foucauldienne de la connaissance

Au cours de sa carrière, Foucault s'est souvent défendu d'incarner un nouveau « positionnement » ou d'appartenir à un courant de pensée tel que le postmodernisme ou le poststructuralisme (1994a ; 1994b). Cependant, une observation de ses travaux permet de dégager une vision de la connaissance qui lui est spécifique et qui donne du sens à de nombreuses problématiques contemporaines.

Plusieurs œuvres de Foucault sont axées sur une réflexion épistémologique. Au début de sa carrière, Foucault (1966) s'intéresse ainsi à la formation des *épistémès* depuis le Moyen-âge. L'épistémè est similaire au paradigme de Kuhn (1962), dans le sens où il s'agit d'une vision du monde et du savoir qui unit toutes les institutions ensemble: « *ce sont tous les rapports qui ont existé à une certaine époque entre les différents domaines de la science (...) ce sont tous ces phénomènes de rapport entre les sciences ou entre les différents discours dans les divers secteurs scientifiques qui constituent ce que j'appelle épistémè d'une époque* » (Foucault, 1994, p.1239). L'objectif de Foucault est de comprendre les différences entre les épistémès et donc les différences de production de la connaissance, en les mettant en perspective dans le temps.

L'épistémè est un « ensemble » qui permet de comprendre les irrégularités du passé et les modes de discours dans lesquels la vérité, la connaissance et le pouvoir cohabitent. Au sein de l'épistémè, il existe des « *complexes de discours et d'objets, de réseaux de disciplines* » (Monod, 2014, p.22). Pour Foucault (1966), l'histoire de la connaissance est structurée autour de plusieurs épistémès. Dans la période classique jusqu'au XVIe siècle, la connaissance est basée sur la ressemblance et la similitude. Dans l'époque qui suit, la nouvelle épistémè se caractérise par l'ordre et l'importance donnée au langage. Les connaissances sont classifiées et la ressemblance critiquée pour les erreurs qu'elle risque d'induire. Depuis le XIXe siècle, l'épistémè accorde à l'histoire une place fondamentale, afin de mieux comprendre l'évolution des connaissances. Cette épistémè institutionnalise les notions de rationalité discursive, de règles de formation et de discontinuités historiques chères à Foucault.

Dans le contexte contemporain qui place l'histoire comme source du savoir, Foucault (1994a) souhaite comprendre l'apparition de discours qui forment des *dispositifs*. Cette notion se définit comme l'ensemble des éléments discursifs qui construisent les mécanismes et la relation de pouvoir. Par exemple, le dispositif disciplinaire représente un ensemble de

discours sur la prison, les châtements et les modalités de contrôle qui permet de donner du sens à la construction du pouvoir disciplinaire (Foucault, 1975). Au sens de Foucault, il faut étudier ces dispositifs de manière généalogique afin de saisir leurs fondements. Des formes de discours peuvent justifier des pratiques à certains moments puis les refouler ensuite. Par exemple, le discours sur le crédit peut évoluer pour être tour à tour un élément dénonçant les pratiques des banques, et ensuite un outil de stigmatisation d'individus vivant au dessus de leurs moyens, comme lors de la crise économique. Ces discours s'intègrent donc dans des dispositifs gouvernés par un ensemble de normes qui influencent la formation des relations de pouvoir.

La philosophie de la connaissance développée par Foucault entre en rupture avec les canons de la recherche des années 1960 et 1970 en France. Foucault souhaite se détacher de l'existentialisme-phénoménologique qu'il qualifie « d'intuitionnisme subjectiviste »⁴³ (Vazquez-Garcia, 2002, p.346). Inspiré des travaux de Bachelard et de Canguilhem, Foucault s'éloigne aussi d'une vision totalement structurée de la pensée pour développer une pensée « relationnelle » dans laquelle les notions sont liées les unes aux autres et les dichotomies dépassées (Foucault, 1969). Il encourage ainsi une pensée historique de la « discontinuité ». Selon lui, les objets d'étude subissent des seuils, des ruptures, des mutations qu'il faut privilégier à une compréhension linéaire et universalisante, mais limitée. Même si Foucault est parfois critiqué dans sa démarche d'historien⁴⁴, *l'Archéologie du savoir* (1969) opère une véritable « mutation » épistémologique de la perception de la recherche historique de l'époque. Comme le souligne Vazquez-Garcia (2002), « *tout le projet philosophique de Foucault consiste en un ensemble cohérent de recherches historiques liées entre elles par le même intérêt critique de montrer la contingence de nos vérités et de nos formes de rationalité* » (p.344). Les notions qu'il développe, telles que l'énoncé, la pratique discursive ou le pouvoir, sont autant d'outils permettant de comprendre pourquoi et comment certains comportements prennent place à des moments spécifiques de l'histoire.

⁴³ *Ibid*

⁴⁴ Certains historiens tels que Léonard (1976) ont en effet critiqué la démarche historique de Foucault pour son manque de véracité et de formalisme. Les points de « rupture » qu'il a parfois identifiés dans les discours sur la médecine ou la folie ont été contestés par les historiens comme étant infondés (ces discours existant auparavant dans l'histoire). En réalité, Foucault a surtout introduit de véritables questionnements pour les historiens à propos de la continuité et de la discontinuité de l'histoire, mais se revendiquait davantage comme un philosophe utilisant l'approche historique que comme un véritable historien (Veyne, 1979).

La vision de la connaissance développée par Foucault nous paraît la plus pertinente pour notre recherche, puisqu'il soutient que « *l'histoire d'un concept n'est pas, en tout et pour tout, celle de son affinement progressif, de sa rationalité continûment croissante, de son gradient d'abstraction, mais celle de ses divers champs de constitution et de validité, celle de ses règles successives d'usage, des milieux théoriques multiples où s'est poursuivie et achevée son élaboration* » (Foucault, 1969, p.11). Nous nous inscrivons en effet dans un désir d'apprentissage des connaissances et d'appréhension des phénomènes, en l'occurrence liés à la consommation des personnes pauvres, dans un contexte socioculturel spécifique. En cela, notre objectif n'est pas d'établir des comparaisons dans une optique mécanique en isolant des variables causales, mais plutôt d'éclairer comment une « *temporalité peut graduellement structurer une période ou une ère d'intérêt* » (Lipartito, 2014, p.287).

Trois phases épistémologiques sont identifiées dans l'œuvre de Foucault (Gros, 1996). La première phase (1960-1970), qualifiée d'archéologique, est caractérisée par la recherche du *savoir* à travers une question centrale : « *comment nous sommes-nous constitués comme sujets de notre savoir ?* » (Halpern, 2014, p.37). Foucault étudie de quelle manière des objets de connaissance sont construits comme régimes de « vérité ». Ses recherches sur la naissance de la clinique (1963) ou l'histoire de la folie (1964) montrent que certaines structures sont institutionnalisées et supérieures, dans le sens où elles détiennent la « vérité » qui s'impose aux individus.

La deuxième phase (1972-1978/79), nommée généalogique, est caractérisée par une réflexion sur le *pouvoir* et s'articule autour de la question suivante : « *comment nous sommes nous constitués comme sujets qui exercent ou subissent des relations de pouvoir ?* » (Halpern, 2014, p.37). Foucault cherche à comprendre comment les acteurs sociaux sont construits dans des champs de relations de pouvoir. Par exemple, il montre qu'au XVIII^e siècle en France, de nouveaux systèmes rationnels ont libéré les individus des autorités royales et religieuses, mais se sont substitués en nouveaux systèmes de pouvoir avec des moyens de contrôle différents (1975).

Enfin, la dernière phase (1980-1984), qui est celle du sujet, est caractérisée par l'étude de la *morale*, autour de la question suivante : « *comment nous sommes nous constitués comme sujets moraux de nos actions ?* » (Halpern, 2014, p.37). Foucault s'interroge sur la manière dont des sujets se constituent eux-mêmes comme agents moraux à travers un exercice de

« liberté » au sein du champ du pouvoir. Dans cette optique, il porte son attention sur les « techniques de soi » qui organisent les actions des individus, à travers des écrits sur le plaisir (1984a ; 1984b) ou le gouvernement de soi (1982-83).

Dans cette rapide « généalogie » des travaux de Foucault, nous constatons que le pouvoir est une notion centrale et constante, mais dont le sens et les déterminants évoluent. Au début de sa carrière, Foucault met en avant l'étude des *structures de pouvoir* comme instances de domination. Ses derniers travaux laissent une part de plus en plus importante aux individus qui font partie de *relations de pouvoir*. L'objectif de Foucault est alors de comprendre comment la vie sociale s'organise autour de luttes micro-dynamiques entre des stratégies d'imposition de pouvoir et des modes de résistance⁴⁵. La notion de pouvoir est alors plus subtile, et prend la forme d'une gouvernementalité. Par ce terme, il entend « *l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, bien que complexe, de pouvoir, qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité* » (Foucault, 1994a, p.655). Son analyse du pouvoir permet de démasquer des relations de pouvoir qui semblent presque naturalisées. A titre d'exemple, la culture de la consommation et les mécanismes qui y sont liés comme la publicité, ne semblent pas en soi des instances de pouvoir qui nous imposent des choix. Mais elles créent un *dispositif* autour de la consommation, qui impose inconsciemment ses propres normes et valeurs. La participation des consommateurs à la consommation renforce le pouvoir de ce système. Le pouvoir ne fonctionne donc pas forcément par le biais d'une force coercitive mais il est de nature productive et il semble impossible d'y échapper. Selon, Foucault (1976 ; voir aussi Lefranc, 2014) il existe quatre caractéristiques du pouvoir :

- L'immanence : ce sont des rapports au niveau local qui mettent en place le pouvoir et non une seule structure qui dominerait tout. Par exemple, le système bancaire fonctionne par le biais d'agences locales qui établissent des liens directs avec les individus.
- L'évolution : les relations de pouvoir évoluent sans cesse et il faut donc les historiciser pour les comprendre. Dans le même exemple sur le système bancaire, Lazarus (2012) montre que la légitimité des banques s'est progressivement établie en France à partir

⁴⁵ Il faut cependant noter qu'au sens de Foucault, la résistance ne signifie pas l'émancipation, et que les individus restent globalement assujettis dans ces relations de pouvoir.

des années 1950. Cette construction permet de mieux comprendre les relations actuelles entre banquiers et clients.

- Le conditionnement : il est caractérisé par un état des connaissances et du savoir dans une période et un contexte donnés. Ainsi, comprendre la relation actuelle entre les banques et les clients permet d'éclairer des logiques sociales plus générales. A titre d'exemple, le système bancaire français permet de mieux comprendre les normes d'autonomie qui pèsent aujourd'hui sur les individus.
- Le lien avec le savoir : le pouvoir émane des personnes qui ont du savoir. Par exemple, la banque peut exercer du pouvoir sur les individus car elle détient le savoir sur les crédits.

Le pouvoir est donc un rapport de forces ou une relation qui organise les activités des individus (Lefranc, 2014). Dans le cas de notre recherche, cela signifie par exemple que le pouvoir n'est pas celui de l'Etat sur les personnes pauvres, mais plutôt la relation d'assistance créée par le premier sur les deuxièmes, et qui organise l'ensemble de la vie sociale. On peut aussi considérer que le classement ou la création de catégories de pauvres est une forme de pouvoir pour les institutions qui les créent, car elle individualise les personnes dans une société en apparence anonyme (Lefranc, 2014) et les rend plus contrôlables. En même temps, cela peut donner une forme de pouvoir aux personnes pauvres en les rendant visibles et en leur donnant un statut dans la société. Les relations de pouvoir restent ouvertes et non coordonnées, plutôt que de former une théorie de pouvoir unique et unifiante, où tout émanerait d'une superstructure.

Sous-section 2. Des « notions-outils » foucauldienne au service de notre recherche

Rejetant la systématisation du monde (Rorty, 1979), Foucault privilégie « l'édification », dans le sens où il cherche sans cesse à construire de nouveaux vocabulaires et de nouvelles conversations afin de comprendre des phénomènes. Au cœur de cette démarche se trouvent plusieurs notions que Foucault (1994b) désigne comme une « boîte à outils » que chacun peut s'approprier pour conduire sa recherche⁴⁶. Dans cette sous-section, nous nous intéressons à

⁴⁶ Parmi ces notions-outils, nous pouvons citer les concepts de dispositif, d'archéologie, d'épistémè, de gouvernementalité, etc. dont certains ont déjà été explicités dans ce travail de thèse.

deux de ces « notions-outils », particulièrement pertinents pour la recherche que nous menons : la Généalogie et le Sujet.

1. Le concept de Généalogie

Le concept de généalogie, que nous avons évoqué précédemment, est au cœur du projet d'historisation de Foucault. Ce concept prend appui sur celui d'archéologie qui fait partie de la première « phase » des travaux de Foucault. L'enquête archéologique permet de clarifier les règles de la « formation discursive » dans l'histoire. Les discours produisent en effet des « vérités » historiques, et l'objectif est de comprendre comment elles gagnent en crédibilité, évoluent, se répètent éventuellement ou parfois même sont oubliées (Tadajewski, 2011). C'est la raison pour laquelle l'analyse historique prônée par Foucault dans « l'Archéologie du savoir » (1969) se base sur une recherche des continuités et des discontinuités de ces vérités au cours de l'histoire. Par exemple, Foucault (1975) désigne une rupture majeure entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle dans le dispositif disciplinaire. Celui-ci était autrefois caractérisé par des punitions, comme des châtiments corporels. Il se structure progressivement autour de la surveillance, en privilégiant des procédures de contrôle des individus.

La démarche généalogique va plus loin en se focalisant sur la manière dont ces « vérités » expriment des logiques et des relations de pouvoir. Pour cela, elle se focalise sur des évidences qui échouent généralement à être prises en compte par l'attention critique. Pour Foucault (1971), les descriptions critiques et les descriptions généalogiques doivent se compléter :

« La part critique de l'analyse s'attache aux systèmes d'enveloppement du discours, elle essaie de repérer, de cerner ces principes d'ordonnement, d'exclusion, de rareté du discours. La part généalogique de l'analyse s'attache en revanche aux séries de la formation effective du discours : elle essaie de le saisir dans son pouvoir d'affirmation, et il entend non pas un pouvoir de constituer des domaines d'objets, à propos desquels on pourra affirmer ou nier des propositions vraies ou fausses » (p.70).

Pour appuyer son propos, il donne l'exemple du discours sur la monnaie et le commerce aux XVI^e et XVII^e siècles (Foucault, 1979). Ces discours exercent une forme de contrainte, qui

n'est pas forcément visible au moment où les discours sont formulés. Mais ces derniers deviennent disciplinants lorsqu'ils sont repris et transformés pour légitimer certains comportements et dicter de nouvelles règles de conduite. La tâche critique n'est donc pas séparable de l'approche historique, car elle met en avant (et c'est là, la caractéristique de la généalogie) la manière dont des relations de pouvoir et des instances de contrôle sont ancrées dans ces discours. C'est la raison pour laquelle le choix des discours est primordial. Foucault (1979) explique par exemple que dans l'histoire de la sexualité, il semble important de prendre en compte à la fois des discours religieux, littéraires, éthiques et biologiques. Pour le « généalogiste », il s'agit alors de comprendre comment les relations de pouvoir contemporaines se mettent historiquement en place derrière des apparences de neutralité. Par exemple, il serait possible d'étudier le champ de l'institutionnalisation du crédit et sa normalisation contemporaine à travers des relations de pouvoir qui sont historiquement établies.

Dans un sens, la connaissance est généalogique dans sa finalité et archéologique dans sa méthode (Foucault, 1969). En cela, l'articulation de l'historicité foucauldienne est différente de l'approche phénoménologique dans laquelle l'histoire est transcendantale. En effet, Foucault dépasse l'opposition entre le « textualisme » (où le monde social se réduit au fonctionnement de codes discursifs) et le « réalisme » (où le discours est la simple représentation de structures sociales objectives) (Vazquez-Garcia, 2002, p.357). La perspective de Foucault nous permet de nous détacher de présupposés : par exemple, que le pauvre ne serait constitué que par l'exclusion ou des institutions étatiques et associatives, pour aller découvrir des dispositifs inconnus, tels que le rôle de la consommation et du marché dans la construction du « pauvre ».

2. Le concept de Sujet

Dans les deux premières phases de ses travaux, Foucault conçoit l'individu comme une réalité historique, façonné par le pouvoir. Des procédures d'individualisation sont mises en place, mais seulement parce qu'il s'agit d'un outil de domination. L'individu n'a donc pas une « existence propre » et est inclus dans le corps social dans son ensemble. Cette approche est particulièrement perceptible dans ses travaux sur l'histoire de la discipline et du contrôle physique (Foucault, 1961; 1975).

Cependant, ses derniers travaux placent le « sujet » au cœur sa réflexion, Foucault affirmant d'ailleurs : « *ce n'est pas le pouvoir, mais le sujet, qui constitue le thème général de mes recherches* » (1994b, Texte 306). Selon lui, il existe deux sens du mot « sujet » : être sujet de quelqu'un d'autre qui exerce du contrôle et de la dépendance, et être un sujet lié à sa propre identité par conscience ou connaissance de soi (Foucault, 1982). Si l'individu souhaite réellement être libre, il doit alors apprendre à se libérer de « l'individualité » qui lui est imposée. En même temps, cette analyse individuelle ou microsociale ne doit pas selon Foucault exagérer l'intentionnalité et la « conscience » des individus. Cette démarche s'éloigne donc d'une forme d'intuitionnisme phénoménologique exclusif qui semble pour lui « *incapable de transcender le niveau du sens commun des agents impliqués et d'établir la genèse sociale des significations vécues que ceux-ci projettent* » (Vazquez-Garcia, 2002, p.356).

Le « sujet » n'est pas déconnecté de la problématique du pouvoir. D'une part, l'intention de Foucault est de montrer comment le sujet peut éventuellement se gouverner lui-même (1982-1983). Il s'éloigne alors d'une conception purement psychologisante où la question pour l'individu serait « qui suis-je ? », pour s'intéresser aux pratiques des individus autour de la question « qu'est ce que je fais de ma vie ? » (Gros, 1996 ; 2014). Il cherche notamment à comprendre comment les individus vivent une forme d'équilibre entre leurs principes moraux et leurs actes. Il s'inscrit pour cela dans une réflexion sur les principes antiques (Foucault, 1982-1983), car « *la construction antique du soi suppose un goût prononcé de la maîtrise, ou une austérité et une vigilance propre à empêcher tout plaisir d'abandon* » (Gros, 2014, p.44). D'autre part, le sujet reste exposé au gouvernement des autres. Soit parce que ce dernier guide le sujet dans son propre « gouvernement » ; soit parce que la possession de connaissances permet au sujet d'imposer son gouvernement aux autres individus.

Ces deux notions centrales, la généalogie et le sujet, offrent une perspective nuancée, qui à la fois reconnaît le pouvoir interprétatif des individus, mais aussi son ancrage dans une relation normée par des dispositifs. Pour Foucault (1982), il existe un intérêt à étudier les deux côtés des relations de pouvoir. Car si l'on se focalise uniquement sur les institutions, on risque de surestimer leur importance dans les relations de pouvoir. Par ailleurs, la relation de pouvoir est formée par les individus eux-mêmes, ce qui la rend encore plus dynamique. Ainsi, les « sujets » peuvent montrer une certaine liberté dans l'interprétation des discours culturels,

mais ils restent dépendants des ressources mises à leur disposition et de leurs propres compétences.

Dans ce travail de recherche, notre objectif est de tracer l'émergence de certains discours et la multiplicité des forces qui structurent l'environnement social des personnes pauvres. L'approche généalogique permet de mettre à jour des systèmes de sens culturels qui circulent dans la société, de comprendre comment la figure du pauvre est construite par des symboles de marché, et de montrer le rôle de ces formations discursives dans les discours contemporains des consommateurs.

Conclusion

L'un des apports fondamentaux de Foucault (1992a) est d'historiciser des objets que l'on pense souvent pérennes ou intouchables. Dans sa conception de la généalogie, il s'agit de comprendre l'implantation de systèmes discursifs, et dans sa conception du sujet, il s'agit de comprendre la normalisation et la dynamique de la relation de pouvoir à travers le jeu de domination/résistance.

Conclusion du troisième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons décrit notre positionnement épistémologique. Nous nous ancrons dans une approche interprétative qui revendique l'importance du contexte socioculturel. Cet ancrage fait référence à deux tournants épistémologiques importants dans notre discipline.

Plus spécifiquement, nous adoptons une posture héritée des travaux de Foucault. Celui-ci revendique l'importance d'une étude historique des répertoires culturels et de leur interprétation par les individus. A travers les notions de généalogie et de sujet, Foucault (1969 ; 1982-1983) montre que les comportements des individus sont intégrés à des relations de pouvoir construites. Cette démarche nous guide dans le cheminement et la construction de notre recherche.

Dans le chapitre suivant, nous présentons nos choix méthodologiques, inspirés de notre démarche épistémologique.

Chapitre 4. Choix méthodologiques

Au préalable d'une présentation des choix méthodologiques, il est pertinent de s'interroger sur le statut des données. A travers elles, ce sont en effet l'intégrité et la subjectivité du chercheur qui sont questionnées.

Nous adoptons le postulat que les données sont toujours des « *fragments de preuve* » (Lipartitio, 2014, p.284), qui permettent cependant au chercheur d'engager une discussion. Les données collectées dans ce travail sont discursives et donc basées sur le langage tenu par des individus dans des conditions et contextes spécifiques. Ce type de données contient certaines limites, telles que la rationalisation qui s'impose aux individus confrontés à la logique de l'entretien, l'interprétation individualisante que le langage suppose ou encore l'influence du contexte dans lequel le discours prend place. Nous sommes conscients de ces biais (sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre 6), et en cela nous nous rapprochons de la vision foucauldienne du langage : « *en sa racine première, le langage est fait, comme dit Hobbes, d'un système de notes que les individus ont choisies d'abord pour eux-mêmes : par ces marques, ils peuvent rappeler les représentations, les lier, les dissocier et opérer sur elles. Ce sont ces notes qu'une convention ou une violence ont imposé à la collectivité ; mais de toute façon, le sens des mots n'appartient qu'à la représentation de chacun, et il a beau être accepté par tous, il n'a d'autre existence que dans la pensée des individus pris un à un* » (Foucault, 1966, p.96 dans Maurand-Valet, 2010).

L'utilisation de données principalement discursives implique de s'interroger sur le sens du « discours » chez Foucault (1971). Ce dernier parle en effet d'une « société du discours », dans laquelle « *la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité* » (Foucault, 1971, p.11). Le discours n'est pas seulement reflet du pouvoir mais un support au pouvoir, et donc un moyen de domination.

Cet élément est particulièrement important puisqu'il donne une dimension de vérité au discours. Dans l'Antiquité, le discours vrai est celui qui inspire une forme de justice, mais aujourd'hui le discours apparaissant « vrai » aux individus est le celui lié à l'exercice du pouvoir (Foucault, 1971), un outil de gouvernementalité. Foucault l'illustre à travers l'étude du discours clinique et psychiatrique (1963) ou de l'histoire naturelle (1969). Selon lui, le

discours constitue une forme de pratique sociale, mais « *cela implique aussi le fait de signaler que le discours existe seulement comme pratique fonctionnant dans le cadre d'autres pratiques, discursives ou non discursives (par exemple le discours des aliénistes et le geste d'enfermer les fous)* » (p.357).

Les discours auxquels nous nous intéressons dans cette recherche reposent sur cette volonté d'imposer une « vérité », notamment lorsqu'ils s'appuient sur « *un support et une distribution institutionnelle* » (Foucault, 1971, p.20). Pour éviter les dangers auxquels peut conduire cette « *toute puissance du discours* » (1971, p.53), Foucault recommande plusieurs méthodes qui agissent comme des principes d'objectivité : le principe de renversement (les logiques de pouvoir existent), le principe de discontinuité (les discours se joutent et peuvent s'exclure), le principe de spécificité (ne pas avoir de significations préalables à l'analyse du discours), et le principe d'extériorité (partir du discours vers ce qu'il transmet à l'extérieur). Ces principes remettent en cause la vision traditionnelle des idées caractérisée par les notions de création, d'unité, d'originalité et de signification.

Ces limites étant désormais assumées, nous présentons dans ce chapitre nos choix méthodologiques, établis en lien avec notre question de recherche et notre positionnement épistémologique. Notre travail empirique repose sur deux méthodes principales de collecte des données : des outils de collecte utilisés en histoire afin d'établir une généalogie des discours sur les pauvres; et des entretiens longs accompagnés de collages, afin d'appréhender les discours des travailleurs pauvres.

Tableau 8. Structure du quatrième chapitre: « Choix méthodologiques »

<p>Section 1. Généalogie des discours sur les pauvres : la mobilisation d'une approche historique</p> <p>Sous-section 1. Place et légitimité de l'approche historique en sciences de gestion</p> <p>Sous-section 2. Développement de l'approche historique en marketing</p> <p>Sous-section 3. Intérêt et spécificité de l'approche foucaldienne par rapport aux autres approches historiques</p> <p>Sous-section 4. Généalogie des discours sur les pauvres : une opérationnalisation</p>
<p>Section 2. Etude des discours des pauvres : la mobilisation d'une approche phénoménologique</p> <p>Sous-section 1. Entretien phénoménologique</p> <p>Sous-section 2. Construction et recrutement de l'échantillon</p> <p>Sous-section 3. Etude des discours des pauvres : une opérationnalisation</p>

Section 1. Généalogie des discours sur les pauvres : la mobilisation d'une approche historique

Dans cette partie, nous présentons les méthodes historiques mises en place afin d'élaborer une généalogie des discours sur les personnes pauvres. Les méthodes historiques sont encore peu employées dans les recherches sur la consommation. Nous présentons de manière succincte leur pertinence et leur utilisation en sciences de gestion, en marketing et pour notre recherche. Nous présentons ensuite les différentes étapes qui ont guidé notre collecte de données historiques.

Sous-section 1. Place et légitimité de l'approche historique en sciences de gestion

L'approche historique peut s'avérer inspirante pour les chercheurs en gestion (Nevett, 1991), et ce pour plusieurs raisons : elle permet d'acquérir un cadre de connaissance alternatif pour

contribuer à la validité des événements, d'établir des relations causales qui sont nécessaires pour des actions futures, ou d'utiliser le type de langage des historiens afin de donner un degré de sensibilité plus important dans la communication de la recherche.

McCracken (1988) et Lawrence (1984) mettent cependant en garde contre l'utilisation potentiellement erronée de l'approche historique. D'abord, les gestionnaires ont tendance à concevoir le passé comme une anticipation du présent⁴⁷. Ce défaut du « présentisme » est évitable si l'on conçoit le passé comme un ensemble de possibilités. Par exemple, dans notre recherche, les méthodes historiques permettent de s'interroger sur le lien entre les représentations historiquement construites sur la consommation des personnes pauvres, et les interprétations contemporaines des travailleurs pauvres. L'approche foucauldienne que nous adoptons permet par ailleurs de lutter contre cette approche linéaire qui verrait le passé comme une cause directe du présent, au profit d'une approche historique plus cyclique des événements (voir la sous-section 3).

Ensuite, les auteurs alertent les chercheurs sur l'écueil du « tempocentrisme » survenant lorsque les académiques pensent pouvoir enquêter sur le passé avec des idées du présent. Dans notre cas, la manière dont les médias s'emparent aujourd'hui du phénomène du travailleur pauvre laisse à croire qu'il est une « invention » récente. Pourtant, la nouveauté tient davantage à la représentation que nous nous en faisons, et donc à sa construction associée à celle des pauvres, plutôt que son existence même, comme nous l'avons présenté en introduction de notre travail de thèse (voir aussi annexe 2). Il est donc possible d'éviter le danger du tempocentrisme, en étant capable de penser la diversité des systèmes de représentations et les contextes idéologiques dans lesquels l'évolution temporelle prend place (Foucault, 1969).

En lien avec ces critiques, Hill, Hirschman et Bauman (1997) précisent que l'étude d'un contexte historique doit être prise avec précautions, en raison des changements de contextes sociaux et culturels. Dans leur recherche sur les consommateurs pauvres pendant la Grande Dépression aux Etats-Unis, ces auteurs montrent à quel point les stratégies de survie mises en place à l'époque (retour vers l'agriculture, la chasse, etc.) sont spécifiques à cet événement.

⁴⁷ La différence entre une recherche historique et une perspective historique (Lawrence, 1994) prend ici tout son sens. La perspective historique permet de comprendre le présent grâce à des éléments du passé, et en cela diffère de la recherche historique. Celle-ci pose plutôt la question du « savoir », en cherchant quels sont les éléments dans les résultats ou la théorie qui sont transhistoriques. Cette distinction est née de la critique envers certains chercheurs qui tendent à utiliser le passé uniquement pour mesurer le progrès historique, plutôt que pour apporter du relief et de la clarté à des événements contemporains.

Selon eux, la société américaine contemporaine ne réagirait pas de la même manière, en raison notamment de la prégnance de la consommation chez une population « *désespérément tentée par des « nécessités » telles que les micro-ondes, les téléphones mobiles et la climatisation* » (1997, p.125). Par contre, ils soulignent aussi que les vestiges de la Grande Dépression révèlent le côté sombre du capitalisme qui semble subsister aujourd'hui, comme en témoignent d'autres travaux de Hill (1991, 2001). Dans notre propre recherche, nous mettons en évidence les contextes économiques, culturels, sociaux et politiques dans lesquels s'ancrent chaque période historique choisie. La richesse des sources secondaires que nous aborderons plus tard nous permet en effet de développer une meilleure appréhension possible de ces contextes et de ne pas être aveuglés par des problématiques contemporaines.

Sous-section 2. Développement de l'approche historique en marketing

La consommation est souvent considérée comme un « champ néo-natal » (McCracken, 1988, p.139), sans histoire ni tradition académique. Certains historiens montrent pourtant que la consommation peut être analysée comme cause ou conséquence de certaines activités historiques. Plus spécifiquement, les sources de développement d'une approche historique sur la consommation sont initiées par les *cultural studies* (Chauveau, 2006) dans les années 1980. Par exemple, Braudel (1985) retrace la contribution essentielle du comportement du consommateur dans le développement de l'Occident, et McKendrick, Brewer et Plinb (1982) montrent l'importance d'une véritable « révolution du consommateur » comme élément moteur du développement économique en Angleterre au XVIII^e siècle. Williams (1991) quant à elle décrit le rôle de la consommation dans les changements sociaux de la France du XIX^e siècle. Plus tard, Cohen (2003) montre sous quelles conditions la consommation a forgé un sentiment « républicain » aux Etats-Unis dans les années 1940. Les travaux de Chessel (2012) et de Chatriot, Chessel et Hilton (2005) s'intéressent quant à eux au développement historique de la consommation en France à travers la figure du « citoyen-consommateur ».

La démarche historique est de plus en plus appréciée par les chercheurs en sciences de gestion (Cailluet, Lemarchand et Chessel, 2013 ; Seiffert, 2008), mais les marketeurs la mobilisent peu (Volle, 2012). Bousquet (2005) souligne d'ailleurs que ce sont les historiens et les économistes qui se saisissent de problématiques relatives à l'histoire de la consommation.

L'approche historique a pourtant plusieurs intérêts pour les recherches sur la consommation (Bousquet, 2005)⁴⁸. D'une part, elle confère à la recherche une vision d'ensemble dans laquelle les phénomènes sont contextualisés. Par exemple, Holt (2004) donne du sens aux transformations narratives de certaines marques américaines par la compréhension de l'évolution de leurs contextes culturels. D'autre part, Bousquet (2005) rappelle la porosité entre l'approche historique et certains concepts en marketing, tels que « *le cycle de vie d'un produit, le développement technologique, le développement de nouveaux produits ou la culture marketing d'une entreprise* » (p.61). La démarche historique permet alors d'analyser les processus de changements (et leurs obstacles), ce qui peut être particulièrement pertinent pour des prises de décisions managériales.

En *consumer research*, l'approche historique est le plus souvent utilisée soit comme outil d'étude de la formation historique de la consommation, soit comme outil d'analyse contextuel de phénomènes de consommation dynamiques et volatiles (Smith et Lux, 1993). Dans le premier cas, on peut citer la recherche de Karababa et Ger (2011) sur la formation d'une culture de consommation dans l'Empire Ottoman autour du café comme pôle de consommation ; ou le travail d'Humphreys (2010) sur le développement de la légitimation d'un objet de consommation, le casino, à travers la seconde moitié du XXe siècle. Dans le deuxième cas, l'approche historique ne constitue pas une perspective unique mais complémentaire à l'étude d'un phénomène. Ainsi, les travaux de Giesler (2008 ; Veresiu et Giesler, 2011) perçoivent l'histoire comme base contextuelle éclairant des phénomènes contemporains : respectivement l'histoire du téléchargement musical ou l'évolution d'un espace marchand. Les travaux de Thompson et de ses co-auteurs (Arsel et Thompson, 2011 ; Holt et Thompson, 2004 ; Thompson, 1997 ; Thompson et Tian, 2008) utilisent l'approche historique afin d'éclairer des problématiques contemporaines par une analyse des constructions idéologiques historiques.

Mais la plupart des auteurs ne réalise généralement pas une analyse historique approfondie. Selon Karababa (2012), ils ont plutôt tendance à utiliser les sources secondaires⁴⁹ sur le contexte historique pour interpréter leurs données. De manière différente, Karababa (2012) défend « *une approche historique plus comprehensive afin d'appréhender les cultures des*

⁴⁸ Nous ne faisons pas mention ici de l'approche historique utilisée pour comprendre l'évolution de la discipline (Cochoy, 1999) et de la pratique du marketing (Fullerton, 1988). Bien que cette utilisation se développe particulièrement aujourd'hui en France (Volle, 2012), elle diffère de notre approche. Nous mobilisons l'approche historique afin de comprendre des phénomènes de consommation.

⁴⁹ Nous reviendrons sur ce terme dans la sous-section 4. Les sources secondaires sont des sources élaborées *a posteriori* des événements en question, généralement des travaux d'historiens et de sociologues.

consommateurs, intégrant l'individu, le groupe, les pratiques institutionnelles, les structures sociales, les systèmes de sens opérant au sein de la culture, mais aussi les changements et continuités qu'ils contiennent » (p.15). Nous adoptons cette approche dans notre travail de recherche et retrouvons dans cette citation la vision généalogique développée par Foucault. Celle-ci peut permettre d'éclairer la complexité et la nature évolutive de comportements de consommateurs que nous avons tendance à considérer stables (Smith et Lux, 1993).

Pour mieux saisir les différents objectifs et utilisations de l'approche historique, nous résumons ci-dessous (voir le tableau 9) différents exemples de recherches mobilisant cette approche.

Tableau 9. Exemples d'utilisation de l'approche historique en *consumer research*⁵⁰

Auteurs	Objet de recherche	Collecte de données	Méthode d'analyse	Objectifs
Belk, 1992	L'importance des possessions/objets dans les vies nomades des migrants mormons entre 1847 et 1869.	Documents personnels des migrants mormons : journaux personnels, lettres ; histoires.	Analyse thématique	Elaborer des catégories de sens liées à la possession de certains objets : sacrés, personnels, matériels, collectifs, etc. Mise en relief avec les recherches contemporaines sur la possession.
Belk et Pollay, 1985	La promotion de la consommation aux Etats-Unis entre 1900 et 1980.	Publicités issues de magazines américains sélectionnés de manière systématique.	Analyse thématique	Montrer l'évolution des rhétoriques autour de la consommation, qui est devenue une fin en soi, plutôt qu'un moyen d'accéder à un meilleur confort de vie.
Eckhardt et Bengtsson, 2010	Les marques dans la Chine pré-moderne (2700 avant J-C) et	Données secondaires en anglais et en chinois	Analyse thématique	Comprendre le rôle contemporain des marques qui ne sont pas nécessairement

⁵⁰ Cette liste de recherches non exhaustive intègre essentiellement des travaux adoptant une approche qualitative en comportement du consommateur, dans la même démarche que notre recherche. Nous nous sommes aussi concentrés sur des travaux utilisant la méthode historique de manière exclusive, et non pas comme une simple perspective historique pour éclairer des éléments contextuels. Pour d'autres synthèses, Smith et Lux (1993) recensent ainsi 31 articles publiés entre 1983 et 1990 dans cinq journaux anglo-saxons qui utilisent l'approche historique.

	aujourd'hui.			liées au capitalisme, mais utilisées dans la construction identitaire pré-moderne.
Hill, Hirschman et Bauman (1997)	Expériences de consommateurs pendant la Grande Dépression.	24 rapports de reporters datant de 1933 sur les conséquences physiques, psychologiques et sociales du chômage.	Analyse par méthode comparative	Explorer les conséquences de privations matérielles importantes et les stratégies de survie des consommateurs à cette époque.
Holt, 2004	Evolution des narrations des marques depuis les années cinquante en lien avec les éléments contextuels économiques, sociaux et culturels majeurs.	Campagnes publicitaires, couverture médiatiques, rapports, etc.	Analyse thématique des ruptures dans les campagnes de communication des marques	Comprendre la manière dont une marque atteint le statut d'« icône » à partir d'éléments culturels.
Humphreys, 2010	Le casino comme pratique de consommation des années 1960 à aujourd'hui.	Etude des médias à travers trois journaux aux Etats-Unis.	Analyse sémiotique	Comprendre les structures et le processus d'institutionnalisation et de légitimation d'une pratique de consommation.
Karababa et Ger, 2011	La consommation du café et de ses structures dans l'Empire Ottoman.	Journaux de voyage, miniatures, lois, poèmes, etc.	Analyse visuelle et textuelle, d'inspiration foucauldienne	Appréhender la construction historique du consommateur dans une culture de consommation émergente.
Zhao et Belk, 2008	La transformation culturelle chinoise dans la Chine au début du XXe siècle (focus sur les années 1930 à Shanghai).	Calendriers promotionnels chinois (trouvés dans des galeries d'art, CDs d'archives).	Analyse visuelle et sémiotique	Comprendre la promotion et croissance d'une culture de consommation globale, et ses tensions avec la culture chinoise traditionnelle.

Ce tableau nous permet de mettre en perspective notre propre approche que nous présentons dans la sous-section suivante.

Sous-section 3. Intérêt et spécificité de l'approche foucauldienne par rapport aux autres approches historiques

Dans cette sous-section, nous souhaitons contextualiser rapidement l'approche historique foucauldienne qui nous inspire, et en montrer les spécificités par rapport à d'autres démarches développées par les historiens.

Jusqu'à la Révolution française, la production historique ne s'intéresse pas aux causes et conséquences des événements, car l'influence de la religion est un obstacle à une vision de long terme et au devenir de l'homme. Mais au XIXe siècle en France, des chercheurs s'interrogent sur le sens de l'histoire et engagent une démarche scientifique en adoptant un regard critique sur l'utilisation des sources (Bourdé et Martin, 1983).

L'école des positivistes ou « méthodique » naît alors et perdure jusqu'au début du XXe siècle. La conduite de la recherche historique est détachée de préoccupations philosophiques, ambitionne l'objectivité la plus totale possible et « *pense parvenir à ses fins en appliquant des techniques rigoureuses concernant l'inventaire des sources, la critique des documents, l'organisation des tâches dans la profession* » (Bourdé et Martin, 1997 [1983], p.181). L'école méthodique étudie des événements ou faits révolus et l'historien se doit d'être impartial dans son étude et sa restitution du passé⁵¹. Comme le déclare l'historien Monod (1876) à cette époque : « *notre revue [La Revue Historique] sera un recueil de science positive et de libre discussion mais elle se renfermera dans le domaine des faits et restera fermée aux théories politiques ou philosophiques. (...) Il y a quelque chose de filial dans le respect avec lequel [l'historien] cherche à pénétrer dans l'âme [de ses ancêtres], il se considère comme le dépositaire des traditions de son peuple et de celles de l'humanité* » (p.323). Pourtant, cette conduite de l'histoire se diffuse aussi par le biais du développement de l'enseignement de l'histoire tant dans les niveaux universitaires que secondaires et primaires. L'histoire est au service du développement d'une idéologie nationaliste patriotique, l'histoire

⁵¹ Cette approche est alors différente de celle du matérialisme historique, développée par Marx en parallèle, dès la fin du XIXe siècle, et qui s'inscrit dans une perspective idéologique.

sur la colonisation française en étant un exemple frappant. Il existe alors une contradiction évidente entre les objectifs et le développement réel de l'historiographie.

En réaction à ces incohérences, l'école des Annales renouvelle dans les années 1930 la démarche historique (Bloch, 1949 ; Febvre, 1953). Elle encourage le rapprochement de l'histoire avec d'autres disciplines afin de considérer de nouvelles formes de savoirs historiques comme l'histoire économique, des organisations sociales ou des mouvements sociaux. Elle ne s'intéresse plus à l'évènement, mais à des cycles longs, pour faire avancer la compréhension des sociétés contemporaines. Elle entreprend de grandes recherches empiriques pluridisciplinaires. Au cœur de cette démarche, Braudel (1969) « raconte » l'histoire par trois niveaux d'analyse : (1) l'histoire des espaces et des temps dans une perspective de longue durée, (2) l'histoire des structures dans une perspective cyclique, et (3) l'histoire des individus dans une perspective de temps plus court. Dans l'école des Annales, l'histoire est donc décroisée, elle est globale puisque l'Homme est replacé dans son environnement. Cette école reste particulièrement influente en histoire, même si elle est quelque peu renouvelée dans les années 1970 par « l'histoire nouvelle » qui retrouve un intérêt pour l'évènement et pour l'histoire politique (Bourdé et Martin, 1983).

Dans les années plus contemporaines, de nombreux historiens comme Veyne (1979) adoptent une démarche critique sur la conduite de la recherche historique. Veyne (1979) met en avant la notion de doute, affirmant que toute démarche historique n'est jamais totalement sûre. Le rôle de l'histoire dans nos sociétés est questionné. Veyne (1979) se trouve d'ailleurs être un défenseur de la démarche historique de Foucault.

Dans leur ouvrage, Bourdé et Martin (1983) classent Foucault dans les approches structuralistes de l'histoire. Celles-ci souhaitent se détacher d'une simple « description » des faits qui apparaissent, pour comprendre les « *interactions entre les diverses instances du réel* » (Bourdé et Martin, 1997 [1983], p.312). Foucault est proche du structuralisme mais s'en détache puisqu'il « *distingue désormais des « couches sédimentaires diverses », analyse des phénomènes de décrochages en profondeur, repère des discordances d'une strate de la réalité à l'autre* » (Bourdé et Martin, 1997 [1983], p.325). Foucault ne s'intéresse donc pas seulement à la « grande histoire », mais aux pratiques et évènements dissimulés.

Foucault est intéressé par la perspective historique, puisqu'elle permet de tirer des enseignements pour des évènements contemporains. Par exemple, il appréhende la folie non pas comme un objet immuable, mais comme une « *perception sociale qui s'inscrit dans*

l'histoire » (Halpern, 2014, p.37). C'est la raison pour laquelle dans ses nombreux travaux, Foucault prend pour point de départ non pas une période historique mais une problématique historique, comme la folie (1964) ou la sexualité (1976). Plusieurs particularités découlent de cette approche. D'abord, Foucault se base sur les discontinuités et les ruptures plutôt que sur une histoire causale et continue. Dans notre cas, nous montrerons à la fois la nature cyclique et discontinue des représentations des personnes pauvres.

Foucault (1969) base aussi son investigation sur l'analyse de discours, en tant que corpus d'idées. Dans notre travail de recherche, des discours sur les mesures économiques de la pauvreté, sur les besoins des individus, sur la dichotomie intégration/exclusion, etc. forgent les comportements des individus, les décisions politiques et institutionnelles à l'égard de la pauvreté et les interventions des associations. Ces discours opèrent pour produire des pratiques qui constituent le sujet : le pauvre, et l'objet : la pauvreté.

Enfin, la perspective foucauldienne est fortement liée aux analyses de pouvoir et d'exercice de formes de domination. Cela est particulièrement pertinent dans notre étude considérant le statut d'emblée dominé des personnes pauvres. Cependant, au lieu d'analyser cette domination dans une perspective sociologique comme c'est le cas dans les travaux de Bourdieu (1979), la perspective de Foucault permet de dépasser les notions de stratification sociale pour s'intéresser aux formes de gouvernementalité imbriquées dans un réseau économique, culturel, social et politique plus complexe.

Présentées précédemment, l'archéologie et la généalogie sont les outils respectivement synchronique et diachronique d'analyse de ces discours (Foucault, 1969). L'archéologie est le processus d'investigation des archives des discours composées des « mots » et des « choses » et de leurs relations. Elle permet de clarifier les règles de la « formation discursive » qui se produit historiquement, et maintient des états de « vérité » dans certains systèmes de connaissance. La généalogie reconstruit les origines et le développement des discours opérant dans un champ de force. Cela permet d'appréhender les trajectoires hétérogènes et ouvertes des discours, pratiques et événements, en oubliant les éléments préétablis pour établir de nouvelles relations. Au-delà des corrélations qui seront faites, et pour certaines déjà connues, avec des acteurs/éléments de discours économiques, politiques et sociaux, notre recherche historique examine l'implication du marché et de la consommation dans les représentations de l'individu pauvre au cours du XXe siècle. L'archéologie est utilisée pour découvrir l'ensemble des discours comme les besoins, les possessions, la gestion budgétaire, les

comparaisons sociales, l'aide sociale, etc. Ces discours gouvernent la consommation des personnes pauvres. La généalogie est utilisée pour déterminer comment ces relations sur ces discours ont changé à travers le temps et pour identifier les dynamiques de pouvoir qui forment la pratique, les institutions et les sujets.

L'histoire est donc une tentative pour découvrir les principes généraux qui gouvernent le développement d'une époque. Mais chercher une relation directe et unifiante de ces principes réduit la représentation des phénomènes. La continuité et la discontinuité sont des manières « générales et abstraites » de penser les histoires des systèmes de pensée. Le généalogiste doit donc se focaliser sur les fluctuations discursives et non discursives du pouvoir dans ses manifestations (dans les archives). Ainsi, dans la perspective foucauldienne, « *l'histoire ne prétend plus être la mémoire de l'humanité, elle se définit plus modestement comme la mise en œuvre d'une « matérialité documentaire »* » (Bourdé et Martin, 1997 [1983], p.325).

Dans la sous-section qui suit, nous exposons l'opérationnalisation de notre démarche historique, inspirée de la perspective foucauldienne.

Sous-section 4. Généalogie des discours sur les pauvres : une opérationnalisation

Nous nous inspirons des concepts développés par Foucault pour conduire notre recherche historique (Foucault, 1969 ; Karababa et Ger, 2005). Ainsi, les notions de généalogie, de discontinuité, de discours et de pouvoir sont des éléments moteurs de notre analyse. Mais nous empruntons les techniques d'historiens plus « conventionnelles » (Bloch, 1949) pour l'opérationnalisation de notre recherche. D'ailleurs, pour Tadajewski (2011), Foucault donne des indications méthodologiques qui sont souvent juxtaposées aux méthodes historiques conventionnelles. La méthode adoptée comporte plusieurs étapes (Cailluet et al., 2013 ; Witkowski et Brian Jones, 2006), telles qu'une définition claire du sujet permettant de savoir où aller chercher ses sources, une qualité de recherche des sources secondaires et primaires, une analyse synthétique de ces sources afin de pouvoir raconter « l'histoire du passé » en fonction de périodes structurantes, et enfin la mise en évidence de la transparence des méthodes utilisées. Dans cette sous-section, nous détaillons les différentes étapes suivies pour mettre en œuvre notre approche historique.

Etape 1. Définition d'une sous-question de recherche

Comme nous l'avons présenté dans l'introduction de ce travail de recherche, un questionnement guide notre approche historique :

Comment les représentations sur les consommateurs pauvres sont-elles historiquement construites ?

Dans une démarche historique, il est nécessaire d'établir une question de recherche clairement établie, en partie pour une raison pratique. La recherche de données est en effet souvent longue et fastidieuse. Elle implique donc de savoir « où chercher » tant sur les périodes concernées que sur les objets de recherche.

Notre approche historique ne constitue pas une recherche à part entière, mais s'intègre dans un objectif de recherche plus large dans lequel l'analyse des données historiques et l'analyse des stratégies interprétatives des travailleurs pauvres sont complémentaires. En cela, nous pouvons donner à l'approche historique le statut de « perspective historique » (Lawrence, 1984), puisqu'elle vient éclairer des problématiques contemporaines.

Etape 2. Identification de la littérature historique (sources secondaires) et élaboration d'une périodisation

La question de recherche nécessite de déterminer une périodisation, c'est-à-dire un découpage d'une durée en périodes historiques pertinentes pour l'objet de recherche⁵². La périodisation se détermine à partir de sources secondaires. Car les historiens utilisent et différencient deux types de sources dans l'élaboration d'une recherche historique (Lipartito, 2014). Les sources secondaires sont produites postérieurement à l'évènement ou la période à laquelle elles font référence ; alors que les sources primaires sont produites au moment même de l'évènement. A titre d'exemple, une source secondaire est un ouvrage d'un sociologue ou d'un historien sur Mai 1968, alors qu'une source primaire est un article de journal publié pendant Mai 1968. Les

⁵² Il faut noter que Foucault (1969) rejette cette périodisation, puisqu'elle s'effectue au préalable de la collecte de données, et lui semble donc fermée. Dans notre recherche, nous prenons le parti de construire une périodisation en fonction de notre sous-question de recherche. Cela nous permet d'opérationnaliser une collecte de données plus systématique.

données collectées sont donc des sources primaires, mais les sources secondaires sont utiles, par exemple pour établir la périodisation⁵³.

Nous nous focalisons sur des travaux d'historiens et de sociologues ayant travaillé sur la pauvreté et sur les évolutions économiques, sociales et culturelles des deux derniers siècles en France, dont une liste se trouve en annexe 3. Ces travaux assez généraux nous permettent d'opérer un premier découpage temporel des années 1950 aux années 2010.

La deuxième moitié du XXe siècle en France est en effet caractérisée par un sentiment d'unité. La fin de la seconde guerre mondiale initie un nouveau type de société, autour du libéralisme économique et démocratique (Lautier et Salama, 1995), de même que l'abolition définitive de l'Ancien Régime (Mayer, 1992) et d'une société de classes formelle (Nisbet, 1966). Cette période est caractérisée par l'entrée progressive dans la société de consommation (Firat et Venkatesh, 1995) institutionnalisée à la fois par les acteurs politiques, économiques et sociaux. Ces derniers présentent la consommation comme la promesse d'une cohésion sociale, d'une amélioration du niveau de vie de l'ensemble des membres de la société (Lautier et Salama, 1995), et notamment des personnes les plus démunies⁵⁴. En même temps, cette seconde moitié du XXe siècle est ponctuée par des événements économiques, sociaux et politiques importants, à l'image de Mai 1968, des crises pétrolières ou des alternances politiques, qui induisent des moments de ruptures multipliant les discours sur les personnes pauvres (Brodiez-Dolino, 2012). Toutes ces caractéristiques fondent notre choix de périodisation. Par ailleurs, puisque notre objectif est de comprendre la construction historique de répertoires culturels dont les consommateurs contemporains se saisissent, il nous semble important que la période étudiée soit temporellement proche.

Ensuite, nous découpons plus précisément cette période (des années 1950 aux années 2010), toujours à partir des sources secondaires. Ces lectures nous permettent d'effectuer deux types de découpages⁵⁵ : systématique et thématique, schématisés dans la figure 8. Le découpage

⁵³ Les sources secondaires ne doivent cependant pas être uniquement considérées comme une « littérature » servant à approcher les sources primaires qui seraient les « données ». Les deux types de sources sont en effet fondamentaux dans la recherche historique et toutes constituent des « données ». Par ailleurs, il est erroné de supposer que les sources primaires seraient beaucoup plus objectives que les sources secondaires puisqu'elles font l'objet de la même interprétation de la part de leurs auteurs.

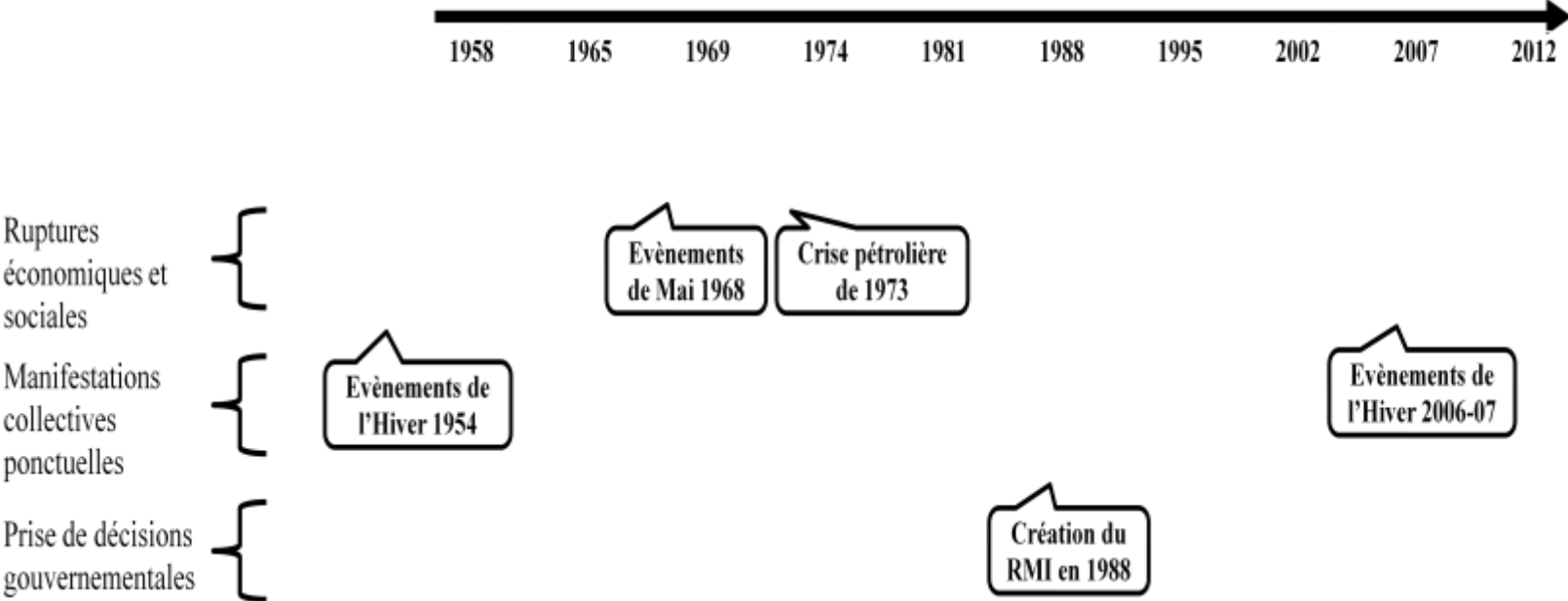
⁵⁴ Notons que le début du XXe siècle en France est toujours caractérisé par une vision très stratifiée de la pauvreté, où les personnes pauvres sont avant tout les « classes laborieuses ». Cette vision subsiste au début des années mais évolue ensuite rapidement avec les changements de la structure sociale française que nous présentons dans le chapitre 7 de ce travail de thèse.

⁵⁵ Notons dès à présent que ce découpage sert à périodiser et donc à faciliter notre recherche. Mais un autre découpage est effectué lors de l'analyse de nos données, et nous permet d'organiser nos résultats. Nous le présenterons dans le chapitre 7 de ce travail de thèse.

systematique conduit à une collecte régulière de données, afin de constater les éléments d'évolution et de stabilité dans le discours sur les pauvres tout au long de la période. Pour ce découpage, nous nous focalisons sur les années de campagnes présidentielles en France (1958, 1965, 1974, 1981, 1989, 1995, 2002, 2007 et 2012), et notamment sur les mois précédents ces campagnes (de décembre à avril). Ce choix se justifie pour plusieurs raisons. D'une part, les campagnes présidentielles sont souvent l'occasion de débats sociétaux importants, reflétant les tensions majeures autour de certaines problématiques sociétales (telles que la pauvreté). D'autre part, ce découpage permet d'inclure la période de Noël et de froid, des moments importants dans les discours sur les individus pauvres.

Le découpage thématique est structuré autour d'événements importants dans la vie du pays depuis les années 1950 et d'événements plus particulièrement liés aux individus pauvres. Trois niveaux thématiques sont visibles : (1) des ruptures économiques et sociales à travers les événements de Mai 1968 et les crises pétrolières des années 1970 ; (2) des manifestations collectives ponctuelles liées aux personnes pauvres à l'image des événements de l'Hiver 1954 et de l'Hiver 2006-2007 ; (3) des prises de décisions gouvernementales fortes en faveur des personnes pauvres, telle que la mise en place du RMI en 1988. Ces différents moments peuvent sembler arbitraires puisque de nombreuses autres lois sociales ou phénomènes comme la crise économique pourraient aussi structurer notre périodisation. Cependant, ils n'ont pas été choisis de manière aléatoire, mais en raison de leur importance dans les changements de discours et de représentations des personnes pauvres d'après les sources secondaires.

Figure 8. Frise chronologique de la périodisation retenue



Étape 3. Identification des archives (sources primaires) pour la collecte de données

Après l'élaboration de cette périodisation, il convient de s'interroger sur la nature des sources primaires à collecter. Celles-ci peuvent être d'une grande variété. Par exemple, dans leur travail sur l'émergence de la culture de consommation ottomane, Karababa et Ger (2011) utilisent des miniatures, des carnets de voyageurs ou encore des rapports officiels. Mais le point fondamental est de justifier l'utilisation des sources en fonction de leur pertinence pour répondre à la question de recherche. Dans notre travail, nous nous focalisons sur une source primaire majeure, les médias, qui représente une source de « discours » au sens de Foucault (1969). Dans une moindre mesure, nous collectons des données provenant de deux autres sources de « discours » : associative et politique. Ces sources sont la plupart du temps discursives, mais elles peuvent aussi être picturales (photographies ou dessins humoristiques).

A l'exception de quelques travaux (Arsel et Bean, 2013 ; Humphreys, 2010 ; Thompson et Humphreys, 2012), peu de recherches sur la consommation utilisent les médias comme sources de données, privilégiant souvent d'autres documents comme les publicités (Zhao et Belk, 2008). Pourtant, les médias sont au cœur de la construction de représentations sociales, car ils permettent de donner une perspective globale d'événements et de discours tout en « donnant une voix » à des acteurs divers. Les archives des journaux collectées font en effet apparaître une diversité de témoignages, d'enquêtes, de constats chiffrés ou d'études. Ces derniers relayent les événements majeurs liés à l'histoire de la pauvreté, comme la mise en place de lois ou des phénomènes sociaux importants (par exemple lors des événements de l'hiver 1954, l'appel d'Emmaüs est dans un premier temps relayé par le journal *Le Figaro* et la radio RTL). Les médias sont aussi caractérisés par un devoir d'objectivité qui permet d'avoir une évaluation, en l'occurrence de la pauvreté, la plus nuancée possible (Humphreys, 2010).

Nous intégrons aussi, dans une moindre mesure, deux autres sources de discours à notre collecte d'archives : associatives et politiques. Ajouter ces deux autres sources nous permet de révéler certaines tensions autour des représentations des individus pauvres et d'obtenir une diversité de perspectives. Des correspondances sont d'ailleurs régulièrement visibles entre ces trois types de sources qui relatent les mêmes événements. Par ailleurs, les médias font régulièrement intervenir des acteurs politiques ou associatifs dans leurs explications.

Par ailleurs, l'objectif de l'approche historique est de comprendre l'influence de discours historiquement construits sur les stratégies interprétatives des individus pauvres. Il nous

semble donc nécessaire que les sources de discours soient populaires, dans le sens où elles doivent être accessibles et avoir un impact important sur les individus. Pour cela, les médias (et dans une moindre mesure les discours des politiques et les discours des associations) semblent constituer le véhicule le plus représentatif, puisqu'ils sont souvent considérés comme des médiateurs culturels et les meilleurs architectes de systèmes de pensée (Humphreys, 2010).

Nous présentons maintenant ces différentes sources :

Sources médiatiques

En ce qui concerne les sources médiatiques, nous nous focalisons sur la presse écrite. Compte tenu de la périodisation choisie, celle-ci nous permet d'obtenir des données constantes à la différence des médias audiovisuels puisque de nombreuses émissions radio disparaissent au bout de quelques années et que la télévision ne s'est véritablement popularisée qu'à partir des années 1970. Deux journaux sont identifiés pour leur pertinence dans notre recherche : Le Figaro et la Voix du Nord. Le Figaro est l'un des journaux nationaux français les plus anciens puisqu'il a été fondé en 1826. Il est aussi l'un des plus populaires puisque son taux de lecture en fait le premier quotidien national (OJD, 2012). La Voix du Nord a été créée en 1941. En termes d'audiences, il est le premier journal régional dans le Nord Pas-de-Calais (région dans laquelle les travailleurs pauvres sont interviewés), et le second journal régional en France (OJD, 2012). Le choix de ces deux journaux n'est pas anodin, il est lié à leur taux de lecture, mais aussi à leur positionnement idéologique: les lecteurs du Figaro sont traditionnellement de droite/centre-droit⁵⁶, alors que ceux de la Voix du Nord sont plutôt issus de la gauche. Ces deux choix nous semblent donc pertinents pour équilibrer les perspectives idéologiques⁵⁷, mais aussi pour rendre compte de tensions intéressantes. Par exemple, le Figaro est considéré comme le journal des cadres ou du patronat, et ses articles construisent des représentations des personnes pauvres différentes de celles issues de la Voix du Nord.

⁵⁶ Ce positionnement n'est cependant pas vrai pour toute la période que nous étudions. Le Figaro a un positionnement plutôt « neutre » jusque dans les années 1970, date à laquelle il prend une orientation politique à droite (Blandin, 2007).

⁵⁷ Des journaux comme Le Monde, qui se revendique comme un journal de centre, donc potentiellement plus objectif et fortement diffusé auraient pu être une source de discours. Cependant, Le Monde est majoritairement lu par une frange de la population plutôt aisée et intellectuelle, ce qui pouvait créer un paradoxe dans notre recherche.

Dans ces journaux, nous sélectionnons de manière systématique (aux dates sélectionnées lors de la périodisation) tous les articles évoquant la pauvreté par une lecture cursive des archives de ces journaux. Ce travail d'archivage s'est effectué à la Bibliothèque Municipale de Lille qui archive ces deux journaux depuis leur première publication. Pour les années 2002, 2007 et 2012 du Figaro, nous avons complété cet archivage en ayant recours au site du journal qui donne accès aux archives du journal depuis 1998. Les articles sont alors sélectionnés par une recherche de mots clés « pauvre » et « pauvreté ».

Sources politiques

Les campagnes présidentielles françaises de la seconde moitié du XXe siècle structurent notre découpage temporel. Elles représentent en effet des moments importants dans la vie sociale française, où les tensions se cristallisent et les débats sont les plus vivants. En plus de notre première source de données, celle médiatique, nous collectons les discours politiques lors des campagnes présidentielles évoquant la thématique de la pauvreté. Cette source de données n'est que complémentaire, car les interventions des acteurs politiques sont partiellement relayées par la presse écrite. Pour cette collecte, nous conduisons une recherche à partir de mots clés (pauvreté, inégalités et exclusion) sur le site www.viepublique.fr. Celui-ci recense de nombreuses ressources en lien avec les débats publics et l'actualité politique, et notamment tous les discours prononcés par les candidats aux élections présidentielles. Par souci d'objectivité et de représentativité, nous sélectionnons des discours énoncés par les candidats des principaux partis (RPR/UMP, PS, Front National, UDF/Modem et Les Verts/EELV). Cette analyse politique historique permet aussi de souligner l'évolution des thèmes abordés et l'importance des questions d'exclusion sociale et de pauvreté lors des dernières campagnes.

Sources associatives

De la même manière que les discours politiques, les sources de discours associatives n'interviennent qu'en complément de la principale collecte de données basée sur les médias. Deux organismes, le Secours Populaire et Emmaüs, sont sélectionnés pour leur thématique centrée autour de la pauvreté, leur indépendance vis-à-vis d'une autorité religieuse ou gouvernementale, mais aussi la diversité de leurs actions et de leurs représentations dans la société française (une présentation de ces associations se trouve en annexe 4). Les matériaux

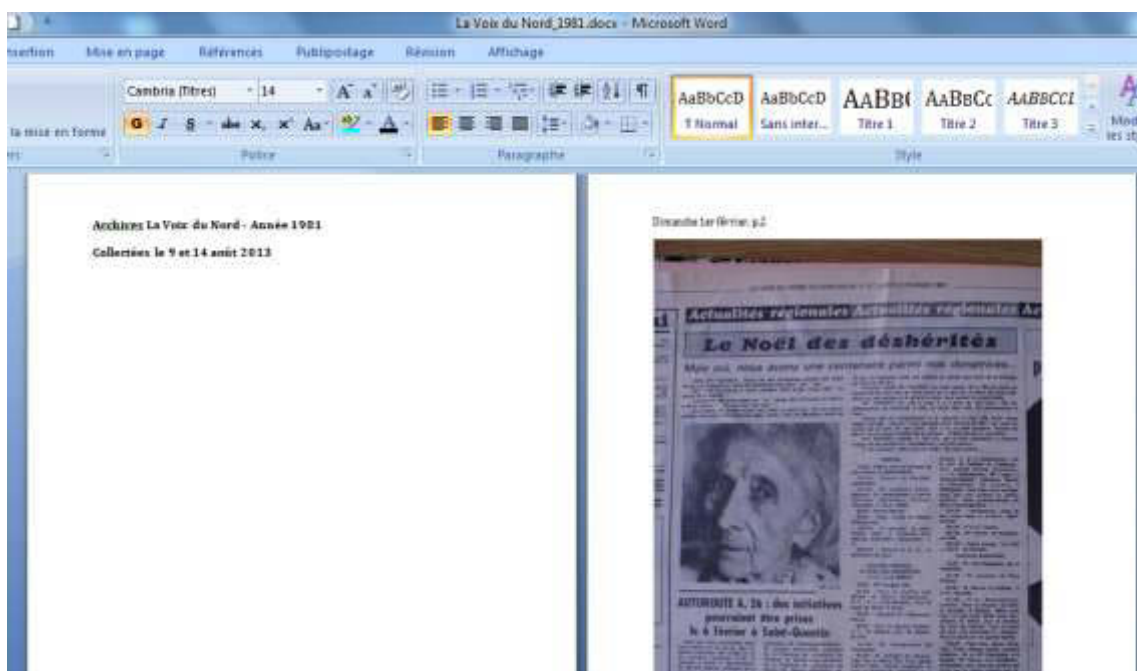
collectés auprès de ces associations sont divers : journaux édités par les associations, documents de campagnes annuelles, dépliants sur les activités de l'association, rapports sur l'état de la pauvreté en France, etc. Tous ces documents sont collectés aux Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix.

Etape 4. Collecte des données

Pour l'ensemble de ces données, la consultation des archives est réalisée sur le lieu de conservation (Bibliothèque Municipale de Lille pour les sources médiatiques, et Archives nationales du monde du travail à Roubaix pour les sources associatives⁵⁸) ; ou sur Internet (pour les sources politiques et les trois années précédemment citées du Figaro). A chaque fois qu'une archive est sélectionnée pour sa pertinence, nous la prenons en photographie et annotons sur un carnet à cet effet la date et page de parution. A la suite du travail de collecte, nous opérons immédiatement un travail d'archivage, en copiant les photographies et répertorient leurs dates et sources dans un fichier Word. Un fichier est créé pour chaque source de données et chaque année de la périodisation. Par exemple, dans le fichier consacré à la Voix du Nord de l'année 1981, 92 pages répertorient les archives de la Voix du Nord dans un ordre chronologique (voir figure 9 ci-dessous). Nous classons ensuite tous les fichiers sous un dossier pour chaque année, nous permettant de mieux rassembler les données pour le travail d'analyse qui suit et qui est présenté dans le chapitre 4 de cette partie.

⁵⁸ Il suffit alors de signer dès le premier jour de consultation une attestation, déclarant que les archives sont reproduites uniquement dans le cadre de la thèse de doctorat.

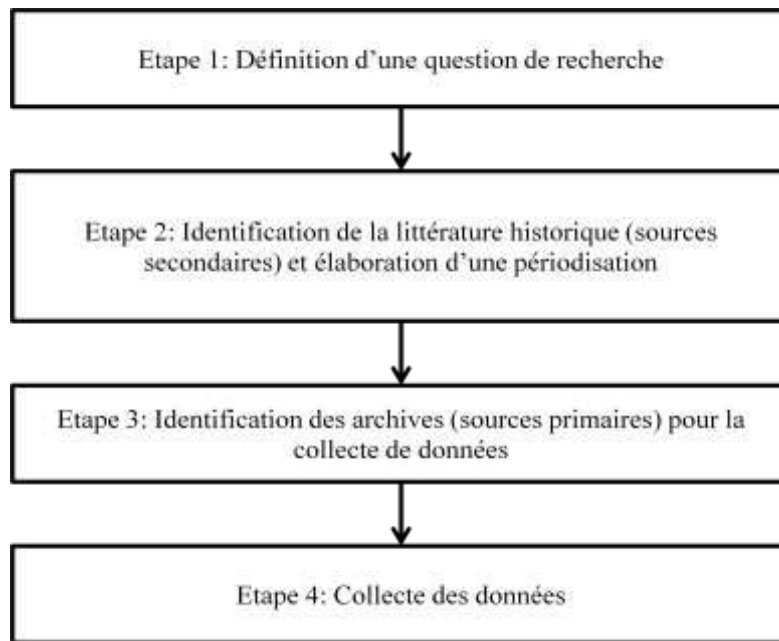
Figure 9. Capture d'écran des premières pages du fichier consacré aux archives de la Voix du Nord de 1981



Conclusion

Dans cette section, nous avons présenté la pertinence d'utilisation de données historiques dans les recherches sur la consommation, ainsi que l'opérationnalisation de notre collecte de données historiques. Cette opérationnalisation est synthétisée dans la figure 10 ci-dessous.

Figure 10. Synthèse de l'opérationnalisation de l'approche historique



En parallèle de ce travail, nous recueillons les « discours » des travailleurs pauvres, par le biais d'entretiens longs et de collages. Ces deux collectes sont effectuées en même temps, mais sans pour autant s'influencer l'une et l'autre, puisque c'est uniquement dans l'analyse que les recoupements et la complémentarité entre ces données est visible.

Section 2. Etude des discours des pauvres : la mobilisation d'une approche phénoménologique

L'approche historique nous permet d'appréhender les normes et les systèmes de représentation qui s'imposent aux individus, mais nous nous intéressons aussi à la manière dont les consommateurs pauvres interprètent ces normes. Nous nous inspirons pour cela des derniers travaux de Foucault (1981-82, 1983-84) qui accordent de l'importance au « sujet », c'est-à-dire à l'individu ou à un ensemble d'individus. Les questions qui animent alors les recherches de Foucault (1982-83) sont les suivantes : Comment les individus se placent-ils dans des conditions qui les produisent en tant que sujets ? Qu'est ce qui conduit les individus à se constituer eux-mêmes comme sujets moraux ?

Dans ce travail de thèse, l'approche phénoménologique nous permet de répondre à la sous-question de recherche suivante :

De quelle manière les représentations historiquement construites sur la consommation des pauvres sont-elles interprétées par les travailleurs pauvres ?

Dans cette perspective, nous souhaitons en effet « *saisir la traduction personnelle des faits sociaux que l'on veut interroger, c'est chercher le texte conjoint des épreuves et des enjeux tels qu'ils sont reliés dans la pratique, restituer le déroulement donc de la vie sociale dans son espace naturel d'effectuation, à partir des catégories propres de l'acteur* » (Blanchet et Gotman, 2010, p.25).

Nous présentons donc dans cette section une autre collecte de données basée sur des entretiens et des collages avec des travailleurs pauvres français⁵⁹.

Sous-section 1. L'entretien phénoménologique

Les techniques d'entretien sont héritées des grandes enquêtes sociales menées en Angleterre et en France à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. A cette époque « *l'enquête a pour sujet exclusif la condition morale et matérielle des pauvres, et pour arrière-plan une hiérarchie des savoirs solidement établie* » (Blanchet et Gotman, 2010, p.10). Les « visites » sont alors des techniques d'enquête privilégiées pour déterminer les conditions de vie des personnes pauvres, et favoriser le travail des administrateurs sociaux.

Le Play (1877) fait évoluer le format de l'enquête, et les conseils qu'il prodigue trouvent un écho dans notre conduite contemporaine de l'entretien: « *ne pas interrompre l'ouvrier même s'il paraît s'éloigner du sujet (ses dires peuvent renfermer des renseignements intéressants), ne pas le laisser par une surcharge de questions et lui rappeler ainsi ce qu'il est en train de subir (...) écouter plutôt qu'interroger* » (Le Play, 1862 dans Blanchet et Gotman, 2013, p.11). L'entretien est ensuite au cœur du développement de la sociologie, et popularisé par Weber, Durkheim et les sociologues de l'Ecole de Chicago. Il devient un outil permettant d'enquêter dans l'environnement « réel » des individus, et conduit à une connaissance approfondie de leurs conditions de vie par la combinaison du discours et de l'observation.

⁵⁹ Le choix de cette catégorie d'individus pour notre contexte de recherche est justifié dans l'introduction générale de ce travail de thèse.

Dans ce travail de recherche, nous adoptons un type d'entretien dit phénoménologique. La définition suivante en donne un aperçu complet :

« Les entretiens phénoménologiques s'ancrent dans le cadre théorique de la psychologie phénoménologique. Cette dernière, au-delà des différences entre les auteurs, reste une méthode de recherche compréhensive qui cherche à dégager les structures de l'expérience vécue. Pour ce faire, le chercheur doit favoriser une mise entre parenthèses de ses connaissances préalables du phénomène ; ce faisant il interroge le sujet en profondeur, d'une manière naïve afin de l'aider à décrire les différentes facettes du phénomène exposé. Dans l'interaction de la recherche, le chercheur et le sujet explicitent le vécu et favorisent l'activité de construction de sens du monde vécu à travers une situation dialogique réfléchissante » (Blanchet et Gotman, 2013, p.99-100).

Si l'on peut percevoir la phénoménologie existentialiste (dans laquelle ce type d'entretien s'ancre à la base) comme éloignée de la perspective foucauldienne⁶⁰, deux éléments permettent de répondre à ce paradoxe apparent. D'une part, la phénoménologie (husserlienne) est fondée sur le principe d'intentionnalité, considéré comme la structure basique de l'existence humaine. Elle est aussi axée sur le principe de *being-in-the-world*, liant cette intentionnalité aux événements qui l'entourent et donne donc la part belle au contexte (Pollio, Henley et Thompson, 1997), dans la même perspective que la pensée foucauldienne qui s'intéresse aux forces structurelles. D'autre part, Foucault lui-même revendique cet héritage phénoménologique. La pensée de Merleau-Ponty (1945) a, par exemple, une influence dans ses réflexions naissantes sur les concepts de discipline du corps, du soin de soi ou des technologies de soi (Sabot, 2013).

L'entretien phénoménologique est une technique de collecte de données couramment utilisée dans les recherches sur la consommation. La conduite et les objectifs de ce type d'entretien peuvent être résumés de la manière suivante (Pollio, Henley et Thompson, 1997) : il s'apparente à un « dialogue » entre interviewer et interviewé, afin d'atteindre une description des événements à la première personne en laissant libre cours aux formulations de l'interviewé. Le début de l'entretien commence donc généralement par des questions sur la

⁶⁰ Nous avons déjà abordé ce point dans le chapitre 3 consacré à notre philosophie de recherche. Il existe en effet des points de divergence entre la phénoménologie husserlienne et la pensée foucauldienne, la première étant une philosophie de l'expérience, du sens et du sujet revendiquée par Sartre et Merleau-Ponty, et la deuxième étant davantage une philosophie du savoir, de la rationalité et du concept inspirée de Bachelard et Canguilhem.

personne en lien avec les thématiques étudiées (McCracken, 1988). L'entretien suit ensuite le cours du dialogue, ce qui empêche une détermination précise des questions *a priori* de l'entretien. Les questions doivent conduire à des descriptions plutôt que de répondre à des hypothèses théoriques. Par ailleurs, la description de l'expérience telle qu'elle émerge dans un contexte particulier *est* l'expérience en elle-même (Pollio et al., 1997, p.31).

L'utilisation de l'entretien phénoménologique comme méthode de collecte de données nous semble appropriée à cette recherche. D'abord, les personnes que nous souhaitons interroger, des travailleurs pauvres, sont ancrées dans un phénomène de pauvreté processuel et isolé ne favorisant pas l'usage de certaines techniques telles que l'observation ethnographique. Pour conserver une dynamique inductive et appréhender le sens que les consommateurs donnent à leurs pratiques et expériences de consommation, l'entretien est donc une méthode privilégiée.

Ensuite, l'entretien phénoménologique permet à la fois d'explorer des pensées construites et des faits expérimentés (Blanchet et Gotman, 2013). Dans le cas des pensées construites, l'objectif de l'entretien est de comprendre la construction de normes de consommation par les individus eux-mêmes, dans le sens où elles sont des « *organisations d'opinions, d'attitudes et de valeurs, une façon d'envisager l'homme et la société* » (p.23). Dans le cas des faits expérimentés, l'entretien appréhende la manière dont les individus interprètent l'expérience de consommation, et « *restituent le déroulement de la vie sociale dans son espace naturel d'affectation, à partir des catégories propres de l'acteur* » (p.25). Dans notre recherche, ce sont à la fois les représentations et les pratiques discursives qui nous intéressent⁶¹.

Dans la sous-section suivante, nous retraçons la construction de l'échantillon de travailleurs pauvres avec qui nous réalisons les entretiens phénoménologiques.

Sous-section 2. Construction et recrutement de l'échantillon

L'échantillon des personnes participant aux entretiens est composé de « travailleurs pauvres », ces derniers correspondant à la définition de l'INSEE donnée en introduction de ce travail de

⁶¹ Nous nous inscrivons toujours ici dans une vision foucauldienne où la constitution du sujet s'effectue à travers diverses pratiques qui relèvent des jeux de pouvoir. Foucault étudie cela dans le cadre de la prison, de la psychiatrie ou de la médecine clinique.

thèse⁶². Notre échantillon regroupe des hommes et des femmes pouvant être considérés comme travailleurs pauvres, non pas de leur propre aveu ou ressenti, mais à travers leur situation objective : le fait qu'ils aient une activité tout en se situant en dessous du seuil de pauvreté. L'encadré 12 ci-dessous présente une typologie des travailleurs pauvres en France réalisée par le CREDOC⁶³.

Encadré 12. Qui sont les travailleurs pauvres ?

Une typologie des travailleurs pauvres a été réalisée en 2008 par le CREDOC. Elle se base sur tous les ménages considérés comme pauvres et permet d'isoler cinq groupes de pauvreté :

- **Les familles d'ouvriers ou d'employés faiblement diplômés (41% des ménages pauvres) :** elles perçoivent un seul salaire correspondant généralement à un CDI⁶⁴ à temps plein. Leur rémunération est insuffisante pour assurer un niveau de vie décent à un ménage, qui compte couramment plus de deux enfants.
- **Les familles monoparentales ou les isolés (17% des ménages pauvres) :** ils sont le plus souvent âgés de 35-49 ans et sont faiblement diplômés. Le seul adulte du ménage occupe un emploi précaire qui procure de très faibles revenus. Les ménages de ce groupe cumulent en général les deux formes de pauvreté.
- **Les indépendants en difficulté (14%) :** ils sont âgés, vivent souvent en couple depuis le départ des enfants. Fréquemment exploitants agricoles, ils sont propriétaires de leur logement. Ils ont des conditions de vie correctes, même si leurs revenus sont en dessous du seuil de pauvreté.
- **Les jeunes assez diplômés (22%) :** ils sont le plus souvent âgés de moins de 30 ans et sont plutôt au début de leur vie professionnelle. Leur niveau de diplôme leur permet d'accéder à des emplois de cadre intermédiaire, le plus souvent encore avec un contrat précaire. Ils ont un niveau de vie qu'ils estiment en voie d'amélioration et souffrent surtout d'une pauvreté par conditions de vie.
- **Les cadres ayant des contraintes budgétaires (6%) :** ils sont âgés de moins de 30 ans ou de plus de 50 ans. Que ce soit parce qu'ils n'ont pas encore trouvé d'emploi stable ou

⁶² Pour rappel, un travailleur pauvre est « une personne en âge de travailler (17 ans et plus), disponible sur le marché du travail (occupée ou au chômage), ayant occupé un emploi au moins un mois pendant l'année de référence, et qui appartient à un ménage pauvre (dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 50% ou 60%) » (INSEE, 2012).

⁶³ Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

⁶⁴ Contrat à Durée Indéterminée

parce qu'ils l'ont perdu, ils occupent des emplois précaires. Face à un avenir incertain, ils s'imposent des contraintes budgétaires qui pèsent sur leurs conditions de vie.

Source : CREDOC, dans FNDSA, 2008, p.7

Le recrutement des informants s'est principalement effectué par le biais d'intermédiaires. Nous avons relayé dès 2011 notre projet de recherche auprès de notre entourage (famille, amis, collègues) et les critères précis de sélection des travailleurs pauvres (travailler, tout en étant en dessous du seuil de pauvreté).

Ce type de recrutement a deux aspects bénéfiques. D'une part, il permet d'établir une relation de confiance favorisée par le fait que les participants « connaissent » indirectement le chercheur et sont garantis de son intégrité par la personne intermédiaire. D'autre part, cela nous permet d'avoir une idée, même si parfois approximative, du niveau de revenus des participants avant même de les contacter, et donc d'éviter de faire des entretiens avec des personnes qui n'auraient pas répondu aux critères du « travailleur pauvre »⁶⁵.

Seize personnes ont été interrogées. Pour dix des informants, deux entretiens ont été réalisés à travers deux rencontres (le second étant consacré à la technique projective du collage que nous présentons ensuite). Tous les entretiens ont été réalisés dans la région du Nord Pas-de-Calais, à l'exception de deux entretiens effectués dans la région de l'Oise, dans un foyer pour travailleurs. Nous nous sommes intéressés uniquement à un type de pauvreté urbaine, compte tenu des problématiques très différentes qu'aurait soulevé une pauvreté rurale (stratégies de consommation différentes, accès aux points de vente différent, etc. voir Pagès, 2005 et Sherman, 2009). Les informants résident tous dans des villes de plus de 10 000 habitants, à l'exception de deux d'entre eux (Sarah et Brigitte) ayant récemment déménagé à la campagne mais continuant de travailler en ville et ayant conservé des habitudes urbaines.

Malgré notre volonté de diversifier le plus possible l'échantillon, seuls quatre participants sont des hommes. Cela est essentiellement dû à l'acceptation plus importante de participer à la recherche de la part de femmes que d'hommes. C'est le cas, par exemple, dans le foyer de travailleurs, où sur deux hommes et deux femmes contactés, seules les femmes ont accepté de

⁶⁵ Nous avons cependant effectué cinq entretiens avec des personnes qui ne répondaient finalement pas aux critères (chose que nous n'avons découvert que lors de l'entretien), et que nous avons donc exclues de notre échantillon.

faire un entretien. Cet échantillon reflète aussi une féminisation récente de la pauvreté (INSEE, 2012).

En dépit de cette limite, l'échantillon se caractérise par une grande diversité, en termes de parcours scolaire et professionnel, de mobilité sociale, d'âge et de situation familiale. Une description des caractéristiques des informants se trouve à la fois dans le tableau 10 ci-dessous présentant les participants, mais aussi dans les portraits de chaque informant en annexe 5. Si nous n'établissons pas d'analyse formelle des conditions sociales des informants (en termes d'appartenance à une classe sociale, de mobilité sociale, économique et culturelle), les lectures du tableau et des portraits nous semblent fondamentales pour mieux saisir de quelle manière les trajectoires et parcours de vie des participants peuvent avoir un impact sur l'interprétation de leurs difficultés, leur développement ou non de compétences, leur réseau de soutien, et leur réflexivité vis-à-vis de leur situation.

Tableau 10. Présentation des informants

Informant	Emploi	Formation	Emploi des parents	Situation maritale	Logement	Revenus nets mensuels⁶⁶
Amina, 39 ans	Femme de ménage	n.c	Père : menuisier Mère : femme au foyer	Célibataire avec deux enfants (17 et 11 ans)	Location d'un appartement	1120, 43 euros
Brigitte, 54 ans	ATSEM ⁶⁷ à temps partiel	Diplôme d'éducatrice spécialisée	n.c	Célibataire	Propriétaire d'une maison (dont elle rembourse l'emprunt)	829, 73 euros
Caroline, 36 ans	Professeur de piano à domicile (+ conseillère clientèle dans un call center lors du 2 nd rendez-vous)	BAC + formation d'assistante de direction	Père : médecin Mère : femme au foyer	Célibataire avec deux enfants (14 et 18 ans)	Location d'une maison	2500 euros (mais rembourse 1000 euros de surendettement par mois depuis cinq ans)
Eloïse, 37 ans	Serveuse à temps	BTS Tourisme	Père : cadre dans	Célibataire	Location d'un	1051 euros

⁶⁶ Les revenus sont exprimés au niveau individuel. Lorsqu'un conjoint travaille aussi, alors nous exprimons les revenus du foyer.

⁶⁷ Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : il s'agit du statut des aides maternelles

	partiel		le secteur bancaire Mère : femme au foyer		appartement	(maximum, son salaire variant selon les mois)
Emilie, 31 ans	Employée dans une boucherie à temps partiel	CAP	Père : ouvrier Mère : ouvrière	Mariée avec deux enfants (3 et 5 ans)	Location d'une maison	2050 euros par mois (elle gagne 750 euros et son mari 1300 euros)
Inès, 32 ans	Aide à domicile à temps partiel	Formation d'aide à domicile	Père : électricien Mère : femme au foyer	Célibataire	Location d'un studio dans un foyer pour travailleurs	850 euros
Jérôme, 47 ans	Employé dans une entreprise de traitement des déchets	CAP en maçonnerie	Père : ouvrier Mère : ouvrière	Vit en concubinage, 10 enfants (de 2 mois à 21 ans)	Location d'une maison	2000 euros (+ 2000 euros environ d'allocations)
Julien, 50 ans	Travaille chez les particuliers à temps partiel	Capacité/DEAU	Père : ouvrier Mère : femme au foyer	Vit avec sa compagne et la fille de celle-ci (18 ans)	Location d'une maison	650 euros (+ 1072 euros avec le salaire de sa compagne)
Marie, 49 ans	Femme de	Formation de	Père : comptable	Célibataire avec	Location d'un	1650 euros

	ménage	vendeuse	Mère : femme au foyer	trois enfants (21, 18 et 14 ans)	appartement	
Mireille, 55 ans	Employée dans une boulangerie à temps partiel	CAP en boulangerie et en pâtisserie	Père : commerçant Mère : commerçante	Célibataire	Location d'un appartement	1160 euros (maximum, son salaire variant selon les mois)
Monique, 57 ans	Intérimaire (gardes d'enfants notamment)	Formation d'hôtellerie	Père : ouvrier Mère : femme au foyer	Célibataire	Location d'un appartement	Entre 750 et 800 euros selon les mois
Patrick, 47 ans	Travaille chez les particuliers à temps partiel	BAC et formation d'éducateur spécialisé (non achevée)	Père : ouvrier Mère : femme au foyer	Célibataire	Location d'un appartement	900 euros en moyenne (variable selon les mois)
Paul, 53 ans	Salarié dans une entreprise en bâtiments	n.c	Père : ouvrier Mère : n.c	Marié avec un enfant (29 ans)	Location d'un appartement	1700 euros
Sarah, 29 ans	Aide soignante à domicile	Diplôme d'aide soignante	Père : professeur au lycée Mère : employée dans une	Célibataire avec un enfant (4 ans)	Logement social	1100 euros

			entreprise commerciale			
Sophie, 37 ans	Femme de ménage à temps partiel	Formation dans la restauration	Père : manutentionnaire Mère : femme au foyer	Vit en concubinage, un enfant (mais qui vit en famille d'accueil)	Propriétaire d'une maison (léguee par son ancien mari)	1674 euros (elle gagne 580 euros et son conjoint 1094 euros. Ce dernier doit rembourser un surendettement dont nous ne connaissons pas le montant)
Véronique, 38 ans	Femme de ménage	BEP sanitaire et social	n.c	Célibataire avec deux enfants (12 et 8 ans)	Propriétaire d'une maison (dont elle rembourse le crédit)	1500 euros

A l'obtention de la saturation théorique, nous avons arrêté d'interroger de nouvelles personnes. Celle-ci s'applique lorsque les données issues du terrain d'étude n'apportent plus rien de nouveau en termes de conceptualisation théorique (Poupart et al., 1997). La saturation permet de savoir quand la conduite du terrain peut s'arrêter, mais aussi d'opérer une généralisation des catégories à l'ensemble de la population étudiée.

Sous-section 3. Etude des discours des pauvres : une opérationnalisation

Pour réaliser les entretiens, nous suivons les recommandations de McCracken (1988) ainsi que de Thompson, Locander et Pollio (1989). Nous détaillons dans cette sous-section les étapes principales de l'opérationnalisation des entretiens phénoménologiques.

Etape 1. Contacts avec les participants

Après un échange avec la personne intermédiaire qui nous livrait les informations relatives au participant, nous prenions contact avec ce dernier par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous pour le premier entretien. Cet échange téléphonique permettait aussi de leur donner quelques détails sur la recherche et l'intérêt de leur contribution, ainsi que de les assurer de la confidentialité et de l'objectif purement académique des entretiens. Les interviewés n'étaient pas informés de la raison pour laquelle ils avaient été choisis et de leur catégorisation en amont en tant que « travailleur pauvre ». Des raisons éthiques sont évidentes dans ce choix et sont notamment liées à un risque de stigmatisation des participants.

Par ailleurs, la conduite des entretiens peut pâtir d'un échange trop important d'informations aux participants, puisque ces derniers ont alors des assomptions à propos de ce qu'il « faudrait dire ou ne pas dire » pour satisfaire le chercheur (Thompson, Pollio et Locander, 1994). Lors de la prise de contact, qu'elle soit effectuée par les auteurs ou par les personnes intermédiaires, nous présentions généralement notre recherche comme une étude sur les conséquences de la crise et des difficultés économiques sur les conditions de vie et de consommation des Français. Nous précisions que nous recherchions des personnes ayant des

bas salaires ou en difficultés financières, mais sans mentionner les mots « pauvreté » ou « travailleur pauvre ».

Etape 2. Prise de rendez-vous

Deux entretiens ont le plus souvent été réalisés avec les participants (11 d'entre eux), et ceci sur des laps de temps variés (la durée la plus courte entre deux entretiens étant de deux jours et la plus longue étant de deux ans, en fonction des disponibilités des participants). Ce découpage permettait d'opérationnaliser le collage que nous présentons ensuite. Chacun des rendez-vous durait entre 1h15 et 3h. Les entretiens ont été enregistrés, puis retranscrits par l'auteur.

Cinq des informants n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu réaliser un deuxième entretien, et par conséquent le collage, souvent à cause d'un manque de disponibilité. Ces contraintes temporelles ont parfois eu une répercussion sur notre perception de « prendre du temps » aux informants, perception accentuée par la sensibilité du sujet investigué. Les informants y faisaient parfois directement référence (« *Je n'ai pas eu le temps de faire le collage, je n'avais pas la tête à ça en ce moment* », Monique/ « *Il ne faudra pas que cela prenne trop de temps, car j'ai ensuite du ménage à terminer* », Amina).

Etape 3. Réalisation de l'entretien

Les entretiens ont tous été réalisés au domicile des interviewés, à l'exception d'Amina et Jérôme, pour qui les entretiens ont été effectués sur le lieu de travail en raison d'une préférence de leur part. Réaliser les entretiens au domicile des informants est souvent recommandé (McCracken, 1988), afin de mettre en perspective le discours des interviewés avec leur environnement quotidien. Par ailleurs, l'observation des objets les entourant, de leurs conditions de vie et d'habitation est utile dans la construction de certains objets de discussion, ainsi que dans un souci d'« authenticité » de leurs discours.

Un guide d'entretien (se trouvant en annexe 6) a été élaboré au préalable de la réalisation des entretiens. Il offrait la garantie que l'ensemble des thématiques auxquelles nous avons réfléchi soient abordées lors de l'entretien. Mais ce guide n'a pas été explicitement utilisé pour ne pas restreindre la discussion à des thèmes préconçus. En effet, la plupart des questions

étaient orientées vers des expériences des informants afin d'élucider ensuite des éléments plus abstraits (voir un exemple d'entretien en annexe 7). Comme le rappellent Blanchet et Gotman (2013), l'entretien se caractérise par une « exploration », dans le sens où il ne repose pas sur des questions formelles préconstruites, mais sur le raisonnement élaboré par l'interviewé en lien avec des thèmes discutés. Des questions telles que « racontez-moi vos dernières courses » ou « parlez-moi de votre quartier » étaient toujours privilégiées à des questions fermées commençant par un « pourquoi » (McCracken 1988 ; Thompson, Pollio et Locander, 1994).

Etape 4. Gestion des biais de l'entretien

Pour Blanchet et Gotman (2013), certains biais existent lors de la réalisation d'un entretien. Reconnaître ces biais n'est d'ailleurs « *pas la marque de l'invalidité d'une méthode, mais au contraire, la condition nécessaire pour que cette méthode atteigne un statut scientifique* » (Blanchet et Gotman, 2013, p.115). Les entretiens sont souvent critiqués pour favoriser le sentiment « d'intrusion », au contraire d'une rencontre dialogique normale et perçue comme plus naturelle. Les critiques craignent notamment que les informants construisent des réponses fictionnelles à cette intrusion dans un souci de désirabilité sociale (Pollio, Henley et Thompson, 1997). Pour répondre à ces biais, nous avons axé notre réflexion sur deux dimensions que nous développons ci-dessous: l'interaction entre le chercheur et l'informant ; et la réalisation d'une technique projective, le collage.

a. L'interaction chercheur-informant

La réalisation d'entretiens phénoménologiques avec des travailleurs pauvres a posé quelques problèmes, auxquels nous avons répondu par des solutions spontanées et personnelles, en l'absence de lignes de conduite claires sur le sujet.

- *Aborder des sujets « difficiles »* : Parler de difficultés financières et de gestion de la consommation n'a rien d'évident, en particulier dans le contexte français où ils constituent des thèmes potentiellement « tabous ». Nos premiers entretiens (effectués

dans le cadre de la recherche exploratoire du mémoire de master⁶⁸ ont été plutôt difficiles et ont mis à jour notre malaise potentiel face à l'interviewé. Ce malaise était notamment issu de notre sentiment de « profiter » de leur temps et de leur situation pour cette recherche. Effectuer les entretiens sur une large période de temps a été particulièrement profitable, permettant de prendre du recul sur les entretiens et de percevoir des erreurs d'inattention commises en raison de ce malaise.

Au fil du temps, nous nous sommes rendus compte que le malaise contenu dans l'interaction était le plus souvent dû à notre propre retenue qui n'incitait pas les interviewés à se livrer longuement, ce que nous avons solutionné par la suite. Par exemple, nous arrivions toujours lors de la première rencontre avec un petit présent afin de les remercier du temps consacré et avons veillé à prendre de leurs nouvelles à la suite des entretiens (que ce soit par le biais des intermédiaires ayant permis la rencontre ou de manière plus directe). Si ces gestes semblent importants dans la conduite de tout terrain de recherche, ils prennent une importance particulière dans le cas de notre thématique, afin d'éviter le sentiment « d'exploiter leurs difficultés » (qui peut intervenir aussi bien chez le chercheur que chez l'informant).

- *Etablir la confiance* : La confiance est l'élément clé de n'importe quel entretien. Dans notre cas, les différences de milieux sociaux et culturels parfois perceptibles avaient une importance. Les questionnements autour des enquêtes sociales révèlent que l'enquêteur peut être mis en difficulté lorsqu'il enquête auprès de milieux marginaux ayant développé des tactiques d'autonomie. Il représente en effet une rationalité qui ne fait pas partie de l'univers de référence de l'interviewé (Blanchet et Gotman, 2013 p.72). L'enquêteur doit donc composer avec cette « hiérarchie de crédibilité » qui place l'interviewé dans une situation défavorable (Becker, 2002), qui peut être résolue par la création d'un monde référentiel commun.

Nous avons suivi ces recommandations en évitant de montrer des signes de distinction économique, voir sociale et culturelle, que cela soit symbolisé par les vêtements portés, par l'attitude générale lors des interactions précédant et suivant l'entretien, par le fait d'éviter d'évoquer et de partager des éléments de vie personnelle même lorsqu'une demande émanait de la part des interviewés ; en résumé par une volonté de neutralité générale.

⁶⁸ Douze entretiens ont été réalisés dans le cadre du mémoire de recherche intitulé « De nouveaux temps difficiles : retour vers le rationnement par un consommateur averti », soutenu en 2011 à l'Université de Lille 2.

- *Gérer les émotions* : Certains informants ont exprimé leurs difficultés au cours des entretiens par des signes extérieurs de tristesse. Si elles étaient souvent inattendues, nous avons réagi à ces expressions de la manière la plus sobre possible, en leur demandant s'ils désiraient faire une pause pendant l'entretien. L'empathie que nous concevions s'exprimait davantage par une forme de sympathie discrète, que par le fait de renchérir sur leurs difficultés dans une attitude misérabiliste qui aurait pu les influencer.

Plus couramment, les personnes interviewées exprimaient des sentiments de colère et de frustration, que l'on ressent à la lecture de certains extraits des entretiens dans la troisième partie de ce travail de thèse. Parfois, ils nous prenaient à partie et nous demandaient ce que nous en pensions. Leur questionnement étant davantage un moyen d'appuyer leur propos, nous nous contentions de hocher la tête, parfois de répondre succinctement et reprenions souvent le cours de la conversation en prenant appui sur leurs dernières paroles.

b. Une technique projective : le collage

Les techniques projectives sont un moyen de compenser certains biais de l'entretien, en permettant un questionnement indirect, un stimuli ambigu et un degré de liberté pour le participant (Rook, 2006, p.145). Les techniques projectives sont utilisées pour soutenir et renforcer certains outils de collecte de données (Rook, 2006). La psychologie a initialisé l'opérationnalisation des techniques projectives, reconnues pour leurs qualités méthodologiques et thérapeutiques (Landgarten, 1993). La recherche en consommation les utilise souvent comme *stimuli* élicitant les pensées et valeurs inconscientes des consommateurs (Wallendorf et Arnould, 1991). Les représentations picturales (photographies, images de magazines) sont au cœur de ce type de projection. La populaire *Zaltman Metaphor Elicitation Technique* (ZMET) défend notamment le pouvoir d'élicitation des images, considérant les métaphores comme des unités de pensée fondamentales. La majorité de la communication étant non verbale, les images peuvent être des points d'entrée utiles pour explorer des concepts de consommation (Coulter, Zaltman et Coulter, 2001).

Nous avons eu recours au collage lors de nos entretiens. Cette technique nous semble particulièrement pertinente au regard de notre recherche. D'une part, la sensibilité de notre sujet de recherche, lié à la pauvreté, et donc la complexité de la conduite du terrain requiert de

compléter les entretiens par des techniques jugées moins intrusives. A ce titre, le collage permet de prévenir certains biais de désirabilité sociale engendrés par l'interaction directe avec le chercheur. Cette projection inconsciente et non discursive réduit potentiellement la vulnérabilité du participant face au chercheur et permet de faire émerger tant des sens raisonnés qu'émotionnels (Zaltman et Coulter, 2005).

D'autre part, le degré de réflexion et d'abstraction demandé aux participants sur certaines thématiques (leur identité sociale ou leurs désirs par exemple) est enrichi par le collage. Celui-ci amène en effet une portée symbolique au discours, souvent plus facile à faire émerger. Le support visuel est ici un terrain de libre expression pour les participants qui choisissent leurs images selon leur propre vision des choses. Le collage leur permet de construire des représentations visuelles de leurs pensées et émotions (Belk, Ger et Askegaard, 2003). En dépassant les contraintes du langage, le collage donne un accès approfondi aux représentations à la fois conscientes et inconscientes. Koll, von Wallpach et Kreuzer (2010) définissent l'intérêt du collage comme « *technique projective expressive, incitant les consommateurs à élaborer leurs idées à propos des marques, des motivations de consommation ou de l'utilisation d'un produit, par la combinaison de différents matériaux, formes et images qui créent une composition d'ensemble flexible* » (p.589). La transformation et l'assemblage d'images requises par le collage impliquent une certaine imagination, une spontanéité et un esprit de création de la part des participants, que l'on retrouve dans la plupart des techniques projectives. Enfin, la démarche ouverte qui caractérise nos entretiens longs est enrichie par le collage, véritable support du discours pour faire émerger de nouveaux thèmes et clés de compréhension. En faisant appel à des dimensions plus inconscientes, il révèle des catégories nouvelles tout en confortant d'autres.

Etape 5. Réalisation du collage

Le collage a considérablement enrichi notre compréhension des discours des interviewés, et était au cœur de la conduite du second entretien lui-même.

La réalisation du collage a été demandée à chaque interviewé à la fin du premier rendez-vous. Les participants étaient cependant prévenus dès la prise de rendez-vous qu'un « exercice » simple ferait partie de la rencontre. Nous avons donné à chaque informant les cinq mêmes magazines/journaux (voir encadré 13) ainsi que plusieurs feuilles blanches. La consigne

principale était de « représenter leur vie », en utilisant les documents mais en leur laissant toute liberté d'expression (photos, textes, rajout de textes, utilisation d'une ou plusieurs feuilles, etc.).

La généralité de cette question était volontaire, afin de ne pas fermer le collage à des thèmes préconçus et de permettre aux interviewés de créer leurs propres champs d'expression. Si nous avons par exemple demandé aux participants de représenter leurs difficultés, nous aurions alors assumé le côté « sombre » de la pauvreté au lieu d'ouvrir une diversité d'interprétations. D'une autre manière, si nous avons demandé aux informants de représenter leur vie réelle et leur vie rêvée, nous concentrons les résultats autour du désir et d'une dichotomie qui n'est pas forcément perçue comme telle. D'ailleurs, ces dimensions sont parfois apparues naturellement dans les collages. Les collages prennent des formes très variées : certains ont divisé leur collage en plusieurs parties représentatives de pans de leurs vies (le quotidien, le travail, le plaisir, etc.), d'autres ont tout concentré sur la même page sans structure spécifique. Certains ont annoté eux-mêmes le collage et rajouté des explications alors que d'autres l'ont simplement composé d'images.

Encadré 13. Supports pour l'opérationnalisation du collage

Le collage peut utiliser des supports picturaux variés : magazines, journaux, images prédécoupées, Internet, etc. Nous avons choisi six magazines/journaux identiques pour tous les participants. Le support Internet, s'il offre une grande possibilité de choix, n'était pas envisageable compte tenu du faible équipement des interviewés. Nous ne souhaitons pas non plus donner des images prédécoupées, en cohérence avec notre consigne de départ.

Les documents ont été choisis pour leur large audience (plus susceptibles d'être lus par les répondants, ou en tout cas de faire écho aux « discours » environnants) et pour leur diversité : un quotidien régional, un programme télévision, un prospectus d'un grand distributeur, un catalogue de vente, un hebdomadaire féminin et enfin un magazine d'actualités nationales. Cette variété permet de pallier en partie à la dimension arbitraire de ces choix.



Le collage devait être réalisé avant le second rendez-vous, permettant ainsi aux informants de ne pas effectuer l'exercice sous pression (du temps et du chercheur) et donc de conduire à certains biais (Koll et al., 2010). Au début de la seconde rencontre, la discussion s'engageait directement sur le collage puisque ce dernier constitue bien une technique projective, dans le sens où il permet de faire émerger certains thèmes ou discussions enfouis chez les informants. Ceux-ci nous parlaient alors de leur élaboration du collage, de son organisation et du sens des images ou des phrases. Cette discussion était aussi nécessaire afin de veiller à interpréter les collages comme un élément constitutif des entretiens et non pas comme un document séparé.

Conclusion

Dans cette section, nous avons présenté nos choix méthodologiques afin d'étudier le discours des travailleurs pauvres : l'entretien phénoménologique, accompagné d'une technique projective, le collage. Nous avons aussi appréhendé le processus de recrutement des informants ainsi que leurs caractéristiques.

Conclusion du quatrième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons décrit nos choix méthodologiques. En lien avec notre positionnement épistémologique, nous avons opté pour une approche historique, afin d'étudier la généalogie des répertoires culturels auxquels les travailleurs pauvres se rattachent. Ces répertoires culturels sont structurés autour de la consommation et de la pauvreté en France depuis les années 1950. Nous les appréhendons en collectant des données historiques de sources médiatiques (et dans une moindre mesure de sources politiques et associatives). Pour comprendre l'interprétation qu'en donnent les travailleurs pauvres, nous adoptons une approche phénoménologique basée sur des entretiens longs et des collages.

La collecte des données historiques et phénoménologiques a été effectuée de manière séparée. C'est l'analyse de type herméneutique qui doit permettre d'établir des liens entre ces deux types de données. Nous en décrivons la procédure dans le chapitre suivant.

Chapitre 5. Analyse et interprétation des données

Nous avons choisi de regrouper l'analyse de l'ensemble des données collectées (archives, entretiens et collages) dans cette partie. Le processus d'analyse de ces trois types de données est en effet guidé par la même théorie d'interprétation, l'herméneutique, et est basé sur le même processus de codage et de réduction des données.

L'objectif de l'analyse des données est de dépasser la description d'un phénomène seul pour en donner une compréhension globale (Thompson, Locander et Pollio, 1989). Dans le cadre d'une recherche interprétative, les expériences vécues par les consommateurs (exprimées dans les entretiens), et les représentations macro-sociales construites par les autres acteurs (exposées par l'approche historique) doivent être rendues de manière à comprendre la propre perception des individus.

Dans ce chapitre, nous présentons les caractéristiques de l'analyse herméneutique, puis l'illustrons par notre processus de codage. Nous concluons par une présentation des critères de « validité » que nous avons respectés.

Tableau 11. Structure du cinquième chapitre : « Analyse et interprétation des données »

Section 1 : Analyse herméneutique
Section 2 : Processus de codage
Section 3 : Critères de validité

Section 1. Analyse herméneutique

Originellement, l'herméneutique est l'art d'interpréter des textes, notamment religieux (Thouard, 2006). Au XIXe siècle, certains penseurs (Schlerimarcher, 1838 ; Dilthey, 1883, dans Gens, 2002) établissent les bases de l'herméneutique pour les sciences humaines et formalisent la manière dont nous utilisons l'analyse herméneutique aujourd'hui dans notre discipline. L'intérêt de l'analyse herméneutique est de permettre une interprétation qui « colle » aux spécificités du texte (c'est-à-dire dans le cas des archives à leur contexte socio-historique de production, et dans le cas des entretiens aux parcours individuels des

informants). Au lieu de valoriser une « unité », elle met en relief la diversité des sens et encourage le recoupement de ressemblances et différences.

Pour Thompson et al., (1994 ; voir aussi Thompson, 1997), qui ont popularisé l'utilisation de l'herméneutique en *consumer research*, la philosophie herméneutique permet de « révéler » des compréhensions qui ne sont pas toujours conscientes aux auteurs du discours. Celles-ci sont souvent symboliques et exprimées notamment à travers des métaphores. Par exemple, dans notre recherche, la télévision est souvent un outil symbolique utilisé dans le discours des individus (en particulier dans les entretiens). Derrière cette métaphore apparaissent des processus de comparaison sociale et de légitimation de valeurs morales puisque cet objet métaphorique est le support d'un discours sur le matérialisme et l'ostentation.

Si ces auteurs présentent l'herméneutique dans le cadre d'une application à l'analyse d'entretiens, les mêmes principes sont valables pour l'analyse des sources historiques. Le philosophe Gadamer (1960) développe notamment le concept d'herméneutique dans une perspective historique : « *le modèle traditionnel de la recherche historique impliquait pour l'historien de se détacher de son propre cadre de référence, afin d'adopter un point de vue, une perspective historique en lien avec l'époque pendant laquelle le texte était écrit* » (Thompson et al., 1994, p.434). C'est là tout le sens de l'analyse herméneutique : il faut ancrer contextuellement le texte. Toujours dans le cas de la métaphore de la télévision, cela signifie que la compréhension de l'utilisation de cet objet dans le discours ne prend du sens que lorsqu'elle est accompagnée d'une interprétation sociale et culturelle, si possible historiquement ancrée. Par exemple et à un niveau très basique, la télévision représente un objet de loisir puisque son acquisition est associée à l'amélioration du niveau de vie dans les années 1960 et 1970 (Gaillard, 2012). Aujourd'hui, cette métaphore prend une autre dimension, étant un objet à la fois banalisé et véhicule de loisir peu onéreux, mais associé à un comportement matérialiste dans le cas des personnes pauvres. L'herméneutique permet donc de comprendre les relations entre les sens personnels et ceux culturels (Thompson et al., 1994).

L'autre caractéristique de l'herméneutique est l'itération, qui est souvent représentée par l'image du « cercle herméneutique ». L'itération suppose que l'analyse évolue en fonction de l'horizon du chercheur et de sa confrontation avec d'autres textes. Dans le cas de notre analyse, cela prend deux formes concrètes. D'une part, l'itération suppose de considérer les textes à la fois dans leur particularité (et donc leur ancrage contextuel), mais aussi dans leur

globalité (c'est-à-dire dans leurs similitudes et différences avec les autres textes). Dans le cadre de l'analyse historique, l'itération est corrélée à l'approche foucauldienne des « continuités et discontinuités » dans les événements. Il faut notamment identifier des moments de rupture, et comprendre ce qui unifie aussi des périodes et donc des discours.

D'autre part, l'itération implique des allers et retours au cours de l'analyse, entre la théorie existante et le terrain. Ainsi, l'analyse s'enrichit d'autant plus si le chercheur est capable de théoriser les unités d'analyse et les catégories qu'il met à jour lors du processus de codage (voir ci-dessous). Thompson et al., (1994, p.435) résument le cercle herméneutique comme « *l'interprétation des données [qui] suit un mouvement continu du « spécifique vers le général » et du « général vers le spécifique »*. Le processus interprétatif implique enfin un mouvement continu entre deux modes d'interprétation. Dans le premier mode, l'attention est portée sur les significations personnelles exprimées par les participants. Dans le deuxième mode, l'attention est portée sur la relation entre ces significations personnelles et le contexte socioculturel des narrations. Pour Avenier et Gavard-Perret (2012), c'est d'ailleurs cette itération qui permet de réaliser une généralisation des données, « *à partir de lectures attentives répétées du matériau empirique jusqu'à ce qu'une construction de sens nouvelle émerge, éventuellement à la lueur de connaissances théoriques préalables* » (p.39). Nous retrouvons alors les deux niveaux d'analyse identifiés par Murray (2012), une analyse intra-textuelle et une analyse intertextuelle. Dans l'analyse intra-textuelle, c'est le sens d'un entretien ou d'un article de journal dans le cas de notre approche historique qui est interprété. Dans l'analyse intertextuelle, ce sont les similitudes et différences entre les différents entretiens ou articles de journaux qui sont interprétés. Ces deux niveaux d'analyse déterminent alors la mise en place du processus de codage des données.

Section 2. Processus de codage

Pour Miles et Huberman (1994), le codage est un processus « *de réduction provisoire via un processus de sélection, de simplification, d'abstraction et de transformation des données* » (p.10). Le codage vise à simplifier et à catégoriser les données, afin de conduire ensuite au processus de théorisation de la recherche empirique au-delà d'une simple description des données : « *dans son utilisation la plus heuristique, le codage soutient l'interprétation et*

suppose de travailler sur les liens entre les catégories » (Point et Voynnet-Fourboul, 2006, p.62).

La notion de « codage à visée théorique » traduit d'ailleurs bien ce processus nécessaire d'abstraction des données. Point et Voynnet-Fourboul (2006) font la différence entre l'analyse de contenu, le codage thématique et le codage à visée théorique. Alors que les deux premiers établissent des comparaisons autour de thèmes plus ou moins prédéfinis, le codage à visée théorique « *développe des théories enracinées* » et « *donne du sens aux données en insistant sur l'interprétation* » (p.66). Tout l'enjeu de cette analyse est donc de passer d'un niveau émiqque à un niveau étique. Alors que le niveau émiqque se focalise sur les propres termes de l'expérience et les systèmes de catégories des discours (Thompson, Locander et Pollio, 1989), l'approche étique doit parvenir à un niveau d'analyse supérieure transcendant ces catégorisations.

Pour faciliter la compréhension du processus de codage et de catégories, et donc d'analyse des données, nous nous basons sur les étapes décrites par l'article synthétique de Point et Voynnet-Fourboul (2006). Notons que ces étapes de codage sont réalisées séparément pour l'analyse des données historiques et des données phénoménologiques.

Etape 1. Choix d'une unité d'analyse

Corbin et Strauss (1990) rappellent que les concepts sont les unités d'analyse. Les chercheurs travaillent en effet avec des conceptualisations des données, et non pas avec ldes données en tant que telles. C'est en comparant les données et en nommant les phénomènes par le même terme conceptuel qu'un chercheur peut accumuler des unités basiques utiles à la théorisation. Au fil de l'analyse, les concepts ont vocation à devenir de plus en plus nombreux et abstraits. Cette vision est concordante avec celle de Point et Voynnet-Fourboul (2006) qui déclarent que l'incident critique constitue l'unité d'analyse et que cet « *incident critique est une idée, ou un ensemble d'idées isolables par rapport au reste des données qualitatives et qui représente une certaine cohésion. C'est donc ici le sens des données qui est généralement retenu* » (p.64).

Dans notre processus de codage, les unités d'analyse sont des idées ou des thèmes clés qui retracent la compréhension d'un phénomène de consommation ou d'un évènement. Nous isolons ces idées à partir de mots ou de phrases.

Etape 2. Définition des catégories

Après ce choix d'unité d'analyse, les catégories peuvent être développées et liées entre elles, ce qui signifie que les concepts qui appartiennent au même phénomène sont regroupés pour former des catégories. Nous nous situons ici dans une approche inductive (Miles et Huberman, 1994), dans laquelle les catégories sont construites à partir des données pour ensuite gagner un statut de concept (Point et Voynnet-Fourboul, 2006). La catégorisation doit permettre d'atteindre un nouveau niveau théorique, plus abstrait que les concepts qu'elle représente (Corbin et Strauss, 1990). Ainsi, le même principe de similarités et de différences effectué dans le choix de l'unité d'analyse apparaît ici.

Prenons l'exemple d'un verbatim, dans lequel l'informant explique la mise en œuvre de « compétences » :

« Imaginez que votre machine à laver tombe en panne, que faites-vous ?

Heu... bon j'ai de la chance j'ai une sœur qui habite pas loin donc déjà il y aura ça et mon ami qui habite pas loin, qui a une machine donc de ce côté là... c'est bon, j'ai deux solutions de dépannage donc il y a pas de problème. Et puis bon, ça m'est déjà arrivé, j'allais à la laverie... Je suis pas... j'ai pas non plus de gêne à aller à la laverie... du moment que ça dure pas longtemps je vais dire.

Et ensuite vous essayez de la réparer ?

Bah c'est... je pense d'abord que Michel il regarderait ce qu'elle a, parce qu'il répare tout. Et puis après il y a le système des pièces qu'on trouve partout... aussi sur Internet, on a des pièces détachées ici à Lille, et je pense qu'on arriverait à se débrouiller, ça devrait aller.

Et dans le cas où vous devez en racheter une ?

Bah si j'ai pas les moyens je demanderais à Maman. Sinon je ferais peut être un petit crédit de deux-trois fois. Ou peut être la CAF aussi, la CAF qui fait des prêts à 0% pour tout ce qui est électro ménager, pour les familles comme ça, pour... et après ils déduisent... ils déduisent des allocations, comme ça ça fait 50 euros par mois et comme ça on le sent pas trop » (Marie).

Différents codes apparaissent lors de l'analyse de ce verbatim, tels que :

- Le recours au réseau social (*bon j'ai de la chance j'ai une sœur qui habite pas loin donc déjà il y aura ça et mon ami qui habite pas loin, qui a une machine*)
- L'adaptation et la débrouille (*Et puis bon ça m'est déjà arrivé, j'allais à la laverie*)

- Les connaissances de l'environnement qui les entoure (*Ou peut être la CAF aussi, la CAF qui fait des prêts à 0% pour tout ce qui est électro ménager, pour les familles*)

Tous ces codes peuvent ensuite être regroupés sous la même catégorie, celle des « compétences ». Il s'agit donc là du premier niveau d'analyse qui permet de créer des catégories.

Cependant, les catégories doivent encore atteindre un autre niveau de théorisation, qui est possible lorsqu'on les lie les unes aux autres, et qu'on leur donne un pouvoir explicatif. Alors seulement elles peuvent devenir des théories au sens de Corbin et Strauss (1990).

Etape 3. Opérationnalisation du codage et de la réduction des données

Le tableau 12 ci-dessous illustre notre processus de codage. Les codes apparaissant dans la troisième colonne du tableau sont établis à partir d'une lecture attentive de chaque verbatim ou article de journal reproduit dans la deuxième colonne du tableau. Les codes correspondent à des unités d'analyse, que nous représentons en gras dans le verbatim. Les codes sont ensuite catégorisés pour être davantage « conceptualisés », ce qui apparaît dans la quatrième colonne du tableau. Enfin le mémo de la première colonne permet une « traçabilité du codage » (Point et Voynnet-Fourboul, 2006) et de procéder à une abstraction des données en rattachant le codage à un élément de théorisation. Les mémos font partie du processus d'analyse (Corbin et Strauss, 1990). En effet, ils permettent de suivre les relations conceptuelles, les catégories et les questionnements qui sont élaborés au cours de l'analyse.

Tableau 12. Exemple de codage d'une source historique

MEMOS	VERBATIMS	CODES	CATEGORIES
Met en équilibre deux visions : celle de personnes pauvres expulsées et vivant dans des conditions misérables, et celle de personnes pauvres responsables pour cette situation par leur manque de suivi administratif et « l'indigence » des parents. Mise en perspective aussi avec les enfants.	<p>VN7439/Mardi 16 avril, p.16</p> <p><u>Une famille de huit enfants, expulsée se réfugie dans une cabane de jardin</u></p> <p>« M Jean Pruvost, sa femme, ses huit enfants, viennent d'être expulsés de la maison dont ils étaient locataires, en exécution d'un jugement d'après lequel ils devaient laisser libres les lieux à partir du 30 novembre 1973, cette décision de justice succédant à un changement de propriétaire, le nouveau ayant acquis la maison pour l'occuper. »</p> <p>« Toute la famille est allée s'installer dans la cabane du jardin ouvrier qu'entretient habituellement M. Pruvost. La cabane, dont les dimensions sont d'environ 2 m sur 3, n'offre on l'imagine qu'un confort totalement inexistant et des conditions de vie bien précaires, d'autant que les enfants ont de 6 mois à 9 ans. Objectivement on ne peut méconnaître certains faits : que le loyer, depuis de nombreux mois, n'ait été versé que par le truchement des allocations familiales, qu'il y ait eu de la part des parents indigence quant à la recherche d'un nouveau logement auprès des instances administratives.</p> <p>Mais reste que cette nuit a été la troisième vécue par dix personnes dans une cabane à outils. Hier aucune solution n'était envisagée et hélas il n'est pas interdit de craindre que les Pruvost fêtent Pâques dans leur abri de planches, de tôles et de cartes ondulées. »</p>	<p>Histoire vécue 22.2</p> <p>Conditions de vie 18.5</p> <p>Irresponsabilité 17.3 ; Malhonnête 18.6</p> <p>Logements 12.3</p> <p>Normalité 13.4</p>	<p>22 Témoignages</p> <p>18 Mythes</p> <p>17 Valeurs</p> <p>12 Biens de conso</p> <p>13 Qualité de vie</p>

Tableau 13. Exemple de codage de l'entretien d'Inès

MEMOS	VERBATIMS	CODES	CATEGORIES
<p>Lien avec le besoin construit par la participation au système de production (>Baudrillard). Manger > travailler > payer les factures + avoir des plaisirs pour trouver un équilibre. Donc le cycle de production doit être vertueux pour trouver un équilibre.</p>	<p>I8 <i>Et vous disiez que vous préférez manger que payer le loyer ?</i></p>		
	Oui bah quand il y a un choix à faire... bah disons que vu que je travaille, bah pour travailler il faut être en forme.	11.1	11 Besoins
	Donc si je dois choisir, oui je pense que je préférerais manger quand même que payer le loyer. Quand c'est comme ça, ce que je fais c'est que je paie une partie, je paie une petite partie, comme ça oui certes je suis en retard mais pas tout. Donc... et puis oui pareil je suis... je mets un point d'honneur entre guillemets à toujours faire quelque chose pour moi. Ca c'est quelque chose que j'ai appris à faire il y a longtemps, parce que si on travaille que pour payer des factures, au bout d'un moment ça va plus. Donc je fais toujours un petit quelque chose, donc... ça peut être n'importe quoi. Ca peut être un vêtement, ça peut être un truc à manger particulier que je n'achète pas en temps normal et qui coûte un peu cher, ça peut être une sortie... mais il faut faire quelque chose pour soi. C'est très important parce que sinon on pète un câble. Sinon vous vous dites oh bah je vais bosser, je paie les factures et puis basta, il ne faut pas vivre comme ça, non c'est important de faire une chose	Subsistance 29.12 Priorités 24.4 Priorités 16.2 Budgétaires 14.4 Echéancier 18.4 Compromis 15.5 Petit plaisir 24.1 Plaisir 18.7 Plaisir 16.7 Réflexivité 29.13 Fonction 15.15 Simplicité ; 15.17 Inhabituel 9.18 Coping émotionnel	29 Travail 24 Choix 16 Compétences 14 Budget 18 Equilibre 15 Plaisir 24 Choix 18 Equilibre 16 Compétences 29 Travail 15 Plaisir 9 Emotions

	<p>pour soi, parce que sinon on y arrive plus. J'ai ma sœur, elle et son mari c'est aussi ce qu'ils ont fait pendant une période, ils ont eu une période comme moi un peu difficile, et elle disait oui je paie les factures, les factures et je fais rien pour moi, bah je disais mais c'est pas sain. Elle dit je sais pas comment tu fais. Je lui dis bah non il faut que tu fasses au moins une chose pour toi, parce que sinon tu vas péter les plombs. Et elle par contre elle a fait de la dépression, et j'ai dit non non il faut que vous arrêtez de faire ça. J'ai dit bah cette facture là, tu la paies pas là, tu la paies le mois prochain. Et donc c'est ce qu'ils ont commencé à faire, et tout de suite ils se sont sentis beaucoup nettement mieux. Elle me dit ah bah oui elle me dit c'est vrai, c'est pas grave je paie le mois prochain, et j'arrive à gérer et tout est payé au final.</p>	<p>9.8 Frustration</p> <p>20.4 Lâcher prise</p> <p>16.8 Arbitrage</p>	<p>9 Emotions</p> <p>20 Responsabilité</p> <p>16 Compétences</p>
	<p>19 Ah bah oui il faut quand même tout payer. Mais voilà il faut gérer comme on le fait. C'est-à-dire, pendant un mois tu dis je m'achète un truc et pareil pendant un mois bon on fait ric rac mais au moins on paie.</p>	<p>16.2 Budgétaires</p> <p>18.1 Contrôle</p>	<p>16 Compétences</p> <p>18 Equilibre</p>

De manière pratique, et afin de faciliter notre cheminement dans le processus de codage, nous attribuons un système personnel de numéros. Pour l'analyse historique par exemple, les initiales de la source (VN pour la Voix du Nord, F pour Le Figaro, SP pour le Secours Populaire, E pour Emmaüs et DP pour discours politique) sont suivies de l'année en question

et d'un numéro attribué à la donnée en fonction de sa place dans le processus de codage. Ainsi, dans l'exemple du tableau 13 précédent, VN7439 correspond à La Voix du Nord, année 1974, n°39. Le même processus est mis en place pour les entretiens. Par exemple, 18 signifie qu'il s'agit d'Inès et du huitième verbatim codé. Il s'agit donc de l'initiale du prénom de la personne interrogée suivie du numéro du verbatim.

Ensuite, le processus de catégorisation est construit dans un fichier Excel, nous établissons une « feuille » pour chaque catégorie. Les catégories ont toutes un numéro attribué. Au sein de cette catégorie, les codes détaillés ont aussi un numéro correspondant à cette catégorie. Par exemple, dans l'analyse historique, la catégorie 17 est celle des « valeurs » et le code 17.3 est celui de « l'irresponsabilité ». Ainsi, nous pouvons répertorier dans le fichier Excel à quelles données correspondent chacune des catégories, ce que nous illustrons par les figures 11 et 12 (pour le codage des entretiens) ci-dessous.

Figure 11. Fichier Excel de la catégorie « valeurs » dans l'analyse historique

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	1958	1965	1974	1981	1988-89	1995			
2							Justice sociale		
3	VN658						17.1 Tout le monde doit agir en faveur de la justice (associations + Etat)		
4			F7518				17.1 Le chômage est devenu une affaire de santé mentale et de moralité publique		
5				F8110			17.1 Garantir du travail aux plus défavorisés est une question de justice		
6									
7							Responsabilité		
8			VN7431; VN7434				17.2 Les pauvres dans les quartiers difficiles doivent prendre en main leur propre développement		
9			VN7435	F8136			17.2 Les pauvres doivent prendre des initiatives et leurs responsabilités		
10			F7510				17.2 Les ouvriers ne se sentent pas responsables de leur état de chômeur		
11			F7528				17.2 Les chômeurs doivent s'en sortir par eux-mêmes		
12				F814			17.2 France et français capables de maîtriser leur destin		
13				SP811			17.2 L'aide aux parents ne leur fait pas prendre leurs responsabilités		
14				SP813			17.2 La solidarité ne veut pas dire prise en charge systématique, il faut laisser la responsabilité aux gens		
15					VN8842		17.2 Il faut respecter les libertés et l'autonomie de chacun, seule manière de provoquer la responsabilité		
16					F8810		17.2 A charge des bénéficiaires de vraiment faire quelque chose pour améliorer leur situation		
17					DP881		17.2 Responsabilité de tous pour conduire la solidarité		
18						VN9567	17.2 Le système d'aide se veut plus responsabilisant: pas des dépenses pour rien		
19									
20							Irresponsabilité		
21			VN7439				17.3 Les pauvres n'ont pas rempli leurs devoirs (enfants et administratifs)		
22			F7525	F8112, F8129			17.3 Les chômeurs préfèrent toucher leurs allocations plutôt que travailler		
23				VN8132, VN8136	VN8861		17.3 Les habitants des HLM font de moins en moins d'efforts		
24				VN8134			17.3 L'irresponsabilité est créée par la pauvreté; signe de dégradation de la société		
25					F887		17.3 Les Français rejettent la responsabilité de la pauvreté sur les institutions autrement que sur eux		
26						VN951	17.3 La coaissière et la voleuse sont irresponsables et même illégales		
27									
28							Travail		
29			VN7441				17.4 Ont mérité de profiter et garder leur maison car fruit de leur travail		
30			F7511				17.4 Indifférence et désaffection pour le travail grandissants		
31			F7528				17.4 Il faut chercher du travail, le mériter		
32				F814; F817, F8110, SP811			17.4 Il faut stimuler le goût de l'effort et sens du travail des Français		
33				F8119, SP811			17.4 Il ne faut pas que les aides incitent les français à ne pas chercher de travail		
34				F8136			17.4 Il y a une crise de la valeur du travail		
35				DP813			17.4 L'effort de travail (et la solidarité) sont les conditions de croissance économique		
36				SP811, SP815			17.4 Le seul élément qui soit reconnu par l'entourage/la société: point de référence		
37			SP745				17.4 Seul objectif des personnes dans la misère est de trouver un travail		
38			DP652				17.4 Le travail doit être toujours plus favorisé, c'est lui qui permet le progrès		
39					VN883		17.4 Le travail permet de ne pas tomber dans la marginalité		
40					VN8870		17.4 Il faut travailler pour réduire les inégalités		
41					VN8873		17.4 Réapprendre les contraintes du travail et ses beautés et motivations (ATD)		
42					F887		17.4 Travail est une valeur importance (52%) pour les Français		
43						VN9546	17.4 Le droit au travail est le droit à la vie		
44									
45							Hygiène		
46			VN7443				17.5 L'hygiène n'est pas présente chez les personnes pauvres qui vivent à l'armée du salut		

Figure 12. Fichier Excel de la catégorie « compétences » dans l'analyse des entretiens

	A	B	C	D	E
1	INFORMANT	CODE	VERBATIM		
2		Apprentissage			
3	V, I	16.1 Apprendre à réduire les dépenses (par les loisirs)	V8, I115		
4	V	16.1 Courses une fois par semaine pour gérer dépenses	V15, I20		
5	V	16.1 Transition: essayer de s'en sortir	V26, I43		
6	V, JC, Vi	16.1 Apprend à ses enfants comment économiser/gérer	V51, V66, JC12, Vi8		
7	I	16.1 Faire des essais pour savoir produits qui conviennent	I16		
8	I, C	16.1 Apprend à faire avec ce qu'elle a comme argent	I23, I54, I113, C44		
9	I	16.1 Apprend à gérer factures avant tout	I25		
10	I, C	16.1 A appris à gérer les choses pour ne pas acheter: réflexion	I26, C71		
11	I	16.1 Apprendre à être raisonnable	I27, I37, I103		
12	I	16.1 Apprend à connaître son environnement (habitat, transport, etc.)	I41		
13	I, C	16.1 A appris à gérer ses frustrations et ne rien acheter	I74, C44		
14	I	16.1 A appris à s'occuper d'elle depuis sa déprime	I82		
15	I	16.1 A appris beaucoup de choses à travers ses différents boulots	I101		
16	I	16.1 A appris à gérer en devant rembourser	I114		
17	I	16.1 Apprendre à calculer	I118		
18	I	16.1 Il faut que les gens apprennent à calculer dans les magasins	I141		
19	MR	16.1 A du apprendre par exemple à jardiner	MR20, MR22		
20	C	16.1 Ne fait plus les erreurs du départ dans sa gestion du travail et de la clientèle	C5		
21	Vi	16.1 Apprend à faire des choses dans son travail, peut être utile	Vi5		
22	S	16.1 A appris à faire des travaux chez elle par sa famille	S48		
23	S	16.1 Apprendre à (re)cuisiner	S61		
24	S	16.1 Apprend à ne plus faire confiance et ne plus avoir de découvert	S96		
25	C	16.1 A appris à ne plus être une grande consommatrice	C73		
26					
27		Budgétaires			
28	V, I	16.2 Contrôle son budget en coupant son découvert autorisé	V10, I52		
29	V	16.2 Contrôle son budget quotidiennement + apprentissage	V14, I25, I114		
30	I	16.2 Contrôle son loyer/retard avec échéanciers	I5, I8		
31	I	16.2 Gère d'un mois à l'autre avec précaution	I8, I27, I44, I52, I72		
32	I	16.2 Gère carte de fidélité	I19		
33	V	16.3 Faire un compromis avec ses parents en cas de coup dur	V11		
34	V	16.3 Faire un compromis avec sa fierté pour restos du cœur	V52		

Cette opérationnalisation de l'analyse suit un véritable processus itératif. Car si nous découpons et déstructurons d'abord nos entretiens en un grand nombre de codes et de catégories, la manière dont nous les avons répertoriées nous permet ensuite d'opérer des liens théoriques immédiats (Point et Voynnet-Fourboul, 2006) entre les entretiens dans le fichier Excel. Par exemple, deux informants partageant le même type d'apprentissage des compétences se situent sur la même ligne de code, et plusieurs informants partageant le fait d'avoir un apprentissage de compétences sont situés dans le même code.

Les phénomènes similaires étaient regroupés, mais aussi différenciés. Par exemple, au sein du code « apprentissage », de nombreuses manières d'exprimer cet apprentissage apparaissent. Nous observons la même chose dans l'analyse historique, à la différence près que nous avons mis en place des couleurs pour chaque année, afin de visualiser directement des grandes évolutions. Par exemple, dans la figure 11, il semble que les notions de responsabilité et d'irresponsabilité apparaissent surtout dans les années 1970 et 1980. Ainsi, notre analyse permet un processus « d'allers et retours » entre les cas particuliers et l'ensemble des données,

aboutissant à la théorisation. Au sens de Corbin et Strauss (1990), ce type de comparaison permet d'éviter certains biais de surinterprétation, puisque l'analyse est systématique et la comparaison permet d'atteindre une précision et une consistance plus importantes. En même temps, cela permet de comprendre les variations, les différences qui peuvent prendre place au sein de la même catégorie.

Etape 4. Un processus d'analyse spécifique pour les collages

L'analyse des collages ou de certaines données picturales est intégrée au même titre que les entretiens ou les articles de journaux et discours politiques dans les catégories présentées précédemment. Comme expliqué précédemment, le collage est en effet davantage un complément aux entretiens qu'une source de données à part entière (Rook, 2006). L'analyse du collage doit donc se baser sur la propre interprétation des participants, au risque sinon de sur-interpréter ou mal-interpréter certaines représentations (Koll et al., 2010 ; Landgarten, 1993). Le second entretien commençait donc généralement par la question « parlez-moi de votre collage » afin de fournir des premières explications aux sens donnés aux images par les informants. Et cela permettait par ailleurs de poursuivre l'entretien par la révélation de thèmes nouveaux. Le premier niveau de codage du collage s'est donc basé sur ces discussions autour des collages. De la même manière, les images issues du travail d'archivage sont rarement des agrégats isolés, mais sont soutenues par les commentaires des informants.

La nature et l'intérêt des collages nous conduisent à compléter ce processus de codage par d'autres types d'analyse. Les outils d'analyse des techniques projectives sont souvent vagues (Boddy, 2005 ; Rook, 2006), voir presque inexistantes en ce qui concerne le collage. Nous nous sommes donc inspirés d'outils développés dans ce champ par des auteurs divers sur l'analyse picturale (Schroeder, 2002 ; Tissier-Desbordes, 2004) et de discussions informelles avec des chercheurs ayant déjà opéré des collages (Belk, Ger et Askegaard, 2003) afin de développer notre propre processus d'analyse que nous illustrons avec l'exemple du collage de Caroline.



Collage initial de Caroline



1^{ère} étape : analyse séquentielle

dans sa vie.

D'abord, nous mettons en place une analyse séquentielle, en nous focalisant sur le découpage opéré par l'informant dans son collage. Dans le cas de Caroline, les deux séquences sont thématiques puisqu'elle a représenté dans la partie supérieure les éléments de contrainte dans sa vie, et dans la partie inférieure les éléments de plaisir dans sa vie. Beaucoup ont organisé le collage par des séquences thématiques, mais certains informants ont parfois mis en place des séquences temporelles (leur vie actuelle et leur vie future rêvée). Cela permet de mieux distinguer les éléments de leur vie qu'ils souhaitent mettre en avant, Caroline par exemple montrant l'équilibre qu'elle atteint

Ensuite, nous avons mis en place une analyse thématique en perspective avec leurs explications sur le collage. Pour cela, nous nous sommes inspirés des méthodes basées sur la rhétorique visuelle (Tissier-Desbordes, 2004) qui permettent une recherche du sens émis par l'image tout en prenant en compte la globalité des éléments de l'image et de leurs interactions. Ce type d'analyse permet notamment de prendre en compte le récepteur (à la différence des analyses sémiologiques ou purement interprétatives, voir Tissier-Desbordes, 2004) puisque le sens de certains éléments du message du collage ou pictural ne peuvent pas être compris sans les interviewés.



2^e étape : analyse thématique

Dans le cas de Caroline, certains thèmes apparaissent, tels que le thème 1 autour de l'organisation, et des longues journées de travail symbolisées par l'horloge et le café qui lui permet de tenir. Le thème 2 est celui des contraintes comme le fait d'avoir deux activités professionnelles et donc pas de vacances, de devoir payer le loyer, ou de faire attention aux prix. Le thème 3 est celui des relations sociales autour de la famille et des amis. Le thème 4 est celui de ses activités culturelles, avec la lecture, le cinéma ou le piano, et le thème 5 est celui du repos. Ces trois thèmes montrent que ses plaisirs sont soit tournés vers les autres ou alors très personnels. Le thème 6 est celui du shopping, qui se fait principalement par

Internet. Certains thèmes sont liés et des interactions s'opèrent entre les séquences. Par exemple, la maîtrise des outils d'Internet qui lui permet de gérer son shopping alimentaire lui procure aussi des éléments de plaisir puisqu'elle achète des livres ou de la musique en ligne. De même, le piano est à la fois un plaisir mais aussi une de ses activités professionnelles. Et avoir ces éléments de plaisir, en particulier le repos, lui permet de garder espoir et de rester optimiste malgré toutes les contraintes qu'elle vit.



3^e étape : analyse des symboles

Enfin, nous nous focalisons sur les objets mis en valeur dans les collages, qui sont autant de « métaphores » des histoires des participants (Arnold et Fischer, 1994). Il s'agit alors d'une analyse des symboles représentés par les informants. Comme ces derniers ont tous eu les mêmes magazines, il est intéressant d'observer quels sont les symboles qui reviennent régulièrement d'un collage à l'autre (comme l'aspirateur ou des images liées au repos) et celles qui sont uniques à l'informant. Dans le cas de Caroline, la photo des suricates est par exemple une métaphore pour sa famille, afin d'insister sur la dimension de tribu qui la protège des difficultés. L'opposition entre les mots « désordre » et « organiser » situés côte à côte,

symbolise la tension perpétuelle entre sa volonté d'organiser son quotidien, mais aussi sa vie en se débarrassant par exemple de son surendettement, et les contraintes du désordre qui reviennent sans cesse lui rappeler qu'elle a des difficultés, en particulier en raison de ses deux activités professionnelles. Un autre symbole est celui de la plante verte en haut à droite portant l'inscription « I will survive » qui semble dominer l'ensemble du collage tout en étant dans un coin puisqu'elle ne peut pas s'imposer complètement. La plante apparaît comme un espace de respiration dans l'univers des contraintes et traduit aussi l'optimisme et l'ironie de Caroline sur sa propre situation.

A la suite de ces trois étapes, nous confrontons les collages dans leurs particularités et dans leur ensemble. Cela permet de faire émerger de nouvelles catégories et de constater des différences et ressemblances entre les collages. Enfin, sur les recommandations de Belk, Ger et Askegaard (2003), nous avons ensuite requis l'interprétation d'un autre chercheur, afin de valider certains points d'analyse, notamment dans l'interprétation des « métaphores », et afin de pallier à d'éventuelles inconsistances et omissions. Cette démarche de « validation » fait partie d'un ensemble de critères plus large, que nous exposons dans la section suivante.

Section 3. Critères de validité

Au cours du chapitre 4, nous avons déjà abordé certains biais liés aux recherches qualitatives, comme les problèmes soulevés par l'interaction informant-chercheur et les limites posées par l'utilisation de l'entretien. Dans cette section, nous posons la question plus large de la validité. Celle-ci est courante dans les méthodes quantitatives⁶⁹ et se pose différemment dans les méthodes qualitatives (Avenier et Thomas, 2012), où il est d'ailleurs rarement question de « validité », mais plutôt de plausibilité ou de vérifiabilité (Derbaix et Brée, 2001 ; Thompson et al., 1989).

Afin d'avoir une évaluation la plus « objective » possible des méthodes utilisées, certains chercheurs proposent des critères différents pour les recherches qualitatives. Thompson et al., (1989) expliquent qu'il appartient au chercheur de porter une grande attention aux constats empiriques, d'identifier les biais personnels, préjugés ou dogmes des auteurs de la recherche, ou de faire évaluer les conclusions de la recherche par des chercheurs extérieurs. Spiggle (1994) met en avant les critères d'utilité, d'innovation, d'intégration, de résonance et d'adéquation. Selon cet auteur, l'évaluation de la recherche doit déterminer si les résultats théoriques permettent de prolonger ou de renouveler les théories existantes, ou même de permettre d'étudier d'autres phénomènes.

Dans la même perspective, Corbin et Strauss (1990), Derbaix et Brée (2001), Hirshman (1986) et Wallendorf et Belk (1989) proposent des critères plus définis pour évaluer les méthodes qualitatives : la crédibilité, la transférabilité, la robustesse (ou dépendabilité) et la confirmabilité. Dans notre recherche, nous avons tenté de tenir compte de ces critères des manières suivantes :

- *Critère de crédibilité* : Il implique que les interprétations du chercheur soient conformes aux réalités observées. Pour cela, nous avons soumis notre interprétation à des chercheurs extérieurs à notre travail mais à même de pouvoir le juger tout au long du développement de cette thèse. Ces chercheurs sont à la fois des membres de notre équipe de recherche, des professeurs chez qui nous avons effectué des séjours de recherche, ou rencontrés lors d'échanges et de confrontations à l'occasion de présentations à des conférences et des séminaires doctoraux. En dehors de cela, nous

⁶⁹ Dans les méthodes quantitatives, les critères d'évaluation les plus courants sont en effet ceux de validité interne et externe, de fiabilité et d'objectivité (Corbin et Strauss, 1990).

nous sommes assurés d'avoir passé un temps important sur le terrain, en effectuant les entretiens et la recherche historique sur plusieurs années. Nous avons aussi effectué une observation participante dans une banque alimentaire afin de nous assurer un regard global et critique sur notre thématique.

La crédibilité est aussi celle des sources, et donc du discours des sources historiques et des informants. Pour les sources historiques, nous avons opéré une triangulation des sources du discours en utilisant à la fois des sources médiatiques, associatives et politiques. Les sources primaires collectées ont aussi été mises en perspective avec les sources secondaires, comme les travaux d'historiens. Pour les entretiens et les collages, Hirschman (1986) rappelle que l'approche interprétative, en s'intéressant justement au sens que donnent les consommateurs à leurs comportements, ne requiert pas de « validité ». Par ailleurs, le collage permet de dépasser certains biais potentiels des entretiens. Nous avons aussi demandé à tous les informants de nous fournir leur dernier ticket de caisse, afin de contraster leurs discours, en particulier sur le thème de leurs courses.

- *Critère de transférabilité* : L'enjeu de la transférabilité n'est pas de généraliser les résultats de la recherche, mais que certaines théorisations sur un phénomène donné puissent être présentes dans le cas d'un autre phénomène. Ce critère est plus complexe à mettre en place, car il s'observe souvent *a posteriori* de la diffusion de la recherche (Hirschman, 1986). Dans notre recherche, nous avons eu l'occasion d'effectuer des entretiens avec d'autres personnes en dessous du seuil de pauvreté, mais sans occupation professionnelle. Au total, cinq entretiens de ce type ont été réalisés, et ont permis de confronter nos interprétations. Nous avons pu constater que les types de valorisation et de justification qui apparaissent dans les résultats de la présente recherche se constatent aussi chez d'autres catégories de personnes pauvres, même si les moyens ne sont pas les mêmes et sont influencés par les spécificités et l'environnement culturel et social de ces individus. Il serait par contre intéressant de mettre en place des comparaisons avec d'autres contextes culturels où le même type de pauvreté s'exprime. Par ailleurs, nous insistons dans notre recherche sur l'importance du contexte (voir chapitre 4 et partie consacrée aux résultats), notre approche historique en étant un exemple révélateur. Ces caractéristiques étant exposées, les résultats de la recherche peuvent être plus facilement « transférables ». Par ailleurs

cette transférabilité est aussi assurée par la démarche itérative dans l'analyse des données.

- *Critère de robustesse (dépendabilité)* : Ce critère doit servir à examiner la « consistance » d'une analyse et se rapproche en cela du critère de crédibilité. Nous avons déjà montré que la confrontation des analyses avec d'autres chercheurs peut servir ce critère. Soulignons que cette démarche se différencie d'une triangulation qui ne nous semble pas adaptée à un travail interprétatif. En effet, Point et Voynnet-Fourboul (2006) soulignent les risques de soumettre des résultats à une personne au système de valeurs différents et qui en plus est trop extérieure au contexte. C'est la raison pour laquelle la confrontation des résultats que nous avons opérée relève plutôt de critères de réalité intersubjective au sens d'Hirschman (1986) et se réfère aux aspects de la réalité communs à tous les chercheurs. Cette confrontation est différente de la réalité intra subjective apparaissant dans l'interaction entre chercheur et informant.

Pour s'assurer de la robustesse de notre recherche, nous avons détaillé notre processus de codage et d'interprétation, afin que les lecteurs puissent suivre notre processus d'analyse. Enfin, Wallendorf et Belk (1989) font référence à la robustesse des données « dans le temps ». Pour cela, nous avons étalé notre terrain sur trois années, et les informants ont été rencontrés plusieurs fois. Cela nous a permis d'adopter une perspective dynamique du phénomène étudié.

- *Critère de confirmabilité* : Ce critère est lié à la capacité du chercheur d'assurer une interprétation « objective » des données, ou en tous les cas d'être conscient de son propre système de valeurs qui risque de l'influencer dans l'interprétation des données. Nous avons déjà abordé cet aspect dans la section consacrée à la sensibilité de notre sujet de recherche. Ainsi, nous avons commencé notre recherche par une observation participante dans une banque alimentaire pour être davantage immergé dans le phénomène étudié. Même si la population interrogée dans cette recherche ne fréquente pas toujours les banques alimentaires, cela nous a permis d'acquérir une perspective *holiste* de l'environnement de la pauvreté (Hamilton, 2007). Nous avons aussi développé un journal de recherche que Wallendorf et Belk (1989) nomment « journal réflexif », afin de recueillir nos impressions sur la recherche, de prendre des notes à la fin de chaque entretien et de suivre le cheminement intellectuel de notre recherche. De

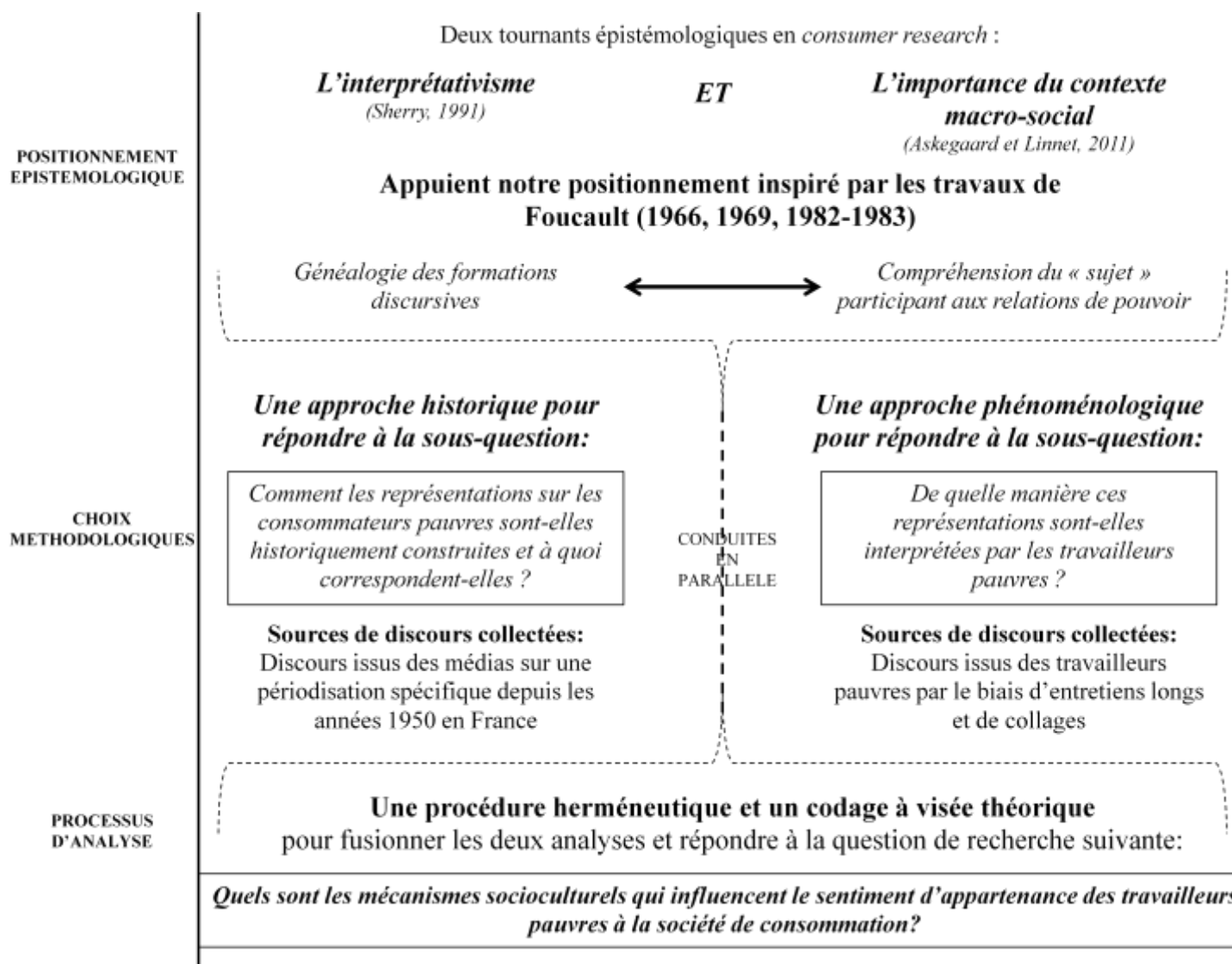
la même manière, pour les données historiques nous avons dissocié l'étape d'utilisation des données secondaires (utilisées pour la réalisation de la périodisation) et l'étape d'analyse des données primaires.

Conclusion du cinquième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre processus d'analyse, guidé par une procédure herméneutique itérative.

Nous avons détaillé notre processus de codage, en présentant les différentes étapes conduisant à la théorisation des données. Nous avons conclu ce chapitre par une présentation des critères de « validité » auxquels nous nous sommes attachés tout au long de ce processus.

Figure 13. Synthèse de la deuxième partie: « Epistémologie et méthodologie de la recherche »



Conclusion de la deuxième partie

Dans cette deuxième partie, nous avons retracé la démarche de notre recherche en présentant notre positionnement épistémologique, nos choix méthodologiques et notre processus d'analyse des données. La cohérence de cette démarche est illustrée dans la figure 13 ci-dessus.

Notre recherche s'inspire de questionnements épistémologiques développés par les travaux de Foucault (1969 ; 1982-1983). Deux dimensions sont particulièrement importantes: la généalogie et le sujet. Dans le cadre de notre recherche, elles permettent de comprendre la construction des répertoires culturels, et l'interprétation de ces répertoires par les travailleurs pauvres.

Compte tenu de ce positionnement épistémologique, nous privilégions une approche historique et une approche phénoménologique pour la collecte des données. Celles-ci permettent de répondre aux sous-questions qui animent notre recherche.

Les données ont été recueillies en parallèle, mais sans interférences. Ce n'est que lors de l'analyse de type herméneutique que des liens peuvent s'établir entre les discours médiatiques historiques et les discours des travailleurs pauvres contemporains.

Notre démarche de recherche étant désormais établie, nous pouvons présenter les résultats issus de l'analyse. Dans la partie suivante, nous abordons dans un sixième chapitre les résultats issus de l'approche historique ; et dans un septième chapitre les résultats issus de l'approche phénoménologique. Des relations entre les deux s'établissent dès la lecture du septième chapitre, et seront discutés à la suite de cette troisième partie.

Troisième partie. Résultats

Introduction de la troisième partie

Dans cette troisième partie, nous présentons les résultats issus de l'analyse des données.

Ces résultats illustrent la manière dont les travailleurs pauvres construisent leur appartenance à la société de consommation. A cet effet, ils ont recours à des répertoires culturels, c'est-à-dire à un ensemble de valeurs, d'idées et de normes qui apparaissent historiquement dans la société française.

Afin de rendre cette présentation la plus claire possible, nous mettons en perspective les données historiques et les données phénoménologiques à travers deux chapitres :

- Dans le chapitre six, nous appréhendons la manière dont les répertoires culturels sont historiquement construits. Nous nous intéressons aux représentations sur les pauvres et la consommation depuis les années 1950 en France. Ces représentations sont dynamiques, car elles sont liées aux évolutions économiques, culturelles, politiques et sociales de la société française. Elles impliquent des acteurs comme les entreprises ou les distributeurs ; et font référence à des symboles de consommation qui dessinent les pauvres comme des consommateurs spécifiques.
- Dans le chapitre sept, nous présentons les données issues des entretiens et des collages réalisés avec les travailleurs pauvres. Ces derniers construisent leur appartenance à la société de consommation à travers trois dimensions de discours : une appartenance légitime basée sur des justifications idéologiques de la consommation, une appartenance compétente dans laquelle les travailleurs pauvres mobilisent des ressources culturelles et sociales pour consommer, et une appartenance modérée où ils expriment une réflexivité sur leurs besoins. Chacune de ces trois dimensions reflète une interprétation spécifique des répertoires culturels identifiés dans le chapitre six.

Tableau 14. Structure de la troisième partie: « Résultats »

Chapitre 6. La construction historique des répertoires culturels à travers les représentations liées aux pauvres et à la consommation

Section 1. Une histoire contextualisée de la pauvreté en France depuis les années 1950

Section 2. Des associations caritatives aux entreprises : le rôle des différents acteurs dans la construction des représentations des pauvres

Section 3. Du pauvre au consommateur : l'évolution des symboles associés à la figure du pauvre

Chapitre 7. L'interprétation par les travailleurs pauvres de leur appartenance à la société de consommation

Section 1. Une appartenance légitime à travers des justifications idéologiques

Section 2. Une appartenance compétente à travers la mobilisation des ressources

Section 3. Une appartenance modérée à travers une réflexivité sur les besoins

Chapitre 6. La construction historique de répertoires culturels à travers les représentations liées aux pauvres et à la consommation

« Si l'évolution de l'emploi des mots pauvre et pauvreté correspond à certains changements profonds et lents des notions qu'ils expriment, leurs synonymes, leurs antonymes, leurs associations et oppositions verbales ne sont pas moins dignes d'attention. Cette évolution permet de cerner avec plus de précision la diversité des états de pauvreté et la complexité des attitudes d'esprit et des comportements qu'ils suscitent. On remarquera que ces attitudes et ces comportements sont connus généralement à partir d'un unique point de vue, le regard des autres hommes sur les pauvres » (Mollat, 2006 [1978], p.11).

Dans ce chapitre, nous appréhendons les représentations qui entourent les consommateurs pauvres depuis les années 1950 en France, en nous appuyant sur l'analyse des données historiques. L'objectif principal est de proposer une compréhension historiquement ancrée, et donc « contextualisée », des stratégies interprétatives des consommateurs qui sont présentées dans le chapitre suivant. Car les représentations existantes autour des pauvres forment une diversité de « répertoires culturels » (Lamont, 2011), que les travailleurs pauvres utilisent afin de donner du sens à leur appartenance à la société de consommation. A l'instar de l'historien Mollat (2006), préalablement cité, nous montrons que les stratégies interprétatives des personnes pauvres interrogées sont influencées par les discours qui les entourent, ainsi que par les dispositifs (Foucault, 1975) dans lesquels ces discours prennent place. Par ailleurs, cette analyse permet de contribuer aux travaux sur les personnes pauvres, qui tendent à omettre la place de la consommation et des acteurs du marché.

Ce chapitre s'organise autour de trois sections. Dans la première section, nous présentons le contexte de la pauvreté en France au regard des transformations économiques, sociales et culturelles depuis les années 1950⁷⁰.

Dans la deuxième section, nous nous focalisons sur les acteurs concernés par la pauvreté, afin de comprendre leurs mobilisations auprès des personnes pauvres et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Nous verrons que les acteurs du marché prennent une importance progressive, dans une société où « l'insertion » est de plus en plus privilégiée à « l'assistance ».

Dans la troisième section, nous nous focalisons sur les symboles de consommation associés aux personnes pauvres. Nous appréhenderons de quelle manière des « besoins » de consommation acquièrent peu à peu un statut de « droits » de consommation. Cette évolution a tendance à créer des formes de responsabilisation envers les choix de consommation des personnes pauvres.

Pour faciliter la lecture de ce chapitre, chaque sous-section est conclue par la présentation d'une figure-synthèse résumant les éléments clés de compréhension.

Section 1. Une histoire contextualisée de la pauvreté en France depuis les années 1950

Historiquement, les pauvres sont communément représentés comme des personnes vivant dans le dénuement (Gueslin, 2013b ; Mollat, 2006 ; Pierrard, 2005a). Mais l'expansion économique et les modifications successives de la structure sociale française dans la seconde moitié du XXe siècle multiplient les représentations sur les pauvres (Brodiez-Dolino, 2012).

Cette section offre des éléments de contexte, en mettant en avant l'évolution globale de la pauvreté depuis les années 1950 autour de *discontinuités* clés. L'analyse des données a conduit à un découpage de trois périodes distinctes (1954-1974/1974-1995/1995-2012) au cours desquelles les représentations des pauvres et de la consommation connaissent des

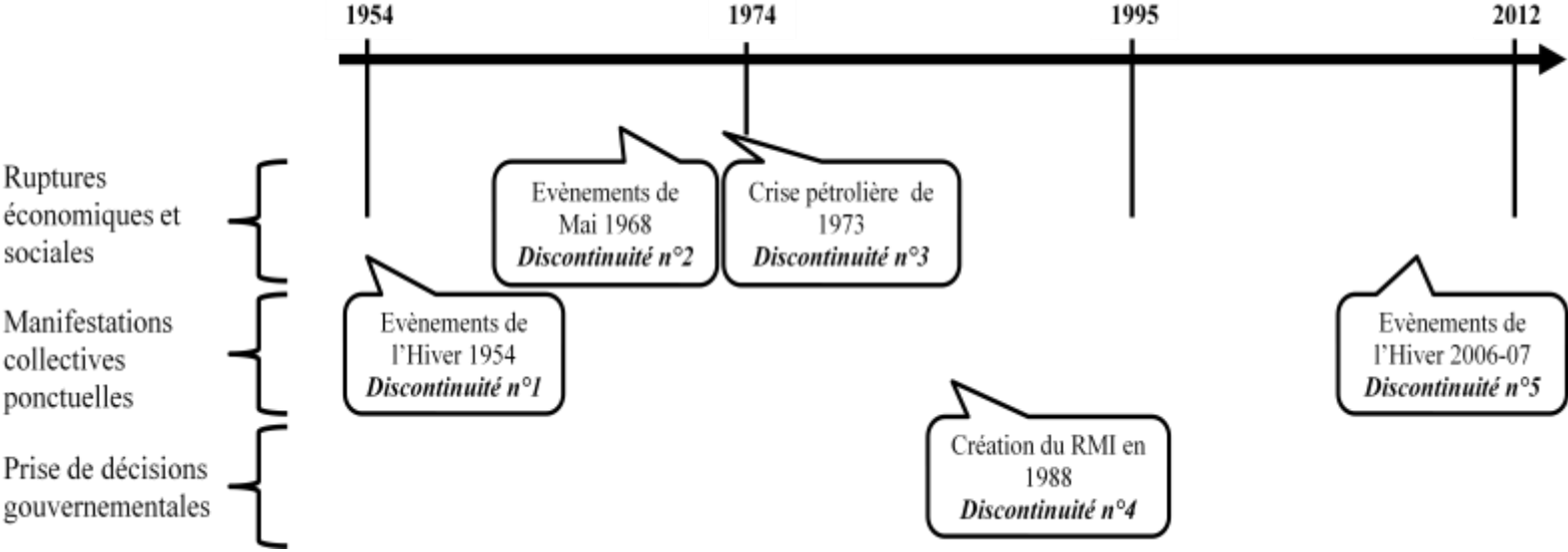
⁷⁰ Ce chapitre est aussi l'occasion de mettre en valeur les découpages temporels que nous effectuons à partir d'événements plus ou moins directement liés aux personnes pauvres, que nous avons présenté dans le chapitre 4 consacré aux choix méthodologiques.

changements importants⁷¹. La figure 14 ci-dessous représente ce nouveau découpage ainsi que les moments de discontinuité⁷² que nous avons introduits dans le chapitre 4.

⁷¹ Il faut noter qu'au cours de cette première section, nous utilisons aussi des sources secondaires pour pouvoir qualifier les évolutions économiques, culturelles et sociales de la période concernée.

⁷² Par le terme de « discontinuité », nous nous référons à la perspective foucauldienne exposée dans le chapitre 4. Nous ne qualifions pas ces moments de rupture car cela impliquerait un changement très radical dans les représentations des personnes pauvres.

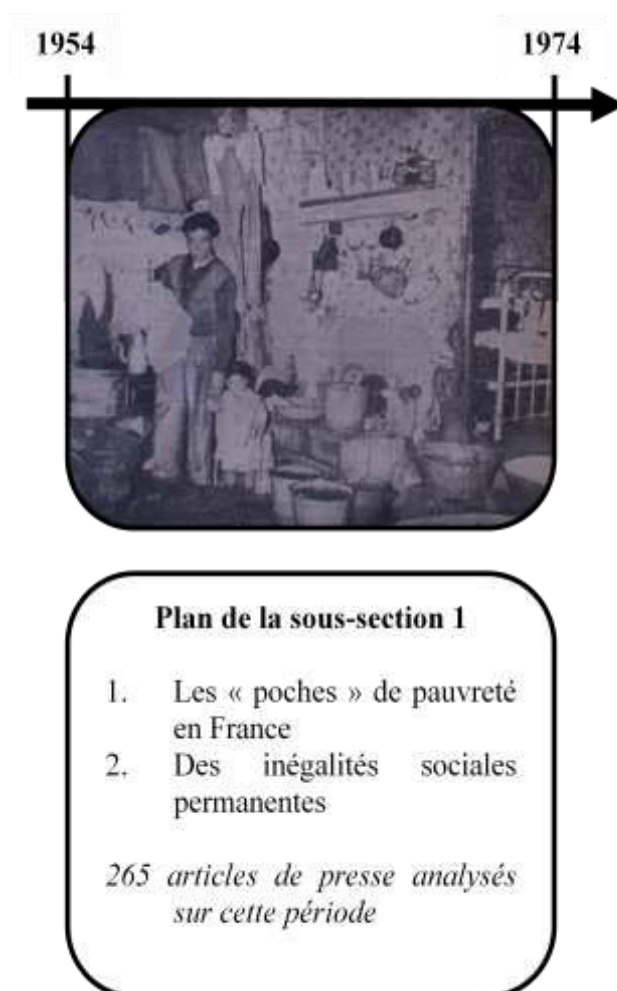
Figure 14. Frise chronologique du découpage temporel résultant de l'analyse des données historiques



Sous-section 1. 1954-1974 : Une pauvreté persistante malgré les Trente Glorieuses

Dans cette sous-section, nous présentons la première période retenue, qui s'étend de l'hiver 1954, époque d'une « insurrection de bonté » (Le Roc'h Morgère, 2012) envers les personnes pauvres, à 1974, année qui suit le premier choc pétrolier. Si cette période est caractérisée par une grande prospérité économique, donnant l'espoir d'une éradication de la pauvreté, des « poches » de misère et des inégalités persistent.

Figure 15. Période 1954-1974: Une pauvreté persistante malgré les Trente Glorieuses



Source de la photographie: La Voix du Nord, Vendredi 23 Mars 1954, p.1

1. Les « poches » de pauvreté en France

La France d'après-guerre se caractérise par une croissance sans précédent que Fourastié (1979) désigne par le terme de « Trente Glorieuses ». Cette période est importante pour deux raisons. D'une part, la croissance économique et le développement de la société de consommation qui la caractérisent sont le ferment d'un formidable espoir d'éradication de la pauvreté. D'autre part, cette période fait aujourd'hui partie de l'imaginaire collectif et influence les discours contemporains sur les personnes pauvres. Nous le constatons à travers les comparaisons nostalgiques établies dans les discours sur le pouvoir d'achat, sur les aides sociales ou l'emploi.

Les Trente Glorieuses sont exceptionnelles en raison d'une combinaison unique de plusieurs facteurs : une croissance démographique qui permet d'augmenter la demande, un processus de modernisation économique sous l'impulsion des plans quinquennaux étatiques ou d'aides externes comme le plan Marshall, un développement de la productivité et enfin un environnement économique international très favorable (Fourastié, 1979 ; Grenard, 2003). Cette période de prospérité profite à une classe ouvrière jusqu'alors plutôt démunie. Le pouvoir d'achat augmente considérablement (de 4,3% par an dans les années 1960, Grenard, 2003), permettant de diversifier les débouchés de consommation et de gommer les disparités de consommation entre les classes sociales (Herpin et Verger, 2008)⁷³. Cette augmentation du pouvoir d'achat est soutenue par une politique gouvernementale volontariste à l'égard des salaires, comme en témoignent les relances régulières du SMIG⁷⁴ durant cette période:

« Comme il était prévu, le journal officiel de ce matin publie un arrêté relevant le salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G) de 4,33 pour cent (...). On estime que le nombre des bénéficiaires de cette mesure est environ de 800 000 travailleurs, soit 7% du total des salariés » (Le Figaro, Mercredi 1^{er} Janvier 1958, p.1&4).

« Le gouvernement peut ainsi donner un « coup de pouce » au SMIG. (...) En se préoccupant ainsi du sort des salariés payés au SMIG, le gouvernement ne fait que mettre en œuvre une orientation déjà contenue dans le quatrième Plan. C'est un fait que depuis trois ans, le salaire minimum est passé, à Paris, de 168.65F à 192.95F, soit une augmentation de 14% » (La Voix du Nord, Vendredi 1^{er} Janvier 1965, p.12).

⁷³ « En 1979, l'alimentation occupait 35% des dépenses des 20% des ménages les plus modestes, et 18% des 20% des ménages les plus aisés, soit un écart de 17%. En 2006, l'écart entre les deux coefficients de ces deux quintiles budgétaires n'est que de 4,5% » (Herpin et Verger, 2008, p.50).

⁷⁴ Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti, créée en 1950 et remplacé par le SMIC en 1970 (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

La progression des salaires est calculée sur l'inflation et revalorise régulièrement les salaires des personnes les plus démunies, qui sont principalement les ouvriers. Les augmentations sont des outils d'acceptation de conditions de travail difficiles, mais permettent aussi à cette classe sociale d'améliorer ses conditions de vie : « *Au total, entre 1954 et 1973, le niveau de vie des ouvriers triple en moyenne. Ces progrès de la condition ouvrière permettent à cette catégorie de ne pas être exclue de la croissance et de participer très largement à l'explosion de la consommation qui caractérise la période* » (Grenard, 2003, p.262).

Cependant, la croissance ne bénéficie aux classes ouvrières qu'à partir de la fin des années 1950 (Chessel, 2012). Plus généralement, le développement de la société de consommation est difficile en France au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il est ralenti par certains éléments comme la faiblesse du pouvoir d'achat, le manque d'équipement en automobiles ou encore les barrières psychologiques des individus qui s'habituent mal aux nouveaux modèles comme le libre-service (Daumas, 2006). Dans les années 1950, les termes de privations et de manques font encore partie du vocabulaire courant, et c'est seulement dans les années 1960 que l'on peut parler d'une société de consommation généralisée⁷⁵.

Pour Chessel (2012), la société de consommation en France se caractérise par « *un grand marché unifié, une classe moyenne très importante, le rôle central de la maison et du foyer, mais aussi le rôle de l'Etat dans la régulation de la consommation* » (p.5). Cela signifie que non seulement les biens de consommation se développent, mais se généralisent aussi à toutes les classes sociales, à l'image du réfrigérateur, de la voiture ou de la machine à laver, et plus tard de la télévision. Cette évolution est en grande partie due à la croissance économique, laquelle crée un environnement rassurant, dans lequel les individus se sentent capables d'investir et de consommer. Le sentiment de confiance domine à un tel point que « *le terme même de « crise » semble avoir été rayé du vocabulaire économique* » (Grenard, 2003, p.242). Dès 1954, le ministre des Finances Edgar Faure, déclare que :

« *Si la France continue à connaître dans l'avenir le progrès qu'elle a enregistré en 1954, ce n'est pas en 25 ans, mais en 15 ans que son niveau de vie serait multiplié par deux* » (Le Figaro, Jeudi 16 Décembre 1954, p.14).

⁷⁵ C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'appellation Vingt Glorieuses pourrait être privilégiée à celle de Trente Glorieuses (Chambaz, 2007), puisque la période de croissance généralisée ne débiterait réellement qu'au début des années 1960.

Le développement de la société de consommation implique des changements culturels et sociaux plus larges, comme l'émergence d'une véritable société de loisirs. Entre 1964 et 1976, le taux de départ en vacances de la société française passe de 43,6% à 54% (Grenard, 2003), alors que la part des dépenses budgétaires pour les loisirs et la culture augmente de 50% entre 1958 et 1975 (Fourastié, 1979). Être consommateur fait partie intégrante du développement culturel et personnel, effaçant progressivement les frontières sociales de classes (Lazarus, 2006) pour donner à chacun la « *prérogative de se déterminer de façon sinon rationnelle du moins réfléchie et éclairée* » (Pinto, 1992, p.19).

Cela s'accompagne d'un formidable espoir que tout le monde puisse bénéficier des « *fruits de l'expansion* » (La Voix du Nord, Mardi 5 Janvier 1965, p.12), et être intégré de manière égalitaire dans les nouvelles structures de consommation. A cette époque, la logique de développement d'une société « égalitaire » est source de stabilité et de croissance économique :

« Mr Pompidou et le général De Gaulle ont fait, en conclusion, ressortir qu'il importait, pour que la politique des revenus se déroule conformément au but du gouvernement, que les petits salaires bénéficient du progrès économique. Loin de mettre en cause la politique de stabilité, cette progression du SMIG est la démonstration même de la politique de stabilité » (Le Figaro, Vendredi 22 Janvier 1965, p.1&6).

Durant les Trente Glorieuses, les termes de pauvreté et de pauvres sont plutôt absents des journaux. Aux yeux de tous, il semble en effet que les conditions de vie de ceux qui étaient les plus démunis dans la première moitié du XXe siècle, à savoir les membres de la classe ouvrière, s'améliorent. Puisque la France se trouve dans une situation de plein emploi, les « seules » personnes qui seraient pauvres sont marginales, à l'image des vagabonds. Pourtant, certains observateurs (Cohen, 2006 ; Marseille, 1996) rappellent que cette croissance « de référence » est en réalité un événement exceptionnel et insolite, et que la pauvreté est loin d'être éradiquée dans les années 1950 à 1970.

La croissance ne profite en réalité pas à tous, et comme le précise Brodriez-Dolino (2013), plusieurs catégories d'individus sont en grandes difficultés pendant les Trente Glorieuses : « *les personnes âgées, travailleurs immigrés, « quart monde » pauvre de génération en génération, handicapés physiques et mentaux, connaissent en particulier des conditions de vie, sociales comme sanitaires, toujours difficiles voire dramatiques* » (p.199). L'analyse de

nos données historiques révèle partiellement cet état de fait. Ainsi, les médias évoquent les difficultés des « *vieux travailleurs* » (La Voix du Nord, Vendredi 10 Janvier 1958, p.6), des « *vieux et vieilles* » qui sont les plus souffrants (Le Figaro, Jeudi 18 Février 1965, p.9) ou des « *aînés* » aux ressources très faibles (La Voix du Nord, Mardi 25 Février 1958, p.6). Les personnes démunies sont celles qui ne travaillent pas ou ne profitent pas des aides sociales (La Voix du Nord, Mardi 5 Janvier 1965, p.12), puisque la hausse des salaires est l'une des seule aide existante. Comme le souligne Bec (1998), les programmes d'aide sociale visent surtout à réduire des inégalités mais ne constituent pas une lutte contre la pauvreté à proprement parler. Les personnes âgées ne voient pas de revalorisation à leurs pensions très faibles et les travailleurs immigrés de plus en plus nombreux dans les années 1960 vivent dans des conditions difficiles (La Voix du Nord, Dimanche 16 Juin 1968, p.7)⁷⁶ et très peu d'initiatives sont développées pour les personnes handicapées avant les années 1970. La Voix du Nord décrit ces difficultés croissantes en prenant l'exemple de la situation des personnes âgées :

« « Aucune existence décente n'est possible en dessous de 1800F de retraite minimum par an ». C'est la commission Laroque qui l'affirmait en décembre 1961. Pourtant compte tenu des difficultés financières, cette commission fixait, à regret, la retraite minimum à 2200 F par an pour 1963. Or nous sommes loin de ce sous-minimum avec 1700F par an, soit 4.63 F par jour. (...) Les vieux travailleurs méritent tout de même mieux, eux qui, de leur temps, ont apporté, au prix de réels sacrifices, des avantages sociaux substantiels tels que Sécurité sociale, allocations familiales, congés payés et conventions collectives » (La Voix du Nord, Mercredi 17 Février 1965, p.5).

Même si les difficultés des personnes démunies retiennent moins l'attention durant cette période que les promesses de la croissance, les évènements de l'hiver 1954 que nous relatons dans le paragraphe ci-dessous sont marquants et révèlent la persistance de « poches de pauvreté », en particulier dans les années 1950. Il s'agit d'un moment/discontinuité important pour mieux comprendre la construction de la figure des personnes pauvres dans la société française.

⁷⁶ Dans les sources historiques que nous avons collectées, nous avons d'ailleurs trouvé assez peu de références à la situation des travailleurs immigrés, beaucoup vivant dans des conditions insalubres comme en atteste le nombre de bidonvilles dans les années 1960 et 1970.

Discontinuité n°1. Le choc des évènements de l'hiver 1954

La période d'après-guerre est difficile, mais la reconstruction du pays suscite en même temps beaucoup d'espoir dans la société française qui espère l'éradication de la misère. Dans ce contexte, l'hiver 1954 est un choc profond qui ébranle l'ensemble de la population et influence encore aujourd'hui les actions de lutte contre la pauvreté. L'hiver 1954 est particulièrement rigoureux, alors que les infrastructures de logement sont très faibles en France. 54% de la population française est mal logée⁷⁷ (Rollot, 2014a) et les habitations sont très peu équipées. En 1954, « *plus de quatre logements sur dix n'avaient toujours pas l'eau courante, un quart à peine était équipé d'un w-c intérieur, 10% seulement disposaient d'une douche ou d'une baignoire* » (Jacquot, 2006, p.467). Par ailleurs, la population urbaine s'accroît rapidement puisque de nombreuses personnes migrent vers la ville pour chercher du travail, entraînant une pénurie de logements. Les individus aux revenus faibles sont donc souvent obligés de payer des chambres d'hôtel ou se loger dans des endroits insalubres, quant elles ne dorment pas dans la rue. L'hiver 1954 met alors à jour la situation d'une population qui meurt de froid, révélant des conditions de vie extrêmes. Le 30 Janvier 1954, la Voix du Nord titre « *un bébé meurt de froid à Fresnicourt-le-Dolmen* » :

« Nous sommes allées à Fresnicourt-le-Dolmen où Nadine a perdu la vie. C'est une pauvre histoire que la sienne. Elle est née dans l'un de ces ménages qui n'en sont pas et qui s'assemblent au gré de la misère et davantage pour le pire que pour le meilleur. Le père est ouvrier carrier. C'est un métier qui s'accommode mal des intempéries. Il chôlait donc. Sa mère ne pouvait pas travailler puisque Nadine était venue au monde il y a trois semaines. (...) Le chauffage on l'a dit, était assuré par le charbon prêté par des voisins secourables. Le portefeuille permettait peut-être de boire un verre de vin rouge, mais non de faire ripaille. Le niveau de la seule boîte de lait baissait d'une manière inquiétante. (...) Est-ce la faute des parents ? Avaient-ils fait tout le nécessaire ? Leur douleur paraissait-elle suffisante ? Ce sont des questions que l'on pouvait se poser. Mais quand on est entré dans le baraquement, que l'on a vu ce qu'il était, la misère qui y régnait, on se posait une autre question : les Français luttent-ils assez contre les taudis ? » (La Voix du Nord, Dimanche 30 Janvier 1954, p.1).

Dans l'extrait ci-dessus, la question de la responsabilité de cette famille disparaît face à la dureté des conditions de vie constatée par le journaliste. La misère profonde qui est décrite entretient des liens avec celle exposée dans les romans d'Emile Zola à la fin du XIXe siècle, et corrélée à la situation des classes ouvrières de l'avant-guerre. Au XIXe et début du XXe siècle en France, ces catégories vivent toujours dans des environnements très difficiles.

⁷⁷ Le terme de mal-logement se référant ici au fait de vivre dans des logements insalubres, en surnombre par rapport à la surface occupée ou encore ne pas avoir de logement fixe.

Cependant, dans les années 1950, cette situation ne semble plus tolérable au vu des progrès économiques et sociaux. Lors de l'hiver 1954, les articles de journaux posent une distinction entre des personnes marginales comme les sans-abris qui n'ont, par définition, pas de logement et des personnes intégrées comme les « travailleurs » qui devraient avoir un logement. Cette situation anormale est causée par des conditions structurelles (le manque de logements), alors que les personnes à la rue sont des victimes. Des travailleurs, des personnes qui ont même les moyens de payer se retrouvent dans la pauvreté⁷⁸. Nous le constatons dans cet appel d'un travailleur en 1954 :

« Pour nous, les travailleurs (car on n'est pas des mendiants, on gagne son pain, on veut bien payer son loyer) ; pour nous, tout de suite, faites un « programme d'urgence », aiguillez un milliard vers des HLM pour « 3000 logements de dépannage », pas du provisoire, du dur, sommaire et perfectible : donnez-nous le moyen, tout de suite de ne plus crever » (Le Figaro, Jeudi 7 Janvier 1954, p.11).

Ces situations qui se multiplient connaissent un retentissement médiatique considérable, en particulier sous l'impulsion de l'abbé Pierre, représenté dans la photographie ci-dessous en compagnie de personnes dormant dans la rue. Ce dernier initie dès 1949 l'association Emmaüs qui lutte contre les problèmes de logement, et lance en 1954 un appel dans le journal Le Figaro, ainsi qu'à la radio RTL afin d'alerter les Français sur la misère et le manque de logements (voir son appel en annexe 8). Cet appel ne reste pas lettre morte puisqu'un véritable élan de solidarité s'engage, sur lequel nous reviendrons plus en détail dans la deuxième section consacrée aux acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté.



Source : Le Figaro, Lundi 1^{er} Février 1954, p.12

⁷⁸ Il faut donc distinguer cette situation de celle des travailleurs pauvres auxquels nous nous intéressons aujourd'hui, dont les ressources économiques sont trop faibles au vu des dépenses qui leur sont demandées. Dans les années 1950, la pénurie de logements, en particulier à bas coûts, est la principale cause de leurs difficultés.

L'hiver 1954 est un évènement clé, car il constitue une rupture dans l'appréhension des populations pauvres. Il est un moment unique de solidarité et il déclenche (lentement) la mobilisation d'acteurs étatiques et associatifs contre la pauvreté. Il marque l'histoire récente de la pauvreté, en constituant un symbole ancré dans la mémoire collective française, régulièrement invoqué par les médias, les politiques ou les acteurs caritatifs. Aujourd'hui, le terme « Hiver 54 » est d'ailleurs devenu un véritable élément de langage, symbole de la mise en place de solutions concrètes et solidaires face à une pauvreté importante.

2. Des inégalités sociales permanentes

Même si les progrès économiques ne bénéficient pas à toutes les franges de la société, cette période se caractérise tout de même par une amélioration générale des conditions de vie, en particulier pour les classes sociales inférieures. Mendras (1988) souligne d'ailleurs les modifications profondes de la stratification sociale de la société française à partir des années 1960. La « classe moyenne », nouvelle entité générale, est au cœur de la prospérité des Trente Glorieuses. Cette catégorie qui englobe l'ensemble des employés et des cadres supérieurs et moyens tire la consommation, autour de symboles comme l'accès à la propriété, l'équipement électroménager, les départs en vacances, l'automobile, etc. Ces différents éléments deviennent les nouveaux points de référence de l'ascension sociale espérée par l'ensemble de la population (Grenard, 2003).

La classe moyenne est une classe « normalisée », dans le sens où elle représente un idéal de mobilité sociale et d'égalitarisme qui permettent de justifier la consommation de masse. Alors que les classes supérieures sont critiquées pour leur consommation ostentatoire, celle de la classe moyenne est synonyme de bien-être, de plaisir retrouvé après des années difficiles et d'accès à de meilleures conditions de vie (Vittori, 2009). Elle représente aussi une ascension par le travail et l'éducation, davantage méritée que celle de la classe bourgeoise basée sur l'exploitation de la force de travail (Vittori, 2009). S'il ne prononce pas le terme « classe moyenne », le Général de Gaulle, alors président de la République, évoque la prospérité générale touchant l'ensemble des couches sociales lors d'une allocution radiotélévisée en 1965 :

« Dès lors, la France au train où elle va, sera, en moins d'une génération, deux fois plus riche qu'elle n'était. Pendant le même espace de six ans, le revenu moyen des

Français, calculé en valeur absolue a monté d'au moins 25%. C'est le cas notamment pour diverses catégories qui avaient pu, naguère, paraître défavorisées : agriculteurs, fonctionnaires, agents des services publics. Cela veut dire, si les choses continuent, qu'un bébé qui vient au monde ce soir pourra, à partir de sa majorité, vivre deux fois mieux que ses parents ne vivent aujourd'hui. (...) Cette amélioration, jamais atteinte jusqu'à présent, de la prospérité générale, de la condition de chacun et de la vie collective, en vérité tout le monde le constate même si, du fait qu'on la vit au jour le jour, on la discerne plus ou moins bien, ou si, les désirs croissant avec les progrès, on n'en est jamais satisfait » (Le Figaro, Vendredi 1^{er} Janvier 1965, p.5).

Cette évolution de la structure sociale entraîne des changements idéologiques. Alors que le salariat a longtemps été considéré comme un outil d'aliénation des classes inférieures, il apparaît dans les Trente Glorieuses comme un élément de sécurité et de protection (Castel, 1995). Cela prend place dans un contexte de progrès sociaux. A la suite des premières lois de protection sociale initiées à la fin du XIX^e siècle, la sécurité sociale prend son essor en 1945-46. Elle protège des changements de vie majeurs comme le chômage, la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès, le veuvage, les accidents et maladies professionnelles ou la vieillesse (pour une liste des lois sociales depuis les années 1950, voir l'annexe 9). Scotton, Villemonteix et Gaini (2005) résument la situation de la manière suivante : « *la question sociale qui naît de l'industrialisation semble avoir trouvé une solution définitive dans le progrès économique qui nourrit le progrès social sous les Trente Glorieuses avec la généralisation progressive du système de protection sociale, la question centrale devenant celle de la répartition des fruits de la croissance* » (p.15).

Cependant, le développement de la classe moyenne se fait au dépend d'autres grandes figures qui structuraient la période industrielle d'avant-guerre, telles que « *le mineur, le métallo, le grand patron appartenant à une dynastie industrielle, le petit entrepreneur, le boutiquier...* » (Grenard, 2003, p.257). Ces changements suscitent alors des tensions sociales autour des catégories délaissées par le progrès. Par ailleurs, la modernisation, l'urbanisation et la création de grands ensembles comme les HLM⁷⁹, mettent à mal certaines solidarités traditionnelles (comme celles entre générations), et contraignent les familles aux faibles revenus à vivre en périphérie des villes.

Malgré l'espoir d'une « moyennisation » de la société (Mendras, 1988), les mobilités sociales sont en réalité assez faibles durant les Trente Glorieuses (Crozier, 1971). Par exemple, l'écart

⁷⁹ En 1975, 20% de la population française réside dans des HLM (Grenard, 2003, p.264).

entre les ouvriers et les salariés s'est amenuisé, mais la distance entre ces derniers et les classes supérieures (comme les cadres) s'est accru. Notamment, les salariés accèdent à des biens de consommation, mais convertissent rarement leurs revenus en patrimoines durables comme l'achat immobilier. Grenard (2003) souligne aussi que les équipements et les biens de consommation s'étendent à tous les ménages, mais ne suscitent pas les mêmes sacrifices. Les personnes aux bas revenus prennent souvent des crédits et s'endettent pour ces possessions, ou alors délaissent d'autres pôles budgétaires comme le logement ou l'alimentaire. Par ailleurs, ils n'ont pas accès à toutes les « nouveautés » puisque « 50% des ouvriers seulement partent ainsi en vacances d'été contre 80% chez les cadres et les membres des professions libérales » (Grenard, 2003, p.267). Les frustrations économiques et sociales se transforment alors en tensions dont les événements de Mai 1968 sont l'expression.

Discontinuité n° 2. La mise à jour des « exclus du progrès » lors des événements de Mai 1968

L'apparente uniformisation des styles de vie de la « société montgolfière »⁸⁰ (Lipietz, 1998) éclate lors des événements de Mai 1968. L'appellation de « Mai 1968 » (elle aussi devenue un élément de langage) fait référence aux manifestations sociales les plus importantes du XXe siècle en France⁸¹, à l'encontre de la domination du capitalisme et de la politique gaulliste. Les milieux étudiants parisiens initient une mobilisation, afin de critiquer la reproduction sociale élitiste française, ainsi qu'une société qu'ils perçoivent comme trop autoritaire, réprimant les libertés individuelles et focalisée sur la consommation. Le message d'une affiche placardée sur les murs de la Sorbonne à cette époque rappelle ces thèmes :

« La révolution qui commence remettra en cause non seulement la société capitaliste mais la société industrielle. La société de consommation doit périr de mort violente. La société de l'aliénation doit périr de mort violente. Nous voulons un monde nouveau et original. Nous refusons un monde où la certitude de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de périr d'ennui » (Le Figaro, Samedi 18 Mai 1968, p.1).

⁸⁰ Le modèle d'une société en montgolfière symbolise une société où la classe moyenne est la plus importante alors que les classes inférieures et supérieures sont réduites. Ce modèle laisse place à celui d'une « société en sablier » à partir des années 1980, où la classe moyenne s'affaiblirait au profit des classes supérieures et basses, traduisant la croissance des inégalités (Lipietz, 1998).

⁸¹ Dans la France du XXe siècle, en dehors des manifestations sociales de 1936, celles de Mai 1968 sont en effet les plus marquantes. On peut cependant aussi citer d'autres contestations sociales : celles de 1981 dans le quartier des Minguettes en banlieue lyonnaise, la marche des sidérurgistes lorrains sur Paris contre les fermetures des sites en 1984, le soulèvement du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie et du Mirail à Toulouse en 1991, et les grandes grèves dans les entreprises publiques, en particulier contre la réforme de la Sécurité Sociale en 1995 (Grenard, 2003).

Les revendications atteignent rapidement les classes ouvrières et changent de nature pour adresser une critique plus générale au système économique, accusé de déshumanisation au profit de la recherche exclusive de rentabilité. Des grèves générales et des mobilisations, rassemblant à la fois travailleurs et étudiants, paralysent le pays : « *ce mouvement concerne à la fin du mois de mai près de 10 millions de salariés et bloque l'ensemble de l'activité nationale* » (Grenard, 2003, p.268). Les récriminations des travailleurs mettent l'accent sur la prégnance des fractures sociales et des inégalités dans l'accès à la consommation, à l'image du témoignage de cet ouvrier :

« La plupart des étudiants, qu'ils le veuillent ou non, sont des privilégiés par rapport à nous. Beaucoup sont issus de familles bourgeoises aisées. Ils ont beau jeu de jouer les blasés, de condamner la société d'abondance. C'est un luxe d'intellectuels... Eux, ils bénéficient de ses bienfaits. Nous, pas. La fameuse « civilisation du confort et des loisirs » n'est pour nous qu'un grand mot. Un mythe. Moins de 600 francs par mois, et parfois moins de 500, des horaires trop longs, des cadences trop dures, deux heures et plus perdues chaque jour dans les transports. La fatigue écrasante, le découragement... Ces conditions d'existence sont-elles acceptables en 1968 ? Avons-nous franchement les moyens et le temps de profiter de notre jeunesse ? De faire du sport, de nous cultiver ? Et nous vous faisons grâce de notre angoisse devant des lendemains bouchés : le chômage qui s'aggrave, les difficultés de la promotion... Mais à quoi, à qui cela sert donc le progrès ? » (Le Figaro, Vendredi 24 Mai 1968, p.7).

L'idéal d'égalité économique semble remis en cause lors des événements de Mai 1968. Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde⁸² soupçonne ces revendications de ne pas bénéficier aux plus démunis mais seulement aux populations ouvrières. Wresinski profitera cependant de ce mouvement pour donner la parole aux plus démunis par le biais des cahiers de doléances qu'il fait remplir par les habitants des bidonvilles et des cités d'urgence (revue Igloos, 1968).

On observe alors un clivage entre différentes populations de « pauvres », et surtout un renversement économique et culturel qui influence leur appréhension. Pour Lazarus (2006), les inégalités culturelles, c'est-à-dire les normes de comportement entre les différentes classes, sont fortes au début du XXe siècle, alors que les inégalités économiques ne sont pas si grandes. Cependant, à partir des années 1950-1960, se développe une uniformisation des comportements⁸³, en particulier à travers le développement de la consommation, alors que les

⁸² ATD Quart Monde est un mouvement caritatif né dans les bidonvilles français en 1956. Conduit par le père Joseph Wresinski, ce mouvement vise à donner « une voix » aux personnes pauvres en collectant leurs témoignages et en défendant leur droit à la dignité.

⁸³ Notons que l'historienne Chessel (2012) préfère utiliser au terme de massification celui de démocratisation, dans le sens où « *même si les biens se diffusent, les pratiques continuent d'être différentes* » (p.40).

inégalités économiques n'ont de cesse de s'accroître. Ainsi, les populations de personnes pauvres sont culturellement moins distinctes, comme c'est le cas lorsqu'elles sont appréhendées par le biais des classes sociales.

Conclusion

La prospérité économique et la moyennisation de la société Française sont au cœur des Trente Glorieuses, et donnent le sentiment que les plus démunis peuvent être intégrés dans la société de consommation (Chessel, 2012 ; Pawin, 2013). Par le terme de démunis, nous désignons principalement les membres des classes inférieures ouvrières puisque ce sont elles qui sont avant tout désignées comme pauvres, dans un contexte où la hiérarchie sociale de classes reste importante.

Cependant, les inégalités économiques et sociales demeurent durant cette période, et les catégories ouvrières ne profitent pas de toutes les sources du progrès. Par ailleurs, une grande pauvreté persiste⁸⁴, en particulier pour les personnes âgées ou les immigrés.

⁸⁴ Pour évoquer ces formes de grande pauvreté, le terme de « quart-monde » est créé en 1969 par Joseph Wresinski. Il désigne les personnes vivant dans de la grande pauvreté et présentes dans tous les pays, en analogie avec le quart-état (les personnes exclues) de la révolution Française. Ce terme « signifie, pour lui et le mouvement qu'il a créé en 1957, de par son expérience personnelle et celle des personnes rencontrées, que les personnes les plus pauvres du monde entier aspirent à être reconnues comme des citoyens à part entière et que leur cause - vouloir sortir de la misère - doit être entendue » (Grenot, 2004, p.129).

Figure 16. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1954 et 1974

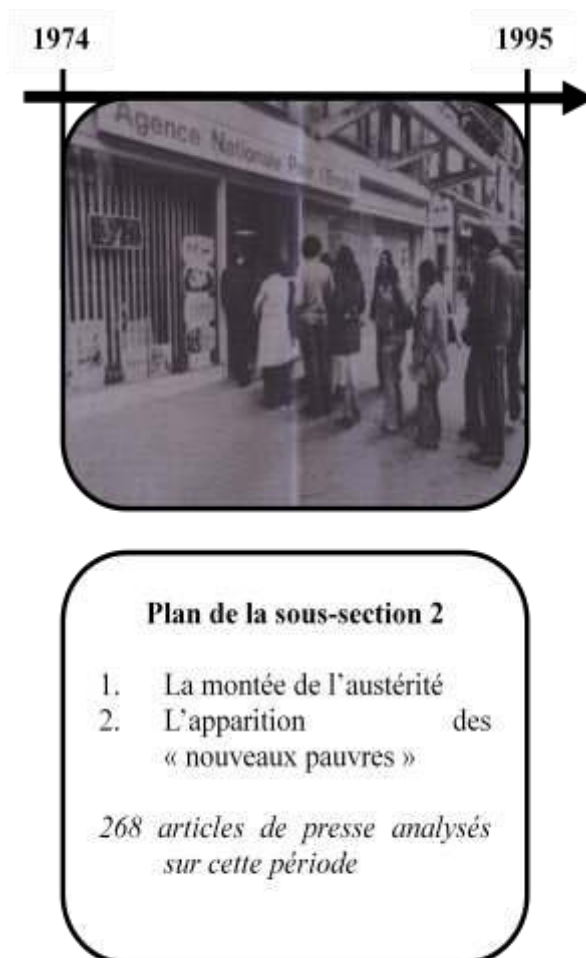


Sous-section 2. 1974-1995 : L'émergence des « nouveaux pauvres » pendant une période de ralentissement économique

Dans cette partie, nous présentons une deuxième période déterminée à partir de notre analyse.

Cette période début en 1974, l'année suivant le premier choc pétrolier des années 1970, pour se clore en 1995 lorsqu'un tournant intervient dans l'orientation des politiques publiques à l'égard des pauvres. Elle se caractérise par un léger ralentissement économique. Celui-ci ne remet pas en cause la prospérité générale française pendant les années 1970 mais la situation sociale et économique se détériore à partir des années 1980. La croissance du chômage fait alors apparaître des figures de « nouveaux pauvres ».

Figure 17. Période 1974-1995 : L'émergence des « nouveaux pauvres » pendant une période de ralentissement économique



Source de la photographie: Le Figaro, Vendredi 30 Janvier 1981, p.23

1. La montée de l'austérité

Dans les années 1970, à l'heure d'un premier bilan du développement de la consommation de masse, les Français conviennent d'une amélioration générale de leurs conditions de vie. Des témoignages issus d'une enquête conduite par la Voix du Nord en 1974 dépeignent le confort grandissant du quotidien, les progrès sociaux et l'évolution favorable des conditions de travail, quelques années seulement après Mai 1968 :

« « En France, nous sommes heureux » proclame Mme MRG, employée à Armentières et mère de famille, « mais nous ne le savons pas. Mon père travaillait tous les jours et un dimanche sur deux. Chez nous il n'y avait aucun confort. Je ne connais personne à l'heure actuelle vivant comme j'ai vécu. Avant la guerre, je faisais la lessive à la rivière, maintenant j'ai une bonne machine, tout a évolué en mieux et le pouvoir d'achat n'est pas pire qu'avant, mais tous aiment se plaindre » (...) « La jeunesse se plaint de la vie actuelle et de la société de consommation ? Voudrait-elle revenir à la société de jadis si bien dépeinte par Emile Zola ? » (...) « Je [autre témoin] suis né en 1898 : j'ai travaillé en 1911 comme apprenti modelleur dans une fonderie des environs de Douai : je gagnais un sou de l'heure, on faisait 10 heures par jour, 60 heures par semaine sans congés payés, ni Sécurité sociale. Quand on regarde 60 ans en arrière, beaucoup de progrès ont été réalisés. On peut encore en faire bien sûr, mais il semble que les Français soient insatiables : ils veulent tout et tout de suite. La crise du pétrole et la crise économique qui va s'ensuivre leur permettra, j'espère, une plus juste appréciation des choses » » (La Voix du Nord, Dimanche 20 janvier 1974, p.3).

Ces témoignages sont surtout issus de personnes âgées, qui, comparant leur situation dans les années 1970 à celle de leur jeunesse, souhaitent faire prendre conscience aux plus jeunes de l'amélioration des conditions de vie matérielles (discutables mais non négligeables). Dans les années 1970, les progrès sociaux sont visibles. Les constructions de logements sociaux augmentent considérablement⁸⁵. Plusieurs lois sont mises en application pour procurer aux personnes démunies telles que les retraités ou les handicapés de meilleures protections (Le Figaro, Mercredi 26 Février 1975, p.1). L'égalité des chances est au cœur des réflexions (Le Figaro, Vendredi 3 Janvier 1975, p.6) et se pose dans le domaine de l'accès à l'éducation, des salaires ou des droits sociaux (La Voix du Nord, Jeudi 31 Janvier 1974, p.8). Mais dans cet extrait d'article, une dénonciation de l'immédiateté et de la facilité de la société de consommation apparaît en filigrane, ressentis que la deuxième personne témoignant espère voir s'atténuer avec la crise.

⁸⁵ D'après l'INSEE, « de 1954 à 2002, en moyenne 356 000 logements se sont construits chaque année, avec un pic à près de 550 000 logements en 1972 » (Jacquot, 2006, p.469).

L'appellation de « crise économique » dans les années 1970 fait aujourd'hui débat, les historiens privilégiant le terme de ralentissement économique (Grenard, 2003). La croissance de 4,5% par an sur la période de 1963 à 1973, passe à 3,4% en 1973-1979 pour chuter ensuite à 1,4% en 1979-1985 (Fourastié, 1979). Alors que la plupart des performances économiques de la France demeurent positives et la production forte, la principale manifestation de la « crise » est la hausse du chômage quasi inexistant jusqu'à la fin des années 1970 (Grenard, 2003). Plusieurs facteurs sont avancés pour l'expliquer, tels que les effets du « baby boom », la désindustrialisation⁸⁶, le ralentissement de la demande ou encore l'impact des chocs pétroliers. Les conséquences du ralentissement économique se font surtout ressentir parmi les catégories sociales inférieures :

« De toutes les catégories professionnelles, l'inquiétude est la plus vive chez les ouvriers qui ont été atteints les premiers, il est vrai, par la hausse des prix » (La Voix du Nord, Jeudi 28 Mars, 1974, p.24).

Ce sentiment s'accroît à mesure que les discours sur l'austérité se développent, en réaction notamment aux chocs pétroliers des années 1970.

Discontinuité n°3. Chocs pétroliers et discours sur l'austérité

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 sont brutaux, à une époque où existe l'espoir d'une croissance économique sans fin (Grenard, 2003). Ils redessinent le discours économique en France et conduisent à certains changements politiques en lien avec la consommation, comme l'incitation à épargner ou à adopter des comportements de consommation « prudents », en particulier au niveau énergétique (Herpin et Verger, 2008). Ces changements sont visibles dans le discours d'acteurs étatiques, comme cette déclaration du président de la République Georges Pompidou lors des vœux pour l'année 1974 :

« Françaises, Français, il y a un an, en vous offrant mes vœux pour l'année 1973, je vous disais que ce serait une année d'expansion exceptionnelle et de grands progrès dans divers domaines. (...) Et pourtant, il faut admettre que l'année se termine dans une atmosphère moins sereine et que les perspectives sont plus sévères (...) Les Français en 1974 devront être économes. Pour notre pays, l'année 1974 démarrera en effet avec un handicap économique qu'il lui faudra surmonter. Le prix de l'énergie (en pétrole et gaz), la lutte contre l'inflation et la défense de l'emploi s'annoncent comme devant être au premier plan de l'actualité au cours de cette année (...) Assurément l'année 1974 risque d'être difficile et en tout cas, plus que

⁸⁶ En 1986, le taux de chômage dans la région du Nord Pas-de-Calais est ainsi de 13,6%, en partie causé par la fermeture de certaines industries qui cette même année suppriment 21 000 postes (Grenard, 2003).

tout, elle est incertaine. (...) Mais je puis vous assurer que tout sera fait pour maintenir votre niveau de vie et votre pouvoir d'achat, notamment celui des plus faibles. Je puis vous assurer que tout sera fait pour éviter une crise généralisée de l'emploi » (La Voix du Nord, Mardi 1^{er} Janvier 1974, p.1&22).

Comme le montre cette déclaration, la situation économique engendre un sentiment d'insécurité. Pour le compenser, les institutions doivent protéger les individus, et notamment les plus démunis qui sont les premiers à subir les effets de l'inflation. Conserver des conditions de consommation similaires à celles de la période précédente semble indispensable, comme l'explique le Premier Ministre de l'époque Pierre Messmer qui déclare que « *tout ce que nous pouvons espérer en 1974 c'est préserver le pouvoir d'achat* » (La Voix du Nord, Jeudi 21 Mars 1974, p.1).

Les consommateurs aussi doivent participer à cet effort en se montrant économes et en adaptant leurs dépenses à leurs ressources. En 1974, la Voix du Nord titre « *les répercussions de la hausse du prix des carburants inquiètent les consommateurs et les milieux professionnels* » (Samedi 12 Janvier 1974, p.12). Cet article explique que « *le nouveau régime va contraindre aux économies. Le système aboutit à la restriction par l'argent* » et que « *le confort va coûter cher* ». Par exemple, les propriétaires comptent augmenter les loyers pour faire face au coût croissant de l'énergie.

Un certain paradoxe apparaît entre la poursuite de la consommation pour encourager la croissance, et l'incitation en parallèle qui est faite aux consommateurs de revoir leurs dépenses à la baisse. Ainsi, le modèle de consommation évolue dans les années 1970, passant du « futile » à « l'utile » (Marseille, 1996). Un article du Figaro en 1975 explique par exemple que lors des achats de fin d'année de « *l'an I de l'ère de l'austérité* » :

« Le cadeau utile domine très largement et le gadget, dont le charme était de ne servir à rien, est passé de mode » ou que « *la griserie reste tempérée de raison et dans les grandes réserves à victuailles, les hypermarchés, Carrefour par exemple, on note le succès des champagnes à 17F la bouteille, les grandes bouteilles sont un peu délaissées* » (Le Figaro, Mercredi 1^{er} Janvier 1975, p.1).

Au milieu des années 1970, un certain pessimisme règne et les Français ont un peu moins confiance en l'avenir. Selon Marseille (1996), c'est davantage cette crainte de l'avenir que les effets de la crise économique qui expliquerait une baisse (relative) de la consommation.

Cette phase « d'austérité » présentée comme nécessaire par le gouvernement de l'époque est critiquée pour ses répercussions sur les plus démunis. En effet, les opposants politiques expliquent que les engagements sociaux du gouvernement semblent contradictoires avec la situation économique. Ce sont des personnes déjà désavantagées qui risquent de voir leurs situations s'aggraver:

« M. Guichard⁸⁷ estime que la gauche devra « réviser en forte baisse » ses promesses sociales : il s'agit maintenant d'adapter toute cette prose conçue dans l'enthousiasme de la bataille électorale à des données économiques tout à fait nouvelles : celles créées par la crise de l'énergie (...) Le comité directeur du PS « constate que les mesures déjà prises par le gouvernement aboutissent pour les carburants, et en dépit des affirmations répétées du Premier Ministre, à un rationnement de fait qui est le rationnement par l'argent. D'une façon générale, il s'agit d'une aggravation considérable des sacrifices demandés aux travailleurs et aux catégories les plus défavorisées de la nation. Ces mesures ne sont pas, en tout cas, de nature à éviter une crise de grande ampleur avant la fin de 1974 » (La Voix du Nord, Dimanche 13 Janvier 1974, p.26).

Les efforts demandés aux Français sont donc décriés, puisque le manque de ressources s'accompagne d'une injonction morale à l'épargne. Il existe une certaine injustice entre les catégories sociales plus ou moins touchées par la « crise » :

« L'inflation fait apparaître combien les plus faibles dans la société peuvent être facilement oubliés et exclus. Devant l'instabilité des prix, chacun est tenté de se soustraire aux règles qui le gênent, afin de mieux se protéger, et ce sont toujours les mieux pourvus qui parviennent à maintenir leur niveau de vie, tandis que les plus démunis pâtissent encore davantage » (Le Figaro, Vendredi 3 Janvier 1975, p.6).

Malgré ces difficultés, un discours orienté autour de l'austérité et les pronostics pessimistes des politiques de l'époque, la crise n'a que peu de répercussions sur les nouvelles habitudes et les désirs de consommation des ménages Français. Les dépenses continuent d'être fortes dans les années 1970 et 1980, et certains pôles, comme les loisirs, augmentent même (Daumas, 2006). Les achats d'équipement se poursuivent aussi, puisqu'entre 1973 et 1983, la proportion des ménages possédant un téléviseur évolue de 78% à 91% (Grenard, 2003, p.291). Les journaux de l'époque en témoignent, relatant que même les catégories les plus « modestes » consomment :

« Malgré les difficultés économiques, malgré le ralentissement de son pouvoir d'achat, constate le rapport BBA, le Français a tendance à consommer chaque année davantage. (...) Par son comportement actuel, le consommateur déjuge les spécialistes qui, jusqu'ici, ont opposé inéluctablement dans le temps, la croissance et la crise.

⁸⁷ Alors Ministre d'Etat, chargé de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.

Aujourd'hui le consommateur établit, sans égard aux pressions qu'il peut recevoir, une augmentation dans ses postes de dépense. Ainsi assiste-t-on au déclin des achats de résidences secondaires en contrepartie des voyages de loisirs. Ou encore à une plus longue utilisation des véhicules laquelle entraîne un achat différé dans le temps d'un véhicule neuf. Deuxième genre de segmentation des achats : la formule yoyo. Parce qu'il veut tout, il veut accéder au luxe, quelle que soit sa condition sociale. Le revenu modeste veut acquérir du prestigieux, tandis que les familles aisées font des économies en achetant du bas de gamme. (...) Résultat : le classique modèle pyramidal de la consommation (la pointe haute pour les nantis et la base à bas prix pour les budgets modestes) s'est complètement déformé. La pyramide devient sablier » (Le Figaro, Mardi 3 Janvier 1989, p. IV).

Cet article a pourtant été publié en 1988, une année où les difficultés sont particulièrement fortes. Dans les faits, la consommation continue d'augmenter et concerne aux dires de cet extrait toutes les catégories sociales. Chaque consommateur peut faire preuve de « libre arbitre » et associer à la fois bas de gamme et haut de gamme sans état d'âme et sans que cela ait une connotation négative (Herpin et Verger, 2008). Pour la plupart des observateurs, la consommation est source de progrès et d'amélioration des conditions de vie. Si les individus se plaignent de cet état de fait, c'est parce que « *c'est un luxe des pays d'abondance* » (La Voix du Nord, Vendredi 29 Avril 1974, p.15) dans le sens où la satisfaction est plus faible à



Source : *Le Figaro*, Mercredi 26 février 1975, p.5⁸⁸

mesure que les besoins élémentaires sont comblés par la consommation. De manière globale, s'ils commencent à prendre conscience de certaines difficultés, « *les gens ne se sentent pas encore menacés dans leur pouvoir d'achat* », en particulier dans les années 1970 (*Le Figaro*, Mercredi 1^{er} Janvier 1975, p.1) comme le dépeint l'image ci-contre.

Pourtant, durant cette période, des premiers désavantages profonds liés à la consommation apparaissent pour les personnes pauvres. Ils ne sont pas tant liés à la situation économique que nous avons précédemment décrite et à « l'austérité », mais sont des conséquences plus

⁸⁸ Cette caricature dépeint le président Valéry Giscard d'Estaing proposant à l'ensemble des Français incarné par la figure de Marianne de se réfugier dans un « microclimat » où la morosité est moindre. D'une certaine manière, cette image met en opposition l'abattement de la population française et l'espoir qui perdure incarné par l'Etat.

profondes du système de consommation. Deux exemples sont particulièrement présents dans l'analyse des journaux de l'époque : le crédit à la consommation et le prix des logements.

Le crédit à la consommation est en effet particulièrement développé dans les années 1970 et 1980⁸⁹, mais les critiques sont nombreuses à son sujet. Des régulations accompagnent rapidement son développement, et « *le crédit, puis le surendettement deviennent des problèmes politiques et font l'objet d'une mobilisation de différents acteurs sociaux* » (Chatriot, 2006, p.97). Le dépôt des dossiers de surendettement à la Banque de France augmente sans cesse dans les années 1980. Autrefois glorifié pour sa capacité d'intégration à la consommation, le crédit est dénoncé pour les problèmes potentiels qu'il peut causer, à l'image de cet article de la Voix du Nord intitulé : « *Les Français et le crédit : ils ont de plus en plus de dettes et... de plus en plus de mal à les payer* », en particulier pour les populations « *à risque* » (La Voix du Nord, Jeudi 5 janvier 1989, p.15). Les organismes de crédit relativisent les problèmes qu'ils peuvent engendrer, mais leur responsabilité est progressivement engagée, ainsi que celle des consommateurs qui doivent être prudents. En faisant miroiter une consommation à laquelle les gens n'ont pas accès, les organismes de crédit aggravent la situation des plus démunis :

« Le surendettement des familles commence à être un véritable problème de société, selon la ministre. Il est dû, selon elle, à une « agressivité commerciale sans précédent », qui pousse à la consommation et au succès des cartes de crédit et cartes de magasins, très difficiles à gérer pour la plupart des consommateurs en raison de leur caractère abstrait.(...) Face à cette situation qu'elle considère comme « une nouvelle cause d'exclusion », elle espère présenter son projet de loi avant la fin de l'année. Elle veut aller dans deux directions : la prévention, mais également les procédures juridiques de règlement, « car il est hors de question de limiter l'accès au crédit. (...) Il s'agit d'éviter que pour les plus démunis, le RMI ne serve à rembourser les dettes auprès des organismes de crédit. (...) S'il est primordial de mettre en place des mesures curatives dans le sens d'un traitement social du surendettement, il faut également développer une politique préventive qui passe notamment par une responsabilisation accrue des emprunteurs et des organismes prêteurs, par un meilleur contrôle de la publicité sur le crédit à la consommation et par une plus grande transparence des plans de financement des crédits » (La Voix du Nord, Samedi 18 Février 1989, p.19).

Trois mois après cet article, il est cité que huit familles sur dix touchées par le surendettement sont des familles nombreuses à revenus modestes, et que généralement leurs dettes

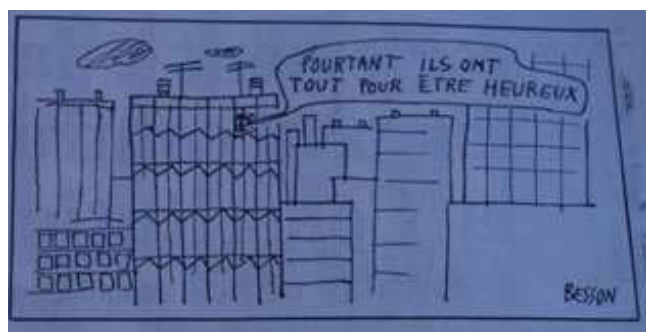
⁸⁹ Herpin et Verger (2008) soulignent que dans les années 1990, tous les pôles de consommation sont concernés par l'usage du crédit et « *en 1996, parmi ceux qui remboursent des emprunts non immobiliers, 20% règlent ainsi des dépenses de loisir, d'études, de santé, d'impôts, d'assurances ou de « fins de mois difficiles »* » (2008, p.104). Les auteurs relativisent cependant l'idée de comportements impulsifs en lien avec le crédit puisque lorsque les individus utilisent un crédit, ils gardent en tête une perspective de remboursement de long terme.

représentent environ 60% de leurs revenus. Intervient alors l'idée d'une « *éducation du consommateur* » parallèle à la « *moralisation des pratiques professionnelles* » (La Voix du Nord, Jeudi 4 Mai 1989, p.20) afin de prévenir ce type de difficultés. La « *moralisation* » de l'économie est un thème récurrent à cette époque, lié à une meilleure répartition des richesses et au fait que les catégories sociales sont considérées comme inégales dans l'accès à la prospérité.

Les personnes pauvres sont désavantagées dans d'autres domaines comme celui du logement. Si les logements sociaux sont sources d'avantages, ils apportent leur lot de contraintes et de frais. Par exemple, les individus ne peuvent pas contrôler les charges de ces logements, qui sont souvent excessives :

« Plus le prix du loyer est faible, plus la proportion des charges est considérable. (...) Lorsqu'il s'agit de logements à loyer libre, c'est pire encore. (...) Or dit l'AFP, la facture des charges ne peut être discutée par celui qui la paie. On lui impose un fournisseur, notamment pour le chauffage, fournisseur qui n'est jamais mis en concurrence et auquel les marchés laissent le choix dans la qualité du combustible, dont le prix ne varie pas quelle que soit la température moyenne de l'hiver. A ce compte disent les locataires, le chauffage individuel serait beaucoup plus juste. (...) Plutôt qu'une allocation logement ajoute l'AFP, les locataires préféreraient sans doute que l'on réduise les charges à leur coût véritable tandis que par leur intermédiaire on se rattrape par les prix des loyers momentanément bloqués » (La Voix du Nord, Dimanche 10 Mars 1974, p.7).

L'impact de la « double-peine » (Dalsace et al., 2012) que nous avons présenté dans le premier chapitre de ce travail apparaît donc aussi dans les années 1970. Les plus démunis semblent « payer plus » pour des biens ou des services qui sont pourtant supposés leur apporter un plus grand confort. Le système porte donc une responsabilité dans le sens où il semble contre-productif. Dans cet extrait, les dépenses sont en plus incompressibles, ce qui donne le sentiment d'une injustice pour ces personnes. Dans l'image ci-contre, Le Figaro ironise d'ailleurs sur cette situation en mettant en opposition les « progrès » réalisés pour les personnes pauvres, comme les HLM, et leur qualité de vie potentiellement menacée.



Source : Le Figaro, Vendredi 17 janvier 1975, p.5

2. L'apparition des « nouveaux pauvres »

Dans les années 1980 et au début des années 1990, le chômage s'amplifie. Alors qu'il concerne surtout les cadres dans les années 1970 (Le Figaro, Lundi 13 Janvier 1975, p.4 ; Le Figaro, Mardi 11 Mars 1975, p.6), il touche progressivement la population entière et devient un facteur d'incertitude et de crainte pour l'avenir, bien plus pesant que le ralentissement économique des années 1970.

Selon Berstein et Milza (2001), le chômage résulte de la combinaison de deux facteurs : les faillites de certaines entreprises et le « *dégraissage des effectifs* » (p.193) par des grandes entreprises qui souhaitent devenir plus compétitives. En 1959, seules 141 000 personnes en France sont au chômage. En 1974, 500 000 personnes sont demandeurs d'emploi. Ce chiffre passe à 2 millions en octobre 1981 pour atteindre 3,2 millions de personnes (soit 12% des actifs) en 1993 (Grenard, 2003, p.278). Peu à peu, le chômage atteint toutes les catégories sociales et devient de longue durée. Par ailleurs, dans les années 1970 et 1980 les syndicats ne semblent plus être suffisamment puissants pour défendre les intérêts des individus (Grenard, 2003). La classe salariée poursuit son ascension mais se sent parfois exclue du système de protection, disposant de trop de revenus pour obtenir des protections sociales, et se montrant insatisfaite du devoir de « redistribution » dans l'objectif de solidarité qui s'impose à tous (Le Figaro, Lundi 21 Avril 1975, p.9).

Dans ce contexte, la pauvreté est présentée comme un phénomène involontaire. On le constate dans les témoignages et portraits des personnes pauvres dans les journaux de l'époque, qui mettent en avant leur courage et leurs efforts face à la situation :

« En France, la situation n'a rien à voir avec celle des pays sous-développés, mais dans le quart monde il existe quelques centaines de cas dramatiques. (...) Olivier a six ans, son père Daniel et sa mère Monique, une quarantaine d'années. Tous trois restent fiers : depuis près de quatre ans, ils vivent dans la rue. L'enfant est privé d'école parce que ses parents, sans ressources, ne peuvent fournir un certificat de domiciliation (...) En 1984, Daniel, ancien chauffeur routier, arrive en fin de droit au chômage. Le couple se retrouve perdu dans les rues de la capitale. Il faut survivre. Le père fait les poubelles, la nuit et revend au petit matin ses maigres trouvailles au marché aux puces. Si la recette n'est pas trop mauvaise, il est assuré de pouvoir faire dormir son fils et sa femme à l'hôtel. Mais trop souvent il faut trouver un porche d'immeuble pour s'abriter. Toujours dans la crainte. (...) Rien n'interdit d'expulser les familles avec enfants de leur logement hors de la période hivernale. Chaque printemps est à l'origine de nouveaux drames. Il faudrait en France un droit au logement, ou tout au moins un devoir de loger toute personne se trouvant à la rue » (Le Figaro, Mercredi 21 Décembre 1988, p.9).

Ce type de témoignage met en valeur différentes dimensions. D'abord, la pauvreté peut toucher chaque individu. Le chômage de long terme conduit à un cercle vicieux, puisque les individus en fin de droits n'ont plus aucune ressource. A partir de ce moment, les chômeurs entrent dans un cercle vicieux de la pauvreté et font potentiellement partie du « quart-monde ». Ce terme, inventé dès 1969 par Joseph Wresinski fait référence aux couches de population les plus démunies.

Ensuite, on discerne l'idée que les individus, même s'ils sont pauvres, ne sont pas incompetents pour autant. Ils sont surtout en difficulté parce qu'ils n'ont pas de « droits » (ou parfois ne les connaissent pas) mais pas parce qu'ils sont marginaux ou s'excluent volontairement. Car *«le phénomène du chômage entraîne ainsi l'apparition de « nouveaux pauvres », privés de logement (les « Sans Domicile Fixe »), réduits à fréquenter les œuvres caritatives (les « restaurants du cœur », fondés par le comédien Coluche), à pratiquer dans les lieux publics des formes variées de mendicité. Cette « nouvelle pauvreté » combine trois grands critères : un niveau de vie largement inférieur au « minimum acceptable », une perte d'autonomie qui place les individus en situation de dépendance totale par rapport à leur environnement, enfin, l'absence de perspectives et le sentiment de ne pas pouvoir sortir de cette situation »* (Grenard, 2003, p.292).



Source : Secours Populaire, Années 1987-2002

La notion de « nouveaux pauvres » émerge dans les années 1980 et particulièrement lors des hivers difficiles de 1982 et 1984, comme en témoigne l'image ci-contre. Elle semble différente des Trente Glorieuses. Alors que les conditions de vie des personnes âgées ou en situation de handicap se sont améliorées sous l'impulsion de politiques sociales, l'exclusion se répand, d'autant plus que la structure économique se détériore (Brodiez-Dolino, 2012 ; Castel, 1995). La pauvreté touche désormais les jeunes et les femmes, et particulièrement les chômeurs dès qu'ils sont en fin de droits (Bosc, 2013) ou toutes les personnes à l'écart du marché de travail stable (Dubet et Martuccelli, 1998).

Cependant, il nous faut apporter une nuance : ces pauvres ne sont pas nouveaux dans le sens où ils sont présents depuis le début de la dégradation économique des années 1970. Mais c'est la durabilité de la crise qui leur donne une nouvelle dimension. Le terme de « nouveaux pauvres » fait donc surtout référence à un « retour de la pauvreté » qui exige des mesures plus adaptées. La notion de « nouvelle pauvreté » est par ailleurs utilisée pour marquer son opposition à la croissance considérée comme normale. Le Secours Populaire titre ainsi en 1988 « *l'abondance... mais plusieurs milliers de familles doivent limiter leurs achats* » (Secours Populaire, SP885, Années 1987-1992). La notion d'austérité est dépassée et celle de pauvreté lui est privilégiée, dans le sens où le contrôle des dépenses devient une véritable contrainte pour de plus en plus de familles. Le Professeur Schwartzberg⁹⁰ éclaire ce phénomène dans un entretien avec des représentants du Secours Populaire :

« Il est vrai que dans notre pays est réapparue la misère. Il y a une espèce de frontière entre la pauvreté et la misère ? La pauvreté c'est ne pas pouvoir vivre d'une façon totalement décente, mais savoir que malgré tout le lendemain est assuré, si pauvre soit-il, alors que la misère c'est la non-réassurance du lendemain. Ceci dit, la

⁹⁰ Le Professeur Schwartzberg est Ministre délégué à la Santé en 1988 et est connu pour ses prises de position en faveur des personnes sans-abris.

« nouvelle » pauvreté a fait son apparition à la fin de ce qu'on appelle les années d'expansion. C'est à cette époque que le chômage s'est massivement manifesté. C'est lui le responsable de la misère. Le chômage, c'est l'absence de salaire, l'absence d'argent chez des gens qui sont dignes et qui cachent leur misère et leur pauvreté » (Secours Populaire, années 1987-1992).

Dans ce témoignage, la pauvreté équivaut donc à une disparition de la dignité, puisque les individus ne sont plus capables de consommer comme les autres. Pour Grenard (2003), la pauvreté des années 1980 se traduit par une forme d'apathie ou alors de la violence urbaine et de la délinquance, remplaçant les contestations menées par les classes ouvrières pour défendre leurs droits. La sécurité devient une préoccupation majeure, notamment après la révolte des banlieues de la fin des années 1980. Celle-ci *« met en évidence les dysfonctionnements et les clivages d'une société française « à deux vitesses », où les jeunes, souvent immigrés de la seconde génération, se trouvent privés d'emplois et de perspective et rejetés dans les banlieues défavorisées, véritables « ghettos » de la pauvreté »* (Berstein et Milza, 2001, p.217).

Les nombreux problèmes économiques et sociaux semblent encore plus difficiles à supporter après la croissance de la période précédente. C'est probablement l'une des raisons pour laquelle les réactions sont immédiates, comme celle de Jacques Chirac alors Premier Ministre, qui déclare en 1975 qu'il n'y a *« pas de pause sociale »*:

« Une société qui connaît une croissance modérée tolère plus difficilement les inégalités » a remarqué le premier ministre. La réduction de ces inégalités et l'amélioration de la situation des plus défavorisés sont plus que jamais des objectifs prioritaires » (Le Figaro, Lundi 20 Janvier 1975, p.6).

Nous reviendrons dans la deuxième section sur les interventions des différents acteurs dans le champ de la pauvreté. Mais il faut dès maintenant saisir qu'à la fin des années 1980, la situation des « nouveaux pauvres » est pleinement prise en considération. La décision de créer un revenu minimum pour tous les individus en est la preuve.

Discontinuité n°4. La création du RMI ou la « révolution de notre droit social »⁹¹

En réponse aux problèmes de pauvreté de cette période, et notamment au chômage croissant, le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) est institué en 1988. Il est créé à la suite du rapport Wresinski⁹² au conseil économique et social, et a pour objectif de :

« Donner à ceux qui sont dans le dénuement le droit à un minimum de ressources, ainsi que l'assurance maladie et l'allocation de logement social, s'ils ne l'ont déjà, et mettre fin au processus d'exclusion en insérant à nouveau les bénéficiaires dans une vie sociale normale » (Le Figaro, Mercredi 14 Décembre 1988, p.11).

Le RMI se présente comme une réaction à une pauvreté « multi facettes » (Paugam, 1993) dans le sens où les individus connaissent des difficultés dans plusieurs champs comme le logement, la santé, les loisirs, l'emploi ou la culture (Brodiez-Dolino, 2012). Il constitue une véritable transition dans l'idéologie de l'aide sociale, puisqu'il fournit une aide sans une obligation directe de travail. Alors que l'assistance était auparavant liée à une incapacité de travail (Brodiez-Dolino, 2012), « *les frontières entre les logiques d'assurance et les logiques d'assistance sont bousculées* » (Scotton, Villemonteix et Gaini, 2005, p.13). Cependant, le RMI est tout de même perçu comme un contrat entre la société et les bénéficiaires, dans le sens où ces derniers doivent mettre tous les moyens possibles en œuvre pour trouver du travail. Par ailleurs, le RMI est initialement financé par l'Impôt sur les Grandes Fortunes (Bernstein et Milza, 2001) par un effort de redistribution des plus riches envers les plus pauvres.

Dans la section suivante, nous détaillerons les débats qui entourent la création du RMI ainsi que l'objectif « d'insertion » qui y est attaché. Mais nous pouvons dès à présent questionner la portée du RMI dans la lutte contre la pauvreté. A ses débuts, le RMI est en effet perçu comme une véritable innovation sociale visant à repousser l'exclusion. Cependant, les personnes concernées remettent rapidement en question son efficacité. Le témoignage de Christian Rosiers, un allocataire du RMI qui vit depuis « *deux ans avec 378 francs par mois* », montre l'ambivalence de cette mesure :

⁹¹ Citation de Michel Rocard à l'issue des assises sur les nouvelles solidarités en 1989 (Le Figaro, Jeudi 12 Janvier 1989, p. IV).

⁹² Ce rapport intitulé « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » a été présenté au Conseil économique et social les 10 et 11 février 1987. Il fait suite au rapport sur la « lutte contre la pauvreté » datant de 1978. Commandité deux ans auparavant, il porte sur la grande pauvreté autour d'axes comme le logement et l'insertion professionnelle (Journal Officiel, 1987).

« A l'époque, j'étais ouvrier hautement qualifié et responsable de chantier. C'est à ce moment que j'ai abandonné le salariat pour devenir travailleur indépendant. J'ai investi 25 millions de centimes et j'ai fait les marchés comme commerçant non sédentaire. Tout marchait parfaitement. Un accident m'a hélas contraint à tout abandonner en 1984. Pendant plus de deux ans, j'ai vécu avec 378F par mois, sans couverture sociale. Je n'avais pas droit aux indemnités Assedic car, au moment de l'accident, je n'étais plus salarié. Pourtant j'avais cotisé pendant plus de vingt ans. (...) Comment vit-on avec 378F par mois ? Ce n'est pas évident à expliquer. J'ai du vendre mes meubles, mon camion, je me suis retrouvé sans rien. La « maison des chômeurs » m'a beaucoup aidé. Moyennant un loyer modique, elle m'a hébergé. (...) Ma famille, mes amis, m'ont aussi soutenu. Il m'a fallu vivre « aux crochets » des gens et utiliser le système D, limiter toutes les dépenses, supprimer les frais occasionnés par les loisirs, les vêtements. Ne pas boire un pot sans être invité. Le plus dur, c'est d'être continuellement à la merci des autres. (...) [Interviewer :] Dans cette situation, le RMI vous paraît une bonne solution ? [Réponse :] Je le vois d'abord comme une formule de dépannage, mais ce n'est pas la solution idéale. J'ai un peu l'impression que les pouvoirs publics font leur BA avec cette affaire. L'idéal serait que tout le monde retrouve un travail. Au RMI, je préférerais un emploi. » (La Voix du Nord, Samedi 14 janvier 1989, p.7).

Pour des bénéficiaires et des acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté, le RMI permet de corriger des situations de totale exclusion en garantissant une sécurité financière. Mais il n'est pas une solution à terme, puisque son montant reste faible. Le RMI est critiqué dès les années 1990 pour son incapacité à réinsérer économiquement et socialement les bénéficiaires (Castel et Laé, 1992).

Conclusion

Alors que la pauvreté donnait l'impression d'être résiduelle pendant les Trente Glorieuses, les difficultés des années 1970 et 1980 amplifient le nombre et la visibilité des personnes pauvres. Les chômeurs sont les premiers concernés, d'autant plus qu'ils sont peu protégés jusqu'à la fin des années 1980. L'appellation de « nouveaux pauvres » leur est surtout destinée, et symbolise alors le contraste entre une recrudescence de la pauvreté et l'importance de la société de consommation.

Figure 18. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1974 et 1995

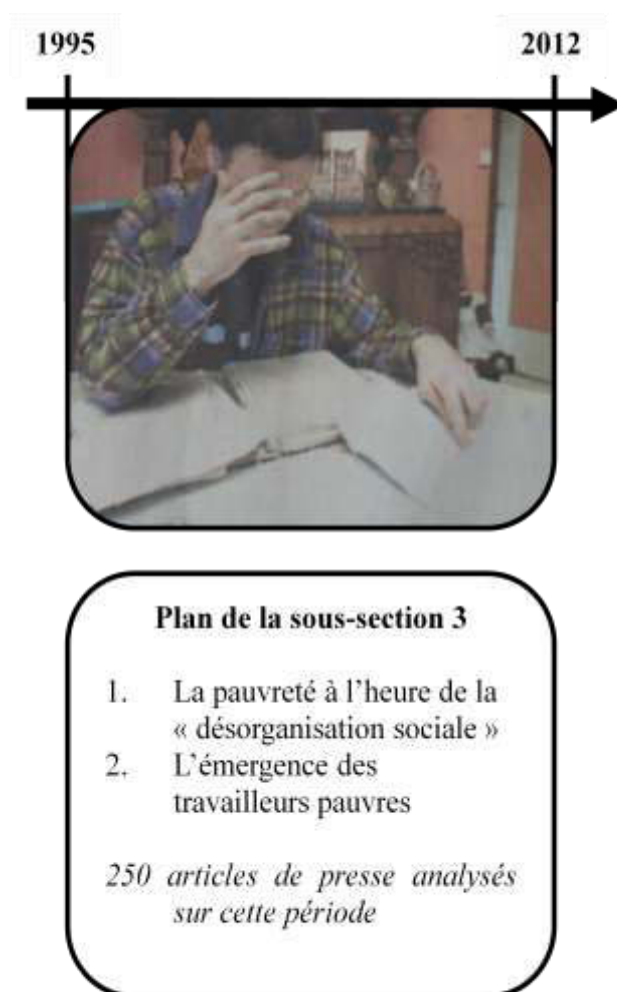


Sous-section 3. 1995-2012 : Les tensions autour de la pauvreté

Dans cette partie nous présentons une troisième période issue de l'analyse de nos données historiques. Cette période débute en 1995, année qui marque un changement d'orientation dans les politiques publiques en faveur des personnes pauvres, et se termine en 2012, à un moment où la problématique de la pauvreté prend une importance particulière dans un contexte de crise économique persistante.

Cette période se caractérise par une aggravation des difficultés apparues dans les années 1980-1990. La pauvreté devient peu à peu un risque commun et complexe, susceptible de toucher tous les individus, ce qui exacerbe les tensions sociales. Aux chômeurs s'ajoutent de nouvelles catégories de personnes, et notamment celle des travailleurs pauvres.

Figure 19. Période 1995-2012: Les tensions autour de la pauvreté



Source de la photographie: La Voix du Nord, Dimanche 3 Février 2002, p.24

1. La pauvreté à l'heure de la « désorganisation sociale »⁹³

Dans la période des Trente Glorieuses, un espoir réside quant à la réduction de la pauvreté. Cet espoir subsiste, malgré les difficultés croissantes durant la récession économique des années 1970 et 1980, grâce aux nombreux progrès sociaux tels que le RMI. Cependant, une véritable désillusion s'installe dans les années 1990 et 2000 quant à la possibilité de résorber une pauvreté croissante.

La peur de la pauvreté s'étend à une grande partie de la population française. Celle-ci a en effet le sentiment que la mobilité sociale promise depuis les Trente Glorieuses est en panne, et que les perspectives professionnelles des jeunes se réduisent. La pauvreté n'est plus forcément générationnelle (dans le sens où elle se reproduirait de génération en génération), mais tous les individus courent le risque d'être concerné. Les discours sur la pauvreté amplifient cette inquiétude. L'un des articles du magazine *Convergences* dans les années 1990 titre : « *les citoyens ordinaires de la pauvreté* » (Secours Populaire, Années 1987-1992), pour montrer que les pauvres sont issus de toutes les couches sociales. De nombreuses personnes que l'on pensait intégrées par la société salariale ou éventuellement protégées par des aides sociales comme le RMI s'avèrent être à la périphérie de la société (Castel, 1995). Des acteurs particulièrement impliqués dans la lutte contre la pauvreté, comme les travailleurs sociaux ou les bénévoles d'associations caritatives, décrivent cette situation :

« Les deux hommes sont à l'opposé l'un de l'autre, « et d'ailleurs on aurait bien du mal à définir le profil-type du SDF » confie Eric [membre d'une antenne mobile de soutien aux sans-abris]. Le journal de bord du minibus témoigne de cette diversité (...) En fait si on voulait faire des catégories, on pourrait partager nos clients en deux grands groupes : l'asocial-type et les accidentels, explique Eric. Pour les seconds, il est plus facile d'agir, pour les autres... » (La Voix du Nord, Dimanche 8 Janvier 1995, p.1&2).

La peur de « se retrouver à la rue » est particulièrement véhiculée par les discours anxigènes des médias dans les années 1990, comme le montre la photographie et sa légende ci-dessous :

⁹³ Terme de Paugam et Duvoux (2008) pour évoquer l'inadaptation des réponses sociales face à la pauvreté croissante dans les années 2000.



Légende : Sans domicile fixe dans le centre de Paris. « On se croit tous à l'abri mais, un matin, on s'aperçoit que l'on a passé la nuit sur le même banc que le clochard à qui on donnait un peu d'argent quelques mois auparavant ».

Source : Le Figaro, Mardi 31 Janvier 1995, p.6

La situation des sans-abris apparaît alors comme le paroxysme de l'exclusion de la société. Elle revient d'ailleurs en force durant l'hiver 2006-2007 que nous décrivons dans le paragraphe ci-dessous.

Discontinuité n°5. L'association des Enfants de Don Quichotte et l'exposition médiatique de la situation des sans abris lors de l'hiver 2006-2007

Dans les années 1990 et 2000, la visibilité de la pauvreté des personnes sans-abris est souvent utilisée par les médias pour alerter sur la pauvreté. Durant l'hiver 2006-2007, cette exposition médiatique prend une véritable ampleur sous l'impulsion de l'association caritative les Enfants de Don Quichotte. Celle-ci se forme en novembre 2006 afin de dénoncer les conditions de vie des personnes sans-abris dont le nombre augmente considérablement⁹⁴, et d'inciter les pouvoirs publics à développer de nouvelles structures d'accueil. L'association caritative met alors en place des actions symboliques, comme l'installation de tentes dans plusieurs grandes villes. En Janvier 2007, l'association dispose ainsi plus de 200 tentes à Paris (La Voix du Nord, Mercredi 3 Janvier 2007, p.30).

⁹⁴ Selon l'INSEE, « le nombre de sans-domicile a augmenté de 50% entre 2001 et 2012 » (Laurent, 2013, en ligne).



Source : *Le Figaro*, 20 Novembre 2007

Les tentes sont des refuges contre le froid pour les personnes sans-abris mais aussi des lieux dans lesquels n'importe quel individu peut passer une nuit afin de comprendre ce que les sans-abris ressentent. Par ailleurs, la visibilité des tentes, mises en place dans des endroits symboliques comme les bords du canal Saint Martin à Paris, est un moyen de rendre plus perceptible les difficultés aux yeux des autres :

« Le ministère de la crise du logement ouvrira au public le 11 janvier. Les sans-abri ont désormais leur « ministère » : un squat de 1000m² dans une banque désaffectée, avec vue sur la Bourse de Paris. (...) L'endroit n'a pas été choisi au hasard : rue de la Banque, à deux pas de la Bourse, un « symbole évident » pour les associations qui veulent notamment dénoncer la spéculation immobilière » (La Voix du Nord, Mercredi 3 Janvier 2007, p.30).

A la différence des événements de l'hiver 1954, peu de décisions et de politiques concrètes sont mises en place à la suite de cette couverture médiatique. Par ailleurs, le consensus est moins fort, car si tous s'accordent à dénoncer la situation des sans-abris, d'autres associations caritatives ou des politiques dénoncent les méthodes des Enfants de Don Quichotte :

« Responsables politiques et associatifs sont partagés face à l'arrivée des tentes. Si certains y voient une façon salutaire d'interpeller l'opinion, d'autres rappellent qu'il n'y a pas de solution miracle pour éliminer la misère. (...) « En même temps, la municipalité de Lille exprimait ses doutes. Pourquoi installer un camp similaire à celui de Paris à Lille, une ville « qui ne ménage pas ses efforts pour venir en aide aux sans-logis ? » De nombreuses associations de solidarité s'interrogeaient également. Les Enfants de Don Quichotte débarquaient soudainement dans un paysage, celui de l'aide aux plus démunis où elles évoluent depuis des années, voire des décennies » (La Voix du Nord, Jeudi 4 Janvier 2007, p.1).

Mais ces événements permettent surtout de mettre en lumière le contraste existant entre pauvreté et abondance. Par exemple, l'image ci-dessous fait la couverture de La Voix du Nord en janvier et montre une personne sans-abri en face d'un centre commercial de Lille vers

lequel une foule importante converge. Certaines personnes pauvres restent donc bien à la périphérie de la consommation, alors que l'indifférence semble forte.



Source : La Voix du Nord, Jeudi 4 Janvier 2007, p.1

Le sentiment de pauvreté ne fait que s'accroître avec la crise économique à la fin des années 2000. En 2012, un témoignage dans le courrier des lecteurs de la Voix du Nord titre ainsi « *Scénario catastrophe* » et pronostique une contamination rapide des difficultés d'autres pays, comme l'Espagne ou la Grèce, vers la France (La Voix du Nord, Dimanche 4 Mars 2012, p.47). Les Français craignent notamment une réduction de leurs salaires, de leurs retraites, une perte des protections sociales ou des restrictions d'énergie et de se retrouver à la rue faute de pouvoir honorer leurs remboursements ou le paiement de leurs factures et loyers.

Ce sentiment est accentué par la « multi dimensionnalité » de la pauvreté. Celle-ci ne se réduit plus à une seule dimension monétaire, mais touche aussi les relations sociales et le sentiment d'appartenance à la société. Cette perspective est corroborée par les thèses de l'époque sur la désaffiliation ou la disqualification sociale (Castel, 1995 ; Paugam, 1991) que nous avons évoquées dans le chapitre 2 de ce travail. Au cours de l'analyse des données historiques, nous avons noté à quel point les témoignages d'individus se multiplient dans les journaux dans les années 2000 pour évoquer des situations de difficultés financières, une peur de l'avenir ou le ressenti de la crise économique. L'exemple de ce témoignage dans le courrier des lecteurs de la Voix du Nord en 2012 témoigne du sentiment de désarroi face aux difficultés et de la perte

de confiance à la fois dans l'environnement économique et dans les acteurs supposés réguler la pauvreté :

« D'ici deux ou trois mois je serai au chômage comme mon conjoint, avec deux enfants à élever. Trop riches pour percevoir des aides, trop pauvres pour garder notre train de vie. Quarante ans, trop vieux. L'inquiétude est mon quotidien, la panique me prend lorsque je réfléchis à demain. Demain sans lendemain. J'avais voté Sarkozy : travaillez plus pour gagner plus, et voilà le résultat. Faut-il croire en nos politiques ? Ce n'est pas eux qui font l'économie ni le dynamisme des industriels, au contraire ! Cette année, je ne voterai pour personne. Il faudra que je ne croie qu'en moi pour m'en sortir. Je me souhaite bonne chance et bon courage » (La Voix du Nord, Lundi 6 Février 2012, p.39).

Plusieurs dimensions se dégagent de ce témoignage. D'abord, apparaît le sentiment que les aides ne peuvent rien face aux difficultés. En effet, cette personne explique qu'elle se trouve dans un espace « entre-deux », où elle est atteinte par les difficultés mais pas suffisamment pour bénéficier d'aides sociales. Ensuite, cette personne explique ne compter que sur elle-même pour pouvoir contrer cette situation alors que les acteurs extérieurs ne peuvent pas grand-chose dans la lutte contre la pauvreté.

Paugam et Duvoux (2008) évoquent le terme de « désorganisation sociale » pour décrire cette période. Selon eux, la pauvreté est déconcertante car les réponses n'y sont plus adaptées, à l'image de certaines institutions comme la Sécurité Sociale qui ne sont plus en mesure d'offrir les mêmes éléments de stabilité qu'auparavant. Pour Bauman (2005), l'incroyable progression des conditions de vie dont les sociétés occidentales ont bénéficié jusqu'aux années 1980 a donné le sentiment que l'assistance n'existerait pas dans la société contemporaine. Mais la remise en cause de la légitimité et de la pertinence de l'Etat Providence met à mal cette croyance (Rosanvallon, 1992). Les gouvernements successifs, qu'ils soient de droite ou de gauche, semblent impuissants à trouver des solutions. Une forme de désespoir s'empare alors des individus. Les personnes pauvres expliquent notamment qu'ils en ont assez du « dépannage » (La Voix du Nord, Mercredi 1^{er} mars 1995, p.1&2) caractéristique des aides sociales et que les seuls soutiens dont ils disposent sont leur famille ou leurs amis.

Le sentiment que les réponses sont insuffisantes ou inadaptées à la pauvreté pousse alors les individus à trouver d'autres réponses à la crise. Plusieurs témoignages de personnes montrent comment ils peuvent se « débrouiller » avec peu et par leurs propres moyens. Ils valorisent cette capacité à trouver des solutions, à l'exemple de ce témoignage dans le courrier des lecteurs de la Voix du Nord en 2012 :

« Je viens d'une famille modeste et mes parents ont toujours été très limités côté financier. Du coup, depuis tout petit, j'ai appris à faire attention. J'ai par exemple eu très peu de vêtements neufs, même si je ne peux pas dire que j'en ai particulièrement souffert (...) Je ne supporte pas le gaspillage, et je sais toujours précisément ce que je dépense et où en est mon compte. Et puis j'épargne, en cas de coup dur ! » (La Voix du Nord, Mercredi 25 Janvier 2012, p.45).

Cette situation générale mène à un questionnement sur le système de consommation. Les personnes pauvres ne comprennent pas forcément la persistance des encouragements à consommer en dépit de la crise. Ils valorisent alors des comportements frugaux dans leur consommation, comme le revendique un autre témoignage de consommateur qui évoque la « *simplicité volontaire* » et que « *l'on peut vivre de peu* » à l'heure de la crise (La Voix du Nord, Vendredi 13 Janvier 2012, p.47).

D'autre part, des comparaisons s'opèrent avec les périodes de croissance précédentes, et notamment les Trente Glorieuses qui restent comme nous l'avons précisé une période de référence (Grenard, 2003). Ainsi, un témoignage dans la Voix du Nord explique que « *c'était mieux avant* », dans le sens où les conditions de vie et de travail étaient probablement plus difficiles, mais où il existait une certaine sécurité de l'emploi et où les consommateurs appréciaient davantage leurs achats :

« Je suis né à Lille après la guerre dans une famille modeste. Même si la vie n'était pas facile tous les jours, je garde un excellent souvenir de mes années de jeunesse. Mon père travaillait plus de 48 heures par semaine. Il construisait et vendait des postes de radio (...) le jeudi, dès l'âge de douze ans, j'allais chez un garagiste me faire un peu d'argent de poche. A quatorze ans, c'est la première mobylette, puis l'entrée dans la vie active, du lundi matin à 8 heures au samedi midi comme apprenti, puis tous les soirs à Baggio au cours d'électronique, de 17h30 à 19 heures sans oublier les devoirs jusqu'à 22 ou 23 heures, et le dimanche matin, la vente de petits culottes et de soutien-gorge, sur le marché de Fives ! La vie n'était pas si facile que cela dans les années soixante, et pourtant le chômage n'existait pas, un jeune courageux trouvait immédiatement un travail. La violence, la drogue, le sida n'existaient quasi pas. Et s'il fallait attendre plus d'un an pour se faire livrer une 2 CV Citroën ou une 4 CV Renault, on l'appréciait encore mieux quand enfin, on en prenait possession. Bref, vous l'aurez compris, pour moi, c'était mieux avant ! » (La Voix du Nord, Jeudi 15 Mars 2012, p.47).

La désillusion réside dans la croyance que les conditions financières empirent. C'est aussi la croyance en le « progrès », symbolisé à la fois par la consommation et par les aides sociales,

qui s'effondre progressivement. Pourtant, les professionnels du secteur de la consommation relativisent cette perspective. Ainsi, un dirigeant de Leclerc en 2007 estime que la consommation continue de s'accroître en dépit de la pauvreté et que les consommateurs ont gagné en confort matériel :

« Rien ne permet de parler d'un appauvrissement général. Au contraire. Jamais il ne s'est vendu autant de produits : des biens utiles, mais aussi des denrées chères, des produits de mode, des produits plaisir. (...) Dans la société actuelle, tout doit pouvoir être accessible et tout de suite. La pub pousse à la consommation, l'offre impulse la demande et crée le besoin. Enfin, la non-consommation est vécue comme un appauvrissement. Résultat ? On puise dans l'épargne, ou on s'endette. Or, un écran plat, c'est deux fois le smic. Les sports d'hiver pour une famille ? L'équivalent de six ou sept mois de salaire, au mieux ! Sans compter (sic) toutes ces dépenses immatérielles qui, du téléphone mobile à l'abonnement à Internet, grèvent lourdement le budget familial. Ponctionné par ces charges nouvelles, le pouvoir d'achat n'augmente plus. Si l'on enlève les dépenses liées au remboursement d'emprunts, aux loyers, à l'énergie et aux transports, la part « libérable » des revenus s'amointrit. D'où ce sentiment de « perte de pouvoir d'achat ». C'est ici que s'opère la confusion. Quoi qu'on dise de leur impact, les dépenses obligatoires liées à ces nouveaux modes de consommation participent de l'amélioration de notre niveau de vie. L'augmentation du prix du pétrole intervient comme une fiscalité nouvelle, mais c'est parce qu'on a acquis une ou deux voitures. L'augmentation de l'endettement des ménages est souvent le corollaire d'un accès à la propriété, et les cotisations santé représentent bien le financement d'une consommation future. Les discours péremptaires sur la paupérisation des Français occultent cette réalité» (Le Figaro, 20 Novembre 2007⁹⁵).

Il existe une forme de paradoxe entre l'abondance de la consommation et les tentations qu'elle suscite, et les restrictions que connaissent les consommateurs pauvres. Ce discours présente la baisse du pouvoir d'achat comme une illusion plutôt qu'une réalité, compte tenu de l'amélioration des conditions de vie de la plupart des Français.

Le terme de « désorganisation » s'applique donc aussi au champ de la consommation, car nous observons à la fois : une remise en cause de la prospérité économique autrefois normalisée, des habitudes de consommation héritées des périodes précédentes qui persistent, une peur commune à tous les Français concernant leur situation économique et sociale, des stratégies d'adaptation à la consommation ainsi qu'une critique du système de consommation. Les discours sur la pauvreté sont donc multiples et parfois paradoxaux.

⁹⁵ Pour les données collectées par le biais du site Internet du Figaro (de 2002 à 2012), nous ne disposons pas toujours des numéros de page et des jours concernés.

2. L'émergence des travailleurs pauvres

Au cours de cette période, certaines catégories deviennent (ou redeviennent) particulièrement touchées par la pauvreté, telles que les mères célibataires, les jeunes et les personnes âgées (La Voix du Nord, Mercredi 22 février 1995, p.7).

Lors de la campagne présidentielle de 2007, un article de la Voix du Nord résume ainsi les groupes les plus touchés par la pauvreté. L'expansion et la dureté de la pauvreté en font en effet une thématique privilégiée et au cœur des préoccupations des Français pour ces élections :

« Si le nombre de pauvres ne semble pas augmenter, en revanche leur situation aurait tendance à se détériorer. Et alors que des familles s'arrachaient à la pauvreté (les couples avec enfants semblent mieux s'en sortir) d'autres s'enfonçaient dans les plus grandes difficultés. L'Observatoire relève que les femmes seules avec enfants, laissées sur le pavé après des divorces difficiles, sont de plus en plus nombreuses à ne plus s'en sortir et à rejoindre les rangs des bénéficiaires des restaurants du cœur. Les moins de 25 ans sont aussi surreprésentés chez les pauvres. Et alors que le travail était encore automatiquement synonyme d'insertion il n'y a pas si longtemps que cela, le fait d'en avoir un ne protège plus forcément des difficultés. Pire, et c'est sans doute le plus inquiétant, la conjoncture ne semble pas avoir d'effet marquant sur la pauvreté. (...) Les Français l'ont d'ailleurs bien compris, qui placent au hit-parade des sujets à traiter en priorité par le futur président de la République, dans l'ordre : la pauvreté, la précarité, le chômage et le pouvoir d'achat (sondage BVA du 20 décembre) » (La Voix du Nord, Jeudi 4 Janvier 2007, p.29).

Ces catégories sont touchées par la pauvreté pour différentes raisons. Les jeunes et les femmes rencontrent davantage de barrières à l'emploi que la moyenne des Français, alors que les retraites des personnes âgées ne sont pas revalorisées en dépit de l'inflation. Par ailleurs, les jeunes n'ont pas d'aides sociales avant l'âge de 25 ans et les mères célibataires doivent faire face à plusieurs contraintes : les frais occasionnés par leurs enfants à charge et les contraintes que ces derniers posent pour une activité professionnelle à plein temps. Certaines catégories sont donc particulièrement exposées à la pauvreté, et celle-ci s'aggrave pour les personnes déjà touchées. En effet, la pauvreté concerne 7,68 millions de personnes en 1984 et 8,73 millions de personnes en 2011 (INSEE, 2013⁹⁶). Cette expansion explique selon Duvoux

⁹⁶ La pauvreté est ici calculée à partir de 60% du revenu médian.

(2012) la raison pour laquelle le sentiment de pauvreté est extrêmement important et généralisé en France durant cette période, alors que les protections sociales n'ont jamais été aussi fortes⁹⁷. Ce sentiment s'exprime à travers les sondages effectués auprès de la population française, à l'image de celui organisé par Ipsos et le Secours Populaire en 2012:

« Plus d'un tiers des Français (37%) affirment avoir déjà connu, à un moment de leur vie, une situation de pauvreté, soit deux points de plus que l'an dernier, selon la 6e édition du baromètre Ipsos-Secours Populaire sur la précarité présentée lundi. Si 44% disent n'avoir jamais été dans une telle situation, 19% déclarent avoir été "sur le point de connaître" une situation de pauvreté, sans y être pour autant tombés. (...) Inquiets pour l'avenir, une large majorité (85%) d'entre eux estime que les risques que leurs enfants connaissent un jour une situation de pauvreté sont plus élevés que pour eux-mêmes (dont 55% estiment qu'ils sont beaucoup plus élevés). A l'inverse, seulement 11% jugent que ces risques sont moins élevés » (Le Figaro, 3 Septembre 2012).

Une nouvelle catégorie de personnes pauvres apparaît, et semble cristalliser toutes les difficultés de cette période, celle des travailleurs pauvres⁹⁸. Il s'agit avant tout d'une catégorie administrative nouvelle, puisque travailler tout en étant pauvre n'est pas tout à fait nouveau en soi. Les témoignages durant les années 1950 de personnes qui se trouvent à la rue tout en travaillant en sont la preuve. Mais les difficultés des travailleurs se sont résorbées avec les Trente Glorieuses, et depuis les années 1980 les pauvres sont surtout des chômeurs.

Le fait que des personnes qui travaillent puissent devenir pauvres renforce les craintes et les frustrations de cette période. Le nombre des travailleurs pauvres s'accroît en effet. En 1997, 1,2 millions de personnes sont en dessous du seuil de pauvreté tout en travaillant, et en 2003, 30% de personnes qui n'ont pas de logement ont pourtant un travail (Grenard, 2003, p.310). Les associations sont souvent les premières à constater la recrudescence de travailleurs pauvres, même si beaucoup d'entre eux n'osent pas s'adresser à ces organismes. En 2007, le Secours Populaire constate un changement parmi les populations qui viennent demander de l'aide :

« « Dans la région, la pauvreté a augmenté », rappelle Jean-Louis Callens (Secours Populaire). Avec 1000 euros par mois, il est difficile pour une famille de faire face, même en percevant des aides sociales. Du coup, des gens renoncent à avoir une mutuelle. Pour l'aide d'urgence, nous aidons des personnes que nous n'avions pas

⁹⁷ En 2013, les minima sociaux concernent 3,5 millions de personnes en France alors que presque 8 millions de personnes se trouvent en dessous du seuil de pauvreté (Duvoux, 2012, p.7).

⁹⁸ Pour rappel, un travailleur pauvre est une personne qui travaille tout en vivant au sein d'un foyer pauvre (INSEE, 2013).

l'habitude de voir. En 2006, nous avons apporté une aide à 36 000 familles, soit un peu plus de 200 000 personnes, insiste le secrétaire général du SPF. Parmi ces gens, près de 10% sont des salariés. Des travailleurs pauvres...» (La Voix du Nord, Mardi 30 Janvier 2007, p.5).

La pauvreté tout en travaillant est aussi liée à la précarité du travail. Ces dernières années, les emplois précaires dans le sens où ce sont des emplois en intérim, à temps partiel ou à durée déterminée, se sont multipliés⁹⁹ et désavantagent les travailleurs. Pour Clerc (2008), l'Etat ne cherche pas à améliorer la situation en encourageant la quantité d'emplois plutôt que la qualité. Selon Grenard (2003), les salariés précaires ou faiblement qualifiés sont de plus en plus concernés par la pauvreté ces deux dernières décennies. Pour Castel (1995), cette situation est influencée par la fin des protections corrélées au développement du salariat depuis les années 1950. Le problème de la pauvreté est amplifié par une « déstabilisation des stables » (Castel, 1995), qui donne l'impression de revenir à des formes de pauvreté semblables à la période d'industrialisation dans le sens où les individus sont de nouveau obligés de vivre « au jour le jour ». Le rapport du parti socialiste, « le livre noir de l'exclusion » en 1995¹⁰⁰, évoque d'ailleurs pour la première fois le terme de « *précarité* », considéré comme « *l'antichambre de l'exclusion* ». La précarité fait alors référence au chômage grandissant et à l'incertitude des garanties de conditions de vie pour les individus (La Voix du Nord, Vendredi 6 Janvier 1995, p.12). Le terme d'exclusion est toujours utilisé dans le cas des travailleurs pauvres (Grenard, 2003, p.181), mais diffère du sens qui lui était attribué dans les années 1980. En effet, les travailleurs pauvres ont un statut de travailleur, même s'ils sont exclus d'une forme de mobilité sociale et subissent souvent des bas salaires (Maruani, 2003).

Comme nous l'avons précisé préalablement, la pauvreté est de plus en plus complexe. Pourtant, les informations à propos des travailleurs pauvres sont beaucoup moins nombreuses dans les médias que celles concernant d'autres catégories de pauvres comme les sans-abris. Cotta (2006) en propose une explication : « *Le sujet [les travailleurs pauvres] dérange. Hommes politiques et médias n'en parlent que rarement. Tout au plus comptabilise-t-on, en*

⁹⁹ D'après l'INSEE, les contrats en intérim qui occupaient 0,5% de l'emploi total en 1982 concerne 2% de l'emploi total en 2012. Une augmentation est aussi observée pour les contrats en CDD qui passent de 4% de l'emploi total en 1982 à 8,5% de l'emploi total en 2012 (INSEE, 2013).

¹⁰⁰ Cette publication a notamment vocation à critiquer la conduite aux élans sociaux du gouvernement de Balladur, mettant en confrontation les progrès qui ont été réalisés par les socialistes (le RMI et les lois votées en faveur du logement) et la montée récente des difficultés.

hiver, les morts de froid, en les présentant comme des « SDF », sans autre précision » (4e de couverture).

Pourtant, la prise en compte des travailleurs pauvres et précaires se reflète dans une aide sociale phare, le RSA (Revenu de Solidarité Active), qui remplace le RMI de plus en plus associé à une notion « d'assistance ». Il est mis en place en 2009, à l'issu du rapport « *Au possible nous sommes tenus* »¹⁰¹ de la commission Famille, vulnérabilités, pauvreté présidée par Martin Hirsch. Le RSA « *est destiné à assurer aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition de leur foyer* »¹⁰².

Il est donc adapté aux nouvelles situations de pauvreté, en intégrant les travailleurs dans ce système d'aide sociale. Car la situation des travailleurs pauvres met à mal les présumés et les préjugés contre les « assistés ». Pour 30% des allocataires, le RSA n'est qu'un complément à leur travail. Il existe en effet une différence entre le « RSA socle » pour les personnes qui n'ont pas d'emploi, et le « RSA activité » pour les personnes dont les revenus issus du travail sont inférieurs à un certain niveau. La vocation du RSA est en effet d'éviter que des personnes qui décident de retravailler se mettent à « gagner moins » par un effet de seuils d'allocations. D'autant plus que certains autres avantages disparaissent dès la reprise d'une activité professionnelle, comme la gratuité des transports, la CMU complémentaire ou l'allocation logement complémentaire.

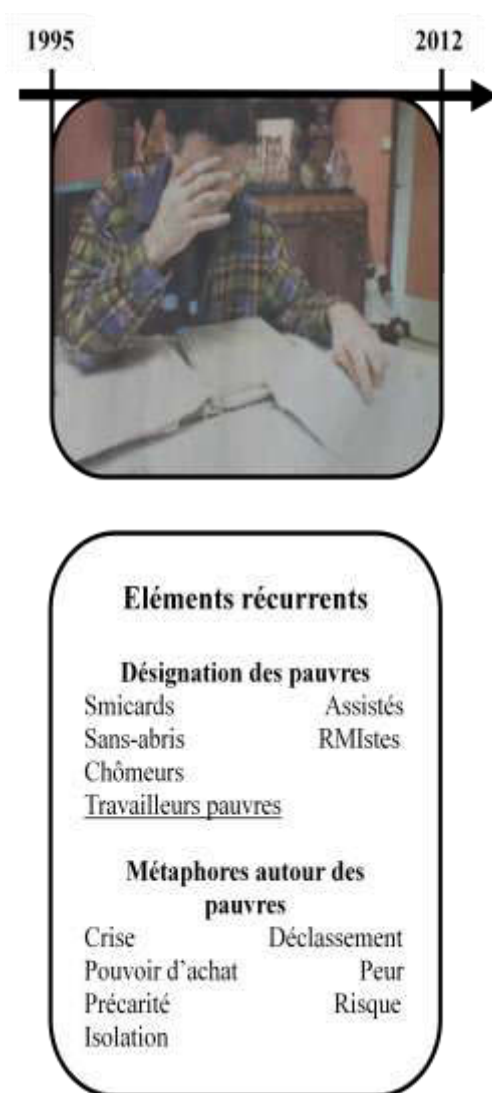
Dans les faits, le RSA est assez peu demandée par les personnes y ayant droit (Odenore, 2012). Pour Paugam et Duvoux (2008), la mise en place du RSA court par ailleurs le risque de banaliser le précarité au lieu d'encourager de nouvelles formes de salariat. Car en ayant recours au RSA, même les travailleurs risquent alors d'avoir un statut d'assisté.

La pauvreté s'est installée dans la période contemporaine en s'étendant à des populations diverses. Elle est aussi ancrée dans l'esprit collectif, à l'image de cette peur de l'avenir de plus en plus forte chez les Français. La situation des travailleurs pauvres reflète parfaitement cette période, et constitue un terrain d'étude pertinent en dépit de sa faible médiatisation.

¹⁰¹ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000264/0000.pdf>

¹⁰² Téléchargé le 9/10/2014 : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19775.xhtml>

Figure 20. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1995 et 2012



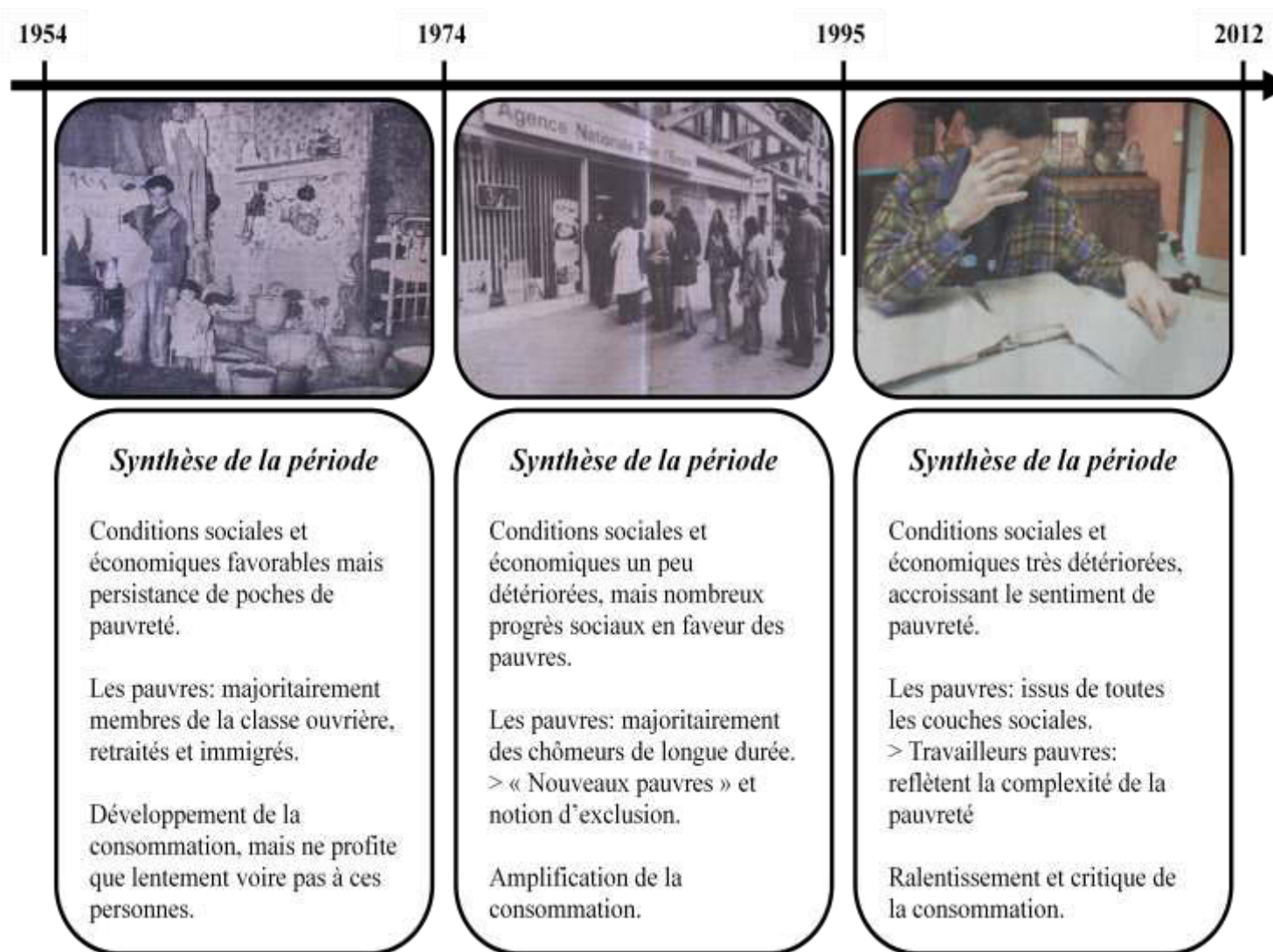
Conclusion

Les transformations économiques, sociales et culturelles ont un impact important sur l'évolution des catégorisations de personnes pauvres au cours de ces trois périodes. Des discontinuités apparaissent et donnent un sens nouveau au phénomène de pauvreté. Par exemple, les événements de l'hiver 1954 révèlent au grand jour la persistance de formes de pauvreté, font prendre conscience des catégories concernées, et engagent le développement de politiques sociales à leur égard, un mouvement qui persiste jusqu'à la période récente.

Dans cette première section, nous avons souhaité apporter des éléments de contexte pour comprendre la formation de représentations spécifiques aux consommateurs pauvres. Nous en

donnons une synthèse dans la figure 21 ci-dessous. Cet éclairage contextuel permet de donner du sens à l'analyse de l'évolution des acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté, que nous abordons dans la section suivante.

Figure 21. Synthèse des situations de pauvreté en France depuis les années 1950 en France



Section 2. Des associations caritatives aux entreprises : le rôle des acteurs dans la construction des représentations des pauvres

Pendant des siècles, les acteurs religieux sont les premiers intervenants auprès des pauvres. En France, les individus sont tenus à un devoir de charité à travers l'église, et ce de manière directe (hébergement des personnes pauvres, aumône) ou indirecte (dons à l'église) (Mollat, 1978). Cette charité est orientée vers des personnes considérées comme dépendantes, dans le sens où elles sont perçues comme incapables de travailler (Brodiez-Dolino, 2012).

A la fin du XIXe siècle, les entreprises interviennent aussi auprès des plus démunis, à savoir les populations ouvrières, dans le cadre du « paternalisme industriel » (Gueslin, 1992). De grandes industries, comme les minières du nord de la France, assurent aux travailleurs des logements, des écoles, des soins ou des magasins à proximité du lieu de travail, contribuant à créer une véritable cohésion sociale dans ces quartiers. Il ne s'agit pas tant de trouver des solutions aux difficultés de ces personnes que de s'assurer une fidélité de leur part, en privilégiant un traitement moralement acceptable plutôt qu'une discipline très stricte¹⁰³. Cette orientation morale se retrouve dans certaines actions, à l'image des concours organisés récompensant les maisons les plus soignées et propres (Collection des mines de Lewarde, 2014). Si les entreprises sont donc impliquées dès le XIXe siècle auprès des pauvres, c'est en considérant ces derniers comme travailleurs et non comme consommateurs.

Dans cette section, nous examinons la façon dont, historiquement, différents acteurs se saisissent du problème de la pauvreté et contribuent ainsi à forger des représentations sur les personnes pauvres. Pour mieux les appréhender, nous présentons dans cette section deux niveaux d'analyse : un niveau chronologique retraçant l'évolution des acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté, et un niveau axé sur les continuités et les discontinuités des discours de ces acteurs sur les personnes pauvres.

¹⁰³ Notons d'ailleurs que ces initiatives s'inscrivent toujours dans une démarche religieuse, les industriels de l'époque étant souvent de fervents catholiques.

Sous-section 1. L'évolution des acteurs impliqués auprès des personnes pauvres

Cette première sous-section se base sur les découpages temporels de la section précédente et introduit les acteurs les plus concernés par la pauvreté pour chaque période, afin d'éclairer l'implication progressive des entreprises.

Figure 22. L'évolution des acteurs impliqués auprès des personnes pauvres



1. Le temps de la charité : Les associations caritatives, des acteurs limités ?

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les organismes caritatifs ont la même vocation qu'au XIXe et début du XXe siècle, à l'image de l'Armée du Salut (créée en 1881) ou de Saint Vincent de Paul (créée en 1833). Les termes de bienfaisance et de secours sont légions. Les initiatives sont surtout ponctuelles (par exemple autour d'événements comme Noël ou Pâques) et restreintes (à des actions de dépannage comme la distribution de colis), à l'exemple de ces deux titres de la Voix du Nord et du Figaro en 1954 :



Source : *La Voix du Nord*, Mercredi 13 janvier 1954, p.4 Source : *Le Figaro*, Samedi 25 décembre 1954, p.4

Mais à la fin des années 1950, une transition s'opère et les associations caritatives se renouvellent. Comme le précise Brodriez-Dolino (2012), les organismes traditionnels perdent en influence entre 1945 et 1975 pour laisser la place à d'autres structures dont la taille est plus conséquente, comme le Secours Catholique (1946), les Petits Frères des Pauvres (1946), le Secours Populaire (1945), Emmaüs (1949) ou ATD Quart Monde (1956-57). L'analyse des journaux de l'époque nous permet de constater leur rôle grandissant, et les archives d'associations éclairent plus précisément leur évolution idéologique. Par exemple, le Secours Populaire jusqu'alors porté par les mouvements d'extrême gauche se battant en faveur des victimes de guerre, se recentre progressivement sur la question de la pauvreté. Pour Brodriez-Dolino (2012), le caractère agnostique de certains de ces acteurs permet de structurer un nouveau champ de la « solidarité » qui regroupe alors des actions humanitaires d'urgence et une lutte contre la pauvreté à plus long terme.

Les événements de l'hiver 1954 symbolisent cette nouvelle configuration, puisqu'ils conduisent à des actions d'urgence comme le développement d'hébergements d'appoint, ainsi qu'à une action à plus long terme en encourageant le gouvernement à prendre des mesures pour créer de nouveaux logements. Sous l'impulsion des associations caritatives, et en particulier d'Emmaüs, les individus, les commerces ou les pouvoirs publics sont tous enjoins à se rassembler autour d'un objectif commun de lutte contre la pauvreté :

*« La contre-offensive déclenchée, au profit des « sans-logis », a été menée avec succès par les personnes de bonne volonté qui depuis quarante-huit heures, se sont dépensées pour procurer un toit, des vêtements chauds et des repas aux malheureux de notre ville [i.e. Lille]. C'est ainsi par exemple que **le Centre Martine-Bernard**, qui désirait disposer d'un immeuble afin d'en faire un centre d'accueil nocturne, en a trouvé un, qui remplacera les trois tentes provisoires de la rue du Pont-Neuf. De son côté, **l'Armée du Salut** dont on ne soulignera jamais assez le dévouement de ceux qui l'animent et la générosité des personnes qui l'aident dans sa tâche, a pu accueillir, dès mardi, un plus grand nombre de malheureux. Il nous est agréable de rappeler à ce sujet que **l'Union des Commerçants de la rue Gambetta** a procuré à cette belle organisation charitable, une aide efficace en prenant à sa charge les frais de chauffage de l'asile de la rue Gustave-Delory, pour tout le mois de février. **Sur le plan municipal**, on s'est également penché sur le problème des « sans-abris » avec une très grande sollicitude. Un communiqué de la mairie avait été diffusé dès hier matin, invitant ceux-ci à se renseigner à partir de 14h au commissariat de leur quartier pour connaître l'adresse des locaux chauffés à leur intention. Mais les « clochards », c'est bien connu, n'aiment pas s'égarer dans les Commissariats de police et aucun d'entre eux ne s'est présenté en ces lieux au cours de la journée » (La Voix du Nord, Jeudi 4 février 1954, p.4, passages surlignés par l'auteur de la thèse).*

D'après cet extrait d'article, plusieurs acteurs sont mobilisés. Sont ainsi sollicitées des associations caritatives comme l'Armée du Salut qui ont une longue expérience dans l'accueil de court terme, ou l'association Martine-Bernard créée en 1951 et initialement destinée à l'hébergement d'urgence pour les personnes malades et libérées de prison. Les pouvoirs publics interviennent aussi, ici par le biais de la municipalité qui se propose surtout comme un relais d'information et ne suscite finalement que peu d'attrait. Les commerçants du quartier se montrent solidaires, comme c'est régulièrement le cas dans les années 1950, afin de fournir des provisions ou organiser une collecte globale pour pourvoir aux frais des personnes démunies. Les acteurs sont multiples, mais réunis sous la même « croisade » (Le Figaro, Samedi 6 Février 1954, p.12), celle de la lutte contre la pauvreté, incarnée par l'abbé Pierre :

« Une véritable bousculade de dévouements, qui renverse les cloisons idéologiques, qui noie les vieilles querelles. L'abbé Pierre est devenu, en quelques jours, le délégué de toutes les générosités, le représentant des braves gens de droite et des braves gens de gauche (...) Certes, le péril passé, les intérêts individuels lutteront de nouveau contre le devoir commun. L'abbé Pierre connaît les limites de son apostolat. Il ne prétend pas au miracle. Il sait que beaucoup de bonnes volontés, aujourd'hui solidaires, se désuniront demain » (Le Figaro, Mercredi 3 Février 1954, p.9).

**Sept cents volontaires ont ramassé
800 tonnes d'objets divers...**



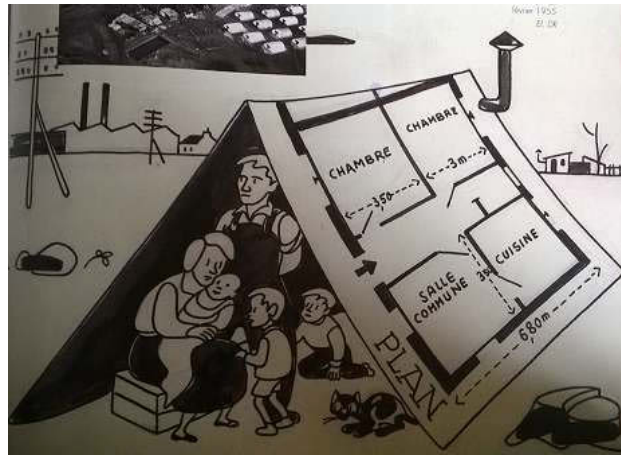
Source : Le Figaro, Lundi 22 Février 1954, p.1

Cette solidarité n'est pas seulement organisée autour de structures, mais est aussi spontanée et concerne les particuliers. A titre d'exemple, plusieurs « opérations débarras » sont initiées par des jeunes étudiants dans la ville de Lille, afin de collecter des meubles pour les chiffonniers d'Emmaüs, comme l'illustre l'image ci-contre. Ces opérations prennent place en 1954 et se poursuivent jusqu'aux années 1960 pendant l'hiver et les périodes de grand froid (La Voix du Nord, Mercredi 15 Janvier 1958, p.6). Des travailleurs se mobilisent en faisant des heures supplémentaires ou en prélevant une partie de leur paie pour les

personnes pauvres ; ainsi que les entreprises qui prêtent du matériel et mettent à la disposition d'Emmaüs une partie de leur main d'œuvre (Le Figaro, Mercredi 3 Février 1954, p.9).

L'une des manifestations de cette solidarité collective est le lancement de l'emprunt collectif pour les cités d'urgence. Initié par l'abbé Pierre en février 1954 et voté par le Parlement, il est décrit comme une première depuis le Moyen-âge. En effet, cet emprunt est lancé auprès des Français afin de financer des logements sociaux et il est sans taux d'intérêt (Le Figaro, Samedi 6 Mars 1954, p.1&4). L'objectif de l'emprunt est de réunir dix milliards de francs (de l'époque) afin de construire 12 000 logements pour les plus démunis (Le Roc'h Morgère, 2012, p.68). Il traduit le sentiment d'une situation unique et singulière qui nécessite une réaction à grande échelle et innovante.

Mais l'emprunt collectif s'avère être un échec dès avril 1954, les articles de journaux soulignant la disparité entre la faible mobilisation de la part de l'Etat, pourtant nécessaire, et celle de l'abbé Pierre qui a fédéré de nombreux soutiens. Le dessin ci-dessous intitulé « La désillusion » illustre le contraste entre les promesses de logement qui ne sont restées que de simples « plans », et la réalité du quotidien des individus. Le manque de volontarisme étatique semble choquant, en comparaison avec la valeur de solidarité « simple » et plus citoyenne relayée par les partisans de l'abbé Pierre.



« La désillusion »

Source : *Faim et Soif*, n°5, Février 1995¹⁰⁴

Emmaüs est en effet parvenu à susciter de nombreux mouvements de solidarité et initie les premiers partenariats avec des entreprises. Ces partenariats prennent la forme d'actions ponctuelles pour collecter des dons qui sont reversés à l'association caritative. Par exemple, la campagne publicitaire de la lessive Persil en 1955 pendant la semaine de la grande solidarité, indique aux consommatrices de renvoyer l'étiquette du paquet. La marque donne ensuite une somme d'argent à Emmaüs en fonction du nombre de bons renvoyés.

¹⁰⁴ Journal édité par l'association Emmaüs



Source : Association Emmaüs, 1955

Ces initiatives restent limitées. Le sentiment que la société de consommation est destinée à l'ensemble des individus surpasse le sentiment que les acteurs du marché doivent intervenir spécifiquement pour les personnes pauvres. Par ailleurs, les personnes pauvres sont plutôt décrites comme victimes de ces acteurs et de leurs propositions alléchantes dans les années 1950 et 1960 :

« Ce père m'a raconté en quelques mots son aventure : (...) il vint tout seul d'abord [i.e. en France], chercha pendant un mois du travail, en trouva enfin et put envoyer un peu d'argent aux siens et en économiser en vue d'un établissement futur (...) C'est alors qu'il fut touché par la prospection d'un de ces établissements de crédit différé que nous dénonçons depuis des années. On ne sait pas assez que c'est dans ce petit prolétariat parisien que ces gens là font le plus de dupes. Sanchez enverra près de 100 000 francs. On lui promet un prêt d'un million et demi. Il se vit sauvé et fit signe aux siens de passer la mer. C'est alors que les escrocs qui lui avaient pris son pauvre argent annoncèrent leur déconfiture. J'ai vu en ce même lieu un autre de leurs dupes, un ouvrier qui m'a montré un « contrat » et une feuille de versements. On lui a pris 80 000 francs. » (Le Figaro, Mardi 23 février 1954, p.110).

Les acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté sont mis en contraste. Alors que les établissements de crédit apparaissent comme menteurs et voleurs, les associations caritatives sont les « sauveurs » qui permettent de corriger une situation injuste. De plus, les personnes pauvres sont à la fois « dupes » et semblent crédules vis-à-vis de la consommation et du fonctionnement du système, tout en étant des personnes qui travaillent dur et tentent de s'en sortir en faisant preuve de dévouement envers leurs familles et ayant le sens de l'économie. Elles sont alors gouvernées par le même ensemble de valeurs qui président dans la description des classes ouvrières du début du XXe siècle.

Au cours des années 1960, alors que les associations caritatives poursuivent leurs efforts de manière plus structurée, l'Etat commence à intervenir pour légiférer contre la pauvreté. Par exemple, des lois cherchent à améliorer l'accès et le nombre de logements (La Voix du Nord, Mardi 5 Janvier 1965, p.12), la construction de logements HLM à des prix modérés et destinés à des bas salaires (La Voix du Nord, Dimanche 24 Janvier 1965, p.16) ou encore permettre l'accès à la propriété des HLM par des facilités de paiement (Le Figaro, Vendredi 30 Avril 1965, p.6). Pour l'Etat et ses représentants, il ne s'agit pas tant de lutter contre la pauvreté que de s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour engager la France sur la voie de la prospérité économique et de la paix sociale. La thématique de la pauvreté intervient cependant de manière plus claire dans les actions étatiques dès les années 1970.

2. Le temps de la législation : L'Etat, un acteur providentiel ?

Alors que des organismes caritatifs importants se sont structurés pendant les Trente Glorieuses, l'Etat prend peu à peu le relais sur la question de la pauvreté. Cette démarche est encouragée par les associations caritatives qui n'arrivent pas à mettre en place des moyens importants sans un soutien étatique. Le Secours Populaire défend cette perspective, dans les années 1980 :

« Le Secours Populaire aide à vivre des gens qui sans lui vivraient ou mourraient lentement. Il y a deux types d'actions à mettre en œuvre : l'action au jour le jour, pour sauver de la détresse ceux qui peuvent mourir de faim ou du froid, et puis il y a l'action à long terme qui consiste à faire prendre conscience aux autorités et à la population en général de l'effort à faire pour sortir de cet état qui, malheureusement, est considéré par certains comme une espèce de fatalité inéluctable et qui consiste à

penser qu'il y a deux races d'hommes : ceux qui travaillent et qui méritent d'avoir de l'argent et ceux qui ne travaillent pas et ne mériteraient que d'être assistés » (Secours Populaire, années 1987-1992).

Ces injonctions de la part des associations caritatives, mais aussi de la population à travers Mai 1968 par exemple, font prendre conscience à l'Etat de la persistance de formes de pauvreté. Dans les années 1970 et 1980, l'Etat se présente comme protecteur des plus démunis, comme l'exprime le président de la République Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle de 1981 :

« Malgré la crise, nous avons acquis et maintenu une place éminente dans le monde. Malgré la crise, nous avons réduit les inégalités. Malgré la crise, nous avons amélioré le sort des personnes âgées, le sort des handicapés, le sort des familles, le sort des femmes seules. Nous avons reconnu la place et le rôle des femmes dans la société. Nous avons rendu meilleure la condition des travailleurs manuels. La solidarité, dans ces temps difficiles, doit demeurer notre règle. Nous continuerons à améliorer la situation des plus démunis. Je me suis promis qu'à la fin du nouveau septennat, les derniers îlots de pauvreté qui subsistent dans notre pays, y compris ceux du quart monde, auraient disparu. Je souhaite, avec vous, une France douce aux faibles » (Valéry Giscard d'Estaing, 9 Mai 1981).

Après les crises pétrolières, l'Etat intensifie le développement de ses politiques sociales, se voulant le garant du bien-être des personnes « faibles ». Ce terme n'englobe pas seulement les personnes pauvres mais aussi les personnes handicapées ou âgées qui font l'objet de législations au cours de la période. L'utilisation de la dénomination de « faibles » indique la volonté de l'Etat à se présenter comme la seule instance capable de prendre en charge des personnes fragilisées par leurs caractéristiques individuelles (un handicap, la vieillesse, etc.). Nous retrouvons ici l'expression d'une forme de « désavantage » caractérisée par des auteurs comme Andreasen (1975) et que nous avons présentée dans le chapitre 1 de ce travail.

Dans les années 1980, c'est la lutte contre le chômage qui devient une priorité. Le désavantage n'est plus tant lié aux caractéristiques individuelles, mais plutôt à la structure économique française. Le programme du Parti Socialiste pour les élections présidentielles de 1981 s'organise autour de « *110 propositions qui [font] de la lutte contre le chômage et de l'amélioration du pouvoir d'achat de la classe ouvrière une priorité* » (Grenard, 2003, p.286). La politique en faveur des chômeurs se traduit par plusieurs mesures comme l'augmentation des allocations familiales, du SMIC et des taux d'impôt pour les foyers les plus riches. La

consommation est quant à elle stimulée par l'allongement de la retraite, la création d'emplois publics, la nationalisation de certaines entreprises ou la diminution de l'heure légale du travail. Ainsi, « *entre 1974 et 1986, la part des prestations sociales en espèces dans le revenu des ménages s'accroît de près de la moitié* » (Herpin et Verger, 2008, p.29). Si ces initiatives sociales n'ont pas nécessairement contribué à faire reculer la pauvreté, elles ont en tout les cas permis d'assurer de meilleures protections, en particulier pour les chômeurs.

En octobre 1984, un premier plan pauvreté-précarité est mis en place, dont l'objectif est de « *viser aussi bien à prévenir les situations de détresse qu'à les traiter en répondant mieux aux besoins les plus urgents* » (Circulaire du 23 Octobre 1984, dans Conférence de consensus sur les personnes sans-abri, 2007, p.1). Dans la continuité de ce qui avait été mis en place en 1954, des plans d'urgence sont régulièrement établis afin de prévenir les conditions difficiles des sans-abris. En novembre 1988, environ 500 millions de francs sont débloqués par le gouvernement pour un nouveau plan de lutte contre la pauvreté-précarité :

« Ce plan de lutte, qui reprend les orientations définies en 1984, s'articule autour de cinq objectifs : l'accueil et l'hébergement d'urgence assurés dès le début de l'hiver pour l'ensemble des personnes sans-abris ; l'aide alimentaire sensiblement améliorée grâce aux surplus de la CEE ; l'aide au logement développée ; une meilleure réponse à la nécessaire insertion sociale et professionnelle en mobilisant les réseaux associatifs et d'employeurs ; l'accès aux soins facilité » (Le Figaro, Jeudi 17 Novembre 1988, p.7).

Les interventions de l'Etat sont en réalité clairement influencées par les associations caritatives. Dans les plans de lutte contre la pauvreté-précarité, ces dernières interviennent clairement en étant responsables des abris d'urgence, de la distribution alimentaire ou de l'insertion professionnelle. Elles sont des relais indispensables pour l'Etat qui fournit surtout des ressources financières et accroît la légitimité de ces actions. Nous le constatons aussi lors de la mise en place du RMI qui s'effectue sous l'impulsion du rapport Wresinski d'ATD Quart Monde. Les discours des associations caritatives entrent alors souvent en accord avec celui du gouvernement de l'époque. Par exemple, alors que nous pourrions être amenés à penser que les acteurs caritatifs défendraient le principe d'une simple aide lors de la création du RMI, elles admettent comme le gouvernement, les différents partis politiques, ainsi que les travailleurs sociaux, que le RMI doit être un outil d'insertion et non pas d'assistance traditionnelle. Les associations jouent donc un rôle curatif, d'alerte continuelle des pouvoirs publics, complémentaire au rôle palliatif pris en charge par l'Etat.

Cependant, cet équilibre est de courte durée. Face à la recrudescence des difficultés à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les Restos du Cœur sont créés en 1985 et l'Armée du Salut met en place plusieurs banques alimentaires en 1984. En 1989, le Secours Populaire utilise la célébration des deux cents ans de la révolution française pour lancer une campagne symbolique intitulée « 1789-1989, deux siècles après, faire échec à la pauvreté » (La Voix du Nord, Dimanche 21 Mai 1989, p.8). L'association met en place des « cahiers de doléances »¹⁰⁵ destinés à recueillir les témoignages des personnes qui connaissent des difficultés, afin de comprendre leurs souhaits, leurs besoins et leurs problèmes quotidiens.



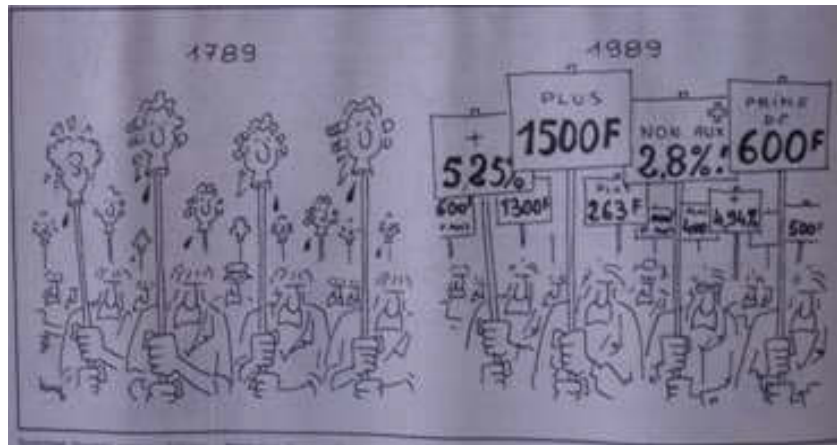
Source: *Convergences du Secours Populaire*, 1988, p.1

Le Secours Populaire les présente comme un moyen de leur donner la parole. Cette campagne est aussi une manière de rappeler que les inégalités sont persistantes en dépit de la croissance contemporaine à cette période, et de la révolution deux siècles auparavant. La symbolique est forte, à l'image de la publication ci-contre dans le journal *Convergences* du Secours Populaire (Secours Populaire, 1988, *Années 1987-1992*)¹⁰⁶. Les témoignages doivent ainsi permettre de « débusquer la misère cachée », afin de mieux y pallier.

¹⁰⁵ Les cahiers de doléances sont des registres dans lesquels les différentes assemblées (à savoir la noblesse, le clergé et le tiers-état) inscrivait leurs demandes et leurs plaintes pour déterminer la tenue des Etats généraux. Mis en place depuis le XV^e siècle, ils ont une importance particulière lors de l'année 1789 puisqu'ils précèdent la révolution française et sont donc les témoins des bouleversements sociaux de l'époque.

¹⁰⁶ Source : *Convergence*, p.1, Archives Nationales du Monde du Travail. Légendes sur la page : « 1789. Le 5 mai 1789, s'ouvraient les Etats Généraux à Versailles. Les « Cahiers de Doléances » qui y avaient été apportés disaient l'espoir des « indigents », mais aussi celui des simples gens, de manger à leur faim, et de ne pas vivre misérables. Ils témoignaient pour être libres et dignes. » « 1989 : Deux siècles après, si la misère n'est pas la même, des millions de personnes vivent douloureusement la précarité et la pauvreté. Le 8 décembre 1789, les Etats Généraux de la Solidarité seront convoqués à Toulouse. Prenez la parole en remplissant les « nouveaux cahiers de doléances ». »

L'analogie entre la révolution Française et la situation de la pauvreté en 1989 est utilisée de manière récurrente. L'image ci-dessous publiée dans Le Figaro dépeint ainsi l'impasse des grèves. Elle compare les objectifs de ces mouvements sociaux et ceux des revendications lors de la révolution. Ce ne sont en effet plus tant des inégalités sociales qui sont dénoncées mais plutôt le manque de moyens matériels et financiers.



Source: Le Figaro, Lundi 5 Décembre 1988, p.2

Dans les années 1990, les interventions de l'Etat commencent à être critiquées, en raison de l'imposition d'une « *solidarité assistancielle* » (Bruneteaux, 2008, p.223) au détriment d'une solidarité durable qui réglerait par exemple le problème du chômage. Les mesures comme le RMI sont accusées d'être des mirages pour que l'Etat puisse montrer sa détermination à intervenir dans le champ de la pauvreté. Par ailleurs, l'Etat s'implique de moins en moins dans la lutte contre la pauvreté à partir du milieu des années 1990 (Rosanvallon, 1992). Alors que beaucoup d'espairs continuent de reposer sur lui, il n'a plus les moyens de ses ambitions et laisse peu à peu la place à d'autres acteurs, davantage liés au marché.

3. Le temps de la gestion : Les entreprises, des acteurs légitimes ?

Aux côtés des acteurs caritatifs et étatiques, les acteurs du marché¹⁰⁷ s'imposent progressivement dans la question de la pauvreté. Ces derniers sont présents dès les années 1950 à l'image des petits commerçants et de certaines grandes marques. Cependant, il faut

¹⁰⁷ Par acteurs de marché nous entendons les entreprises, mais aussi les distributeurs, les petits commerçants ou d'autres types d'organismes comme les banques ou les établissements de crédit.

attendre les années 1980 et surtout 1990 pour qu'ils deviennent impliqués de manière récurrente.

Cette émergence est liée au sentiment que de nouvelles solutions doivent être mises en place face à l'accroissement de la pauvreté. En effet, les associations caritatives bénéficient d'un capital de sympathie mais sont potentiellement stigmatisantes pour les personnes qui doivent en bénéficier. Quant à l'Etat, il apparaît comme un acteur naturel et nécessaire, mais est souvent critiqué pour l'insuffisance de ses actions dans le traitement de la pauvreté. Les acteurs du marché deviennent alors pertinents, car dotés de véritables moyens pour lutter contre la pauvreté (Hirsch, 2013). Ils donnent une nouvelle approche à cette lutte, en ne s'attaquant plus seulement aux problèmes d'insertion professionnelle, mais aux problèmes d'accession aux biens et services de consommation. Cependant, cette évolution soulève certaines problématiques. La consommation étant souvent accusée de défavoriser les personnes pauvres, la légitimité des acteurs du marché se pose dans la lutte contre la pauvreté.

Cette pénétration des acteurs du marché s'opère progressivement. Ils interviennent d'abord dans une perspective philanthropique, en mettant en place des partenariats de plus en plus importants avec les organismes caritatifs. Beaucoup d'actions restent dans une perspective ponctuelle similaire à celle des années 1950, comme lorsque « *Carrefour donne 4000 troussees pour des SDF* » à une association caritative (La Voix du Nord, Vendredi 3 Février 1995, p.5), ou « *quand McDonald's prend un enfant par la main* » lors du traditionnel Noël des déshérités¹⁰⁸ lancé annuellement par la Voix du Nord (Dimanche 5 Février 1995, p.4). Ce sont en fait les associations caritatives elles-mêmes qui montent des projets où les entreprises deviennent des partenaires à part entière.

Ces initiatives témoignent de l'importance d'une intégration par la consommation pour les personnes pauvres. En 1995, le Secours Populaire décrit ainsi la mise en place du « *premier libre-service de la solidarité en France, avec l'aide des hypermarchés Continent* ». Patrick Linger, directeur de la communication et de l'innovation du groupe Promodes qui possède ces hypermarchés, intervient dans les pages du magazine *Convergences*¹⁰⁹ pour expliquer ce partenariat :

« La chaîne des hypermarchés Continent est en contact fréquent avec les grandes associations caritatives et s'associe en tant que catalyseur à diverses expériences dans

¹⁰⁸ Le « Noël des déshérités » est l'appellation de l'action caritative que conduit le journal tous les ans depuis les années 1950 afin de collecter des dons en faveur des enfants démunis.

¹⁰⁹ Le magazine publié ponctuellement par le Secours Populaire.

le domaine de la solidarité et de l'exclusion. Lors des grandes collectes, de nombreux magasins ont facilité les dons des milliers de clients qui les fréquentent régulièrement. Mais nous voulions faire une nouvelle expérience. Nous nous sommes appuyés sur un sondage exclusif de l'Institut CAS/Hypermarchés Continent « Action humanitaire Bernard Kouchner », réalisé du 13 au 14 décembre, selon lequel les chefs d'entreprise de la grande consommation ont une conscience aigüe du problème de l'exclusion. Ils ne se tiennent pas en marge. Prêts à aider à titre personnel les exclus, ils sont également disposés à voir les entreprises s'impliquer davantage dans des actions de solidarité. Ils ont d'ailleurs créé une association : l'ADRI (Association, Distribution, Réflexion, Innovation). 92% des chefs d'entreprise de la grande distribution considèrent l'exclusion comme un phénomène très ou assez développé. Cette prise de conscience est encore plus grande chez les dirigeants de plus de 100 employés (97%). (...) Pour les chefs d'entreprise, l'exclusion est l'affaire de tous, et ils estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez. 65% des chefs d'entreprise de plus de 100 salariés jugent aussi insuffisante l'action des entreprises. Un dirigeant sur deux se dit prêt à aider les exclus en mettant des biens à leur disposition. Cette bonne volonté pourrait être encouragée par une action des pouvoirs publics qui prendraient, par exemple, la forme d'une déductibilité fiscale. Toutes ces raisons ont conduit le groupe Promodes à contacter Marc Castille et Léon Dujardin du Secours Populaire français. Nous leur avons demandé si leur association acceptait de faire une première expérience. La proposition du groupe Promodes rejoint notre expérience des braderies de vêtements que nous réalisons depuis plusieurs années. Les personnes invitées peuvent choisir selon leurs besoins. Par ailleurs, nous organisons déjà des distributions de produits alimentaires, en particulier ceux provenant des stocks de l'Union Européenne. (...)

Convergence : La solidarité libre-service, c'est l'avenir ?

Patrick Linger : C'est le souhait de la chaîne des hypermarchés Continent. Cela rejoint, nous semble-t-il, la volonté des chefs d'entreprise qui ont manifesté à travers le sondage, leur volonté de lutter contre l'exclusion. La dignité des personnes en situation de pauvreté est mieux reconnue. Il fallait voir la joie des invités de pouvoir choisir. Ils se sont sentis plus respectés. Nous allons tout faire pour poursuivre la mise en place de ces libres-services de la solidarité » (Secours Populaire, 1995).



Source : Secours Populaire, 1995

Les bénéficiaires acquièrent ici un statut de « consommateurs ». L'utilisation d'un « libre-service » montre que les individus démunis peuvent être considérés comme des consommateurs autonomes, capables de choisir. Cette initiative évite donc le risque de stigmatisation de la simple distribution alimentaire, qui donne le même type de nourriture mais qui ne laisse pas les individus choisir. Les acteurs de cette démarche évoquent d'ailleurs les notions de respect et de dignité des individus, et les entreprises sont présentées comme une alternative potentielle ou tout du moins un complément pertinent aux associations caritatives. Dans cet extrait d'article, les entreprises sont en tout les cas des acteurs susceptibles d'avoir des actions plus pertinentes que les « *pouvoirs publics qui n'en font pas assez* ».

Au-delà de cette présentation de partenariat, l'article met en valeur la volonté des acteurs du marché d'intervenir dans la question de la pauvreté et de s'intéresser aux personnes exclues. Dans les années 1990, les acteurs de la grande distribution commencent d'ailleurs à donner une partie de leurs invendus aux associations caritatives. Aujourd'hui, ils sont au cœur du fonctionnement de ces organismes :

« La campagne de cet hiver est difficile pour les associations caritatives. Plus encore pour les Français dans le besoin, qui se tournent vers elles pour avoir de quoi manger. La grande distribution et les industries alimentaires ont été sollicitées pour les soutenir, même si des partenariats existent déjà (...) « Actuellement, les magasins soutiennent surtout les associations en leur donnant des produits sortis des rayons à l'approche de leur date limite de consommation. Nous encourageons chaque magasin à soutenir au minimum une association », explique Alain Reners responsable du mécénat chez Auchan. (...) En 2010, Carrefour a distribué plus de 60 millions de repas à des associations. Ainsi, le magasin Euralille effectue 500 000 euros de dons par an, dont 80% d'alimentaires. Pas de produits consommables à la poubelle. (...) Toutes les grandes surfaces ne sont cependant pas mobilisées » (La Voix du Nord, Jeudi 5 Janvier 2012, p.28).

En 2012, la grande distribution contribue ainsi à 31% des dons collectés par les banques alimentaires, l'industrie agroalimentaire et les agriculteurs à 24,5%, et les particuliers à 13,5%, alors que les 31% restants sont complétés par les programmes d'aide européens et français¹¹⁰ (Garric, 2014). A l'heure de débats importants sur le gâchis alimentaire et d'une croissance de la pauvreté, la participation des entreprises est fondamentale, en particulier

¹¹⁰ Le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) a été créé en 1987, et est « basé sur le troc de matières premières agricoles issues des stocks d'intervention de la PAC contre des denrées alimentaire remises à des associations caritatives qui les distribuent aux personnes démunies » (Issu du site du gouvernement français : <http://agriculture.gouv.fr/Programme-europeen-d-aide-aux-plus-demunis>).

parce que les autres fonds sont menacés¹¹¹, mais elle est aussi hésitante. Ainsi, la grande distribution participe de plus en plus aux collectes de nourriture, sans pour autant que le grand public soit au courant. Parallèlement, les entreprises de la grande distribution sont souvent critiquées pour leurs actions à l'encontre des personnes démunies. La destruction de certains stocks jetés dans les poubelles, empêchant des personnes pauvres de récupérer de la nourriture¹¹² (Chalot, 2013), devient un phénomène croissant qui choque l'opinion publique (Novel, 2013).

Afin de pallier cette situation parfois inconfortable, la participation des entreprises s'officialise et se professionnalise. Cet effort est important non seulement pour donner une visibilité aux entreprises, mais aussi pour organiser de manière plus efficace les partenariats avec les associations. Un article de la Voix du Nord en 2012 explique la nécessité de créer des « réseaux » de partenaires pour le fonctionnement des banques alimentaires :

« Poisson breton, pommes angevines, lait, etc. : l'an dernier, les agriculteurs français ont fourni 5 000 tonnes de denrées aux banques alimentaires, soit 5% du total des dons. « C'est encore marginal. L'idée est d'en faire plus car la profession agricole est plutôt généreuse et supporte mal l'idée que certaines personnes ne mangent pas à leur faim » explique Alain Seugé, président de la fédération des banques alimentaires qui regroupe 79 banques. Il ne suffit donc pas que les producteurs donnent plus, il faut aussi « professionnaliser et organiser la démarche » explique Savier Beulin. » Selon lui, la coopération pourrait prendre la forme d'une « fondation » qui regrouperait agriculteurs et coopératives mais aussi industriels de l'agroalimentaire et distribution. Le consortium pourrait apporter une réponse aux besoins des banques alimentaires en réorganisant les achats auprès des sociétés agroalimentaires ou par des accords au sein des interprofessions » (La Voix du Nord, Lundi 27 Février 2012, p. 26).

Des acteurs divers et compatibles pourraient donc pallier au manque de subventions régulièrement annoncé. Ce type de regroupement semble similaire à d'autres regroupements évoqués lors de la description des acteurs en jeu pendant l'Hiver 1954. Mais ces acteurs sont davantage organisés et leurs partenariats ont vocation à prendre place dans une perspective du long terme. Il faut d'ailleurs noter qu'à cette même période, de véritables réflexions sur la lutte contre la pauvreté sont initiées par les entreprises mêmes, comme l'illustre la création de la chaire HEC sur la pauvreté en 2008 ou la naissance de nouveaux business model sous l'impulsion de la théorie du BoP (Prahalad et Hart, 2002).

¹¹¹ En 2013 notamment, les programmes d'aide européens sont remis en cause, en raison des dépenses trop importantes qu'ils occasionnent alors que l'aide sociale ne relève pas du domaine communautaire.

¹¹² Le principal argument des distributeurs concerne les questions d'assurance. Les personnes qui récupèrent de la nourriture de cette manière pourraient en effet tomber malades en ingérant de la nourriture périmée et la responsabilité des distributeurs serait alors posée.

La participation des acteurs du marché, si elle peut sembler paradoxale d'un premier abord, s'ancre dans une nouvelle démarche valorisée par différents acteurs. Peu à peu, les partenariats entre associations caritatives et entreprises se révèlent indispensables et même bénéfiques pour les deux parties. Les organismes caritatifs sont en effet confrontés, en particulier depuis le début des années 2000, à une baisse des aides de l'Etat (Bruneteaux, 2008) ou en tout les cas à des financements plutôt aléatoires (Secours Populaire, 2012). Cette situation ne leur laisse pas d'autre alternative qu'une collaboration avec les entreprises ou la demande de dons individuels. Par exemple, pour le Secours Populaire, « *le rapprochement entre les associations et les entreprises est issu de la rencontre d'intérêts mutuels* » (Secours Populaire, 2012). L'association met en avant les objectifs de responsabilité sociale tout en soulignant que, « *la participation des entreprises aux projets de solidarité constitue un renforcement de ses capacités et de son indépendance, à travers la diversification de ses sources de revenus* » (Secours Populaire, 2012). Les entreprises permettent en effet de fournir des biens matériels, des services, des moyens financiers mais aussi des conseils précieux dus à leur connaissance des comportements de consommateurs, à l'image des partenariats présentés dans l'encadré 14 ci-dessous. Les entreprises, qui étaient surtout des partenaires, se substituent progressivement à l'Etat et deviennent des locuteurs crédibles dans la lutte contre la pauvreté (Hirsch, 2013).

Encadré 14. Exemples d'initiatives entre entreprises et organismes caritatifs entre 2010 et 2012

- *Banque solidaire de l'équipement* : initiée en 2012 par Emmaüs Défi, il s'agit d'un service permettant à des ménages démunis de s'équiper en biens pour un premier logement. L'association caritative a créé des partenariats avec Carrefour et Seb afin de récupérer les objets invendus. <http://emmaus-defi.org/equiper-son-premier-logement-avec-la-banque-solidaire-de-lequipement>
- *Connexions solidaires* : programme créé en 2010 par Emmaüs Connect, et un partenariat avec SFR. L'objectif est d'apporter des outils de communication pour les personnes démunies afin de favoriser leur insertion professionnelle et sociale (accès facilité aux offres et tarifs solidaires, etc.). <http://connexions-solidaires.fr>
- *Programme Malin* : initié en 2012 par la Croix-Rouge et Blédina pour permettre aux parents démunis d'avoir accès à une alimentation à prix réduits pour les enfants en bas âge

(jusqu'à 3 ans). Des coupons sont proposés et permettent une réduction de 25 à 50% sur les produits en supermarché. Programme de formation des parents pour favoriser une alimentation équilibrée. <http://programme-malin.com/>

- *Optique Solidaire* : programme créé en 2011 par plusieurs acteurs du domaine optique (des ophtalmologistes, 500 opticiens, 19 complémentaires santé, 5 fabricants de montures français et 1 verrier). L'objectif est de favoriser l'obtention de lunettes aux populations démunies, et notamment aux personnes âgées de plus de 60 ans qui bénéficient de l'ACS (aide à l'acquisition d'une complémentaire santé). <http://www.optiquesolidaire.fr/>
- *Mobiliz* : programme lancé en 2012 par Renault en partenariat avec le groupe SOS et l'association Voiture & Co. Le programme propose la location de voitures à un tarif réduit (cinq euros par jour) et l'accès à une partie des garages Renault pour des réparations et de l'entretien à coût bas, afin de favoriser l'intégration professionnelle de publics précaires.

Ces partenariats peuvent cependant avoir des conséquences négatives, dans le sens où ils ne soumettent plus les associations à des évaluations de résultats comme l'exigent les pouvoirs publics (Bruneteaux, 2008). Le « marché » de la pauvreté est aussi dénoncé, les associations étant accusées de récupérer de nombreux biens, et de les vendre ensuite (notamment dans les pays en voie de développement) sans pour autant traiter les problèmes des personnes pauvres en France. Les entreprises ne sont pourtant souvent que des appuis au travail qui émane majoritairement des associations caritatives. Par exemple, EDF, SNCF ou GDF interviennent en amont dans les plans hivernaux d'accueil des SDF mais ce sont surtout le Secours Catholique, Emmaüs ou l'Armée du Salut qui se chargent de l'accueil des bénéficiaires (Bruneteaux, 2008).

Pourtant, les organismes publics ou associatifs eux-mêmes font entrer dans leur vocabulaire des références et un mode organisationnel empruntés au marché. Nous constatons cette évolution à travers la professionnalisation du champ de la lutte contre la pauvreté. Dans les années 1990, apparaît une « marchandisation » de certains organismes s'occupant des personnes pauvres, pourtant originellement à vocation publique. Evoquant le cas de l'ANPE, la Voix du Nord décrit l'introduction d'un esprit d'entreprise au sein de cet organisme qui souhaite « *augmenter sa part de marché* » :

« Aujourd'hui, l'ANPE cherche toujours et encore désespérément plus de boulot pour ses « usagers-clients » mais elle s'est professionnalisée (...) L'ANPE est pourtant un

service public et donc gratuit, ce qu'ont rappelé ses commerciaux » (La Voix du Nord, Mardi 31 Janvier 1995, p.3).

Cette professionnalisation s'observe auprès de la plupart des services sociaux à partir des années 1990, qui ont de plus en plus recours à la terminologie de « *clients* » pour qualifier leurs bénéficiaires. Ainsi un article de la Voix du Nord de 2012 explique qu'à « *l'ANPE, on les appelle désormais les « clients », qu'ils soient demandeurs d'emplois ou entreprises. Une démarche qui démontre les mutations de l'agence nationale pour l'emploi* » (La Voix du Nord, Jeudi 25 Janvier 2007, p.32). Pour plusieurs auteurs (Astier et Duvoux, 2006; Avenel, 2003 ; Paugam et Duvoux, 2008), cette approche comporte un risque, celui de dépasser des « frontières éthiques » et de normer les comportements sociaux des bénéficiaires qui se trouvent pourtant dans une situation de fragilité. Bruneteaux (2008) évoque d'ailleurs une « *privatisation de l'Etat-Providence* » en montrant que les associations doivent agir comme de véritables entreprises (par exemple en répondant à des appels d'offre) dans lesquelles les travailleurs sociaux ou les bénévoles deviennent uniquement des salariés, parfois eux-mêmes paradoxalement, précaires.

Nous pouvons noter la primauté de termes relevant des logiques du marché parmi les organismes caritatifs (La Voix du Nord, Jeudi 5 Janvier 2012, p.28). L'association Emmaüs a depuis longtemps mis en place des ventes des meubles collectés. Pour Hirsch (2013), l'abbé Pierre est le véritable inventeur du *social business*. Mais la croissance des « *banques alimentaires* » dans les années 1980 ou de « *boutiques* » au sein d'associations révèle cette inclinaison générale. Sur le modèle du libre service du Secours Populaire présenté préalablement, des épiceries solidaires naissent au début des années 2000. Au-delà du « *choix* » de produits proposés dans les actions de certaines associations caritatives, ces organismes entendent rétablir une forme de dignité par le biais d'un rapport marchand où les personnes paient une partie très réduite du prix du produit (généralement entre 10 et 30% du prix d'origine). Le site qui est dédié au réseau général ANDES des épiceries solidaires, présente ainsi les choses sur sa page d'accueil : « *le principe des épiceries solidaires est de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable* » (<http://www.epiceries-solidaires.org/>). En 2012, les épiceries solidaires font de plus en plus partie du paysage des aides pour les personnes pauvres, à l'image de cette photographie tirée d'un article sur le transfert d'une épicerie solidaire d'un quartier de la ville de Lille, et qui explique dans sa légende que « *de*

l'alimentaire à l'hygiène, les produits courants sont vendus 80% moins chers qu'en magasin » (La Voix du Nord, Mercredi 4 Janvier 2012, p.14).



Source: La Voix du Nord, Mercredi 4 Janvier 2012, p.14

Les partenariats entre entreprises et associations caritatives constituent la forme d'intervention des acteurs du marché la plus répandue. Les associations adoptent même le langage des entreprises, reflétant un changement de perspective sur la perception des personnes pauvres. Parallèlement à cette orientation, certains organismes, que l'on appelle « entreprises sociales » commencent à s'investir auprès des *consommateurs* pauvres dès le début des années 1990. Leur objectif est de favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à des biens de consommation de ces personnes. La Voix du Nord décrit ainsi le cas d'Envies Haut de France qui ouvre son second magasin dans un quartier de Lille en 1995 :

« Depuis deux ans, « Envie Hauts de France » recycle et vend des appareils électroménagers dans son atelier et son magasin, rue Froissart. Avec une triple vocation : former des jeunes en difficulté aux métiers de l'électroménager, faciliter l'accès au confort pour les bas revenus et concourir à la protection de l'environnement en recyclant des « épaves » de nos cuisines. (...) Envie a à la fois un but social et une base économique solide explique André Dupon, directeur général de Vitamine T¹¹³. (...) Cette entreprise réunit six professionnels et dix-huit 20-35 ans en insertion. Sans qualification, quelques notions d'électricité, parfois Rmistes, ils sont embauchés sous contrat à durée déterminée de 18 à 24 mois et rémunérés au SMIC. A la sortie, des chances de devenir un bon technicien électroménagiste et de service après-vente. (...) Les particuliers qui fournissent la matière première constituent par contre l'essentiel de la clientèle. Tout le monde a accès au magasin mais, dans les faits, les acheteurs sont essentiellement des familles peu solvables (qui ne peuvent

¹¹³ Initié en 1978, ce groupe est structuré autour de chefs d'entreprise et d'acteurs sociaux, et se présente comme « le premier groupe français de structures d'insertion par l'activité économique » (description sur le site d'Envie Nord, <http://www.envienord.fr/>)

obtenir un prêt pour acquérir la pièce neuve), des étudiants et des jeunes couples ou encore des familles qui veulent équiper à moindres frais le cabanon de pêche ou la villa » (La Voix du Nord, Dimanche 5 Mars 1995, p.7).

Les produits de consommation constituent à la fois des débouchés pour les personnes pauvres, et une manne d'emploi. On se trouve donc dans une perspective d'insertion, mais qui a une vocation globale et n'est plus seulement l'apanage du secteur social et associatif. De nouveaux modèles de marché sont en tous les cas mis en place. Le Relais par exemple « offre aux plus démunis une solution d'insertion, tout en fonctionnant comme une entreprise normale » (La Voix du Nord, Dimanche 28 Janvier 2007, p.32), ou encore Capharnaüm dont la Voix du Nord dresse en 1995 le portrait :

« Capharnaüm a pour objectif l'accueil et l'écoute des personnes sans domicile fixe. Tous les adultes sans enfant, y compris les couples, peuvent être admis pour une durée qui n'est limitée que par celle du projet de réorientation. Vingt personnes sont ainsi hébergées et nourries durant l'été (trente l'hiver) moyennant le versement d'une contribution égale à 30% de leurs ressources et une collaboration aux tâches ménagères. Ils peuvent également participer à des ateliers qui leur permettront de s'exprimer par le travail. (...) Car même si on y voit aussi des dames qui ont les moyens et qui viennent de loin, comme nous l'a indiqué l'une des aimables vendeuses, l'un des buts de la friperie est de permettre la mise à disposition de vêtements pour les plus démunis, tout en assurant au minimum la couverture de la rémunération du personnel et des frais de fonctionnement » (La Voix du Nord, Mercredi 22 Mars 1995, p.12).

En associant dimensions sociale et économique¹¹⁴, ces organismes semblent réunir tous les éléments de succès. Ils se penchent en effet sur la situation des plus démunis en les réinsérant à la fois en tant que consommateurs et producteurs. Ils sont aussi économiquement viables sur le long terme en se présentant comme des acteurs ancrés dans les réalités du marché actuelles. Le discours évolue cependant dans les années 2010 et les entreprises ont un ton différent vis-à-vis de la pauvreté. Elles perçoivent les personnes pauvres comme de véritables consommateurs, des segments pour lesquels il faut construire une offre différente et adaptée. En 2012, le responsable européen d'Unilever évoque cette stratégie pour faire face au « retour de la pauvreté » :

« Le responsable pour l'Europe du géant anglo-néerlandais de l'agroalimentaire et des cosmétiques Unilever indique dans un entretien paru lundi voir "la pauvreté

¹¹⁴ Notons cependant que le terme d'économie sociale n'est pas nouveau. Donzelot (1994) en retrace la naissance à la fin du XIXe siècle.

revenir" sur le continent, et veut adapter en conséquence sa stratégie. "La pauvreté revient en Europe", déclare Jan Zijderveld au quotidien allemand Financial Times Deutschland, ajoutant: "Si un Espagnol ne dépense plus en moyenne que 17 euros quand il fait les courses, je ne vais pas lui proposer un paquet de lessive qui coûte la moitié de son budget". (...) Jan Zijderveld dit vouloir s'inspirer désormais en Europe des méthodes utilisées par Unilever dans les pays asiatiques en développement, en vendant des produits meilleur marché car en plus petit conditionnement. "En Indonésie nous vendons des échantillons individuels de shampoing pour 2 à 3 centimes pièce et pourtant nous gagnons de l'argent", dit le responsable en Europe d'un groupe chapeautant des marques telles que Dove (savon), Magnum (crème glacée), Knorr (épicerie) ou Cajoline (adouçissant). (...) Le Financial Times Deutschland rapporte qu'Unilever a par exemple commencé à vendre en Espagne de petits paquets de lessive ne permettant de faire que cinq machines. "Les marchés en Europe sont un peu les jeux Olympiques de la distribution: le plus difficile! Qui se sort d'ici, celui-là y arrivera partout", a déclaré Jan Zijderveld. » (Le Figaro, 27 août 2012).

Dans ce discours, les pauvres sont clairement identifiés comme un segment de consommateurs différencié, dont le potentiel est à exploiter tout en tenant compte de leurs possibilités financières. De véritables stratégies émergent pour répondre aux besoins de ces consommateurs. Ce discours se replace ainsi dans une perspective beaucoup plus économique que sociale.

Les entreprises ont un potentiel différent que les acteurs étatiques ou caritatifs dans la lutte contre la pauvreté. La consommation est en effet un moyen d'intégration pour les individus, même s'ils sont pauvres (Lazarus, 2006), et qui n'est pas stigmatisant à la différence des associations caritatives. Concrètement, il semble plus facile de se rendre à Carrefour, ou même dans une épicerie solidaire dans laquelle se met en place un échange monétaire, que de se rendre aux Restos du Cœur. Mais la véritable question pour les entreprises est de savoir aujourd'hui quel modèle développer pour contrer la pauvreté, et si ce modèle doit intégrer des organismes caritatifs dans une perspective de *social business* (Yunus, Moingeon et Lehmann-Ortega, 2010) ; ou si pauvreté et profit sont compatibles, dans une perspective du Bas de la Pyramide (Prahalad et Hart, 2004). Alors que Bruneteaux (2008) semble sceptique sur ces initiatives, Hirsch (2013) montre que certaines entreprises ont une vraie vocation à trouver des solutions pour les personnes pauvres.

Bien que les acteurs du marché soient dominants dans cette période, la pauvreté est au cœur des discours politiques lors des années 1990 et 2000. Lors de la campagne présidentielle en

1995, Jacques Chirac se focalise sur l'ensemble des inégalités économiques et sociales. Le thème « fractures sociales » est au cœur de ses derniers discours de campagne, symbolisant le manque de mobilités sociales et les dérives qui en découlent, à l'image des émeutes dans les banlieues :

« La France fut longtemps considérée comme un modèle de mobilité sociale. Certes, tout n'y était pas parfait. Mais elle connaissait un mouvement continu qui allait dans le bon sens. Or, la sécurité économique et la certitude du lendemain sont désormais des privilèges. La jeunesse française exprime son désarroi. Une fracture sociale se creuse dont l'ensemble de la Nation supporte la charge. La « machine France » ne fonctionne plus. Elle ne fonctionne plus pour tous les Français » (Discours de Jacques Chirac pour la campagne présidentielle, 17 février 1995).

Son discours prend place dans un contexte où les tensions sociales sont fortes et les problèmes de chômage et de précarité persistent, voir augmentent en particulier pour les jeunes. Lors de la campagne présidentielle de 2002, Jean-Pierre Raffarin se présente quant à lui comme le défenseur de la « *France d'en bas* » (Raffarin, 2002). Cette expression est rapidement récupérée par l'ensemble des politiques, y compris à l'extrême droite. Pour Servaix (2007), c'est un moyen d'exprimer une nouvelle proximité et de se détacher d'un discours sur les classes sociales : *« ainsi la représentation verticale se substitue à une représentation conflictuelle ou horizontale (droite/gauche) et la France d'en bas réunit, nous dit-on, ceux qui hier se concevaient comme appartenant à des classes opposées : ouvrier rural et paysan, employé de banlieue et chômeur, tous unis par un même sentiment de relégation, disent les sondages »* (p.50). Lors de la même campagne présidentielle, Jean-Marie Le Pen fait la déclaration suivante:

« Sachez que, homme du peuple, je serais toujours du côté de ceux qui souffrent, parce que j'ai connu le froid, la faim, la pauvreté » (Jean-Marie Le Pen, 21 avril 2002).

Les hommes politiques développent un discours d'identification en donnant davantage d'importance aux classes populaires ou basses¹¹⁵. Nicolas Sarkozy quant à lui se focalise sur les classes moyennes, en situation de difficultés croissantes : *« ceux qui sont trop riches pour être pauvres et trop pauvres pour être riches »* (dans Scotton et al., 2005, p.14). Pour Bayrou, *« la fracture sociale ne concerne plus seulement les exclus et les chômeurs, mais une grande*

¹¹⁵ L'échec du parti socialiste aux élections présidentielles en 2007 sera d'ailleurs corrélé au fait de ne pas avoir su assez parler et évoquer les classes inférieures et de s'intéresser trop à la classe moyenne alors que la problématique s'inverse pour la campagne électorale de 2012.

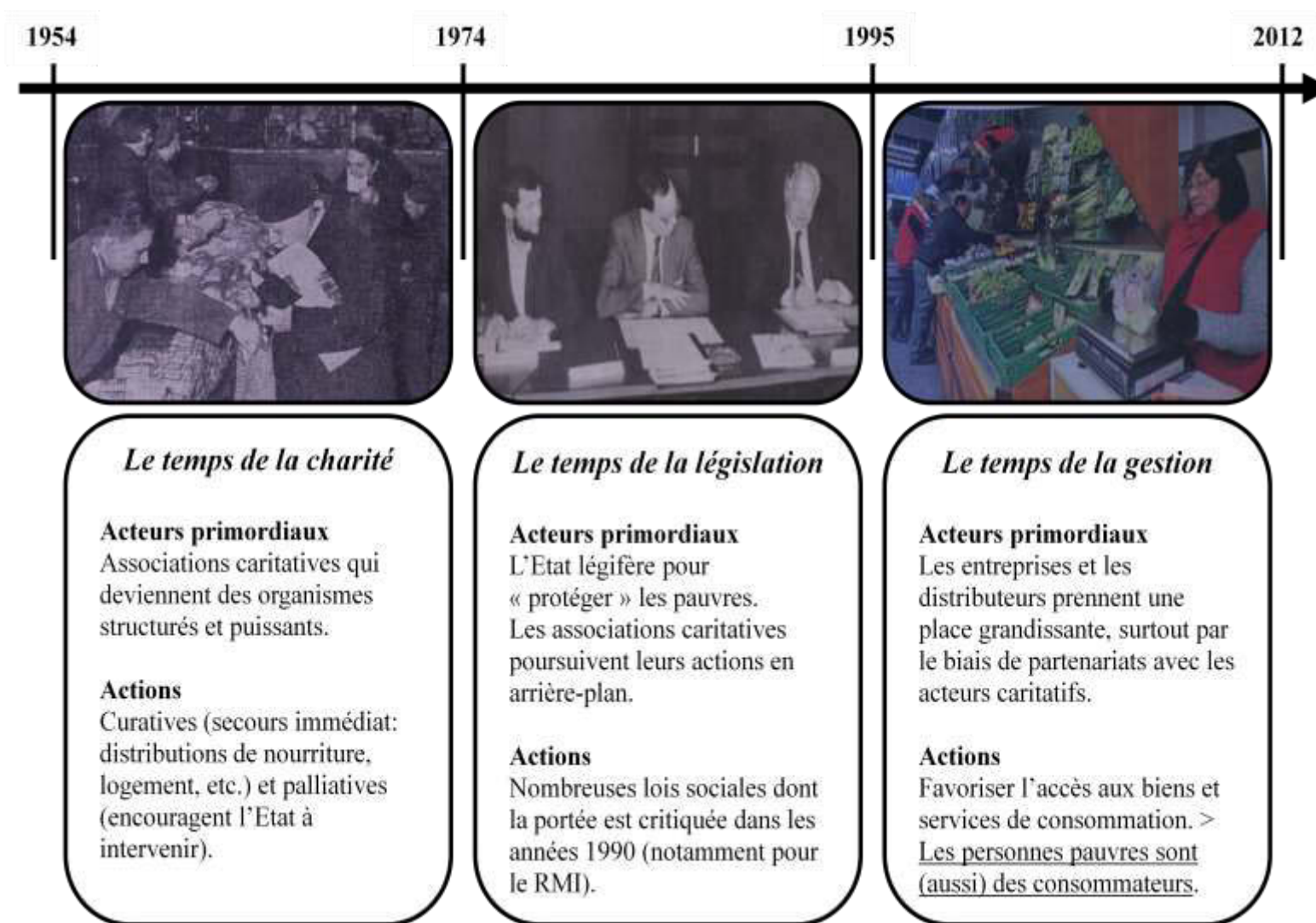
partie du monde salarié, secteur privé comme secteur public, qui gagne un salaire moyen »
(dans Scotton et al., 2005, p.14).

Comme le montrent les extraits ci-dessus, même si cette période est dominée par les acteurs du marché, les politiques sont toujours très présents et se saisissent de la pauvreté dans leurs campagnes.

Conclusion

Trois acteurs dominants liés à la thématique de la pauvreté se détachent de cette analyse chronologique. Les associations caritatives sont primordiales dès les années 1950 et le demeurent tout au long de la période. Elles ont peu à peu recours à des partenariats, d'abord avec l'Etat et ensuite avec des acteurs du marché comme les entreprises. Ces trois acteurs ont chacun une légitimité spécifique dans la lutte contre la pauvreté, et influencent de ce fait les représentations sur les personnes pauvres, ce que nous abordons dans la sous-section suivante.

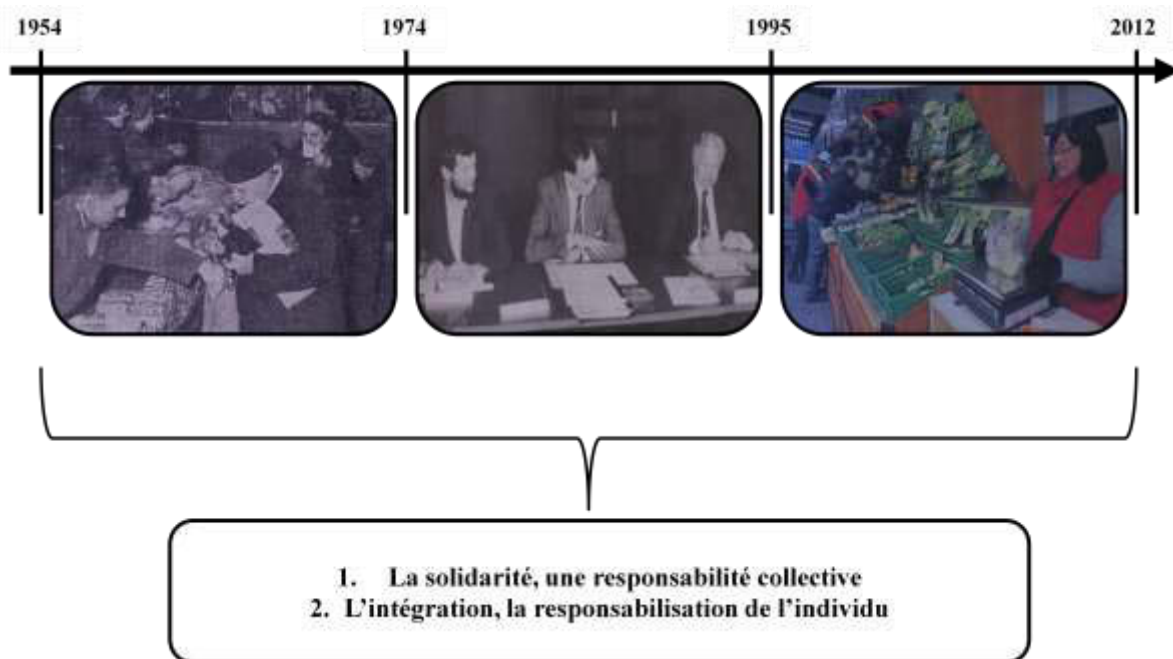
Figure 23. Synthèse de l'évolution des acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté depuis les années 1950



Sous-section 2. La responsabilité au cœur des discours des acteurs luttant contre la pauvreté

Le deuxième niveau d'analyse appréhende les représentations associées aux pauvres par le biais des discours de ces acteurs. Dans cette sous-section, nous ne cherchons pas tant à saisir une évolution linéaire de ces discours dans une logique chronologique. Nous souhaitons plutôt saisir l'importance de la notion de responsabilité durant toute la période étudiée à travers des discours axés sur la solidarité à l'égard des personnes pauvres et sur la participation à la société des personnes pauvres.

Figure 24. La responsabilité au cœur des discours des acteurs luttant contre la pauvreté



1. La solidarité : une responsabilité collective

La solidarité, une valeur républicaine

Le principe de solidarité apparaît régulièrement dans les discours des acteurs que nous venons de présenter. La solidarité n'est pourtant pas spécifique à la seconde moitié du XXe siècle et se développe dès le XIXe siècle (Chevallier, 1992 ; Donzelot, 1994). La solidarité caractérise le lien entre l'individu et la société en les réunissant autour d'intérêts communs. Au XIXe siècle, la solidarité est un outil de légitimation de l'idéal républicain, qui permet de justifier une intervention de l'Etat, mais aussi de l'encadrer en y apposant des limites. La solidarité permet de s'éloigner de la « charité » ou de la « philanthropie » qui sont liées à une initiative individuelle de nature religieuse. A cette époque, la solidarité est profondément ancrée dans de nouveaux mouvements politiques. Le député Bourgeois revendique par exemple le principe de « solidarisme », désignant par là « *un lien fraternel qui oblige tous les êtres humains les uns envers les autres, nous faisant un devoir d'assister ceux de nos semblables qui sont dans l'infortune* » (1896, dans Mièvre, 2001, p.5). La solidarité devient alors un devoir moral qui prend définitivement forme en étant inscrite dans la Constitution Française de 1946¹¹⁶ et de 1958. Nous trouvons là les ferments de l'ancrage de la valeur de la solidarité dans la société française, qui ne cesse de se développer au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la période que nous avons étudiée.

La solidarité se justifie dans le contexte français comme un principe ancré dans la vision républicaine de fraternité et de justice sociale. Ces principes prévalent culturellement et politiquement. La fraternité représente de manière assez directe un esprit de solidarité en symbolisant les sentiments qui unissent les individus appartenant à une même société. Ce principe de fraternité est particulièrement exprimé lors des événements de l'hiver 1954, pendant lesquels « *la charité s'attrape comme la typhoïde. Nous sommes en pleine épidémie* » (Le Figaro, Mardi 23 Février 1954, p.110). La France entière est alors mobilisée autour de la solidarité, et cette « *insurrection de bonté* » (Le Roc'h Morgère, 2012, p.68) prend surtout la forme d'une lutte contre le mal-logement. La solidarité apparaît cependant encore sous une forme de « *charité* » (Le Figaro, Vendredi 5 Février 1954, p.4) ou de « *secours* » (La Voix du Nord, Mercredi 15 Janvier 1958, p.6). En effet, elle est corrélée à un sentiment de bonté qui

¹¹⁶ « *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence* » (Constitution de 1946, reprise dans celle de 1958).

lierait tous les individus mais de manière plutôt ponctuelle, comme c'est le cas lors des événements de l'hiver 1954.

La justice sociale quant à elle renvoie à un principe d'égalité afin de garantir les mêmes chances à tous les individus dans une société où des injustices persistent. Nous retrouvons cette dimension dans un article de la Voix du Nord en 1965 qui évoque la nécessité de compenser l'insuffisance des retraites pour les personnes âgées qui s'élève à 4,65 F par jour :

« Les populations sont si sensibles à la détresse de beaucoup de vieux travailleurs que, un peu partout, s'organisent des repas de vieux, des distributions de colis, des excursions. Comités de quartiers ou de paroisses s'efforcent de compenser, dans la mesure de leurs moyens, les privations dont souffrent trop de vieillards. Louables initiatives certes, et dans l'intérêt qu'elles portent aux aînés, ces comités ne manqueront pas d'appuyer la campagne de revendication pour une meilleure justice sociale » (La Voix du Nord, Mercredi 17 Février 1965, p.5).

Le partage équitable des richesses, à la base de la défense d'une justice sociale, se traduit dans la seconde moitié du XXe siècle en France par la mise en place de systèmes de redistribution. Dans cette optique, défendre la solidarité permet de donner les mêmes chances à tous, et de ne pas « *laisser au bord de la route la partie la plus nombreuse* » (La Voix du Nord, Mercredi 1^{er} Février 1988, p.4). Nous retrouvons cette valeur dans de nombreuses décisions, à l'exemple des choix opérés en faveur d'une médecine égalitaire puisque le président de la Mutualité française, Mr. Teulade¹¹⁷ défend « *un véritable choix de société basé sur la solidarité et hostile à la règle du chacun pour soi* » (La Voix du Nord, Mercredi 1^{er} Février 1989, p.4). Lors de la campagne présidentielle de 1974, le politique Chalban-Delmas¹¹⁸ déclare « *je construirai avec vous une France plus solidaire* » (La Voix du Nord, Mardi 30 Avril 1974, p.1&2), dans le contexte d'une situation économique et sociale « *angoissante* ». Le président Giscard d'Estaing souhaite quant à lui « *après l'année de la liberté, celle de la fraternité* », en particulier envers les catégories les plus défavorisées, ce qu'il exprime dans la présentation de ses vœux pour l'année 1975:

« Au nom de la France, que la société française vous traite avec dignité et avec justice (...) Après l'année 1974 qui a été l'année de la liberté, je souhaite que 1975 soit l'année de la fraternité, c'est-à-dire que vous sentiez autour de vous se resserrer la fraternité française. Cela veut dire que le gouvernement devra traiter un certain

¹¹⁷ Membre du Parti Socialiste, René Teulade est en 1988 le président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental.

¹¹⁸ Ancien Premier Ministre sous la présidence de Georges Pompidou, Jacques Chalban-Delmas est candidat aux élections présidentielles de 1974.

nombre de problèmes qui intéressent, par exemple, les conditions de travail ou de rémunération de certaines catégories de travailleurs dont nous avons vu les difficultés (...) Je souhaite donc que 1975 soit l'année de la fraternité et qu'ainsi la France vous apporte à chacune et chacun de vous le sentiment d'une communauté vivante, chaleureuse et fraternelle » (Le Figaro, Mercredi 1^{er} Janvier 1975, p.1&3).

La justice sociale et la fraternité sont au cœur de la solidarité qui doit permettre une meilleure cohésion sociale en France (Duvoux, 2012). Car la solidarité recèle souvent deux dimensions : une interconnexion entre tous les individus appartenant à un même espace social ; et le secours des plus riches ou puissants vers les plus faibles. La mise en place de politiques sociales a une véritable vocation d'égalité, afin de pallier à certaines inégalités (même naturelles) qui persistent dans les cas de solidarités plus traditionnelles. Par exemple, la solidarité familiale s'exerce de manière inégale entre les individus qui n'ont pas les mêmes réseaux familiaux, ou la charité est aussi inégale car elle est peu prévisible sur le long terme. Institutionnalisée comme une valeur forte, la solidarité devient même une nécessité qui s'impose à l'ensemble des acteurs.

La solidarité, un devoir moral

Des années 1950 aux années 2000, la solidarité prend la forme d'un devoir moral, en particulier lorsque les difficultés économiques sont très importantes. Les événements de l'hiver 1954 révèlent cette dimension, à l'exemple de l'appel de l'abbé Pierre :

*« Il faut que ce soir même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière dans la nuit, à la porte de lieux où il y ait couvertures, paille, soupe, et où l'on lise sous ce titre « centre fraternel de dépannage », ces simples mots : « Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, mange, reprends espoir, ici on t'aime ». (...) La météo annonce un mois de gelées terribles. Tant que dure l'hiver, que ces centres subsistent, devant leurs frères mourant de misère, une seule opinion doit exister entre hommes : la volonté de rendre impossible que cela dure. Je vous prie, aimons-nous assez tout de suite pour faire cela. Que tant de douleur nous ait rendu cette chose merveilleuse : l'âme commune de la France. Merci ! Chacun de nous peut venir en aide aux « sans abri ». Il nous faut pour ce soir, et au plus tard pour demain : cinq mille couvertures, trois cents grandes tentes américaines, deux cents poêles catalytiques » (Emmaüs, Reproduit dans *Faim et Soif*, 18 Juin 1954).*

Dans ce discours, l'entraide devient une obligation à travers le verbe « falloir » ou le fait qu'elle est « la seule opinion ». La solidarité a une dimension religieuse car il souligne qu'il faut s'aimer les uns les autres ; mais aussi civique car elle est « l'âme commune » pour la France. Cet appel a un impact important auprès de l'ensemble des Français qui se mobilisent. La perspective de « devoir » surgit régulièrement dans les discours de l'époque :

« Des hommes ont faim et froid. Il est un devoir d'aider et de secourir ces hommes. Les étudiants lillois ont fait de ce devoir une nécessité » (La Voix du Nord, Mercredi 15 Janvier 1958, p.6).

Dans les années 1980, nous retrouvons cette idée de « nécessité » (Le Figaro, Mercredi 14 Décembre 1988, p.2) dans les discours évoquant la solidarité. Alors Président de la République, François Mitterrand inaugure en 1989 la place de la solidarité à Lille en face du bureau de la CPAM. Désignant la sculpture qui s'y trouve au centre et représentant un anneau de Möbius, il évoque alors :

« La signification symbolique de cette chaîne sans fin et inaltérable de la solidarité, qui doit répondre à l'autre chaîne, elle aussi inépuisable, du malheur et du désespoir » (La Voix du Nord, Mardi 7 Février 1989, p.5).

La solidarité apparaît toujours comme un devoir, qui permet de compenser ou tout du moins d'équilibrer la pauvreté. Les différentes législations renforcent l'importance du devoir de solidarité. Evoquant le RMI, le Professeur Schwarzenberg le qualifie d'ailleurs « *d'impôt de solidarité* » (Secours Populaire, Années 1987-1992) et de « *minimum indispensable pour vivre* ».

Cette dimension de nécessité s'impose à l'ensemble de la population. Pour le gouvernement en 1988, payer pour les autres doit entrer dans la norme, dans le sens où les individus doivent l'accepter comme un choix idéologique de vie en société. François Mitterrand évoque cette perspective lors de l'un de ses discours :

« Eh bien, unissons nous ; quand on propose la création d'un revenu minimum garanti d'insertion, c'est-à-dire à la fois une somme d'argent résultant d'un droit reconnu - une somme d'argent - mais aussi une dignité retrouvée avec un travail et une occupation - les deux termes sont liés - lorsque je propose un revenu minimum garanti d'insertion sociale, je ne propose pas le Pérou, il s'agit de sommes tout à fait modestes, mais enfin il faut vivre d'abord, et puis il faut financer. Je propose la reconnaissance d'un droit et je propose son financement qui proviendrait du retour à l'impôt sur les grandes fortunes : les plus riches aideront les plus pauvres, plutôt que

d'en revenir à cette règle que je dénonçais hier soir, plutôt que d'appeler toujours les pauvres à aider d'autres pauvres... Encore faut-il que ces derniers eux aussi pratiquent la solidarité, mais il est normal de commencer par ceux qui ne connaîtront pas l'indigence en sacrifiant une part assez modique finalement de leurs ressources » (Discours de François Mitterrand, Vendredi 29 Avril 1988).

Le discours de François Mitterrand se veut revendicateur, dans le sens où il rappelle que le devoir de solidarité doit concerner chacun, et pas seulement les groupes qui sont déjà les plus défavorisés. Il existe donc un certain paradoxe entre le fait que la solidarité soit garantie pour les individus mais qu'elle doive aussi être garantie par eux. Le devoir de solidarité est de nouveau clairement affirmé dans la dernière période étudiée:

« Le Premier Ministre a souligné les acquis de son gouvernement et le candidat a fait de la lutte contre l'exclusion une « obligation morale et une obligation sociale » : « one ne construira pas une France plus prospère sur le maintien dans le malheur de milliers et de milliers de Français » (La Voix du Nord, Mercredi 1^{er} Mars 1995, p.1&2).

Lorsque la France connaît une forme de stabilité économique et sociale, les acteurs invoquent les dimensions de fraternité et de justice sociale, à l'image de ce que nous avons exposé précédemment. Mais ces derniers discours montrent qu'en période de crises économiques, la solidarité est associée à un devoir moral. Nous le constatons encore récemment, en réaction à la crise économique :

« Un petit coup de gueule face à certaines aberrations. Il fait -6°, pire -8°, des êtres humains, hommes, femmes, enfants, laissés sur le bas côté de notre civilisation malgré les promesses, les engagements notamment ceux de 2007, vivent ces journées les plus froides dehors, dans la tourmente et les intempéries. Certains en meurent ! C'est la faute à la crise, nous n'avons pas les moyens financiers, nous ne pouvons prendre tout le malheur du monde en charge (ni les malheureux de notre pays d'ailleurs), voilà les arguments que l'on entend de la part de ceux qui veulent se donner bonne conscience et se dédouaner. Et pendant ce temps, ils mettent des moyens techniques conséquents, polluant plus que de raison, coûtant un maximum pour maintenir au chaud la pelouse du stade de France afin qu'un match de rugby puisse se dérouler. Droits de retransmission, entrées payantes salées, le fric, le fric ! Y en a marre de cette société qui ne fonctionne que pour le fric, il est vraiment temps que l'humain soit notre préoccupation collective première » (La Voix du Nord, Dimanche 5 Février 2012, p.47).

La morale de la solidarité entre ici en opposition avec la morale de la consommation. Mais contrairement aux années 1950, la solidarité et l'entraide sont plus complexes à mettre en place et la mobilisation moins forte. On le constate notamment lors des événements liés aux sans-abris en 2006-2007. Si la population française s'émeut de la situation, les dons ou les collectes sont moins importants que pendant l'Hiver 1954. Cela est notamment dû à une confusion contemporaine entourant la responsabilité de la solidarité, ce que nous abordons ensuite.

La solidarité, ou la coalition d'acteurs « responsables »

La solidarité implique une responsabilité dont les ressorts sont parfois complexes. Dans la période que nous avons étudiée (1954-2012), la solidarité dépend de nombreux acteurs. Elle est défendue par les associations caritatives, légiférée par l'Etat et explorée par les entreprises. Le poids de ces acteurs dans la défense de la solidarité est spécifique à la France du XXe siècle. Avant cela, les liens familiaux ou voisins garantissent l'appartenance des individus à la société (Paugam et Duvoux, 2008).

Dans la seconde moitié du XXe siècle, le terme de solidarité est à la base de nombreuses actions en faveur des personnes pauvres. En témoignent la création du ministère de la solidarité nationale en 1981, des départements des directions départementales de la solidarité en 1977, ou encore l'ancrage du terme d'économie sociale et solidaire¹¹⁹ (La Voix du Nord, Mardi 28 Février 2012, p.32). Nous retrouvons l'idée de solidarité dans certaines actions des entreprises. Par exemple, EDF met en place deux tarifs : celui « spécial solidarité » et celui de « première nécessité » pour les personnes les plus démunies.

L'individu n'est pas au second plan car la responsabilité doit être partagée avec l'ensemble de la population (Donzelot, 1994). Le président de la République François Mitterrand évoque cette perspective lorsqu'on l'interroge sur la mise en place du RMI:

« Alors, cela fait partie de votre idée générale sur la nécessité d'une cohésion sociale pour faire avancer la France ? F. Mitterrand : Rien n'est plus important, j'en ai dit un mot tout à l'heure, il faut le partage des responsabilités à tous les niveaux et notamment dans l'entreprise. Le partage des responsabilités, chacun faisant ce qu'il a à faire » (Interview de F. Mitterrand, 20 Avril 1988).

¹¹⁹ Nous utilisons le terme d'ancrage plutôt que de naissance puisque Donzelot (1994) retrace l'apparition de ce terme en France à la fin du XIXe siècle. Cependant, une loi récente (31 juillet 2014) lui donne sa légitimité, en définissant les principes et le champ de l'économie sociale et solidaire en France.

Dans les années 1970 et 1980, l'Etat s'appuie directement sur les membres de la société française pour garantir la solidarité. La solidarité devient normée, alors que la charité ne relevait que de la volonté des individus. Une déclaration de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'insertion sociale, lors de la mise en place du RMI reflète cet état d'esprit :

« Réussir le RMI suppose que l'on n'attende pas tout de l'Etat « qui fait déjà beaucoup » mais que se recréent des solidarités individuelles et que chacun se fasse un devoir moral d'initiative (...) L'insertion doit être un enjeu démocratique (...) Le RMI va-t-il rigidifier le système ou au contraire le transformer ? Va-t-il permettre de nouveaux rapports entre les pouvoirs publics, les collectivités locales, les associations, les entreprises et les particuliers, va-t-il recréer de nouvelles solidarités ou s'abîmer et s'institutionnaliser sans permettre aux intéressés de s'en sortir ? » (Le Figaro, Samedi 7 Janvier 1989, p.V).

Cette initiative individuelle est invoquée dans le milieu caritatif et doit conduire à des mobilisations collectives qui pallient le manque de solidarité des acteurs étatiques notamment :

« Cependant, cette initiative [des Enfants de Don Quichotte] a également permis de démontrer que chacun d'entre nous peut devenir acteur. En tant que citoyen, nous avons le pouvoir de manifester notre opposition à des situations qui sont indignes pour une puissance comme la France. Nous pouvons dire non à tous ces modes de consommation que des grandes firmes tentent de nous imposer en créant de plus en plus de besoins qui finissent par nous asservir » (La Voix du Nord, Dimanche 7 Janvier 2007, p.41).

Cependant, à mesure qu'une solidarité « globale » est prônée, Paugam et Duvoux (2008) affirment que les solidarités individuelles s'affaiblissent. Par exemple, les logements sociaux des années 1970 contribuent à une proximité spatiale mais ne créent pas pour autant de liens sociaux. La solidarité à l'échelle nationale n'est pas non plus une évidence. Certains individus se plaignent des ponctions de leurs salaires au nom de la solidarité (Le Figaro, Lundi 21 avril 1975, p.9). Les actions nationales pèsent parfois sur les individus et la solidarité se vit alors comme une imposition qui les désavantage.

Dans les années 1980, alors que le gouvernement semble faire peser le principe de solidarité sur l'ensemble de la société, en particulier à travers le principe de « redistribution », les français spécifient leur perspective de la solidarité : *« ils sont plus nombreux à estimer que [la solidarité] est l'affaire de l'Etat, des collectivités locales ou des associations humanitaires, ce qui est dans tous les cas une manière de rejeter sur d'autres le soin des plus pauvres » (Le*

Figaro, Jeudi 17 Novembre 1988, p.9). Dans ce sondage conduit par le Secours Catholique en 1988, la solidarité n'arrive qu'en sixième position des valeurs des Français (après la famille, le travail, l'éducation, la justice et la liberté individuelle). Plus récemment, une étude CSA réalisée pour l'UNIOPSS et la MACIF (2013) révèle que le rapport à la solidarité est ambigu : 46% des Français souhaitent que la solidarité soit avant tout une contribution de l'ensemble de la population organisée par les pouvoirs publics, alors que 42% des Français préfèrent que la solidarité relève d'une contribution individuelle laissée à l'initiative de chacun. Les Français ne considèrent pas non plus que les personnes pauvres soient les premiers auxquels l'aide doit aller. Ils hiérarchisent ainsi la redistribution : les personnes handicapées et malades, les personnes âgées, les sans-abri, les travailleurs précaires, les personnes en recherche d'emploi, les personnes en situation de dépendance, et enfin les réfugiés et demandeurs d'asile.

Nous constatons la nature complexe de la solidarité aussi dans le champ du marché :

« Pour les professionnels du secteur de la consommation, l'irrationalité du débat ne change rien. Il nous faut malgré tout répondre à ces attentes sociales, tenter de rester les moins chers et continuer à offrir des premiers prix et des soldes, y compris pour ceux qui en profiteront pour aller aux sports d'hiver ou s'acheter de grands crus dans les foires aux vins. Pour ceux-là, c'est avant tout une question de choix, d'arbitrage. Mais, pour le politique, l'enjeu est tout autre. La lutte contre la pauvreté devrait être une priorité. Tout le monde, cet hiver, aura entendu parler de Don Quichotte, mais dès les années 1950 l'abbé Pierre a tenu les mêmes propos. À force d'entretenir un discours général sur la pauvreté des Français, on a fini par cautionner le déficit d'action dans ce domaine » (Le Figaro, 20 Novembre 2007).

Ce discours est loin d'être alarmant. Même s'il évoque l'importance de la lutte contre la pauvreté, il considère que les Français continuent de s'enrichir. De manière intéressante, il précise plus loin que *« quoi qu'on dise de leur impact, les dépenses obligatoires liées à ces nouveaux modes de consommation participent à l'amélioration de notre niveau de vie »*. Ainsi, la consommation est perçue comme un outil d'amélioration des conditions de vie, y compris pour les ménages plus pauvres. Dans ce discours, les entreprises doivent être attentives aux attentes des consommateurs pauvres mais l'enjeu de la solidarité relève surtout des politiques.

La solidarité reste une valeur forte et fédératrice en France, ce qui explique l'importance des garanties sociales. Cependant, deux éléments la menacent. D'une part, son institutionnalisation conduit les individus à penser que la solidarité repose toujours « sur les

autres ». La solidarité est revendiquée et acceptée par l'ensemble de la population en cas de crises ponctuelles, mais l'ancrage de la crise économique et la poursuite du chômage ont tendance à la menacer. D'autre part, les mesures de solidarité ont conduit à un paradoxe d'assistance qui a des connotations péjoratives et entretient des tensions sociales et ethniques. Comme le précise Duvoux (2012, p.3), *« pour répondre à la question de la pauvreté, le système de solidarité se transforme progressivement afin d'intégrer une part de plus en plus importante de ce qui est nommé « l'assistance ». Financée par l'impôt et non par les cotisations salariales, cette forme de solidarité consiste en une série de « minimas sociaux » accordés par l'Etat aux plus fragiles »* (Duvoux, 2012 p.3).

La solidarité entretient une responsabilité collective dans le sens où elle mobilise l'ensemble de la société française pour aider les personnes pauvres. Mais la responsabilité des acteurs face au devoir de solidarité s'est complexifiée. La dimension de « participation » vise quant à elle à clairement responsabiliser les individus bénéficiaires de formes de solidarité.

2. Responsabiliser les individus en les faisant « participer »

La notion de « participation »

Au même titre que la solidarité, la notion de participation revient régulièrement dans les discours des acteurs, et structure les représentations des personnes pauvres. Par ce terme, nous entendons l'injonction générale envers les personnes pauvres à prendre part aux activités de la société. Elle englobe de manière évidente l'ensemble des discours autour de « l'insertion », mais aussi ceux sur la débrouillardise ou les compétences développées par les individus pauvres.

La « participation » à la société est d'abord une revendication de la part des individus pauvres, en particulier lors des événements de Mai 1968. Les personnes les plus démunies (mais aussi les étudiants) exigent alors une place dans une société qui leur permettrait de prouver à quel point ils peuvent être « responsables ». Un article de la Voix du Nord en 1968 s'en fait l'écho :

« Six mille JOCistes¹²⁰ de la région proclament le droit des jeunes à une vie plus humaine et disent « non au chômage et au profit. (...) Notre meeting explique un

¹²⁰ Membres de l'organisme Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC).

responsable, est la proclamation que si nous voulons des temps libres, nous voulons aussi un travail épanouissant qui fasse de nous des hommes, un travail qui nous respecte et qui nous donne la possibilité de prendre des responsabilités dans la société. (...) Nous ne voulons plus être des numéros, des instruments dociles, des indifférents, mais des hommes libres, solidaires, responsables. (...) Nous exprimons ce que nous voulons aujourd'hui pour prendre notre place dans la société, ce que nous réalisons pour PARTICIPER à la construction d'une société basée sur l'homme. (...) PROCLAMENT que le droit au travail est la condition première de participation à la construction de la société. DEMANDENT la création d'emplois nouveaux là où se trouvent les familles ouvrières, le droit à l'allocation chômage pour tous les jeunes sortant de l'école et ne trouvant pas d'emploi immédiat » (La Voix du Nord, Dimanche 9 Juin 1968, p.3).

L'exigence d'une participation à la société est associée à une revendication d'autonomie. Cette participation prend particulièrement place dans le milieu professionnel, mais aussi à travers des protections comme l'allocation chômage qui assurent une forme de dignité aux individus et donc une capacité à participer à la société. Cette demande n'est pas spécifique aux événements de Mai 1968. En 1974, à l'heure de la défense du pouvoir d'achat et de l'emploi, l'Union des Jeunes pour le Progrès¹²¹ revendique d'augmenter les salaires les plus bas en déclarant la chose suivante :

« L'UJP a toujours plaidé pour des augmentations rapides des salaires les plus bas. D'énormes disparités sont désormais insupportables. Il faut réduire l'éventail des salaires. Les jeunes gaullistes considèrent aussi que la défense du pouvoir d'achat passe aussi par le développement de la participation. La participation peut aboutir à un meilleur partage des responsabilités et des initiatives. Elle doit permettre à chacun de se trouver membre à part entière de l'entreprise. Il s'agit donc de transformer en profondeur les rapports entre les hommes. Il s'agit que la participation devienne le ressort d'une France renouvelée. La nouvelle société sera celle dans laquelle aucune catégorie ne se sentira délaissée » (La Voix du Nord, Jeudi 4 Avril 1974, p.5).

Les individus demandent donc le droit de participer à la société, trouvant là une solution au problème du chômage. Ces revendications traduisent le besoin croissant de reconnaissance des individus (Honneth, 2000). Pour Boltanski et Chiapello (1999), cette exigence née pendant Mai 1968 fait l'objet d'une utilisation (ou plutôt d'une récupération) idéologique dans les années 1970. Les requêtes des individus pour une « participation » accrue deviennent en effet des normes motivationnelles utilisées par les entreprises. Cette récupération annonce

¹²¹ L'Union des Jeunes pour le Progrès est une organisation politique de droite initiée en 1965.

alors les prémisses d'une responsabilisation croissante de l'individu, et notamment des personnes pauvres.

Nous le constatons dans le récit qui est fait d'une mobilisation d'habitants d'un quartier décrit comme difficile « les Biscottes » dans les années 1970. L'article est rédigé alors qu'un centre social doit ouvrir dans ce quartier :

« Car si les « Biscottes » commencent à avoir l'air d'un quartier comme les autres c'est beaucoup à cause des bénévoles qui ont pris en main les destinées de ces quelques pièces. Qui les animent. (...) Le Centre social ne ressemble pas aux autres. D'abord parce que son conseil d'administration ne rassemble que des habitants de la résidence et qui n'hésitent pas à payer de leur personne. Ensuite, parce que ce sont encore les habitants eux-mêmes qui assurent l'encadrement de la plupart des activités. (...) A partir d'ici : les habitants doivent développer une action communautaire dans le quartier... Ambitieux peut être, Utopique ? Certainement pas, la réussite de certaines actions le prouve assez. Ainsi on peut voir des mères de famille venir travailler avec les enfants du quartier. Les initier à des activités qu'elles ont dû d'abord apprendre elles-mêmes. (...) Pour en faire une sorte de foyers à l'intention des jeunes et des adultes. Mais sans idées préconçues : on attend que les futurs utilisateurs se manifestent et prennent eux-mêmes la responsabilité de leur propre animation » (La Voix du Nord, Jeudi 28 Mars 1974, p.8).

Cet article loue la volonté des habitants à participer à leur propre développement et monter un projet d'action sociale dont ils sont au cœur. Cette valorisation de l'esprit entrepreneurial des individus se ressent encore davantage dans un nouvel article publié quelques jours plus tard intitulé « Pourquoi y avait-il si peu de monde au Centre Social des « Biscottes » ? » et qui dresse un état des lieux de la première réunion :

« Les animateurs du centre de la rue de la Seine vont tirer les leçons d'une réunion qui n'a pas eu le succès escompté. Le centre est pour l'instant le seul foyer d'attraction des biscottes. Et à ce titre, les habitants n'hésitent pas à le fréquenter. Mais pourquoi se refusent-ils à y voir « leur » maison et à prendre leurs responsabilités en conséquence ? Pour les responsables, cela tient autant à la physionomie propre des « Biscottes » (quartier de transit, présence de nombreux étrangers) qu'à une certaine conception de l'animation. Leur travail, plus que jamais, consistera à donner aux habitants des « Biscottes » les moyens et le goût de s'occuper eux-mêmes de leur propre culture » (La Voix du Nord, Dimanche 31 Mars 1974, p.8).

Dans ce deuxième article, les habitants sont décrits comme profitants seulement des installations du centre social mais sans pour autant s'engager dans son maintien. Ce déficit est critiqué par l'auteur de l'article, qui y voit un manque de responsabilité de leur part.

Vers une logique d'insertion

L'injonction de participation est particulièrement visible dans les discours portant sur « l'insertion ». Celle-ci apparaît en filigrane dès les années 1950. Ainsi, Le Figaro explique que :

« La plupart des centres ont également leur assistante sociale, chargée de « reclasser » les déshérités. Car il ne s'agit pas d'encourager ceux-ci à la paresse par un secours perpétuellement gratuit mais de leur donner les moyens de redevenir des hommes dignes de ce nom en leur procurant du travail » (Le Figaro, Mercredi 3 Février 1954, p.9).

En échange d'actions sociales et d'une forme de « secours » apporté par les assistantes sociales, les individus sont tenus de montrer qu'ils sont capables de s'intégrer dans la société et de trouver du travail plutôt que de rester oisifs. La dynamique d'intégration est donc corrélée à celle de solidarité, et dans les années 1980, le RMI en constitue un exemple particulièrement pertinent.

Le RMI est en effet présenté comme une première étape vers l'insertion à travers l'octroi d'une base de revenus. Cette base permet de répondre aux premiers besoins (manger, payer ses factures, avoir un logement correct), et donc de ne plus avoir cette préoccupation afin de se focaliser sur la recherche d'un emploi, et de pouvoir s'intégrer professionnellement. Marquant une différence avec les autres politiques d'aide, le RMI se veut un outil d'intégration à une période où les termes d'exclusion et de marginalité sont légions :

« Les activités d'insertion qui accompagneront le versement du revenu minimum sont moins conçues comme la contrepartie imposée par la société au bénéficiaire que comme un contrat réciproque liant les deux parties » (La Voix du Nord, Mardi 4 Octobre 1988, p.14).

Le RMI est un type de contrat social où les deux parties prenantes s'engagent à promouvoir une meilleure intégration à la société. Bien entendu il suscite aussi des interrogations et beaucoup se demandent si ce projet ne va pas contribuer à créer une sorte de dichotomie entre « bons » et « mauvais » pauvres, ceux qui chercheraient à s'intégrer et ceux qui n'y parviendraient pas (Castel et Laé, 1992). Les débats sur le RMI sont d'ailleurs houleux car la close sur l'obligation d'une action d'insertion de la part des bénéficiaires n'est pas

originellement incluse dans le texte, mais exigée par les membres du RPR. Dans ce contexte, le maire de Paris, Jacques Chirac, qui est d'appartenance de droite:

« regrette que le texte gouvernemental sur le RMI soit marqué par une idéologie d'assistance mais il le signera ». Il rajoute que « le RMI tel que le conçoit le gouvernement socialiste c'est l'assistance pure et simple et la négation de l'effort » a déclaré hier Jacques Chirac. Le maire de Paris exprimait ainsi sa crainte de voir le RMI se traduire en réalité par l'extension d'un sous-prolétariat se contentant de vivre aux crochets de la société (...) Pour Chirac, le RMI ne peut pas se limiter à un « chèque qu'on donne sans tendre la main pour aider les plus démunis à s'en sortir. C'est une caractéristique typiquement socialiste : l'allergie totale à l'effort, quel qu'il soit (...) Il représente au total une philosophie de fond qu'on ne peut pas contester, mais sa mise en œuvre est marquée par une idéologie d'assistance qui devra être impérativement revue et corrigée ». » (Le Figaro, Jeudi 24 Novembre 1988, p.8).



Légende : « Au centre Nicolas-Flamel, visité par Jacques Chirac, les stagiaires apprennent un nouveau métier en six mois ».

Source : Le Figaro, Jeudi 24 Novembre 1988, p.8

Le RMI semble dangereux pour Jacques Chirac car il risque de conduire à des comportements d'assistanat et de dépendance. La photographie ci-contre et attachée à cet article représente Jacques Chirac en visite dans un centre de réinsertion, insistant sur l'idée que le travail et l'effort doivent demeurer des valeurs centrales pour les personnes pauvres. Les acteurs qui sont au cœur de la mise en place du RMI comme les associations caritatives ou l'Etat doivent encourager cette réinsertion pour les individus.

A la différence de Jacques Chirac, le socialiste François Mitterrand, qui est alors Président de la République et à l'initiative du RMI, valorise la solidarité et la justice sociale pour lutter contre la pauvreté :

« C'était un problème de sauvegarde immédiate pour répondre à des besoins urgents, mais aussi un acte de solidarité qui tendait à réinsérer afin que tous les bénéficiaires de ce système se retrouvent dans notre société et retrouvent toutes leurs chances. (...) C'est un problème d'effort national, et il faudrait bien penser lorsqu'on assume des responsabilités politiques, syndicales et professionnelles, que s'il faut parer au plus pressé, le plus pressé c'est celui qui souffre, qui manque d'emploi, qui ne peut élever sa famille » a lancé M. Mitterrand, avant d'ajouter : « tous les efforts doivent tendre, au bout du compte, à développer l'emploi » (Le Figaro, Mardi 13 Décembre 1988, p.6).



Légende : « François Mitterrand serre les mains des Belfortains. « Le plus pressé, a dit hier le chef de l'Etat, c'est celui qui souffre. »

Source : Le Figaro, Mardi 13 Décembre 1988, p.6

Le problème de l'insertion est au centre des préoccupations de Jacques Chirac et de François Mitterrand, qui l'expriment de manière différente. Les acteurs de la droite montrent comment l'insertion doit permettre d'éviter l'écueil de l'assistanat et de la dépendance. Le gouvernement de l'époque et les acteurs de gauche appréhendent l'insertion comme un levier de dignité et d'autonomie en accordant une aide qui permet de ne pas penser aux « besoins » du quotidien et de pouvoir se projeter à long terme. Même si les discours convergent vers le même objectif final, les formuler soit par la négation ou soit par une approche positive leur donne un sens très différent. Cette tension n'est pas nouvelle et s'inscrit historiquement dans les débats sur les aides sociales (Hatzfeld, 1971), et plus récemment dans les pays anglo-saxons qui prônent le *workfare* au dépend du *welfare* (Barbier, 2008). Ces débats reflètent des tensions plus profondes entre une idéologie politique libérale et une idéologie politique socialiste.

Par exemple, le journaliste Gérard Marin, proche de l'abbé Pierre, livre son opinion sur le RMI face à une misère grandissante. Il juge celle-ci intolérable mais condamne pourtant la position socialiste qui ne souhaite pas intégrer de dispositif de contrepartie dans la mise en place du RMI:

« Au lieu de « réinsérer », on va pousser à la paresse, à l'oisillon va gonfler la cohorte des « chômeurs professionnels » à l'affût d'un secours aveuglément distribué devenu le « revenu minimum d'inactivité » (...) Pour tirer de leur terrible précarité ces innombrables familles et individus atteints ou menacés par l'engrenage inexorable (perdre son emploi c'est très vite perdre son logement, son identité sociale, sa dignité,

sa respectabilité, bref, cesser d'exister comme être humain à part entière). Il ne suffit pas de donner un chèque ou d'allouer une rente. Il faut tendre la main à ces « nouveaux pauvres », leur offrir une activité quelle qu'elle soit, leur montrer que la société a aussi besoin d'eux. Les tâches civiques ne manquent pas ! » (Le Figaro, Mercredi 14 Décembre 1988, p.2).

La contrepartie du RMI n'est donc pas forcément un emploi officiel, mais des tâches qui permettraient aux bénéficiaires de participer à la « vie civique » et de prouver en un sens leur utilité. Ce qui importe vraiment c'est que ces derniers prouvent leur légitimité à recevoir des aides. Afin que le RMI devienne véritablement efficace, il semble fondamental de « responsabiliser » les individus pour qu'ils cherchent à s'insérer.

Le Figaro, qui rappelons le est un journal de droite, dresse dans les années 1990 plusieurs portraits de bénéficiaires du RMI. Ces portraits relancent le débat autour du bien-fondé de cette loi, en montrant qu'elle peut conduire vers l'insertion professionnelle ou ne modifier en rien la situation des individus. Leur exclusion est parfois trop importante pour impulser une démarche d'intégration, et le Figaro critique alors l'utilisation potentielle du RMI, le décrivant comme :

« l'occasion mensuelle d'une dérive entre potes Rmistes « portés sur la bouteille » où cinq jours suffisent pour sacrifier l'éventualité d'une insertion future. Certes ces jours là pas besoin d'appeler le Samu social de Paris, ni de mendier dans le RER ou d'aller aux Restos du Cœur : « c'est la grande vie » plaisante Yves » (Le Figaro, Mardi 31 Janvier 1995, p.6).

Sans toujours apposer un jugement sur l'utilisation du RMI par les bénéficiaires, les observateurs constatent que le RMI ne répond pas forcément à son objectif d'intégration, le décrivant davantage comme « un simple moyen d'améliorer sa « qualité de vie » dans la rue, voire parfois d'en sortir, rarement un réel levier d'insertion » (Le Figaro, Mardi 31 Janvier 1995, p.6).

Si nous avons autant décrit les débats à propos du RMI, c'est parce qu'ils cristallisent les tensions, toujours présentes aujourd'hui, autour de la participation des personnes pauvres à la société. La création du RMI est le reflet d'une rhétorique de plus en plus forte sur la nécessité de prouver sa légitimité à « être utile » à la société.

« Rebondir » pour mieux participer

Cette rhétorique de la participation s'est accentuée durant les années 1990 et 2000, insistant même plus directement sur l'idée de responsabilisation des individus.

Le travail est présenté comme une valeur morale, accentuant la distinction entre ceux qui en ont, ou tout du moins se battent pour en chercher, et les « oisifs » qui devraient être soumis à de nouvelles formes d'autorité pour les responsabiliser. La plupart des candidats des deux dernières élections présidentielles utilisent les difficultés économiques, en particulier liées à la crise, comme outils discursifs. Ils touchent les populations les plus démunies qui intègrent dans leurs propres discours ces mêmes distinctions sociales. Ainsi, lors d'une investigation auprès de personnes résidant dans une ville pauvre du Nord Pas-de-Calais, un article de la Voix du Nord témoigne :

« Tu veux voir ma fiche de paie ? » Bruno ne s'arrête pas pour autant : « du social, il en faut mais payer des mecs pour qu'ils dorment jusqu'à midi, il y en a marre. Tu veux voir ma fiche de paie ? Tu pleures ! Ras-le-bol du manque de boulot et de la délinquance ». On sort du café. Petit tour dans la cité des Cheminots toute proche. Le logement horizontal supplante peu à peu les immeubles. Quelques maisons semblent franchement à l'abandon. D'autres témoignent des efforts des habitants pour vivre dans des logements dignes » (La Voix du Nord, Jeudi 23 Février 2012, p.2&3).

Ce discours sur la participation n'est pas réservé aux acteurs politiques. Les associations caritatives évoquent aussi l'importance de la contrepartie et du travail, par exemple lors des installations des tentes de l'association Don Quichotte en 2007. Le président du centre Emmaüs de Wambrechies, Pierre Van-Heireweghe, déclare alors la chose suivante :

« Dans cette affaire, ce qui me déplaît un peu, c'est de laisser croire à des solutions miracles. Il faut se battre pour le logement, mettre un peu de « poil à gratter » mais c'est un effort de longue haleine. Difficile d'imaginer qu'il suffit de s'installer sous une tente pour être tiré d'affaire rapidement. Quand on accueille un compagnon, l'important c'est le donnant-donnant. En face de l'accueil, il faut instaurer une contrepartie par le travail. Et quand j'entends dire que dans deux ans, il n'y aura plus de sans domicile fixe, ça me met mal à l'aise » (La Voix du Nord, Jeudi 4 Janvier 2007, p.1).

Lors de la mort de l'abbé Pierre en 2007, les associations rappellent d'ailleurs que cette contrepartie est au cœur du projet d'Emmaüs depuis ses débuts : « *Son credo* [de l'abbé Pierre]: « *ne pas faire des assistés. Retrouver la dignité par le travail. Ne pas laisser croire qu'on peut obtenir des choses sans efforts. Ici à 15h, on ne regarde pas la télé !* » (La Voix du Nord, Mercredi 24 Janvier 2007, p.2). Enfin, dans le discours des entreprises on retrouve les personnes pauvres comme des « entrepreneurs » :

« Les ventes d'Envie assurent environ 75% du financement, le reste étant couvert par des subventions. « C'est beaucoup plus sain qu'il en soit ainsi » dit André Dupon pour qui une entreprise d'insertion doit s'apparenter le plus possible à toute autre et être économiquement rentable. Une façon d'entrer dans le milieu professionnel et non de rester dans celui de l'assistanat » (La Voix du Nord, Dimanche 5 Mars 1995, p.7).

La « participation » peut prendre plusieurs formes. Elle est souvent liée au travail car celui-ci est souvent au cœur des solutions contre la pauvreté. Mais elle concerne aussi implicitement le fait de « se débrouiller » ou de trouver des solutions pour ne pas rester « exclu », en un mot de « rebondir » face aux difficultés. Des témoignages abondent, dans lesquels les individus se débrouillent par leurs propres moyens sans compter sur les aides:

« Psychologiquement, le chômage transforme des gens en handicapés. (...) En arrivant, je n'y connaissais rien. J'ai appris à comprendre les rouages, à frapper aux bonnes portes, à étudier un dossier. Je suis allé voir des inspecteurs des impôts, j'ai accompagné des gens au Palais de Justice, j'ai rencontré des élus... C'est une activité qui fait réfléchir, réagir, qui aide à se battre pour retrouver du travail (La Voix du Nord, Samedi 14 janvier 1988, p.7).

L'appauvrissement et les difficultés générales de la société française depuis les années 1980 donnent parfois le sentiment que les individus ne peuvent compter que sur eux-mêmes, en dépit des aides qui existent. Les compétences que développent certaines personnes leur permettent de comprendre le réseau institutionnel lié à la pauvreté et de trouver des alternatives aux aides qui existent.

Par ailleurs les compétences permettent d'améliorer leur accès à la consommation. Le système D est un système de débrouillardise dans un contexte où les individus ont très peu de moyens « normaux » pour s'en sortir :

« Pour s'en sortir, Daniel a jusque-là fait appel au système D. « Je vais chercher ma viande à l'abattoir de Douai où on la paie aux prix de gros. Pour les légumes, les

parents qui ont un petit coin de jardin nous aident bien... ». La même démarche s'applique au problème des vacances : « un copain va me prêter une vieille caravane. On ira quelques jours à Berck » (Secours Populaire, Années 1980).

Dans le témoignage ci-dessus, Daniel compte sur son réseau social pour pouvoir accéder à une consommation « normale ». Ici sont comparées deux figures : l'inactif qui ne comprendrait pas les rouages des réseaux et du chômage, et le battant qui se débrouille et réagit face à sa situation en osant s'adresser aux acteurs concernés et même au-delà. Cette seconde perspective s'inscrit dans une volonté de conserver une forme d'activité, de place dans la société, pour ne pas se trouver de l'autre côté de la barrière et s'isoler socialement. A travers cette rhétorique, nous retrouvons la séparation entre la figure du « vrai » et du « faux » pauvre, le premier n'étant plus seulement « vrai » par un concours de circonstances et des désavantages innés (comme l'invalidé du Moyen-âge, voir Brodiez-Dolino, 2012), mais par sa véritable volonté de s'en sortir et de s'intégrer dans la société :

« A bien y regarder, on retrouve chez les chômeurs la même division que dans le monde du travail. D'un côté il y a les passifs, de l'autre ceux qui conservent en toutes circonstances leur conscience professionnelle. Laurent Hoffman appartient sans aucun doute à la seconde catégorie. Ce lillois de 30 n'a jamais abdiqué, aurait pourtant de quoi (...) Sans emploi, mais pas inactif pourtant. En douze ans, il a exercé sept boulots différents. Il a même vendu « Macadam », le journal des SDF pendant deux mois, « mais le mépris des gens était trop dur à supporter ». Ce dernier déclare dans le même article « pourquoi ne pas verser les ASSEDIC aux entreprises qui emploieraient des demandeurs d'emploi plutôt que de financer leur inactivité comme c'est le cas, « ça nous donnerait au moins une reconnaissance sociale » parce que quand on est au chômage, on n'est plus rien, on est terriblement isolé et on est rejeté de partout » (La Voix du Nord, Mercredi 11 Janvier 1995, p.2).

Ce type de discours conduit à une catégorisation quelque peu similaire à celle effectuée par Schnapper (1981) entre les différents types de chômeurs. La mise en valeur de l'aspect productif (« il ne faut pas rester sans rien faire ») et le fait qu'il faut « entreprendre » ou tout du moins « rebondir » apparaît alors clairement. De plus en plus de distinctions sont donc créées au sein même des catégories de pauvres. Les témoignages se multiplient pour montrer comment « un chômeur atomise son destin » (La Voix du Nord, Samedi 7 Janvier 1995, p.9), valorisant la dimension entrepreneuriale et autonome des individus. Ces derniers doivent être capables de s'en sortir par leurs propres moyens, soit parce que le système leur donne tous les moyens de le faire, ou alors parce qu'il faut justement pallier ses défaillances. *A contrario,*

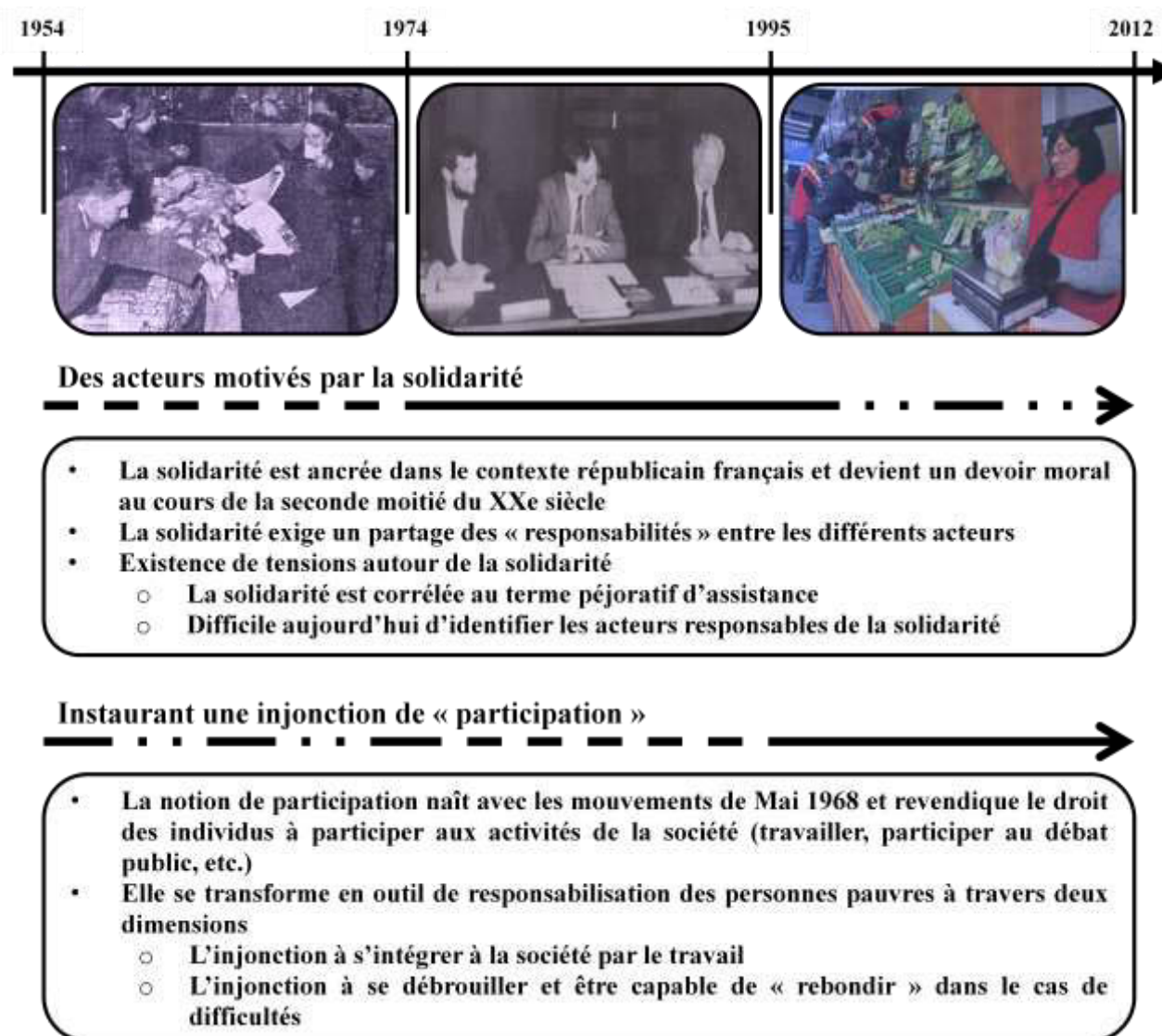
l'apathie de certaines personnes pauvres est dénoncée. Ces derniers sont critiqués pour leur manque de mobilisation, expliquée par les difficultés qu'ils vivent au quotidien et le fait que « *leur part de rêve, ils l'ont à la télé* » (La Voix du Nord, Jeudi 13 Avril 1995, p.2). Alors que les mobilisations collectives se font de plus en plus rares, c'est l'initiative individuelle qui est valorisée.

Conclusion

Deux rhétoriques complémentaires apparaissent donc tout au long de cette période : la solidarité et la participation. Elles sont complémentaires dans le sens où elles font appel aux responsabilités individuelles et collectives pour lutter contre la pauvreté.

Elles sont aussi sources de tensions. La solidarité est en effet soumise à de plus en plus d'acteurs, et elle oblige à une participation qui « *passé par la quête d'une valorisation de la personne perpétuellement soumise au regard d'autrui* » (Paugam et Duvoux, 2008, p.69). Cela implique un mécanisme de responsabilisation pour les individus pauvres, qui n'existe pas seulement dans le discours des acteurs que nous avons présentés, mais aussi dans la mobilisation de symboles de consommation. Nous appréhendons cet aspect dans la section suivante.

Figure 25. Synthèse de l'évolution des discours des acteurs luttant contre la pauvreté depuis les années 1950 en France

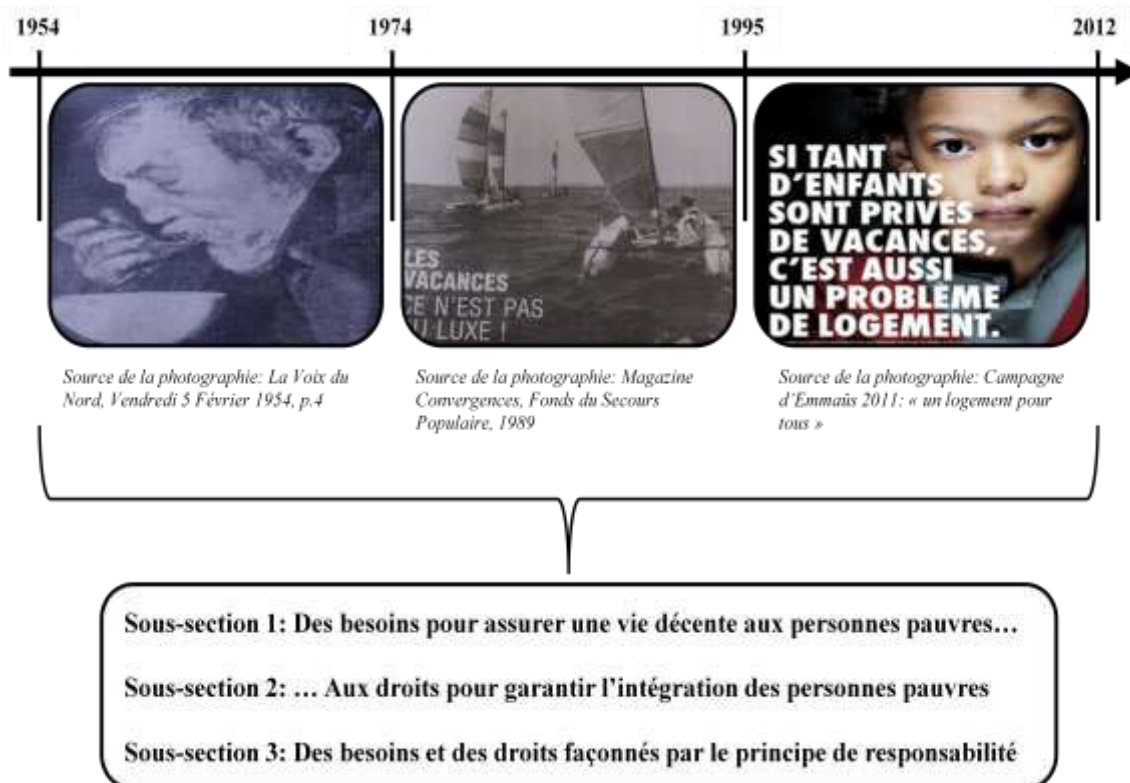


Section 3. Du pauvre au consommateur : l'évolution des symboles associés à la figure du pauvre

Les travaux sur la pauvreté privilégient souvent une analyse de l'aide sociale (Castel, 1995 ; Duvoux, 2009 ; Paugam, 1991) mais rarement une étude des biens et services de consommation liés aux personnes pauvres. Dans cette troisième section, nous montrons que la consommation est pourtant très présente dans la construction des figures des pauvres.

Dans la première sous-section, nous décrivons comment ces derniers sont représentés comme des individus qui ont des besoins afin de vivre dans des conditions « normales ». Cette notion de besoins évolue vers celle de « droits », sous l'ampleur des initiatives publiques, privées, caritatives que nous avons décrites précédemment, ce que nous abordons dans la deuxième sous-section. Cette évolution ne va pas sans heurts, compte tenu de la nature versatile à la fois de la consommation et de la pauvreté. Nous appréhendons dans une troisième sous-section comment cette acceptation de droits pour les personnes pauvres s'accompagne d'une injonction de responsabilisation.

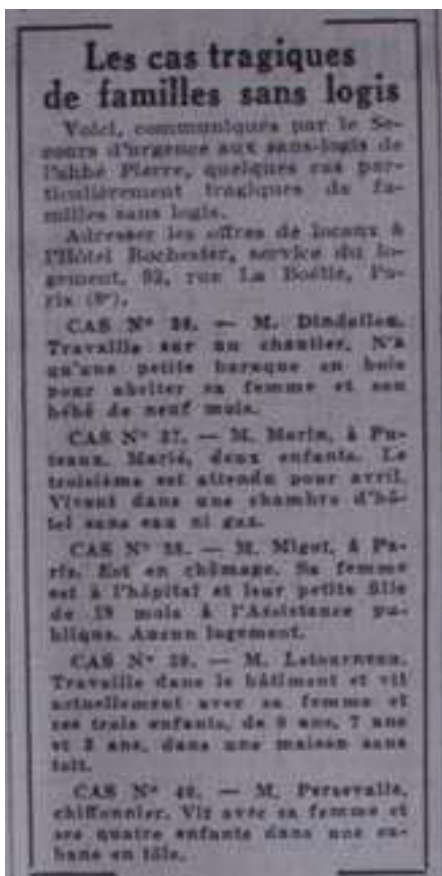
Figure 26. Du pauvre au consommateur: l'évolution des symboles associés à la figure du pauvre



Sous-section 1. Des « besoins » pour assurer une vie décente aux personnes pauvres...

Dans les années 1950, une période encore marquée par la pénurie et le rationnement, les besoins les plus essentiels pour les personnes pauvres concernent le logement et l'alimentaire. Les discours mettent en comparaison les conditions de vie des pauvres avec celles du reste des Français, à l'exemple de cet appel destiné à sensibiliser les Français pour participer à l'emprunt collectif de mars 1954 évoqué dans la première section de ce chapitre :

« Aidez-nous à donner à 50 foyers, de vraies maisons où la vie puisse devenir digne et belle (...) Vous qui avez des enfants bien portants ou que vous pouvez soigner, vous qui avez une vraie chambre pour dormir, de la verdure à admirer, des légumes et des fleurs à voir pousser dans votre jardin, pensez à la détresse de ceux qui n'ont pour vivre que quatre murs humides et un plafond percé. La pauvreté est surtout liée aux problèmes du logement » (La Voix du Nord, Mercredi 17 mars 1954, p.6).



Source : *Le Figaro*, Lundi 22 Février 1954, p.1

Ce type de discours dresse un clivage entre la situation normalisée, saine, prospère et heureuse de la majorité des Français qui ressentent les effets des progrès économiques et sociaux ; et celle triste, malsaine, et indigne des personnes pauvres qui ne bénéficient pas des mêmes avantages. Leur condition semble d'autant plus injuste que l'adjectif « *belle* » reflète une vision optimiste de la société de cette époque. Les images de taudis, de logements insalubres ou même du manque de logements occupent alors les pages des journaux. Comme l'illustre l'article ci-contre, *Le Figaro* publie régulièrement des « cas » de personnes se trouvant en situation de détresse, en décrivant leurs conditions de logement. La rhétorique du besoin s'exprime à travers l'élan des associations caritatives, qui veulent défendre un logement pour tous. Quand l'abbé Pierre déclare « *Il faut ouvrir [des centres de dépannage] partout. Il faut que ce soir même dans toutes les villes de France, dans*

chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière, dans la nuit, à la

porte des lieux où il y ait couvertures, paille, soupe... » (Emmaüs, Reproduit dans *Faim et Soif*, 18 Juin 1954), ce n'est plus seulement la nécessité d'une solidarité qui est formulée, mais aussi l'expression de ce qui est nécessaire ou pas pour que les individus puissent survivre.

Le logement est un besoin important au cours du XXe siècle, puisque l'image de personnes « sans logis » ou « mal logés » choque. Alors que les personnes pauvres vivaient sans logement ou dans des conditions très précaires pendant la période industrielle, le logement n'est véritablement érigé en besoin qu'au cours du XXe siècle. En parallèle, les besoins en électricité, chauffage et eau apparaissent. Dans les années 1950, des dons de charbon sont régulièrement effectués par les commerçants des quartiers lors des colis de Noël (La Voix du Nord, Samedi 25 Décembre 1954, p.6 ; La Voix du Nord, Dimanche 2 Février 1958, p.5).

Ces distributions de colis permettent d'analyser un autre besoin dominant dans les années 1950 et 1960 : celui de nourriture. La plupart des aides se concentrent sur des produits alimentaires et doivent permettre aux personnes démunies de trouver un peu de réconfort. Jusque dans les années 1970, l'action des associations caritatives se focalise d'ailleurs sur l'alimentaire et le logement, le premier étant même le seul axe de développement des organismes comme l'Armée du Salut Public par le biais de la « soupe populaire », ou des Petits Frères des Pauvres qui distribuent des repas. Les journaux n'hésitent pas à décrire le contenu des colis distribués, qui renferment généralement des produits basiques (poulet, petits pois, beurre, sardines, pommes de terre, carottes biscottes, boîte de lait, fromage, kilos de charbon, etc. La Voix du Nord, Vendredi 10 Janvier 1958, p.6; La Voix du Nord, Dimanche 2 Février 1958, p.5) un peu améliorés en périodes de fêtes (coquilles, apéritifs, hors d'œuvres, pain brioché, chocolat, oranges, confiture, etc. La Voix du Nord, Dimanche 19 Janvier 1958, p.5 ; La Voix du Nord, Mardi 1^{er} Janvier 1974, p.8).

Dans une célébration de Noël organisée au Centre Fraternel de Dépannage de Courbevoie en 1954, les personnes sans-abris doivent justement profiter de « douceurs » leur permettant de passer les fêtes dans des conditions améliorées :

« Si pauvre que soit cette installation de fortune, ses hôtes retrouvent aujourd'hui la joie de Noël. Pour ces hommes et ces femmes « sans domicile fixe » et qui, habituellement, la nuit, se blottissent sur les grilles de chaleur du métro ou se terrent le long des quais ouverts à tous les vents, le plus beau cadeau de Noël est d'avoir maintenant un toit sur la tête, confort élémentaire qui était devenu un luxe inaccessible pour eux. A midi, ils fêteront Noël sans dinde ni poulet, sans foie gras ni champagne. Mais la traditionnelle soupe aux pommes de terre sera agrémentée de

quelques douceurs offertes ici et là. (...) Fait sans précédent dans les annales de « la cloche », la télévision a fait son entrée chez les « vagabonds malgré eux ». Grâce à un poste emprunté pour quelques jours à un fabricant, ils ont, ébahis par ce dernier cri de la technique inconnu de certains d'entre eux, suivi sur l'écran un « Noël en province » et un conte de Noël d'Andersen. S'ils ont la télévision, la plupart d'entre eux n'avaient même pas, hélas ! une paillasse pour se reposer, ni de pardessus, voire de chemise » (Le Figaro, Samedi 25 Décembre 1954, p.2).

Ne pas dormir dehors est décrit comme un « confort élémentaire », rejoignant cette idée de besoin primaire. Il est par ailleurs mis en opposition avec l'idée de luxe, traduisant le choc et le paradoxe de cette période où chacun devrait pouvoir bénéficier d'un logement.

Moins fréquentes dans les années 1970, les distributions reviennent dans les années 1990 de manière plus organisée, dans le sens où elles correspondent à des lieux de rencontre fixes et routiniers (comme c'est le cas pour les banques alimentaires). Si nous retrouvons dans leurs contenus certains produits de base similaires, de nouveaux biens font leur apparition, comme les rasoirs et les savons ou les cigarettes à l'image du témoignage de ces bénévoles qui distribuent des produits en 1995 :

« La cigarette, c'est sur leur fond personnel qu'elles l'empruntent. « On ne peut pas arrêter de fumer » disent-elles, « ils en ont besoin aussi... » » (La Voix du Nord, Mardi 7 Février 1995, p.8).

Dans les années 1980 et 1990, l'accès à la santé et à l'hygiène devient important. En 1988, le programme « Paris au cœur de la solidarité » est lancé, permettant un meilleur accès à la sécurité sociale pour les personnes démunies, et se révélant une source d'informations pour ceux qui ne sont pas toujours au courant de leurs droits, avec notamment la création d'un centre de renseignements téléphoniques « *Allô social* » (Le Figaro, Mercredi 9 Novembre 1988, p.12).

De nouveaux éléments de « confort » pour les personnes pauvres font en effet progressivement leur entrée, à l'image du poste télévisé. Dans les années 1970 et 1980, la télévision devient un bien primordial pour les personnes pauvres. Souvent isolés, la télévision leur donne en effet le sentiment d'être en contact avec le reste du monde (Gaillard, 2012). Par ailleurs, elle replace les personnes pauvres dans un « rapport égalitaire » avec les autres membres de la société en leur donnant à tous accès au même type de loisir (Schwartz, 1990).

Dans les années 1950, la télévision est paradoxale, car son « luxe » s'oppose au manque de certains besoins élémentaires comme des vêtements ou un matelas pour dormir (cf. extrait précédemment cité du Figaro du 25 décembre 1954). Pourtant, de plus en plus, des éléments de « plaisir » s'introduisent dans les représentations des personnes pauvres. Ainsi, un article décrit en 1965 l'acquisition par un mendiant d'un poste à transistor :

« Qu'un jour, vers le pont de l'Alma, un mendiant tend la main aux passants, il n'y a rien là que de très banal. Et je n'en dirais rien si... c'était un homme comme l'exige sa profession : un corps souffreteux dans des vêtements souffrants, un pauvre regard dans un visage infortuné. (...) Hormis une pièce, il n'y aurait rien à ajouter sur le compte de cet indigent si... s'il n'avait tenu dans sa main gauche un poste à transistor ! Qu'il écoutait avec toute l'attention que lui laissaient ses activités de quêteur laïque. (...) Le vrai mendiant est celui qui quête main nue, sans rien offrir d'autre que la possibilité de faire une bonne action. Ce n'est ni un artiste ni un commerçant. Tout juste un moraliste. Il faut prendre ainsi le ventre-creux qui battait le pavé de l'Alma car la musique s'échappait de son « transistor » avec tant de discrétion qu'elle n'était, de toute évidence, destinée qu'à lui-même. C'était pour son propre plaisir qu'il avait ouvert son poste, et non pour un hypothétique divertissement des passants. (...) Et ma foi, le bougre avait bien raison ! Car il est bon, il est juste, il est réconfortant qu'à une époque où tous ensemble dans une frénésie presque féroce, nous nous efforçons d'améliorer nos conditions de vie, les plus humbles et les plus déshérités d'entre nous ne se tiennent pas à l'écart de cette fantastique ruée vers le bonheur et, en dépit de la modestie de leurs moyens, réussissent à se donner un peu de meilleur temps » (Le Figaro, Samedi 9 Janvier 1965, p.1).

Que le mendiant ait un transistor, il ne s'agit pas d'une évidence. Il semble paradoxal qu'il puisse l'acquérir compte tenu de son activité quotidienne, mais encore plus qu'il puisse l'écouter lors de son travail, trahissant ainsi la représentation que tous se font d'un mendiant démuné et malheureux. L'auteur de cet article met en opposition le « vrai » et le « faux » mendiant, mais se montre favorable à cette possession qui trahit la pénétration de la consommation dans toutes les couches sociales. Il réfute l'idée d'inégalités dans cet accès au progrès, une rhétorique que l'on retrouve jusqu'aux années 1970. Les besoins ne sont plus seulement conçus comme des biens et services vitaux permettant de survivre, mais procurent un « plaisir » dans une logique de justice sociale et de progrès collectif.

Alors que la consommation des personnes pauvres est traditionnellement associée à des besoins primaires (Alwitt et Donley, 1997), l'approche historique en donne une perspective plus nuancée. Au-delà de se nourrir, de se vêtir et de se loger, les personnes pauvres doivent aussi bénéficier d'un accès à d'autres biens et services, par exemple le téléphone portable ou la voiture pour chercher un emploi. Nous le constatons avec des initiatives de la part

d'entreprises sociales, comme Auto-solidaire qui propose un service de location de voitures aux chômeurs :

« Auto-Solidaire : 5 euros par jour sur la route de l'emploi : « pas de voiture pas de travail, pas de travail pas de voiture, pas de voiture pas de... Cornélien ? Auto-solidaire, association villeveunoise, loue des autos aux demandeurs d'emploi pour 5 euros par jour seulement. Parce qu'une voiture coûte cher, parce qu'une auto est un luxe indispensable lorsqu'on cherche un travail, Bertrand Leverd a eu l'excellente idée de créer Auto-solidaire. Ce Villeneuvois, féru de mécanique (il répare lui-même les sept voitures du parc), propose pour 5 euros par jour une auto récupérée mais en étant de marche et assurée. Créé en septembre 2006, l'association compte vingt adhérents. Trois d'entre eux ont décroché un emploi grâce à la location solidaire » (La Voix du Nord, Dimanche 14 Janvier 2007, p.10&11).

Dans une société de consommation où la plupart des individus bénéficient de loisirs, l'accès aux vacances ou à des activités culturelles devient nécessaire pour les personnes pauvres. Cette perspective se reflète dans les actions du Secours Populaire qui promeut un accès aux vacances pour les enfants défavorisés depuis les années 1950 jusqu'à la période actuelle :



Source : Convergences, n°74,
Secours Populaire 1987-1992

« [Interviewer :] On a souvent dit que les familles qui sont dans des situations difficiles, reportent ailleurs (organismes d'HLM par exemple) leurs difficultés financières, ou bien qu'elles ne savent pas gérer leur budget. Qu'en est-il dans la réalité ?

[Réponse:] Lorsqu'on compare les gens qui sont endettés avec ceux qui se privent, on constate que les privations montent avec l'endettement. Dans ces conditions, on ne peut pas dire que ceux qui font des dettes, le font pour pouvoir se nourrir et qu'ils sont parfaitement indifférents au reste. En réalité, ils se privent encore plus et, dans les sacrifices les plus immédiats il y a les vacances. C'est bien la preuve que les campagnes menées par l'association pour envoyer les enfants en vacances correspondent à un réel besoin, même si celui-ci n'est pas considéré comme primordial puisque les gens commencent par supprimer les vacances pour ne pas prendre sur le budget nourriture. Il y a d'autres sacrifices. Mais ils

apparaissent dans l'enquête sous l'angle alimentaire parce que nous avons limité les questions dans ce sens. On aurait pu en ajouter d'autres. D'ailleurs, les gens ont souvent fait des commentaires directs, montrant ainsi qu'il y a d'autres privations » (Secours Populaire, Années 1987-1992).

Le discours du Secours Populaire place les vacances au même niveau que d'autres pôles de consommation comme l'alimentaire ou le logement. Ce processus de légitimation doit faire prendre conscience à l'ensemble de la société qu'il n'est pas normal que les personnes pauvres n'aient pas accès à ces loisirs. Car dans les années 1980, c'est toujours dans ce pôle que les consommateurs se privent en cas de difficultés.

Ce processus de légitimation apparaît aussi lors de la mise en place du RMI. Les associations caritatives, à l'instar du Secours Populaire, mettent en garde contre la tentation de définir ce que seraient les bonnes ou les mauvaises dépenses réalisées grâce au RMI :

« L'insertion est complexe. Ne s'agit-il pas de permettre à une personne d'être mieux épanouie, dans une société donnée, à une époque donnée ? On ne peut pas dire : on leur permettra seulement de manger, s'habiller et se loger, c'est tout ! Tout le monde a besoin de fêtes de temps en temps, de lecture, d'art... C'est cela aussi l'insertion (...) Par exemple c'est [la démarche de l'association de] mettre à disposition des jeunes les journaux, le téléphone, une photocopieuse pour les aider dans leurs démarches, mais aussi accorder des bourses pour l'inscription à un stage de formation, assurer une semaine d'hébergement et de nourriture pour un premier emploi, etc. (...) Et bien entendu il y a les vacances. Faire partir un jeune en vacances contribue à une meilleure insertion sociale. C'est pourquoi le SPF délivre des bourses vacances pour permettre à des jeunes de réaliser leurs projets, ou bien il négocie avec les organismes de vacances pour obtenir des places gratuites à des tarifs préférentiels. Contribuer à une meilleure insertion sociale, c'est aussi permettre à des jeunes d'aller au spectacle, à des concerts, de participer à des rencontres sportives, d'aller à la piscine et de manière générale d'accéder à la culture » (Secours Populaire, Années 1987-1992).

La culture ou les vacances sont des besoins qui permettent de se sentir appartenir à la société de loisirs et de consommation. Les associations ont ce sentiment depuis longtemps, et considèrent que ces pôles « secondaires » doivent accéder au statut de véritables besoins. Cette démarche entre dans une perspective de long terme, plutôt palliative. Car si les personnes pauvres bénéficient de temps de loisirs, alors elles peuvent accéder à une forme de bien-être et potentiellement à une dynamique de réinsertion. L'insertion ne passe donc plus forcément par le travail mais aussi par un accès à la consommation.

Sous l'influence des crises économiques et de l'austérité de la consommation dans les années 1980, la notion de besoins primaires revient cependant sur le devant de la scène, même si des pôles comme les soins médicaux sont désormais des besoins à part entière au même titre que le logement ou la nourriture:

« [Le RMI est] *un progrès puisqu'il permet aux assistantes sociales de « sortir du bricolage » pour redonner à ceux qui en ont besoin de quoi manger, un logement, un travail, des soins médicaux et même une aide pour régler leurs problèmes familiaux. La première étape avant de « revenir dans le circuit »* » (Le Figaro, Jeudi 24 Novembre 1988, p. IV).

Cette perspective est aussi décrite à travers les choix des personnes qui se rendent dans les banques alimentaires, ou dans le libre service mis en place par un partenariat entre le Secours Populaire et Continent mentionné précédemment (cf. sous-section 2 de la section 2) :

Convergence : Continent a offert pour ce premier test 28 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène. Quels sont les produits qui ont eu le plus de succès ? Pourquoi selon vous ? L.D : Les 5000 paquets de nouilles Continent ont tous été pris. Ce qui confirme que l'alimentaire demeure un besoin premier. Chaque personne avait six choix à faire sur dix. Les produits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, shampoing) ont connu un réel succès. Le stand des chaussettes a beaucoup intéressé, il n'en reste plus. L'une des personnes invitée a passé dix minutes à choisir la couleur de ses nouvelles chaussettes. Elle a déclaré : « cela fait plus de deux ans que je ne suis pas entré dans un magasin de vêtements ». Il est important de tenir compte des besoins et des préférences de chacun. Cette expérience nous a permis de mieux les percevoir. Nous devons rechercher plus de produits d'hygiène dans l'avenir » (Secours Populaire, 1995).

Les dépenses pour le logement ou l'alimentaire reprennent une part importante du budget des ménages pauvres, signe de certaines difficultés. Ainsi, « *en 2012, les 20% des ménages les moins riches consacrent 48% de leur budget au logement, d'après Stéphanie Lamarche Palmier, directrice de l'agence régionale du Nord de la fondation abbé Pierre* » (La Voix du Nord, Samedi 4 Février 2012, p.38). Répondre à ces besoins doit permettre de s'intégrer professionnellement, puisque sans logement, les personnes ne peuvent pas prendre de douche et avoir un état d'esprit favorable à l'embauche :

« Un logement, on le sait, c'est le début de l'insertion. On ne peut pas trouver de travail si on ne peut pas prendre soin de soi. Et pour prendre soin de soi, encore faut-il pouvoir dormir dans un vrai lit sans se faire agresser, avoir la possibilité de prendre une douche quand on le veut, être susceptible de se faire à manger dans de bonnes conditions... Avoir un toit est un minimum vital, mais ça ne suffit pas » (La Voix du Nord, Jeudi 4 Janvier 2007, p.29).



Source : Emmaüs, 2011

Par ailleurs, le logement revient au cœur des problématiques dans les années 2000. Les associations comme les Enfants de Don Quichotte que nous avons présentées préalablement montrent que la situation des sans-abris ne s'améliore pas. La campagne d'Emmaüs en 2011 exposée ci-dessus illustre à quel point le besoin de logement est lié à la satisfaction d'autres besoins comme la nourriture ou les vacances. Car l'augmentation des loyers contraint le budget des familles pauvres qui doivent donc réduire leurs dépenses sur d'autres pôles de consommation.

Dans les dernières décennies, l'un des besoins primordiaux est celui de confort énergétique, que l'on retrouve dans les discussions sur la précarité énergétique (Le Figaro, 8 Novembre 2012). Cette problématique est centrale aujourd'hui (Hirsch, 2013), puisqu'il existe de plus en plus de cas de personnes incapables de payer leurs factures et dont la fourniture d'énergie se trouve alors interrompue. La Voix du Nord titre en 2012 « *GDF coupe le gaz de l'appartement où vivent une mère et ses trois enfants* » (La Voix du Nord, Jeudi 25 Janvier 2007, p.19), expliquant que l'interdiction des coupures de gaz n'est réalisable que pour les personnes bénéficiant de tarifs de solidarité ou de première nécessité. Les associations caritatives font l'écho de cette problématique, n'ayant pas les moyens d'aider les personnes pauvres à assumer leurs factures :

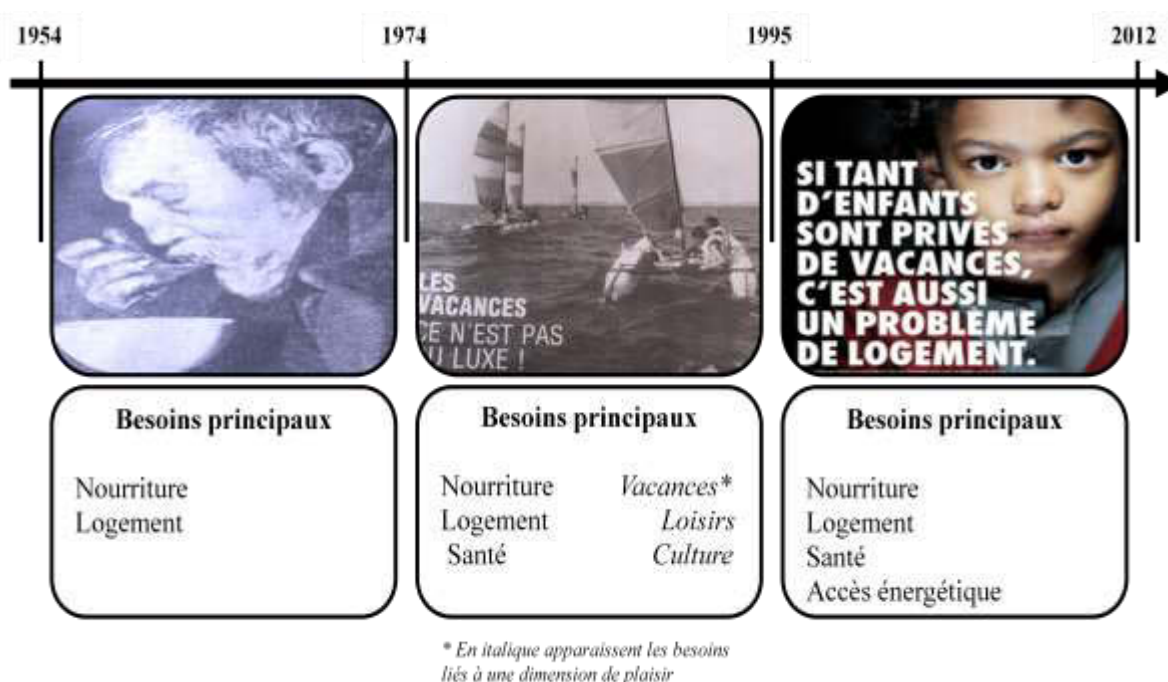
« Depuis une semaine, pour notre seul siège de Lille, on reçoit en moyenne 35 personnes par demi-journée pour des problèmes de facture » constate Jean-Louis Callens, secrétaire départemental du Secours Populaire du Nord. « On a eu quelqu'un qui avait 3000 euros d'arriéré » raconte Fatima Ahrabri, agent d'accueil et référence RSA. « Alors on appelle EDF ou GDF pour mettre en place des échéanciers. Ou on passe par le fonds de solidarité logement, mais ça prend du temps ». Sans oublier le tarif spécial de solidarité que Fatima fait connaître. Pour le gaz, par exemple, il permet jusqu'à 142 euros de réduction par an » (La Voix du Nord, Mardi 7 Février 2012, p.3).

Le champ lexical du besoin est particulièrement présent dans les discours sur les personnes pauvres ces dernières années. Par exemple, pour désigner les pauvres, la Voix du Nord évoque ces *« Français dans le besoin »* en 2012 (La Voix du Nord, Jeudi 5 Janvier 2012, p.28). Comme l'exprime ironiquement un lecteur dans la Voix du Nord en 2012 :

« Free mobile, c'est bien, mais on aimerait aussi avoir free essence, free assurance, free gaz et électricité, free location, pour pouvoir remplir davantage le free...gidaire » (La Voix du Nord, Vendredi 20 Janvier 2012, p.47).

Ce type de témoignage fait écho au paradoxe actuel de la société de consommation. Le pouvoir d'achat semble en effet augmenter, car son calcul inclut des biens de consommation comme le matériel hi-fi ou électroménager dont le coût ne cesse de baisser. Cependant, des études montrent que le coût de certaines matières premières comme l'énergie, l'essence, l'alimentaire, ne cesse d'augmenter. Comme le précisent Damgé et Léchenet (2014, p.1), *« une famille avec une voiture dans le garage, une télévision à écran plat et un ordinateur connecté à Internet peut être considérée comme une famille pauvre »*. Cette situation nouvelle entretient un flou sur la notion de besoins. D'autant plus que le discours sur les besoins se double d'un autre discours accès sur les « droits », même si les biens et services de consommation décrits sont souvent les mêmes.

Figure 27. Synthèse de l'évolution des besoins entre 1954 et 2012



Sous-section 2. ... Aux droits acquis pour garantir l'intégration des personnes pauvres

Progressivement, les besoins des personnes pauvres deviennent officiellement des droits dans la société française. La transition entre les deux rhétoriques s'opère plus spécifiquement dans les années 1980, alors que les acquis sociaux en faveur des personnes pauvres sont de plus en plus importants. Les acteurs tant politiques que caritatifs soulignent que « *l'insertion sociale ne se résume pas à la dimension professionnelle* » (Le Figaro, Jeudi 24 Novembre 1988, p. IV) ou que « *les exclus ne demandent pas aux politiques de la compassion mais des droits* » (La Voix du Nord, Mercredi 11 Janvier 1989, p.12). En 1988, lors des assises sur les nouvelles solidarités, on parle sans complexe de « *droits pour les exclus* » (La Voix du Nord, Mercredi 11 Janvier 1988, p.12). Cet usage de la notion de « droits » est représentatif d'une évolution idéologique à propos des personnes pauvres que nous avons soulignée préalablement : la notion de solidarité qui se traduit par exemple par une assistance doit désormais être complétée par une démarche d'intégration. Le rapport Wresinski qui conduit à la création du RMI se base sur un principe hérité des politiques sociales du XVIIIe siècle pour le souligner : « *On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres, et jamais à faire valoir le*

droits de l'Homme pauvre sur la société et ceux de la société sur lui » (La Rochefoucault Liancourt, président du comité de la mendicité, 1790 dans le rapport Wresinski, p.62).

Certains des « besoins » évoqués précédemment changent de statut. Par exemple, le logement, qui est presque absent pendant les années 1970 au vu des efforts consentis par le gouvernement, réapparaît dans les années 1980. Alors que le discours est plutôt « sentimental » dans les années 1950, il devient plus revendicatif. Le logement n'est plus seulement un élément de base pour mener une vie décente, mais devient aussi un moyen de lutter contre la pauvreté plus globale, en s'assurant par exemple que les enfants vivent dans un endroit convenable leur permettant de réussir leurs études (Scotton et al., 2005). Le logement est alors qualifié de « *mode d'accès à la citoyenneté* » (Vendredi 21 Avril 1988, p.7). ATD Quart Monde rappelle qu'il est une « *base d'insertion sociale. Il participe à la reconnaissance de soi par les autres* » (La Voix du Nord, Dimanche 21 Mai 1989, p.11). Dans la même perspective, l'Union nationale des HLM explique que « *le logement constitue l'un des éléments importants pour l'insertion* » entre autres dimensions (La Voix du Nord, Jeudi 6 Octobre 1988, p.14). Le logement, qui devait permettre de ne plus vivre dans des conditions indécentes dans les années 1950 et 1960 a désormais une autre fonction, celle d'intégration à la société et d'acceptation sociale.

D'autres besoins se convertissent en droits, comme les loisirs. Par exemple, un article de la Voix du Nord titre en 1988 : « *le droit aux vacances en 767 lits* », expliquant que :

« Cet investissement de 46,5 millions fournit à l'ARTES (en centres de vacances, etc.) les bases nécessaires pour se lancer dès 1990 dans une vraie politique régionale de vacances visant les personnes âgées, les jeunes, mais aussi les familles les plus défavorisées, voire marginalisées dans un esprit d'insertion qui pourra entraîner dans certains cas la gratuité du séjour » (La Voix du Nord, Mardi 23 Mai 1989, p.3).

En devenant des droits, les loisirs ou les vacances s'inscrivent dans une législation. L'identité des individus n'est donc pas seulement liée au travail mais est aussi liée au fait de pouvoir avoir accès à la consommation de loisirs et aux mêmes « plaisirs » que les autres. Le rapport Wresinski (1987) souligne qu'au-delà de droits inaliénables comme le travail ou l'instruction, le droit à la culture doit être instauré car il « *fait partie intégrante de la participation à la vie d'une collectivité* » (p.57) ; et le droit au logement doit être renforcé car « *il existe aussi une reconnaissance plus nette que sans droit au logement, l'exercice d'autres droits est compromis ; sans logement, l'unité et la sécurité de la famille sont menacées ; sans domicile,*

pas de carte d'électeur ; dans un logement insalubre, pas de garantie de santé, ni d'efficacité des soins » (p.71).

La notion de « droits » devient une part intégrante du discours Etatique et des associations caritatives. Les personnes pauvres l'inscrivent aussi au cœur de leurs revendications. Lors d'une manifestation en 1995, des personnes dites « exclues » :

« Exigent haut et fort les droits et l'égalité et refusent les exclusions et la précarité. « Un toit, trois repas, c'est un droit » scande Nathalie 30 ans, au chômage depuis un an et sans logement depuis décembre. Elle a confié en catastrophe ses deux enfants à ses parents et vivote du RMI, hébergée une nuit ici, une autre ailleurs. « Je suis là pour réclamer le partage des richesses et celui du travail pour que tout le monde puisse avoir des conditions de vie décentes ». (...) « Nous voulons la gratuité des bus pour les chômeurs, l'arrêt des expulsions, des coupures d'électricité, le RMI pour les 18-24 ans, la sécu pour tous... il y a urgence » (...) Le défilé a pris une direction originale, le flambant Euralille¹²², aux portes duquel il s'est symboliquement arrêté : « ici » commente Laurent Hoffmann, « c'est le temple du fric et de la précarité. Avec tout cet argent, on aurait pu en aider des gens » » (La Voix du Nord, Mardi 11 Avril 1995, p.2).

Les besoins deviennent des droits en raison d'une demande de justice sociale et d'égalité entre les individus. Ils s'étendent aux transports, aux soins ou à la fourniture énergétique. La requête de ces droits apparaît comme normale, puisqu'elle révèle le contraste des « simples » demandes des personnes pauvres avec la superficialité et l'ostentation de la consommation incarnée par le centre commercial d'Euralille.

Le discours sur les « besoins » conduit à une attitude compatissante à l'égard de la situation des personnes pauvres. A l'inverse, l'emploi du terme de « droit » confère une « permission » par une autorité légale. Cela donne aux individus la possibilité d'exiger les mêmes conditions de vie que les autres. Ainsi, en ayant des « droits », ces derniers se trouvent dans une situation d'égalité avec l'ensemble des membres de la société et doivent donc se conformer à des comportements attendus dans cette même société. L'évolution du statut des besoins/droits implique donc une norme disciplinaire. L'article d'Henry (2005) sur les droits et les responsabilités des consommateurs dans le cas du crédit souligne ce phénomène. Selon lui, les « droits » de consommation sont reconnus au sein d'espaces idéologiques qui influencent les jugements des individus envers les actions des autres. Dans notre cas, tant que la situation économique est prospère et que ces droits ne semblent pas désavantager d'autres membres de

¹²² Centre Commercial à Lille

la société, alors ils sont reconnus comme un principe de solidarité et sont légitimes. Mais lorsque les difficultés économiques s'accroissent, les droits de consommation courent le risque d'apparaître comme désavantageux pour l'ensemble de la population. L'institution de ces droits a pour objectif d'apaiser les rapports sociaux¹²³, mais devient aussi un outil de critique d'individus qui « dépasseraient les limites ».

Ce paradoxe (que la création de droits conduise en même temps à une imposition de normes) est particulièrement visible dans les débats en 2007 autour du droit opposable au logement. Cette demande du droit s'inscrit dans l'importante médiatisation de la situation des sans-abris, que nous avons décrite préalablement. A cette période, les associations caritatives réclament ce droit qui permettrait aux personnes démunies de bénéficier plus facilement d'un logement¹²⁴ :

« Un mois après l'installation des campements des Enfants de DQ en faveur des sans-abri, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi sur le droit opposable au logement. Le texte vise à mettre, d'ici cinq ans, le logement au même rang que le droit aux soins ou à l'éducation en termes de droit. La Fondation Abbé Pierre estime à un million le nombre de personnes privées de domicile personnel et à 2, 187 millions celui des personnes vivant « dans des conditions de logement très difficiles » (La Voix du Nord, Jeudi 18 Janvier 2007, p.33).

Cependant, ce nouveau droit ne va pas sans heurts et des témoignages déplorent ses dérives à l'image de ce lecteur de la Voix du Nord :

« Haro sur le droit opposable à tout : nous venons de voir sortir en quelques jours par génération spontanée des tentes de SDF le long du canal Saint Martin un nouveau concept juridique : le « droit opposable » au logement, le DAL. C'est la version actualisée du « A chacun selon ses besoins ». On voit pointer maintenant un nouveau droit « opposable » (à qui ?) : le droit à la cantine gratuite dans les écoles. C'est le droit opposable aux repas distribués ». Le succès de ce nouveau concept juridique aidant, nous allons voir apparaître dans la foulée le « DAVO » (droit opposable à la voiture) car bien évidemment, tout le monde a besoin d'une voiture. Il faut donc que ceux qui ne peuvent pas s'en payer une en reçoivent une gratuitement. Variante plus

¹²³ En effet, la définition d'un droit est la suivante : « l'ensemble des règles imposées aux membres d'une société pour que leurs rapports sociaux échappent à l'arbitraire et à la violence des individus et soient conformes à l'éthique dominante » (Dictionnaire de l'économie et des sciences sociales, Nathan, Paris, 1993).

¹²⁴ Le droit opposable au logement signifie le principe suivant : « Si vous avez effectué une demande de logement qui n'a pas reçu de proposition adaptée, c'est-à-dire tenant compte de vos besoins et capacités, vous pouvez saisir une commission de médiation, puis exercer, dans certains cas, un recours devant le tribunal administratif au titre du droit au logement opposable » (Service public.fr, 2014. Téléchargé le 10/10/2014 : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F18005.xhtml>)

modeste : le « DAMO », droit opposable à la moto. Puis le DAVAC, le droit opposable aux vacances, etc. On n'est pas sorti de l'auberge » (La Voix du Nord, Vendredi 12 Janvier 2007, p.41).

Ce lecteur explique clairement que si l'on transforme en droit chaque besoin ressenti comme tel par un individu, alors tous les biens et services risquent de devenir des droits, ce qui créerait une aberration. Une norme sociale pèse donc dans l'extension des besoins aux droits. Ce type de témoignage, à une période de difficultés économiques, traduit aussi la crainte de la part de certains, qu'instaurer une plus grande justice sociale conduise en réalité à des formes d'injustice en favorisant des personnes démunies qui sont considérées comme disposant de beaucoup de droits. Cette peur intervient dans les débats politiques, comme en témoigne la sénatrice UDF du Nord, Valérie Letard :

« Un bénéficiaire du RMI a une série de droits liés à son statut de Rmiste : CMU, APL, en totalité exonération des impôts locaux de la redevance télé, cantine et transport gratuits. Ainsi, le revenu propre d'un Rmiste provient à 30% du RMI et à 70% de ses droits connexes. Or la même personne qui accepterait par exemple, un CDD de trois mois à mi-temps risque de perdre son exonération d'impôts locaux, ou la gratuité de la cantine et des transports, qui relève des collectivités locales et dépend du statut de la personne. Quand vous faites l'addition de ces droits perdus, cela finit par mettre en situation de précarité la personne qui a fait l'effort de retourner à l'activité, ce qui est un comble ! La proposition introduit donc un critère : « A ressource égale droits égaux ». Les droits doivent reposer sur le revenu par personne au foyer » (La Voix du Nord, Mercredi 24 Janvier 2012, p.37).

Cette proposition de loi a pour objectif de compenser les effets de seuil (Hirsch, 2013) créés par l'instauration de droits. En effet, le cumul de plusieurs « droits » peut contraindre la volonté de trouver du travail chez certaines familles qui risqueraient de voir leurs revenus diminuer en cas de reprise d'une activité professionnelle. Cependant, cette proposition construit aussi une distinction entre les personnes qui essaient de s'intégrer dans la vie professionnelle, et qu'il faut donc protéger en continuant de leur octroyer des droits ; et les personnes qui ne font pas cet effort tout en bénéficiant de nombreux avantages. Nous retrouvons donc une forme de dénonciation de la situation des « assistés », à l'exception qu'elle est ici structurée autour d'une discussion sur les droits d'accès aux biens et aux services de consommation.

Plusieurs observateurs de l'histoire de l'aide sociale en France notent d'ailleurs des changements dans la relation entre bénéficiaires et l'aide sociale. Avenier (2003) soutient ainsi que des « droits » subjectifs accompagnent désormais les dispositifs d'aide et prennent en compte l'ensemble des caractéristiques sociales et familiales des individus pour dépasser la seule dimension monétaire. Cette évolution ne facilite par le rapport social à l'heure où les restrictions budgétaires sont plus importantes, et où il semble de plus en plus difficile de trouver de l'argent pour aider les personnes pauvres (par exemple en effaçant certaines factures ou dettes). Cette notion de droit a aussi transformé les rapports à l'aide sociale, en créant des comportements normés de la part des bénéficiaires, qui doivent permettre l'obtention de l'aide (Avenier, 2003). Si nous ne nous intéressons pas au rapport créé dans le champ de l'action sociale, ces travaux et les données historiques que nous avons collectées nous permettent cependant de dresser un constat, celui de l'existence de tensions sociales à l'échelle plus large, entre les citoyens, à propos de la consommation des personnes pauvres. Paugam et Duvoux (2013) soulignent notamment qu'à force de créer des droits, les personnes sont aussi davantage stigmatisées et que des étiquettes dévalorisantes leur sont accolées. Pour Duvoux (2009), le statut de Rmiste est particulièrement difficile à vivre pour les personnes concernées car *« en plus d'être d'un montant très faible, il n'indique aucune raison de l'inactivité de la personne et fait naître une forme de soupçon souvent très mal vécu par les personnes qui doivent y recourir »* (p.53). En même temps, il rappelle que vu le nombre de personnes concernées par le RMI, la diversité des situations est importante et contribue à « banaliser » ce statut. Cela est notamment vrai pour les plus jeunes générations qui ont toujours vécu avec cette possibilité. Duvoux (2013) explique notamment que *« l'on voit ainsi poindre des dénonciations du consumérisme des allocataires de minima sociaux dans leur rapport aux droits que la société met à leur disposition »* (p.59).

Paradoxalement, l'instauration de droits a des effets pervers sur l'insertion des individus. Cet instauration crée non seulement des obstacles par des effets de seuils, mais en plus conduit à des jugements négatifs de la part des autres membres de la société. Nous abordons davantage cet aspect dans la section suivante autour de la notion de responsabilité.

Figure 28. Synthèse de l'introduction d'un discours sur les droits dans les années 1980



Sous-section 3. Des besoins et des droits façonnés par la norme de responsabilité

Si le passage des besoins aux droits est marqué dans le temps en apparaissant clairement dans les années 1980, la responsabilité qui accompagne ces deux notions est présente en filigrane tout au long de la période. Cette dimension apparaît dès les années 1950, même si elle plus explicite sur la période récente.

Dès les années 1950, alors que la misère est très présente et confrontée avec la consommation naissante, des jugements sont portés sur les choix de consommation des personnes pauvres :

« Le ménage François, aurait pu avec sa nombreuse famille mener une existence décente, puisqu'il disposait chaque mois d'une somme de 96.000 francs, constituée par les salaires du père et de l'un des enfants âgé de 14 ans (36.000) et des allocations familiales. Il en était tout autrement (...) L'état de la cuisine ne valait guère mieux, hormis dans cette crasse, la note luxueuse d'un poste de radio avec pick-up » (La Voix du Nord, Samedi 15 mai 1954, p.3).

L'état de la maison, laissée à l'abandon tranche avec l'ostentation du poste de radio, qui paraît presque incongru dans la description du logement. Un jugement réside dans le sentiment que cette famille aurait pu améliorer son sort compte tenu des ressources dont elle disposait, si elle

n'avait pas entrepris cet achat dispendieux. Dans les années 1950 et 1960, les comportements « non responsables » sont souvent ceux d'alcoolisme, d'abandon des enfants, etc. En 1954, les logements ne sont pas attribués sans preuve de sérieux de la part des bénéficiaires, dont certaines attitudes sont dénoncées :

« De nombreux cas de mal-logés furent présentés par les membres des différents comités et les conséquences du maintien des taudis furent signalées: inconduite, divorce, alcoolisme, mortalité infantile, etc. » (La Voix du Nord, Mercredi 19 mai 1954, p.3).

Se mélangent à la fois des jugements de valeur et des tentatives de compréhension des comportements de ces personnes, dont on précise qu'elles n'assistent pas aux réunions des comités d'action en leur faveur. En même temps que l'on condamne le système qui ne favorise pas la construction de logements ou qui parfois « spéculé sur la misère » (La Voix du Nord, Mercredi 19 mai 1954, p.3), une condamnation des pauvres existe aussi.

Dans les années 1980, alors que les initiatives en faveur du logement social semblent légitimes, des avis s'élèvent pour qualifier le comportement des personnes à l'égard de ces logements. Lors d'une enquête de plusieurs semaines sur les HLM en 1981, le directeur de l'office de Lille des HLM et le représentant des locataires au conseil d'administration de l'Office appellent à la responsabilité des habitants :

« Force nous est de constater que le vandalisme existe toujours, il persiste et la recrudescence de la délinquance est également sérieuse. Mais est-ce là, le problème de Belfort ou un problème général ? Il ne faut pas vouloir à tout prix marginaliser les locataires qui occupent nos logements : ce sont des gens comme les autres. Il faut éduquer les gens pour qu'ils se considèrent comme de vrais citoyens à part entière et non à part ; comme des gens qui devraient tout attendre du dehors, comme des assistés ; Si nous devons toujours, comme l'on dit, apprendre à construire, ils doivent aussi apprendre à habiter ! (...) Les gens ont tendance à tout demander au propriétaire. La notion de travaux à la charge du locataire a tendance à se perdre. (...) Je m'insurge contre l'idée qui se répand de propriétaire-providence : c'est une déviation pernicieuse car elle exclut aussi toute idée, toute notion de responsabilité » (La Voix du Nord, Mardi 31 Mars 1981, p.8).

« On ne peut pas nier les difficultés croissantes des locataires, c'est la raison pour laquelle on ne peut pas non plus admettre les agissements d'un petit, tout petit nombre de locataires de mauvaise foi qui vous disent : « le loyer, j'peux pas, je dois payer ma TV couleur, ou la chaîne hi-fi ». C'est rare mais cela existe et cela porte préjudice à tous les autres, ceux qui sont de bonne foi, c'est-à-dire la grande majorité... Je pourrais vous parler d'un locataire qui a un retard considérable et qui vient de s'acheter une voiture neuve... Et pas une petite ! C'est un comportement anormal, et il

est anormal que ce soit les autres locataires qui paient ! » (La Voix du Nord, Vendredi 27 Mars 1981, p.8).

L'idée que les personnes pauvres peuvent et doivent bénéficier d'un logement social est acquise, mais s'accompagne du sentiment que ces dernières doivent le « mériter », puisque « *le droit au logement s'accompagne d'un minimum de devoirs* » (La Voix du Nord, Samedi 7 Janvier 1995, p.11). Certains demandeurs, qui ne sont pas en règle avec l'administration voient ainsi leurs demandes insatisfaites. Des acteurs pourvoyeurs de ce droit, comme les responsables des logements sociaux, mettent en avant la responsabilité devant émaner des individus à l'égard des institutions : « *Une simple réhabilitation des parties communes aurait eu pour effet d'effacer le dommage, certes, sans s'attaquer aux causes du vandalisme. L'opération devait donc se doubler d'un volet social et d'une incitation auprès des locataires pour les responsabiliser* » (La Voix du Nord, Jeudi 6 Avril 1989, p.10).

Nous trouvons alors certaines corrélations avec le travail d'Henry (2010) sur la construction des « droits » et des « responsabilités » dans l'esprit des consommateurs moyens à propos du crédit. Selon lui, c'est une idéologie politique au sens large qui influence l'opinion des consommateurs, et il trouve quatre mythes politiques et socio-historiquement liés dans le contexte australien, qui influenceraient les consommateurs : l'autonomie individuelle, l'égalité sociale, la souveraineté du consommateur et la domination de l'entreprise. Ces quatre mythes impliquent de mettre en place des jugements moraux à l'égard de soi et des autres. Nous retrouvons le même type de réflexion dans le contexte français même si ce sont plutôt les discours sur la solidarité et la participation, abordés au préalable, qui conduisent à l'imposition de normes et à la construction d'un rapport entre droits et devoirs pour les consommateurs pauvres.

Plusieurs tensions apparaissent autour des logements sociaux et du traitement des logements, ainsi que des difficultés réelles ou non des occupants. En expliquant que certains locataires préfèrent payer certains équipements hi-fi plutôt que le loyer, le deuxième témoignage exprime la nécessité d'une hiérarchie dans les dépenses et les besoins des personnes pauvres, les premiers besoins étant ceux liés au logement. De même, le premier témoignage met l'accent sur la responsabilité dans le traitement des locaux en invoquant cette idée de propriétaire-providence dont toutes les aides devraient venir. A cette époque, l'idée de facilité, de paresse et d'assistance est donc rejetée, alors même que le RMI n'est pas encore acté et que cette période est plutôt caractérisée par un discours de solidarité.

Le RMI implique en effet une vision très hiérarchisée des besoins. Cette aide doit en effet permettre de satisfaire les besoins les plus nécessaires, pour pouvoir mieux s'intégrer professionnellement. Il symbolise donc ce que devrait être une « bonne intégration », mais accroît le sentiment d'assistance chez la population française, dans le sens où les personnes ne méritent plus leur accès aux biens et services de consommation, mais en bénéficient gratuitement et légalement. La déclaration du politique Jacques Chirac lors d'une visite d'un centre d'accueil pour les sans-abris en 1988 confirme cette perspective :

« A Nicolas Flamel, seize disciplines sont actuellement enseignées et 20% des stagiaires trouvent un emploi véritable à la sortie. Lors de leur apprentissage, ils sont rémunérés selon leur assiduité, avec un maximum de 1700 francs par mois. Lorsque le RMI sera opérationnel, les hébergés de Nicolas Flamel seront assurés de toucher un revenu de 2000 francs par mois, nourris, logés et en partie habillés gratuitement qu'ils décident ou non de s'inscrire dans les ateliers » (Le Figaro, Jeudi 24 novembre 1988, p.8).

Il déplore le manque de distinctions entre personnes pauvres qui bénéficient désormais tous de la même aide. Un autre exemple, celui du prix des cantines scolaires, permet d'illustrer les débats qui ont cours sur les droits qui sont accordés ou non aux personnes pauvres. Cet exemple diffère de celui du droit opposable au logement exposé dans la sous-section précédente, dans le sens où ce sont désormais les comportements des bénéficiaires qui sont critiqués et plus seulement l'instauration de « droits ». Dans le même « courrier des lecteurs »¹²⁵ de la Voix du Nord en 2007, deux lecteurs expriment des avis très différents sur les discussions relatives à la gratuité de la cantine :

« Oui à la cantine gratuite. C'est avec un grand intérêt que j'ai lu, dans La Voix du Nord de ce vendredi 5 janvier, la question d'actu « la cantine scolaire gratuite pour tous ? » Et oui, ce serait vraiment une grosse économie pour les familles, d'autant plus que lorsqu'on travaille, elle représente un coût financier important, au même titre que la garderie. Bien que je conçoive que cette solution représente une perte de recettes pour les communautés, il faut avouer que la gratuité permettrait aux familles (toutes catégories sociales confondues) de bénéficier du même régime et soulagerait bien des bourses. Alors oui, j'adhère à l'appel de M. Lagarde sur sa réflexion au plan national pour une gratuité pendant toute la durée de la scolarité obligatoire » (La Voix du Nord, Jeudi 11 Janvier 2007, p.41).

« Jusqu'où ira-t-on ? On parle de gratuité pour les cantines : à quand l'équipement gratuit en survêtement et chaussures de sport pour ces chers petits, l'inscription

¹²⁵ Notons que ces débats sont particulièrement virulents dans les sections des journaux réservées aux courriers des lecteurs. En effet, si nous notons une émergence de la notion de responsabilité chez certains acteurs comme les politiques ou les associations, en particulier à l'heure des débats sur l'assistance et l'insertion, ils prennent corps à travers les exemples concrets donnés par les individus.

gratuite dans des clubs pour les occuper ? Sans oublier de les envoyer aux sports d'hiver, car à en croire les médias, tout le monde va aux sports d'hiver. Pendant ce temps, les parents s'équiperont des dernière technologies en matière d'audio et de vidéo. La société ne se grandit pas de telles mesures (...) Il est facile de piocher dans la poche des contribuables pour pallier l'irresponsabilité des parents... Qu'on ne s'y trompe pas : les subventions et les dotations de l'argent public ! » (La Voix du Nord, Jeudi 11 Janvier 2007, p.41).

Sans savoir si ces opinions relèvent de personnes concernées ou non par la pauvreté, nous remarquons une divergence d'opinions qui correspond à la dichotomie historique entre compassion et rejet (Pierrard, 2005). Dans le deuxième témoignage, les personnes pauvres sont décrites comme irresponsables et profiteuses, dans le sens où c'est l'aide publique qui leur permet d'acheter des équipements personnels. Les symboles de l'irresponsabilité des pauvres sont souvent des objets technologiques, en raison de leur coût élevé et de leur côté « ostentatoire ». Par ailleurs, ces équipements sont associés à un plaisir personnel et sont des biens très matériels qui ne sont pas forcément nécessaires. Le deuxième témoignage invoque aussi l'extension des « besoins » pour les personnes pauvres encouragée par les politiques publiques. Selon le lecteur, les loisirs et les vacances sont secondaires et ne sont pas justifiables puisque l'argent qui est injecté dans ces pôles vient de la population française. Sont ainsi mis en opposition une perspective de solidarité collective, à travers les impôts et prélèvements qui servent à payer des subventions, et le comportement irresponsable des personnes pauvres.

Mais de manière intéressante, une troisième personne répond quelques jours plus tard en réaction à ces courriers :

« En réaction au courrier de CD de Haute Avesnes à propos de la gratuité des cantines scolaires, publié jeudi qui taxait les parents d'irresponsabilité... Je voulais juste dire à cette personne que certains parents qui travaillent n'ont pas d'autre choix que de mettre leur enfant à la cantine le midi. J'ai deux petits et je travaille dans le commerce à 20km de chez moi sans voiture. Mes enfants vont à la cantine et à la garderie. Où est l'irresponsabilité ? La majorité des parents ne demande pas, bien sûr, la gratuité de la cantine mais peut être une révision des tarifs pratiqués. A l'école que mes enfants fréquentent un repas c'est 4.10 Euros. C'est sûr que c'est un budget, quelle solution ? » (La Voix du Nord, Samedi 13 Janvier 2007, p.49).

Ce dernier témoignage nuance « l'irresponsabilité » des personnes pauvres en soulignant que les aides peuvent être bénéfiques, mais surtout que la situation de ces personnes n'est pas volontaire mais liée aux contraintes structurelles qui les entourent. Le lecteur ou la lectrice

précise d'ailleurs qu'il travaille et que ses demandes sont raisonnables dans le sens où il souhaiterait davantage une réévaluation du tarif de la cantine qu'une véritable annulation des coûts. Tout en souhaitant nuancer le précédent témoignage qui évoquait l'irresponsabilité des parents, ce nouveau témoignage évoque des comportements qui entrent dans des normes « responsables ».

Des commentateurs nuancent en effet aussi cette responsabilité individuelle, en reconnaissant la responsabilité de la société de consommation qui risque d'entraîner des dépenses. Lors d'expulsions ayant lieu à Lille sud en 1995, des témoignages de personnes mettent en évidence la contradiction entre les exigences de la société de consommation et les conditions d'aides aux personnes pauvres :

« Alors piège de la société de consommation où il faut savoir choisir entre la dépense urgente et indispensable et celle qui fait plaisir, qui sauve la vie quotidienne et intègre à la société, qui fait qu'on est comme tout le monde ? A la mairie, comme à l'office d'HLM, le discours ambiant se veut responsabilisant, éducatif. Plus question de donner des aides prélevées sur la manne publique, sur les impôts, sans que ceux qui les reçoivent fassent un effort. C'est logique. Mais dans le concret, devant ces gens qui souffrent, qui sont perplexes, égarés, qui veulent vivre comme tout le monde et avoir un toit à eux, que faire ? » (La Voix du Nord, Mercredi 12 Avril 1995, p.10).

Cet extrait éclaire bien le paradoxe existant pour les personnes pauvres entre les normes de parcimonie et de responsabilité attachées aux aides et la tentation quotidienne de la consommation. Même si les consommateurs pauvres ne sont pas toujours « raisonnables » dans cet extrait, d'autres acteurs comme le bureau des HLM ou la mairie sont aussi accusés de créer ce manque de responsabilité. La question de la « normalité », c'est-à-dire d'être un consommateur comme tous les autres se pose alors, en écho direct avec notre question de recherche.

Apportant les mêmes nuances, certaines associations caritatives tentent de lutter contre cette vision responsabilisante, qui, selon elles se construit sur de nombreux préjugés. Ainsi, ATD Quart Monde publie en 2013 un petit ouvrage dans lequel l'association présente les différents jugements de valeur à l'égard des pauvres et les déconstruit preuves à l'appui (voir annexe 10 pour une liste des préjugés exposés). Parmi eux, nous retrouvons les différentes idées diffusées dans les discours historiques, telles que « *les pauvres ont des écrans plats et des téléphones portables* » (p.67), « *les pauvres consomment beaucoup d'alcool et de tabac* » (p.79) ou « *se loger et manger, c'est plus important que la culture* » (p.99).

Dans la même perspective, une campagne menée par le Secours Populaire en 2012 et représentée ci-dessous appelle à « *lutter contre les préjugés* » en faveur des jeunes. Dans cette campagne, quatre des principaux domaines où la « responsabilité » est invoquée sont mis en avant et décortiqués : l'alimentaire, le confort chez soi, le travail et les vêtements :



Source : Secours Populaire, 2012

Alors que les associations caritatives n'avaient jusqu'alors pas éprouvé le besoin de déconstruire les représentations à propos des personnes pauvres, leurs récentes campagnes sont focalisées sur cet aspect. Emmaüs lance ainsi en 2013 une campagne intitulée « la pauvreté n'est pas un crime », afin de dénoncer les discours culpabilisants et les lois défavorisantes à l'égard des personnes pauvres. Dans les années 2000, des initiatives visent par exemple à interdire de collecter de la nourriture des poubelles des supermarchés (Chalot, 2013), de fermer l'espace urbain aux sans-abris (Vicuna et Winter, 2013) ou de mendier (Imbert, 2011)¹²⁶.



Source : Emmaüs, 2013

Ces dénonciations sont récentes et ont peu de poids face à l'ampleur des discours responsabilisants qui émanent surtout des acteurs politiques et médiatiques. Cependant, elles sont le reflet des tensions sociales actuelles à l'égard des personnes pauvres. Le discours de la responsabilité qui existe depuis les années 1950 est aujourd'hui à son paroxysme et, tout en renforçant la visibilité des catégories pauvres, les stigmatise d'autant plus.

Conclusion

Les représentations historiquement construites des personnes pauvres impliquent la consommation et ses symboles. En conférant un statut de droit à des pôles de consommation à

¹²⁶ Concernant la mendicité, une nouvelle loi de sécurité intérieure adoptée en 2003 durcit les conditions de mendicité qui ne peut se faire de manière « agressive » (Imbert, 2011).

l'origine considérés comme des besoins, les différents acteurs concernés par la question de la pauvreté créent des comportements de consommation normés. Les pauvres sont ainsi supposés « mériter » les aides par une consommation raisonnable, parcimonieuse et respectueuse, ou en un mot responsable. Alors que ces droits (et dans une moindre mesure ces besoins) sont construits afin d'intégrer les personnes pauvres, il semble qu'ils conduisent plutôt à renforcer leur contrôle.

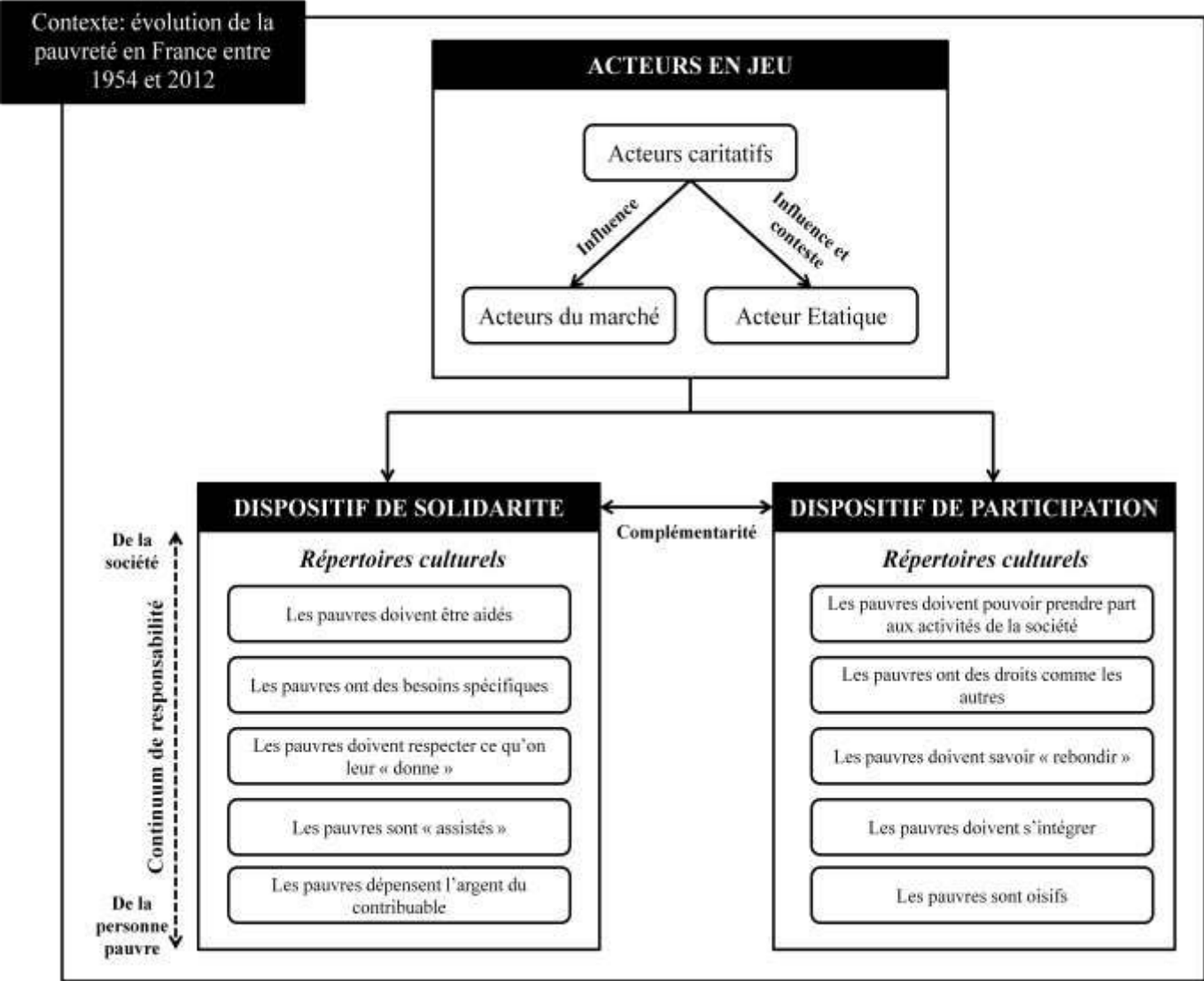
Figure 29. Synthèse de l'évolution des symboles de consommation associés aux personnes pauvres depuis les années 1950 en France



Des « besoins » et des « droits » structurant la responsabilité des consommateurs pauvres

- **Les biens et services de consommation associés aux personnes pauvres sont qualifiés de besoins**
 - Ils créent une hiérarchisation dans la consommation des personnes pauvres
 - Besoins évoqués: nourriture, logement ; puis progressivement: santé, culture, loisirs
- **En parallèle du terme « besoins » apparaît le terme « droits » dans les années 1980**
 - Les droits donnent une dimension légale et donc plus légitime aux besoins
 - Les droits accentuent cependant la norme de responsabilité pesant sur la consommation des personnes pauvres

Figure 30. Synthèse du chapitre 6: « La construction historique des répertoires culturels à travers les représentations liées aux pauvres et à la consommation »



Conclusion du sixième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre analyse des données historiques, afin de mettre en évidence la construction de répertoires culturels spécifiques à la consommation des personnes pauvres. Une synthèse de ce chapitre apparaît dans la figure 30.

D'après cette figure, nous constatons que les répertoires culturels s'organisent autour de deux dimensions phares : la solidarité et la participation. Ces deux dimensions agissent comme des éléments contextuels qui influencent l'apparition des répertoires culturels. Nous les nommons donc dispositifs¹²⁷ (Foucault, 1994b).

Les répertoires invoquent tous la notion de responsabilité, mais dans des formes et des degrés divers. Par exemple, lorsque les discours s'orientent autour du répertoire « les pauvres doivent être aidés », ils invoquent implicitement une responsabilité collective : soit de tous les membres de la société ou de certains acteurs les représentant comme l'Etat. Différemment, lorsque le répertoire « les pauvres sont assistés » émerge, c'est la responsabilité de l'individu (qui consomme grâce aux aides sociales sans faire d'efforts) qui est invoquée.

Ces répertoires culturels sont influencés par les discours de trois acteurs majeurs : les associations caritatives, l'Etat et les entreprises, comme nous l'avons identifié dans la section 2 de ce chapitre. Ils sont aussi influencés par une dynamique plus générale, à savoir l'évolution de la pauvreté depuis les années 1950 en France.

Cette compréhension historique nous permet de donner sens aux discours des travailleurs pauvres que nous appréhendons dans le chapitre 7.

¹²⁷ Pour rappel, au sens de Foucault (1994b), un dispositif est « *un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques (...), bref du dit, aussi bien que du non dit* » (Foucault, 2001 [1994a], Texte 206).

Chapitre 7. L'interprétation par les travailleurs pauvres de leur appartenance à la société de consommation

Dans ce chapitre, nous explorons le sens que les travailleurs pauvres donnent à leur appartenance au monde de la consommation. Notre analyse des données phénoménologiques met en valeur trois niveaux de construction de cette appartenance qui sont liés entre eux : une appartenance légitime, une appartenance « compétente » et une appartenance modérée à la société de consommation.

Ces trois niveaux sont identifiés dans trois types de discours : un discours sur des justifications idéologiques, un discours sur la mobilisation de compétences et un discours sur la notion de besoin. Les trois discours reposent sur les répertoires culturels historiquement construits que nous avons analysés dans le chapitre 6.

Il faut noter que les informants ne reproduisent pas ces discours à l'identique, mais les décortiquent, les questionnent et les nuancent. Car dans ce chapitre, nous nous intéressons bien au « sujet » (Foucault, 1982-1983) qui s'exprime. Si les discours historiques forment une « structure » puissante, ils sont réinterprétés par les travailleurs pauvres. A la fin de chaque section de ce chapitre, nous retrouverons un tableau mettant en perspective les discours historiques et les discours des travailleurs pauvres.

Tableau 15. Structure du chapitre 7: « L'interprétation par les travailleurs pauvres de leur appartenance à la société de consommation »

Section 1. Une appartenance légitime à travers des justifications idéologiques Sous-section 1. Le travail comme socle méritocratique de la consommation Sous-section 2. Le travail comme socle d'appartenance à la société de consommation
Section 2. Une appartenance compétente à travers la mobilisation des ressources Sous-section 1 : La mobilisation de ressources sociales Sous-section 2 : La mobilisation de ressources culturelles
Section 3. Une appartenance modérée à travers une réflexivité sur les besoins Sous-section 1. Donner du sens à la structure morale des besoins Sous-section 2. Les processus de légitimation des nécessités et des plaisirs

Section 1. Une appartenance légitime à travers des justifications idéologiques

Le besoin de reconnaissance est au fondement de la vie sociale et de l'appartenance à un collectif (Honneth, 2000). Lorsque les individus sont soumis à des difficultés économiques, ils doivent utiliser d'autres leviers afin d'obtenir « *l'estime et la reconnaissance de leur utilité* » (Bedin, 2013, p.11).

Dans cette section, nous nous intéressons à la manière dont les travailleurs pauvres construisent leur légitimité à appartenir à la société de consommation. Ils s'appuient particulièrement sur la valeur « travail » qui est au cœur de leurs discours, faisant écho aux représentations historiquement construites de la « participation » des personnes pauvres à la société.

Dans une première sous-section, nous analysons la manière dont le travail est un outil méritocratique, dans le sens où pour les travailleurs pauvres, il permet de « mériter » de consommer. Dans une deuxième sous-section, nous nous intéressons à la manière dont le travail permet de faire partie de la société de manière plus générale.

A un premier niveau d'analyse, le système¹²⁸ actuel leur semble bloqué et désavantageant alors que les informants travaillent. Cela crée des formes de ressentiments et des comparaisons sociales avec d'autres consommateurs afin de mieux se légitimer. Cette interprétation corrobore les remarques actuelles de sociologues sur les personnes pauvres (Duvoux, 2009 ; Paugam, 1991). Cependant, à un deuxième niveau d'analyse, c'est une critique non pas des autres consommateurs mais du « système » qui leur permet de valoriser et légitimer leur consommation. L'appartenance à la société est alors fondée sur une identification à la majorité des Français, qui courent le risque d'être pauvre un jour.

¹²⁸ Le système signifie ici l'ensemble des structures et de l'organisation de la société, qui pour les informants regroupe des choses variées comme le marché du travail, le système de protections sociales, les politiques, la société de consommation, etc.

Tableau 16. Structure de la section 1: « Une appartenance légitime à travers des justifications idéologiques »

<p>Sous-section 1. Le travail comme socle méritocratique de la consommation</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le travail, une valeur dominante chez les travailleurs pauvres2. Le travail, un outil de légitimation de la consommation
<p>Sous-section 2. Le travail comme socle d'appartenance à la société de consommation</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le travail, à l'origine de comparaisons sociales sur les comportements de consommation2. Le travail, à la base d'un système désavantageux mais homogène dans lequel tout le monde peut devenir pauvre

Sous-section 1. Le travail comme socle méritocratique de la consommation

Les travaux sur les travailleurs pauvres (Clerc, 2008 ; Cotta, 2006) se limitent généralement à une description de cette catégorie d'individus. A l'exception des ethnographies de Newman (2000) et Shipler (2005) sur les *working poor* aux Etats-Unis, ils décrivent peu les valeurs spécifiques à cette catégorie d'individus.

Dans cette sous-section, nous analysons les paradoxes créés par le travail aux yeux des informants. Celui-ci leur semble défavorisant et frustrant puisqu'il ne donne pas accès à des conditions de vie satisfaisantes. Puisque le travail ne remplit pas sa fonction première, c'est-à-dire d'apporter des ressources financières suffisantes pour pourvoir aux besoins, les informants mettent en avant d'autres fonctions du travail. Il apparaît alors comme une valeur justifiant la consommation.

1. Le travail, une valeur dominante chez les travailleurs pauvres

Marie a 49 ans et travaille à son compte en tant que femme de ménage. Pendant la journée, elle travaille chez des particuliers, et elle ramène tous les soirs des paniers de repassage chez elle, ce qui l'occupe régulièrement jusqu'à 21h-22h. Marie prend un jour de repos hebdomadaire, et travaille pendant toutes les vacances scolaires, même si son rythme de travail se ralentit invariablement en raison des départs en vacances de ses clients. Elle tente

alors de combler les heures manquantes par des activités de gardiennage et d'autres types de services à la personne (comme de la couture ou de la rénovation de meubles). Le travail de Marie est présent chez elle à la fois mentalement et spatialement. Lorsque nous réalisons l'entretien dans le salon de son appartement, nous sommes entourées par plusieurs paniers de repassage, des travaux de couture ou des chaises à réparer. Marie dort dans son salon, sur le canapé, afin de laisser les chambres à ses enfants. Il n'existe donc pas d'espace de décroisement vis-à-vis de son travail. Celui-ci l'entoure en permanence, renforçant le sentiment qu'elle « *ne s'arrête jamais* ». Marie explique aimer beaucoup son travail, en être fière, et elle valorise le fait de pouvoir être indépendante financièrement. Mais elle se pose aussi des questions à propos de sa situation professionnelle. Cette dernière lui semble souvent désavantageuse, dans le sens où elle n'en tire pas beaucoup de profits, et que paradoxalement elle dispose de moins d'avantages financiers que certains qui ne travaillent pas. A l'image d'autres informants, elle se questionne sur l'équilibre « coût-avantage » obtenu par le travail:

« Je vois même dans mon cas comme je travaille je peux pas avoir de CMU¹²⁹, mais c'est pas pour autant que je peux m'offrir de soins dentaires ou une paire de lunettes. Tandis que si j'étais à la CMU, j'aurai le droit à une paire de lunettes tous les deux ans, et des soins dentaires gratuits, alors elle est où la logique ? Tout ça parce que j'ai la bêtise de travailler, non mais c'est vrai c'est ce que j'ai répondu au type à la Sécu.

I : Et qu'est ce qu'il a dit ?

Il a rigolé, il a compris ce que je voulais dire. Non mais c'est pareil les barèmes d'allocation, si vous dépassez de dix euros, eh bah vous perdez 300 euros, donc elle est où la logique ? Vouloir travailler pour s'en sortir et perdre de l'autre côté ou ne pas travailler pour profiter de toutes les aides, et qui me dit qu'à la fin, quand j'aurai ma retraite, je ne toucherai pas le RSA ? Parce qu'il n'y aura plus d'argent dans les caisses de retraite, il y aura... déjà je travaille dans le privé, donc les cotisations seront moindres, ce qui voudra dire que j'aurai 60% de mon salaire, donc ça équivaudra au RSA en ayant travaillé, et celui qui aura rien foutu, il aura le RSA aussi. Pareil un ouvrier qui se lève tous les matins pour aller bosser à l'usine et qui gagne le SMIC, il aura peut être moins qu'un RSA à la retraite. Donc si les gens ils se rendent compte, ils vont se mettre au chômage, c'est pas compliqué...» (Marie).

De manière évidente, travailler semble paradoxal pour Marie qui affirme même qu'elle a « *la bêtise de travailler* ». Selon elle, le « système » est illogique et ne favorise pas le travail. Une activité professionnelle devrait naturellement apporter des avantages, et en premier lieu, une

¹²⁹ La Couverture Maladie Universelle est gratuite pour les personnes ayant des ressources financières inférieures à un seuil déterminé, et permettant de couvrir les frais médicaux qui ne sont pas remboursés par la sécurité sociale.

certaine sécurité financière. Cette perspective est surtout vraie depuis les années cinquante en France, où du statut de contrainte, le travail devient un socle d'acquisition de droits. Le développement du salariat, évoqué dans la section 1 du chapitre 6, permet l'accès aux allocations chômage, à une retraite, à des congés payés, et devient un outil de mobilité économique et sociale. Mais la prospérité économique associée à l'activité professionnelle disparaît dans le discours de Marie. Le travail ne garantit pas de ressources pour une retraite future, conduisant à une peur de l'avenir. Castel (1995) évoque cette situation dans son appréhension de l'évolution du salariat, expliquant que les difficultés actuelles liées au travail contraignent la projection dans l'avenir des individus qui se sentiraient « désaffiliés » ou « inutiles au monde ».

Pour la plupart des informants, le travail n'est pas assez valorisé dans la société française. Il ne donne pas accès à des biens et services de consommation auxquels ils devraient normalement accéder, comme les soins de santé dans le cas de Marie. Le travail peut renforcer le désavantage lorsqu'il est source de dépenses supplémentaires. Par exemple, Sarah doit payer des gardes pour son fils qui lui coûtent plus que ce que le travail ne lui rapporte. Brigitte paie quant à elle, des frais automobiles importants qui ne lui sont pas remboursés. Comme le résumait Sarah : « *c'est vrai que je pourrais travailler plus, mais qui dit plus, dit payer plus... dit moins d'aides (...) au plus je gagne, au plus je perds* ». Cela fait écho à la notion de double-peine soulignée par Caplovitz (1963).

La question du rôle du travail se pose clairement dans le discours de Marie. Pourtant, les travailleurs pauvres continuent de travailler. Marie souligne d'ailleurs que « *si les gens ils se rendent compte, ils vont se mettre au chômage* ». Elle manifeste alors sa différence vis-à-vis de ceux qui décideraient de profiter du système d'aides sociales, car elle est consciente de ce désavantage mais continue pourtant de travailler. Pour justifier cette contradiction, les informants mettent en valeur d'autres fonctions du travail. Méda (2010 [1995]) souligne que le travail est à la fois « *une valeur morale, un devoir, la seule liberté dont dispose l'individu, la véritable source du mérite, la condition de la prospérité sociale* » (p.I). Certaines de ces fonctions apparaissent chez les informants, puisque le travail reste une valeur fondamentale qui structure l'ensemble de leur vie. Les collages¹³⁰ de Véronique, Amina ou Eloïse révèlent particulièrement cet aspect.

¹³⁰ Les collages sont reproduits en page pleine l'annexe 5 dédiée aux portraits des informants.



Collage de Véronique

Dans le collage de Véronique ci-contre, le travail est au cœur de sa vie quotidienne, il domine d'autres aspects comme l'organisation de son quotidien, la cuisine ou le rangement symbolisés par les images du frigidaire et de l'aspirateur. Le travail s'impose sur cette première des trois pages de son collage, même si Véronique se pose lors de l'entretien des questions similaires à celles de Marie et considère parfois sa situation désavantageuse par rapport à celle des personnes ne travaillant pas.



Collage d'Eloïse

Légende : « Les voyages, une culture familiale, une passion, 20 ans de carrière... que j'ai laissés derrière moi ». « Et après 8 mois de formation mais surtout 3 ans de galère, je suis assistante du directeur financier et administratif dans cette entreprise de formation linguistique à distance ».

Le collage d'Eloïse est sectionné en six pages, dont les deux premières sont consacrées à son travail afin d'exposer la transition professionnelle qu'elle a vécue. Dans la première page, celle de gauche, Eloïse explique son ancienne occupation professionnelle en tant qu'agent de voyage. L'accumulation de photographies de voyages de rêve exprimée à travers l'image de l'hôtesse de l'air indique une certaine nostalgie dans l'abandon forcé de cette profession qui l'a occupée pendant vingt ans. Dans la page de droite, Eloïse évoque sa nouvelle activité par des représentations beaucoup plus « techniques », réalistes et pragmatiques. Sont ainsi évoqués sa période de chômage, les formations qu'elle a suivies, son nouveau poste d'assistante de direction ou encore ses outils de travail. Au moment de notre premier rendez-vous, Eloïse vient d'abandonner sa carrière précédente par manque de contrats et occupe un travail de serveuse tout en réalisant des formations. Le travail est donc un élément structurant de sa vie, puisque cette transition est à l'origine de ses difficultés financières et de ses questionnements vis-à-vis de la consommation.



Collage d'Amina

Amina place quant à elle, le travail au cœur d'une page entière de son collage. Comme pour Véronique, le mot « travailler » apparaît en tête de page et est directement associé à l'image du poing serré, comme une représentation de la bataille engagée par le biais du travail pour s'en sortir. Les deux phrases (« malgré notre différence de génération, on fonctionnait bien sur le terrain » et « ils font partie de notre vie ») font référence à ses collègues et aux relations qu'elle entretient dans le cadre de son travail. La photographie des femmes en bas à droite évoque sa vocation professionnelle première, qui est de s'occuper de personnes en réinsertion,

mais qu'elle n'a pas pu accomplir. Enfin, de manière plus indirecte, la photographie du permis de conduire symbolise le permis qu'elle a obtenu grâce à son travail. Amina dispose en effet de nombreux avantages par son comité d'entreprise. Ce dernier lui a accordé un prêt préférentiel afin de pouvoir payer son permis.

Ces trois exemples de collages donnent des représentations différentes du travail mais tous indiquent son importance dans la vie des travailleurs pauvres. La plupart d'entre eux évoquent en effet leur fierté à l'idée de travailler : « *j'ai ma fierté pour moi* » (Véronique), « *j'ai quand même la fierté le matin d'aller travailler* » (Marie). En ce sens, le travail est un élément qui permet d'affirmer leur participation à la société et qui les rassure. Car si leur situation leur semble désavantageuse par rapport à celle des bénéficiaires d'aides sociales, ils espèrent toujours récupérer les gains de leurs efforts plus tard, notamment au moment de leur retraite. Pour ceux d'entre eux qui ont des enfants, le travail fait aussi partie du modèle qu'ils souhaitent leur transmettre. Nous retrouvons ici les caractéristiques de la catégorie des *nesters*¹³¹ décrite par Saatcioglu et Ozanne (2013) dans leur travail sur les consommateurs pauvres. Les membres de ce groupe valorisent à travers la consommation, une discipline de soi individuelle basée sur le travail et la responsabilité, dont ils tirent une grande fierté.

Cette fierté n'est pas forcément issue d'une activité professionnelle officielle, mais aussi de la capacité à mobiliser ses efforts et à « faire quelque chose ». Les hommes que nous avons interviewés évoquent particulièrement cette dimension. Pour Patrick, la valorisation n'est pas placée sur le fait d'avoir une activité professionnelle déclarée :

« Il y en a qui souffrent du chômage ça je le comprends très bien et puis bah il y en a qui s'en accommodent. En se débrouillant... moi j'ai fait des braderies pendant des années, maintenant j'en ai ras le bol, mais j'arrondissais mes fins de mois comme ça. Alors c'est... j'étais chômeur mais je restais pas planté à rien fiché » (Patrick).

Patrick valorise les personnes qui sont au chômage mais qui demeurent actives et tentent de pallier les difficultés financières. De la même manière, Paul explique que l'on peut réussir tout en travaillant au noir :

¹³¹ Cette appellation pouvant se traduire par le fait de « ceux qui font leur nid » .

« Et après il y a le gars qui est au chômage et qui se débrouille au black et qui vit très bien. Il vit très bien, donc bon lui il travaille de ses mains et après il y aura le chômeur qui vendra des produits pharmaceutiques, ça, ça existe aussi... (...) le gars il sait faire quelque chose de ses mains, il bricole, il travaille au black et il fait du... heu... bon il vit honorablement mais il bosse » (Paul).

Patrick et Paul mettent en avant la respectabilité qu'engendre le travail, et ce, peu importe le type d'activité. Le sentiment de fierté est issu de l'effort et de la débrouille des chômeurs qu'ils décrivent. Ce type de valorisation entre en relation avec certaines figures historiques du pauvre. Dans les années 1970 et 1980, des témoignages de chômeurs portaient l'attention sur leur capacité à se débrouiller et « rebondir ». Ces démarches sont alors des moyens de retrouver une forme de dignité, mise à mal par le manque de ressources financières ou la perte d'un statut de travailleur stable dans le cas d'un travail précaire comme chez Patrick. Au-delà de cette dimension, la plupart des informants explique d'ailleurs aimer leur travail, à des échelles plus ou moins élevées. Certains comme Caroline ont une véritable passion pour leur activité, d'autres mettent en avant l'autonomie à laquelle il conduit, à l'image de Patrick. Marie met en avant la dimension de service dans son travail, et la satisfaction qu'elle éprouve à aider d'autres personnes, que ce soit par son activité de ménage ou de couture. Beaucoup évoquent aussi la confiance que leurs supérieurs placent en eux, du bouche à oreille qui fonctionne et qui leur permet d'avoir du travail. Ce dernier ne garantit pas toujours des revenus fixes et suffisamment élevés, mais il n'existe pas réellement d'inquiétude à propos de la capacité à en trouver chez les informants. Sarah exprime cette perspective :

« Oh moi je vais commencer à aller chez les pauvres oui. Bah je suis pas vraiment chez les pauvres parce que continue à travailler moi. J'ai quand même un travail et en plus je sais que... j'ai un métier où... j'aurai toujours du travail, comme aide soignante j'en aurai tout le temps. Ça ça m'inquiète pas. Bah c'est toujours la peur du logement, la peur des factures, les charges qui augmentent tout le temps en fait donc... ça augmente mais derrière le salaire n'augmente pas » (Sarah).

Plus tard dans l'entretien, Sarah reconnaît faire partie des travailleurs pauvres (« *Je suis un travailleur pauvre, bah oui, parce que voilà moi je travaille, mais bon je n'ai pas honte de dire aux gens que je ne m'en sors pas* »). Cependant, elle explique ne pas être totalement pauvre dans le sens où le travail est acquis et lui permet de garder un pied dans la société. De nombreux informants évoquent le même sentiment, à l'instar de Emilie:

« Oui il faut travailler, parce que si tu travailles pas, tu as rien quoi. Tu vas pas vivre avec les allocations ou avec le chômage, ça dure un temps mais pas heu.. pas toujours. (...) j'ai toujours trouvé, en cherchant bien, tu trouves » (Emilie).

Les discours des travailleurs pauvres mettent en valeur la capacité à se débrouiller et le dépassement des contraintes. D'une certaine manière, nous retrouvons des corrélations avec le discours managérial développé par certaines entreprises qui encouragent une démarche entrepreneuriale de la part des individus (Boltanski et Chiapello, 1999). Celle-ci implique une responsabilité pour l'individu sous la doctrine de « quand on veut, on peut ». Les informants utilisent parfois des arguments utilisés par les employeurs, en expliquant que les travailleurs qui se plaignent ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont à l'heure où les difficultés sont si importantes :

« Si à 30 ans, t'es pas capable de bosser aux 35 heures, c'est un truc qui m'inquiète un peu... (...) Ils regardent autour d'eux ? Ils regardent les chiffres, ils entendent parler du chômage ? Enfin j'ai l'impression qu'ils sont pas conscients de plein de choses, de la chance d'avoir un boulot, de s'y accrocher, voilà et ils râlent en permanence, ils ont un 13^e mois, une mutuelle quasiment gratuite, des tas d'avantages de société, mais ils râlent » (Caroline).

Au-delà de la description offerte par Saatcioglu et Ozanne (2013), nous constatons que les discours des informants s'intègrent dans un environnement culturel spécifique. Ces discours reflètent en effet des représentations construites dans les années 2000 par les politiques, notamment par la mutation du RMI en RSA autour de la revalorisation du travail.

Par ailleurs, ces discours remettent en cause l'assomption selon laquelle la valeur travail en France serait moins saillante que dans d'autres sociétés, comme celle américaine profondément influencée par la tradition protestante. Dans ses travaux sur les valeurs des cadres américains et français, Lamont (1995) montre notamment que les français sont plus attachés à des valeurs hédonistes liées à la culture et aux loisirs, qu'à des valeurs économiques. Par ailleurs, Honneth (2000) explique que la valeur travail a perdu quelque peu en importance depuis les années 1970, au profit des loisirs ou du temps libre. Le travail en France ne serait donc pas tant un outil pour l'accomplissement individuel mais plutôt un outil de stabilisation du collectif (Méda, 1995). Ces perspectives prennent un sens spécifique dans le contexte de la pauvreté. La France est souvent perçue comme un pays où la surabondance d'aides sociales et la prégnance des loisirs nuit au marché du travail. Une des preuves est que

la France reste aussi le pays où l'injonction du *workfare* a pris le moins d'importance, privilégiant notamment une politique de *welfare* (Palier, 2008).

2. Le travail, un outil de légitimation de la consommation

Cette valorisation du travail aide les informants à mieux légitimer leur consommation. En effet, l'argent gagné par le travail est « mérité » pour les informants. Inès, qui est auxiliaire de vie, explique que ses achats sont légitimes car elle gagne sa vie :

« Mais honnêtement comme je dis là je travaille, ce que je gagne je l'ai mérité donc oui il faut que j'achète au moins une chose pour me faire plaisir, ça peut être n'importe quoi. Moi comme je dis ça peut être des bonbons, des machins, heu... c'est parce que ça me ressemble plus. Pour d'autres, par exemple pour un fan de vidéos, ça va être des jeux, pour un fan de la musique, ça va être un CD, ça peut être un vêtement, ça peut être n'importe quoi, mais une chose pour soi, c'est très important. Surtout dans notre situation, quelqu'un qui ne gagne pas beaucoup, c'est d'autant plus important. Parce que sinon dans sa tête on se dit, bah je ne travaille que pour payer des factures, dans ces cas là... c'est comme ça qu'on tombe en déprime » (Inès).

Inès établit un lien direct entre son activité professionnelle et des dépenses de plaisir qui lui permettent de maintenir une forme d'équilibre ou de bien-être. Nous retrouvons chez de nombreux travailleurs pauvres ce type de discours. Jérôme explique que le travail lui permet une certaine latitude dans ses choix de consommation : *« j'ai acheté un nouvel écran plasma, bon le prix il était là. Bon j'ai dit comme je travaille je peux au moins me permettre »*. L'activité professionnelle rend les achats réalisables sur le plan financier. Mais surtout, le travail est un élément permissif pour des achats souvent liés à une dimension de plaisir. Le travail agit comme un élément protecteur même si les revenus ne sont pas importants voire suffisants. Par exemple, pour l'achat de sa télévision, Jérôme a contracté un crédit à la consommation rendu possible par son activité :

« Bah comme je suis pas embauché donc normalement t'as pas le droit d'avoir les crédits logiquement parce que t'as pas les fiches de paie normales, comme quoi vous êtes embauché et tout... bon j'ai expliqué comme quoi j'étais pas embauché, je suis en intérim, et depuis passé un an je suis dans la boîte... Et ils m'ont dit bah dans ce cas là, ça posera pas de problème, on pourra le faire. Bon j'ai dit alors on va le faire alors, au magasin, donc avec les trois dernières fiches de paie et tout, normal donc... » (Jérôme).

L'activité professionnelle agit à la fois comme une garantie légale dans la contraction de ce crédit, mais aussi comme une protection dans l'esprit des consommateurs qui s'y sentent « autorisés ». Le travail conduit à une forme de liberté dans les choix de consommation comme l'exprime aussi Monique. Lors de notre première rencontre, celle-ci se trouve en grandes difficultés car elle ne parvient pas à retrouver de petits contrats de travail. Elle explique ainsi ne rien s'autoriser en termes de dépenses. Lors de notre deuxième rencontre, elle est toujours en difficultés mais a retrouvé davantage de petits contrats. Lorsque nous l'interrogeons sur les conséquences de cette évolution, elle explique que cela modifie sa perception de ses dépenses :

« Bah ça a changé que je suis plus sereine, plus tranquille quand même. (...) Bah je peux des petites choses, je peux déjà même... par exemple là j'en ai pas pris beaucoup mais je me dis « tu peux t'autoriser des mirabelles », bon même si je n'en prends pas un kilo hein. Là... ça va être... là les chats je leur achète quand même du Whiskas, ils ont le droit à leur pâté le soir, avant non c'était que le weekend et encore je faisais un effort » (Monique).

Monique explique « pouvoir » se permettre des dépenses qu'elle ne pouvait pas dans sa situation précédente. Ses revenus n'ont pourtant pas beaucoup augmenté d'une rencontre à l'autre, mais c'est le sentiment de sérénité et de sécurité qu'elle éprouve en raison de son activité professionnelle qui lui donne la liberté de faire ces achats. Le travail apparaît donc comme une récompense à travers des satisfactions matérielles. Soulignons tout de même que certains informants ont des difficultés à entrevoir cette possibilité. Le travail se réduit alors à une fonction « alimentaire » : *« Je travaille pour tout donner dans les factures au bout du compte. A la fin du mois, j'ai rien, il me reste pas d'argent » (Emilie).*

Pour les travailleurs pauvres, le travail est bien plus légitime que d'autres sources de revenus quant il s'agit de la consommation. C'est parce que cet argent est « mérité », qu'il peut être réinvesti dans des activités qui leur font plaisir, au-delà des dépenses obligatoires comme le paiement des factures. Amina souligne la différence entre l'argent « propre » issu de son activité professionnelle et des formes d'argent « sale » :

« Tu gagnes ton argent. Ça fait que quand tu le dépenses, ça fait pas pareil que si tu allais le voler ou... moi je dis que l'argent sale, ça dure jamais, tu fais pas des bons trucs avec.

I : L'argent sale, ça veut dire quoi ?

Ca veut dire voler, vendre de la drogue heu... voilà quoi de l'argent qui est pas honnête, voilà tu le dépenses pas du tout comme l'argent que tu travailles. Déjà l'argent quand je dis propre, c'est honnête, nous les arabes on dit c'est halal. Halal c'est quelque chose de propre, de sain... et on dit que l'argent sale, chez nous on dit que ça porte malheur, ça dure pas, tu feras rien de bien avec du coup et du coup on dit que ça porte malheur, c'est malsain, c'est pas bien. Que là je dis je préfère faire le ménage et ramener de l'argent propre, sain chez moi, faire des économies, avoir des projets, acheter quelque chose, par exemple si je vais m'acheter quelque chose, je vais faire attention, je vais faire... c'est un plaisir. Que si tu achètes quelque chose avec de l'argent malsain, tu vas même pas en prendre soin. Tu vas être content peut être la première journée et après tu vas jeter ça dans un coin. C'est comme mon fils par exemple, bah là mon fils je me dis il va passer son BAFA, il va travailler dans les centres aérés pendant les vacances, eh bah je lui dis aussi, tu verras là je t'achète tes vêtements, tu en prends pas soin, c'est troué de partout. Mais quand tu vas acheter tes vêtements avec ton argent, que tu vas acheter ton jean, que tu vas acheter tes baskets, eh bah tu verras comment tu vas les traiter, c'est pas pareil. Parce qu'il l'aura acheté lui-même, c'est pas pareil, c'est ça que je veux... c'est pas pareil » (Amina).

Amina construit une opposition basée sur la provenance de l'argent. Les achats qu'elle fait sont respectables puisqu'ils sont issus d'un argent durement et honnêtement gagné. Dans son discours, elle effectue une comparaison entre le travail et d'autres activités comme le vol. Mais l'argent obtenu des aides sociales est aussi souvent considéré par les informants comme une source de revenus moins honorable que le travail, même si celui-ci relève d'activités au noir. En cela, nous retrouvons des types de hiérarchie similaires à celle livrée par Sherman (2009) qui a réalisé une ethnographie sur une communauté rurale pauvre aux Etats-Unis. Les membres de cette communauté catégorisent leurs stratégies de *coping*, le travail étant l'outil le plus valorisé, puis le soutien familial, les bénéfices de l'aide sociale et enfin le vol ou d'autres activités illégales. Ici, Amina ne se focalise pas tant sur la différenciation de ces activités, que sur l'usage de l'argent qui en est issu. Selon elle, les dépenses ont un statut différent puisqu'elles procurent plus ou moins de plaisir, et symboliquement « durent » plus ou moins. Elle estime que le soin apporté aux objets est d'autant plus important lorsqu'ils sont difficilement acquis, à travers des efforts conscients. L'exemple de son fils est d'ailleurs marquant. Ce dernier n'est pas encore « responsabilisé » dans sa consommation, puisqu'il achète ses vêtements grâce à l'argent que lui donne sa mère. Le travail a alors une valeur morale et vertueuse, qui se reflète dans la consommation qui est méritée.

Cette notion de mérite ne se limite pas qu'aux achats réalisés par les informants, mais relève d'un accès plus général à des biens et services, accès lié notamment au système d'aides sociales. Véronique évoque cette perspective en expliquant s'être renseignée sur les aides sociales auxquelles elle pourrait avoir droit. Elle ne vit pas cette démarche comme une honte puisqu'elle travaille et estime que cet accès serait mérité :

« Je pense quand même que j'aurai du mal à y aller [aux restos du cœur] mais je pense quand même parce que je vois quand même... comme là ils donnent des litres de lait, ils donnent... ça dépanne quand même pour pas mal de choses, je me dis ça ferait des sous en moins à dépenser. J pense que j'irai quand même, oui je mettrai ma fierté de côté et puis, en même temps les gens savent quand même ma situation, que je suis toute seule avec deux enfants, et les gens savent que je travaille aussi, enfin c'est pas comme si j'étais toute seule, toute la journée couchée et allez je profite des restos du cœur. Si j'avais le droit par rapport à mon barème, je me dis pourquoi je n'irai pas alors que certains ne travaillent pas du tout et y vont. (...) Tu vois je serai plus mal à l'aise de dire ah bah tu vois elle elle travaille pas et en plus elle profite, que là j'aurai moins l'impression de profiter parce que j'essaie quand même de gagner ma vie, j'y arrive pas, parce que la vie est difficile, parce qu'elle est dure. D'y aller pour me dire bah c'est pour m'aider, ça me ferait... que si je travaillais pas, enfin si je faisais entre parenthèses exprès de ne pas travailler pour en profiter, après cette mentalité là, je penserai peut être même pas aussi, enfin entre parenthèses je m'en fouttrai que les gens disent oh bah elle travaille pas, elle va aux restos du cœur. Mais là je fais ce que je peux, j'y arrive pas et voilà, c'est mon point de vue » (Véronique).

Véronique s'est renseignée auprès de plusieurs organismes pour connaître ses « droits ». Elle est notamment allée au CCAS¹³² de sa ville afin de bénéficier d'un autre barème pour la cantine de ses enfants, mais s'est vue critiquée lorsqu'elle a demandé d'autres avantages en s'entendant dire que d'autres personnes sont plus malheureuses qu'elle. Elle s'est aussi rendue aux Restos du cœur, pour découvrir qu'elle ne rentre pas dans le barème lui permettant de bénéficier de leur aide alimentaire. Si elle ne valorise pas complètement cette démarche qu'elle perçoit comme une alternative secondaire, Véronique la trouve légitime en raison de son activité professionnelle. A travers celle-ci, elle estime faire partie de la société, et pouvoir donc bénéficier de certains droits. C'est surtout aux yeux des autres que cela a de l'importance. En expliquant que « *les gens savent quand même ma situation* », elle construit cette légitimité du travail par rapport aux membres de la société qui seraient à même de la juger si elle demandait des aides sans faire d'efforts en contrepartie. Véronique trace une frontière symbolique avec les autres, basée sur le travail. Pour Paugam et Duvoux (2008), il s'agit d'une nouvelle distinction sociale apparue avec le RSA. Celle-ci qui ne crée plus de

¹³² Centre Communal d'Action Sociale

distinctions entre les personnes bénéficiant des aides sociales ou non. Des distinctions apparaissent plutôt entre les personnes bénéficiant des aides sociales en étant oisives, et celles bénéficiant des aides sociales tout en travaillant. Ici aussi le travail est une source de mérite et il s'agit désormais de « gagner » les droits qu'accorde la société.

Nous retrouvons le même type de discours chez Inès qui bénéficie d'un complément RSA¹³³ :

« Moi je suis assistée, oui à l'heure actuelle je le suis et je m'en plains pas. Et je me dis... mais en même temps je travaille donc je ne sens pas que je suis sur le dos de la France puisque je travaille, je paie mes impôts... enfin je ne suis pas imposable mais je paie mes trucs, quand je vois tout ce qu'ils enlèvent sur le salaire, je me dis que je paie ma participation, comme tout le monde. Et je me dis voilà bah j'ai fait ma part. »
(Inès).

Inès souligne qu'elle ne « profite » pas du RSA, dans le sens où elle offre une contrepartie en travaillant et en payant des impôts. La notion de participation apparaît clairement dans son discours et de manière duale. La participation ne peut pas être qu'assurée par la société et « donnée » mais doit aussi être le fruit d'efforts de la part des individus. La notion de responsabilité apparaît en filigrane et fait écho à certaines constructions historiques. Nous retrouvons en effet de nombreux liens avec le discours émergeant dans les années 1990 sur les droits de consommation octroyés aux consommateurs pauvres, et sur leur nécessaire participation aux activités sociétales en retour.

Pourtant, bénéficier de certaines aides tout en travaillant n'est pas toujours facile à assumer pour les informants qui peuvent souffrir de formes de stigmatisation. Attester qu'ils travaillent devient alors d'autant plus important. Par exemple, Sarah est aide soignante à domicile et touche comme Inès un complément RSA. Elle explique que cette situation l'a déjà amenée à être critiquée par ses collègues :

« Ah je l'ai déjà entendu que j'étais un cas social... ah bah oui les collègues qui ont déjà dit une fois que c'était honteux que je touchais le RSA, parce que je travaillais et que ça n'incitait pas les jeunes à travailler... Donc ça m'incitait pas en fait à faire des heures en plus. Bon bien sûr la collègue qui l'a dit elle me l'a pas dit en face, ça a été répété mais ce jour là je me suis dit il vaut mieux pas qu'elle me le dise en face sinon je vais lui dire: vis avec 880 euros par mois, et après tu viendras me parler.... du RSA quoi. Comme je me dis on a bien la chance qu'il y a la CAF, bah il faut en profiter

¹³³ Comme nous l'avons précisé dans le chapitre 6, il existe deux types d'allocations RSA : le RSA socle et le RSA complément. Pour rappel, le premier est accordé aux personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle, et le second est un complément accordé aux personnes dont les revenus issus de l'activité professionnelle sont très bas.

quoi. C'est pas comme si j'étais chez moi à ne rien faire et que je vivais de... bah comme il y en a beaucoup qui le font d'ailleurs » (Sarah).

Ce témoignage montre que la relation historiquement construite entre les aides sociales et le statut de « profiteur » persiste. Les travailleurs pauvres l'utilisent pour créer des frontières avec les autres consommateurs pauvres (ce que nous détaillons dans la sous-section suivante), mais en sont aussi victimes. Cela crée donc une situation paradoxale où ils risquent d'être stigmatisés mais peuvent retourner les outils de stigmatisation à leur propre avantage. Les travailleurs pauvres ne sont pas hostiles au système d'aides sociales, car elles permettent un meilleur accès à la consommation, mais estiment souvent qu'il est illogique et ne récompense pas les individus qui devraient en avoir le plus droit. Selon Castel (1995), ce paradoxe est causé par une situation dans laquelle l'individu est poussé à exister par lui-même et pour lui-même tout en ayant la possibilité de disposer de protections qui impliquent une participation à un collectif. Cela risque alors de créer un « individualisme négatif » et une forme d'anomie, signifiant que les travailleurs pauvres se replieraient sur eux-mêmes puisque leur appartenance à la société est remise en cause. Nous le constatons chez les informants dans le sens où leurs discours sont orientés sur leur propre survie, même si elle est mise en perspective avec le regard des autres.

Certains auteurs ont montré qu'en l'absence de travail, les personnes pauvres utilisent différents outils de légitimation, comme une relation correcte avec les travailleurs sociaux dans le cas de bénéficiaires d'aides sociales (Paugam, 1991) ou leur capacité à se débrouiller dans le cas des chômeurs (Schnapper, 1981). On pourrait alors penser qu'en ayant un statut de travailleur, les individus n'ont pas besoin de ces outils. Pourtant, notre analyse montre que le travail ne permet jamais de compenser les difficultés vécues par les travailleurs pauvres, notamment parce qu'il ne garantit pas de sécurité et de propriété (dans le sens d'un accès aux biens). Puisque le travail est désavantagé, les informants se rattachent à certaines de ses fonctions, comme celle de la valeur morale, de la liberté ou du mérite (Méda, 2010), qui conditionnent leur participation à la consommation.

Sous-section 2. Le travail comme socle d'appartenance à la société de consommation

Dans cette sous-section, nous montrons que les valeurs associées au travail permettent aux travailleurs pauvres de légitimer leur appartenance à la société française. Cette légitimation s'opère à travers de nombreuses comparaisons sociales opérées par les informants, notamment autour de l'opposition historiquement construite entre le travailleur et l'assisté. Une nuance est cependant apportée à l'importance de ces fractures sociales, puisque les travailleurs pauvres élaborent surtout une critique générale du « système ». Leurs difficultés sont alors compensées parce qu'elles sont communes à de nombreux individus dans la société française contemporaine.

1. Le travail, à l'origine de comparaisons sociales sur les comportements de consommation

Lorsque nous rencontrons Véronique, elle est âgée de 38 ans, récemment divorcée et vit seule avec ses deux fils. Elle est femme de ménage dans un centre médico-pédagogique et n'envisage pas de changer de travail même si ce n'était pas sa vocation première. Elle connaît ses collègues, apprécie son environnement de travail et aurait l'impression de prendre un risque considérable en quittant son travail dans un contexte où le chômage est important. Par ailleurs, en divorçant, Véronique a décidé de rester propriétaire de sa maison et a racheté la part de son mari. Elle doit faire face à de nombreuses charges financières, même si elle considère ce rachat comme un élément de sécurité à terme. Lors de l'entretien, Véronique évoque souvent le changement de statut qu'implique la baisse de ses revenus, et le sentiment d'injustice qu'elle ressent. D'une part, elle considère que sa situation financière ne résulte pas d'une mauvaise prise de décision de sa part, car le divorce ne relève pas de sa volonté. D'autre part, elle a le sentiment qu'une profonde injustice existe entre la situation de personnes bénéficiant d'aides sociales et la sienne. A plusieurs reprises, Véronique évoque le cas de l'une de ses amies, qui ne travaille pas et reçoit plusieurs aides. Ces dernières ont un impact sur la consommation de son amie, alors que Véronique se trouve démunie :

« Là j'ai une amie, qui a les filles aussi de son nouveau compagnon, donc ça fait six filles inscrites et pour quatre semaines de centre aéré pour les six filles, ils ont payé 90 euros. Que moi, même avec les deux enfants, même si j'ai baissé un peu en

tranches, parce qu'il y a quand même des tranches, je les aurai mis un mois au centre aéré, j'en aurai pour 325 euros. A deux... et eux six 90 euros parce qu'ils ont le droit à des aides. Et en plus la dame [du CCAS] pour leur faire plaisir, de temps en temps une sortie, elle leur a donné des tickets restos donc bon... En plus... voilà et cette personne là ne travaille pas, elle reste chez elle toute la journée, donc ne pas se lever le matin à six heures, pas de moyens de garde, pas de... rien. Et elle s'en sort mieux que moi...

I : Et qu'est ce que vous en pensez ?

Bah j'ai ma fierté pour moi et c'est pour plus tard, je me dis si ses enfants vont grandir, après elle aura pas les aides qu'elle a et les retraites... maintenant on ne peut plus trop parler de retraite mais voilà enfin je sais pas... Maintenant est ce que c'est elle qui a raison ? Mais maintenant c'est être assisté tout le temps. Mais je sais qu'elle s'en sort mieux que moi. Parce que moi s'il y a des fois où je peux pas faire des courses, elle elle va aller aux restos du cœur, enfin bien sûr quand c'est la période. Et elle sort avec ses sacs remplis et moi je sors de Simply avec mon petit sac et elle a rien payé... moi je suis levée depuis 6h30 du matin, et je suis allée travailler. Elle, elle va conduire ses filles à l'école, l'après midi elle va faire une sieste et voilà...

I : Elle vous parle de ça ?

Ah bah oui elle en parle de tout ça et elle dit tu vois ça ne sert à rien de travailler, elle elle comprend pas pourquoi j'ai pas vendu la maison. Enfin vendre carrément la maison, j'aurai eu la part de la moitié de cette somme là, aller dans un logement social, payer moins de loyer et bon... en même temps je travaille donc ça aurait pas été 50 euros par mois comme elle. Et avec l'argent que j'aurai eu de côté, en profiter, acheter ce que je veux » (Véronique).

La comparaison établie par Véronique fait référence à certains éléments de valorisation que nous avons évoqués au préalable, comme la ligne de distinction entre oisiveté et travail opposant la facilité à l'effort et la fatigue. Mais ce témoignage exprime surtout le ressentiment que Véronique éprouve à l'égard des avantages que son amie obtient dans l'univers de la consommation. Celle-ci peut assurer des loisirs à ses enfants pour un prix dérisoire, se procurer un approvisionnement alimentaire « gratuit » et bénéficier d'aides pour payer son loyer. Les revenus de Véronique ne lui permettent pas d'accéder à ces aides. Comme elle l'explique dans l'entretien, ses allocations sont faibles (123 euros/mois), elle ne peut pas se rendre aux Restos du cœur et ne bénéficie pas des mêmes réductions, que ce soit pour le centre aéré, la cantine ou l'obtention de tickets restaurant. Cette situation constitue le terreau d'une forme de ressentiment. Pour Castel (2003), le ressentiment combine à la fois du mépris et de l'envie, et s'articule autour d'une comparaison entre des situations sociales différentes. Ici, leurs situations sociales sont clairement distinctes puisque Véronique travaille alors que

son amie a un statut « d'assistée ». Véronique le précise en insistant sur le fait qu'elle ne souhaite pas être une assistée toute sa vie, non seulement pour des questions pratiques (elle risque de ne pas avoir grand-chose à la retraite) mais aussi pour une question de dignité (elle ne souhaite pas promouvoir ce modèle à ses enfants).

Alors que les travaux en sociologie s'arrêtent souvent à ce niveau de comparaison, en montrant que les travailleurs peuvent envier les personnes qui sont aidées sans efforts, la consommation a un rôle important. Car l'acquisition des biens est bien au cœur de cette comparaison. Véronique révèle implicitement qu'elle et son amie se trouvent dans deux logiques différentes. L'exemple de la maison en est une bonne illustration. Au cours de l'entretien, Véronique explique avoir reçu plusieurs commentaires de personnes qui ne comprennent pas la raison pour laquelle elle conserve sa maison alors qu'elle se trouve en difficulté. Son amie amplifie cela en affirmant qu'avec l'argent de la revente, elle pourrait en « profiter » tout de suite et ne pas devoir calculer chaque dépense. La logique de long terme et de planification de Véronique s'oppose donc à une logique de profit et de plaisir à court terme. Véronique défend sa perspective qui lui semble plus raisonnée malgré des contraintes importantes.

La comparaison entre le statut de travailleur et celui « d'assisté » est la plus commune parmi les informants. Elle semble aussi être la plus véhiculée par les médias et les politiques, comme nous l'avons exposé dans la partie historique. Mais les informants établissent aussi des frontières avec d'autres catégories de personnes, comme les étrangers (« *du boulot on en aurait si... si on faisait partir les arabes et tout le bazar (...) alors il y aura aussi du boulot pour nous déjà* », Sophie), ou les personnes sans-abris (« *les gens qui veulent bien aussi se mettre dans la rue* » et qui « *profitent simplement des gens qui donnent des pièces* », Jérôme). Toutes ces comparaisons mettent en avant le fait que ces personnes « profitent » de la situation ou du système, par exemple en profitant de l'assistance ou de la charité des autres. Amina par exemple, évoque les individus qu'elle appelle des « cas sociaux ». Ces derniers se caractérisent par leur manque de projets :

« Ca m'énerve, ça m'énerve, quand je les vois en bas de chez elles, ça m'énerve parce qu'on les paie nous aussi. On travaille, on les paie et... ils font pas... moi j'ai vu un reportage sur l'Angleterre, alors l'Angleterre ils ont une espèce d' ANPE, et... ils ont des référents dedans, tout se passe là dedans, et chaque semaine ils doivent venir, ceux qui ne travaillent pas, et ils doivent chercher du travail et ils doivent ramener des preuves, comme quoi ils ont cherché, parce que des fois c'est dur aussi. Comme quoi ils ont bien cherché et tout, et c'est là chaque semaine, c'est là que la conseillère ou je sais pas quoi qui décide s'il mérite son allocation ou non. Alors je peux te dire qu'ils

cherchent, ils cherchent, et ça devrait être comme ça aussi. Parce que quand toi tu te crèves le cul et que tu fais un crédit pour acheter... moi ma télé j'ai pas fait un crédit mais je l'ai payée en dix fois, à Conforama, je l'ai payée en dix fois. Heu... ma cuisine j'ai du garder des enfants en plus, et avec cet argent là j'ai acheté mes meubles de cuisine, des trucs comme ça mais je vais pas prendre l'argent des autres pour me mettre bien. Moi ma fille je travaille mais elle a pas de chambre. Là ma collègue elle parlait d'un lit, je lui ai dit moi ça m'intéresse, elle me l'a vendu, il lui faut une armoire, il lui faut un petit buffet bas quoi, elle veut ça, bah je peux pas l'acheter pour l'instant j'ai pas les moyens, dans la chambre à ma fille pour l'instant il y a qu'un lit, il y a des jouets partout mais il y a qu'un lit. Et eux tu vas chez eux, bah c'est du rustique, voilà la chambre des gosses, voilà quoi, madame, elle travaille pas, elle est là, ça brille, ça sent le Ariel (rires). C'est vrai, c'est vrai.

I : Mais du coup est-ce qu'ils prennent des crédits...

Bah non, c'est des gens je pense pas qu'ils aient des économies, moi je dis ils vivent du 6 au 15, c'est vrai du 6 au 15, tu vas à Leclerc après le 16, le 20, Leclerc c'est vide, Auchan c'est vide.

I : Et ils font comment après cette date ?

Bah ils vont au CCAS, au Secours Populaire ils y vont deux fois par semaine, heu la cantine des enfants bah quand tu es à Mont-à-Terre, tu paies pas, c'est pris par le conseil général, le centre aéré c'est pareil » (Amina).

Comme pour Véronique, dans le cas d' Amina la comparaison ne se construit pas tant sur l'existence d'une activité professionnelle que sur la consommation qui en découle. Amina met en valeur le mérite qu'elle tire de sa consommation puisqu'elle travaille et peut payer ses achats sans recevoir d'aides. L'idée d'honnêteté est soulevée puisqu'elle explique ne pas « *prendre l'argent des autres* ». Elle explique aussi être patiente et attendre d'avoir suffisamment d'argent pour faire des achats, à l'exemple de la chambre de sa fille. Le « *dénuement* » de celle-ci contraste avec « *l'ostentation* » des appartements des personnes qui vivent dans le même immeuble qu'elle et qui ne patientent pas mais ont tout le confort nécessaire. L'explication d' Amina sur les dates de fréquentation des magasins fait référence à cela, dans le sens où les bénéficiaires dépenseraient leurs aides rapidement, sans chercher à planifier leurs dépenses sur le long terme. Pour Amina, il existe alors une injustice puisque ces personnes s'en sortent toujours grâce aux différentes structures d'aides. Cette comparaison sociale permet donc d'appuyer l'idée de mérite que nous avons déjà abordée dans la sous-section précédente.

En un sens, la perspective qu' Amina développe est liée à l'opposition historiquement établie entre les droits et les devoirs, que nous avons abordé dans le chapitre 6. Les travailleurs

pauvres opèrent une distinction entre deux formes de droits, soulignée par ATD Quart Monde (2013). Ils ne remettent pas en cause les droits fondamentaux qui sont définis par la Constitution, comme le droit de mener une vie décente. Mais ils critiquent les droits « conditionnels » qui exigent une compensation (à l'exemple du RSA), car certains en tirent profit en n'apportant aucune contrepartie.

Un profiteur est défini comme « *une personne qui tire profit de choses ou de personnes sans aucun scrupule* » (Larousse). Cette interprétation comporte une connotation péjorative, dans le sens où le profiteur exploite une situation à son propre avantage. Puisque les travailleurs pauvres ne peuvent « profiter » de rien, alors l'impression que les autres personnes abusent des avantages sociaux est renforcée. Dans leurs discours, les profiteurs sont représentés comme des personnes malhonnêtes, dans le sens où ces dernières affirment être dans la précarité sans y être vraiment (« *Et moi c'est ce que je dis toujours, les gens qui vont falsifier la CAF, eux auront jamais de problèmes, moi je vais le faire je suis persuadée que ce sera pour ma pomme* » Sarah), ou qui exploitent le système (« *Il y en a qui font des gosses pour avoir les allocations* », Emilie). Par ailleurs, Amina a le sentiment d'être directement désavantagée puisque les aides sont financées par son travail.

Comme le précise Castel (2003), il ne s'agit pas tant de savoir si ces critiques sont fondées, par exemple par des données chiffrées évaluant les personnes qui cherchent véritablement du travail ou qui profitent des aides¹³⁴. Plutôt, il s'agit de comprendre les jugements moraux impliqués par ces représentations, celles-ci constituant « *une réponse sociale au malheur social [qui] cible les groupes les plus proches* » (Castel, 2003, p.52). Pour construire ces jugements, les informants se basent sur des bénéfices matériels clairement visibles. Par contre, être « assisté » n'apporte aucun bénéfice moral selon les travailleurs pauvres. Ils s'appuient sur cet aspect pour valoriser leur propre situation, comme l'indique Véronique pour qui il est défavorisant « *d'être assisté tout le temps* ».

L'un des symboles fréquemment utilisé par les informants pour marquer la différence entre eux et les « assistés » est celui de l'allocation de la rentrée scolaire. Celle-ci a été créée en 1986 pour aider les familles démunies à assumer les frais de fournitures scolaires ou d'habits de leurs enfants. Pour en bénéficier, les familles doivent prouver que leurs ressources ne

¹³⁴ Un ouvrage récent souligne d'ailleurs que le non recours aux « droits » est important : « *50% en moyenne pour le RSA (68% pour le RSA activité, 35% pour le RSA socle), 29% pour la CMU complémentaire, 68% pour le tarif première nécessité d'EDF, 62% pour le tarif spécial solidarité de GDF, 50 à 70% pour les tarifs sociaux dans les transports urbains* » (Odenore, 2012, dans ATD Quart Monde, 2013, p.56).

dépassent un certain montant¹³⁵. L'allocation est versée directement sur le compte du bénéficiaire et dépend de l'âge de l'enfant (elle varie entre 362,63 euros et 395,90 pour un enfant). Les travailleurs pauvres que nous avons rencontrés bénéficient de l'allocation et y ont recours (même si elle est limitée à l'âge de 18 ans). Cependant, ils dénoncent la mauvaise utilisation qui en est faite par beaucoup d'individus, à l'instar de Emilie :

« J'avais des copines comme ça, la maman attendez elle avait des jumelles et deux garçons... enfin ils étaient six ou cinq et en fait elle avait les allocations pour les six, parce que les six ils étaient au collège avec moi, et en fait heu... je dis bah t'as le même sac, elle me dit bah ouais c'est le sac de ma sœur de l'année passée. En fait ils s'échangeaient les affaires, les cahiers, ils arrachaient les pages, par exemple si on avait utilisé que vingt pages, ils enlevaient les vingt pages et ils gardaient le reste, les crayons bah ils étaient intacts, je veux dire il y a juste à les tailler et ils prenaient les mêmes affaires que l'année passée ou alors ils s'échangeaient les affaires entre frères et sœurs. Et la mère elle s'achetait un gaz, une télé... avec les allocations. Et ça j'en connais beaucoup des gens qui font ça. En fait ils devraient faire... le problème c'est que... ils devraient faire des bons pour aller à Auchan mais spécial fournitures scolaires, c'est ça qu'ils devraient faire, parce qu'il y en a beaucoup qui le font... C'est ça t'as de l'argent pour... La CAF devrait faire des bons, enfin ils devraient faire des bons spéciaux » (Emilie).

L'allocation n'est ici pas destinée aux enfants mais aux parents. Par ailleurs, ces derniers achètent des biens qui semblent superficiels, à l'image de la télévision. Pour Emilie, ces deux dimensions sont très éloignées des objectifs premiers de cette aide financière. L'usage de l'allocation semble alors immoral d'autant plus que les fournitures des enfants ne sont même pas renouvelées. Les informants expliquent utiliser cette allocation différemment. Ils l'orientent vers leurs enfants, comme Véronique qui explique qu'après avoir acheté les fournitures scolaires, elle fait profiter ses enfants du reste de l'argent (*« il restait un peu d'argent donc... bah l'argent on a été dans Lille, on s'est fait un chinois, et je leur ai acheté des habits »*). Dans le discours de Emilie, ce n'est pas la nécessité de l'allocation qui est jugée, mais l'utilisation qui en est faite par certaines personnes. Marie par contre critique l'objectif même de cette aide :

« C'est comme l'histoire de la rentrée scolaire, je suis outrée.

I : De la rentrée scolaire ?

¹³⁵ Le plafond est par exemple de 24 137 euros pour un ménage ayant un enfant à charge au 31 juillet 2013 [Télécharge le 9/10/2014 : <https://www.caf.fr/aides-et-services/s-informer-sur-les-aides/enfance-et-jeunesse/l-allocation-de-rentree-scolaire-ars>].

De l'argent de la rentrée scolaire. Parce qu'ils ont l'école gratuite, ils vont en public et ils peuvent avoir à 80% le matériel gratuit, ils ont quand même une somme importante par chèque par enfant, et ça sert justement... alors quand on entend que c'est fait pour les rhabiller etc. ça veut dire que s'il y avait pas d'école, ils seraient pas rhabillés, donc je trouve que c'est un manque de responsabilité des parents. Quand on a des enfants, on sait les nourrir, les habiller, les loger. Donc il y a des choses qui sont biens mais là il y a des choses que je trouve... c'est un peu abusé » (Marie).

Le cumul des avantages de ces individus semble intolérable aux yeux de Marie, mais elle pointe surtout le manque de responsabilité des bénéficiaires. D'après ce qu'elle explique, si les parents sont assez responsables pour avoir des enfants, alors ils devraient être capables de s'en occuper en répondant à leurs besoins de base de manière autonome. D'après son discours, on comprend que le « système » garantit des besoins qui devraient être normalement satisfaits par les parents. Au-delà de ça, les parents sont décrits comme incapables d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants.

La notion de responsabilité à laquelle elle fait référence est historiquement construite. Comme nous l'avons abordé dans le chapitre précédent, certains discours historiques évoquent dans les années 1950 et 1970 l'utilisation de ressources financières par les personnes pauvres pour la boisson ou un transistor neuf, au lieu de prendre soin de leur foyer et de leurs enfants. Dans les années 1990, des témoignages dans les courriers des lecteurs font référence aux trop nombreux avantages accordés aux personnes pauvres, dans le cas par exemple des subventions pour la cantine scolaire. Les symboles évoluent mais la gestion financière et les choix de consommation des personnes pauvres sont toujours critiqués. Les informants proposent d'ailleurs des solutions pour « responsabiliser » les individus. En suggérant de verser l'allocation sous forme de bons d'achats spécifiques, Emilie suggère une forme d'encadrement de la consommation des bénéficiaires. L'idée d'un contrôle moral par les membres de la société apparaît ici clairement.

Les comparaisons sociales sont donc très présentes dans les discours des travailleurs pauvres. Pour Lamont (1995 ; 2002), elle permet d'établir des frontières culturelles qui confirment le statut et la position des individus. Dans ses recherches sur les valeurs des travailleurs blancs et noirs, Lamont (2002) expose ainsi comment les individus s'attachent à des répertoires différents, en particulier autour de la morale afin de légitimer leur identité en comparaison avec celles des autres. Saatcioglu et Ozanne (2013) se sont fait l'écho de ces résultats, afin de

montrer que les membres de la classe ouvrière établissent des hiérarchies intra-classes afin de légitimer leur statut. Pour cela, ces individus prennent appui sur des valeurs morales variables (par exemple l'effort, la discipline). Ces constats ne sont pas étonnants pour Castel (2003) et Duvoux (2009) qui expliquent que les personnes dont la position sociale est très proche de celle des pauvres ont tendance à mettre en place des stratégies de distinction pour ne pas être assimilés aux plus pauvres et éviter ainsi une identité négative. En effet, les comparaisons ne s'effectuent pas tant à un niveau vertical, vis-à-vis de personnes plus riches par exemple, mais plutôt de manière horizontale, vis-à-vis de personnes qui ont les mêmes ressources financières mais dont la provenance diffère. Lorsque les sources de revenus sont les mêmes, par le biais du travail, les informants établissent des distinctions à partir d'une description des choix de consommation. Paul évoque ici le cas d'un couple dont la femme est une collègue de son épouse :

« Oui ils se croient... bah on les appelle les prouts prouts. Alors qu'il y a pas de quoi, lui il est professeur de cuisine donc c'est pas... moi je veux bien un grand chirurgien il peut encore se le permettre mais là c'est un peu... il y a pas de quoi et puis elle elle est assistante vétérinaire donc il y a pas de quoi mais bon... ils ont fait bâtir, ils ont chacun une belle voiture, ils s'en vont en vacances... je sais pas moi c'est vraiment ils se prennent... et elle prend un langage de... je sais pas comment dire, enfin vraiment elle se prend pour... alors qu'elle vient d'une famille tout à fait simple. Mais c'est pas pour ça qu'ils sont plus riches, quand ils ont des soucis, ils sont dans la catastrophe. Ah oui eux ils se surendettent, c'est comme ça. Mais c'est dur, ils mangent pas à leur faim, c'est de l'apparent... »

I : Ils ne mangent pas à leur faim ?

Ah bah non... Bah nous j'avoue question nourriture et tout ça on ne se prive pas quoi. Tandis que là une fois elle a avoué qu'elle avait fait une soupe, elle avait mis trois... deux escalopes de dinde dedans, elle a tout mixé et ils ont eu ça le soir... Je veux dire avec trois enfants ça coûte cher mais bon » (Paul).

Les personnes décrites dans cette narration semblent appartenir au même monde que Paul et sa femme. Ils travaillent aussi et le jugement ne porte pas sur cette dimension mais sur l'ostentation de leur consommation. Paul valorise son propre mode de consommation, où l'alimentation de qualité occupe une place primordiale ; alors que l'achat de biens comme la voiture ou le départ en vacances est critiqué. Ce jugement est lié au fait que ces personnes ne peuvent apparemment pas se permettre ces achats sur le plan financier. La description donnée par Paul fait écho à l'analyse de Bourdieu (1979) sur les classes populaires. Leurs choix de consommation privilégient souvent des aspects pratiques, durables où l'alimentaire a une

place considérable à des pôles de consommation qui leur semblent moins « nécessaires ». Nous aurons l'occasion dans la dernière section de ce chapitre d'engager une discussion à ce sujet.

Les distinctions sociales permettent aux travailleurs pauvres de mieux légitimer leur situation. La comparaison la plus répandue, entre les « travailleurs » et les « assistés » s'est historiquement amplifiée depuis l'instauration du RMI. Cette distinction est souvent soulignée par les travaux en sciences sociales (Duvoux, 2009) et dénoncée par certaines associations à l'image d'ATD Quart Monde (2013, voir annexe 10). Mais au-delà de la dimension du travail, les informants s'appuient sur la consommation pour exprimer cette distinction. Il ne s'agit donc pas tant de critiquer les bénéfices sociaux que l'usage qui en est fait par des personnes. Saatcioglu et Ozanne (2013) évoquent ce phénomène qui, selon elles, contribue à créer des catégories distinctes au sein d'une même classe sociale. Notre analyse diffère cependant un peu. D'une part, parce que les informants sont isolés dans leur processus de pauvreté et se réfèrent autant à des exemples abstraits et des représentations culturelles qui sont véhiculées, qu'à des personnes qu'ils connaissent pour établir ces comparaisons. D'autre part, parce que ces distinctions symboliques ne constituent pas l'unique moyen pour les informants de légitimer leur appartenance à la société. Un autre discours apparaît en effet, fondant cette légitimation sur une dénonciation générale du « système ».

2. Le travail comme base d'appartenance à un système désavantageux mais homogène dans lequel tout le monde peut devenir pauvre

En parallèle d'un discours basé sur des comparaisons sociales, un autre discours émerge et valorise l'appartenance à la société en critiquant le « système ». Par « système », nous entendons l'ensemble des structures qui organise la vie en société. Le système peut donc se référer à l'économie, à la politique, à la consommation, aux protections sociales dans l'esprit des informants. Si toutes ces dimensions sont à un moment ou un autre critiquées, nous nous attachons dans cette sous-section à la critique portée sur le système de consommation. Ces deux aspects leur permettent de construire un sentiment d'appartenance commun à la société française.

Plusieurs travaux en marketing montrent que les critiques à l'égard de la société de consommation se sont récemment exacerbées (Cova et Cova, 2009 ; Izberk-Bilgin, 2010 ;

Kozinets et Handelman, 2004 ; Roux, 2007 ; Ulver-Sneistrup, Askegaard et Kristensen, 2011). Pourtant, les travaux sur les consommateurs pauvres analysent rarement cette dimension. Ils s'intéressent surtout aux conséquences du système de consommation sur ces consommateurs (Hamilton, 2009 ; Hill, 2002a), en montrant qu'il renforce leurs difficultés. Mais ils ne présentent pas le jugement des consommateurs pauvres à son égard. Les travailleurs pauvres que nous avons interrogés évoquent pourtant le système de consommation qui leur semble nuisible. Eloïse notamment parle de la perversité d'un système de crédit à double tranchant :

« Donc on propose tout un tas de trucs mais on va pas te donner, on va te montrer que le côté doré de la médaille, on va pas te montrer ce qui est derrière, la face cachée. La législation depuis... Je sais plus si c'est depuis cet été ou depuis début 2010 enfin bref, où maintenant tu as les supers phrases, genre contracter un crédit engage à rembourser ou je sais pas quoi, ou engage chacun à avoir suffisamment de fonds pour rembourser enfin bref. Euh... ouais ! Mais enfin bon c'est comme mettre sur les paquets de cigarettes, que le tabac tue, que c'est mauvais pour la santé, surtout chez les femmes enceintes, que... le jeu c'est quoi... c'est quoi la phrase du jeu ? Donc voilà c'est pareil, c'est une manière de se couvrir à l'américaine, de dire tu ne peux pas me faire de procès, je t'ai prévenu. Alors effectivement, tout ça c'est la responsabilité de chacun. Je suis une ancienne fumeuse alors je sais de quoi je parle. Et moi aussi j'ai des crédits ! Mais... voilà c'est comme te dire prends ce médicament, c'est bon pour ta santé, mais si tu regardes pas les effets secondaires bon voilà... Je dirai même plus que c'est au médecin ou au pharmacien de dire qu'il y a des effets secondaires. De la même manière, les grands groupes de consommation de magasins, les sociétés de crédits, les banques, les compagnies d'assurances... (...) Bon voilà c'est ce genre de choses, ce genre de principes qui sont dangereux, et qui vont pousser tout à chacun, même s'ils ne voulaient pas à la base, finalement à la société de crédit. Et on en arrive aux subprimes, aux banques qui finalement ont beaucoup de chiffres mais rien dans leurs caisses, à des gens aux États-Unis qui ont des maisons qui ne valent plus rien, et puis voilà par boule de neige, des européens qui n'ont ... enfin des européens, au niveau mondial beaucoup de gens qui n'ont plus de boulot, parce que, parce que tout ça. Il a fallu tout ça pour avoir cette foutue phrase sur les crédits, qu'un crédit contracté.... Voilà les personnes contractent un crédit après ça » (Eloïse).

Pour Eloïse, le tournant pris par certains organismes comme ceux de crédit ou des grands magasins est néfaste, dans le sens où ils créent une responsabilisation des individus. Cela leur permet de se désengager de leur propre implication dans les problèmes financiers actuels. Alors que dans la sous-section précédente, les informants utilisaient la notion de responsabilisation pour juger les autres personnes pauvres, ici le processus de responsabilité est lui-même critiqué. En effet, Eloïse souligne que ce système « pousse » les individus « même s'ils ne voulaient pas à la base » à contracter des crédits et à consommer. Les consommateurs apparaissent donc comme les victimes de ce système qui est mensonger et

joue sur les désirs et envies des consommateurs. En France, les jugements sur le crédit à la consommation sont généralement sévères par rapport à d'autres pays comme les Etats-Unis (Peñaloza et Barnhart, 2011). Dans le chapitre précédent, nous avons constaté que le discours sur le crédit en France s'est durci dès les années 1970 et 1980, le gouvernement engageant notamment la responsabilité des organismes à l'origine de ce système. Ces régulations ont par ailleurs été renforcées à la suite de la crise économique et des difficultés subies par certains pays encourageant le recours au crédit comme les Etats-Unis ou l'Espagne. Dans un article dont le titre est de manière intéressante : « Protéger le consommateur de lui-même : la régulation du crédit à la consommation », Chatriot (2006) montre pourtant que la régulation du crédit n'est pas encore entièrement satisfaisante, en témoigne l'augmentation des dossiers de surendettement ces dernières années¹³⁶.

Ce phénomène a déjà été souligné par Caplovitz (1963) qui fait surtout référence aux populations pauvres. Mais pour Caroline, les risques de surendettement entraînés par la contraction de crédits concernent aujourd'hui l'ensemble des couches sociales, à son instar :

« Si tu fais des statistiques sur les gens en surendettement tu vas te rendre compte qu'il y a maintenant des gens de tous les milieux, que c'est très mélangé, qu'il y a maintenant beaucoup de paupérisation des populations étudiantes, des retraités, des personnes isolées avec les retraites qu'ils ont, qu'est ce que tu veux qu'ils fassent... pourtant ils ont travaillé toute leur vie les trois quarts du temps, je pense qu'il y a des populations à risque et c'est ça qui se développe pour moi, le danger il est là, c'est pas heu... bon le crétin qui comprend pas que quand il achète son écran plat et que ça le fout dans... bon on pourra pas grand-chose pour lui, il sera comme ça toute sa vie, le type qui pense qu'il va s'acheter sa voiture tout de suite parce qu'avec le crédit... enfin tu vois, mais à côté de ça tu as toute une catégorie de gens qui vivent modestement, qui consomment modestement, et qui s'endettent pour vivre. Et moi c'est ça qui me fait... j'en ai fait partie, moi dans ma vie c'était un divorce, ça peut arriver à n'importe qui, j'ai pas acheté d'écran plat, d'ailleurs ça c'était un cadeau, c'est mon neveu qui me l'a offert, heu... je veux dire, je... c'est de la récup j'ai jamais eu de dépenses inconsidérées, j'ai jamais fait de voyages, je me suis pas payé de... tu regardes mon électroménager, il est pourri, je m'en fous en même temps ça peut faire chauffer mes trucs, c'est tout ce que je demande. Que mes élèves qui sont très huppés voient ça, ça ne me gêne pas, ils savent que je rame, ils savent que je travaille et ils savent que je mérite, donc voilà. J'ai pas en soi de complexe par rapport à ça. Maintenant, je sais qu'on peut être surendetté sans avoir fait de conneries, je sais qu'il y a des accidents de la vie, je sais qu'il y a des accidents de parcours, je sais qu'il y a des gens qui veulent vraiment s'en sortir et qui ne s'en sortiront pas, parce

¹³⁶ Selon les données de la Banque de France, le nombre de dossiers de surendettement est en augmentation depuis 2009. Entre avril 2009 et mars 2014, 222 666 nouveaux dossiers ont été déposés par an. Par ailleurs, les dettes liées à la consommation sont présentes dans 86,3% des dossiers (https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/barometre-surendettement-2014-T1.pdf).

que c'est mathématique... parce que les salaires actuels, quand tu vois qu'avoir un loyer ça te prend 40 euros... chaque année, en fait mon loyer ici il augmente énormément mais mon salaire il augmente pas, donc il y a forcément un moment où tu n'arrives plus » (Caroline).

Lorsque nous rencontrons Caroline, elle se trouve dans une situation de surendettement depuis plusieurs années. Elle doit non seulement rembourser 1000 euros par mois, mais est aussi dans l'impossibilité de changer de logement puisque le dossier de surendettement est un obstacle pour des loueurs. De la même manière qu'Eloïse, elle détourne l'idée de responsabilité individuelle, mais en nuancant les préjugés sur les personnes qui sont dans une situation précaire. Elle se distancie ainsi de la comparaison traditionnelle avec les « assistés », ces derniers ne représentant selon elle qu'une minorité. Le discours de Caroline fait écho aux affirmations de plusieurs sociologues (Duvoux, 2012) et d'associations caritatives (ATD Quart Monde, 2013) qui critiquent l'assomption selon laquelle les individus endettés et pauvres sont automatiquement de mauvais gestionnaires. Caroline insiste d'ailleurs sur ce point, en précisant qu'elle ne fait pas de dépenses inconsidérées, et que c'est le cas d'une majeure partie de la population en difficultés, définie comme « à risque ». Pour elle, ce sont les « accidents de parcours » potentiels ainsi que l'augmentation du coût de la vie qui conduisent à ce type de situation.

Cette interprétation est tirée de sa propre expérience, puisque Caroline est issue d'un milieu plutôt aisé et qu'elle s'est trouvée en difficultés à la suite de son divorce. Par ailleurs, elle a pu échanger à propos de son expérience avec d'autres personnes dans la même situation qu'elle. Plus tard dans l'entretien, Caroline évoque ainsi la situation de certaines de ses collègues qui ont des contrats précaires et ne parviennent pas à s'en sortir tout en faisant très peu d'achats. Ce discours est un moyen pour elle de se légitimer, en montrant que sa situation est normale et concerne des personnes qui n'ont pas forcément de prédispositions à se trouver en difficultés. Caroline se rapproche du discours sur le « risque commun », selon lequel chaque individu peut « tomber » dans la pauvreté et qui est particulièrement présent depuis les années 1990. Les informants y sont directement confrontés par le biais des médias comme l'explique Sarah : « *Je dis pas, il y en a qui sont fichés Banque de France et c'est de leur faute. Mais il y a [aussi] des gens on sait très bien que c'est pas de leur faute quoi. Justement on voit de plus en plus de reportages, on voit très bien qu'il y a de plus en plus de mères célibataires quoi » (Sarah).*

La critique du « système » se retrouve aussi dans le discours de Monique :

« Ah oui je voulais rectifier quelque chose, il me semble que l'autre fois quand on avait parlé j'avais eu des paroles un peu dures sur heu... sur les gens qui profitaient du système. Heu... il y en a peut être qui sont professionnels on va dire, mais c'est vraiment une extrême, extrême minorité, et que la majorité des gens, s'ils se servent du système, eh bah c'est parce qu'on leur donne bien aussi la possibilité que... et qu'on a pas trop le choix au bout d'un moment aussi. Le système fait que... on est bien obligés de s'en servir quand même, et que si on le fait pas c'est qu'on est un peu con. (...) et s'ils finissent affalés devant la télé à ne plus bouger, c'est parce que le ressort est complètement cassé, et c'est quand même bien le système qui les a enfermés dans ça. Parce que quand on veut rebondir en France, créer quelque chose, essayer de s'en sortir, bon courage hein, bon courage » (Monique).

Durant notre première rencontre, Monique avait critiqué la situation des « assistés » mais son discours est différent lors de notre seconde rencontre. Elle adresse alors une critique non plus à l'égard des individus mais à l'égard d'un système de protection qui n'incite pas à mettre en place des démarches de formation ou de création d'entreprise. Plus tard dans l'entretien, elle explique même que ce système est « *l'opium du peuple* » endormant les individus dans leurs difficultés au lieu de les encourager. Pour elle, de nouvelles initiatives devraient être mises en place, afin de redonner confiance aux individus pour retrouver du travail. Ce n'est donc pas tant la faute des individus s'ils « *se servent du système* », mais l'existence même de celui-ci qui est remise en cause.

Les informants utilisent donc tout autant des discours sur les distinctions sociales autour de la notion d'assistanat, que des discours sur la « normalité » de la pauvreté. D'ailleurs, la plupart des informants y font référence comme Caroline qui dit qu'elle se trouve « *dans la normalité des gens* ».

L'idée de « normalité » est exprimée par de nombreuses références à la consommation. Les informants expliquent qu'ils ont les mêmes désirs que l'ensemble des individus. Par exemple, la « normalité » pour Marie est de partir en vacances deux semaines par an, pour Amina c'est de vouloir de l'argent et pour Brigitte c'est de vouloir faire des projets comme acheter une maison ou sortir entre amis. La « normalité » est construite par la diffusion de valeurs culturelles et sociales liées à la consommation. Patrick le souligne : « *tout le monde a le droit à un certain confort. La société d'aujourd'hui veut qu'il faille qu'on ait des grands écrans, des ordinateurs, des portables* ». Les informants n'ont pas des envies différentes des autres

malgré leurs difficultés. Cela rend la gestion de leur vie quotidienne et de leur consommation d'autant plus complexe, à l'instar de Marie:

« On a tous des envies, mais comme on a pas les moyens, on se dit bah c'est clair, on s'empêche et puis c'est tout, on ne va pas voir qu'est ce que ça pourrait donner, combien ça coûte etc. » (Marie).

Les travailleurs pauvres évoquent souvent les tentations créées par le système de marché et qui sont parfois difficiles à surmonter. Même s'ils mobilisent leurs ressources afin de compenser leur situation, ce que nous détaillerons dans la seconde section de ce chapitre, cet apprentissage n'est pas aisé et inné. La structure même de la consommation les contraint puisqu'ils ont moins de ressources financières et d'outils à leur disposition pour y faire face. La consommation s'impose à eux avec tous les aléas qu'elle comporte, comme l'explique Paul :

« Il y a plein de choses qui sont faites pour avoir l'obligation de changer. (...) Je parle de choses que je connais, je ne vais pas parler de choses que je ne connais pas, mais on est obligés d'être dans un monde de consommation et puis de faire consommer. C'est vrai que même le frigidaire, avant il durait vingt-cinq-trente ans et il fonctionnait. On changeait le caoutchouc, on le remettait hermétique et il repartait. Il faisait trente ans, c'était sympathique. Maintenant on est partis sur des moteurs qui ne polluent pas, sur des compresseurs légers... donc au final sur trente ans j'ai eu trois frigos. (...). Alors on essaie de faire des choses moins chères et au final on paie deux fois. (...) Toutes les choses sont comme ça, l'économie c'est comme ça, c'est pas fait pour durer » (Paul).

La « durabilité » des produits est en effet souvent problématique pour les travailleurs pauvres. Ces derniers expliquent éviter de gaspiller, chercher des moyens de tirer le meilleur profit de leurs produits, dans la même perspective que les stratégies de coping illustrées dans la littérature sur la consommation (Gilliatt, 2001 ; Hamilton et Catterall, 2008). Mais leurs efforts sont vains en raison des caractéristiques du système de consommation. Par exemple les points de vente avec un large choix de produits sont souvent éloignés de chez eux, les promotions sont mensongères ou peu avantageuses, et les distributeurs mettent en valeur des produits tentants mais moins abordables. Nous retrouvons des manifestations de la notion de désavantage (Andreasen, 1975 ; Caplovitz, 1963) ou de double peine (Dalsace et al., 2012 ; Hirsch, 2013) très présentes dans la littérature sur les consommateurs pauvres. Mais les informants ici en sont conscients, en particulier lorsqu'ils subissent le désavantage de manière frontale, à l'instar de Sophie :

« Avant j'étais au Crédit du Nord, je suis partie au Crédit Mutuel, et puis une bonne fois je me suis retrouvée à découvert pour une bêtise qui était faite. Quand j'étais à la banque, le banquier il m'a jeté, parce que je devais de l'argent et il voulait rien savoir.

I : Il vous a jeté ?

Oui parce que je devais rembourser... parce que c'était pas un petit découvert, c'était un gros découvert, donc déjà sous le choc... Et comme j'étais pas encore mariée avec mon mari, il est venu avec nous et je lui ai expliqué ce qui allait et il a dit bah je vais vous payer un petit peu à la fois, le temps de trouver la somme exacte... du coup le banquier il a dit vous gagnez combien, bah que ça, il a dit bah écoutez nous on aime bien prendre les gens avec un gros salaire, pas un petit salaire. Alors mon mari il a payé toutes mes dettes, et il m'a fait mettre à la Caisse d'Epargne et j'ai jamais plus eu de soucis » (Sophie).

Dans le cas de Sophie, l'injustice est clairement ressentie puisque le banquier l'associe à une cliente peu satisfaisante pour lui en raison de la faiblesse de ses moyens financiers. L'injustice est d'autant plus forte que la situation dans laquelle se trouve Sophie n'est pas de son propre fait. La « bêtise » à laquelle elle fait référence est en effet issue d'une décision de son ancien compagnon qui a contracté des dettes avec le compte de Sophie sans la prévenir et l'a ensuite quittée. Sans le soutien de son nouveau mari, Sophie se trouve désemparée face à la réaction du banquier. La réaction de celui-ci renforce chez Sophie le sentiment que le système ne la protège pas, et même qu'il n'est pas fait pour elle. Beaucoup d'informants expriment la sensation qu'ils ont d'être pénalisés en raison de leur manque de revenus, en particulier dans leur accès à certains services. Par exemple, Marie raconte son expérience avec un agent immobilier qui l'avait écarté de son appartement actuel en raison de son manque de revenus. Sarah fait référence aux problèmes de prélèvements, qui créent parfois des découverts imprévus en imposant des dates qui ne lui conviennent pas. Le système de consommation semble inadapté pour les personnes pauvres. Si certains comme Sophie ont l'impression que le manque de revenus crée une stigmatisation plus forte, d'autres expliquent que les conséquences de la crise sur la consommation concernent tout le monde. Nous retrouvons alors le même type de discours que celui élaboré par Caroline à propos du « risque commun ». Celui-ci ne s'exprime pas tant dans le « risque » de connaître des situations de pauvreté mais dans l'adaptation de comportements de consommation à la crise pour l'ensemble des français.

Inès souligne ainsi que la vie est plus difficile en France, insistant sur le fait que cette situation est une évolution plutôt négative :

« Oui bah je trouve que c'est dommage que ce soit devenu comme ça. Parce qu'on ne peut plus faire ce qu'on veut, parce que bon on va penser au portefeuille. Dans un sens c'est un peu dommage mais sinon il faut économiser, donc dans un sens je trouve ça un peu dommage mais on vit avec notre époque actuel, on fait avec ce qu'il y a. Est-ce que les français sont plus raisonnables ? Dans un sens oui je dirai mais c'est pas par choix, c'est pas par choix. Moi je fais attention c'est pas par choix, c'est par ma situation de vie » (Inès).

Ce témoignage évoque la nécessité de la « raisonnabilité », dans le sens où l'ensemble des français sont aujourd'hui obligés de contrôler leurs dépenses ou d'économiser. Cette situation est influencée par l'environnement contemporain, caractérisé par la crise économique ou l'augmentation des prix sous l'effet de l'euro. L'euro est d'ailleurs souvent évoqué par les informants qui le considèrent comme un facteur important de difficultés. Sarah déclare ainsi « Bah moi je trouve déjà que ce qui nous a mis dedans c'est l'euro ». Les informants estiment que l'augmentation des prix restreint leur capacité à consommer, ce qui n'a pas été pallié par des efforts de la part des distributeurs ou des politiques. En soi, ce type de discours n'est pas caractéristique aux personnes pauvres, ce que nous avons constaté dans l'approche historique. Depuis les années 2000, et particulièrement depuis la crise économique de 2008, les difficultés semblent peser de plus en plus sur les Français qui ont le sentiment que leur pouvoir d'achat est en berne. La recherche en marketing (Aurier et Zollinger, 2009) s'est d'ailleurs intéressée à cette question en étudiant les réactions à la baisse du pouvoir d'achat pour l'ensemble des consommateurs. L'expression de *wise shopper* se développe (Djelassi, Collin-Lachaud et Odou, 2009), faisant écho aux changements de comportement évoqués par les informants. Pour ces derniers, les français dans leur ensemble sont en effet obligés de réfléchir à leur consommation, de dépenser moins ou de faire des achats plus réfléchis et limités. Le recours à ce discours légitime la situation des travailleurs pauvres. Ces derniers ne sont pas les seuls à adopter des comportements d'économie dans leur consommation ou à réfléchir à des stratégies d'adaptation. Le sentiment d'appartenir à une même société globalement en difficultés apparaît alors.

Il faut toutefois apporter certaines nuances à cette vision qui connecterait les travailleurs pauvres à l'ensemble des consommateurs. Des paradoxes apparaissent en effet pour les informants. D'une part, ils font le constat d'une vie plus difficile et d'une augmentation des prix généralisée. Mais d'autre part, ils ont le sentiment que tous les individus ne ressentent pas la « crise » de la même ampleur. Par exemple, les informants ne comprennent pas la diffusion de certaines images de consommation en dépit des difficultés :

« L'écart se creuse mais... il pèse sur les moyens... sur la moyenne classe... on a l'impression d'être écrasés... bah c'est mon opinion, c'est l'impression que j'ai... Et à côté de ça alors des fois je suis surprise, c'est quand on entend à la radio ou à la télé... sur les vacances scolaires, tout le monde s'en va, je dis bah comment ils font les gens, il y a pas de sous et ils arrivent à partir, alors est ce qu'ils partent à crédit et ils remboursent l'année d'après... comment ils font...je sais pas ... » (Marie).

Marie évoque des difficultés communes aux français, à la classe moyenne à laquelle elle s'identifie. La sensation de difficultés s'accroît puisque la classe moyenne représente la majorité des français, un groupe protégé jusqu'alors. En même temps, Marie constate que la consommation des individus n'a pas évolué, faisant écho à de nombreux autres informants qui pensent que les chariots des consommateurs français sont remplis ou qu'ils ont les moyens de partir en vacances. Nous retrouvons ici le même type de discours tenu par le dirigeant de Leclerc et présenté dans le chapitre 6. Ce dernier opposait le sentiment d'une pauvreté grandissante à la persistance d'une consommation abondante. Les informants évoquent ainsi le paradoxe actuel : les difficultés de la vie quotidienne donnent l'impression que la plupart des individus y sont confrontés, mais les images de consommation et les incitations à consommer, qui semblent aberrantes, persistent.

Conclusion de la section 1

Dans cette première section, nous avons montré que les informants développent une forme d'appartenance légitime à la consommation, en mobilisant notamment la valeur travail dans leurs discours. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans cette section, ces discours entrent en résonance avec de nombreux discours historiques sur les personnes pauvres et la consommation.

Dans le tableau 17, nous mettons en perspective la mobilisation de certains répertoires culturels par les travailleurs pauvres.

Tableau 17. Construire une appartenance légitime: la mobilisation de répertoires culturels par les travailleurs pauvres

REPERTOIRES CULTURELS HISTORIQUES	DISCOURS DES TRAVAILLEURS PAUVRES
<p>Les pauvres doivent s'intégrer/les pauvres sont oisifs</p> <p>Valorisation des travailleurs au dépend des « assistés » dans une rhétorique sur la</p>	<p>Légitimation de la consommation à travers le statut de travailleur</p> <p>Les informants établissent une comparaison sociale avec les « assistés » pour montrer que</p>

participation sociale <i>Années 1980 ; Années 1990 ; Années 2000</i>	leur consommation est davantage méritée et responsable
Élément de contexte : La pauvreté devient un risque pour tous les catégories de populations <i>Années 1950 ; Années 1980 ; Années 2000</i>	Légitimation à travers une critique du système de consommation Explication du manque de ressources économiques des informants par une association à la « majorité » des français qui vivent des difficultés. Ces difficultés sont causées en partie par le système de consommation.

D'après ce tableau, nous constatons que la légitimation du statut de travailleur chez les informants est très corrélée aux répertoires culturels suivants : « les pauvres doivent s'intégrer » et « les pauvres sont oisifs ». A travers des références sur l'assistanat, les travailleurs pauvres désignent le travail comme un outil méritocratique de la consommation.

Cependant, nous observons que les travailleurs pauvres mobilisent un autre discours de légitimation, cette fois lié à une critique du système de consommation. Le sentiment d'appartenance à la société est alors basé sur le partage de difficultés et de désavantages avec les autres membres de la société. Ce discours ne correspond pas à un répertoire culturel spécifique mais plutôt à un élément de contexte de la pauvreté : le fait que celle-ci devient un risque commun. A travers cette deuxième forme de légitimation, les travailleurs pauvres se détachent donc d'une norme de responsabilité qui pèse sur eux, pour l'attribuer au système de consommation dans son ensemble.

Section 2. Une appartenance compétente à travers la mobilisation de ressources

Dans cette deuxième section, nous nous intéressons aux ressources que mobilisent les informants pour s'assurer une appartenance à la société de consommation. Comme nous l'avons appréhendé dans le chapitre 1, la littérature entretient une perspective un peu binaire à propos des consommateurs pauvres : soit ils manquent de ressources et sont donc profondément désavantagés et vulnérables (Andreasen, 1975 ; Caplovitz, 1963) ; soit ils mettent en place des stratégies de coping qui leur permettent de surmonter leurs difficultés (Gilliatt, 2001).

Les travailleurs pauvres que nous avons rencontrés utilisent des ressources sociales et culturelles afin de s'adapter au manque de ressources économiques. Ils gèrent ainsi leur représentation sociale en se présentant comme des consommateurs compétents, une figure historiquement valorisée.

Tableau 18. Structure de la section 2: « Une appartenance compétente à travers la mobilisation de ressources »

Sous-section 1. La mobilisation de ressources sociales <ol style="list-style-type: none">1. Le recours au réseau : opportunisme ou solidarité ?2. Le recours au réseau : entre norme d'autonomie et contrainte de dépendance
Sous-section 2. La mobilisation de ressources culturelles <ol style="list-style-type: none">1. Des compétences et connaissances pour compenser le manque de ressources économiques2. Des compétences et connaissances pour contrôler la consommation

Sous-section 1. La mobilisation de ressources sociales

Les difficultés financières contraignent les possibilités de vie sociale des travailleurs pauvres. Dans la première sous-section, nous montrons que les informants cultivent cependant des

« réseaux » de relations. Ces derniers ont une nature opportuniste, puisqu'ils favorisent l'accès des travailleurs pauvres à certains biens et services. La solidarité est en effet reléguée au second plan par les informants qui expliquent se sentir plutôt isolés dans leurs difficultés. Cette perspective fait écho à nos explications historiques puisque la solidarité a tendance à décroître depuis les années 1980.

Dans une seconde sous-section, nous montrons que les informants sont dépendants de ces réseaux, et en particulier de leur famille, pour leur consommation. Cette situation provoque des tensions, car cette dépendance est mal vécue dans une société qui valorise l'autonomie.

1. Le recours au réseau : opportunisme ou solidarité ?

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer Amina, qui est âgée de 36 ans et vit seule avec ses deux enfants depuis son divorce. Amina travaille dans une structure sociale qui accueille des personnes en réinsertion professionnelle. Elle habite dans ce qu'elle nomme une « cité » dont elle aimerait déménager, ce qui se révèle impossible à l'instant où nous nous rencontrons en raison des coûts que cela occasionnerait. Son voisinage lui déplaît profondément. Comme évoqué au préalable, elle désigne les habitants de son quartier comme des « cas soc ». Pour elle, la cité est un univers malsain dont elle cherche détacher ses enfants le plus possible¹³⁷. Les interactions avec les autres habitants sont réduites au minimum. Amina entretient aussi très peu de relations avec les membres de sa famille. Elle considère que ces derniers ne l'ont jamais réellement soutenue en dépit de ses difficultés, que ce soutien soit matériel ou moral. D'une certaine manière, Amina correspond au profil des personnes vulnérables décrit par Castel (1995), qui ne bénéficient pas des réseaux traditionnels de solidarité structurés autour du quartier et de la famille. En dépit de cela, Amina a constitué de nombreux « réseaux » autour de ses amies et de personnes diverses qu'elle croise dans le cadre de son travail. L'intermédiaire qui nous a permis de rencontrer Amina la décrit d'ailleurs comme une personne qui sait tirer le meilleur profit de ses connaissances, ce qu'elle nous explique au cours de l'entretien :

« Et voilà, bah les travaux je les ai fait faire... bah il y a pas longtemps. Par un résident du foyer à Mont-à-Terre, ça fait que le mec presque tous les jours, il demandait vingt euros, ça fait qu'avant qu'il finisse les travaux, j'avais fini de le

¹³⁷ En particulier compte tenu des problèmes de son fils avec la justice, voir son portrait en annexe.

payer, pour ses cigarettes, pour sa bière, et on s'était arrangés comme ça, il m'a demandé 250 euros pour tout l'appartement, tous les toilettes, tout tout tout tout.

I : Il a refait la peinture ?

La peinture, gratter, poncer... première couche, papier peint, la salle de bains, cuisine, toilettes, c'est peinture, il me les a fait en peinture, les portes, les plinthes, le plafond, tout, il m'a tout fait. Bah je le connaissais à Mont-à-Terre, parce qu'il y en a beaucoup à Mont-à-Terre. Bah moi je parle avec tout le monde, je parle avec tout le monde, et... généralement quand je parle avec les gens, à force j'aime bien savoir leur métier, quand ils travaillent pas, je lui demande c'est quoi ton métier à la base et... artisan, artisan peintre. J'ai dit bah voilà moi j'ai mon appartement à refaire, est-ce que ça t'intéresse, tu me dis ton prix et voilà le mec il était content » (Amina).

D'après ce qu'elle décrit, Amina a mis en place un arrangement qui convient aux deux parties prenantes. Le contact établi lui permet de remettre à neuf son appartement à moindre coût par une personne qui en a les compétences professionnelles. En retour, Amina lui procure une petite rétribution. Au cours de nos rencontres, elle explique avoir souvent recours à d'autres personnes pour l'aider. Cela ne fait pas référence à une démarche de solidarité ou d'entraide à une logique de marché. Par exemple, il lui est parfois arrivé de solliciter des jeunes habitants de son quartier avant d'avoir son permis. Ces derniers la conduisaient à différents points de vente lors d'achats lourds comme des meubles. En échange, elle leur donnait une petite rétribution. Amina valorise ce type de démarche. L'intérêt qu'elle porte aux individus lui permet de bénéficier de certains avantages en retour. Elle raconte même se faire l'intermédiaire pour certains de ses collègues qui aimeraient profiter de ce type de services mais n'osent pas solliciter les autres.

Les « arrangements » qu'elle met en place sont budgétés, planifiés et lui facilitent la vie. L'exemple ci-dessus montre qu'elle a ainsi accès à moindre coût à davantage de confort. Par ailleurs, certaines personnes lui font bénéficier d'avantages de manière plus indirecte. Amina valorise ainsi les bonnes relations qu'elle entretient cette fois avec le personnel de son lieu de travail, tels que les éducateurs spécialisés ou les assistants sociaux. Ces derniers, par leur connaissance du système d'aides sociales, lui permettent de bénéficier au mieux de certains avantages comme l'allocation de prêts à taux zéro pour son permis de conduire ou d'aides pour son départ en vacances. Il s'agit d'un relais plus « informationnel » mais qui lui pallie ses difficultés tout en n'exigeant pas de réciprocité.

De la même manière, Julien valorise les relations profitables qu'il a développées avec des petits commerçants :

« Les petits commerçants on les aime bien, ils nous connaissent, ils nous donnent des bons morceaux de viande, ils font des prix. C'est vrai, à Noël ils nous ont fait un gigot, un truc énorme, ils l'ont farci et tout, ils nous ont fait un prix » (Julien).

Tout comme Amina, Julien a une démarche plutôt opportuniste dans les relations qu'il développe. Par opportuniste, nous n'entendons pas la connotation péjorative qui s'y rattache aujourd'hui, mais nous utilisons ce terme dans le sens où les relations sont développées afin de bénéficier d'intérêts en retour. Cela correspond à la description donnée par Amina. Celle-ci utilise le réseau de son quartier de manière instrumentale, en dédaignant les relations d'amitié et d'entraide avec les autres qu'elle n'apprécie pas, mais en basant ses interactions sur un calcul coût-avantage qui lui permet d'en tirer une rentabilité économique. Les ressources sociales sont donc mobilisées par les informants pour pallier à leurs difficultés, obtenir certains biens ou l'accès à des services. En ce sens, ce type de relations s'éloigne de celui mis en valeur dans les travaux sur les consommateurs pauvres (Hill, 2001 ; Hill et Stamey, 1990) qui montrent que lorsque les personnes sont en difficultés, elles ont tendance à s'entraider de manière collective. Les travailleurs pauvres valorisent plutôt leur capacité individuelle à mobiliser un réseau ponctuel, ce qui peut même prendre place dans leur sphère intime à l'instar de Sarah.

Lors de notre première rencontre, Sarah est séparée de son compagnon depuis environ un an et vit seule avec son fils. Sarah est aide soignante mais explique ne pas pouvoir travailler à temps complet, en raison du coût des gardes d'enfant. Selon elle, la seule solution à terme serait d'avoir un nouveau compagnon :

« Mais c'est vrai que j'y pense quand même parce que dans les mois et dans les années à venir, bah le souci c'est quand même que soit je rencontre quelqu'un ou soit... Mais c'est malheureux à dire, je cherche un homme pour m'en sortir financièrement en fait. Bon je cherche un homme sur qui compter. Bon si je rencontre quelqu'un je vais pas lui demander combien il gagne et si c'est 900 euros je vais pas le perdre, c'est pas ça... mais c'est quand même malheureux d'en arriver là quoi. Non seulement je cherche un homme qui puisse prendre en charge mon fils, qui puisse assumer financièrement, et qui en plus comprenne quoi » (Sarah).

Nous rencontrons à nouveau Sarah une année plus tard. Dès notre arrivée, elle nous annonce que sa situation a changé. Elle a en effet rencontré quelqu'un plusieurs mois auparavant et s'apprête à emménager avec lui. Cet emménagement est un peu précipité en raison de la fin de certaines de ses aides pour son loyer :

« Je savais que j'en aurai eu pour 250 ou 300 euros de loyer, c'est pas possible, je ne m'en sors déjà pas en payant que 35¹³⁸ euros de loyer, parce que bon il y a la voiture, donc pareil mais... je m'en sortais déjà pas et je me suis dit en janvier non là ça n'ira plus non plus. Et je ne voulais pas non plus me mettre en ménage (elle rit)... me mettre en ménage pour ça, mais bon il y a une grosse part... Moi je lui ai dit c'est sûr en janvier, c'est sûr que j'aurai été coincée » (Sarah).

Sarah évoque surtout cette relation sous la perspective d'un calcul financier. Elle reconnaît qu'il s'agit ici d'une « solution » pour débloquer sa situation économique. En effet, Sarah peut désormais travailler davantage car son compagnon s'occupe de son fils le weekend et tôt le matin. Cependant, Sarah explique aussi qu'être en couple n'est pas extrêmement bénéfique sur le plan financier, car elle perd certaines aides. Par ailleurs, son compagnon est propriétaire d'une petite maison qu'il retape ce qui met Sarah dans une situation délicate. Même s'il ne lui demande pas de payer un « loyer », elle se sent redevable et assume certaines dépenses comme les courses alimentaires. Selon elle, cette situation est risquée puisqu'en cas de séparation, elle aura dépensé de l'argent sans retour sur investissement alors que son compagnon garderait son logement et donc une forme de capital. Mais le bénéfice économique de cette relation l'emporte quand même sur les risques potentiels.

Pour un œil extérieur, ce comportement peut sembler très intéressé. En effet, Sarah semble se focaliser davantage sur les bénéfices matériels de sa relation amoureuse que sur sa dimension affective. Pourtant, il est évident que les personnes en couple subissent moins durement la pauvreté que les personnes seules (ATD Quart Monde, 2013). Cette situation donne lieu à des situations complexes puisque de plus en plus de couples séparés sont dans l'obligation de cohabiter, au moins temporairement. Le coût élevé de l'immobilier et la crainte d'une perte de revenus rendent la vie de « célibataire » de plus en plus difficile à assumer, en particulier lorsque des enfants sont à charge (Rollot, 2013). Dans le cas de Sarah, la mobilisation des ressources sociales pénètre même la sphère intime dans laquelle aspects financier et affectif s'entremêlent.

Ces différentes relations opportunistes paraissent nécessaires face à la disparition des réseaux de solidarité au sens traditionnel du terme. Cela est particulièrement visible chez les informants plus âgés, qui opèrent une comparaison entre les anciennes formes de solidarité

¹³⁸ Sarah bénéficie d'un logement social, et bénéficie d'une allocation logement, ce qui explique le prix de son loyer.

qui caractérisaient la vie ouvrière (en particulier dans la région du Nord Pas-de-Calais) et les solidarités actuelles. L'interaction entre Emilie et sa mère Josiane, qui est présente pendant un moment lors de l'entretien avec sa fille, met en perspective ces deux périodes de temps :

« Emilie : *Je fais ma vie, je fais mon travail, après les autres je m'en occupe pas, je fais pas attention aux autres. C'est chacun pour soi maintenant, c'est avant les gens ils s'entraidaient, bah plus maintenant, c'est chacun pour soi.*

Josiane : *Bah avant je me rappelle, avant quand il y avait les mines, dans les trucs là-bas, bah le voisin il sortait on lui disait bonjour, il a fait ça, il manquait ça, on allait demander au voisin, il nous prêtait, maintenant ça se fait plus tout ça.*

Emilie : *Oh moi mes voisins ils me disent à peine bonjour... (...) Non mais... donc ça fait que moi les voisins je ne les calcule pas et eux non plus ».*

Les historiens (Gueslin, 2013a) et sociologues (Castel, 1991) soulignent le déclin de la solidarité entre individus dans la société française, ce que nous avons aussi constaté dans notre approche historique. Cette évolution se ressent à la lecture du témoignage de Emilie et de sa mère. L'entraide « gratuite », qui était une condition du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière, et l'individualisme sont confrontés. D'autres travailleurs pauvres confirment cet état d'esprit. Monique réside dans un immeuble d'un quartier démuné, où une antenne des Restos du cœur est installée. Elle explique qu'il existe très peu de relations entre les habitants « *parce que les gens ont tout de suite très peur d'être envahis* ».

D'une autre manière, Véronique considère que lorsque les autres s'intéressent à ses problèmes, ce n'est pas dans un réel souci d'entraide :

« *Parce qu'avant c'était la petite vie bien rangée, mariée, deux enfants et maintenant oh tu es toute seule, qu'est ce qui s'est passé ? Donc ils posent plutôt des questions comme ça plutôt que oh comment elle doit faire, non ça c'est pas... qu'est ce qui s'est passé ou tu es fatiguée... plutôt des ragots que du soutien...».*

Ici, les relations avec les autres ne sont pas encouragées, dans le sens où elles conduisent à des formes de jugements. Nous avons souligné qu'historiquement, la solidarité s'est institutionnalisée à travers certains acteurs comme les associations caritatives ou l'Etat, afin de pallier à cette baisse de l'entraide entre voisins qui prévalait dans la période industrielle. Même au sein des réseaux d'entraide subsistant dans certains quartiers, la solidarité prend une dimension instrumentale. Laé et Murard (1985) expliquent notamment que l'aide fournie par un individu a vocation à gagner l'estime des autres au sein de la collectivité et donc de parvenir à un statut supérieur.

Il ne faudrait toutefois pas conclure que toutes les relations d'entraide ont disparu. Certains travailleurs pauvres offrent un portrait plus nuancé de réseaux de solidarité qui persistent. Généralement, ils concernent assez peu le voisinage ou les amis, et se rapportent le plus souvent à leur famille ou à leurs collègues. Caroline combine ces deux dimensions et offre un témoignage un peu différent de celui d' Amina. Elle bénéficie d'un important soutien de la part de sa famille qui est très présente dans sa vie, en particulier à travers sa sœur et ses neveux. Sa famille lui apporte une aide morale puisqu'elle n'a pas forcément les moyens de l'aider financièrement. Le soutien matériel est issu d'un autre type de réseau. Caroline est professeur de piano à temps partiel et travaille dans des quartiers aisés de la banlieue lilloise. Elle comprend les codes de ce milieu, venant elle-même d'une famille assez bourgeoise. Elle bénéficie donc d'un capital sympathie important de la part de sa clientèle, qui l'estime pour ses qualités humaines, sa discrétion et ses compétences professionnelles. Son rapport très décomplexé avec l'ensemble de ses difficultés lui permet par ailleurs d'en discuter sans tabou avec les personnes qui l'entourent :

« J'ai toujours mon surendettement. Mais pour un an et demi, donc ça devient bon. Et là j'ai failli rater à un point près parce que la condition c'est que ma voiture tienne bon. Parce que je peux pas racheter une voiture, je peux pas prendre de crédit et ma voiture a failli lâcher cette année. Donc j'ai annulé 29 heures de cours cette année, et j'ai failli lâcher à cause de ça, je me suis dit bon ça y est, caissière à Match ou assistante de direction c'est parti. Et quand je suis arrivée pour trouver un arrangement, pour payer ma facture au garage, les clients avaient déjà payé. Ils s'étaient mis, tous les élèves encore une fois, à une vingtaine pour payer... pour que je tienne les deux ans, puisque c'est le... le truc qui me permet... Donc ils font tout pour permettre cela (...) J'ai quand même trois élèves qui m'ont avancé de l'argent, avant que je ne sois en surendettement d'ailleurs, c'était au moment où ils voulaient me saisir ma voiture, au moment où ceci cela... et ils sont... et malgré leur aide, il a fallu un moment que je me mette en dossier de surendettement. Ces trois personnes ne m'ont jamais réclamé d'argent en me disant en gros tant qu'on ne t'a pas vu prendre quinze jours de vacances avec tes enfants, c'est encore trop tôt pour rembourser. Et eux c'est un endettement sans pression, si je ne les paie pas un mois ils s'en foutent parce que si tu veux ils ne me le demandent pas. C'est juste que moi je veux leur donner, du coup dans ma tête c'est pas encore fini » (Caroline).

Caroline reconnaît que l'aide qu'elle reçoit de la part de ses clients est une chance peu commune. Selon elle, c'est en grande partie grâce à ce réseau qu'elle parvient à surmonter ses difficultés. Ses clients sont très aisés, ils se connaissent et prennent la décision de l'aider de manière commune et sans condition. Leur niveau social et économique est tellement différent de celui de Caroline, que l'effet de réciprocité ne joue pas tellement, même si Caroline sait qu'elle les remboursera un jour ou l'autre. Ses clients l'aident à de nombreuses occasions :

pour ses réparations de sa voiture, pour payer la caution de son appartement, ou encore même parfois pour lui trouver certains emplois pendant l'été lorsqu'elle ne donne pas de cours de piano et n'a pas de revenus. Caroline vit cette aide de manière assez décontractée puisqu'elle explique que ces personnes ne lui donnent pas le sentiment qu'elle leur est redevable. Ils organisent régulièrement des fêtes pour elle, l'invitent à des concerts ou proposent à son fils de travailler pour eux l'été dans des conditions agréables. Ce réseau est assez exceptionnel et ne se retrouve pas les autres informants qui n'ont généralement pas l'habitude d'être confrontés avec ce type de milieu social.

Pour les autres travailleurs pauvres, une forme d'entraide naît avec des collègues et plus rarement des amis, mais elle reste soumise la plupart du temps à un devoir de réciprocité explicite. Par exemple, Brigitte explique que les autres jardiniers cultivant des lopins de terre à côté du sien lui ont appris à jardiner. Véronique évoque les menus services rendus entre amies, comme des conduites en voiture en échange d'une garde d'enfants. Sarah raconte avoir bénéficié de l'aide de ses collègues pour récupérer de nombreux meubles à la suite de sa séparation. Mireille mange rarement chez elle puisque son réseau d'amis l'invite régulièrement. Lors de notre dernière rencontre, elle explique aussi avoir été invitée par une de ses amies à un séjour en thalasso. En échange, elle leur fait des massages, ce qui ne lui coûte rien.

amis et à la famille et sont instrumentaux:

« I : Vous avez l'air d'avoir un bon réseau de potes qui vous aident...

Enfin qui vous aident, c'est de l'entraide. Mon pote mécano il est bien content de bosser au black... et j'ai péché ma courroie de distribution il y a un an, bon bah je lui ai quand même laissé 1200 euros, bon il m'a refait les freins, il m'a refait plein de trucs mais quand même... ».

Comme pour Amina, le réseau de Patrick se base sur des échanges presque marchands, même si cela lui permet de bénéficier de réductions ou de « bons plans ». D'ailleurs, le collage de Patrick montre qu'il se sent assez isolé, ce qui est symbolisé par la photographie en bas à droite de l'individu projeté en l'air par d'autres. Selon lui, il s'agit d'un groupe de capitalistes en train de jeter les pauvres en pâture et que le squelette au dessus peut éventuellement manger. Cela traduit sa vision d'un individu abandonné, au même titre que le reste du collage où les représentations de personnes isolées abondent : le jeune garçon dans la prison en haut à gauche, l'individu dont le droit à la parole est contraint au milieu en bas ou encore la personne en bas à droite qui attend seule devant un bureau du pôle emploi.



Collage de Patrick

Le recours au réseau varie aussi en fonction de la proximité géographique de certains acteurs, et en particulier des membres de la famille proche. Comme l'a souligné la littérature sur la consommation (Viswanathan, Rosa et Ruth, 2010), ces dernières restent les premiers points d'appui pour les travailleurs pauvres :

« Bah c'est vrai que ne serait ce qu'ici, si j'ai un petit salaire, pour payer le loyer, je prenais du retard parce qu'il faut choisir entre manger et payer le loyer donc bah forcément. Une fois j'ai essayé de payer le loyer, mais bon derrière j'aurais pas eu ma famille, ça aurait pas été possible. Parce qu'heureusement, j'ai ma mère, mon père, ma sœur qui habitent à côté et qui m'ont donné un peu de sous pour que j'achète à manger, mais sans eux c'était foutu quoi, j'aurais pas pu m'en sortir » (Inès).

Vers l'âge de 18 ans, Inès a été contrainte, comme ses frères et sœurs, de devenir indépendante en raison du manque de ressources financières de ses parents. Elle explique que les privations étaient communes dans sa famille, et que ses parents lui ont appris à contrôler ses dépenses lorsqu'elle fait des courses. Pourtant, sa famille constitue aujourd'hui son principal pôle de soutien. Elle échange de nombreux services avec sa mère et ses sœurs, et ils sont généralement attentifs aux problèmes des uns et des autres. Ainsi, lorsque l'un d'entre eux se trouve en difficultés financières, les autres s'arrangent pour lui donner un peu d'argent. Pour beaucoup d'informants, la famille, et en particulier les parents, peut ponctuellement compenser un manque financier. Sarah et Véronique en particulier sollicitent souvent leurs parents pour éviter d'être à découvert, ou pour passer des vacances avec eux. Dans le cas de Sarah, ce soutien est particulièrement fort puisque ses parents, qui résident dans une autre région, viennent durant toutes les vacances chez elle pour garder son fils et payer ses courses, ou son père construit de multiples tableaux comptables avec elle pour gérer au mieux sa situation. Sophie de son côté sollicite l'aide de tous les membres de sa famille qui ont des compétences spécifiques pour l'aider de manière ponctuelle dans les travaux de sa maison:

« J'avais pas de cuisine équipée et on me demandait autant, donc j'ai fait appel à une de mes autres sœurs et à mon beau frère et ils sont venus monter gratuitement la cuisine (...) J'ai deux frères qui sont maçons, j'ai un autre frère qui est menuisier, il y en a un qui carreleur et une sœur en confection habillement, et il y en a une qui répare tout ce qui est télé etc. » (Sophie).

En dehors de la famille, les travailleurs pauvres se caractérisent par l'évitement de relations d'obligations durables au profit de relations opportunistes. Même lorsqu'ils vivent dans des zones géographiques propices au rapprochement comme des immeubles ou des quartiers « populaires », les relations d'entraide ne sont pas particulièrement développées. En cela, il ne s'agit pas non plus d'échanges basés sur le don (Weinberger et Wallendorf, 2012). Les ressources sociales qui sont mobilisées par le biais de réseaux un peu opportunistes pourraient plutôt se rapprocher de formes de capital social bourdieusien (Bourdieu, 1979). Le capital social est défini comme un système de relations socialement construites qui impliquent un

intérêt pour les personnes qui le mobilise. Il a une nature complexe puisque la dimension de solidarité est liée à une forme d’opportunisme. Par contre, une dimension du capital social n’apparaît pas ici, celle du sentiment d’appartenance à la même culture (Bourdieu, 1986). Par exemple, des sociologues (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000) montrent que les classes supérieures mobilisent leur capital social afin d’entretenir un sentiment d’appartenance à un groupe. Ici, les ressources sociales sont mobilisées de manière plus individuelle, notamment parce qu’elles sont focalisées autour de la famille. La mobilisation des ressources sociales ne correspond donc pas à des conditions de solidarité historiquement décrites, mais plutôt à des formes d’opportunisme dans un environnement de plus en plus individualiste.

Parallèlement, notre analyse des différentes mobilisations de ressources sociales, et illustrée dans le tableau 19, nuance la vision des sociologues à propos de la pauvreté. Castel (1991) et Duvoux (2003) expliquent l’aide apportée par l’Etat aux personnes pauvres comme palliatif au déclin des relations familiales et de voisinage. Pourtant, nous constatons parmi les informants que la famille reste une base d’entraide importante, lorsqu’elle est disponible. Les relations professionnelles et amicales trouvent aussi leur place. Le voisinage quand à lui est effectivement peu mobilisé. Il semble plus aisé pour les travailleurs pauvres d’évoquer leurs difficultés à des personnes qui leur sont proches ou susceptibles d’éprouver les mêmes. Historiquement, nous avons vu que la solidarité est une valeur forte et institutionnalisée. Mais il semble plus aisé pour les informants, de compter sur des réseaux de confiance et de développer ses propres relations.

Tableau 19. Nature des ressources sociales mobilisées par les informants

Informant	Nature des ressources sociales			
	Famille	Amis	Collègues	Voisins
Amina	n.c	Réciprocité : Echange de services de manière ponctuelle (coiffure par exemple)	Pas de réciprocité : Sources d’informations pour bénéficier d’avantages matériels et financiers	Pas de réciprocité : Sollicite ses voisins quand elle n’a pas le choix (par exemple lorsqu’elle n’a pas de voiture)
Caroline	Réciprocité : Source de soutien moral	n.c	Pas de réciprocité : Source de soutien matériel et financier : aide	n.c

			ponctuelle en cas d'imprévis	
Eloïse	Pas de réciprocité : Source de soutien financier (ses parents très ponctuellement)	Pas de réciprocité : Source d'avantages financiers (lui paient son restaurant par exemple)	n.c	n.c
Emilie	n.c	Réciprocité : Echange de services de manière ponctuelle (locations par exemple)	n.c	n.c
Inès	Pas de réciprocité : Source de soutien moral et financier (sœurs et parents)	Pas de réciprocité : Source de soutien moral	n.c	n.c
Jérôme	n.c	n.c	n.c	n.c
Julien	n.c	n.c	n.c	n.c
Marie	Pas de réciprocité : Source d'avantages financiers (lui trouvent des contrats)	n.c	n.c	n.c
Mireille	n.c	Pas de réciprocité : Source d'avantages matériels (dîners, cadeaux, tickets de cinéma avec leurs Comité d'Entreprise)	n.c	n.c
Monique	n.c	Pas de réciprocité : Source d'avantages matériels (cadeaux) et informationnels (pour trouver un emploi par	n.c	n.c

		exemple)		
Patrick	Pas de réciprocité : Source d'avantages matériels (récupération vêtements) et financiers (lui trouvent des contrats)	Réciprocité : Echange de services de manière ponctuelle (réparations, déménagements, récupération) mais non gratuits	n.c	n.c
Paul	n.c	n.c	n.c	n.c
Reine-Marie	Pas de réciprocité : Source de soutien moral très ponctuellement	n.c	n.c	Pas de réciprocité : Source d'informations pour développer des compétences (apprentissage jardinage par exemple)
Sarah	Pas de réciprocité : Source de soutien financier (ses parents exclusivement), sa marraine fait office de coiffeur	Pas de réciprocité : Source d'avantages financiers (lui paient sa place de cinéma par exemple)	Réciprocité : Echange d'informations sur les « bons plans » (marques, points de vente, récupération de meubles)	Réciprocité : Naissance de contacts avec ses voisins à la campagne, dépannage et échange de menus produits (cigarettes par exemple)
Sophie	Pas de réciprocité : Source d'avantages matériels (réparation, aménagement maison, récupération) entre frères et sœurs	n.c	Réciprocité : Echange de biens matériels (jouets, vêtements)	n.c
Véronique	Pas de réciprocité : Source de soutien financier (ses parents exclusivement)	Réciprocité : Echange de services de manière ponctuelle (dîners, conduites)	n.c	Pas de réciprocité : Source de services ponctuels (conduite à la déchetterie par exemple)

Légende du tableau : Quand nous utilisons le terme « pas de réciprocité », cela signifie que les informants reçoivent une aide sans pour autant y répondre par une aide du même type. Le terme « réciprocité » fait davantage référence à l'existence d'échanges d'aides entre les travailleurs pauvres et d'autres individus. L'annotation « n.c » signifie que les informations pour la personne concernée ne sont pas suffisantes ou que ce type de ressource sociale n'est pas mobilisé.

Dans ce paragraphe, nous avons analysé les types de réseaux mobilisés par les travailleurs pauvres. Dans le paragraphe qui suit, nous montrons que cette mobilisation est complexe car les informants sont partagés entre un désir d'autonomie et une dépendance nécessaire vis-à-vis des autres pour leur accès à la consommation.

2. Le recours au réseau : entre norme d'autonomie et contrainte de dépendance

Si la mobilisation de ressources sociales permet de pallier à certaines difficultés en facilitant l'accès aux biens et services, elle n'est pas toujours bien vécue par les travailleurs pauvres. Elle permet donc une valorisation de la consommation en demi-teinte. En effet, les informants ont parfois des difficultés à assumer le sentiment de dépendance suscité par ces réseaux. Ce sentiment est particulièrement important dans le cas de trois acteurs impliqués : la famille, les amis et occasionnellement les organismes d'aide sociale¹³⁹.

La famille est un relais d'entraide important comme nous l'avons précédemment mentionné. Cependant, un sentiment important de dépendance en découle et que les informants décrivent comme peu agréable. Sarah, dont les parents lui donnent régulièrement de l'argent pour éviter de se trouver à découvert décrit cette impression :

« J'estime que c'est pas à mes parents de remonter¹⁴⁰ et de faire les courses quoi. Ça fait un peu... comme je dis à ma mère, bon on ira les faire ensemble, on paiera moitié-moitié s'il faut mais j'ai pas envie de toujours... ma mère me dit oui mais c'est parce qu'on sait qu'on t'a déjà prêté beaucoup. Bah oui mais justement je sais qu'ils m'ont prêté beaucoup, il faut arrêter un peu parce que si je gagnais autant, je pourrais leur redonner tout ce qu'ils m'ont donné. Mes parents... c'est vrai il y a des moments... et comme je dis à mes parents bah moi je vais avoir 30 ans cette année, sur 10 ans de temps, tout ce que j'ai pu mettre de côté... moi je travaille depuis que j'ai 18 ans, bah j'ai plus rien. Non seulement je régresse dans ma carrière professionnelle, en plus j'ai même pas de vie privée parce que je m'occupe toujours de mon garçon, je peux même

¹³⁹ Cet acteur n'a pas été mentionné dans le paragraphe précédent en raison de sa relative faiblesse par rapport aux relations engagées avec la famille ou les amis.

¹⁴⁰ Comme mentionné dans le paragraphe précédent et dans son portrait en annexe, les parents de Sarah vivent en Bretagne, et viennent souvent passer les vacances avec elle dans le Nord afin de l'aider.

pas aller acheter quoi que ce soit donc me faire plaisir à moi, j'ai dit bah tu vois pas la situation à 30 ans quand tu fais le bilan ? Et j'ai toujours besoin d'avoir de l'aide de mes parents derrière quoi. Je vois j'ai des collègues qui me disent bah nous aussi on demande à nos parents... Oui mais je trouve que quand on va avoir 30 ans, on aimerait bien pouvoir se débrouiller par soi-même » (Sarah).

Sarah vit difficilement le fait d'avoir recours à ses parents. Même s'ils représentent une aide considérable et nécessaire, elle en éprouve une certaine gêne. Les normes culturelles et sociales véhiculées dans la société française imposent en effet aux individus d'être capables de vivre autonomes vis-à-vis de leurs parents, une fois une situation professionnelle établie. Il est même d'usage que ce soit les enfants qui prennent soin de leurs parents. Pourtant cette perspective évolue depuis quelques années en raison de l'augmentation des difficultés financières, de la précarité de l'emploi ou de l'augmentation du coût de la vie en particulier dans le logement. Selon le rapport de la Fondation Abbé Pierre en 2013, 280 000 personnes de plus de 25 ans qui ne sont pas étudiants ou jeunes diplômés vivent chez leurs parents ou leurs grands parents en y étant contraints (dans Rollot, 2014b). La sociologue Newman (2013), qui a travaillé sur les travailleurs pauvres, évoque d'ailleurs la notion de « famille accordéon » pour qualifier cet agrandissement ou diminution de la composition familiale en fonction de la situation économique. Ce processus a lieu dans de nombreuses sociétés occidentales, puisque « *la famille est normalement l'institution qui va le moins juger, qui va rassurer et accueillir spontanément sans poser trop de questions* » (Rollot, 2014, p.1). Sans être forcément contraints de retourner vivre chez leurs parents, les travailleurs pauvres interrogés doivent souvent compter sur eux. Cette situation conduit à une restriction de leur liberté. Sarah décrit en effet les différents commentaires de la part de ses parents à propos de sa gestion de la consommation. Par exemple, sa mère lui conseille d'arrêter de fumer pour sa santé et les coûts que cela engendre, elle lui conseille aussi de « *faire plus de choses* » avec son fils même si Sarah explique que les activités de loisir coûtent cher ; ou lui dit de ne pas dépenser d'argent pour faire des cadeaux à Noël même si Sarah ne souhaite pas arriver les mains vides lors du repas familial. Sarah raconte qu'en dehors de ses parents qui comprennent sa situation, il lui arrive de se faire critiquer par les autres membres de sa famille (comme ses sœurs ou ses tantes) qui ont tendance à considérer qu'elle est responsable de sa situation :

« Quand on vous dit au bout d'un moment, c'est toujours la même qui a besoin d'argent... Bah oui mais ils se rendent pas compte quoi, ils se rendent pas compte de la situation dans laquelle je suis. Maintenant un peu plus parce qu'avec ma sœur je lui explique la situation, je vais pas faire des magasins et compagnie toutes les semaines mais sinon... oui j'ai été très déçue de ma famille. (...) Et on va dire oh bah Sarah elle

fume beaucoup, elle a qu'à arrêter de fumer, ça lui fera des économies, oui bon d'accord... » (Sarah).

Sarah explique se rendre rarement aux fêtes de famille puisqu'elle n'a pas suffisamment d'argent pour participer aux cadeaux communs, et qu'elle sait que cela engendre des critiques de la part des membres de sa famille.

Cette stigmatisation a une influence sur la manière dont les informants mobilisent leurs ressources sociales. Car il est parfois difficile pour eux d'assumer leurs difficultés et l'aide de la famille engendre une forme de contrôle sur leurs comportements de consommation. D'une certaine manière, ce contrôle entretient des similitudes avec celui impliqué par des aides plus officielles comme le contrat du RMI et que nous avons abordé dans le chapitre 6. Même si les informants ont moins de pression vis-à-vis de leurs relations familiales, ils se sentent redevables et cumulent une sorte de « dette » dont ils sont pressés de se débarrasser. Véronique explique par exemple qu'elle met un point d'honneur à rembourser ses parents dès qu'elle le peut :

« Non bah non je ne demande pas [à ses parents]... à part comme là je savais que j'allais avoir la rentrée scolaire donc j'ai dit à mon père bon bah j'aimerais acheter les affaires au mois de juillet pour les garçons tout ça et je lui ai dit bah j'ai la rentrée scolaire après donc il m'a dit si tu veux je te prête l'argent, donc et après je le rembourse après quoi. (...) je savais que je pourrai les rembourser le mois d'après, donc là m'a rien fait. Ça me dérangerait plus, et en même temps je sais pas si je le ferai pas, bah genre je voudrais faire un voyage, je leur dirai vous ne pouvez pas me prêter un peu d'argent, je vous rembourse un peu tous les mois, le voyage il me plairait pas autant quoi. Voilà donc... je pourrais leur demander en même temps je pense... pas qu'ils feraient une drôle de tête mais ils diraient bon si c'est pour ça et que ce n'est pas pour le quotidien... Et puis ça ne me plairait pas, enfin le voyage il serait pas pareil » (Véronique).

D'une certaine manière, les travailleurs pauvres doivent « montrer » que les décisions qu'ils prennent avec l'argent emprunté à leurs parents correspondent à des besoins « légitimes » et non pas à des achats qui pourraient être qualifiés de superficiels. Véronique souligne ici que la décision de demander de l'argent à ses parents se justifie car il s'agit uniquement d'une « avance » qu'elle pourra rembourser. Par ailleurs, cette avance lui permet de bénéficier de prix réduits sur les fournitures scolaires car elle les achète ainsi pendant les soldes de juillet, bien avant que l'allocation pour la rentrée scolaire ne soit attribuée.

L'aide fournie par la famille est donc ambivalente, puisqu'elle va à l'encontre de la norme d'autonomie à laquelle devraient se soumettre les informants. Cette norme se retrouve d'ailleurs parmi certains informants qui critiquent les personnes qui bénéficient de nombreux avantages de la part de leurs parents et parviennent à s'en sortir de cette manière. Par exemple, Marie explique que si des personnes peuvent partir en vacances dans un contexte de crise économique, c'est parce qu'elles sont soutenues par leurs parents. Pour elle, cela apparaît comme une solution de facilité.

Lorsqu'il s'agit de l'aide procurée par les amis, l'interaction est différente. Les informants ont en effet parfois le sentiment de « faire la charité », une situation dégradante pour eux dans l'appartenance à un cercle social.

« J'ai l'impression eux [ses amis] aussi se restreignent dans leurs sorties, là où on aurait fait un resto tous ensemble (elle pleure). Excuse moi, faut que ça sorte... pour éviter que je sois mal à l'aise et bien finalement on va faire des soirées, des petits diners de filles, ou des diners avec des copains ou amis garçons, chez les uns chez les autres, chacun amène quelque chose et puis en même temps ça nous coûte moins cher aux uns et aux autres et c'est pas plus mal voilà. Mais euh... euh j'ai un pote qui a lancé une invitation pour aller j'sais plus où dans une soirée en Belgique ou j'sais pas quoi... Bon déjà c'est pas forcément ce genre de soirée qui est ma tasse de thé, mais au lieu de lui répondre non c'est pas possible, comme une andouille j'ai répondu, bah non pas de sous. Et bah... mais on te paie ton entrée, tes consos! C'est gentil... mais euh j'sais pas faire ça, j'sais pas faire. Dans le besoin ou pas dans le besoin... je sais pas profiter. Donc... non encore une fois ceux qui... ceux qui ont compris ce sont ceux qui n'en parlent pas, qui font en sorte de pas aborder le sujet » (Eloïse).

Accepter de l'aide de ses amis semble plus complexe que de la part de la famille. Lorsque ses amis acceptent tacitement de faire un dîner peu coûteux, Eloïse ne se sent pas redevable mais simplement touchée par ce geste car elle peut à la fois participer au dîner sans se sentir « pauvre ». De la même manière, Véronique explique organiser parfois des dîners à tour de rôle avec une autre amie elle aussi mère célibataire, pour se sentir moins seule mais aussi parce que cela n'occasionne que peu de frais. Par contre, lorsque ses amis lui proposent de payer ses entrées, cette action lui donne le sentiment de provoquer la charité puisqu'elle rend ses difficultés visibles et la différencie de son groupe social. Sarah évoque la même chose : *« J'ai même une fois bah je devais aller au cinéma avec des copines, bah deux jours avant ma carte bleue elle était bloquée. Je dis bah laissez tomber je vais pas venir, on m'a payé la place. On était pas obligé de le faire mais... (...) bah on est content parce qu'on va aller au cinéma, mais quelque part... on est gêné... » (Sarah).* Alors que l'aide des parents peut

s'effectuer dans un cercle privé et restreint, n'obligeant pas les informants à en parler aux autres, l'aide des amis dans la sphère de la consommation, expose publiquement le statut de « pauvre ».

Les sentiments de dignité et d'autonomie sont en effet très présents parmi les informants qui valorisent le fait d'être capables de se débrouiller seuls. Comme nous l'avons vu dans la première section de ce chapitre, le travail est un premier élément de « débrouille ». Le fait d'être capable de ne pas demander de l'aide aux autres en constitue un second. L'autonomie est devenue une norme dans une société actuelle, ce que nous avons constaté dans notre approche historique. Il s'agit aujourd'hui de ne compter que sur soi, d'être capable de se débrouiller par soi-même, ce qui est même encouragé par les institutions. L'autonomie est supposée garantir une plus grande liberté mais elle peut aussi devenir une contrainte, en particulier lorsque les individus manquent des moyens financiers pour s'y conformer. Nous retrouvons cette idée chez Sen (1992). Les capacités sont une manière de parvenir à des formes d'autonomie pour les personnes démunies.

De manière un peu différente, les relations avec les organismes d'aide sociale sont à la fois perçues comme méritées et stigmatisantes. Dans la première section de ce chapitre, nous avons montré comment les informants légitiment l'obtention de certaines aides en raison de leur activité professionnelle. Pour certains, les aides peuvent s'avérer très profitables, à l'image d'Inès :

« J'ai eu une période où c'était vraiment très difficile je n'arrivais plus à gérer du tout et j'ai eu de l'aide, et c'était bien. Je sais pas... il y a peut être quatre ans, je m'en sortais plus, je m'en sortais plus avec le salaire, le loyer.... Je m'en sortais plus, j'étais montée peut être au moins à 800 euros d'arriérés. J'en ai payé une partie, j'ai vu l'assistante sociale et elle m'a aidée à régler un peu plus. Et puis après le reste c'est... c'est la CAF qui a payé, ils ont payé 650, donc ils ont fait les comptes, ils ont vu mon salaire, donc ce que j'avais et ce que j'avais à payer et ils ont dit non effectivement ça n'était pas gérable pour moi donc ils m'ont donné. Donc j'aurai pu le refaire cette fois ci, quand j'ai vu le retard mais je me suis dit non tant que je peux gérer, je le fais, et je ne me suis pas sentie privée là. Je paie 100 euros de plus mais je ne me sens pas privée de quoi que ce soit.... Je sais que j'arrive... Bah après avoir passé des mois à apprendre à gérer avec très peu de salaire, bah après on fait la part des choses, heu... donc non j'ai appris à boucler tout ça avec très peu. Dans un sens pour moi c'est un avantage parce que maintenant même avec 700 euros de salaire, je m'en sors très bien quoi. Heu... c'est sûr je peux pas faire de folies mais je m'en sors très bien » (Inès).

L'aide dont Inès a bénéficié par l'intermédiaire des travailleurs sociaux lui a permis de pallier son manque financier à une période donnée. Elle lui a aussi donné des outils d'apprentissage pour d'en sortir, dans le sens où maintenant elle sait gérer et prévoir ses dépenses.

D'après une étude CSA (2013)¹⁴¹, 58% des français se tourneraient d'abord vers leur famille et 40% vers une association caritative. Les pouvoirs publics apparaissent en troisième position et les amis en dernière. Ce même rapport souligne d'ailleurs que la solidarité est de plus en plus associée à des formes d'entraide et non plus à de la protection sociale. Les associations caritatives sont valorisées pour leur connaissance du terrain, leurs intentions non profitables et leur transparence. Mais dans la réalité, s'adresser à ces organismes s'avère plus difficile à assumer aux yeux des autres car cela rend la pauvreté visible, à la différence de l'entraide familiale, étatique ou de la capacité à se débrouiller par soi-même. Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, le recours à l'aide sociale peut s'avérer stigmatisant pour les individus, en particulier lorsqu'il requiert une interaction physique comme dans le cas des banques alimentaires. Bien que les associations caritatives apparaissent comme un acteur de confiance, elles ne sont qu'une solution de dernier recours pour les travailleurs pauvres que nous avons rencontrés. Monique, qui a du récemment se rendre aux Restos du cœur en bas de son immeuble, l'exprime :

« Bah ça m'a... ce qui m'a fait... un coup d'électricité je crois, c'est quand j'ai du descendre en bas, pour aller chez Coluche là. Là c'était dur... vraiment je me suis dit c'est pas possible j'en suis arrivée là, ça a été vraiment... mais bon en même temps c'était bénéfique, et puis il y a pas de honte à avoir, de toute façon ça m'a quand même rendu bien service » (Monique).

Aux yeux des travailleurs pauvres, le recours aux associations caritatives risque en effet de modifier leur statut, puisque Sarah explique que ce serait « *tomber dans la misère* ». Symboliquement, cela signifie en effet que les informants ne peuvent plus acheter eux-mêmes des biens de consommation. Dans leurs esprits, les organismes caritatifs sont associés à une population très pauvre. Il est donc difficile de franchir ce pas. Car si la plupart des informants considèrent que leurs difficultés sont similaires à celles de nombreux autres français, ils tracent des différences vis-à-vis des personnes « véritablement pauvres » qu'ils caractérisent

¹⁴¹ Etude CSA pour l'UNIOPSS et la MACIF : Les Français et la solidarité, Janvier 2013.

comme n'ayant pas de toit ou de travail. Le recours aux associations caritatives est donc vécu comme une contrainte, qui ne résulte pas de leur volonté comme en témoigne Mireille :

« Le jour où j'ai du y aller, j'étais verte... J'ai été l'année dernière parce que... c'est l'année dernière ou l'année d'avant ? Enfin bref, il y avait eu un problème avec mes Assedic et je n'avais que 90 euros pour mon mois. Parce qu'on m'avait tout retiré... ils s'étaient trompés dans leurs calculs, et au lieu de prévenir que j'aurai 20 euros par mois, ils ont tout retiré d'un coup, donc au lieu de 600, je me suis retrouvée avec 90 euros. Pffou ! Donc je suis allée, je suis allée à la mairie, j'ai eu... j'ai eu un chèque de 150 euros pour m'aider, après qu'est ce que j'ai eu... Je suis allée aux Restos du Cœur et à Multi Partages. Je suis revenue ici j'avais trois cartons. (...) Ca fait drôle vous savez c'est la première fois que... et là je suis arrivée [aux restos du cœur] et on riait, et on buvait le café et on prenait des petits gâteaux et tout allait bien dans le meilleur des mondes, et tu sors et tu avais des Mercedes, des BMW, et des... Gold GDI et puis... je suis restée, j'étais... (elle ouvre la bouche) alors là j'ai dit bah tu prends tout, tu te fais plaisir mais tu évites d'y retourner. Ah oui c'est des gens qui sont... mais ils se complaisent dans leur assistanat, ils cherchent même pas, du lait pour biberon, des couches, enfin tu pouvais tout avoir. (...) C'est un moment fort de ma vie ça aussi, il y a deux ans. Mais bon c'était pas de ma faute, les Assedic ils avaient tout loupé » (Mireille).

Dans le témoignage de Mireille, ce n'est pas seulement l'aide des organismes caritatifs qui est stigmatisante mais aussi la fréquentation des populations qui en bénéficient. Elle explique en effet qu'ils « *se complaisent dans leur assistanat* », une attitude dont elle souhaite se détacher en précisant qu'elle a requis l'aide de ces organismes qu'en raison d'une défaillance de la part des Assedic. Il existe donc bien une distinction entre la réception de l'aide accordée par l'Etat et celle accordée par les associations caritatives, ce que nous avons déjà noté dans notre approche historique. Cependant, pour certains, la stigmatisation peut aussi concerner les aides étatiques, en particulier lorsque les travailleurs pauvres ont le sentiment que ces aides les désavantagent clairement :

« La CMU je la prends pas... ça c'est une question de... j'ai habité à Roubaix et je sais que certains médecins sont très.... moi mon dentiste ne prenait pas de CMU, il était pas question, pour lui c'était... donc je ne veux pas me retrouver dans la même situation et on sait jamais en cas d'hospitalisation de ci de là, moi je veux ma chambre individuelle, bon c'est peut être des trucs bêtes mais bon... j'ai quand même ma mutuelle qui me coûte 50 euros par mois, on me dit il faut prendre la CMU, mais bon la CMU... après c'est une question de soins en fait, je me dis est ce que les gens qui vont à la CMU sont aussi bien soignés que les gens qui ont une mutuelle » (Sarah).

Ce discours est influencé par certaines pratiques, pourtant interdites, des médecins, qui soit n'acceptent pas les patients bénéficiaires de la CMU ou qui imposent des dépassements d'honoraires à ces patients (Clavreul, 2013). Sarah ne souhaite pas être associée aux personnes pauvres, même si cela risque de la priver de soins nécessaires.

Ehrenberg (1998) souligne l'importance de la norme d'autonomie dans notre société contemporaine. Selon lui, cette norme est dangereuse car elle peut conduire à des états dépressifs en cas d'incapacité à y répondre. Nous avons vu dans le chapitre 6 que cette norme s'est aussi construite dans le temps. L'autonomie va à l'encontre de situations de dépendance, et notamment aux aides sociales, pour le sociologue Duvoux (2009). Dans notre analyse, nous constatons que l'autonomie est liée à la question de la responsabilité : être autonome, c'est être responsable de soi-même sans avoir besoin des autres. Nous avons déjà souligné la présence de cette norme d'autonomie à travers la capacité de travailler et donc de se débrouiller seul. Dans cette section, nous constatons qu'elle est aussi prégnante dans les relations qui se créent avec les autres et la mobilisation des ressources sociales.

Sous-section 2. La mobilisation des ressources culturelles

Dans cette section, nous présentons la manière dont les travailleurs pauvres mobilisent des ressources culturelles afin d'améliorer leur gestion de la consommation. A propos des ressources culturelles, nous nous référons à la définition de Bourdieu (1979) qui les caractérise comme une combinaison des connaissances implicites¹⁴² et des compétences apprises.

D'une part, ces ressources permettent de compenser le manque de ressources économiques des travailleurs pauvres. D'autre part, elles permettent de valoriser une dimension de contrôle, à savoir le contrôle de leur consommation mais aussi le contrôle de leur représentation sociale.

¹⁴² Par le terme « implicite », Bourdieu se réfère aux connaissances héritées et inconscientes, qui font notamment partie de l'habitus.

1. Des compétences et des connaissances afin de compenser le manque de ressources économiques

Brigitte a 54 ans, est célibataire et cumule les emplois précaires. Cette situation est récente, car elle a longtemps travaillé en tant qu'éducatrice dans la région du Nord et gagnait correctement sa vie. Il y a quatre ans, la maladie de sa mère¹⁴³ l'a cependant obligée à venir s'installer avec elle et à quitter son emploi et son logement. Depuis, elle ne parvient pas à trouver une nouvelle activité stable et bien rémunérée. Cela a un impact matériel, mais aussi psychologique puisqu'elle vit dans l'incertitude de perdre son emploi. Cette situation contraint Brigitte à adopter de nouvelles habitudes de consommation pour lesquelles elle mobilise ses compétences :

« Ah bah c'est sûr qu'on est obligé de faire très attention à tout. Je vois au niveau chauffage bon heureusement que j'avais un petit réchaud à pétrole, donc je... je me chauffe quasiment qu'avec ça... les radiateurs marchent uniquement quand il y en a vraiment besoin, d'ailleurs là ils sont coupés depuis... généralement j'essaie de les allumer le plus tard possible dans le mois de novembre et mi mars les fermer. Et encore dans la journée quand je suis là il n'y a que le réchaud à pétrole qui marche, comme ça ils se mettent pas en route. Voilà sinon, on trouve des petites astuces, je branche sur des prises avec des boutons comme ça dans la journée il n'y a rien qui marche, mon ordinateur je m'en sers très peu, je m'en sers que pour regarder s'il y a du travail ou des choses comme ça donc bon... par contre si une chose que j'ai faite depuis trois mois maintenant c'est que... j'ai pris un petit terrain ici enfin je me suis renseignée un peu à droite à gauche et donc j'ai un petit terrain pour faire un jardin. C'est un particulier qui avait un bout de terrain et il cherchait quelqu'un donc du coup... je lui ai pris ce terrain qui me permet d'avoir un petit peu de légumes, de... qui me permet de travailler aussi parce que bon c'est pas facile d'avoir un jardin, j'ai du apprendre. Mais bon ça aide quoi, le peu que je récolte, je fais des paquets, je les mets au congélateur et je les mange plus tard » (Brigitte).

Brigitte s'adapte à ses contraintes budgétaires de plusieurs manières. Elle modère sa consommation, en particulier dans les pôles alimentaire et énergétique qui sont les plus facilement flexibles. La réduction de la consommation constitue en effet souvent une des premières stratégies mises en place par les consommateurs pauvres (Hamilton, 2009). Lorsque cette démarche n'est pas possible, Brigitte montre différentes aptitudes. Elle utilise un autre moyen de chauffage, le réchaud à pétrole, et elle loue un terrain pour obtenir des légumes à moindre coût. Plus tard dans l'entretien, elle nous explique utiliser un carnet où elle note toutes ses dépenses et le prix des produits avant d'effectuer ses courses. En un sens, le portrait

¹⁴³ Sa mère est en effet atteinte de la maladie d'Alzheimer, voir le portrait de Brigitte en annexe.

qu'elle dresse de ses aptitudes correspond aux deux dimensions bourdieusiennes des ressources culturelles : des connaissances implicites (par exemple la réduction de la consommation d'énergie) et des compétences apprises (par exemple le jardinage). Les aptitudes mises en place par Brigitte donnent le sentiment qu'elle souhaite éviter le plus possible le « marché » au sens traditionnel du terme, à savoir les fournisseurs classiques d'énergie (d'où sa décision d'utiliser un réchaud et de couper les chauffages) et les points de vente (d'où sa décision de cultiver son propre jardin).

De nombreux informants évoquent en effet la « tentation » de la consommation, comme nous l'avons précisé dans la première section de ce chapitre. Afin d'éviter cette tentation, ils mettent en place plusieurs types de stratégies. Par exemple, ils ne se rendent pas dans supermarchés ou hypermarchés mais favorisent de petits points de vente : « *Bah il y a toujours des choses on dit oh c'est pas cher, on va les prendre [dans le supermarché], alors qu'au petit magasin c'est pas pareil* » (Paul). Lors de leurs courses, ils vont directement dans les rayons qu'ils connaissent : « *Moi je prends ce que j'ai besoin, c'est tout. Je vais dans les rayons que je connais et c'est tout* » (Emilie). Ils évitent aussi de faire les courses avec leurs enfants qui pourraient leur demander certains produits : « *Sinon déjà sans les enfants, comme ça on est pas tentés par un truc* » (Marie). Ces stratégies se heurtent cependant souvent à des contraintes. Par exemple, les informants expliquent ne pas toujours pouvoir se rendre dans des points de vente moins « tentants » en raison des contraintes de transport.

Ces démarches peuvent sembler évidentes ou d'une grande simplicité à un regard extérieur. De plus, la mobilisation des ressources culturelles ne se réduit pas aux consommateurs pauvres. Par exemple, les consommateurs frugaux (Schor, 1998) développent souvent le même type de comportements de consommation. Mais pour les informants et les consommateurs pauvres dans leur ensemble, les compétences sont nécessaires compte tenu de leur situation économique.

Les compétences développées peuvent aussi être ancrées dans le système de marché. D'ailleurs, la littérature identifie de manière générale, les compétences comme la combinaison de connaissances sur les produits de consommation et d'une familiarité sur le fonctionnement du marché (Berg, 2007 ; Bonnemaizon et Batat, 2011). Les travailleurs pauvres tentent de « naviguer » dans le système de consommation et d'en tirer le meilleur profit à moindre coût. L'exemple de Caroline est particulièrement révélateur de cette gestion de la tentation à travers l'utilisation du système de consommation lui-même. Ainsi, elle explique avoir recours à

Chronodrive, le système de courses en ligne d'une grande chaîne de distribution, afin de limiter ses achats :

« Je maîtrise vachement bien avec Chronodrive parce que je me fixe une somme, et quand je suis dans un magasin, je la dépasse systématiquement, et j'arrive pas à me raisonner, ou alors je calcule mal et quand j'arrive à la caisse, je découvre avec effroi que j'ai dépensé 20 euros de plus que ce que j'avais prévu, et encore 20 euros, c'est quand je suis chanceuse. Alors qu'à Chronodrive, tu vois ton panier en haut à droite qui descend au fur et à mesure et tu maîtrises vraiment tes dépenses, t'es pas tentée quand tu arrives à la caisse d'acheter toutes les petites saloperies qu'il y a autour, un supermarché pour quelqu'un comme moi qui justement est en surendettement et qui doit vraiment cadrer ses dépenses, c'est le lieu de toutes les frustrations possibles et imaginables et le lieu de toutes les tentations possibles. Chronodrive t'as zéro tentation. Tu es sur ton truc, tu cliques, et t'achètes ce dont tu as besoin point barre. Donc ça je fais mes gros pleins là bas pour pas dépasser. Et entre deux on va aller chez le petit commerçant de la rue acheter heu... un coup un mois faste une bonne viande ou un truc comme ça parce qu'on a des besoins entre deux, ou du pain ou des machins mais plutôt chez les petits commerçants, voilà on complète comme ça » (Caroline).

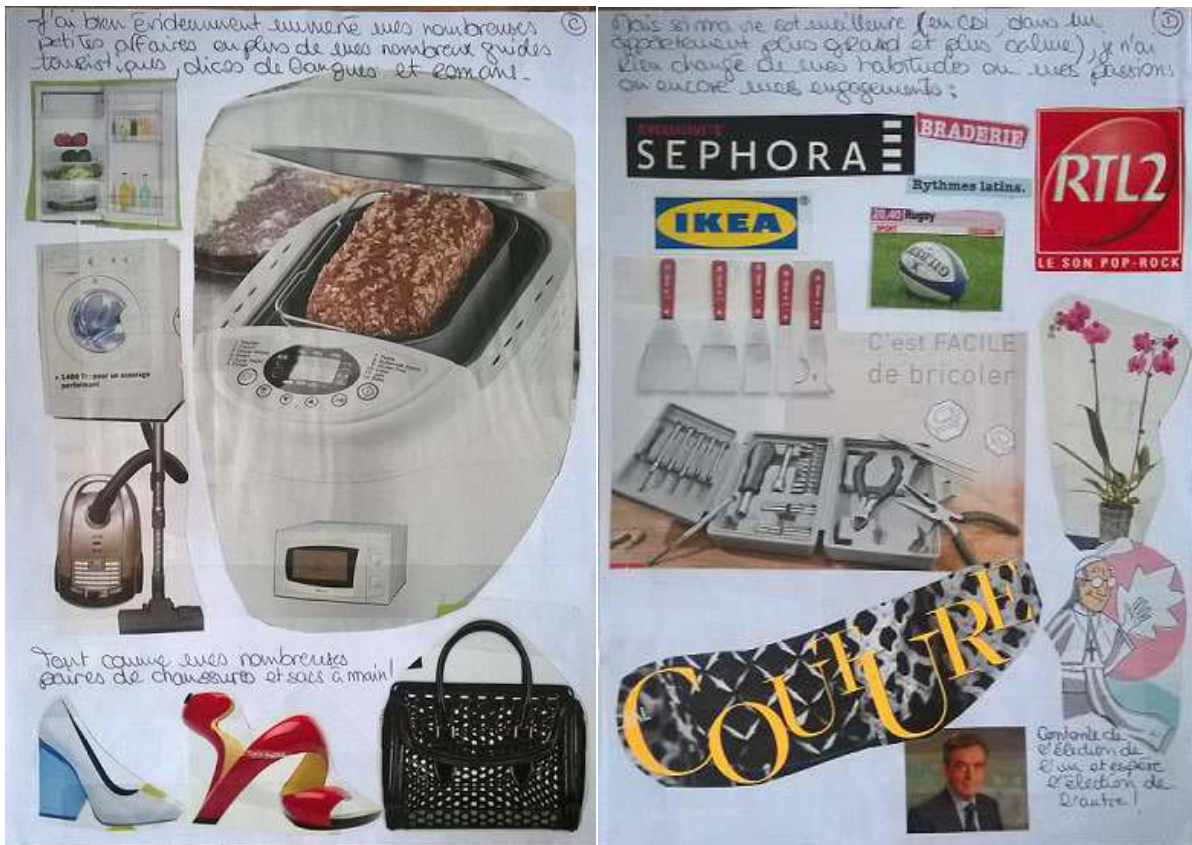
Le système Chronodrive consiste à faire ses courses en ligne et se rendre ensuite à un espace de distribution où des employés placent directement les achats dans la voiture des clients. Caroline met ce système en valeur car en cas de contraintes financières, il permet (1) de bénéficier des prix réduits et d'un important choix de produits que propose la grande distribution ; (2) de pouvoir contrôler ses achats grâce à la présence du « panier » ou par la possibilité d'enregistrer des listes de courses ; (3) d'éviter certaines formes de frustrations en n'étant pas confrontée directement à l'abondance des produits. A l'origine, Chronodrive est un système conçu pour effectuer plus rapidement les courses, mais Caroline l'utilise pour contrecarrer une tentation difficile à contrôler. Par ailleurs, nous retrouvons dans cet extrait, une distinction entre les grands distributeurs et les petits commerçants. Les premiers sont associés aux courses quotidiennes, et les seconds à des achats ponctuels mais un peu plus luxueux.

Le discours de Caroline illustre une bonne connaissance du système de distribution, qu'elle exploite au mieux. Lors du second rendez-vous, Caroline nous explique d'ailleurs utiliser Internet pour presque la totalité de ses achats (pour le service de la Poste, pour acheter sa musique, etc.). Au-delà de lui faciliter la vie, il lui permet de tout contrôler et devient un véritable mode de fonctionnement « implicite ».

Plus classiquement, les informants expliquent utiliser les promotions lorsqu'elles sont intéressantes, ou les cartes de fidélité qui leur permettent de cumuler des points : « *Parce que là on a pas mal de trucs intéressants et on a des chèques... donc c'est par points, donc 200 points, non c'est 2000 je sais jamais... Oui c'est ça 2000 points, on a un chèque de cinq euros, donc ça va vite* » (Paul). Les travailleurs pauvres racontent avoir aussi recours à certains avantages donnés par le travail afin d'accéder à certains biens, en particulier lorsqu'ils doivent faire des cadeaux pour leurs enfants. Par exemple, Véronique utilise les bons de promotion donnés par les catalogues de son comité d'entreprise pour obtenir des prix réduits : « *Le guide il fait 39 euros, et après j'achète avec le guide. Comme là à Intersport j'ai moins 30% sur un article au choix* » (Véronique). Amina quant à elle utilise souvent tous les avantages conférés par son travail ou par des organismes sociaux, qui sont dus aux informations qu'elle collecte et sa bonne connaissance du système. Cela lui permet de collecter les tickets restaurant, d'accéder à des prêts à taux zéro ou encore de partir en vacances à moindre coût avec ses enfants : « *C'est une location que j'ai fait avec la CAF. Donc pas beaucoup de personnes le sait... vous savez qu'on peut partir même à l'étranger. Et ça fait trois ans que je fais ça* » (Amina).

Il faut mentionner que ces compétences sont le fruit d'un apprentissage, à l'instar de Brigitte et du cas du jardinage. L'apprentissage s'exprime à travers la réduction des dépenses, les tests de produits afin de trouver les meilleurs rapports qualité-prix, la gestion des factures, la recherche d'informations pour mieux connaître l'environnement de consommation (en termes de points de vente par exemple), le calcul des dépenses et la planification du budget. Caroline explique ainsi qu'elle a « *appris à ne plus être une grande consommatrice* ». Que les difficultés économiques soient soudaines ou vécues de génération en génération, les informants doivent s'adapter à leur environnement en apprenant à le connaître. Les compétences ne sont donc pas innées mais issues d'une réflexion sur leur environnement et notamment sur le système de consommation.

Le collage d'Eloïse ci-dessous place en effet de l'importance sur la capacité à développer des compétences pratiques :



Collage d'Eloïse

Dans son collage, Eloïse a représenté plusieurs objets témoins du développement de ses compétences. Par exemple, elle a appris à faire son pain car cela lui coûte moins cher. La photographie des outils symbolise la capacité qu'elle a de faire les choses elle-même, et qui est désormais ancrée dans ses « habitudes » comme indiqué sur la page de droite de son collage. A l'image d'autres informants, les conditions économiques l'obligent à trouver des moyens de « produire » elle-même certains biens. Ces savoir-faire sont souvent simples. Les compétences « productives » permettent de maintenir certains pôles qui disparaîtraient potentiellement sinon. Par exemple, Julien explique réaliser lui-même tous ses cadeaux de Noël afin d'offrir des choses, tout en ne dépassant pas ses contraintes budgétaires :

« Pour moi c'était clair que non, parce que j'ai pas un rond. A Noël on se l'est dit cette année, pas de cadeaux. L'année dernière, moi j'ai pas de ronds, donc je faisais des collages, des choses comme ça » (Julien).

Monique explique quant à elle, que ses difficultés lui ont permis d'apprendre à faire de nouvelles choses, comme la cuisine :

« Et bah on apprend. Ca c'est le côté positif dans l'histoire c'est que je ne m'estimais pas assez pour faire à manger, je faisais des trucs... eh bah maintenant j'estime que je le vauz bien, bah oui ce n'est pas que pour faire à manger aux autres, donc maintenant je cuisine surtout que ça revient moins cher. Les soupes... hein voilà et parfois c'est pas forcément plus cher d'aller au magasin bio à côté parce que j'achète au détail donc du coup je dépense pas forcément plus. Voilà... enfin je le fais pas si souvent que ça... mais je vais plus trop au marché parce que c'est aussi des grosses quantités et après ça pourrit donc c'est pas non plus la solution mais voilà je fais ça, donc je me fais mes tartes salées, je suis championne maintenant, je fais mes soupes, l'achète les steaks hachés sous vide comme ça il y en a pour un moment, des œufs, des choses comme ça » (Monique).

Pour Monique, les difficultés financières la stimulent dans la recherche de nouvelles solutions qui mobilisent ses ressources « culturelles ». Les compétences développées doivent permettre de trouver une forme d'équilibre dans la consommation. Cela se constate particulièrement dans le domaine alimentaire auquel les informants accordent beaucoup d'importance malgré la baisse de leurs ressources financières. Dans le cas de Monique, la cuisine est un loisir, qui lui permet en même temps d'économiser sur le prix des aliments et d'accéder à des produits de qualité de manière raisonnée, sans gaspiller. Plus tard dans l'entretien, elle nous explique à quel point cette mobilisation des ressources est utile et valorisante :

« C'est comme ça que je l'ai appris, de rebondir, de trouver des solutions, le côté débrouille, ça aussi je l'ai appris là. Savoir s'adapter tout de suite et être opérationnel tout de suite, il faut pas trois plombes pour savoir ce qu'il faut faire, ça aussi je sais le faire, la réactivité enfin tout ce que cela entraîne. C'est une excellente école, voilà. Je dis pas qu'il faut en faire forcer, mais pendant des années ça peut être un mode de vie, et... on s'en sort très bien et on cumule voilà.» (Monique).

Monique évoque ici un « mode de vie », dans le sens où toutes ces compétences sont inconscientes et deviennent intégrées comme « connaissances implicites ». Par ailleurs, les informants peuvent valoriser ces aptitudes parce qu'elles correspondent à une tendance contemporaine. Les compétences développées par les consommateurs pour créer et gérer leur propre consommation sont de plus en plus répandues, et peuvent servir de point d'appui pour différents types de légitimité (Campbell, 2005b ; Moisio, Arnould et Gentry, 2013 ; Watson et Shove, 2008). Mais ces compétences sont aussi visibles dans les représentations historiques que nous avons analysées dans le chapitre précédent, en particulier lorsque les personnes pauvres sont invitées à se prendre en charge et à « rebondir ». Rappelons notamment le cas des chômeurs dans les années 1980, capables de naviguer dans le système d'aides et d'en tirer

profit, ou encore les individus dans les années 1970 qui trouvent des « combines » pour maintenir un semblant de consommation. Dans cette perspective, Caroline évoque sa « maîtrise » de la consommation. Monique valorise sa « réactivité », sa capacité à « rebondir » ou « être opérationnelle », qui sont autant de termes utilisés dans le monde managérial.

Ces témoignages entretiennent des similitudes avec ce que nous avons appréhendé dans la première section de ce chapitre. Car même si ces compétences sont surtout liées à la consommation, elles peuvent aussi être des moyens de compléter leurs revenus. Il s'agit alors de compétences que nous qualifions plutôt de productives. Jérôme nous en donne un exemple :

« Entre deux, je fais quand même de la ferraille, donc ça nous fait des sous en plus, par mois je peux me faire 1000 euros en plus donc... »

I : Vous faites de la ferraille ?

Bah je la revends. Je la trouve dans la rue, dans les encombrants et tout, des fois j'ai un temps de libre, je fais mon tour et je la récupère. Je la vends chez un marchand de ferraille. Mais il faut bouger aussi pour en avoir, si on bouge pas on a rien » (Jérôme).

Plusieurs types de compétences « productives » sont mises en place par les informants. Jérôme revend de la ferraille, Mireille a appris à faire des massages et Marie de la couture et de la restauration de fauteuils (voir tableau 20 pour la description de ces compétences).

L'analyse des classes ouvrières montre que le développement de savoir-faire a pour objectif d'être converti en rétribution économique (Bourdieu, 1979). Pour Blasius et Friedrichs (2003), les compétences pratiques sont évaluées au regard du capital culturel et « *les personnes recevant des aides publiques convertissent leurs compétences pratiques en capital économique beaucoup plus que les autres* » (p.549). Selon ces auteurs, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la vie pratique dans le capital culturel. Celle-ci correspond à des compétences aussi diverses que le jardinage, la plomberie ou les gardes d'enfants. Les individus investissent en effet du temps et de l'énergie pour acquérir ces compétences. Un véritable système économique se crée alors dans ces quartiers. Dans le cas des informants, le développement de ces échanges ne prend pas place dans un quartier ou dans un voisinage, mais se structure autour d'un réseau de bouche à oreille. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que les individus qui développent le plus ces compétences converties sont aussi ceux qui ont le moins recours au réseau familial dont nous avons parlé dans la sous-section

précédente. Pour Blasius et Friedrichs (2003), les compétences « *peuvent être considérées comme un moyen d'améliorer le statut économique et/ou la position d'une personne dans son réseau social* » (p.551). Mais pour assurer l'efficacité de cette conversion, les individus doivent être capables de mobiliser un minimum de ressources sociales car celles-ci permettent l'accès à cette conversion. Toutes les compétences ne sont pas valorisées de la même manière, ce que soulignent Blasius et Friedrichs (2003) et que nous constatons sur notre terrain. Par exemple, des compétences liées à l'automobile ou aux travaux sont plus recherchées que des compétences liées à des activités domestiques comme le ménage ou le repassage et donc plus difficilement convertibles. Dans le tableau 20 suivant, nous livrons un aperçu des différents types de connaissances et de compétences mises en place par les travailleurs pauvres.

Tableau 20. Nature des principales ressources culturelles mobilisées par les informants

Type de ressources culturelles mobilisées	Connaissances implicites	Compétences développées	Compétences directement transférées en capital économique
Amina	Budgétisation intensive (« qui est dans sa tête ») par habitude	Utilisation des avantages sociaux pour partir en vacances	Gardes d'enfant (cessées au moment de l'entretien)
Caroline		Utilisation du système de courses en ligne, comparaison des MDD/marques/discount	
Eloïse		Fabrication de son pain, comparaison des MDD/marques/discount, utilisation des cartes de fidélité	
Emilie		Contrôle sur les dépenses (elle garde la carte de crédit du couple)	Ménages
Inès	Connaissance des prix et de son budget (elle fait « les courses en comptant »), depuis son enfance	Comparaison des MDD/marques/discount, utilisation des cartes de fidélité	

Jérôme		Utilisation des avantages sociaux pour les vacances de ses enfants, utilisation du crédit à la consommation	Récupération et revente de ferraille
Julien		Fabrication de cadeaux, récupération de meubles dans les encombrants	Travaux chez les particuliers
Marie	Attention portée sur les prix	Comparaison des MDD/marques/discount, utilisation des promotions, gestion des stocks	Restauration de fauteuils, couture
Mireille	Utilisation des promotions reçues par courrier ou Internet		Massages à des particuliers et aide aux personnes âgées
Monique		Gestion budgétaire précise (avec son carnet), comparaison des MDD/marques/discount	
Patrick	Gestion des stocks alimentaires		Braderies et déménagements
Paul		Utilisation de la carte de fidélité, réparation de ses meubles et appareils	Travaux chez les particuliers
Reine-Marie		Jardinage, contrôle de la consommation énergétique et utilisation d'autres matériaux, prix et budget (liste avec le prix des produits avant les courses)	Ménages
Sarah	Evitement des magasins pour ne pas être tentée	Utilisation du leasing, gestion précise de ses comptes	
Sophie	Gestion du budget (a toujours du faire attention)	Comparaison des prix et des produits en magasin	Braderies très ponctuelles
Véronique		Gestion assidue des comptes	Braderies très ponctuelles

La nature des connaissances et des compétences que nous avons présentées les rapproche des notions de *coping* (Gilliatt, 2001 ; Hamilton, 2012 ; Hamilton et Catterall, 2008 ; Hill, 1991) introduites dans le chapitre 1 de ce travail. Dans les deux cas, les individus mettent en place des ressources culturelles qui leur permettent de gérer une situation. Les connaissances et les

compétences ne sont toutefois pas automatiquement associées à une gestion du stress, à la différence du *coping*, considéré comme une forme d'adaptation ou de survie. De la même manière, les connaissances et compétences que nous avons exposées se différencient des « tactiques » décrites par de Certeau (1990). Ces dernières permettent d'agir sur des événements (Cingolani, 2006) en contournant des situations de difficultés, afin éventuellement de redonner une forme d'autonomie aux individus. Par exemple, Holt (2002) décrit les formes de « résistance créative » mises en place par des consommateurs en situation de précarité de l'emploi. Leur connaissance experte des marques leur confère une forme de souveraineté sur le marché. Dans le cas des travailleurs pauvres, les ressources culturelles ne s'expriment pas comme des formes de résistance, en particulier parce qu'ils utilisent de nombreux éléments du système de consommation. Si les informants expriment une critique vis-à-vis du marché, celle-ci n'entretient pas de liens directs avec les compétences mises en place qui ne visent pas à « contrer » le marché.

De manière générale, le manque de ressources économiques des travailleurs pauvres est compensé par des ressources sociales et culturelles. Ce type de stratégies de conversion a d'ailleurs été évoqué par Coskuner-Balli et Thompson (2013). Ces auteurs montrent que des « hommes au foyer » aux Etats-Unis, dont l'image sociale est dévalorisée, mobilisent leurs ressources culturelles, et dans une moindre mesure, sociales comme outils de compensation. Ces hommes au foyer expriment une certaine fierté à l'issue des stratégies de conversion. Le sentiment des travailleurs pauvres est plus nuancé, en particulier dans le cas de la mobilisation des ressources sociales. Celles-ci menacent en effet l'autonomie et l'individualité, valorisées dans la société française. La valorisation de leurs compétences et de leurs connaissances apparaît davantage à travers la notion de contrôle que nous abordons dans le paragraphe suivant.

2. Des compétences et des connaissances pour contrôler la consommation

Au-delà de compenser le manque de ressources économiques, les ressources culturelles sont aussi présentées comme un outil pour contrôler la consommation par les travailleurs pauvres. Ce contrôle leur permet d'une part, de rester dans les limites de leurs contraintes financières ; et d'autre part, de valoriser leur image aux yeux des autres, en se présentant comme des

personnes compétentes et responsables. Cette représentation entretient des similitudes avec certaines représentations historiques des consommateurs pauvres.

La mobilisation des ressources culturelles dans le domaine financier et budgétaire illustre le mieux la dimension du contrôle. Car les travailleurs pauvres mettent en place plusieurs outils, à l'image de Monique qui explique avoir un carnet sur lequel elle note toutes ses dépenses et ses rentrées d'argent :

« Parce que les cartes j'ai du mal, donc je sais, j'ai mon carnet, mais c'est une bonne recette parce que j'ai donné le virus à plein de gens, mes amis et ils m'ont dit t'as raison c'est un bon plan. Parce que c'est pas que je fasse les comptes pour autant, que je fasse la totalité... (elle va chercher son carnet dans un petit meuble) je vais pas forcément faire les totaux, mais le fait de marquer comme ça, donc premièrement ça me fait garder les tickets, donc j'ai tout le rassemblement des tickets une fois par semaine, je reporte tout, donc ça me permet de voir aussi qu'est ce que j'ai fait, qu'est ce que j'ai dépensé. On voit. Hein, que quand on garde rien, qu'on se dit on a tout dans la tête, on a tout dans la tête, c'est pas vrai, on garde rien dans la tête donc de la connerie donc le fait de noter, ça permet de voir... j'en suis pas encore au truc très très approfondi de faire les parts, les gens qui savent faire ça, bah les gens qui sont comptables, ça il y a autant de pour ça, autant pour ça... et puis de prévoir l'argent à l'avance, ça... Enfin ils partagent quoi....ils font le budget » (Monique).

Cet outil n'est pas anodin, dans le sens où il a été spécifiquement mis en place pour contrer ses difficultés. Précédemment, Monique a en effet expliqué avoir appris de nombreuses choses, et le carnet n'apparaît d'ailleurs qu'au second rendez-vous, après une période où elle a connu beaucoup de problèmes financiers. Le carnet a vocation à remplacer d'autres moyens de contrôle de ses comptes, puisqu'elle n'a pas Internet et que les courriers de la banque sont très peu fréquents. Elle utilise très peu sa carte bancaire, car elle considère que son usage la pousse à dépenser davantage et à affaiblir son suivi financier. Les informants suivent tous assidument leurs comptes par le biais de différents moyens. Pour Amina par exemple, ses rentrées d'argent sont tellement simples que tout est inscrit dans sa tête : *« Bah je gère, tout il est dans ma tête... je fais pas de comptes... parce que je fais pas de grandes grandes dépenses, tous les mois c'est à peu près la même chose »* (Amina). D'autres utilisent Internet et la notion de contrôle peut alors être poussée à l'extrême. Par exemple, le suivi des comptes est une véritable préoccupation chez Sarah qui les consulte tous les jours et construit régulièrement des tableaux Excel pour avoir une idée de ses possibilités budgétaires à court terme.

Par ailleurs, les outils financiers mobilisés concernent aussi les moyens de paiement. A la carte bancaire, Monique préfère le chéquier, qui lui permet de garder une « trace » de ses dépenses. De nombreux autres informants ont abandonné l'usage de la carte bancaire, privilégiant une simple carte de débit et dépensant de l'argent liquide afin d'être moins tenté de dépenser : « *Mais en plus bon moi j'ai plus de chéquier et de carte bleue... depuis quoi dix ans. Donc je fais tout par prélèvement ou en liquide. Donc bon les prélèvements c'est bien et j'ai une carte de retrait basique qui ne me permet pas de retirer si je n'ai pas d'argent* » (Paul). Il nous faut toutefois relativiser l'idée que cette démarche serait spontanée. Les informants ont souvent connu des difficultés financières liées à des crédits à rembourser, ce qui les amène à développer ce type d'outils, parfois même sous la contrainte des banquiers. Sophie par exemple explique ne plus utiliser le crédit en raison des problèmes causés par son ancien compagnon : « *Avec mon mari non mais avec celui avant. Lui il achetait tout et il mettait tout à mon nom (...) il imitait ma signature puisque une fois j'ai été appelée à la banque et... on a plus de sous* » (Sophie).

Un autre moyen de paiement important concerne les prélèvements mensuels. Les travailleurs pauvres l'évoquent souvent et le considèrent comme un moyen primordial de contrôle car il se détache de leur propre initiative. Ils expliquent en effet que les prélèvements obligatoires les contraignent à payer les dépenses considérées comme les plus fondamentales. Les prélèvements ont aussi souvent lieu en début du mois, ce qui leur permet ensuite d'avoir une vision des ressources financières restantes : « *En fait j'essaie, sauf vraiment cas exceptionnel, je paie les factures. Tout passe par prélèvement donc... arrivée là je calcule toujours ce qu'il me reste, donc après, par rapport à ce qu'il me reste, est ce qu'ensuite je peux sortir, est ce que je peux acheter tel truc ou tel truc* » (Inès). Pour certains travailleurs pauvres qui ont pu avoir des difficultés à payer leur loyer ou leurs factures, le prélèvement est un moyen d'assujettissement qui leur semble efficace. Dans le même état d'esprit, Véronique explique avoir réduit son découvert autorisé afin d'être automatiquement limitée lorsque sa situation financière s'est dégradée. Toutes ces démarches sont autant de moyens de s'assurer qu'un autre acteur (comme la banque) leur impose un contrôle.

Monique valorise son initiative, puisqu'elle explique que les outils développés sont enviés par son entourage et qu'elle leur prodigue même des conseils. En se confrontant de manière concrète à ses ressources (car le carnet lui permet de « voir » les choses), elle est non seulement capable de les contrôler et en plus, d'en faire un outil légitime par rapport aux autres. Mais la valorisation de contrôle n'est jamais plus importante que lorsqu'elle est

intégrée dans des comparaisons sociales avec d'autres consommateurs. Par exemple, Eloïse évoque les différences d'utilisation du crédit entre elle et d'autres personnes pauvres :

« Heu... bah c'est une chose [le crédit] qui est pratique quand il t'arrive des coups durs comme ça. Par contre... parce que je travaillais dans le tourisme, payer par exemple tes vacances à crédit, c'est quelque chose qui me dépasse. Tu as des boîtes qui prennent comme ça. Tu vas par exemple chez Carrefour, tiens on parlera de ça aussi après, Carrefour voyages, tu peux payer tes vacances à crédit. Alors il y a deux formules. Il y a une formule où tu mets, tu as un prélèvement chaque mois si tu veux. Bon à la rigueur... là tu paies avant de consommer donc ça va. Et puis tu as l'autre formule qui est une espèce d'épargne, de compte épargne vacances, je sais pas quoi... Je me suis jamais penchée sur la question mais rien que le principe je ne comprends pas. (...) Donc tu as Carrefour, tu as deux cartes d'achat. T'as les cartes de crédit, enfin les cartes de crédit à l'américaine mais pas les cartes bancaire à la française. Bahhh... euh si tu fais le choix, ce qui n'est pas mon cas, de payer à crédit tes courses, tu te retrouves mais submergé de crédits. Alors que si tu utilises tes cartes pour avoir finalement le programme de fidélité, tout va bien, tu paies comptant. Ma carte Carrefour me sert à payer mon télé péage. C'est par ma carte Carrefour, ma carte Pass, que j'ai eu... euh... les deux premières années finalement puisque je faisais pas mal d'allers retours, mon truc liberté là au télé péage, ça me coûte pas un rond. Parce que je fais suffisamment d'allers retours pour que ça me coûte finalement rien, et voilà c'est par l'intermédiaire de cette carte. Et les gens qui paient leurs courses grâce à du crédit, ça ça me fait peur. Et je pense qu'il y en a beaucoup comme ça... C'est pas une machine à laver, un frigo... Je pense que t'es comme moi, tu as vu euh... certainement vu leur foutue coupe du monde de football là. T'as des gens qui gagnent rien, rien, moins que moi encore, qu'on dit submergés de dettes, et qui ont les moyens de s'acheter des écrans plats... pas la 3D faut peut être pas exagérer mais pas loin. Et là tu te dis... Moi je demande juste un HLM, hein ? » (Eloïse).

Eloïse relate sa connaissance du crédit, issue notamment de son expérience dans le secteur du tourisme. Cette connaissance lui permet de faire la distinction entre deux dimensions du crédit. Celui-ci peut apporter certains avantages, à savoir l'accumulation de bénéfices qui sont liés au programme de fidélité de la carte de crédit. Le crédit peut s'avérer utile, car il permet notamment de faire face aux difficultés. Les informants sont en effet nombreux à expliquer avoir déjà eu recours au crédit pour accéder à de biens jugés essentiels, comme une machine à laver ou une voiture. Eloïse quant à elle, utilise le programme qui est associé à cette carte pour payer les péages. Cependant, elle souligne que le crédit peut aussi avoir des conséquences négatives. Eloïse avait déjà mentionné cet aspect dans la première section de ce chapitre en condamnant le système de consommation actuel. Mais ici, elle met en valeur le manque de compétence et de raisonnement des consommateurs qui utiliseraient le crédit pour des biens et services qu'elle juge secondaires, ou s'en serviraient comme d'un compte épargne. Cette utilisation implique en effet des taux d'intérêts élevés pouvant conduire les personnes dans

des situations financières délicates. Dans le cas d'Eloïse, le crédit dispensé par ce programme de fidélité ne lui coûte rien mais lui rapporte. Dans le cas des autres consommateurs, leur mauvaise utilisation démontre leur manque de contrôle de la situation économique. Nous retrouvons ici la nature duale du crédit évoquée dans le deuxième chapitre de ce travail. Comme l'a exprimé Caplovitz (1963), le crédit peut s'avérer être un outil de désavantage s'il n'est pas contrôlé. La plupart des informants a intégré cette perspective et a tendance à rejeter le crédit, le percevant comme un outil dangereux à l'image d'Eloïse. En ce sens, nous rejoignons certains travaux montrant que les pauvres ont une « conscience du prix » plus élevée que les autres consommateurs (Alwitt et Donley, 1996) et qu'ils mettent en place une gestion budgétaire suivie et sur le long terme (Perrin-Heredia, 2010). Ici par contre, Eloïse se différencie des consommateurs qui n'ont pas les connaissances suffisantes en exprimant sa maîtrise de la situation. Cela nuance l'assomption de Montlibert (2006) pour qui le crédit à la consommation est populaire chez les salariés en situation de pauvreté, aux revenus plus élevés et brusquement fragilisés, ou en situation de « transition sociale ».

De manière intéressante, de nouvelles formes de distinctions entre consommateurs pauvres prennent place. Elles ne se structurent plus sur l'oisiveté et les choix de consommation des « assistés » que nous avons appréhendés dans la première section, mais sur le manque de connaissances d'autres consommateurs en difficulté. Il ne s'agit donc plus tant de comparer les pauvres méritants ou non méritants que les pauvres compétents ou non compétents. Cette comparaison sociale s'inscrit aussi dans une perspective historique, puisque la figure d'un consommateur démuné mais capable de comprendre le système de consommation s'est particulièrement construite dans les années 1970 en France.

Dans la même perspective, Inès établit des comparaisons avec les consommateurs dominés par une perspective de court terme et sa vision des choses :

« Bah ce sont des gens qui ne font pas les comptes, et qui ne sont pas raisonnables. C'est-à-dire oui j'achète mais il faut penser à ce qu'il y a derrière. Parce que eux vont dire j'ai tant d'argent, je dépense tout, bah oui mais à la fin du mois comment tu fais ? Ils pensent pas aux semaines qui arrivent, parce que bah oui certes on dépense de l'argent mais la paie elle arrive dans un mois, comment on fait pendant un mois ? Ce qu'on a pris là, ça va durer peut être une semaine, deux semaines, mais les deux dernières semaines, qu'est ce qu'on fait. Donc moi j'ai appris à penser à ça, bah oui je dépense mais à la fin du mois il me reste autant pour acheter à manger. J'ai eu des périodes où je pouvais pas le faire, comme une certaine année où j'ai eu une période pendant un mois, deux mois... pendant quatre mois de suite, j'ai eu 400 euros de paie, donc en fait tout le retard que je paie en ce moment ça vient de là, parce que bah j'ai du choisir. Et en fait j'ai essayé le premier mois et je m'en sortais pas, j'ai essayé de

payer... le loyer et ça a été une catastrophe. Donc après j'ai dit bah tant pis le loyer je vais payer plus tard et vous voyez je m'en sors bien » (Inès).

Inès planifie ses dépenses sur le long terme. Cela se ressent d'ailleurs dans l'entretien, puisqu'elle a une idée assez précise des achats qu'elle aimerait faire et dans quelle période de temps. Dans un avenir assez proche, elle souhaite par exemple racheter un ordinateur puisque celui qu'elle a actuellement ne fonctionne plus très bien. De la même manière, un autre achat serait celui d'une nouvelle télévision, car l'actuelle s'arrête souvent de manière intempestive. La télévision est cependant un achat secondaire à ses yeux car l'ordinateur peut remplir les mêmes fonctions que la télévision (regarder des films ou des séries) pendant un moment.

Ce souci de la planification se perçoit aussi dans le paiement de son loyer. Inès vit en effet dans un foyer pour jeunes travailleurs en réinsertion. Le loyer est faible et la direction se montre flexible quant aux paiements des locataires. Il est arrivé qu'Inès ne puisse pas payer son loyer pour privilégier la nourriture, comme elle l'explique précédemment. Mais elle sait aussi que si elle souhaite rester dans ce foyer, elle doit être capable de payer ses loyers assez régulièrement et s'astreint donc à rembourser rapidement les avances et à se mettre à jour pour ce paiement. Connaître ses capacités financières et ses dépenses contraintes à court et long termes lui permet de montrer son contrôle de la situation. Alors que certaines périodes se sont avérées difficiles pour elle, le fait d'avoir acquis ces connaissances budgétaires lui permet de récupérer une maîtrise de la situation. Elle marque ainsi sa différence vis-à-vis de certains consommateurs qui ne sont pas capables de planifier leur situation, et donc de s'en sortir. Plus tard dans l'entretien, Inès décrit le processus d'achat d'un cadeau pour sa nièce. Elle l'opère en plusieurs fois et explique ainsi *« j'aurai pu l'acheter en une seule fois mais je me suis dit non, soyons raisonnable, je l'ai fait en trois fois, voilà comme ça, ça fait pas des grosses dépenses, et je sais qu'il me reste autant à dépenser. C'est comme ça que j'ai appris à... on apprend à gérer... quand on sait qu'on a des limites bon bah voilà on fait comme ça »*. La notion de « limites » fait clairement partie de cette dimension de contrôle.

Les informants sont ainsi réflexifs sur leur situation, et la rhétorique du contrôle apparaît à de nombreux moments lors des entretiens. Beaucoup déclarent ainsi qu'il est fondamental de « faire avec ce que l'on a », dans le sens où il ne faut pas dépasser des limites financières. Sophie déclare *« on peut ou on peut pas pour les courses »* dans le sens où ne pas pouvoir financièrement prohibe les achats. Apprendre à gérer le manque devient un mode de fonctionnement et de contrôle permanent. Car les informants expliquent que s'ils en

dépensaient davantage, ils se trouveraient dans des situations trop difficiles à assumer, à l'exemple du surendettement. Caroline partage ce point de vue en exprimant : « *La déraison pour moi ? C'est de ne pas mettre de limites, c'est de savoir que tu n'as pas les moyens et de te lâcher et de t'acheter un truc à 400 euros parce que tout d'un coup tu trouves que c'est... tu craques* ». Les informants évoquent ainsi ne pas « s'autoriser » beaucoup de choses ou se limiter à leurs courses. Alors que les travailleurs pauvres subissent de nombreuses difficultés dans leur vie qui sont souvent involontaires (comme la perte d'un emploi, un divorce, etc.), le fait de valoriser leurs compétences budgétaires leur permet de retrouver une forme de contrôle dans leur vie, d'autant plus que cela apparaît légitime par rapport aux comportements d'autres consommateurs pauvres.

Ce contrôle doit s'exercer dans tous les pans de consommation, et lors des courses en magasin plus particulièrement, comme l'indique Marie :

« Si les gens pouvaient se responsabiliser, ce serait bien. Après... je suis pas non plus très... pas dans l'économie non plus mais je pense qu'il y a des efforts à faire. On était trop attirés par les pubs, les choses, les têtes de gondole, c'est vrai que fut une époque, les gens achetaient tout et n'importe quoi. (...) Mais quand je voyais dans l'entourage... que ce soit des bêtises ou par exemple la mode de changer les meubles tous les ans. Alors que je sais pas nous un meuble on l'avait à vie. Mais après c'est aussi un modèle de consommation, je sais pas c'est aussi le monde de la mode, de... les gens, moi je connaissais des familles où ils changeaient de meubles régulièrement, moi je trouve ça pas logique. Bon après chacun vit comme il veut, mais maintenant ils ne pourraient plus le faire » (Marie).

Conclusion de la section 2

Dans cette deuxième section, notre analyse révèle la mobilisation de ressources sociales et culturelles chez les travailleurs pauvres, afin notamment de compenser leur manque de ressources économiques et d'améliorer leur accès à la consommation.

Les discours construisant une forme d'appartenance compétente entretiennent de nombreuses corrélations avec les répertoires culturels identifiés lors de l'approche historique. Nous les mettons en perspective dans le tableau 21.

Tableau 21. Construire une appartenance compétente: la mobilisation de répertoires culturels par les travailleurs pauvres

REPERTOIRES CULTURELS HISTORIQUES	DISCOURS DES TRAVAILLEURS PAUVRES
<p>Les pauvres sont « assistés » Critique des personnes pauvres qui dépendent de l'aide et encouragement de leur autonomie. <i>Années 1990 ; Années 2000</i></p>	<p>Mobilisation de ressources sociales pour maîtriser la consommation Dépendance à certains acteurs comme la famille mal vécue par les informants. Développement de leurs propres réseaux opportunistes d'entraide.</p>
<p>Les pauvres doivent savoir « rebondir »/Les pauvres sont oisifs Portraits de personnes démunies qui mettent en valeur la débrouille pour faire face à leurs difficultés (par exemple pour comprendre le système d'aides sociales). <i>Années 1970 ; Années 1980</i></p>	<p>Mobilisation de ressources culturelles pour maîtriser la consommation Mobilisation de ressources culturelles, c'est-à-dire de compétences et de connaissances; pour valoriser le contrôle et la maîtrise de la consommation : confère une image sociale positive.</p>
<p>Acteurs en jeu : Substitution de la famille et du voisinage comme acteurs de solidarité vers l'Etat, les associations caritatives et les entreprises <i>Années 1950 aux Années 2000</i></p>	<p>Mobilisation de réseaux de solidarité avant tout familiaux Entraide structurée majoritairement autour de la famille des informants. Acteurs étatiques peu disponibles et acteurs caritatifs stigmatisants.</p>

Dans les deux premières lignes du tableau, nous constatons que les travailleurs pauvres adoptent des répertoires culturels afin de construire une appartenance compétente à la société de consommation. La mobilisation de ressources sociales fait écho au répertoire culturel selon lequel « les pauvres sont assistés ». Les informants montrent en effet qu'ils sont capables de développer leurs propres réseaux d'entraide, en se détachant des formes de solidarité. La mobilisation de ressources culturelles entre en résonance avec les répertoires culturels suivants : « les pauvres doivent savoir « rebondir » » et « les pauvres sont oisifs ». Par leurs connaissances et l'apprentissage de compétences, les informants montrent qu'ils peuvent maîtriser leurs difficultés en maîtrisant leur consommation.

Ces deux premières dimensions sont profondément influencées par l'intériorisation chez les travailleurs pauvres d'une forme de responsabilisation historiquement construite : celle du contrôle et de l'autonomie.

Cependant, la troisième ligne du tableau montre que les travailleurs pauvres se détachent aussi de répertoires culturels ou même de la solidarité telle qu'elle est historiquement construite en France. La solidarité par le biais de l'Etat, des particuliers anonymes ou des associations est

historiquement intervenue pour pallier la baisse de solidarité familiale ou de voisinage. Mais les travailleurs pauvres se réfugient dans leur cercle familial pour bénéficier d'aide. Une forme de dépendance à la famille atténue donc la responsabilité qui pèse sur eux.

Section 3. Une appartenance modérée à travers une réflexivité sur les besoins

Dans cette dernière section, nous nous intéressons à la manière dont les travailleurs pauvres définissent leur consommation et son ampleur. L'analyse des données révèle une réflexion importante autour de la notion de « besoins » de consommation. Les besoins seraient constitués de deux dimensions, la nécessité et le plaisir, qui s'autoalimentent pour être mieux légitimés par les consommateurs.

Nous appréhendons d'abord ces deux discours, à la fois dans la réflexivité dont font preuve les travailleurs pauvres, et dans les pratiques de consommation qu'ils mettent en place. Nous présentons ensuite le processus de légitimation de ces discours à travers la notion d'équilibre et une discussion sur la « culture » de la simplicité.

Tableau 22. Structure de la section 3: « Une appartenance modérée à travers une réflexivité sur les besoins »

Sous-section 1. Donner du sens à la structure morale des besoins <ol style="list-style-type: none">1. Les frontières symboliques autour des nécessités et des plaisirs2. La mise en pratique de ces frontières symboliques
Sous-section 2. Processus de légitimation des besoins <ol style="list-style-type: none">1. La construction sociale de la légitimité des besoins2. La culture de la modestie

Sous-section 1. Donner du sens à la structure morale des besoins

Cette sous-section se structure autour de deux paragraphes. D'abord, nous appréhendons la réflexivité des travailleurs pauvres à propos de leur consommation, en particulier lorsqu'ils définissent de manière précise, leur consommation liée à leurs nécessités et celle liée à leur plaisir. Ensuite, nous présentons les différentes pratiques mises en place pour maintenir ces frontières symboliques.

1. Les frontières symboliques autour des nécessités et des plaisirs

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner Eloïse, âgée de 37 ans. Lors de notre premier rendez-vous, Eloïse est serveuse après avoir perdu son travail d'agent de voyages. Cette situation est le fruit de sa propre volonté, puisqu'Eloïse ne trouvait plus suffisamment de contrats et a souhaité opérer une reconversion professionnelle face à un secteur qu'elle trouve de plus en plus difficile. Mais cette reconversion a de nombreuses répercussions sur sa vie au quotidien. Elle paie toujours autant d'impôts et un loyer important, mais constate la baisse de ses moyens financiers. Par conséquent, Eloïse doit repenser sa consommation en redéfinissant ses priorités. La complexité de cette transition se constate à la lecture de l'extrait suivant:

« Donc euh... tu relativises beaucoup de choses. Tu fais attention à l'eau, pas forcément à ta facture parce que si tu prends allez... si tu prends plus de bains que d'habitude, ça va représenter une augmentation de 30 euros sur ta facture annuelle.. Bon. (...) Euh... donc finalement des choses où t'apprends à te passer très vite. Maintenant te passer... euh la machine à laver, bon euh... enfin je suis plus étudiante, j'ai plus 20 ans, et puis voilà, il y a des choses que tu veux dans ta maison. Vivre sans téléphone, sans Internet qui sont aussi des outils de travail; ça c'est pas possible. Maintenant le superflu c'est... bah le resto, le ciné, voilà la fiesta je sais pas quoi. Je fais de la salsa, du rock mais je vais qu'aux soirées gratos, parce qu'on a la chance à Lille d'aller dans ce genre de soirées où tu n'as pas besoin de payer et que... bon tu vas pas boire ouvertement la bouteille d'eau que tu as dans ton sac mais tu le fais discrètement et personne ne va t'emmerder. Heu... c'est du pain croustillant, ta baguette qui craque là chez le boulanger, tu fais plutôt ton pain à la machine. Donc voilà, finalement tes priorités redeviennent très alimentaires. (...) Et finalement les besoins, c'est la pyramide de machin truc là ?

I : Maslow ?

Oui, voilà merci, et bien on y revient et c'est...c'est ouais, les besoins primaires. Enfin je suis descendue, c'est clair » (Eloïse).

Tous les individus établissent des arbitrages dans leur consommation. Mais les contraintes économiques des travailleurs pauvres transforment ces arbitrages en nécessités. A l'image d'Eloïse, ils établissent alors une hiérarchie assez précise de leurs besoins. Cette hiérarchie leur est toujours très personnelle, même si on peut retrouver des similitudes entre les informants. Ainsi, beaucoup se détachent des loisirs, des sorties ou de certains achats comme les vêtements. Sur les pôles de consommation qu'ils considèrent comme primaires dans le sens où ils sont vitaux (comme la nourriture, le logement ou la fourniture d'eau et d'électricité), les informants essaient de réduire leur consommation au maximum. Certains

besoins sont aussi définis comme vitaux parce qu'ils sont imposés par les autres. Par exemple, payer les factures et le loyer semble nécessaire afin de conserver un minimum de confort et ne pas être confronté à des coupures. Avoir des vêtements décents est une nécessité lorsque l'on travaille, même si aucun des emplois des informants ne requiert de vêtements très spécifiques. Eloïse explique avoir besoin de certains objets compte tenu de son âge (la machine à laver) et de son travail (la téléphone ou l'ordinateur).

De manière intéressante, Eloïse fait spontanément référence à l'échelle des besoins de Maslow (1943) traditionnellement utilisée en marketing. Dans sa hiérarchie de référence, elle estime être « descendue », dans le sens où elle est obligée de se rabattre sur des besoins qui lui semblent primaires, ceux que nous qualifions de « nécessaires ». Pourtant, sa traduction personnelle des besoins ne reflète pas forcément l'échelle Maslowienne car elle est aussi habituée à un confort dans la consommation. C'est donc surtout le sentiment de devoir reconsidérer ses priorités sous les contraintes économiques qui prime.

Par ailleurs, les informants définissent rarement une échelle aussi détaillée que celle de Maslow (1943) pour appréhender leurs besoins. La plupart du temps, les besoins sont définis par une démarcation entre le nécessaire et le superficiel¹⁴⁴. En cela, les travailleurs pauvres reproduisent des catégorisations qui apparaissent dans les discours historiques. Cette distinction leur permet de mieux gérer leur consommation en mobilisant des ressources financières pour ce qui leur semble vital avant tout. Au-delà de ça, elle les conduit à trouver un équilibre psychologique et potentiellement une forme de bien-être. Monique fait écho à cette perspective : « *Il y a deux formes de besoins, quand on est dans le besoin, c'est qu'on est dans des éléments de survie, des choses pour manger, se loger, voilà. Et dans le besoin... c'est dans le besoin aussi affectif heu... Le besoin de... le besoin d'être en accord avec soi, le besoin d'être bien, voilà. La sécurité aussi mais pas dans le sens sécuritaire, se sentir en sécurité, se sentir bien* » (Monique). Nous nous rapprochons alors de la description des besoins livrée par Adorno et Heller (2008). Ces auteurs expliquent en effet que les individus sont amenés à déterminer des hiérarchies matérielles pour atteindre une forme de stabilité dans leur vie.

Caroline donne sa définition des besoins :

¹⁴⁴ Notons par ailleurs que l'ensemble de ces distinctions sont apparues de manière spontanée chez les informants. Ces derniers ont en effet fait référence aux besoins ou au plaisir après être interrogés sur leurs techniques de consommation, sans qu'il y ait une question spécifique.

« La déraison c'est quelque chose qui n'a pas de besoin, ça n'est pas un besoin et ça ne répond absolument pas à un besoin et c'est juste une envie et une envie déraisonnable dans la mesure où elle n'est pas en rapport avec tes possibilités. Moi mes envies... je me suis canalisée, mais mes envies sont toujours en rapport avec mes... avec un besoin ça me paraît évident, j'ai refusé qu'on m'offre des choses plusieurs fois, je leur ai dit je m'en sers qu'une seule fois, l'avoir en plusieurs je ne vois pas l'intérêt, heu... j'ai une de mes élèves tous les ans elle m'offre un sac, tous les ans, et je lui ai déjà dit... il faut arrêter (elle rit) avec les sacs, je suis pas la nana qui va assortir son sac avec ses chaussures, je m'en fous, pour moi un sac il faut que ce soit pour tout, un que je prends le matin et qui va avec tout pour qu'il aille avec toutes mes tenues, assez pragmatique tu vois, je garde un côté pragmatique. Heu... c'est vraiment, si tu me dis demain qu'est ce que tu vas t'acheter, tu as un peu d'argent, qu'est ce que tu vas t'acheter... heu... j'ai oublié le nom, tu sais les trucs genre Coyote machin que tu mets dans la voiture, heu... pour trouver ta route...

I : Un GPS ?

(...) oui j'achèterais volontiers un GPS parce que c'est utile et que ça me simplifierait la vie, tu vois, mais c'est toujours lié à un besoin... j'ai deux jeans, j'ai pas besoin de plus que deux jeans, je ne vais pas aller m'acheter un énième pantalon, j'en ai pas besoin. Donc même si j'avais de l'argent et plus d'argent, je n'aurai pas plus de besoins pour autant, donc ça c'est en moi et pour moi c'est... c'est le surendettement t'épure quand même, tu vas beaucoup plus à l'essentiel et il y a des tas de choses qui me semblent complètement... j'ai pas besoin d'un milliard de fringues, d'un milliard de trucs, je ne peux pas porter plus que ce que je porte (elle rit.) Voilà et donc il y a un moment je ne vois même pas l'intérêt » (Caroline).

Alors qu'Eloïse semble souffrir de cette situation, Caroline (qui connaît depuis plus longtemps des difficultés financières) paraît mieux l'accepter dans son discours. L'obligation de faire face à son surendettement et donc de contrôler ses ressources l'a conduite à « intégrer » l'idée de nécessité à ses habitudes de consommation. Mais au-delà de la distinction qu'elle établit entre ce qui est « essentiel » ou non, elle évoque aussi les termes de « déraisonnable » ou encore de « pragmatique ». Il ne s'agit donc pas tant d'établir une hiérarchie des besoins que de caractériser une consommation qui semble raisonnable. La rhétorique sur la nécessité et plus largement sur les besoins permet donc surtout de donner du sens à des décisions de consommation. Nous observons ici un premier déplacement vers un système de légitimation que nous explorons davantage dans le second paragraphe. En cela, nous pouvons établir des liens avec l'analyse de Saatcioglu et Ozanne (2013) dans laquelle les consommateurs pauvres valorisent avant tout des choses qui sont raisonnables par rapport à leurs moyens financiers. Car ce système de besoins est intégré dans un contexte de normes socioculturelles qui donne du sens à ce qui doit être considéré ou non comme des nécessités. Nous l'avons notamment noté dans l'approche historique, où les personnes pauvres sont

souvent définies par leurs besoins. Elles doivent alors rester dans les limites de ces besoins pour répondre aux attentes de la société en ce qui les concerne.

Le cercle des nécessités peut aussi s'avérer vicieux. A force de restreindre certains de leurs besoins, les consommateurs peuvent en subir les conséquences. Par exemple, plusieurs informants expliquent « sauter des repas » volontairement, en particulier lorsqu'ils mangent seuls le midi et ne sont pas tenus de cuisiner pour les autres comme leurs enfants. Mais cela a des conséquences sur leur santé, comme dans le cas de Sarah :

« Bah moi déjà je suis pas une grosse mangeuse, pour moi manger c'est une corvée. Et j'ai perdu beaucoup de kilos... après je sais que la perte de poids c'est aussi une histoire d'estomac qui se rétrécit aussi. Bah moi je sais ne pas manger à midi, ou je rentre et je prends un morceau de pain avec du fromage et c'est bon. Mais après c'est un cercle vicieux parce que je vois après ça a des impacts sur la santé. Et après voilà ne dépensez pas dans la viande et tout ça pour éviter que ça coûte cher, et résultat des comptes vous avez après le dentiste et compagnie. Parce que moi je vois en ayant perdu beaucoup de kilos, j'ai cassé énormément de dents » (Sarah).

Sarah explique ainsi que ses dents se sont récemment dégradées, et qu'elle est consciente de devoir potentiellement dépenser plus d'argent pour des soins dentaires que pour des repas. Dans ce cas, la réduction d'un « besoin », en l'occurrence celui alimentaire, conduit à créer d'autres besoins, ici médicaux. L'arbitrage s'avère complexe et c'est la raison pour laquelle après avoir acquis une certaine habitude de vie sous leurs conditions financières, les informants ont tendance à planifier leurs besoins sur le long terme afin d'en évaluer toutes les conséquences.



Collage de Brigitte

Il ne faudrait ainsi pas conclure que cette évaluation de ce qui est nécessaire est vécue de manière sereine parce qu'elle est progressivement légitime. Brigitte vit, comme Eloïse, difficilement cette transition même si elle essaie de relativiser :

« Bah oui parce que des fois je me dis que même si je n'ai vraiment pas grand chose... A la limite moi je préfère me passer de manger, me chauffer moins et prendre un pull ou deux et prendre une couverture et continuer à payer ma maison mais je me dis qu'il y en a qui n'ont même plus ça, qui n'ont même plus de maison, qui n'ont même plus de toit au dessus de la tête » (Brigitte).

Elle évoque ainsi ce qui lui paraît indispensable mais c'est une situation douloureuse pour elle.

Son collage révèle les nécessités de sa vie quotidienne : les pâtes comme alimentation centrale, les « bas prix » ou « je choisis quoi, au supermarché » comme éléments contraignants. Ils sont intégrés dans un environnement de difficulté, comme le montrent les différentes citations « au secours », se décrivant comme une « amputée du monde », et évoquant la misère et le ciel gris. Dans une recherche comparant les comportements de consommateurs ayant fait le choix de la sobriété pour des raisons environnementales, et de consommateurs pauvres y étant contraints (Gorge et al., 2014), nous avons montré que l'équilibre est complexe pour les pauvres car la focalisation sur la nécessité est source de frustration. Cette difficulté varie aussi selon la durée et l'importance des difficultés des travailleurs pauvres.

Profondément lié aux besoins, un autre discours apparaît dans l'analyse des données, et reflète l'importance du « plaisir » pour les informants.

Dans le vocabulaire des informants, le plaisir apparaît comme un « extra » : « je me permettais quelques extras » (Brigitte) et un aspect de consommation inhabituelle. Par exemple, le plaisir peut être une activité de loisir qui est devenue rare pour ces personnes, comme aller au restaurant, au cinéma ou partir en vacances. Il peut aussi être incorporé dans

la consommation quotidienne, et est donc encore plus atteignable financièrement, comme regarder la télévision, lire ou se reposer. Parmi les informants, le plaisir est souvent lié à la consommation alimentaire. Car contrairement aux autres champs de dépenses comme le loyer ou les factures, la nourriture est la seule dimension sur laquelle ils peuvent être flexibles et adapter leurs revenus. Beaucoup d'informants attachent ainsi de l'importance à prendre le temps de cuisiner et acheter de la nourriture de qualité. Fischler (1988) montre l'importance des valeurs alimentaires dans le cas des consommateurs pauvres, car elles fournissent une forme de gratification simple et accessible. Cette dimension apparaît dans presque tous les collages des participants comme nous le constatons ci-dessous.



Collage de Mireille



Collage d'Eloïse

Parfois, le plaisir est lié pour les informants à des activités spécifiques, mais il peut aussi être connecté à des prix ou des marques. Par exemple, Sarah explique : « les yaourts tout ça j'achète de la sous marque à Aldi ou des trucs comme ça, ça fait des économies... Et du coca

de temps en temps j'achète du vrai, allez le coca, le petit péché mais c'est tout ». De nombreuses femmes parmi les informants valorisent certaines marques pour des produits comme la lessive, et liées donc à une consommation qui leur semble agréable et source de plaisir.

Les travailleurs pauvres utilisent explicitement le langage du plaisir. Cette notion est constamment discutée dans les entretiens :

« Je gagne pas grand chose donc les économies je connais pas. Quand j'ai envie de me faire plaisir, je vais me faire plaisir.

I : Alors racontez-moi la dernière fois où vous vous êtes fait plaisir ?

Bah c'était le concert de Charlie Winston par exemple » (Patrick).

Pour Patrick, le plaisir est d'autant plus important que leurs ressources économiques sont faibles. Cependant, les « plaisirs » restent dans la limite des possibilités financières des travailleurs pauvres. Par exemple, Patrick se permet certains concerts car il obtient des prix très réduits, voir peut s'y rendre gratuitement.



Collage de Caroline

Le plaisir est différent d'une nécessité parce qu'il est non vital. Mais il est incorporé aux besoins puisqu'il est fondamental pour le bien-être et l'équilibre psychologique des personnes. Pour eux, il est ainsi plus important de se procurer régulièrement un plaisir « raisonnable » qu'avoir un plaisir extravagant mais plus rare et peu raisonné. Dans ces cas, il sera alors plutôt considéré comme superflu. En un sens, le plaisir est atteignable contrairement au désir qui ne l'est pas, et a presque une connotation malsaine puisqu'il est déraisonnable. Cela est surtout visible dans les collages où les nécessités, plaisirs et désirs sont représentés comme des dimensions

distinctes¹⁴⁵. Dans le collage de Caroline, une ligne symbolique est tracée entre ses nécessités (contraintes) et ses plaisirs. Mais les deux font partie de sa vie. La nécessité est pour elle de payer son loyer, de calculer, de faire attention aux prix, etc. Dans la partie basse, elle décrit les éléments de plaisir et les dépeint dans l'entretien comme indispensables à son bien-être. Se reposer, voir sa famille ou lire sont des plaisirs peu onéreux et constituent des activités sociales qui rendent les autres contraintes et privations plus tolérables, comme le fait de ne pas avoir de vacances ou d'avoir deux activités professionnelles.

La première partie du collage d'Inès est similaire à celui de Caroline, à l'exception que le plaisir et les contraintes se mélangent, sous l'appellation « le point de la semaine ». Cette citation reflète ce qui fait partie de sa vie quotidienne. Inès accorde effectivement beaucoup d'importance au plaisir et fait en sorte de « s'occuper d'elle », de cuisiner, de lire et de regarder des films, la culture étant pour elle quelque chose d'à la fois nécessaire pour son bien-être et plaisant. Dans la seconde page, elle dépeint les caractéristiques de sa vie « en off ». Cette appellation permet de rassembler tous les aspects qui ne sont pas présents dans sa vie actuelle, mais dont elle rêve ou qu'elle souhaite dans un futur plus ou moins proche. Parmi ses projets, on trouve par exemple le fait d'évoluer dans sa carrière puisqu'elle pense suivre une nouvelle formation pour améliorer sa situation professionnelle. Mais cela concerne aussi l'achat d'une nouvelle télévision et d'un nouvel ordinateur pour pallier la dégradation de ce qu'elle a présentement. A plus long terme, voyager, avoir une voiture et une famille sont des perspectives qu'elle envisage. Ces aspects ne font pas partie de sa vie quotidienne mais forment une projection de futures décisions de consommation qu'elle espère pouvoir prendre un jour, compte tenu du fait qu'elle fait attention à son budget et qu'elle met de l'argent de côté. De manière intéressante, alors qu'elle établit une distinction claire entre ce qui est atteignable ou non, elle incorpore aussi le plaisir dans sa vie et son équilibre quotidiens, et donc dans ses besoins.

¹⁴⁵ Pour rappel, la consigne pour le collage était de « représenter votre vie », ce qui n'était absolument pas lié aux besoins et aux désirs, à la différence de la recherche de Belk et al. (2003) utilisant les collages pour que les individus représentent leurs désirs. Dans notre terrain, la rhétorique des besoins est apparue spontanément et ce thème ne faisait pas partie du guide d'entretien, tout au moins initial.



Collage d'Inès

Cependant, le plaisir peut aussi être évoqué par le prisme de la privation. Certains informants expliquent que certaines activités de consommation plaisantes ne sont pas financièrement gérables, car elles impliquent un ensemble de dépenses trop important :

« A la fin du mois, j'ai rien, il me reste pas d'argent. Je veux dire après que tu as acheté la nourriture, payé les factures, l'école, il faut quand même que tu rhabilles tes enfants pour qu'elles soient correctes à l'école, bah... bah il y a rien à la fin du mois. Tu peux pas te faire une sortie ou un ciné avec tes enfants, moi je peux pas, et tu peux pas mettre des sous de côté, moi je ne peux pas. Comme là la petite elle veut aller au ciné, parce qu'elle a vu Boule et Bill hier à la télé, elle veut aller voir ça. Je veux dire le prix c'est déjà près de 10 euros l'entrée, un enfant de moins de trois ans c'est gratuit mais tu peux pas aller au cinéma avec un enfant de moins de trois ans parce qu'il va pas rester pendant une heure et demie assis sur une siége. Elle c'est déjà 9 euros l'entrée. Bah ça te revient déjà à 20 euros quand tu vas au ciné, obligé tu achètes du pop corn, sinon c'est pas un ciné, bah le pop corn c'est déjà au moins cinq euros. Et... mais je veux dire tu arrives tout de suite à 30 euros pour le cinéma pour une personne, enfin pour un enfant et un adulte... bah moi je peux pas, c'est pas possible. Autant l'acheter en DVD à vingt euros et ensuite elle le regarderait autant de fois qu'elle le veut » (Emilie).

Dans le discours de Emilie, le système de consommation impose des normes (acheter du pop corn pour regarder un film au cinéma) qui ne sont pas réalisables sur le plan financier. En réaction, elle doit trouver des compromis pour procurer une forme de plaisir à sa fille, c'est-à-dire acheter le DVD du film.

Le plaisir est incorporé de manière symbolique dans le système des besoins. Il n'est cependant réalisable aux yeux des travailleurs pauvres qu'une fois les dimensions nécessaires de leur

consommation satisfaites. Il diffère aussi des notions d'envie ou de désir qui ne sont pas présentes dans la vie quotidienne.

2. La mise en pratique de ces frontières symboliques

Afin de maintenir les frontières symboliques entre les notions de nécessité, de plaisir et de désir, les informants mettent en place différentes pratiques. Nous en donnons un aperçu dans ce paragraphe en nous focalisant sur les pratiques liées au calcul et à l'anticipation, à l'arbitrage ou à la mise en place de restrictions physiques.

De manière simple, les travailleurs pauvres mettent en place plusieurs moyens de calcul, qui leur permettent de contrôler leur consommation. Et, ces moyens permettent aussi d'opérer des distinctions claires entre ce qui est nécessaire ou non :

« Chaque fois que je vais faire les courses, j'ai un calepin, je marque le prix des articles. Et puis avant de partir, je sais que j'en aurai pour autant et je ne dépasse pas, point. Je sais que c'est ça le budget et je ne le dépasse pas, et je regarde mon calepin et si je dépasse, bon je me dis, j'ai marqué qu'est ce qui n'est pas indispensable, et s'il y a quelque chose qui n'est pas indispensable, je ne le prends pas.

I : Qu'est ce qui est indispensable ou qui ne l'est pas ?

Heu bah par exemple ce qui n'est pas indispensable des fois ce sont des produits de vaisselle, des choses comme ça, bon s'il en reste très peu, je rallonge avec de l'eau, on se débrouille quoi. Par contre je suis obligée d'acheter quand même de la lessive pour laver le linge donc... même si on y va à l'économie là aussi, on prend les produits les moins chers, on essaie de diluer un peu pour que ça dure plus longtemps » (Brigitte).

En amont, Brigitte a conscience de ce qu'elle considère comme indispensable ou non, mais le calcul de ses dépenses est un moyen de garantir cette distinction de manière écrite et donc de le rendre visible. Par ailleurs, le fait d'avoir un calepin instaure une discipline à respecter, au risque sinon de se sentir coupable. Les catégories sont cependant flexibles. Si Brigitte dispose d'un peu plus de revenus, une catégorie considérée comme non indispensable peut le devenir. Cette hiérarchie est aussi temporelle. Les produits vaisselle sont par exemple des biens nécessaires, mais elle trouve des moyens à court terme de ne pas les rendre indispensables.

La restriction des plaisirs est aussi un moyen pour les travailleurs pauvres de contrôler leurs dépenses et d'établir une véritable distinction avec leurs besoins. La plupart des informants

explique ainsi moins sortir ou acheter de la nourriture en moins grosse quantité. Rappelons en effet que même si le plaisir est une dimension constitutive du besoin, elle apparaît dans un second temps, si les possibilités financières le permettent après avoir satisfait les besoins de base. Les informants réalisent donc des arbitrages pour inclure la notion de plaisir de manière réduite, comme l'explique Caroline :

« Pour l'alimentaire, c'est le poste sur lequel on va faire le plus de restrictions parce que c'est le seul sur lequel je puisse jouer. C'est-à-dire que je ne peux pas me priver d'essence parce que j'en ai besoin pour travailler, je ne peux pas cesser de payer l'école ou quoi que ce soit ou les factures parce que c'est important quand même, le seul jeu que j'ai c'est sur l'alimentaire et là on fait vraiment des restrictions énormes, donc pas de dessert, forcément pas de fantaisies donc pas de... je veux dire ils [ses enfants] ont pas de marques, ils ont pas de bonbons, ils ont pas de... enfin voilà de sucreries machin tout ça, ça c'est niet. Mais on s'est mis d'accord ensemble, par exemple ils ont droit toute l'année au nutella (rires). Parce que... ou je peux leur payer des desserts ou voilà, mais il faut qu'on transige sinon... » (Caroline).

Les arbitrages sont facilités sur certains pôles de consommation comme l'alimentaire où les travailleurs pauvres peuvent moduler en fonction des marques, des produits et des points de vente. Comme l'explique Caroline, des négociations sont primordiales pour parvenir à trouver un équilibre. Une distinction claire est établie entre les types de « desserts » et donc de plaisir auxquels ses enfants ont droit ou non. Nous retrouvons souvent ce type d'arbitrage chez les informants qui ont des enfants, car ils doivent davantage justifier leurs choix et trouver des compromis avec leurs enfants ou pour leurs enfants, afin de ne pas leur donner le sentiment de privations perpétuelles. Par exemple, Jérôme explique faire des choix lors des achats pour la rentrée scolaire :

« Bah comme les cahiers et tout, ils ont pas besoin des cahiers à 5-6 euros, moi je trouve que c'est inutile donc on prend toujours ça les bas prix, les stylos c'est pareil, on peut les prendre en bas prix aussi parce que ça sert à rien d'avoir de la marque en stylo. Ça sert à quoi ? Moi je dis c'est pour frimer avec les stylos, oh tu as ça, t'as payé et moi j'ai ça... mais non ça reste un stylo, c'est un stylo c'est tout. (...) Les habits bah de temps en temps on fait un petit plaisir quand même, on prend avec de la marque et tout. Parce que bon on sait que quand ils vont à l'école, il y a les copains qui vont dire tu as eu quoi, oh j'ai eu ça et moi j'ai eu ça oui oui... (il rit) donc on essaie de les comprendre aussi tu vois... » (Jérôme).

Jérôme effectue des arbitrages mais est aussi attentif à la pression que ses enfants peuvent subir à l'école, et veut s'assurer qu'ils ont parfois un produit qui les place sur un pied d'égalité avec leurs amis. Il n'est par contre, pas question pour lui d'acheter des affaires scolaires de marque dans le sens où il s'agit d'un coût supplémentaire superficiel, et que ces objets sont socialement moins marquants que les vêtements. Dans la même perspective, Marie explique que ses enfants peuvent choisir un seul produit lors de la rentrée scolaire : leur agenda, mais que le reste est laissé à son libre arbitre et qu'elle achète les produits les moins onéreux. Les travailleurs pauvres opèrent donc une distinction concrète entre ce qu'ils considèrent superficiel (ici des affaires scolaires de marque), nécessaire (des affaires scolaires basiques) ou relevant du plaisir (des vêtements de marque).

Nous retrouvons les lexiques qui sont associés à ces notions dans le tableau 23. Dans celui-ci, la nécessité et le plaisir sont les deux dimensions des besoins. Ils sont définis en opposition avec respectivement le superflu et le désir.

Tableau 23. Le lexique différenciant la nécessité/le superflu, et le plaisir/désir

Informant	Lexique associé à la nécessité	Lexique associé au superflu	Lexique associé au plaisir	Lexique associé au désir
Amina	« Mes factures elles sont toujours payées, mon frigo il est toujours plein »		« Si je vais m'acheter quelque chose, je vais faire attention, je vais faire... c'est un plaisir »	« Là c'est le parfum, là c'est le sac à main que j'aimerais prendre, c'est les rouges à lèvres... »
Brigitte	« Les radiateurs marchent uniquement quand il y en a vraiment besoin »	« Ce qui n'est pas indispensable des fois ce sont des produits de vaisselle, des choses comme ça »	« Mon seul plaisir depuis cinq ans c'est de recevoir ma famille quand ils viennent et de passer de bons moments avec eux, ça c'est sûr... mais ça reste mon seul plaisir »	« C'est sûr que des fois quand ils font des promos de vêtements ou des choses comme ça, ou... de vaisselle, ou même des fois des choses alléchantes à manger, bah c'est tout je sais que je ne peux pas, donc je ne les prends pas, même si ça fait envie »
Caroline	« L'essentiel c'est... heu... c'est d'avoir de quoi se détendre aussi, donc c'est pas des choses chères forcément » « Je pense que tout va dans l'utile pour le moment »	« Je suis pas gadget, je vais pas aller acheter plus cher parce que le paquet est plus joli »	« J'ai une consommation de base, qui ne varie quasi jamais (...) et une fois de temps en temps voilà un petit bouquin ou ceci » « Ça reste un plaisir mais pour moi ça ne doit pas faire partie d'une consommation quotidienne »	« Tous leurs désirs sont assouvis comme ça en un claquement de main alors que la frustration fait partie de l'équilibre » « J'ai pas d'argent pour m'acheter des habits, j'ai rien pour satisfaire ce qui me fait envie, je peux pas partir en vacances, j'ai pas de loisirs »
Eloïse	« Là non je fais plus de stock... Je vais acheter parce que j'ai besoin »	« Maintenant le superflu c'est... bah le resto, le ciné, voilà la fiesta je sais pas »	« Ca a toujours été des petits trucs... c'est pas besoin d'être compliqué chez moi pour me »	

	<p>« Et quand tu veux financer un truc, sans que ce soit du luxe... Je veux dire, c'est une machine à laver, c'est une voiture, alors oui on peut dire qu'une voiture ce serait du superflu mais malheureusement pas toujours »</p>	<p>quoi »</p>	<p>faire plaisir. Heu.. maintenant, en termes de consommation, là je t'avouerais que... en termes d'achats, c'est plus ce dont j'ai besoin que plutôt me faire plaisir »</p>	
<p>Emilie</p>	<p>« C'est plus cher à Auchan City qu'à Auchan Roncq. Donc j'y vais mais pour acheter vraiment ce que j'ai besoin »</p> <p>« Il y a des limites. Si vraiment elle en a besoin je lui achète sinon je dis bah non tu attends ton anniversaire... »</p> <p>« Qu'ils augmentent des choses comme ça, mais pas la nourriture, parce que la nourriture tu en as besoin »</p>	<p>« Et il est allé voir les baskets et il dit oh j'ai trouvé une paire de baskets à 60 euros. Moi je dis non t'en as pas besoin »</p>		
<p>Inès</p>	<p>« Donc c'est deux choses dont je ne pourrai pas me passer, la télé et la musique (...) Ça c'est oui presque indispensable »</p>	<p>« Comme je le disais, matérialiste, je voudrais m'acheter des chaussures de marque mais bon voilà en étant raisonnable. Est-ce que c'est indispensable ?</p>	<p>« Je vais acheter des bonbons, je vais acheter des yaourts, je vais acheter des desserts... c'est ça quand j'appelle les extras, c'est ça en fait, c'est tout ce qui est à</p>	<p>« Je voudrais acheter mes meubles, des trucs pour la maison en fait, tous des trucs que je pourrai pas à l'heure actuelle donc des meubles peut être un petit plus chers »</p>

		Non... » « Le matérialiste est parfois quelqu'un de superficiel, ils achètent des choses qui à mes yeux ne sont pas nécessaires »	côté, (...) c'est des trucs que je ne fais pas quand je n'ai pas beaucoup d'argent, pour moi ça ce sont des extras »	
Jérôme	« Donc on prend toujours ça les bas prix, les stylos c'est pareil, on peut les prendre en bas prix aussi parce que ça sert à rien d'avoir de la marque en stylo »	« Ils ont pas besoin des cahiers à 5-6 euros, moi je trouve que c'est inutile »	« Les habits bah de temps en temps on fait un petit plaisir quand même, on prend avec de la marque et tout » « Ma femme elle voulait faire un petit plaisir, elle voulait changer de salle à manger »	« Je me rachèterai une nouvelle voiture déjà, pour me faire un peu plaisir. Après faire plaisir à ma femme aussi »
Marie	« Mais bon je suis obligée d'en avoir une [de voiture], c'est pour ramener le linge... » « Faire les magasins, pour moi c'est parce qu'on a besoin de quelque chose »	J'achète pas toute la liste, on récupère un peu à la fois, il y a plein de choses qui sont pas nécessaires » « Superflu c'est tout ce qui est desserts, glaces et trucs comme ça, j'en achète pour leur faire plaisir, mais pas toutes les semaines ou tous les quinze jours (...) Bah c'est pas nécessaire, c'est un plaisir supplémentaire, c'est pas un besoin, c'est une envie »	« J'avais dû faire des lasagnes, parce que c'était le but de faire plaisir à tout le monde » « J'aime bien faire plaisir, mais quand c'est pour moi je fais pas, je sais pas pourquoi, j'ai peut-être pas le temps, le budget pour me faire plaisir »	« Sincèrement j'ai besoin de repos donc je pense que je me paierai une semaine, qu'on me foute la paix » « C'est toujours un rêve, mais c'est pas... je pense que ce serait acheter une maison » « On a tous des envies, mais comme on a pas les moyens, on se dit bah c'est clair, on s'empêche »
Monique	« Quand on est dans le	« C'est vrai que ça aura été	« Je peux des petites choses,	

	<p>besoin, c'est qu'on dans des éléments de survie, des choses pour manger, se loger, voilà. Et dans le besoin... c'est dans le besoin aussi affectif »</p> <p>« Bah le nécessaire c'est la nourriture, c'est payer les factures et j'ai beaucoup de charges »</p>	<p>très difficile au début, mais ça m'aura appris à tenir un budget. Hein heu... à pas dépenser, rester dans l'essentiel, est ce que ça j'en ai besoin ? Bah franchement non, c'est du superflu, c'est pas nécessaire »</p>	<p>je peux déjà même... par exemple là j'en ai pas pris beaucoup mais je me dis « tu peux t'autoriser des mirabelles »</p> <p>Bon c'est pas dramatique mais c'est quand même des petites choses comme ça, des petits plaisirs. Mes déodorants Yves Rocher j'y tiens, mes gels douche... »</p>	
Mireille	<p>« Bon j'avais rien besoin d'autre, je voulais juste des choses pour manger, pour faire la jonction... »</p> <p>« Mais j'ai eu tout... que ce soit dentifrice, savon, serviettes périodiques, brosse... enfin tout le nécessaire, le BABA »</p>		<p>« Je m'en sers si j'ai envie d'acheter du saumon fumé ou un bon pâté ou un truc comme ça, me faire plaisir, aller au cinéma, ou faire une formation »</p>	<p>« Moi c'est une vieille télé mais ma voisine elle a un écran plat, bah je peux envier son écran plat »</p>
Patrick	<p>« Bah tout ce qui est quotidien, bon... toutes les charges, que ce soit l'appartement, le loyer, la box, le téléphone, l'électricité machin donc toutes les charges référentes à un logement »</p>	<p>« Je vous parlais de ma copine à l'époque qui était très matérialiste, ça m'intéressait pas »</p>	<p>« Quand j'ai envie de me faire plaisir, je vais me faire plaisir »</p> <p>« Des petits plaisirs comme les concerts... et puis je fais souvent des petits cadeaux à ma copine »</p>	<p>« Moi j'aimerais bien payer un beau voyage à Isabelle... »</p>
Paul	<p>« J'achète ce qui est sensé »</p>	<p>« Un nouveau PC, une tablette tactile, un truc non... Vous voyez moi j'ai déjà un</p>	<p>« De temps en temps, je vais m'acheter un vêtement ou un truc comme ça mais pas</p>	

		PC, je considère déjà comme un outil... Ça aide vachement aussi pour le travail, tout ça. C'est... une aide, c'est précieux. Non j'achète rien de... de superflu »	plus... j'ai pas de truc personnel, comment dire ça... je vais pas m'acheter des montres ou des choses comme ça »	
Sarah	« Mais le souci c'est toujours le même quoi, quand j'ai besoin d'habits »	« [à son ami] Je peux te sortir mon compte si tu veux, tu verras qu'il y a pas de dépenses superflues »	« Je peux même pas aller acheter quoi que ce soit donc me faire plaisir à moi » « Je lui ai fait plaisir, on est allés à Eurodisney, c'était pour ses quatre ans. Je lui ai dit c'est le seul cadeau que tu auras de maman, parce que bon ça arrache un bras Eurodisney »	« J'aimerais bien comme tout le monde partir... dans un endroit où il y a de l'animation, où il y a ci et là »
Sophie	« Je dirai ce qu'on pourrait m'enlever... soit la télé ou le poste mais il y en a un des deux qui reste. C'est clair »	« Je dirai les vacances c'est secondaire, oui c'est pas prioritaire »	« Je me dis je me suis fait plaisir, j'ai mis 200 euros et puis bah j'ai rien acheté à ma fille. Ça c'est mon problème »	
Véronique	« Des choses que j'ai plus besoin, je me suis débarrassée » « J'ai rien besoin de spécial, j'ai l'impression d'avoir tout »	« Elle a acheté tout pour son sapin, bon moi mon sapin il est resté pareil avec les mêmes boules (...) J'ai l'impression que c'est tout des trucs superflus »	« C'était pour le plaisir, bon après j'ai pas racheté quelque chose de spécial mais c'est parti dans les glaces, dans les sorties » « On fait moins d'extras »	« J'aimerais bien aussi avoir la tablette »

La dissociation entre la consommation relevant des besoins et la consommation du plaisir est particulièrement visible dans la pratique que nous décrivons maintenant.

Parmi les personnes que nous avons rencontrées, sept d'entre elles nous ont déclaré pratiquer une activité spécifique pour compléter leurs revenus issus de leur travail officiel (voir tableau 24).

Tableau 24. Activités complémentaires exercées par les informants

INFORMANT	ACTIVITE SECONDAIRE	ALLOCATION DES REVENUS
Jérôme	Recyclage de la ferraille	Permis de conduire, outils
Marie	Restauration de fauteuils, couture	Weekends
Patrick	Braderies	Concerts
Marie	Massages	Nourriture, vêtements
Paul	Travaux à domicile	Outils
Monique	Gardes d'enfants	Cinéma
Emilie	Ménage	Essence
Brigitte	Ménage	Nourriture

Légende : En gras, apparaissent les allocations de revenus qui ne sont pas dissociées pour les informants de leur budget principal et qui ne concernent pas des pôles de consommation liés au « plaisir ».

Bien que ces activités ne soient pas surprenantes au vu de leurs situations financières, notre intérêt porte davantage sur l'utilisation des revenus qui en sont issus. Considérons par exemple le cas de Mireille, qui est employée dans une boulangerie, et qui suit des formations de massages. Régulièrement, elle met à profit ces dernières, d'autant plus qu'elle souhaite en faire son métier :

« Alors ça je vais te le dire mais il faut pas le marquer (rires). Non en fait je fais beaucoup de soins à domicile avec mon Reiki¹⁴⁶ donc... bah les gens me... on fait un échange, moi je leur donne un bien-être et eux ils me rémunèrent entre guillemets pour que je puisse manger, me chauffer, acheter ce qu'il faut pour leur bien-être. Donc avec ça si tu veux, c'est vrai que je m'en sers pour mon gazole, je m'en sers si j'ai envie d'acheter du saumon fumé ou un bon pâté ou un truc comme ça, me faire plaisir, aller au cinéma, ou faire une formation... donc ça me sert à ça. Ça rentre pas dans mon budget mais ça je peux me faire plaisir donc... Bon il se trouve que pour m'habiller, je n'arrive à m'habiller qu'au marché, des trucs sympas ou en Excedence de grande taille, ou MS Mode, bah je vais prendre sur mon Reiki, je vais pas prendre sur mon

¹⁴⁶ Le type de massage qu'elle pratique.

budget, ça peut pas, c'est même pas la peine, donc voilà c'est comme ça que je m'en sors » (Mireille).

Comme beaucoup d'autres informants, Mireille établit une distinction claire entre l'utilisation de l'argent qu'elle obtient de son travail « officiel » et celle issue des massages (voir la colonne « allocation des ressources » dans le tableau 24). Le premier est utilisé pour les dépenses basiques comme la nourriture, le loyer, les factures, alors que le deuxième a vocation à être dépensé pour des choses qui lui apportent une forme de plaisir. Elle achète des produits alimentaires, mais ce sont des produits associés à un type de nourriture « luxueuse » à la fois en termes de prix et de goût, ne faisant pas partie de sa consommation quotidienne. Le gazole qu'elle paie avec cet argent est utilisé pour des sorties, et elle peut avoir des loisirs comme le cinéma. Mireille, comme les autres informants, ne peut pas réellement anticiper ces ressources supplémentaires. Certains mois, elle peut en effet gagner beaucoup à travers les massages et d'autres mois, personne ne la contacte. Pour dissocier ses ressources financières, Mireille place tout l'argent obtenu par le biais des massages dans des enveloppes. Elle explique même en retrouver parfois à des moments inattendus, lui permettant de se faire spontanément plaisir.

Dans la même perspective, l'argent issu de ces activités est distingué du budget destiné à la famille entière. Par exemple, Paul et Jérôme expliquent qu'ils gardent cet argent pour eux, alors que leur activité professionnelle régulière leur fournit de l'argent pour le budget familial :

« Moi je [ne] fais plus attention au compte car moi je suis autonome... Je vais vous expliquer. Moi le gazole, mes jeans, mes dépenses voiture, mes... comment je vais dire ça... si je vais chez le coiffeur oui il faut bien que de temps en temps j'y vais, je vis par mes propres moyens.

I : C'est-à-dire ?

Bah je prends rien sur ma carte bleue ou sur le compte.

I : Vous le prenez où ?

Bah je vis avec mon black. Je dépense rien sur le compte. Si j'ai envie d'acheter mes outils, j'achète des outils, si j'ai envie d'acheter quelque chose, j'achète quelque chose.

I : Donc tout ce qui concerne votre consommation personnelle en fait ?

Oui voilà. Sa femme : Ses petits plaisirs quoi.

I : Et c'est quoi vos plaisirs ?

Bah parce que moi j'achète de l'outillage pour gagner des sous (il rit). C'est un peu paradoxal mais c'est comme ça, si on a pas d'outils on peut rien faire. De temps en temps, je vais m'acheter un vêtement ou un truc comme ça mais pas plus... j'ai pas de truc personnel, comment dire ça... je vais pas m'acheter des montres ou des choses comme ça, j'achète ce qui est sensé. Sa femme : Parfois je t'achète du parfum. Paul : Oui mais autrement j'achète rien de superflu » (Paul).

« Voilà j'ai la voiture sans permis. Je suis en train de passer mon permis. J'avais déjà eu mon permis mais je l'ai perdu. (...)

I : Et ça coûte combien de le repasser ?

Bah comme je dois tout rembourser bah du coup j'en ai pour 800 euros...Donc je suis obligé de me battre pour avoir cet argent aussi pour le repasser...

I : Vous êtes obligé de vous battre ?

Moi j'évite de toucher avec mon salaire. Parce que je dis ça mon salaire ça va pour la maison, pour des activités, pour payer le loyer ou des trucs comme ça. Donc l'argent que je vais avoir ça va être la ferraille pour payer mon permis. Donc c'est de l'argent... ça vient de la rue... ça vient pas de ma poche ou rien donc c'est encore mieux » (Jérôme).

Avec de l'argent qu'ils considèrent comme personnel, Paul achète des outils ou des vêtements et Jérôme repasse son permis. Certaines recherches ont déjà montré l'importance pour les membres des classes populaires d'avoir des activités spécifiques qu'elles peuvent convertir en monnaie (Blasius et Friedrichs, 2003). Chez les travailleurs pauvres, ces activités sont présentes, et parfois présentées comme un impératif, à l'exemple de Brigitte et de Emilie. Mais le fruit de ces activités est incorporé dans des formes de consommation individuelle et de plaisir. On peut dès lors établir un lien symbolique entre ces ressources financières et cette consommation de plaisir. Ces deux dimensions sont incertaines, elles sont secondaires (à l'activité professionnelle principale et à la consommation de « besoins ») et échappent donc à une forme de contrôle de la part des travailleurs pauvres. Firat et Venkatesh (1995) expliquent que l'environnement postmoderne, en substituant la production à la consommation, prodigue plus de liberté aux individus. Les pratiques discursives des travailleurs pauvres nuancent cette affirmation. La consommation apparaît comme un champ d'action contraint puisque nos informants sont toujours dans l'obligation de contrôler leurs dépenses et de distinguer leurs besoins de leurs désirs. Au contraire, le champ de la production, symbolisé par ces activités

« au noir », représente un espace de liberté puisqu'il leur permet d'accéder à des consommations de plaisir et d'avoir plus de flexibilité dans leur budget.

Sous-section 2. Les processus de légitimation des besoins

Dans cette sous-section, nous examinons les processus de légitimation mis en place par les travailleurs pauvres pour donner de la force à leurs hiérarchies de nécessités et de plaisirs. Dans un premier paragraphe, nous appréhendons la manière dont ces hiérarchies s'inscrivent dans une réflexion plus globale de ce qui est légitime ou non dans la société en termes de consommation.

Dans un second paragraphe, nous montrons que la réflexivité des travailleurs pauvres sur les besoins entretient des liens importants avec des caractéristiques liées à la culture de la simplicité chez les classes populaires. Il convient donc d'examiner les données à la lumière de ces apports théoriques.

1. La construction sociale de la légitimité des besoins

Jérôme a 47 ans, et travaille en tant qu'intérimaire dans des déchetteries de la région lilloise. Jérôme vit dans une maison qu'il loue à Tourcoing avec sa compagne et leurs dix enfants. Même si Jérôme reçoit des aides sociales en rapport avec le nombre de ses enfants, ses ressources financières restent limitées. Par exemple, il a recours à des familles d'accueil afin que certains de ses enfants puissent partir en vacances. Lors de l'entretien, Jérôme explique son achat récent d'une télévision à écran plat permettant de regarder des films en 3D. Cet achat est directement lié à ses enfants qui sont au cœur de sa justification :

« Je sais pas, parce que moi... souvent je me prive de choses pour acheter des trucs pour la maison, mais je dis ça... ça fait partie de la famille quand même.

I : C'est quoi des trucs pour la maison ?

Bah... comme là il y a pas très très longtemps, j'ai fait plaisir pour la maison... j'ai acheté un nouvel écran plasma, bon le prix il était là aussi, j'ai payé 2400 euros. Bon j'ai dit comme je travaille je peux au moins me permettre. Donc voilà cette chose là c'était pour la maison, ils étaient tous contents de voir la télé arriver... bon ça fait plaisir.

I : Racontez-moi cet achat ?

Bah ça c'est pareil, je sors toujours tout seul, par coup de tête... je prends pas ma femme parce que ma femme sinon elle dit non... elle veut pas, c'est trop cher, tu peux pas. Donc voilà, donc à ce moment-là je pars tout seul, je rentre dans le magasin, je vois un truc qui me plaît, je le regarde je dis oh pourquoi pas... si je le prends c'est pas pour moi de toute façon, c'est pour la maison, allez hop. On y va on se lance, on y va. (...) C'est rare [que j'utilise le crédit]... il faut vraiment que je sois parti sur une chose... qui plaît vraiment pour tout le monde tu vois, sinon c'est pas la peine » (Jérôme).

Compte tenu de la nature de son travail et de ses revenus, l'achat de Jérôme fait partie de ce que beaucoup d'observateurs extérieurs qualifieraient d'irraisonné, voire d'irresponsable. Cette impression est amplifiée par le fait que la télévision, et en particulier « l'écran plat » est représenté depuis les années 1990 et 2000 comme un objet superficiel que les personnes pauvres achètent au lieu de biens considérés comme nécessaires, ce que nous avons constaté. Par ailleurs, cet achat est associé à une forme de paresse : l'image d'un pauvre qui resterait assis devant sa télévision au lieu de chercher du travail.

Jérôme reconnaît en effet le prix important de la télévision et le fait qu'elle soit corrélée à une forme de « plaisir ». Il n'en parle pas comme d'un objet nécessaire. Cependant, la télévision n'est pas liée à un plaisir égoïste mais à une dimension collective, celle familiale. En ce sens, acheter la télévision est pour lui un sacrifice car il aurait pu acheter quelque chose d'autre, de plus personnel et qui lui aurait plu davantage. Plus tard dans l'entretien, Jérôme révèle qu'il lui est impossible de payer des loisirs à toute sa famille. La télévision n'est donc pas seulement un objet banal (Gaillard, 2012), mais un moyen de compenser la privation vécue dans d'autres champs de consommation. Le plaisir est ici légitimé parce qu'(1) il n'est pas seulement dirigé à des fins personnelles mais collectives; (2) il est financièrement réalisable (Jérôme travaille et peut donc contracter un crédit); (3) il apparaît comme une « petite compensation » pour les difficultés vécues à cause des contraintes économiques.

Beaucoup d'informants expliquent qu'une source principale de plaisir est de faire plaisir aux autres, surtout lorsque les personnes interrogées ont des enfants et des petits-enfants. Ils privilégient alors des achats pour eux. D'ailleurs, Sophie explique même se sentir coupable lorsqu'elle achète quelque chose pour elle au dépend de sa fille :

« Mais j'ai toujours été comme ça, j'achète et après je regrette. (...) Bah que les habits parce que... il y a que ça... bon j'en ai et j'achète et je les mets pas donc maintenant j'en achète plus, non c'est surtout pour les habits.

I : Et il y a d'autres choses que vous avez déjà achetées et regrettées ?

Non je dirai que non. Mais les habits oui ça c'est...(silence)

I : C'est-à-dire ?

Bah parce que je me dis je me suis fait plaisir, j'ai mis 200 euros et puis bah j'ai rien acheté à ma fille. Ça c'est mon problème » (Sophie).

Dans le discours de Sophie, nous retrouvons des similitudes avec l'analyse d'Hamilton et Catterall (2008). Ces auteurs ont montré l'importance pour les mères célibataires de mettre en place des stratégies pour éviter que leurs enfants ne se sentent pauvres. Notre analyse ne révèle pas tant la création d'une identité positive, mais le fait que l'achat peut être justifié en apparaissant comme positif et même nécessaire dans les vies des enfants.

Nous remarquons aussi le poids du regard des autres dans le témoignage de Sarah qui met en avant une consommation raisonnée, tournée autour des besoins. Elle raconte ici une rencontre avec son conseillère bancaire :

« Elle m'a dit écoutez madame, je ne peux rien vous dire, parce que vos dépenses ne sont que les dépenses de la vie courante... les factures, les ci, les là... je vois bien que vous ne faites pas les magasins toutes les semaines... Par contre j'ai des gens qui sont interdits bancaires qui viennent me demander des crédits pour s'acheter des I Phone, 4 ou 5, je ne sais pas à combien on est... donc voilà quoi, il y en a beaucoup... Il y en a je ne sais pas combien qui disent on va toucher l'APL, on va s'acheter une nouvelle télé. On va où là ? Bah non c'est pas pour ça, c'est pour... bah moi ce que je touche c'est pour moi me nourrir, me nourrir, ou acheter des vêtements pour mon garçon... et encore des vêtements pour mon garçon, j'ai beaucoup de gens qui me donnent... bah dans les connaissances qui me donnent pour mon fils en fait. Donc pour moi c'est un plus, j'ai ça en moins à acheter. Mais je trouve que oui il y a beaucoup de gens qui abusent en fait. Peut-être pas tous, ça je ne sais pas, et puis après il y en a qui ne s'en vantent pas non plus, mais il y a pas mal d'abus je pense » (Sarah).

Sarah met en avant le sacrifice qu'elle opère dans sa consommation pour son fils. Ses ressources financières lui sont principalement destinées. Par ailleurs, Sarah met en valeur la comparaison avec les personnes assistées dont la consommation semble irresponsable. Elle montre que ce jugement ne vient pas tant d'elle mais d'une experte en gestion financière, en l'occurrence sa conseillère.

Nous assistons ici à une adaptation des travailleurs pauvres au discours historique responsabilisant basé sur la défense d'une consommation raisonnée des personnes pauvres. Les informants mettent en valeur une consommation raisonnée, et lorsqu'ils intègrent une dimension de plaisir, c'est parce qu'elle est destinée à autre que soi et semble donc altruiste. En cela, nous trouvons un écho aux travaux de certains sociologues (Halbwachs, 1913) et anthropologues (Sahlins et al., 1996) qui considèrent que la notion de besoin ne peut se comprendre que dans le contexte des interactions sociales. Loin de considérer les besoins sous le prisme de l'utilitarisme individuel, ils montrent que les besoins sont construits par un environnement social et éventuellement un groupe d'appartenance.

La légitimité des besoins et des plaisirs est liée à un ancrage dans la société au sens plus abstrait. Comme nous l'avons constaté dans l'approche historique, la société française valorise des formes de consommation liées au plaisir, et ce depuis les années 1960. Celles-ci touchent l'ensemble des consommateurs, même s'ils subissent des difficultés économiques. Les travailleurs pauvres expliquent alors que le plaisir constitue une compensation aux problèmes liés au manque financier. Leur discours se base sur l'importance d'avoir une forme d'équilibre pour savoir mieux gérer les difficultés. Nous le constatons particulièrement à travers Inès :

« Je mets un point d'honneur entre guillemets à toujours faire quelque chose pour moi. Ça c'est quelque chose que j'ai appris à faire il y a longtemps, parce que si on travaille que pour payer des factures, au bout d'un moment ça va plus. Donc je fais toujours un petit quelque chose, donc... ça peut être n'importe quoi. Ça peut être un vêtement, ça peut être un truc à manger particulier que je n'achète pas en temps normal et qui coûte un peu cher, ça peut être une sortie... mais il faut faire quelque chose pour soi. C'est très important parce que sinon on pète un câble. Sinon vous vous dites oh bah je vais bosser, je paie les factures et puis basta, il ne faut pas vivre comme ça, non c'est important de faire une chose pour soi, parce que sinon on y arrive plus. J'ai ma sœur, elle et son mari c'est aussi ce qu'ils ont fait pendant une période, ils ont eu une période comme moi un peu difficile, et elle disait oui je paie les factures, les factures et je fais rien pour moi, bah je disais mais c'est pas sain. Elle dit je sais pas comment tu fais. Je lui dis bah non il faut que tu fasses au moins une chose pour toi, parce que sinon tu vas péter les plombs. Et elle par contre elle a fait de la dépression, et j'ai dit non non il faut que vous arrêtiez de faire ça. J'ai dit bah cette facture là, tu la paies pas là, tu la paies le mois prochain. Et donc c'est ce qu'ils ont commencé à faire, et tout de suite ils se sont sentis beaucoup nettement mieux. Elle me dit ah bah oui elle me dit c'est vrai, c'est pas grave je paie le mois prochain, et j'arrive à gérer et tout est payé au final » (Inès).

Inès ne « s'excuse » pas d'avoir des activités de consommation réservées à son « plaisir » malgré l'attention qu'elle doit porter à son budget. Pour elle, ces sources de plaisir sont nécessaires puisqu'elles lui permettent de mieux aborder sa vie au quotidien. Le lexique de l'obligation apparaît même dans sa justification du plaisir, puisqu'Inès explique plus tard dans l'entretien qu'elle « s'oblige à trouver des formes de plaisir ». L'importance d'une consommation hédonique se vérifie particulièrement dans le contexte français. Lamont (1995) montre ainsi qu'à la différence des Etats-Unis par exemple, les français justifient l'importance d'avoir un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie de loisirs. D'une certaine manière, les informants se détachent ainsi des discours récents, à l'égard de la pauvreté, qui placent le travail ou la responsabilité en général au premier plan, pour justifier une consommation faite de plaisir.

L'état d'équilibre ou de bien-être associé à ces consommations de plaisir sont visibles dans les collages :



Collage d' Amina



Collage de Véronique

A plusieurs reprises, les informants utilisent cette phrase « prendre soin de soi » et la décrivent comme un idéal auquel ils se sacrifient parfois. La plupart du temps, « prendre soin de soi » est possible à travers des actes simples et quotidiens. Amina raconte prendre du temps pour elle le soir en regardant un film dans son canapé. Véronique quant à elle, a besoin d'aller

se promener en ville où elle regarde les vitrines des magasins, expliquant être capable de ne pas acheter mais de simplement prendre du temps pour elle et se détendre. Toutes deux décrivent ces pratiques comme essentielles à leur vie quotidienne. Dans les deux collages, cette phrase est entourée de symboles de plaisir souvent onéreux comme le parfum, le sac à main, le téléphone et la tablette ou les vacances. « Prendre soin de soi » entretient alors une confusion entre le plaisir réalisable et le désir rêvé. Parfois, l'équilibre se traduit même dans leur vision du désir. Ainsi, Inès parle de ce qu'elle aimerait, mais exprime toujours cette idée de raison :

« Voilà, ce que je voudrais et ce que j'aimerais avoir à long terme. C'est-à-dire voyager, c'est ce que j'ai trouvé, le fameux ordinateur, la télé, une voiture, parce que j'aimerais avoir mon permis, les maisons, avoir un appartement, peut-être plus à long terme j'aimerais avoir une maison. Et puis là les aides-soignantes, je l'ai trouvé, je l'ai mis, en formation... donc voilà j'ai mis en off mais à terme c'est ce que j'aimerais avoir, ça me paraît raisonnable » (Inès).

Bien que la dimension de plaisir semble caractéristique de la culture de consommation contemporaine, l'approche historique nous indique une vision différente. Le fait d'associer les besoins des consommateurs pauvres à certains pôles de consommation, comme celui culturel, le confirme. Par ailleurs dès la fin du XIXe siècle, les classes ouvrières ont certains loisirs comme les sorties dans les fêtes villageoises ou les réunions dans les bars, comme le décrivent les romans d'Emile Zola. Cependant, Alwitt et Donley (1993) expliquent que certains types de consommation des individus pauvres sont identifiés comme des « pêchés ». C'est le cas de la consommation d'alcool, de jeu ou de tabac, perçue comme un comportement « non désirable » dans la société (Alwitt et Donley, 1996, p.91).

Pour Véronique, Amina et Inès, le bien-être personnel est important. Pour Inès, il permet de ne pas se sentir toujours contraint par les difficultés du quotidien. Mais pour d'autres informants, cela peut aussi signifier de garder une forme d'équilibre dans sa gestion :

« Mais maintenant tu es obligé donc c'est ça qui ne va pas non plus... Tu travailles mais tu dois te priver sur ce que tu as envie de t'offrir, c'est pas normal donc... tu dois compter, compter, compter, compter, compter... mais à force de compter on décompte. Donc je compte plus... je fais attention mais je compte plus...Oui tu connais pas l'expression ? Bah quand tu comptes de trop, il y arrive un moment où tu sais plus et du coup tu décomptes. Quand tu comptes, il y arrive un moment où tu en as marre, parce que l'argent il part tellement que tu es obligé de décompter » (Mireille).

Ainsi, Mireille montre qu'il faut savoir incorporer des dimensions de plaisir de temps à autre, afin de mieux gérer la consommation quotidienne et d'éviter de faire des achats qui seraient à l'origine de difficultés financières. Cette impression est confirmée par des échanges que nous avons eu l'occasion d'avoir avec une assistante sociale, qui explique que certains types de consommation apparemment « irraisonnés » des personnes pauvres sont influencés par une lassitude vis-à-vis des contraintes financières quotidiennes. En un sens, le plaisir permet de moduler la consommation. Pour les informants, il est ainsi parfois plus important d'avoir des "petits plaisirs" que de souhaiter des choses qui seraient déraisonnables et qui accentueraient leurs difficultés sur le long terme. Dans un sens, nous retrouvons l'analyse de Calder (2001) qui explique que nous interprétons de la mauvaise manière parfois les comportements de consommation des personnes pauvres. En analysant le crédit, il montre que les classes pauvres vivant dans les ghettos américains des années 1970 prennent des crédits par exemple pour s'acheter des pianos. Cela peut sembler déraisonnable, mais en réalité cette décision les pousse à adopter des comportements de gestion de la consommation raisonnables afin de mieux contrôler leurs dépenses et être capables de rembourser leurs crédits. Le crédit les oblige par exemple à conserver un travail pour rembourser le crédit.

2. La culture de la modestie

Les travailleurs pauvres légitiment donc les dimensions de nécessité et de plaisir, en les replaçant dans un contexte sociétal et social qui encouragent ce type de consommation. Un autre type de légitimation apparaît cependant, et est lié à la « petitesse » du plaisir. En cela nous retrouvons des similitudes avec l'analyse de la culture des pauvres présentée lors du premier chapitre de ce travail.

Dans leurs discours, les travailleurs pauvres se réfèrent à des « petits plaisirs », des « choses simples » dans leur consommation quotidienne. Par exemple, Caroline explique « *Je préfère qu'on ait moins mais qu'on se fasse des petits plaisirs, et sur ça je le fais quand même* ». De la même manière, Eloïse parle de « choses toutes bêtes » pour lui faire plaisir, comme aller dans des clubs pour danser, faire des promenades ou organiser des dîners chez des amis et aller au marché le weekend : « *Ca a toujours été des petits trucs... c'est pas besoin d'être compliqué chez moi pour me faire plaisir* ».

Cette modestie se constate aussi dans les formes prises par la consommation de plaisir. Par exemple, cela peut être des plantes pour Sophie ou Marie ; des livres pour Caroline ou des CDs pour Paul et du parfum pour Amina. Mais les plaisirs et les besoins appartiennent à un système de raisonnabilité et pas tellement à des goûts ancrés par l'habitus.

Sen (1992) explique que dans le cas d'inégalités et de privations durables, les individus peuvent trouver du plaisir en adaptant leurs désirs personnels à des proportions plus modestes. Ils mettent en place une sorte de raisonnement prudentiel qui les conduit à se focaliser plutôt sur des « petites choses » potentiellement atteignables plutôt que d'aspirer à des choses qui seraient hors de leur portée. C'est la raison pour laquelle selon lui, la pauvreté ne doit pas se calculer seulement sur une mesure des privations mais sur une mesure des satisfactions.

Notre analyse peut s'enrichir du travail de Bourdieu (1979), lequel a mis en valeur le « choix de la nécessité » chez les classes inférieures. Selon lui, ce choix est ancré dans les individus qui intègrent dans leurs habitudes « inconscientes » que leurs perspectives ne peuvent pas s'améliorer, leur « *univers des possibles est fermé* » (p.444). En ce sens, Bourdieu rejette l'appellation de « besoins » car il n'existe pas selon lui, de causalité directe entre les ressources économiques et la détermination des besoins. Ceux-ci sont influencés par les conditions sociales des individus et par leur place dans le système de classes sociales.

Notre analyse conduit à une interprétation similaire sur la « petitesse des plaisirs ». Cependant, il semble que cette situation soit surtout le fruit de conditions économiques, plutôt que de goûts intériorisés. Ainsi, les approches phénoménologique et historique nous permettent de constater que les individus, même pauvres, sont influencés et sensibilisés par les mêmes normes de consommation. D'ailleurs, beaucoup de travailleurs pauvres expriment des désirs, la difficulté de se raisonner et de se focaliser sur la nécessité, que leur pauvreté soit récente ou non. Si les travailleurs pauvres l'intègrent dans leur système de pensée, c'est en raison d'un véritable apprentissage à l'image de Caroline :

« Mais c'est pragmatique, c'est pas du tout... j'en ai pas besoin, dans mon esprit j'en ai pas besoin. C'est vraiment... j'ai une consommation de base, qui ne varie quasi jamais et le reste au-dessus c'est du superflu et une fois de temps en temps voilà un petit bouquin ou ceci ou cela mais j'ai pas de besoins, j'ai pas de besoins particuliers, et je me suis habituée à ne pas en avoir particulièrement. Je vois les gens partir en vacances, je suis contente pour eux. J'ai pas d'envie, ils ont des maisons sublimes bah tant mieux, ils partent en vacances chouette mais je m'en fous, c'est pas mon... mon mode de vie, j'ai appris en fait, finalement ça m'a canalisé dans mes envies de me dire, oh bah ça tu peux pas, tu peux pas, tu peux pas, bah finalement tu finis par élaguer et d'avoir tes besoins qui fondent. Tu as deux solutions, c'est ou tu continues à

souffrir de ça ou ou provisoirement tu souffres en te disant bah ça ira mieux, mais petit à petit finalement tu te rends compte que les choses qui se sont éliminées, bah tu t'en fous et tu n'en avais pas tellement besoin. Et maintenant je n'ai plus de besoins à proprement parler » (Caroline).

Par ailleurs, la dimension de plaisir contribue à la détermination des besoins dans le cas des informants. Bourdieu (1979) explique que ces personnes ne prennent souvent pas le temps de s'écouter ou de prendre du temps pour elles, car elles sont obsédées par la rentabilité du temps productif. Dans les entretiens, mais aussi dans les collages, nous constatons au contraire que prendre du temps pour soi est fondamental et nécessaire, même si parfois c'est seulement idéalisé. En cela, ces informants sont autant influencés par la dimension plaisir que les autres, et sont donc ancrés dans des valeurs qui sont transmises dans l'ensemble de la société. Les plaisirs dont les informants parlent ne sont pas liés à une culture de classe. Les informants se projettent plutôt dans des choses communes à toute la société et véhiculées à travers la société de consommation, comme les vacances, le cinéma, le restaurant, etc. Par exemple, Véronique montre qu'elle a les mêmes plaisirs que dans le passé, lorsque ses conditions économiques étaient meilleures, mais qu'elle a dû réduire ses plaisirs :

« Oui parce qu'avant on en abusait peut être aussi donc je veux dire c'est pas plus mal de ne plus boire tout le temps du coca. (...) je me suis rendue compte quand même que ça va vite. Ça revient vite cher quand même. Donc maintenant il y a une bouteille de sirop pour la semaine. Donc au début ils m'ont fait un petit peu la tête quand même, oh maintenant on boit plus que de l'eau et gna gna gna. Que maintenant ils ne disent plus rien, ils savent que le vendredi soir je mets la bouteille au frais dans le frigo et le weekend ils ont le droit jusqu'à tant que la bouteille elle soit finie. Bon après à un anniversaire ou pendant les vacances, je vais peut-être en donner un peu plus quoi. Mais bon c'est peut-être pas beaucoup de gagné, mais c'est un petit peu là-dessus aussi quoi.

I : Du coup le vendredi soir c'est le plaisir ?

Oui voilà, et de temps en temps aussi on va à la friagerie, tu sais chercher une frite ou... On a l'impression qu'on a fait... peut être pas une sortie mais on est allé à la friagerie, ils sont contents d'aller à la friagerie. Avant on achetait frites machin et tout, que maintenant ça va être frites et on va prendre les viandes que j'ai ici, mais on va quand même chercher notre frite. Donc ils ont l'impression quand même d'aller à la friagerie et ils sont contents d'aller à la friagerie. Donc ça fait entre parenthèses un petit plaisir aussi » (Véronique).

Une partie de ses pratiques de consommation est liée à d'anciennes habitudes de consommation. Elle conserve le même produit : le Coca Cola, ou se rendre au même endroit :

la baraque à frites. Mais le montant de consommation décroît pour s'adapter à ses contraintes financières. Être capable de conserver certains plaisirs est une manière pour elle de trouver une forme de liberté et de bien-être dans la consommation. La notion de « petitesse » n'est donc pas tant liée à la modestie des plaisirs en comparaison avec ceux de la classe supérieure (Bourdieu, 1979), qu'à la réduction des plaisirs dans une optique de nécessité.

Lorsque les plaisirs sont très difficiles à obtenir, alors la critique envers la société de consommation (qui crée ces plaisirs) est plus virulente. Nous pouvons le constater dans le discours de Marie :

« Donc forcément il claque tout ce qu'il a, et en plus de ça on est dans une époque, parce qu'avant moi mes parents ils étaient pas riches, hein du tout, ils mettaient de l'argent de côté, c'était aussi une éducation, donc voilà. On met de l'argent pour... on prévoit pour la soif, justement c'était le budget et cette partie on y touchera pas, c'est pour les coups durs, c'était appris, mais maintenant la société a fait que bah non, c'est dans l'immédiat, j'ai besoin, je prends, je veux et j'exige, c'est tout de suite, c'est maintenant. Voilà la société elle est transformée comme ça, on est devenus des jouisseurs. C'est vrai. C'est mon petit plaisir, c'est très infantilisé aussi... Je veux mon bonbon, je prends, c'est ça aussi... donc ça entraîne toutes ces dérives, c'est mon point de vue quoi » (Marie).

Nous retrouvons dans ce témoignage l'intériorisation de principes d'éducation correspondant aux styles de consommation des familles modestes ; et qui s'apparente à la description de Bourdieu (1979). Pour Marie, c'est l'expansion de la consommation qui a modifié ces (bonnes) habitudes, et qui influence les individus. Ces derniers ne lui semblent pas responsables mais « infantilisés », et c'est à partir de ce moment que la consommation peut devenir irresponsable.

Conclusion de la section 3

Dans cette troisième section, nous avons constaté que les travailleurs pauvres développent une forme d'appartenance modérée à la société de consommation, en donnant du sens à leurs besoins. Cette construction est liée à certains répertoires culturels historiques, ce que nous illustrons dans le tableau 25.

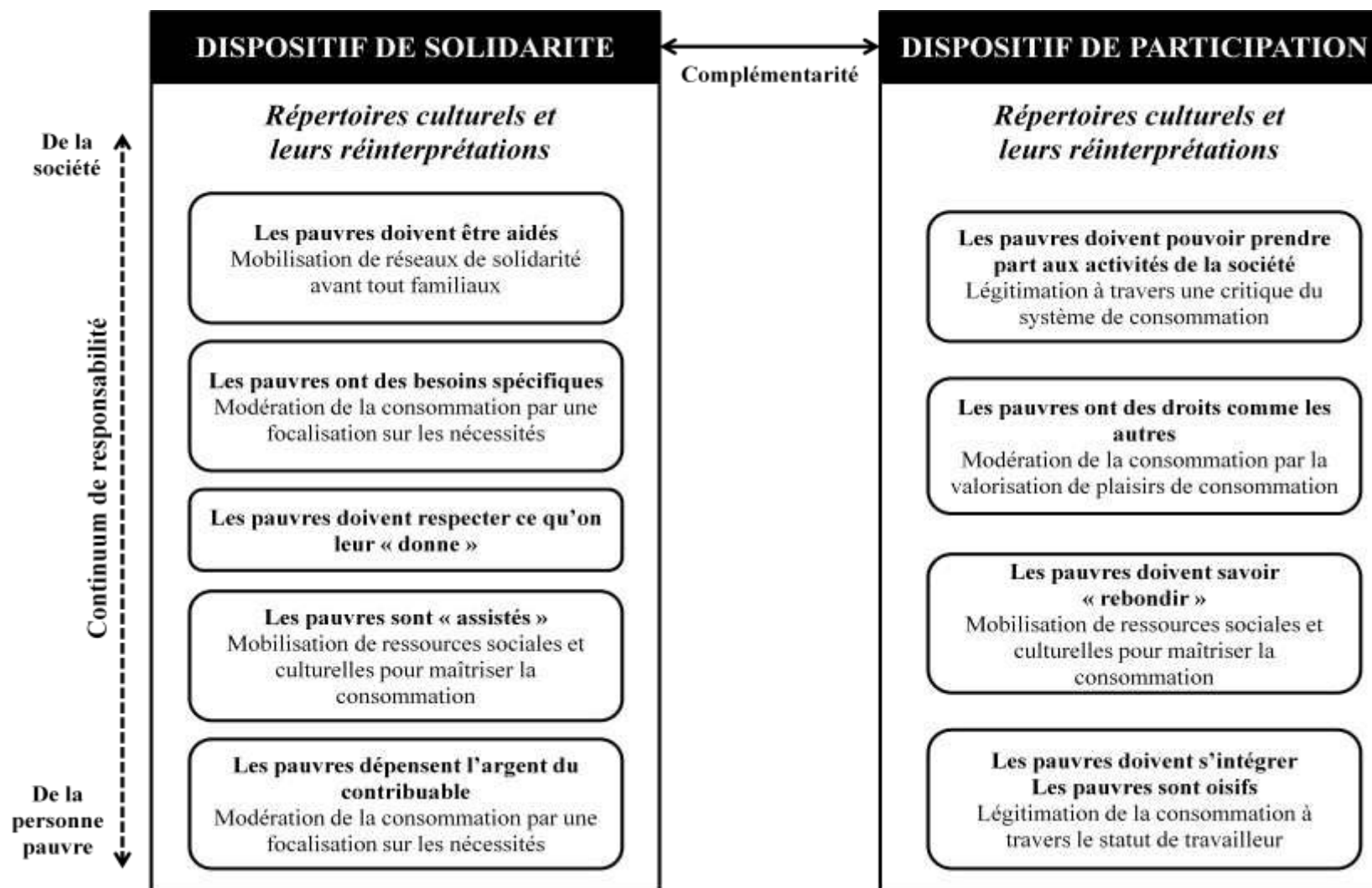
Tableau 25. Construire une appartenance réflexive : la mobilisation de répertoires culturels par les travailleurs pauvres

REPERTOIRES CULTURELS HISTORIQUES	DISCOURS DES TRAVAILLEURS PAUVRES
<p>Les pauvres ont des besoins spécifiques/Les pauvres dépensent l'argent du contribuable</p> <p>La rhétorique des besoins est au cœur des représentations des pauvres. Leur consommation est observée attentivement afin de rester dans des cadres établis et raisonnables.</p> <p><i>Années 1950 aux années 2000</i></p>	<p>Modération de la consommation par une focalisation sur les nécessités</p> <p>Les travailleurs pauvres placent la nécessité comme composante première de leur système de besoins. Cette focalisation sur la nécessité est présentée comme une vertu, signifiant que l'on est capable d'avoir une consommation raisonnable.</p>
<p>Les pauvres ont des droits comme les autres</p> <p>Les pauvres doivent pouvoir bénéficier des mêmes biens et services que l'ensemble des consommateurs (par exemple dans le logement ou la culture) afin de favoriser leur intégration à la société.</p> <p><i>Années 1980 ; Années 1990</i></p>	<p>Modération de la consommation par une valorisation des plaisirs de consommation</p> <p>Les travailleurs pauvres ne font pas référence aux droits qu'ils ont, mais évoquent une nouvelle composante des besoins : la notion de plaisir. Elle est rattachée à la culture de consommation et au monde « social », ce qui lui donne sa légitimité. Les plaisirs ne sont « petits » que parce qu'ils sont économiquement contraints.</p>

Les travailleurs pauvres utilisent les répertoires culturels suivants : « les pauvres ont des besoins spécifiques » et « les pauvres dépensent l'argent du contribuable » pour montrer que leur consommation est responsable. En établissant une hiérarchie entre les nécessités, les plaisirs et les désirs, les informants insistent sur la modestie de leur consommation qui est raisonnée.

Cependant, ils détournent un répertoire culturel, « les pauvres ont des droits comme les autres », à d'autres fins. Au lieu d'évoquer les droits de consommation auxquels ils peuvent prétendre, ils incorporent la notion de plaisir à leurs besoins. Celle-ci favorise un équilibre personnel ; et se justifie par l'appartenance à un monde social et sa nature modeste, puisque les plaisirs doivent rester dans les limites de leurs possibilités financières.

Figure 31. Synthèse du chapitre 7: Réinterprétation par les travailleurs pauvres de répertoires culturels historiquement construits



Conclusion du septième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence les formes d'appartenance à la société de consommation construites par les travailleurs pauvres. A cet effet, ces derniers utilisent des répertoires culturels qui se sont historiquement développés et que nous avons présentés dans le chapitre 6.

La figure 31 illustre les répertoires culturels d'origine et leurs réinterprétations, en adaptant la figure 30 présentée en conclusion du chapitre 6.

Nous constatons que les travailleurs pauvres développent des formes d'appartenance à la société de consommation qui prennent place dans deux dispositifs majeurs historiquement établis : celui de la solidarité et celui de la participation. Ces deux dispositifs s'appuient sur la norme de responsabilité pour influencer les répertoires culturels.

De manière générale, les travailleurs pauvres réinterprètent les répertoires culturels que nous avons identifiés, à l'exception de celui « les pauvres doivent respecter ce qu'on leur donne ». Il est peu présent chez les travailleurs pauvres qui ne reçoivent en effet pas d'aides sociales, ou très peu.

Lorsque l'on se rapproche d'une responsabilité qui pèse sur la personne pauvre, alors on constate que les travailleurs pauvres ont tendance à pleinement intégrer un mécanisme de responsabilisation. Lorsque l'on se rapproche d'une responsabilité qui échoie à la société, alors les travailleurs pauvres se différencient davantage des répertoires culturels pour créer des formes de subjectivité (Foucault, 1982-1983) qui vont à l'encontre du mécanisme de responsabilisation.

Dans la discussion qui suit, nous nous intéressons plus spécifiquement à ce mécanisme de responsabilisation, et à la manière dont il influence le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation.

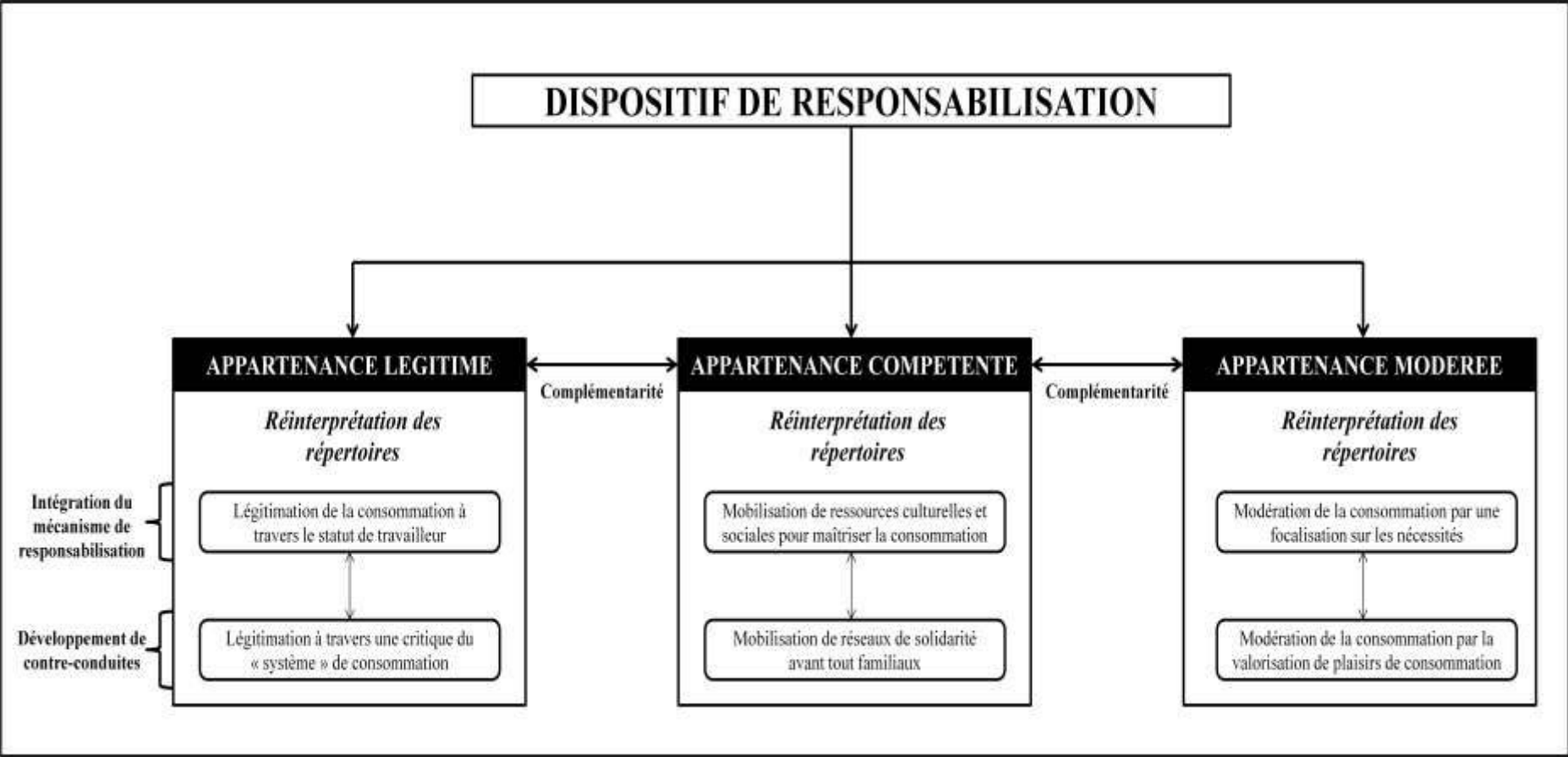
Discussion

Notre projet de recherche porte sur les mécanismes socioculturels qui influencent le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation. Tant dans les résultats issus des discours historiques que phénoménologiques (voir figures 30 et 31), le mécanisme socioculturel dominant est celui de la responsabilisation.

Au sens commun, la responsabilité désigne « *l'obligation ou la nécessité morale de répondre, de se porter garant de ses actions ou de celles des autres* » (Larousse). Elle porte donc une dimension morale chère à Foucault. Pour lui, la notion de responsabilité ne peut être définie sans comprendre comment le sujet est moralement construit. Ainsi, dans sa leçon sur la naissance de la biopolitique (Foucault, 1978-1979), la responsabilisation est présentée comme un nouvel outil de gouvernementalité, dans une société laissant de plus en plus de place au sujet en tant qu'autorité morale. La responsabilisation implique un processus d'individualisation dans la société (Hache, 2007) où la subjectivité est le mode de fonctionnement du pouvoir (Foucault, 1982-1983). En effet, selon Foucault, nous sommes passés d'un gouvernement autoritaire incarné par des figures comme le monarque ou l'Etat, à une situation où chaque « sujet » participe à la construction de sa propre discipline. Cela implique une nouvelle conception du pouvoir, car « *le retrait de l'Etat marque en réalité un interventionnisme encore plus fort mais déplacé, une politique active sans dirigisme* » (Hache, 2007, p.50-51). En ce sens, la responsabilisation appartient au dispositif disciplinaire contemporain, fondé sur un « gouvernement par l'exemple » (Foucault, 1982-1983). Dans cette perspective, nos résultats montrent que la responsabilisation implique la mise en place de distinctions entre des actions défendables ou non dans la sphère de la consommation. Les figures de consommateurs assistés ou non, compétents ou non, et raisonnés ou non, sont particulièrement révélateurs. Ces figures évoquent une forme d'autonomie morale nécessaire à l'intériorisation de la responsabilité, c'est-à-dire « *la capacité à prendre soin de soi-même (la capacité à pourvoir à ses propres besoins, à poursuivre ses propres ambitions)* » (Hache, 2007, p.53).

La figure 32 ci-dessous conceptualise la manière dont les travailleurs pauvres construisent leur appartenance à la société de consommation. Qu'elle soit légitime, compétente ou modérée, cette appartenance est profondément influencée par un mécanisme socioculturel dominant et historiquement construit, celui de la responsabilisation.

Figure 32. La responsabilisation: un mécanisme socioculturel influençant le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation



Dans chaque forme d'appartenance, nous observons que la responsabilisation est souvent pleinement intégrée par les travailleurs pauvres. Cela apparaît clairement lorsque leurs discours reproduisent de manière très similaire les répertoires culturels historiques. Nous le constatons particulièrement dans leur légitimation de la consommation à travers le statut de travailleur (appartenance légitime), dans leur mobilisation de ressources culturelles et sociales pour maîtriser la consommation (appartenance compétente) ou dans leur modération de la consommation par une focalisation sur les nécessités (appartenance modérée). Ces formes d'appartenance expriment l'intégration du mécanisme de responsabilisation.

En parallèle, cette intégration est mise en tension, lorsque les travailleurs pauvres développent des « contre-conduites »¹⁴⁷ à travers la consommation. Cela est notamment visible dans la critique qu'ils établissent du « système » de consommation (appartenance légitime), dans leur mobilisation de réseaux de solidarité avant tout familiaux (appartenance compétente), ou dans leur modération de la consommation par la valorisation de (petits) plaisirs de consommation (appartenance modérée).

Ainsi, nous constatons que la responsabilisation subie par les individus est aussi celle qui les construit : ils s'en servent pour développer une subjectivité qui définit leur appartenance à la société de consommation, mais qui sert aussi le dispositif de la responsabilisation. Nous retrouvons donc les deux dimensions de la relation de pouvoir appréhendées par Foucault (1982-1983) : des structures normatives et des « sujets » réflexifs.

La responsabilisation des personnes pauvres

Dans les travaux sur la consommation, le concept de responsabilité est mobilisé dans différents contextes. Des recherches montrent en quoi la responsabilité pèse sur les consommateurs et comment elle influence leur quotidien dans la consommation. Ainsi, Henry (2010) étudie la manière dont les individus s'approprient des droits et des responsabilités construits au niveau politique dans leur gestion financière quotidienne. Luedicke et al., (2010) décrivent comment des consommateurs intègrent une forme de responsabilité, la défense de la prospérité économique nationale, afin de légitimer leurs comportements de consommation. D'autres auteurs (Borghman, 2000 ; Schor, 1998 ; Thompson et Coskuner-Balli, 2007)

¹⁴⁷ Au sens de Foucault (1982-1983), les contre-conduites sont des réactions des individus qui redessinent la relation de pouvoir. Elles ne sont pas des résistances à proprement parler, mais caractérisent l'émergence de subjectivités chez les individus pouvant influencer la norme dominante.

expliquent l'émergence d'une responsabilité morale par l'importance des crises environnementales. Les consommateurs doivent se montrer responsables pour mettre en place des actions de consommation qui favoriseraient une société durable. Plus récemment, Giesler et Veresiu (2014) étudient les mécanismes de responsabilisation qui s'imposent à différents types de consommateurs, dont les personnes pauvres. En utilisant le cadre théorique foucauldien, Giesler et Veresiu (2014) montrent comment la responsabilité est récemment devenue un « *principe idéologique* » qui construit le marché et les comportements des consommateurs.

En sciences sociales, la notion de responsabilité est plus largement étudiée. Dans le cadre des travaux sur les personnes pauvres, l'émergence du principe de responsabilité est critiquée pour les obstacles qu'elle engendre dans la lutte contre la pauvreté. Par exemple, Scotton et al., (2005) soulignent l'ambivalence du discours des acteurs politiques et administratifs à l'égard des personnes pauvres, discours oscillant entre responsabilité individuelle et victimisation. Paugam et Selz (2005) montrent que la paresse est une cause de plus en plus invoquée pour expliquer la pauvreté : « *selon cette approche, c'est chaque individu qui est responsable de lui-même et seul son courage peut lui éviter de connaître la pauvreté* » (p.296). Dans l'esprit des sociologues, invoquer la responsabilité conduit à lutter davantage contre les pauvres que contre la pauvreté. Cette impression est renforcée par l'individualisation croissante dans la société française, qui amenuise la capacité de mobilisations collectives de la même ampleur qu'au début du XXe siècle.

Nos résultats vont dans le sens de ces recherches précitées et permettent de les prolonger :

(1) Pour beaucoup d'auteurs (Duvoux et Lamont, 2014 ; Paugam et Duvoux, 2008), la responsabilité serait une rhétorique nouvelle, inscrite dans les phases récentes du néolibéralisme. Nos données historiques montrent pourtant que la responsabilité n'est pas spécifique à ces dernières années, du moins dans la société française. Notre analyse des sources secondaires montre que cette rhétorique est présente au Moyen-âge (Mollat, 1978) et au XIXe siècle (Booth, 1889-1891). Notre analyse des sources primaires met en relief que dès les années 1950, il existe une mise en cause de l'irresponsabilité des consommateurs pauvres dans la société française. Ces derniers doivent par exemple « mériter » les logements sociaux. Les critiques sur la paresse ou des comportements de consommation irresponsables (par exemple liés à l'alcoolisme ou à la dilapidation du salaire dans des objets inutiles) existent aussi. Dans les années 1970, les consommateurs pauvres doivent être capables de se

débrouiller pour mieux « rebondir ». Il nous semble donc que si le terme « responsabilité » est bel et bien récent¹⁴⁸, les réalités qu'il recouvre sont inscrites dans l'histoire des représentations des pauvres. Pour Giesler et Veresiu (2014), l'injonction de la responsabilité apparaît lors d'un tournant économique et social important. Notre analyse montre que ces moments de « rupture » sont moins révélateurs que ceux de continuités et discontinuités invoqués par Foucault (1969). En effet, la responsabilité surgit régulièrement et est utilisée de manière plus ou moins intense pour servir des intérêts de gouvernance. Si elle est plus prégnante aujourd'hui, c'est parce que l'ensemble des acteurs impliqués dans la pauvreté, y compris les acteurs caritatifs, l'invoquent et que les tensions économiques sont particulièrement fortes.

(2) Les recherches sont soit basées sur le processus de la responsabilisation (Giesler et Veresiu, 2014), soit sur la manière dont les individus intègrent une forme de responsabilité à leurs comportements de consommation (Henry, 2010 ; Peñaloza et Barnhart, 2011). Notre recherche permet de nuancer le succès du mécanisme de responsabilisation chez les consommateurs.

Dans le discours des travailleurs pauvres, la responsabilité individuelle apparaît clairement et structure nombre de leurs comportements, mais elle n'est pas unique. Dans la première section du chapitre 7 nous avons montré que les informants se tournent vers une accusation envers le « système » de consommation qui serait responsable de leurs difficultés. Ils sont influencés par le regard de certains acteurs, notamment caritatifs, qui s'interrogent de plus en plus sur les dangers de cette responsabilisation (voir la section 3 du chapitre 6). Nous nous détachons ainsi de la notion de « responsabilité partagée » invoquée par Giesler et Veresiu (2014). En effet, cette notion instaure la responsabilité au niveau individuel, en donnant aux individus le sentiment qu'ils peuvent être à la fois la cause et la solution des problèmes liés aux changements économiques et sociaux en général et à la pauvreté en particulier.

De manière générale, la responsabilisation repose sur la « récompense » de personnes qui se montrent « plus responsables », que ce soit par leurs compétences, leur intégration professionnelle ou leur consommation. Ces individus responsables mériteraient des privilèges par rapport aux autres (Amable, 2011). Pourtant, dans le cadre de cette recherche, les travailleurs pauvres se trouvent dans une situation paradoxale, car leurs efforts ne sont jamais récompensés. Ils en arrivent donc à remettre en cause le bien fondé de la responsabilisation.

¹⁴⁸ Nous le qualifions de récent parce qu'il est invoqué en tant que tel par les travaux en sciences sociales.

Nous le constatons à travers l'émergence de « contre-conduites » représentées dans la figure 32.

Par ailleurs, Hache (2007) souligne que la responsabilisation implique une part d'épanouissement, car elle détient un potentiel de « libération » des individus. Les travailleurs pauvres ne se trouvent pas dans cette situation et ont plutôt la sensation qu'ils sont seuls face à leurs difficultés, ce qui conduit à un sentiment de frustration. Même s'ils valorisent leur autonomie d'une certaine manière, nous ne pouvons pas parler d'une libération. Par conséquent, ils émettent une critique sous-jacente à l'égard des gouvernements qui ne garantissent pas leur bien-être. Ce résultat va dans le sens des travaux de Banerjee et Duflo (2012). Ces auteurs montrent que les entreprises ou les politiques publiques peuvent échouer à mettre en place des politiques de lutte contre la pauvreté, lorsque celles-ci sont basées sur la perception que les personnes pauvres sont tous des « entrepreneurs » potentiels.

(3) Le contexte français étudié dans le cadre de cette recherche permet de nuancer l'idée de responsabilisation telle qu'elle est énoncée dans d'autres contextes (Giesler et Veresiu, 2014). Originellement, la responsabilisation fait appel à l'autonomie des individus (Hache, 2007). Mais en France, d'autres valeurs fortes comme la solidarité structurent la société et influencent les représentations à l'égard des consommateurs pauvres. Nous le constatons particulièrement dans l'approche historique, mais aussi dans le discours des travailleurs pauvres. Ces derniers ne se réfèrent pas seulement aux réseaux de solidarité institutionnels, et développent surtout un sentiment et un comportement de dépendance vis-à-vis d'autres personnes, notamment leurs familles. Nous pouvons analyser ces réactions de deux manières. Soit, elles correspondent à la subsistance de réseaux de dépendance qui vont à l'encontre de l'injonction d'autonomie (Hache, 2007). Soit, elles sont justement des réponses au processus de gouvernementalité, dans le sens où les consommateurs doivent réagir par eux-mêmes en créant leurs propres formes de « marché », face à une régulation étatique qui fait défaut. En réalité, il n'existe pas de résistances à proprement parler mais des contre-conduites qui infléchissent la manière dont les individus veulent être gouvernés (Foucault, 1982-1983). Les travailleurs pauvres développent donc leurs subjectivités et adoptent d'autres normes socioculturelles (et parfois contradictoires) pour réinterpréter la responsabilisation.

Le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation

Nous nous intéressons dans ce second paragraphe au sentiment d'appartenance que ce « mécanisme socioculturel » engendre pour les personnes pauvres. A cet effet, nous prenons pour point de départ une question posée par la sociologue Lazarus (2006) : se peut-il que les personnes pauvres s'intègrent à la société à travers la consommation ?

Dès l'introduction de ce travail, nous avons souligné que le terme « d'intégration » nous semble caduque, puisque l'ensemble des individus sont *de facto* des consommateurs (Arnould, 2007; Kozinets, 2002). Ces vingt dernières années, les recherches sur la consommation ont plutôt porté sur les manières dont les individus vivent cette intégration à la société de consommation. Ainsi, la consommation peut remplir des objectifs identitaires (Belk, 1988), apporter une dimension hédonique à la vie des consommateurs (Holbrook et Hirschman, 1982), faciliter la prise de pouvoir (Firat et Venkatesh, 1995) ou construire un statut social (Holt, 1998). Cependant, toutes ces recherches ne s'interrogent pas sur la capacité des consommateurs à faire partie de la société de consommation. Le cas des consommateurs pauvres entraîne donc un questionnement différent qui rejoint celui de Lazarus (2006), sans toutefois inclure une dynamique d'exclusion ou d'intégration, à savoir : de quelle manière les consommateurs pauvres, et donc démunis de ressources économiques, peuvent-ils se sentir appartenir à la société de la consommation ?

Notre recherche permet de prolonger les travaux en sciences sociales, qui se focalisent souvent sur le travail ou les liens sociaux pour expliquer la place des individus pauvres dans la société (Castel, 1991 ; Duvoux, 2009 ; Paugam, 1991). Nous avons en effet montré que la consommation est, historiquement, un élément majeur dans la construction du sentiment d'appartenance des personnes pauvres à la société. Différentes démarches en faveur des personnes pauvres ont pour objectif de favoriser leur accès à la consommation et les acteurs du marché influencent la représentation des personnes pauvres comme consommateurs. Par ailleurs, la consommation est profondément liée au travail (par exemple, je travaille donc je mérite de consommer) et aux liens sociaux (la nature des réseaux sociaux influence l'accès aux biens et services de consommation).

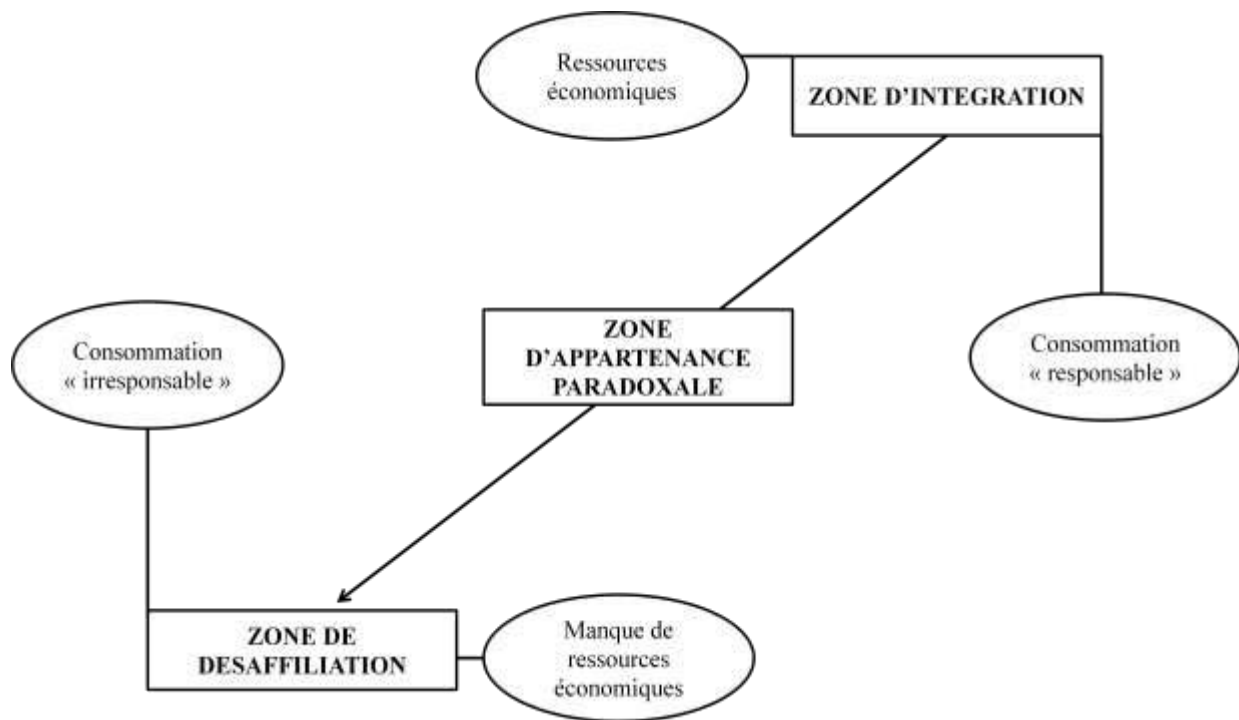
Ces résultats permettent aussi de nuancer les travaux sur les consommateurs pauvres, qui caractérisent le système de consommation comme un facteur d'exclusion (Bauman, 2009 ;

Hamilton, 2012 ; Hill, 2002a). En effet, nous constatons que la consommation est construite comme un espace permettant d'éviter l'exclusion, ou plutôt la désaffiliation de la société pour reprendre le terme de Castel (1991). En même temps, cette « appartenance » apparaît comme ambiguë dans notre recherche. Car la responsabilité en tant que norme crée une attente vis-à-vis des comportements de consommation des personnes pauvres et peut conduire à des formes de stigmatisation. Par exemple, si les personnes pauvres ont une consommation déraisonnable ou ne cherchent pas à « rebondir », elles peuvent être jugées par la société (y compris par les autres personnes pauvres). L'objectif d'intégration à travers la consommation est donc menacé par la responsabilisation qui apparaît en parallèle. Nous nous retrouvons face à un paradoxe, souligné notamment par Avenel (2003) : il est souhaité que l'individu se conforme aux attentes de la société en termes de consommation, mais c'est la société elle-même qui crée la situation stigmatisante dans laquelle il se trouve. Cette situation est difficile à vivre, comme on le constate chez les travailleurs pauvres.

D'autres recherches ont montré que pour « s'intégrer », les consommateurs pauvres adoptent des comportements de consommation jugés irraisonnés. Par exemple, l'achat de produits de marque serait un moyen pour eux de construire une appartenance à un groupe ou à la société dans son ensemble (Chin, 2001 ; Hamilton, 2012). Nos résultats diffèrent aussi de ce constat puisque les travailleurs pauvres construisent leur appartenance à partir d'une norme de responsabilité valorisée par la société contemporaine qui rejette les achats ostentatoires dans le cadre des personnes pauvres.

Au regard de ces résultats, nous contribuons aux travaux en sciences sociales de manière générale en appréhendant un nouveau processus de désaffiliation, selon le modèle de Castel (1991) :

Figure 33. Processus d'appartenance à la société des travailleurs pauvres



Cette figure est adaptée des travaux de Castel (1991), dont une synthèse des travaux se trouve dans la section 2 du chapitre 2 de ce travail. Castel symbolise le processus de désaffiliation par la flèche descendante. Lorsque la place des individus dans la société est menacée, ils se trouvent au centre de la figure, dans une zone de vulnérabilité. Nous substituons ce terme à celui de « zone d'appartenance paradoxale », correspondant au niveau où se trouvent les travailleurs pauvres, qui ne sont ni tout à fait « intégrés », ni tout à fait « désaffiliés ». Cette zone est paradoxale en raison de la responsabilisation qui pèse sur les consommateurs.

Pour Castel (1991), deux dimensions permettent de définir la vulnérabilité ou non des individus : le travail et les liens sociaux. Nous remplaçons ces dimensions respectivement par la présence (ou le manque) de ressources économiques, et par des comportements de consommation responsables (ou non). Plus simplement, lorsque les individus ont des ressources économiques et respectent les normes d'une consommation responsable, alors leur intégration à la société est complète. Si l'une de ces dimensions est menacée, alors ils se trouvent dans la zone d'appartenance paradoxale. Dans le cas des travailleurs pauvres, ce sont principalement leurs ressources économiques qui sont menacées. Ils doivent donc compenser ce manque par des comportements de consommation adaptés aux normes socioculturelles. Si ces deux dimensions sont menacées, ils se trouvent dans la zone de désaffiliation. D'après les

discours de nos informants, on trouve par exemple dans cette zone les personnes qu'ils représentent comme « assistées ». Ce phénomène est observable dans les discours historiques aussi. Ainsi, cette figure montre que ce ne sont pas seulement les liens sociaux et professionnels qui rattachent l'individu à la société mais aussi le respect de normes culturelles qui s'imposent à lui, et qui passent notamment par des comportements de consommation adaptés.

Ce résultat permet d'enrichir les travaux portant sur les consommateurs vulnérables et désavantagés (Andreasen, 1975 ; Baker et al., 2005). Ces recherches attribuent souvent la fragilisation des consommateurs à des facteurs qui leur échappent ou qu'ils ne peuvent pas contrôler, tels que le manque de ressources économiques. Ici, nous constatons que la manière dont les individus interprètent leur consommation a aussi de l'importance. Les travailleurs pauvres n'entretiennent donc pas une relation binaire avec le marché telle que présentée dans la littérature sur les consommateurs pauvres : soit ils sont dominés ou soit, ils s'en émancipent. Cette relation est plus complexe et dynamique, puisque la domination qui pèse sur les consommateurs crée des formes de subjectivité (Foucault, 1982-1983) qui leur permettent d'influencer leur place dans le processus de désaffiliation.

Notre recherche prolonge aussi les résultats de Saatcioglu et Ozanne (2013) qui sont inspirés des travaux de Lamont (2002) sur les valeurs des classes ouvrières en France et aux Etats-Unis. Saatcioglu et Ozanne (2013) montrent que les consommateurs pauvres peuvent légitimer leur statut en adoptant des comportements de consommation moraux, et donc socialement désirables. Elles étudient comment ces réactions créent des distinctions intra-classe au sein de la classe ouvrière. Ainsi, certains individus adoptent une identité morale basée sur la discipline et l'individualisme, se montrant très critiques envers ceux qu'ils considèrent comme paresseux ou sales. D'autres adoptent une identité basée sur la défense du collectif et sont plutôt bienveillants envers les autres membres de cette classe.

Même si nos résultats entretiennent de nombreuses similitudes avec leur recherche, une différence majeure apparaît. Saatcioglu et Ozanne (2013) expliquent que ces comportements sont construits à partir des trajectoires de vie et des caractéristiques socio-économiques des personnes pauvres. Par ailleurs, elles appréhendent le contrôle social¹⁴⁹ établi par ces consommateurs à travers une compréhension des distinctions sociales construites entre les

¹⁴⁹ Par contrôle social, Saatcioglu et Ozanne (2013) entendent les pratiques qui permettent aux individus d'être en conformité avec les normes de leur groupe social.

individus appartenant à un même groupe social. Dans notre cas, ce ne sont pas tant les spécificités biographiques des travailleurs pauvres qui influencent leurs comportements, que l'environnement socioculturel qui les entoure et qui est commun à l'ensemble des membres de la société française. C'est donc davantage le recours à des répertoires culturels (Small, Harding et Lamont, 2010) qu'à des frontières symboliques, qui explique le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation.

Ce constat nous permet d'apporter un élément de réponse à l'une des questions qui animait notre revue de littérature : les pauvres forment-ils un groupe distinct ou sont-ils influencés par les mêmes valeurs que le reste de la société ? Dans notre recherche, nous constatons que les travailleurs pauvres utilisent des valeurs de consommation véhiculées dans l'ensemble de la société française afin de construire leur appartenance à la société de consommation. Cela est particulièrement frappant dans la forme d'appartenance modérée décrite dans nos résultats et dans la figure 33. Les travailleurs pauvres intègrent le mécanisme de responsabilisation destiné aux personnes pauvres en modérant leur consommation. Mais ils se détachent aussi de cette responsabilisation en valorisant des plaisirs de consommation, ce qui correspond à une norme de consommation « normale », véhiculée dans toute la société. Ainsi, les travailleurs pauvres opèrent une relation dynamique entre ces deux dimensions. Ils partagent un sentiment d'unité abstraite avec les personnes qui traversent les mêmes difficultés, sans toutefois entretenir une conscience de classe. Cependant, ils se rattachent aussi aux valeurs plus générales de la société de consommation afin de mieux y appartenir. A travers nos résultats, nous remettons donc en cause l'existence d'une culture de la pauvreté distinctive, qui irait à l'encontre de la culture de consommation, constat qui subsiste dans la littérature sur les consommateurs pauvres (Hill, 2002a).

Conclusion générale

Pour conclure, nous présentons les apports de ce travail de thèse sur les plans théoriques, méthodologiques et managériaux. Nous en abordons ensuite les limites et proposons des voies de recherche futures.

Section 1. Contributions théoriques

Nous nous sommes intéressés aux liens entre la pauvreté et la consommation. Notre travail de thèse s'inscrit dans la lignée de recherches sur le désavantage (Andreasen, 1975) et la vulnérabilité (Baker et al., 2005), mais nous espérons avoir apporté un éclairage nouveau aux problèmes de consommation des personnes pauvres. En effet, dans cette recherche, nous explorons la construction d'un sentiment d'appartenance à la société de consommation par les travailleurs pauvres, à partir des transformations historiques de la figure du pauvre en France. En nous inspirant des travaux de Foucault (1969 ; 1982-1983) nous avons mis à jour la manière dont la consommation et les acteurs du marché ont un rôle décisif dans la construction de formes de gouvernementalité. Celles-ci sont structurées autour du mécanisme de responsabilisation, qui influence les comportements de consommation des travailleurs pauvres. Ces derniers peuvent donc contrer la « désaffiliation » sociale (Castel, 1991) en utilisant la consommation comme expression de leur affiliation à la société.

Nos résultats permettent de prolonger des constats établis par la littérature sur la consommation. Ainsi, plusieurs recherches ont exploré l'importance d'une norme de responsabilité pesant sur les actions des consommateurs (Borghman, 2000 ; Coskuner-Balli et Thompson, 2007 ; Henry, 2010). Plus spécifiquement, si notre travail offre des conclusions similaires à celles de Giesler et Veresiu (2014) sur la construction de la responsabilisation, il nuance le succès total de ce mécanisme. Les travailleurs pauvres construisent en effet des formes de subjectivité qui agissent comme des contre-conduites à l'imposition de la responsabilisation. De ce fait, ils peuvent aborder leur appartenance à la société de consommation dans une posture plus active, dynamique et réflexive.

Par ailleurs, notre recherche se détache d'une compréhension des consommateurs démunis basée sur la stratification sociale ou les processus identitaires. En effet, de nombreuses recherches expliquent les comportements des consommateurs pauvres par la mise en place de frontières symboliques et de luttes statutaires (Saatcioglu et Ozanne, 2013 ; Üstüner et Holt ;

2010 ; Üstüner et Thompson, 2012) ou par une construction identitaire qui leur est propre (Hill, 1991 ; Piacentini et Hamilton, 2013). Nous nous inscrivons plutôt dans un cadre théorique axé sur le lien social (Castel, 1991 ; Paugam, 1991 ; Simmel, 1907) et sur les répertoires culturels (Small, Lamont et Harding, 2010). Notre recherche montre en effet comment les travailleurs pauvres utilisent des répertoires culturels pour définir leur lien d'appartenance à la société de consommation. Notre « modèle » de désaffiliation (voir figure 33) illustre ce mécanisme. Pour mieux appréhender celui-ci, une généalogie des répertoires culturels s'avère nécessaire, afin de comprendre pleinement les dynamiques à l'œuvre. En cela, nous rejoignons Thompson, Arnould et Giesler (2013), pour qui « *plutôt que de représenter un défi, l'invocation des différences historiques et cross-culturelles fonctionne comme une invitation à réfléchir au contexte d'étude, et appréhende quels autres facteurs socioculturels peuvent entrer en compte pour ces différences entre des caractéristiques émiqes et des relations structurelles attendues* » (p.161).

Le tableau 26 synthétise notre contribution théorique.

Tableau 26. Synthèse de la contribution théorique

Théorie	Contexte	Contribution théorique	Aspect du contexte qui permet cette contribution
Le lien social	Les consommateurs pauvres	Les consommateurs pauvres se rattachent à un mécanisme de responsabilisation pour lutter contre le processus de désaffiliation et construire leur appartenance à la société de consommation	Les représentations, historiquement construites, sur les personnes pauvres sont sources de tensions sociales chez une catégorie de personnes, les travailleurs pauvres

Source : Adapté d'Arnould, Price et Moisiso, 2006, p.114

En termes d'apports à notre discipline, nous avons transféré des cadres théoriques issus de la sociologie culturelle (Lamont et Small, 2008) et de travaux sur le lien social (Castel, 1991), qui pourraient être utilisés dans l'étude d'autres phénomènes de consommation. Par exemple, d'autres types de désavantage et de vulnérabilité pourraient être étudiés, comme dans le cas

du handicap ou de l'illettrisme. Inversement, nous montrons que la consommation constitue une dimension d'étude importante et pertinente pour des travaux en sociologie sur la pauvreté. En effet, à l'exception de l'article de Lazarus (2006), la sociologie intègre peu le rôle de la consommation dans l'étude des relations entre les pauvres et la société.

Section 2. Apports méthodologiques

Dans cette section, nous présentons les trois apports méthodologiques de notre travail.

L'approche historique au service d'une meilleure compréhension des phénomènes de consommation

Malgré les atouts de l'approche historique, exposés notamment dans le chapitre 4, son utilisation reste encore limitée en marketing (Volle, 2012). Lorsqu'elle est employée, cette approche se focalise souvent sur l'étude des entreprises ou de l'histoire du marketing.

Pourtant, l'approche historique s'avère pertinente pour étudier des phénomènes de consommation. Dans notre recherche, nous avons eu recours à cette approche afin de donner du sens aux comportements de consommation des travailleurs pauvres, en montrant qu'ils dépendent de cadres socioculturels environnants. L'approche historique permet de comprendre le contexte idéologique de construction de ces cadres. Il nous semble que cette perspective est cohérente avec l'approche phénoménologique, qui encourage la compréhension du contexte d'émergence des sens donnés par les consommateurs à leurs comportements de consommation (Thompson, Locander et Pollio, 1989). Par exemple, l'approche historique nous a permis de donner du sens aux discours des consommateurs à propos du plaisir ou de la solidarité, alors que la simple étude de l'environnement socioculturel contemporain ne nous aurait pas permis de faire émerger ces représentations. A cet effet, l'utilisation de sources primaires dans l'approche historique permet d'adopter une vision plus critique et approfondie du phénomène étudié.

Nous distinguons deux avantages majeurs dans l'approche historique. Premièrement, elle permet de désingulariser les événements (Vincent, 2009) et de mettre en avant leur caractère aléatoire. En effet, *« l'historien peut éclairer la réflexion en contextualisant les processus, en disséquant leurs évolutions et en repérant ruptures et permanences des modes d'action »* (Cailluet, Lemarchand et Chessel, 2013, p.8). L'histoire montre que les phénomènes de

consommation ne sont pas figés dans le temps en faisant émerger des « *parentés contextuelles* » (Cailluet et al., 2013, p.3). Elle permet de poser un regard critique sur la nature des évènements. Dans notre recherche, les travailleurs pauvres ne mobilisent pas seulement des valeurs dominantes dans la période contemporaine, mais aussi des valeurs issues de discours antérieurs. L'approche historique montre que le mécanisme de responsabilisation est le fruit d'une évolution historique discontinue.

Deuxièmement, l'approche historique semble être une méthodologie particulièrement adaptée à l'analyse foucauldienne. L'œuvre de Foucault (1966 ; 1969 ; 1981-1982) et sa méthode placent l'histoire au fondement de la connaissance et de la théorisation. Ainsi, *Surveiller et Punir* (Foucault, 1975) s'ouvre sur des descriptions détaillées de supplices moyenâgeux servant de tremplin à une analyse historique de la punition et des institutions disciplinaires qui sert d'encastrement à une théorie sur la société de surveillance. La méthode socio-historique permet ainsi de révéler l'origine et la nature des interactions entre acteurs et une meilleure évaluation des forces sociales en jeu. Par exemple, dans notre cas, il est pertinent de saisir sur quelles bases s'est construite l'action des entreprises dans la lutte contre la pauvreté, afin d'en tirer des enseignements. Par ailleurs, l'approche foucauldienne insiste sur l'existence de continuités/discontinuités dans l'explication des phénomènes, ce que nous avons tenté d'identifier dans notre recherche.

Une approche multi-méthodes au service d'une pluralité de sens

Notre recherche entre dans la lignée des travaux qui « *s'intéressent à la construction institutionnelle, historique, idéologique et sociologique de la consommation, du marché au sens large et des systèmes sociaux afin de comprendre les projets identitaires des consommateurs et les pratiques de consommation* » (Thompson, Arnould et Giesler, 2013, p.152). Par la combinaison des approches historique et phénoménologique, notre intention est de mieux saisir à la fois les interprétations des consommateurs et la construction de ces sens. En cela, nous accordons de l'importance à la fois à l'agent - ou au « sujet » pour reprendre le terme foucauldien (1982-1983) - mais sans négliger les structures environnantes qui l'influencent (Askegaard et Linnet, 2011). L'adoption de méthodes multiples nous éloigne du risque de considérer le consommateur comme unique point d'ancrage. Cross et Gilly (2012) mettent en avant la richesse informationnelle que le chercheur peut obtenir grâce à l'utilisation de méthodes multiples. Ces auteurs soulignent aussi les risques potentiels dont les

chercheurs doivent être conscients au préalable. Il s'agit en effet d'une démarche chronophage, en particulier pour la collecte de données historiques, et qui demande de la part du chercheur la maîtrise de méthodes variées.

Des outils méthodologiques pour mieux aborder un sujet « sensible »

Dans les chapitres 4 et 5, nous proposons des réponses méthodologiques à l'étude d'un sujet dit « sensible ». Condomines et Hennequin (2013) définissent un sujet sensible comme soumis à « *une prohibition morale ou sociale* » (p.13). Au sens de Sieber et Stanley (1988) et de Lee et Renzetti (1990), notre recherche peut être considérée comme sensible car elle relève de l'étude de la sphère privée des individus. Le problème de sensibilité a été soulevé par plusieurs recherches récentes (Beji-Bécheur, Herbert et Özçağlar-Toulouse, 2011 ; Izberk-Bilgin, 2012 ; Mick et al., 2012 ; Ger et Sandikci, 2006), notamment dans le cas des consommateurs pauvres (Downey, Hamilton et Catterall, 2007 ; Hill, 1995).

Dans notre travail, l'aspect délicat du sujet s'est constaté lors du recrutement des informants et la conduite des entretiens. La dimension stigmatisante de la pauvreté rend la rencontre avec les travailleurs pauvres complexe. Le recrutement des informants par des personnes intermédiaires de confiance (à la fois pour les travailleurs pauvres et pour le chercheur) s'est avérée nécessaire. De même, l'observation participante dans une banque alimentaire (effectuée au préalable de cette recherche) nous a permis de poser un regard plus réflexif et critique sur notre démarche de recherche.

Certaines thématiques abordées lors de l'entretien sont difficiles et sensibles, notamment lorsqu'elles sont liées aux questions de gestion financière, de tentations dans les points de vente etc. L'introduction d'une technique projective, le collage (Belk, Ger et Askegaard, 2003), dans la conduite de l'entretien a apporté une réponse à cette difficulté. Nous encourageons d'ailleurs l'utilisation de ce type de technique dans l'étude de thématiques dites « sensibles ». Les difficultés vécues par des informants peuvent en effet les conduire à refouler certains aspects de leur vécu, ou à rationaliser leur discours. Le collage permet d'éliciter les réponses des informants, puisqu'il est produit en l'absence du chercheur et permet de représenter les difficultés de manière imagée et ludique, ce qui s'avère parfois plus aisé pour les informants.

Section 3. Implications managériales

Notre recherche montre qu'historiquement, les différents acteurs du marché sont progressivement intervenus dans la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, ces derniers démontrent un véritable intérêt pour les consommateurs pauvres, notamment parce qu'ils les considèrent comme un segment de consommateurs à part entière.

Dans cette section, nous suggérons des pistes de réflexion managériales. Certaines des préconisations que nous abordons sont similaires à celles que nous avons développées dans un article de recherche (Gorge et Özçağlar-Toulouse, 2013) et un chapitre de recherche (Gorge, 2014) récents.

1. Engager une démarche « responsable »

Clarifier l'ambigüité entre social business et courant du Bas de la Pyramide

La problématique de la pauvreté requiert une réflexion managériale de nature sociale, ce qu'encouragent les courants du Bas de la Pyramide et du *social business*.

Initié par Prahalad (2004), le courant du Bas de la Pyramide (BoP) encourage à percevoir les personnes pauvres comme un marché potentiel. Cette perspective doit permettre à la fois de servir la rentabilité des entreprises et de lutter contre la pauvreté en donnant aux personnes pauvres un accès à des biens de consommation. Parallèlement, l'approche du *social business* s'est développée (Yunus, 2009 ; Yunus, Moingeon et Lehmann-Ortega, 2010). Celle-ci enjoint les entreprises à développer des projets en faveur des personnes démunies, sans nécessairement engager un objectif de rentabilité à court terme. Par exemple, les initiatives développées conjointement par le Grameen Bank et l'entreprise Danone¹⁵⁰ entrent dans cette perspective.

Dans leurs réflexions sur les consommateurs pauvres, les entreprises se réfèrent souvent de manière interchangeable au courant du Bas de la Pyramide et au *social business*. Ces deux termes désignent pourtant des réalités différentes. Par exemple, lorsqu'Unilever souhaite adapter les formats de ses produits aux consommateurs pauvres dans les pays développés, il

¹⁵⁰ Ces deux organisations ont notamment développé le projet « Grameen Danone Foods Ltd. » qui vise à réduire la pauvreté en améliorant la nutrition dans les pays en voie de développement. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.danonecommunities.com/project/grameen-danone-foods-ltd>].

s'agit d'une initiative relevant du Bas de la Pyramide. Mais lorsque Leroy Merlin s'associe à Emmaüs pour favoriser l'accès des personnes pauvres à de meilleures conditions d'habitation¹⁵¹, il s'agit plutôt d'une forme de *social business*.

Ayant différencié ces approches, nous ancrions nos propositions managériales dans la perspective développée par le *social business*. Le BoP s'est particulièrement développé dans les marchés émergents et commence à se diffuser dans les marchés développés de nos jours (Espagne, France, Grèce...). Pourtant, cette perspective n'est pas sans risque (Gorge et Özçağlar-Toulouse, 2013). Un premier risque est de construire des « besoins » pour les consommateurs pauvres au lieu de s'adapter à leurs attentes, telles que nous les avons exposées dans ce travail. Un autre risque concerne l'importation de solutions développées dans les pays en voie de développement à d'autres contextes culturellement différents. On peut s'interroger, par exemple, sur la pertinence du développement de petits formats plus coûteux *in fine* pour des consommateurs qui ont d'autres habitudes et réflexes d'achat.

La perspective du *social business* que nous favorisons fait appel à « *un marketing de crise devenu structurel, sans cynisme et avec respect* » (Marketing magazine, 2012, p.6¹⁵²). Cette approche encourage le développement de projets qui se focalisent sur les spécificités des consommateurs pauvres. Cependant, elle reste pour le moment focalisée sur des populations très démunies, qui bénéficient par exemple des aides des associations, et ne s'intéresse pas à des consommateurs dont les difficultés sont plus ponctuelles, à l'image des travailleurs pauvres. Un élément de réflexion nous semble fondamental pour les entreprises qui souhaitent mieux s'adapter à ce marché spécifique. Nous le développons dans le point suivant.

Créer des partenariats entre acteurs responsables pour changer les représentations sur les consommateurs pauvres

Dans l'optique du *social business* et de la *Transformative Consumer Research* (Mick et al., 2012), il est fondamental de créer des projets conjoints entre plusieurs acteurs, notamment

¹⁵¹ En 2012, l'association caritative Emmaüs Solidarités et l'entreprise Leroy Merlin ont initié un partenariat pour lutter contre la précarité dans le logement. Leroy Merlin anime notamment un atelier de bricolage et de maintenance locative dans un magasin de Leroy Merlin, afin de préparer des personnes en réinsertion au logement. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.changemakers.com/fr/intrapreneurs/entries/new-entry-0> ; <https://www.youtube.com/watch?v=ITtg-arjIIQ>].

¹⁵² Marketing Magazine (2012), Le business de la pauvreté, 162, Novembre.

entre acteurs du marché et acteurs caritatifs et étatiques, afin de mieux appréhender les consommateurs pauvres sans pour autant tomber dans des considérations et représentations normées. A ce titre, les travaux de l'économiste Duflo, seule (2010) ou avec ses coauteurs (Banerjee et Duflo, 2012), nous semblent fondamentaux.

En effet, Duflo déconstruit les représentations associées aux personnes pauvres qui dominent les projets de lutte contre la pauvreté. En observant les comportements de ces individus dans les pays en voie de développement, elle met à jour des logiques culturelles et sociales différentes qui président les choix de ces consommateurs et les choix qui peuvent sembler irrationnels.

Dans notre recherche, nous montrons que les logiques de consommation des personnes pauvres sont influencées par des cadres socioculturels pesants. Les acteurs du marché pourront utiliser les conclusions de notre recherche pour insister sur les représentations faussées qui pèsent sur les consommateurs pauvres. Des campagnes récentes d'associations caritatives tentent de lutter contre les représentations de personnes pauvres qui consommeraient de manière irresponsable (voir notamment ATD Quart Monde, 2013 en annexe 10). Les acteurs du marché pourront s'engager dans le même type de démarche, en particulier parce que ces représentations sont directement associées aux comportements de consommation des personnes pauvres (Hamilton et al., 2014). Cela permettrait de donner une image différente des entreprises en montrant qu'elles ne cherchent pas toujours à encourager la consommation mais plutôt à prendre en compte les représentations des personnes pauvres pour mieux lutter avec elles et répondre à leurs attentes dans une logique de marketing « intégratif ».

2. Comment « intégrer » les consommateurs pauvres ?

Proposition n°1. Garantir un accès à la consommation

L'accès à la consommation des personnes pauvres est une piste d'action importante concernant (1) l'accès aux produits lié au prix des biens et services de consommation, (2) l'accès financier des consommateurs, mais aussi (3) l'accès aux points de vente.

- (1) Pour les consommateurs pauvres, le premier critère lors de leurs achats est celui du prix. Même s'ils attachent aussi de l'importance à la qualité, la capacité à maîtriser les

ressources économiques passe par une attention particulière sur les prix. Nous avons constaté que les travailleurs pauvres ont une connaissance très fine du prix des produits. Ils sont par exemple capables de citer le prix de produits alimentaires au centime près ou de connaître la différence exacte entre les prix au kilo et les prix promotionnels.

Globalement, les personnes que nous avons interrogées reconnaissent les efforts effectués par les distributeurs pour proposer une gamme de prix de plus en plus étendue (Dupuis, 1995). Les produits *discount* ou les marques des distributeurs participent à cet effort. Les marques des distributeurs trouvent d'ailleurs la faveur des travailleurs pauvres dans nos entretiens. Nos informants favorisent en effet une fréquentation de points de vente grand public et non focalisés sur le *discount* qui leur semblent plus stigmatisants et liés à un sentiment de mauvaise qualité. Ce résultat va dans le sens d'une prise de conscience de la part des distributeurs. Une directrice d'Auchan déclare ainsi : « *en 2003, nous avons pris conscience de la difficulté de certaines personnes d'accéder aux hypermarchés. Nous avons alors décidé de créer le rayon self-discount, qui regroupe les produits du quotidien à bas prix, dont certains en vrac. Nous avons ensuite travaillé avec les PNNS [Programme National Nutrition Santé] sur les questions de consommation équilibrée, la qualité de vie et la santé étant des préoccupations importantes pour les personnes à faible revenu, et avons décidé de proposer 14 fruits et légumes et des pièces du boucher à moins de un euro* » (Santiago, 2012).

Cependant, d'autres efforts pourraient être entrepris. Ainsi, les produits *discount* ou en vrac gagneraient à ne pas être dissociés de manière visible dans les points de vente (rayons aux couleurs criardes et moins bien entretenus que d'autres zones du magasin, comme le montrent les photographies ci-dessous). Disposés de cette manière, ils restent une source de stigmatisation pour des consommateurs qui ont l'impression d'y être dévalués¹⁵³.

¹⁵³ Ce constat est issu d'une recherche de mémoire conduite par une étudiante en Master que nous avons supervisée (Lambert, 2013).



Source : Dauvers, 2012



Source : Lambert, 2013

Bien entendu, la réduction des prix est une recommandation évidente, bien que complexe pour des managers qui subissent d'autres contraintes. Un effort pourrait être porté sur le prix des matières premières, qui occupent une part importante du budget des personnes pauvres.

- (2) Une autre piste de réflexion concerne l'accès financier des consommateurs aux biens et services de consommation. Nous avons pu constater dans nos résultats que les consommateurs pauvres éprouvent une certaine méfiance à l'égard d'outils comme le crédit à la consommation ou même les programmes de fidélité. Pourtant, ces derniers s'avèrent toutefois nécessaires en cas d'imprévus et d'achats souvent conséquents, comme la panne d'une machine à laver ou un problème de voiture.

Les facilités de paiement, comme les crédits octroyés, sont en réalité ambiguës. Les consommateurs ont l'impression que les crédits les désavantagent, voire même ne leur sont pas autorisés, compte tenu de leur manque de ressources. Ils se tournent alors vers d'autres solutions contraignantes. Par exemple, Sarah a recourt au *leasing* pour sa voiture mais cela risque de lui occasionner des frais supplémentaires car elle ne peut pas dépasser une limite de kilomètres imposée.

En même temps, certains témoignages ont montré la facilité d'obtention d'un crédit à la consommation. Malgré les régulations qui ont été mises en place, l'octroi de crédit n'exige pas de garanties très fortes en retour. Des modes de financement plus solidaires pourraient être définis pour améliorer les outils actuellement proposés par les organismes de crédit.

- (3) Les consommateurs pauvres que nous avons interrogés se rendent souvent dans les mêmes points de vente, qui sont les plus proches de leur domicile, ce qui permet

d'éviter des frais de transport supplémentaires. Cette contrainte limite aussi leurs options de consommation. A travers la notion de « la double peine », Talukdar (2008) explique que les consommateurs pauvres sont pénalisés davantage par un manque d'équipement en termes de transport, plutôt que par des prix très élevés. De même, nous avons vu que le *drive* est un outil intéressant pour des consommateurs aux ressources financières limitées. Pourtant, très peu disposent d'un accès Internet. En conséquence, les consommateurs pauvres ont parfois tendance à chercher des alternatives dans d'autres points de vente que la grande distribution, comme les marchés ou les petits commerçants. Ces derniers ne proposent cependant pas toujours une gamme de produits étendue et abordable. Des modes de commercialisation de proximité et en circuits courts mériteraient par conséquent un développement intensifié et élargi afin que les consommateurs pauvres puissent accéder à des produits de qualité à prix bas.

Proposition n°2. Offrir une gamme de produits adaptée

Nous avons constaté que les travailleurs pauvres mettent en place une hiérarchisation spécifique de leurs besoins. Celle-ci a un impact sur leur choix de produits. Ainsi, les produits basiques sont aussi ceux qui sont les moins onéreux (par exemple l'épicerie), alors que les produits de « plaisir » sont plus souvent associés à des marques. Les informants mettent un point d'honneur à conserver certaines marques dans leur consommation. Par exemple, ils sont attachés à des produits bénéficiant d'un capital marque important et associés à une dimension hédonique (Coca-Cola ou Nutella). Par ailleurs, les produits d'hygiène, associés au plaisir, sont aussi primordiaux chez les informants qui investissent dans des marques.

Néanmoins, les informants dédaignent souvent les produits au packaging trop élaboré ou de marque qu'ils considèrent comme des dépenses superflues. Le problème de la tentation est en effet répandu chez ces consommateurs qui déplorent la présentation de certains points de vente. Cet aspect est souligné par Kapferer (2004) : « *tous les clients des hypermarchés le savent bien : on en sort toujours en ayant acheté bien plus que ce que l'on s'était fixé en y entrant. Cette situation qui fait la richesse des hypermarchés fait la détresse des ménages de chômeurs, ou des ménages surendettés ou des retraités ou même de tout un chacun. Pour s'en sortir, il faut donc ne plus entrer dans un hypermarché, mais dans un magasin qui ne propose qu'un produit par unité de besoin* » (Kapferer, 2004). Les lieux de vente traditionnels comme

les marchés sont valorisés pour vendre des produits simples et la grande distribution pourrait s'en inspirer.

A ce titre, nous pouvons citer une initiative récente de Carrefour concernant les produits *discount*. Pendant l'été 2014, Carrefour a annoncé sa décision de supprimer la mention de « Carrefour discount » sur les produits concernés afin de simplifier le packaging. Dans un sens, cette décision peut atténuer l'effet de stigmatisation associé aux produits *discount* dont l'appellation peut être « péjorative », en proposant des produits neutres. Par ailleurs, Dauvers (2014) perçoit cette initiative comme la rançon du succès des produits *discount* qui commencent à menacer les marques des distributeurs. Ainsi, « *le groupe de grande distribution entretient le secret espoir de voir le consommateur privilégier les produits de marque Carrefour, 30% plus chers que les produits en marque blanche* » (Crouzillacq, 2014). Ainsi, une initiative apparemment favorable peut en réalité avoir des effets potentiellement défavorables pour les consommateurs pauvres.

Les promotions pourraient aussi s'adapter aux besoins des consommateurs et faire le lien avec l'accès à la consommation. Djelassi et al., (2009) ont montré que les distributeurs développent des outils promotionnels face à la baisse du pouvoir d'achat. Dans le cas des consommateurs pauvres, ces promotions ne devraient pas être mensongères (ce dont les consommateurs se rendent compte en comparant les prix au kilo). Elles pourraient par exemple éviter de porter uniquement sur des produits de marque ou sur les produits en grande quantité, car des problèmes de stockage ou de contrôle de la consommation se posent alors. La logique de l'outil promotionnel mériterait même de retourner à certains fondamentaux. Les promotions doivent observer un équilibre entre la dimension hédonique (Chandon, 1994) qui permet de faciliter l'accès à des marques pour le plaisir, et la dimension utilitaire qui fait l'essence-même de la logique promotionnelle : offrir une économie substantielle sur des produits indispensables. De même, la nature des promotions devrait suivre une forme de saisonnalité, les promotions de type remise directe ou réduction-prix étant privilégiées dans les périodes difficiles comme la rentrée scolaire, les vacances ou les fêtes de fin d'année alors que les ventes groupées et produits supplémentaires pourraient s'intensifier sur des périodes où le budget est moins tendu afin de permettre le stockage.

Proposition n°3. Renforcer le sentiment d'appartenance plutôt que de « cibler » les consommateurs pauvres

A l'exception du critère commun lié aux ressources économiques, les consommateurs pauvres forment un ensemble assez hétérogène de population difficile à considérer comme segment. D'ailleurs, notre recherche montre que les consommateurs pauvres partagent souvent des valeurs de consommation similaires à celles des consommateurs de classe « moyenne ».

Par ailleurs, la volonté récente affichée par certaines entreprises (Unilever, 2014) de « cibler » les consommateurs pauvres peut conduire à un risque de stigmatisation. « *Les clients les moins aisés ne veulent plus que le point de vente qu'ils fréquentent leur renvoie l'image de la précarité* » (Bertrand, 2010). A travers leurs différents discours, nous avons pu constater que les travailleurs pauvres accordent de l'importance au fait d'exister à travers la consommation. Mais ils rejettent aussi les éléments qui pourraient les associer à la pauvreté, à l'exemple du recours aux associations caritatives, à des services comme la CMU¹⁵⁴ ou encore à des produits et à des points de vente *discount*. Cette stigmatisation peut aussi avoir des conséquences plus insidieuses. Elle peut notamment pousser les travailleurs pauvres à se réfugier dans une consommation ostentatoire et souvent onéreuse afin de compenser un mal-être lié à la pauvreté.

Tout l'enjeu pour les entreprises est donc de favoriser le sentiment d'appartenance des consommateurs pauvres à la société tout en valorisant une consommation qui soit financièrement soutenable. Cela passe souvent par des outils de communication adaptés. On peut citer à ce titre la campagne d'Auchan qui présente le discount comme un « choix malin ou rusé » et qui évite ainsi d'associer le *discount* à des consommateurs démunis.



Source : Visuel issu de la page du site Internet d'Auchan dédié au *self-discount*¹⁵⁵

On peut aussi penser à des structures de médiation qui permettraient d'informer les consommateurs pauvres sur leurs droits et leurs possibilités de consommation. Bien souvent, ces derniers souffrent par exemple d'un manque de connaissances sur les opportunités

¹⁵⁴ Pour rappel, la CMU est la Couverture Maladie Universelle

¹⁵⁵ [Télécharge le 11/10/2014 : <http://www.auchan.fr/self-discount/achat8/8195315>].

d'achat. A cet effet, les entreprises peuvent renforcer les partenariats avec des associations ou des acteurs sociaux proches de la réalité vécue par les personnes pauvres. Par exemple, EDF agit en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux dans la lutte contre la précarité énergétique¹⁵⁶. De la même manière, les entreprises pourraient s'associer aux « écoles de consommateurs » existantes. Issues d'un partenariat entre les communes, les associations caritatives et les caisses d'allocations familiales, ces écoles sont des lieux de conseil et d'information pour les consommateurs démunis¹⁵⁷.

Un autre axe de réflexion concerne le contrôle financier que les consommateurs pauvres doivent mettre en place au sein des points de vente. Beaucoup d'entre eux développent leurs propres techniques (carnets, calcul au préalable des prix, comparaisons) pour mieux contrôler le coût de leurs achats en fonction de leur planification. Ces outils sont souvent chronophages, même si les informants développent progressivement une bonne connaissance des produits proposés dans le point de vente. Les distributeurs pourraient ainsi réfléchir à des outils d'accompagnement de cette gestion budgétaire. Par exemple, en Amérique Latine les consommateurs démunis peuvent se rendre sur une plateforme qui leur permet de faire leurs courses en ligne, d'être ensuite livrés, et donc de mieux contrôler leurs dépenses (Cavazos-Arroyo et González Garcia, 2012).

Enfin, une autre forme de stigmatisation vient des tensions sociales intra-groupe, liées à la consommation. Ces tensions sont surtout rattachées à la figure de « l'assisté » qui bénéficierait d'avantages dans sa consommation *a contrario* des travailleurs pauvres. L'exemple des allocations de la rentrée scolaire est à ce titre assez symbolique. L'argent alloué par la CAF permettrait selon les travailleurs pauvres de consommer de manière « irresponsable ». En ce sens, l'une des manières de lutter contre ces tensions sociales serait d'allouer ce type de ressources différemment, par exemple à travers l'octroi de bons destinés à une consommation spécifique, en l'occurrence des fournitures ou des vêtements pour les enfants. Ce type d'allocation permettrait d'améliorer le sentiment d'appartenance à la société mais aussi le sentiment de justice sociale tout en évitant de créer des tensions inutiles.

¹⁵⁶ Nous faisons référence ici à la démarche lancée par EDF pour lutter contre la précarité énergétique. Parmi les actions d'EDF, on trouve la mise en place d'un Fonds de Solidarité pour le Logement et le Tarif de Première Nécessité qui facilite le paiement des factures pour des foyers démunis ; ou encore le développement d'un « accompagnement énergie » qui encourage un suivi personnalisé des clients précaires (par le biais de points d'accueil ou de conseillers). [Voir la page Internet d'EDF à ce sujet: <http://strategie.edf.com/nos-priorites/societal/lutte-contre-la-precarite-energetique-40293.html>].

¹⁵⁷ Voir la présentation de l'école des consommateurs en Nord-Pas de Calais : http://www.lenordpasdecalais.fr/ecole_conso/telechargement/triptyque.pdf.

Dans le tableau 27, nous illustrons ces trois propositions par différents types d’actions et pistes de réflexions.

Tableau 27. Leviers d'action potentiels autour des propositions pour « intégrer » les consommateurs pauvres

Dimension	Exemples de leviers d'action
<p>Proposition n°1 : Garantir un accès à la consommation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les conditions de paiement pour les personnes en situation de stabilité financière. - Encourager les prêts sans intérêts dans une perspective de « projet » (à la manière des associations caritatives qui prêtent de l’argent pour des projets de consommation comme l’achat d’une nouvelle machine à laver ou d’une voiture). - Améliorer l’information délivrée aux consommateurs sur les programmes, souvent confidentiels, mis en place (exemple du programme Bâtiment ou des coupons de réduction mis en place par Blédina, ou encore la récupération des cartables en échange de bons par Auchan). - Développer l’accessibilité aux points de vente qui offrent une gamme de prix plus étendue. - Mettre en place des points de vente de proximité dans les quartiers défavorisés.
<p>Proposition n°2 : Offrir une gamme de produits adaptée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retrouver les attributs essentiels du produit (à la manière des politiques de la Logan ou de Nokia 1100) et valoriser les qualités de base de produits : nutrition, coût, qualité, simplicité. - Encourager le développement de gammes de produits et de prix étendues, notamment dans les points de vente de proximité. - Adapter les promotions aux besoins de ces consommateurs, en se focalisant sur des programmes de fidélité qui permettent de gagner des points sur des produits de base, en opérationnalisant des promotions sur les produits MDD et des produits de base au lieu de se focaliser sur des promotions de type 2+1.
<p>Proposition n°3 :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des plateformes d’achat en ligne dans les quartiers

<p><i>Renforcer le sentiment d'intégration plutôt que de « cibler » les consommateurs pauvres</i></p>	<p>défavorisés qui permettent de faire des achats en ligne pour des personnes qui n'ont pas accès à Internet, et mettre en place des circuits de distribution ou de livraison gratuits en lien avec cette piste de développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des outils de contrôle du budget lors des actes d'achats : outils interactifs en magasin à disposition des clients (par exemple, comparaison de la promotion et du prix au kilo ou calcul du montant d'achat au fur et à mesure des courses). Ces solutions doivent être offertes par le magasin, afin de ne pas compter sur l'équipement personnel des consommateurs. - Créer des structures adaptées aux différents types de pauvreté, comme les travailleurs pauvres qui rentrent rarement dans les critères de sélection des associations caritatives. - Encourager la formation de conseillers spécialisés dans les situations précaires (par exemple dans les organismes bancaires) afin de détecter les difficultés des clients et leur apporter des pistes de réflexion en amont. - Favoriser le développement de bons spécifiques à certains achats plutôt que d'allouer des sommes d'argent. - Accroître les campagnes d'information et les données chiffrées sur les comportements de fraude afin de prouver qu'ils sont mineurs.
--	--

Section 4. Limites et voies de recherche

A l'issue de cette recherche, il nous semble important de souligner certaines limites de notre travail ainsi que de proposer des voies de recherche futures permettant d'y pallier, ou plus simplement de le prolonger.

Une première limite concerne le choix des sources pour conduire l'approche historique. Le choix de la presse écrite nous a permis d'obtenir une source de discours systématique et longitudinale sur la période qui nous intéressait. Les médias permettent aussi de couvrir une thématique de manière assez large en livrant un regard assez objectif (Humphreys, 2010). La

sélection du Figaro et de La Voix du Nord nous a semblé pertinente pour diversifier les discours au niveau idéologique, sur la dimension des sujets traités (puisqu'il s'agit d'un journal régional et d'un journal national) et sur leur diffusion auprès du grand public.

Cependant, ces choix restent discutables, en particulier pour leurs orientations politiques. Nous avons affiché la plus grande transparence possible à ce sujet, mais d'autres choix de sources auraient pu être aussi pertinents et permettre une autre diversification des discours. Par exemple, les informations télévisées permettraient de se pencher sur l'exposition des tactiques « anti-crise » qui sont croissantes ces dernières années¹⁵⁸. Celles-ci ont un impact potentiel sur les consommateurs pauvres. D'autant plus que le développement de la presse gratuite, de la télévision ou d'Internet réduit l'importance de la presse écrite aujourd'hui. De la même manière, il serait intéressant d'étudier les publicités à destination des consommateurs pauvres ou l'évolution des offres de distribution destinées aux consommateurs pauvres.

Toujours à partir d'une approche historique, il serait intéressant de conduire une étude longitudinale sur l'évolution des discours des consommateurs pauvres. Ce type de recherche pourrait utiliser des témoignages de personnes pauvres (à l'image de ceux collectés par l'association ATD Quart Monde depuis les années 1950 en France), afin de mieux appréhender comment leurs discours s'adaptent aux évolutions socioculturelles.

Une deuxième limite concerne le recrutement des informants. Malgré notre volonté de diversifier le plus possible l'échantillon, seuls quatre hommes en font partie. Cet échantillon reflète la féminisation de la pauvreté (la présence importante de mères célibataires en étant la preuve). Cependant, Ponthieux (2004) soutient que de nombreux travailleurs pauvres sont supposés être des hommes en raison d'un accès au marché du travail plus important que celui des femmes. Les mères célibataires mettent en avant une consommation quelque peu sacrificielle (Hamilton et Catterall, 2008) afin de protéger leurs enfants. L'intégration dans l'étude de la consommation de travailleurs pauvres, des hommes célibataires par exemple, aurait pu enrichir nos résultats.

Notre échantillon est composé de personnes auxquelles nous avons attribué le statut de travailleurs pauvres, à travers des critères administratifs. Pour prolonger ce travail, il serait

¹⁵⁸ Par exemple, une rapide observation des reportages d'Envoyé Spécial, une émission télévisée populaire en France, montre que ces sujets sont légion. Ainsi, un reportage en octobre 2009 portait sur « La France de la débrouille », un reportage en janvier 2010 titrait « Travailler plus... pour vivre », un reportage en juillet 2010 était consacré aux « Vacances système D », un reportage en avril 2011 s'intéressait aux « Petits salaires et grande débrouille » ou en mars 2012 à « La France des fins de mois difficiles » [Voir le site de l'émission : <http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/envoye-special/>].

pertinent d'appréhender la construction de l'appartenance à la société de consommation chez des consommateurs qui se disent travailleurs pauvres, ou plus simplement pauvres. En s'intéressant à une pauvreté ressentie (Ulver-Sneistrup et Ostberg, 2011), il serait possible d'enrichir les débats existant sur le choix des critères de pauvreté, ce qui a aussi des implications pour les critères de segmentation des entreprises.

Dans la même perspective, notre recherche pourrait être enrichie par des comparaisons cross-culturelles. Par exemple, des études pourraient porter sur le même type de catégorie de consommateurs pauvres dans d'autres contextes nationaux, notamment dans ceux où le nombre de travailleurs pauvres croît inexorablement (comme aux Etats-Unis ou en Allemagne). Les répertoires culturels mobilisés seraient certainement différents, à l'image de ce que montre Lamont (1995). Par ailleurs, cette étude pourrait être prolongée par des comparaisons entre différentes catégories de pauvres au sein du même contexte national. Par exemple, il serait pertinent de comparer les stratégies interprétatives des travailleurs pauvres avec celles de personnes bénéficiaires d'aides sociales ou au chômage et pourtant influencées par les mêmes répertoires culturels. Le sens qu'ils donnent à leur consommation serait sans doute différent, en particulier parce que ces deux dernières catégories ne pourraient pas se rattacher à la valeur travail pour justifier leurs comportements.

Références bibliographiques

A

- Adkins N.R. et Ozanne J.L. (2005), The low literate consumer, *Journal of Consumer Research*, 32, 1, 93-105.
- Adorno T.W. et Zeller A. (2008), Par-delà le vrai et le faux. Deux textes sur la théorie des besoins, *Mouvements*, 54, 2, 13-33.
- Ahuvia A.C. (2005), Beyond the extended self: loved objects and consumers' identity narratives, *Journal of Consumer Research*, 32, 1, 171-84.
- Alwitt L.F. et Donley T.D. (1997), Retail stores in poor urban neighborhoods, *The Journal of Consumer Affairs*, 31, 1, 139-164.
- Alwitt L.F. et Donley T.D. (1996), *The low-income consumer: adjusting the balance of exchange*, USA, Sage.
- Amable B. (2011), Morals and politics in the ideology of neo-liberalism, *Socio-economic review*, 9, 3-30.
- Andreasen A.R. (1997), From ghetto marketing to social marketing: bringing social relevance to mainstream marketing, *Journal of Public Policy and Marketing*, 16, 1, 129-131.
- Andreasen A.R. (1993), Revisiting the disadvantaged: old lessons and new problems, *Journal of Public Policy and Marketing*, 12, 2, 270-275.
- Andreasen A.R. (1977), Consumerism in the ghetto, *The Review of Black Political Economy*, 7, 4, 383-403.
- Andreasen A.R. (1975), *The disadvantaged consumer*, USA, The Free Press.
- Andreasen A.R. et Manning J. (1990), The dissatisfaction and complaining behavior of vulnerable consumers, *Journal of Consumer Satisfaction, Dissatisfaction and Complaining Behavior*, 3, 12-20.
- Arnold S.J. et Fischer E. (1994), Hermeneutics and consumer research, *Journal of Consumer Research*, 21, 1, 55-70.
- Arnould E.J. (2007), Should consumer citizens escape the market? *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 611, 1, 96-111.
- Arnould E.J., Price L. et Moisio R. (2006), Making contexts matter: selecting research contexts for theoretical insights, in Belk R.W. (ed.), *Handbook of qualitative research methods in marketing*, Cheltenham, Edward Elgar, 106-125.

- Arnould E.J. et Thompson C.J. (2005), Consumer Culture Theory (CCT): Twenty years of research, *Journal of Consumer Research*, 31, 4, 868-882.
- Arsel Z. et Bean J. (2013), Taste regimes and market-mediated practice, *Journal of Consumer Research*, 39, 5, 899-917.
- Arsel Z. et Thompson C.J. (2011), Demythologizing consumption practices: how consumers protect their field- dependent identity investments from devaluing marketplace myths, *Journal of Consumer Research*, 37, 5, 791–806.
- Askegaard S. et Linnet J.T. (2011), Toward an epistemology of consumer culture theory: phenomenology and the context of context, *Marketing Theory*, 11, 4, 381-404.
- Astier I. et Duvoux N. (2006), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan.
- ATD Quart Monde (2013), *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, Paris, Les éditions de l'atelier.
- Aubenas F. (2010), *Le quai de Ouistreham*, Paris, L'Olivier.
- Aurier P. et Zollinger M. (2009), A la recherche du pouvoir d'achat : Editorial, *Décisions Marketing*, 56, 5-8.
- Avenel C. (2003), La relation aux aides sociales « du point de vue » des familles bénéficiaires, *Recherches et Prévisions*, 72, 37-52.
- Avenier M.J. et Thomas C. (2012), A quoi sert l'épistémologie dans la recherche en sciences de gestion, *Le Libellio d'AEGIS*, 8, 4, 13-26.
- Avenier M-J. et Gavard-Perret M-L. (2012), Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique, in Gavard-Perret M-L., Gotteland D., Haon C. et Jolibert A. (eds.) *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion: 2e édition*, Paris, Pearson, 11-62.

B

- Bachelard G. (1999 [1938]), *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophie J. Vrin.
- Baker S.M., Gentry J.W. et Rittenburg T.L. (2005), Building understanding of the domain of consumer vulnerability, *Journal of Macromarketing*, 25, 2, 128-139.
- Baker S.M., Stephens D.L. et Hill R.P. (2001), Marketplace experiences of consumers with visual impairments: beyond the Americans with disabilities act, *Journal of Public Policy and Marketing*, 20, 2, 215-224.

- Bane M-J. et Ellwood D. (1986), Slipping into and out of poverty: the dynamics of spells, *Journal of Human Resources*, 21, 1, 1-23.
- Banerjee A.V. et Duflo E. (2012), *Repenser la pauvreté*, Paris, Seuil coll. « Les livres du nouveau monde ».
- Banfield E. (1958), *The Moral Basis of a Backward Society*, New York, Free Press.
- Barbier J-C. (2008), Pour un bilan du *workfare*, *La vie des idées*, 4 Novembre. [Téléchargé le 9/10/2014 : <http://www.laviedesidees.fr/Pour-un-bilan-du-workfare.html>].
- Barnhart M. et Peñaloza L. (2014), Who are you calling old? Negotiating old age identity in the elderly consumption ensemble, *Journal of Consumer Research*, 39, 6, 1133-1153.
- Barnhill J.1. (2005), Market injustice: the case of the disadvantaged consumer, *Journal of Consumer Affairs*, 6, 1, 78-83.
- Barreau H. (2010), *L'épistémologie*, Paris, PUF coll. « Que sais-je ? ».
- Barrios A.F., Piacentini M.G. et Salciuviene L. (2012), Your life when you've got everything is different: forced transformations and consumption practices, in Belk R.W., Askegaard S. et Scott L. (eds.) *Research in Consumer Behavior*, 14, Emerald Group Publishing Ltd, 129-149.
- Baudrillard J. (1996 [1970]), *La société de consommation*, Paris, Folio.
- Bauman Z. (2009), *Vies perdues. La modernité et ses exclus*, Paris, Rivages.
- Bauman Z. (2006), *La vie liquide*, Paris, Editions du Rouergue.
- Bauman Z. (2005), *Work, consumerism and the new poor*, UK, McGraw-Hill International.
- Beaud S., Confavreux J. et Lindgaard J. (2008 [2006]), *La France invisible*, Paris, La Découverte.
- Bec C. (1998), *L'assistance en démocratie, les politiques assistantielles dans la France des XIXe et XXe siècles*, Paris, Belin.
- Beck U. (2001 [1986]), *La société du risque*, Paris, Flammarion.
- Becker H. (2002 [1998]), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Becker H. (1985 [1963]), *Outsiders. Etude de la sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Bedin V. (2013), *La reconnaissance. Des revendications collectives à l'estime de soi*, Auxerre, Sciences Humaines.
- Beji-Bécheur A., Herbert M. et Özçağlar-Toulouse N. (2011), Etudier l'éthique : la construction de la responsabilité des chercheurs face à un sujet sensible, *Revue Française de Gestion*, 37, 216, 111-128.

- Belk R.W. (2013), Extended self in a digital world, *Journal of Consumer Research*, 40, 3, 477-500.
- Belk R.W. (1992), Moving possessions: an analysis based on personal documents from the 1847-1869 Mormon migration, *Journal of Consumer Research*, 19, 3, 339-361.
- Belk R.W. (1988), Possessions and the extended self, *Journal of Consumer Research*, 15, 2, 139-168.
- Belk R.W. (1987), Happy thought (presidential address), in Wallendorf M. et Anderson P. (eds.), *Advances in Consumer Research*, Provo, Association for Consumer Research, 1-4.
- Belk R.W. (1985), Materialism: trait aspects of living in the material world, *Journal of Consumer Research*, 12, 3, 265-280.
- Belk R.W., Ger G. et Askegaard S. (2003), The fire of desire: a multisited inquiry into consumer passion, *Journal of Consumer Research*, 30, 3, 326-351.
- Belk R.W. et Pollay R.W. (1985), The good life in twentieth century advertising, *Journal of Consumer Research*, 11, 4, 887-897.
- Bell M., Fosse N., Lamont M. et Rosen E. (2014, à paraître), Beyond the culture of poverty : meaning-making among low-income population around family, neighborhood and work, in Stone J., Dennis R., Rizova P. et Smith A. (eds.), *The Blackwell encyclopedia of race, ethnicity and nationalism*, USA, Wiley-Blackwell.
- Bentham J. (2007 [1789]), *An introduction to the principles of morals and legislation*, UK, Dover Publications Inc.
- Berg L. (2007), Competent consumers? Consumer competence profiles in Norway, *International Journal of Consumer Studies*, 31, 4, 418-427.
- Bergadaà M. et Nyeck S. (1992), Recherche en marketing : un état des controverses, *Recherche et Applications en Marketing*, VII, 3/92, 23-44.
- Berenthal M.J., Crockett D. et Rose R.L. (2005), Credit cards as lifestyle facilitators, *Journal of Consumer Research*, 32, 1, 130-145.
- Berstein S. et Milza P. (2001), *Histoire du XXe siècle, tome 3 : 1973 à nos jours vers la mondialisation*, Paris, Hatier.
- Bertrand P. (2010), Le hard discount continue de perdre du terrain en France, *Les Echos*, 29 octobre. [Téléchargé le 10/10/2014 : http://www.lesechos.fr/29/10/2013/LesEchos/21553-065-ECH_le-hard-discount-continue-de-perdre-du-terrain-en-france.htm].

- Bettany, S., Dobscha, S., O'Malley, L., Prothero, A. (2010). Moving beyond binary opposition: exploring the tapestry of gender in consumer research and marketing. *Marketing Theory*, 10, 1, 3-28.
- Beverland M.B. et Farrelly F.J. (2010), The quest for authenticity in consumption: consumers' purposive choice of authentic cues to shape experienced outcomes, *Journal of Consumer Research*, 36, 5, 838-856.
- Blanchet A. et Gotman A. (2010), *L'entretien : l'enquête et ses méthodes*, 2^e édition, Paris, Armand Colin.
- Blandin C. (2007), *Le Figaro : deux siècles d'histoire*, Paris, Armand Colin.
- Blasius J. et Friedrichs J. (2008), Lifestyles in distressed neighborhoods: a test of Bourdieu's "taste of necessity" hypothesis, *Poetics*, 36, 1, 24-44.
- Blasius J. et Friedrichs R. (2003), Les compétences pratiques font-elles partie du capital culturel ? *Revue française de sociologie*, 44, 3, 549-576.
- Bloch M. (1997 [1949]), *Apologie pour l'histoire, ou, Métier d'historien*, Paris, A. Colin.
- Boddy C. (2005), Projective techniques in market research: valueless subjectivity or insightful reality? *International Journal of Market Research*, 47, 3, 239-254.
- Boltanski L. et Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bonnemaizon A. et Batat W. (2011), How competent are consumers? The case of the energy sector in France, *International Journal of Consumer Studies*, 35, 3, 348-358.
- Booth C. (1902 [1889-1891]), *Life and labour of the people in London: Vol. I & II*, Londres, Macmillan.
- Borghman A. (2000), The moral complexion of consumption, *Journal of Consumer Research*, 26, 4, 418-422.
- Bosc S. (2013), *Stratification et classes sociales*, Paris, Armand Colin.
- Bourdé G. et Martin H. (1997 [1983]), *Les écoles historiques*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P. (2010 [1986]), The forms of capital, in Szeman I. et Kaposy T. (eds.) *Cultural theory: an anthology*, UK, Wiley-Blackwell, 81-93.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., Chamboredon J-C. et Passeron J-C, (2006 [1968]), *Le métier de sociologue: préalables épistémologiques: 5e édition*, Paris, EHESS.
- Bourgeois L. (1896), *Solidarité*, Paris, Armand Colin et Cie.
- Bousquet J. (2005), L'approche historique en marketing, *Recherches qualitatives*, 25, 2, 58-68.

- Bowring F. (2000), Social exclusion: limitations of the debate, *Critical Social Policy*, 20, 3, 307-330.
- Braudel F. (1969), *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion.
- Braudel F. (2008 [1985]), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs histoire.
- Brenkert G.G. (1998), Marketing and the vulnerable, *Business Ethics Quarterly*. Ruffin Series, 1, 7-20.
- Bresson M. (2010), *Sociologie de la précarité: domaines et approches: 2e édition*, Paris, Armand Colin.
- Brodiez-Dolino A. (2013), *Combattre la pauvreté : vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Editions.
- Brodiez-Dolino A. (2012) Penser et panser : la vulnérabilité sociale au XXe siècle : évolution et recompositions du paysage associatif lyonnais, in Gueslin A. et Stiker H-J. (eds.), *Les maux et les mots : de la précarité et de l'exclusion en France au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 123-138.
- Bruneteaux P. (2008), La lutte contre la « grande pauvreté » : un marché ?, *La Découverte : Regards croisés sur l'économie*, 4, 2, 223-233.
- Burchardt T., Le Grand J. et Piachaud D. (1999), Social exclusion in Britain 1991-1995, *Social Policy and Administration*, 33, 3, 227-244.
- Bussard R-L. (1987), The « dangerous class » of Marx and Engels: the rise of the idea of the Lumpenproletariat, *History of European Ideas*, 8, 6, 675-692.

C

- Cailluet L., Lemarchand Y. et Chessel M-E. (2013), *Histoire et sciences de gestion*, Paris, Vuibert.
- Calder L. (2001), *Financing the American dream: a cultural history of consumer credit*, Princeton and Oxford, Princeton University Press.
- Campbell C. (2005a), *The romantic ethic and the spirit of modern consumerism*, 3rd edition, Great Britain, Alcuin Academics.
- Campbell C. (2005b), The craft consumer culture, craft and consumption in a postmodern society, *Journal of Consumer Culture*, 5, 1, 23-42.
- Canguilhem G. (2009 [1977]), *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin.
- Caplovitz D. (1963), *The poor pay more*, New York, The Free Press.

- Castel R. (2003), *L'insécurité sociale: qu'est ce qu'être protégé ?* Paris, Seuil.
- Castel R. (1999 [1995]), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Folio Essais.
- Castel R. (1995), Les pièges de l'exclusion, *Lien Social et Politiques*, 34, 13-21.
- Castel R. (1991), De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation: Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in Donzelot J. (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Editions Esprit, 137-168.
- Castel R. et Laé J-F. (1992), *Le Revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Catterall M., Maclaran P., Stevens L.I. et Hamilton K. (2008), Materialist feminism: reinstating a wider social critique in research on gender and consumer behavior, in Bettany S., Dobscha S., O'Malley L. et Prothero A. (eds.), *Gender and Consumer Behavior*, 9, Boston, MA: Association for Consumer Research.
- Cavazos-Arroyo J. et González Garcia S. (2012), Market development in the Latin American context, in Penaloza L., Toulouse N. et Visconti L.M. (eds.) *Marketing management : a cultural perspective*, London, Routledge, 110-129.
- Chalot J-F. (2013), « J'ai la honte », *Agora Vox*, 15 Décembre. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.agoravox.fr/actualites/societe/article/j-ai-la-honte-145099>]
- Chambaz B. (2007), *Les Vingt Glorieuses*, Paris, Seuil coll. « Beaux livres ».
- Chandon P. (1994), Dix ans de recherches sur la psychologie et le comportement des consommateurs face aux promotions, *Recherche et Applications en Marketing*, 9, 3, 83-108.
- Chatriot A. (2006), Protéger le consommateur de lui-même : la régulation du crédit à la consommation, *Revue d'Histoire, Vingtième Siècle*, 91, 3, 95-109.
- Chatriot A., Chessel M-E. et Hilton M. (2005), *Au nom du consommateur. Consommation et politique en Europe et aux Etats-Unis au XXe siècle*, Paris, La Découverte.
- Chauveau S. (2006), Regards sur la consommation de masse, *Revue d'Histoire, Vingtième Siècle*, 91, 3, 3-7.
- Chauvel L. (2006), *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil.
- Chessel M-E. (2012), *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte Collection « Repères ».
- Chevallier J. (1992), *La solidarité, un sentiment républicain ?* Paris, Presses Universitaires de France.
- Chin E. (2001), *Purchasing power: black kids and American consumer culture*, Minneapolis-Londres, University of Minnesota Press.

- Cingolani P. (2006), *La précarité*, Paris, PUF coll. « Que sais-je? ».
- Clavreul L. (2013), Plus de 700 médecins imposent aux plus pauvres des dépassements d'honoraires, *Le Monde*, 5 Octobre. [Téléchargé le 2/10/2014 : http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/10/05/plus-de-700-medecins-imposent-aux-plus-pauvres-des-depassements-d-honoraires_3490469_1651302.html].
- Clerc D. (2008), *La France des travailleurs pauvres*, Paris, Grasset et Fasquelle.
- Cochoy F. (2000 [1999]), *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*, Paris, La découverte.
- Cohen D. (2006), *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Paris, Seuil coll. « La République des Idées ».
- Cohen L. (2003), *A consumers' Republic: The politics of mass consumption in postwar America*, USA, Vintage Books.
- Coleman R.P. (1983), The continuing significance of social class to marketing, *Journal of Consumer Research*, 10, 3, 265-280.
- Commuri S. et Ekici A. (2008), An enlargement of the notion of consumer vulnerability, *Journal of Macromarketing*, 28, 2, 183-186.
- Condomines B. et Hennequin E. (2013), Etudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte, *Revue Interdisciplinaire sur le Management et l'Humanisme*, 5, 1, 12-27.
- Corbin J.M. et Strauss A. (1990), Grounded theory research: procedures, canons, and evaluative criteria, *Qualitative Sociology*, 13, 1, 3-21.
- Coser L.A. (1965), The sociology of poverty: to the memory of Georg Simmel, *Social Problems*, 13, 2, 140-148.
- Coskuner-Balli G. et Thompson C.J. (2013), The status costs of subordinate cultural capital: at-home fathers' collective pursuit of cultural legitimacy through capitalizing consumption practices, *Journal of Consumer Research*, 40, 1, 19-41.
- Cotta J. (2006), *7 millions de travailleurs pauvres : la face cachée des temps modernes*, Paris, Fayard.
- Cotte J. et LaTour K.A. (2012), Gambling effects versus reality: implications for transformative public policy, in Mick D.G., Pettigrew S., Pechmann C. et Ozanne J.L. (eds.), *Transformative Consumer Research for personal and collective well-being*, New York & Hove, Routledge, 485-498.

- Coulter R.A., Zaltman G. et Coulter K.S. (2001), Interpreting consumer perceptions of advertising: an application of the Zaltman elicitation technique, *Journal of Advertising*, 30, 4, 1-21.
- Cova B. et Cova V. (2012), On the road to prosumption: marketing discourse and the development of consumer competencies, *Consumption, Markets and Culture*, 15, 2, 149-168.
- Cova B. et Cova V. (2009), Les figures du nouveau consommateur : une genèse de la gouvernementalité du consommateur, *Recherches et Applications en Marketing*, 24, 3, 81-99.
- Cova B., Kozinets R. et Shankar A. (2007), *Consumer tribes*, USA, Elsevier.
- Crépin C. (2006), Les formes élémentaires de la pauvreté de Serge Paugam, *Recherches et prévisions, Comptes rendus de lectures*, 86 (décembre), 101-103.
- Crockett D. et Wallendorf M. (2004), The role of normative political ideology in consumer behavior, *Journal of Consumer Research*, 31, 3, 511-528.
- Cross S.N. et Gilly M.C. (2012), Research methods for innovative cultural marketing management (CMM): strategy and practices, in Peñaloza L., Toulouse N. et Visconti L.M. (eds.) *Marketing management: a cultural perspective*, Oxon, Routledge, 261-278.
- Crouzillacq P. (2014), Carrefour abandonne sa marque Discount, *e-marketing*, 11 Juillet. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.e-marketing.fr/Thematique/Tendances-1000/Consommation-10000/Breves/Carrefour-abandonne-marque-Discount-244009.htm>].
- Crozier M. (1971), *La société bloquée*, Paris, Le Seuil.

D

- D'Rozario D. et Williams J.D. (2005), Retail redlining: definition, theory, typology, and measurement, *Journal of Macromarketing*, 25, 2, 175-186.
- Dalsace F., Dalens F., Berger J. et Vincent C-E. (2012), Les pénalités de pauvreté en France: comment le marché aggrave la situation des populations pauvres, *Field Actions Science Reports*, 4, [Téléchargé le 10/10/2014: <http://factsreports.revues.org/1218>].
- Dalsace F. et Ménascé D. (2010), Structurer le débat « entreprises et pauvretés ». Légitimité, intérêt, modalité, efficacité, *Revue Française de Gestion*, 208-209, 9/10, 15-44.

- Damgé M. et Léchenet A. (2014), Pouvoir d'achat : 1500 euros perdus en cinq ans, *Le Monde*, 24 Septembre. [Téléchargé le 10/10/2014 : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/24/pouvoir-d-achat-1-500-euros-perdus-en-cinq-ans_4493612_4355770.html]
- Daumas J-C. (2006), Consommation de masse et grande distribution. Une révolution permanente (1957-2005), *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, 91, 3, 57-76.
- Dauvers O. (2014), Exclu : Carrefour renonce à « Discount » et revient aux produits libres, *Le web grande conso*, 7 Juillet. [Téléchargé en ligne : <http://www.olivierdauvers.fr/2014/07/07/exclu-carrefour-renonce-a-discount-et-revient-aux-produits-libres/>].
- Dauvers O. (2012), Auchan : le succès de Self-Discount par les chiffres..., *Le web grande conso*, 29 Novembre. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.olivierdauvers.fr/2012/11/29/auchan-le-succes-de-self-discount-par-les-chiffres/>].
- Day G.S. et Aaker D.A. (1970), A guide to consumerism, *Journal of Marketing*, 34, 3, 12-19.
- De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Folio Coll. « Essais ».
- De Coster M. (2005), *Introduction à la sociologie*, Paris, De Boeck.
- De Lassus C. (2003), Freins et motivations des enfants à l'égard du Web, *Décisions Marketing*, 31, 73-86.
- De Saussure F. (1995 [1913]), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Delabrière T. (1997), L'école: un nouveau terrain pour la promotion des ventes, *Décisions Marketing*, 12, 49-57.
- Denegri-Knott J., Zwick D. et Schroeder J.E. (2006), Mapping consumer power: an integrative framework for marketing and consumer research, *European Journal of Marketing*, 40, 9/10, 950-971.
- Derbaix C. (1990), Décisions économiques, famille et chômage: réflexions sur les conséquences comportementales et affectives, *Recherche et Applications en Marketing*, 5, 3, 53-68.
- Derbaix C. et Brée J. (2001), *Comportement du consommateur : présentation de textes choisis*, Paris, Economica.
- Djelassi S., Collin-Lachaud I. et Odou P. (2009), Crise du pouvoir d'achat : les distributeurs face au « wise shopping », *Décisions Marketing*, 56, 37-46.
- Donzelot J. (1994 [1984]), *L'invention du social : essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Poche coll. « Points essais ».

- Donzelot J. (1991), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Esprit.
- Douglas M. (2007), Pour ne plus entendre parler de la « culture traditionnelle », *Revue du MAUSS*, 29, 1, 479-516.
- Douglas M. et Isherwood D. (2008 [1979]), *Pour une anthropologie de la consommation: le monde des biens*, Paris, Regard.
- Downey H., Hamilton K. et Catterall M. (2007), Researching vulnerability: what about the researcher? *European Journal of Marketing*, 41, 7, 734-739.
- Dubet F. (1987), *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Dubet F. et Martuccelli D. (1998), *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris, Seuil.
- Duflo E. (2010), *La politique de l'autonomie. Lutter contre la pauvreté (II)*, Paris, Le Seuil/République des idées.
- Dupuis M. (1995), Distribution, le défi mondial du bas prix, *Décisions Marketing*, 6, 69-77.
- Durkheim E. (2007 [1893]), *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- Duvoux N. (2012), *Le nouvel âge de la solidarité : pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil.
- Duvoux N. (2011), Nouveaux pauvres, nouvelles politiques, *Politiques sociales et familiales*, 104, 7-17.
- Duvoux N. (2010), Repenser la culture de la pauvreté, *La vie des idées*, 5 octobre [Téléchargé le 10/10/2014: <http://www.laviedesidees.fr/Repenser-la-culture-de-la-pauvrete.html>].
- Duvoux N. (2009), *L'autonomie des assistés*, Paris, PUF coll. « Le lien social ».
- Duvoux N. et Lamont M. (2014), How neoliberalism has transformed France's symbolic boundaries? *French Politics, Culture and Society*, 32, 2, 57-75.

E

- Earley A. (2014), Connecting contexts: a Badiouian epistemology for consumer culture theory, *Marketing Theory*, 14, 1, 73-96.
- Eckhardt G.M. et Bengtsson A. (2010), A brief history of branding in China, *Journal of Macromarketing*, 30, 3, 210-221.
- Ehrenberg A. (1998), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob.
- Ekström K.M. et Hjort T. (2009), Hidden consumers in marketing: the neglect of consumers with scarce resources in affluent societies, *Journal of Marketing Management*, 25, 7-8, 697-712.

Elliott R. (1995), How do the unemployed maintain their identity in a culture of consumption? in Hansen F. (ed.) *European Advances in Consumer Research*, 2, Provo, UT : Association for Consumer Research, 273-276.

F

Faber R.J. et Vohs K.D. (2012), A model of self-regulation: insights for impulsive and compulsive problems with eating and buying, in Mick D.G., Pettigrew S., Pechmann C. et Ozanne J.L. (eds.), *Transformative Consumer Research for personal and collective well-being*, New York & Hove, Routledge, 4467-484.

Febvre L. (1953), *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin.

Firat F.A. et Venkatesh A. (1995), Liberatory postmodernism and the reenchantment of consumption, *Journal of Consumer Research*, 22, 3, 239-267.

Fischler C. (1988), Food, self and identity, *Social Science Information*, 27, 2, 275-292.

Foucault M. (2008 [1982-1983]), *Le gouvernement de soi et des autres, Cours au Collège de France 1982-1983*, Paris, Gallimard coll. « Seuil ».

Foucault M. (2008 [1969]), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Foucault M. (2004 [1978-1979]), *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France 1978-1979*, Paris, Gallimard coll. « Seuil ».

Foucault M. (2004 [1977-1978]), *Sécurité, territoire, population, La gouvernementalité, Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Gallimard coll. « Seuil ».

Foucault M. (2001 [1994a]), *Dits et écrits, tome 2 : 1976-1988*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».

Foucault M. (2001 [1994b]), *Dits et écrits, tome 1 : 1954-1975*, Paris, Gallimard coll. « Quarto ».

Foucault M. (2001 [1981-1982]), *L'herméneutique du sujet, Cours au Collège de France 1981-1982*, Paris, Gallimard coll. « Seuil ».

Foucault M. (1993 [1975]), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

Foucault M. (1990 [1966]), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.

Foucault M. (1982), The subject and the power, *Critical Inquiry*, 8, 4, 777-795.

Foucault M. (1976 [1964]), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard.

Foucault M. (1976), *Histoire de la sexualité, vol.1 : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

Foucault M. (1971), *L'ordre du discours, Leçon inaugurale du Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard.

- Fourastié J. (2004 [1979]), *Les trente glorieuses*, Barcelone, Hachette.
- Fullerton R.A. (1988), How modern is modern marketing ? Marketing's evolution and the myth of the "production era", *Journal of Marketing*, 52, 1, 108-125.

G

- Gadamer H.G. (1996 [1960]), *Langage et vérité*, Paris, Gallimard.
- Gaillard I. (2012), *La télévision : histoire d'un objet de consommation, 1945-1985*, Paris, CHTS.
- Galbraith J.K. (1970 [1961]), *L'ère de l'opulence*, Paris, Calmann Levy.
- Garrett D.E. et Toumanoff P.G. (2010), Are consumers disadvantaged or vulnerable ? An examination of consumer complaints to the Better Business Bureau, *Journal of Consumer Affairs*, 44, 1, 3-23.
- Garric A. (2014), La fin du gaspillage alimentaire dans les grandes surfaces ? *Le Monde*, 31 Juillet. [Téléchargé le 10/10/2014 : http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/07/31/la-fin-du-gaspillage-alimentaire-dans-les-grandes-surfaces_4465348_3244.html]
- Gazier B. (2008), Faut-il des travailleurs pauvres ?, *Prisme*, 12, 5-48.
- Gens J-C. (2002), *La pensée herméneutique de Dilthey. Entre néokantisme et phénoménologie*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Ger G. et Sandikci O. (2006), Doing research on sensitive topics: studying covered Turkish women, in Belk R.W. (ed.), *Handbook of qualitative research methods in marketing*, Cheltenham, Edward Elgar, 509-520.
- Geremek B. (1987), *La potence et la pitié. L'Europe des pauvres, du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Gallimard.
- Giddens A. (1973), *The class structure of the advanced societies*, London, Hutchinson University Library.
- Giesler M. (2012), How doppelgänger brand images influence the market creation process: longitudinal insights from the rise of botox cosmetic, *Journal of Marketing*, 76, 6, 55-68.
- Giesler M. (2008), Conflict and compromise: drama in marketplace evolution, *Journal of Consumer Research*, 34, 6, 739-753.
- Giesler M. et Veresiu E. (2014), Creating the responsible consumer : moralistic governance and consumer subjectivity, *Journal of Consumer Research*, 41, 3, 840-857.

- Gilliatt S. (2001), *How the poor adapt to poverty in capitalism*, USA, The Edwin Mellen Press.
- Godey M. (2013), Discrimination : la grande distribution rechigne à recruter des pauvres, BFM, 17 octobre. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.bfmtv.com/societe/discrimination-grande-distribution-rechigne-a-recruter-pauvres-625762.html>].
- Goffman E. (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minit, Paris.
- Gorge H. (2014), La distribution face au défi du consommateur pauvre, in Collin-Lachaud I. (ed.) *Repenser le commerce : une perspective socioculturelle de la distribution*, Paris, Editions Management et Société.
- Gorge H., Herbert M., Özçağlar-Toulouse N. et Robert I. (2014, à paraître), What do we really need? Questioning consumption through sufficiency, *Journal of Macromarketing*.
- Gorge H. et Özçağlar-Toulouse N. (2013), Expériences de consommation des individus pauvres en France : apports du Bas de la Pyramide et de la Transformative Consumer Research, *Décisions Marketing*, 72, 139-156.
- Gros F. (2014), Le gouvernement de soi, in Lhéréty E. (coord.), Michel Foucault, Hors Série Sciences Humaines, 19, Juin, 40-44.
- Gros F. (1996), *Michel Foucault*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Grenard F. (2003), *Histoire économique et sociale de la France, fin XIXe-XXe siècles*, Paris, Ellipses Marketing coll. « Optimum ».
- Grenot M. (2004), Naissance et sens du mot Quart Monde, *Droits fondamentaux*, 4, 127-132.
- Griffiths M.A. , Harmon T.R. et Gilly M.C. (2011), Hubble bubble trouble: the need for education about hookah smoking, *Journal of Public Policy & Marketing*, 30, 1, 119-132.
- Gueslin A. (2013a), D'ailleurs et de nulle part. Mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen-âge, Paris, Fayard.
- Gueslin A. (2013b), *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard.
- Gueslin A. (1998), *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIXe siècle*, Paris, Aubier.
- Gueslin A. (1992), Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIXe siècle, début du XXe siècle, *Genèses*, 7, 201-211.

Guillemot S. et Urien B. (2010), La rédaction d'une histoire de vie chez les personnes âgées: fondements conceptuels, dimensionnement et proposition d'une échelle de mesure des motivations au récit de vie, *Recherche et Applications en Marketing*, 25, 4, 25-43.

H

Hache E. (2007), La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons Politiques*, 28, 4, 49-65.

Halbwachs M. (1913), *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan.

Halpern C. (2014), L'histoire au service de la philosophie, in Lhéréte E. (coord.), Michel Foucault, *Hors Série Sciences Humaines*, 19 Juin, 36-37.

Hamilton K. (2012), Low-income families and coping through brands: inclusion or stigma ? *Sociology*, 46, 1, 74-90.

Hamilton K. (2009), Those left behind: inequality in consumer culture, *Irish marketing review*, 20, 2, 40-54.

Hamilton K. (2007), Making sense of consumer disadvantage, in Saren M., Maclaran P., Goulding C., Elliott R., Shankar A. et Catterall M. (eds.), *Critical marketing*, UK, Elsevier, 178-192.

Hamilton K. et Catterall M. (2008), "I can do it!" Consumer coping and poverty, in Lee A.Y. et Soman D. (eds.), *Advances in Consumer Research*, 35, Duluth, MN : Association for Consumer Research, 551-556.

Hamilton K. et Catterall M. (2006), Consuming love in poor families: children's influence on consumption decisions, *Journal of Marketing Management*, 22, 9/10, 1031-1052.

Hamilton K. et Catterall M. (2005), Towards a better understanding of the low-income consumer, in Menon G. et Rao A.R. (eds.), *Advances in Consumer Research*, 32, Duluth, MN : Association for Consumer Research, 627-632.

Hamilton K., Piacentini M.G., Banister E., Barrios A., Blocker C.P., Coleman C.A., Ekici A., Gorge H., Hutton M., Passerard F., Saatcioglu B. (2014, à paraître), Poverty in consumer culture: towards a transformative social representation, *Journal of Marketing Management*.

Hatzfeld H. (1971), *Du paupérisme à la sécurité sociale. Essai sur les origines de la sécurité sociale en France 1850-1940*, Paris, Armand Colin.

Henry P.C. (2010), How mainstream consumers think about consumer rights and responsibilities, *Journal of Consumer Research*, 37, 4, 670-687.

- Henry P.C. (2005), Social class, market situation, and consumers' metaphors of (dis)empowerment, *Journal of Consumer Research*, 31, 4, 766-778.
- Herpin N. (1993), L'urban underclass chez les sociologues américains. Exclusion sociale et pauvreté, *Revue Française de Sociologie*, 34, 3, 421-439.
- Herpin N. et Verger D. (2008), *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris, La Découverte.
- Hibbert S. et Piacentini M. (2003), Grocery shopping on a low income: how do people cope?, in Turley D. et Brown S. (eds.), *European Advances in Consumer Research*, 6, Provo, UT : Association for Consumer Research, 277-282.
- Hill R.P. (2008), Disadvantaged consumers: an ethical approach to consumption by the poor, *Journal of Business Ethics*, 80, 1, 77-83.
- Hill R.P. (2002a), Consumer culture and the culture of poverty: implications for marketing theory and practice, *Marketing Theory*, 2, 3, 273 -293.
- Hill R.P. (2002b), Stalking the poverty consumer: a retrospective examination of modern ethical dilemmas, *Journal of Business Ethics* 37, 2, 209-219.
- Hill R.P. (2001), *Surviving in a material world: the lived experience of people in poverty*, Notre Dame, University of Notre Dame Press.
- Hill R.P. (1995), Researching sensitive topics in marketing: the special case of vulnerable populations, *Journal of public policy and marketing*, 14, 1, 143-148.
- Hill R.P. (1991), Homeless women, special possessions, and the meaning of "home": An Ethnographic Case Study, *Journal of Consumer Research*, 18, 3, 298-310.
- Hill R.P. et Gaines J. (2007), The consumer culture of poverty: behavioral research findings and their implication in an ethnographic context, *The Journal of American Culture*, 30, 1, 81-95.
- Hill R.P., Hirschman E.C. et Bauman J.F. (1997), Consumer survival during the Great Depression: reports from the field, *Journal of Macromarketing*, 17, 1, 107-127.
- Hill R.P. et Stamey M. (1990), The homeless in America: an examination of possessions and consumption behaviors, *Journal of Consumer Research*, 17, 3, 303-321.
- Hill R.P. et Stephens D.L. (1997), Impoverished consumers and consumer behavior: the case of AFDC mothers, *Journal of Macromarketing*, 17, 2, 32-48.
- Hirsch M. (2013), *Cela devient cher d'être pauvre*, Paris, Stock.
- Hirschman E.C. (1986), Humanistic inquiry in marketing research philosophy: method and criteria, *Journal of Marketing Research*, 13, 8, 237 – 249

- Hjort T. et Ekström K.M. (2006), The paradox of consumption scarcity and affluence in the Swedish welfare state, dans *Advances in Consumer Research - Latin American Conference Proceedings*, 1, 148-153.
- Hogg M.K., Howells G. et Milman D. (2007), Consumers in the knowledge-based economy: what creates and/or constitutes consumer vulnerability in the KBE - a research report, *Journal of Consumer Policy*, 30, 2, 151-158.
- Hoggart R. (1991 [1957]), *La culture du pauvre*, Paris, Editions de Minuit.
- Holbrook M.B. et Hirschman E.C. (1982), The experiential aspects of consumption: consumer fantasies, feelings, and fun, *Journal of Consumer Research*, 9, 2, 132-140
- Holloway R.J. et Cardozo R.N. (1969), *Consumer problems and marketing patterns in low-income neighborhoods: an exploratory study*, USA, University of Minnesota.
- Holt D.B. (2004), *How brands become icons: the principles of cultural branding*, Cambridge, Harvard Business School Press.
- Holt D.B. (2002), Why do brands cause trouble ? A dialectical theory of consumer culture and branding, *Journal of Consumer Research*, 29, 1, 70-90.
- Holt D.B. (1998), Does cultural capital structure American consumption ? *Journal of Consumer Research*, 25, 1, 1-25.
- Holt D.B. et Thompson C.J. (2004), Man-of-action heroes: the pursuit of heroic masculinity in everyday consumption, *Journal of Consumer Research*, 31, 2, 425-440.
- Honneth A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Hudson L.A. et Ozanne J.L. (1988), Alternative ways of seeking knowledge in consumer research, *Journal of Consumer Research*, 14, 4, 508-521.
- Humphreys A. (2010), Semiotic structure and the legitimation of consumption practices: the case of casino gambling, *Journal of Consumer Research*, 37, 3, 490-510.
- Humphreys A. and Thompson C.J. (2014, à paraître), Branding disaster: reestablishing trust through the ideological containment of systemic risk, *Journal of Consumer Research*, 41, 4.
- Hvinden B. (1995), Poverty, exclusion and agency, *Research in Community Sociology*, 5, 15-33.

I, J, K

- Imbert L. (2011), Les arrêtés anti-mendicité se multiplient dans les villes, *Le Monde*, 19 Octobre. [Téléchargé le 10/10/2014 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/19/les-arretes-anti-mendicite-se-multiplient_1589971_3224.html]
- Incardona R. et Poncibò C. (2007), The average consumer, the unfair commercial practices directive, and the cognitive revolution, *Journal of Consumer Policy*, 30, 1, 21-38.
- Irelan L.M. et Besner A. (1968), Low-income outlook on life, in Irelan L.M. (ed.), *Low income life styles*, Washington DC, Government Printing Office, 1-9.
- Izberk-Bilgin E. (2012), Infidel brands: unveiling alternative meanings of global brands at the nexus of globalization, consumer culture, and Islamism, *Journal of Consumer Research*, 39, 4, 663-687.
- Izberk-Bilgin E. (2010), An interdisciplinary review of resistance to consumption, some marketing interpretations, and future research suggestions, *Consumption, Markets & Culture*, 13, 3, 299-323.
- Jacquot A. (2006), *Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages*, Données sociales-La société française
- Jae J. et Delvecchio D. (2004), Decision making by low-literacy consumers in the presence of point-of-purchase information, *Journal of Consumer Affairs*, 38, 2, 342-354.
- Johnston J., Rodney A. et Szabo M. (2011), Good food, good people : understanding the cultural repertoire of ethical eating, *Journal of Consumer Culture*, 11, 3, 293-318.
- Kapferer J-N. (2004), Les marques face au hard-discount, *Revue Française de Gestion*, 150, 3, 203-210.
- Karababa E. (2012), Approaching non-western consumer cultures from a historical perspective: the case of early modern Ottoman consumer culture, *Marketing Theory*, 12, 1, 13-25.
- Karababa E. et Ger G. (2011), Early modern Ottoman coffeehouse culture and the formation of the consumer subject, *Journal of Consumer Research*, 37, 5, 737-760.
- Karababa E. et Ger G. (2005), An alternative historical method for marketing research : a foucaultian approach, *Charm*, 345-347.
- Karpatkin R.H. (1999), Toward a fair and just marketplace for all consumers: the responsibilities of marketing professionals, *Journal of Public Policy & Marketing*, 18, 1, 118-122.

- Karsenti B. (1996), Le piège de l'exclusion, *Futur Antérieur*, 2, 35-36.
- Kaufman-Scarborough C. et Baker S.M. (2005), Do people with disabilities believe the ADA has served their consumer interests? *Journal of Consumer Affairs*, 39, 1, 1-26.
- Kempson E., Bryson A. et Rowlingson K. (1994), *Hard times: how poor families make ends meet*, Londres, Policy Studies Institute.
- Koll O., von Wallpach S. et Kreuzer M. (2010), Multi-method research on consumer-brand associations: comparing free associations, storytelling, and collages, *Psychology and Marketing*, 27, 6, 584-602.
- Kotler P. et Zaltman G. (1971), Social marketing: an approach to planned social change, *Journal of Marketing*, 35, 3, 3-12.
- Kozinets R.V. (2002), Can consumers escape the market? Emancipatory illuminations from Burning Man, *Journal of Consumer Research*, 29, 1, 20-38.
- Kozinets R.V. et Handelman J.M. (2004), Adversaries of consumption: consumer movements, activism and ideology, *Journal of Consumer Research*, 31, 3, 691-704.
- Kriechbaum-Vitelozzi E. et Kreuzbauer R. (2006), Poverty consumption: consumer behavior of refugees in industrialized countries, *Advances in consumer research*, 33, 1, 435-444.
- Kuhn T. (2008 [1962]), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

L

- Laé J-F. et Murard N. (1985), *L'argent des pauvres*, Paris, Seuil.
- Lagarenne C. et Legendre N. (2000), Les « travailleurs pauvres », Division Revenus et patrimoine des ménages, *INSEE*, 745, octobre.
- Lambert J. (2013), Les courses ordinaires au rayon self-discount : corvée ou plaisir ? Mémoire de Master 2, *Institut du Marketing et du Management de la Distribution*, Université Lille 2.
- Lamont M. (2013), Comprendre la stigmatisation ethn raciale au Brésil, en Israël et aux USA : expériences et stratégies de réponse lors du colloque « Inégalités et justice sociale » organisé à l'Université Bordeaux Ségalen du 30 mai au 1er juin 2013 [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://ses.ens-lyon.fr/conference-de-michele-lamont-205118.kjsp>].
- Lamont M. (2011), Retrouver le sens de la vie sociale, Entretien avec Duvoux N., Tenret E. et Vezinat N., *La vie des idées*, 20 Mai. [Téléchargé le 9/10/2014 : <http://www.laviedesidees.fr/Retrouver-le-sens-de-la-vie.html>].

- Lamont M. (2002), *La dignité des travailleurs: exclusion, race, classe et immigration en France et aux Etats-Unis*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lamont M. (1995), *La Morale et l'Argent. La culture des cadres en France et aux États-Unis*, Paris, Métailié.
- Lamont M. Beljean S. et Clair M. (2014), What is missing ? Cultural processes and causal pathways to inequality, *Socio-Economic Review*, 12, 3, 573-608.
- Lamont M. et Small M.L. (2008), How culture matters: enriching our understanding of poverty, in Lin A. et Harris D. (eds.) *The colors of poverty: why racial and ethnic disparities persist*, New York, Russell Sage Foundation, 76-102.
- Lamont M. et Thévenot L. (2000), *Rethinking comparative cultural sociology : repertoires of evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Landgarten H. B. (1993), *Magazine photo collage: a multicultural assessment and treatment technique*, New York, Brunner/Mazer.
- Laurent S. (2013), En dix ans, le visage des sans-logis a changé, *Le Monde*, 2 Juillet. [Télécharge le 10/10/2014 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/07/02/en-dix-ans-le-visage-des-sans-logis-a-change_3440263_3224.html]
- Lautier B. et Salama P. (1995), De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le tiers monde, *Revue Tiers Monde*, 142, 36, 245-255.
- Lawrence B.S. (1984), Historical perspective: using the past to study the present, *Academic Management Review*, 9, 2, 307-312.
- Lazarus J. (2012), Les enjeux de la sociologie de la pauvreté, *CERISCOPE Pauvreté*, 21 Septembre, [Téléchargé le 10/10/2014: ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete].
- Lazarus J. (2006), Les pauvres et la consommation, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 91, 137-152.
- Lazarus R.S. et Folkman S. (1984), *Stress, appraisal and coping*, New York, Springer Publishing Company.
- Le Play P. (2013 [1877]), *Les ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Paris, Hachette.
- Lee J. et Geistfeld L.V. (1999), Elderly consumers' receptiveness to telemarketing fraud, *Journal of Public Policy and Marketing*, 18, 2, 208-217.
- Lee R.G., Ozanne J.L. et Hill R.P. (1999), Improving service encounters through resource sensitivity: the case of health care delivery in an Appalachian community, *Journal of Public Policy and Marketing*, 18, 2, 230-248.

- Lee R.M. et Renzetti C.M. (1990), The problems of researching sensitive topics: an overview and introduction, *American Behavioral Scientist*, 33, 5, 510-528.
- Lefranc C. (2014), Microphysique du pouvoir, in Lhéréte E. (coord.), Michel Foucault, *Hors Série Sciences Humaines*, 19, Juin, 34-35.
- Leighton C. et Seaman C.E. (2007), The elderly food consumer: disadvantaged ?, *Journal of Consumer Studies & Home Economics*, 21, 4, 363-370.
- Léonard J. (1977), L'historien et le philosophe: à propos de Surveiller et punir, *Annales historiques de la révolution française*, 288, 49, 163-181.
- Lévi-Strauss C. (1997 [1958]), *Anthropologie structurale*, Paris, Pocket.
- Lévitas R. (2005), *The inclusive society? Social exclusion and New Labour*, New York, Palgrave Macmillan.
- Lewis (1983 [1966]), *La Vida : une famille porto-ricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, Paris, Gallimard.
- Lewis O. (1978 [1961]), *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard.
- Lewis O. (1975 [1959]), *Five families. Mexican case studies in the culture of poverty. With a new introduction by Margaret Mead*, USA, Basic Books.
- Lipartito K. (2014), Historical sources and data, in Bucheli M. et Washwani R.D. (eds), *Organizations in time: history, theory, methods*, Oxford, Oxford University Press, 284-304.
- Lipietz A (1998 [1996]), *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte.
- London T., Anupindi R. and Sheth S. (2010), Creating mutual value: lessons learned from ventures serving base of the pyramid producers, *Journal of Business Research*, 63, 6, 582-594.
- Luedicke M.K., Thompson C.J. et Giesler M. (2010), Consumer identity work as moral protagonism: how myth and ideology animate a brand-mediated moral conflict, *Journal of Consumer Research*, 36, 6, 1016-1032.

M

- Mani A., Mullainathan S., Shafir E. et Zhao J. (2013), Poverty impedes cognitive function, *Science*, 341, 6149, 976-980.

- Marcuse H. (1968), *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société avancée*, Paris, Minuit.
- Marseille J. (1996), Les « vingt glorieuses ». La croissance française des années 1970 à nos jours, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 52, 94-101.
- Marseille J. (2010), Comment la pauvreté est devenue un scandale, in Les pauvres de Job à Martin Hirsch, *Histoire Numéro Spécial*, 349, Janvier, 46-57.
- Martin C. (2013), Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel, *European Journal of Disability*, 7, 4, 293-298.
- Martineau P. (1958), Social classes and spending behavior, *The Journal of Marketing*, 23, 2, 121-130.
- Maruani M. (2003), Les *working poor* version française: travailleurs pauvres et/ou salarié(e)s pauvres?, *Droit social*, 7:8, 696-702.
- Marx K. (1880), Questionnaire, *La revue socialiste*, 4 (20 avril).
- Marx K. (1993 [1867]), *Le capital, tome I*, Paris, PUF Coll "Quadrige".
- Marx K. (2001 [1850]), *La lutte des classes en France: 1848 à 1850*, Paris, La table ronde.
- Maslow A.H. (1943), A theory of human motivation, *Psychological Review*, 50, 4, 370-396.
- Maurand-Valet A. (2010), Choix méthodologiques en sciences de gestion : pourquoi tant de chiffres ? Association Francophone de Comptabilité, 31^e congrès, Nice, 10-12 Mai. [Télécharge le 1/10/2014 : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/94/81/PDF/p46.pdf>].
- Mayer A. (1992), *La persistance de l'Ancien Régime*, Paris, Flammarion.
- Mayhew H. (2008 [1851]), *London labour and the London poor*, Ware, Wordsworth Classics.
- McCracken, Grant (1988), *The Long Interview: A four-step method of qualitative inquiry*, Newbury Park, Sage Publishers.
- McGhee J.L. (1983), The vulnerability of elderly consumers, *The International Journal of Aging and Human Development*, 17, 3, 223-246.
- McKendrick N., Brewer J. and Plumb J-H. (1982), *The birth of a consumer society: commercialization of eighteenth century England*, UK, HarperCollins Publishers.
- Méda D. (2010 [1995]), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Flammarion.
- Mendras H. (1988), *La seconde révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- Merleau-Ponty M. (1976 [1945]), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- Mick D.G., Pettigrew S., Pechmann C. et Ozanne J.L. (2012), *Transformative Consumer Research. For personal and collective well-being*, New York, Routledge.

- Mièvre J. (2001), Le solidarisme de Léon Bourgeois. Naissance et métamorphose d'un concept, *Cahiers de la Méditerranée*, 63, 1-10.
- Miles M.B. et Huberman A.M. (1994), *Qualitative data analysis, 2nd edition*, Thousand Oaks CA, Sage.
- Moisio R. et Beruchashvili M. (2010), Questing for well-being at weight watchers: the role of the spiritual-therapeutic model in a support group, *Journal of Consumer Research*, 36, 5, 857-875.
- Moisio R., Arnould E.J. et Gentry J.W. (2013), Productive consumption in the class-mediated construction of domestic masculinity: Do-It-Yourself (DIY) home improvement in men's identity work, *Journal of Consumer Research*, 40, 2, 298-316.
- Mollat M. (2006 [1978]), *Les pauvres au Moyen-âge*, Paris, Complexe.
- Monod J-C. (2014), Métamorphoses d'une œuvre, in Lhéréte E. (coord.), Michel Foucault, *Hors Série Sciences Humaines*, 19, Juin, 20-23.
- Monod G. (1976 [1876]), Manifeste : du progrès des études historiques en France, *La Revue Historique*, 258, 322-324.
- Montlibert C. (2006), Les surendettés ou les déçus du monde économique, *Regards Sociologiques*, 32, 109-133.
- Morgan F.W. et Riordan E.A. (1983), The erosion of the unusual susceptibility defense: the case of the disadvantaged consumer, *Journal of the Academy of Marketing Science*, 11, 1-2, 85-96.
- Muratore I. (1999), La sensibilité de l'enfant aux marques et aux promotions, *Décisions Marketing*, 18, 51-59.
- Murray J.B. (2012), Understanding existential-phenomenology, *Séminaire à l'Université Lille 2*, [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://jeffbmurray.files.wordpress.com/2013/06/existential-phenomenology.pdf>].

N, O

- Nabec L. (2013), Les formes de résistance parentale à la consommation enfantine et au kids marketing, *Management & Avenir*, 60, 2, 157-175.
- Nevett T. (1991), Historical investigation and the practice of marketing, *Journal of Marketing*, 55, 3, 13-23.
- Newman K. (2013), *The accordion family: boomerang kids, anxious parents, and the private toll of global competition*, USA, Beacon Press.

- Newman K. (2000), *No shame in my game: the working poor in the inner city*, New York, Vintage Books.
- Nisbet R. (1993 [1966]), *The sociological tradition*, New Jersey, Transaction Publishers.
- North C. (1990), *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Novel A-S. (2013), A Lyon, les Gars-Pilleurs font leurs courses alimentaires dans les poubelles, *Blog « Même pas mal » Le Monde*, 27 Mars. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://alternatives.blog.lemonde.fr/2013/03/27/a-lyon-les-gars-pilleurs-font-leurs-courses-dans-les-poubelles/>]
- Nussbaum M. (2011), *Creating capabilities: the human development approach*, Harvard, Harvard University Press.
- Nussbaum M. (2008), *Femmes et développement humain: l'approche des capacités*, Paris, Editions des Femmes.
- Odenore (2012), *L'envers de la « fraude fiscale ». Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, Paris, La Découverte.
- Overall R. (2004), Discussion paper: what do we mean by “vulnerable” and “disadvantaged” consumers? *Consumer Affairs Victoria*, 1-27.
- Ozanne J.L., Hill R.P. et Newell D.W. (1998), Juvenile delinquents' use of consumption as cultural resistance: implications for juvenile reform programs and public policy, *Journal of Public Policy and Marketing*, 17, 2, 185-196.
- Özçağlar-Toulouse N., Beji-Bécheur A., Fosse-Gomez M-H., Herbert M. et Zouaghi S. (2009), L'ethnicité dans l'étude du consommateur: un état des recherches, *Recherche et Applications Marketing*, 24, 4, 57-76.

P

- Pagès A. (2005), *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Palier B. (2008), Du *welfare* au *workfare* : les transformations politiques de lutte contre la pauvreté, *Regards croisés sur l'économie*, 4, 2, 162-168.
- Palt A. et Colisson P. (2010), *Précaires (&) Clients. L'entreprise face à des nouveaux consommateurs*, Fabric of Society. [Téléchargé : http://childfinanceinternational.org/index.php?option=com_mtree&task=att_download&link_id=856&cf_id=200]

- Paugam (2012), Le lien social : entretien avec Serge Paugam, *Le site des sciences économiques et sociales*, 6 juillet. [Téléchargé le 28/09/2014 : <http://ses.ens-lyon.fr/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-suite--162673.kjsp>].
- Paugam S. (2011 [1991]), *La disqualification sociale*, Paris, PUF coll. « Quadrige ».
- Paugam S. (2008), *Le lien social*, Paris, PUF coll. « Que sais-je? ».
- Paugam S. (2005a), La France des travailleurs pauvres, *L'économie politique*, 26, avril.
- Paugam S. (2005b), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF coll. «Le lien social».
- Paugam S. (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- Paugam S. (1993), *La société française et ses pauvres*, Paris, PUF.
- Paugam S. et Duvoux N. (2013 [2008]), *La régulation des pauvres*, Paris, PUF coll. « Quadrige ».
- Paugam S. et Schultheis F. (2011), *Naissance d'une sociologie de la pauvreté, Introduction à l'ouvrage Les Pauvres de Simmel*, Paris, PUF coll. « Quadrige ».
- Paugam S. et Selz M. (2005), La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles, *Economie et Statistique*, 383/384/385, 283-305.
- Pawin R. (2013), *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Paris, Robert Laffont.
- Pechmann C.C., Moore E.S., Andreasen A.R., Connell P.M., Freeman D., Gardner M.P., Heisley D., Lefebvre C., Pirouz D.M. et Soster R.L. (2011), Navigating the Central Tensions in Research on At-Risk Consumers: Challenges and Opportunities, *Journal of Public Policy & Marketing*, 30, 1, 23-30.
- Peñaloza L. (2000), The commodification of the American west: marketers' production of cultural meanings at the trade show, *Journal of Marketing*, 64, 4, 82-109.
- Peñaloza L. (1989), Immigrant consumer acculturation, in Srull T.K. (ed.) *Advances in Consumer Research*, 16, UT, Association for Consumer Research, 110-118.
- Peñaloza L. et Barnhart M. (2011), Living U.S. capitalism: the normalization of credit/debt, *Journal of Consumer Research*, 38, 4, 743-762.
- Perrin-Heredia A. (2013), Le choix en économie: le cas des consommateurs pauvres, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 199, 46-67.
- Perrin-Heredia A. (2010), Logiques économiques et comptes domestiques en milieu populaires, ethnographie économique d'une « zone urbaine sensible », *Doctorat de sociologie*, Reims, Université Reims Champagne-Ardenne.
- Peugny C. (2009), *Le déclassement*, Paris, Grasset.

- Piacentini M. et Hamilton K. (2013), Consumption lives at the bottom of the pyramid, *Marketing Theory*, 13, 3, 397-400.
- Piacentini M., Hibbert S. et Al-Dajani H. (2001), Diversity in deprivation: exploring the grocery shopping behaviour of disadvantaged consumers, *Distribution and Consumer Research*, 11, 2, 141-158.
- Pierrard P. (2005a), *Les pauvres et leur histoire : de Jean Valjean à l'abbé Pierre*, Paris, Bayard.
- Pierrard P. (2005b), L'histoire des pauvres en France, Emission de Patrice Juvinet, *France Inter*.
- Pinçon M. et Pinçon-Charlot M. (2010), *Les millionnaires de la chance. Rêve et réalité*, Paris, Payot.
- Pinçon et Pinçon-Charlot (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. « Répères ».
- Pinto L. (1992), La gestion d'un label politique: la consommation, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 91-92, 3-19.
- Point S. et Voynnet-Fourboul C. (2006), Le codage à visée théorique, *Recherche et Applications en Marketing*, 21, 4, 61-78.
- Pollio H.R., Henley T.B. et Thompson C.J. (2006 [1997]), *The phenomenology of everyday life: empirical investigations of human experience*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ponthieux S. et Raynaud E. (2008), Les travailleurs pauvres, *Les travaux de l'observatoire, INSEE*, 163-183.
- Ponthieux S. (2004), Les travailleurs pauvres : identification d'une catégorie, *La Découverte, Travail, genre et sociétés*, 11, 1, 93-107.
- Portes A. (2000), Chapter 3: Social capital: its origins and applications in modern sociology, in Lesser E.L. (ed.) *Knowledge and social capital: foundations and applications*, Woburn MA, Butterworth-Heinemann, 43-66.
- Poupart J., Lalonde M. et Jacoud M. (1997), *De l'école de Chicago au postmodernisme: trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative. Bibliographie alphabétique et thématiques*, Cap-Rouge, Les presses Inter-Universitaires.
- Prahalad C.K. (2004), *Fortune at the bottom of the pyramid: eradicating poverty through profits*, Upper Saddle River NJ, Prentice Hall.
- Prahalad C.K. et Hart S.L. (2002), The fortune at the bottom of the pyramid, *Strategy + Business*, 26, 1-14.

R

- Racine S. (2007), Un tour d'horizon de l'exclusion, *Service Social*, 53, 1, 91-108.
- Raffarin J-P. (2002), *Pour une nouvelle gouvernance. L'humanisme en actions*, Paris, Archipel.
- Ridgway N.M., Kukar-Kinney M. et Monroe K.B. (2008), An expanded conceptualization and a new measure of compulsive buying, *Journal of Consumer Research*, 35, 4, 622-639.
- Rigaudiat J. (2005), Pauvreté, précarités, emploi : bilan et perspectives, *L'Economie Politique*, 26, 2, 30-45.
- Rodriguez J. (2007), *Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise XIXe-XXe siècles*, Paris, PU du Septentrion Coll "Le regard sociologique".
- Rollot C. (2014a), Mal logement : le nombre de SDF a augmenté de 50% en trois ans, *Le Monde*, 31 Janvier. [Téléchargé le 9/10/2014 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/01/30/soixante-ans-apres-l-hiver-1954-le-mal-logement-perdure_4357253_3224.html]
- Rollot C. (2014b), Enquête sur les « boomerang kids », ces adultes contraints de retourner chez leurs parents, *Le Monde*, 30/01. [Téléchargé le 9/10/2014 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/01/30/enquete-sur-ces-adultes-contraints-de-retourner-chez-leurs-parents_4356826_3224.html]
- Rollot C. (2013), Ces couples séparés mais contraints de cohabiter, *Le Monde*, 31 Janvier. [Télécharge sur : http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/05/18/ces-couples-separes-mais-contraints-de-cohabiter_1703100_3224.html]
- Rook D.W. (2006), Let's pretend: projective methods reconsidered, in Belk R.W. (ed.), *Handbook of qualitative research methods in marketing*, Cheltenham, Edward Elgar, 143-155.
- Rorty R. (1979), *Philosophy and the mirror of nature*, Princeton, Princeton University Press.
- Rosanvallon P. (1992), *La crise de l'Etat-Providence*, Paris, Folio.
- Roux D. (2007), La résistance du consommateur: proposition d'un cadre d'analyse, *Recherche et Applications en Marketing*, 22, 4, 59-80.
- Rowntree S. (2001 [1901]), *Poverty, a study of town life*, Bristol, Policy Press.
- Roy S. (1995), L'itinérance: forme exemplaire d'exclusion sociale, *Lien social et Politiques*, 34, 73-80.

S

- Saatcioglu B. et Ozanne J.L. (2013), Moral habitus and status negotiation in a marginalized working class neighborhood, *Journal of Consumer Research*, 40, 4, 692-710.
- Sabot P. (2013), Foucault et Merleau-Ponty : un dialogue impossible ? *Les études philosophiques*, 106, 3, 317-332.
- Sahlins, Marshall, Thomas Barhatzky, Nurit Bird-David, Johh Clammer, Jacques Jamel, Keiji Margawa and Jukka Siikala (1996), The Sadness of Sweetness: The Native Anthropology of Western Cosmology [and Comments and Reply], *Current Anthropology*, 37, 3, 395-428.
- Saint-Cricq T. (2014), Ils ont un emploi, un contrat mais vivent à la rue, *Mediapart*, 27 août. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.mediapart.fr/journal/france/270814/ils-ont-un-emploi-un-contrat-mais-vivent-la-rue>]
- Sansot P. (2009 [1991]), *Les gens de peu*, Paris, PUF coll. « Quadrige ».
- Santiago A. (2012), La consommation durable est-elle compatible avec la précarité ? Analyse des attentes des Français vivant sous le seuil de pauvreté et pistes d'actions, *Youphil/Ethnicity*, Jeudi 25 octobre, Paris. [Téléchargé le 12/10/2014 : <http://www.blog-ethicity.net/2012/11/08/170-video-la-consommation-durable-est-elle-compatible-avec-la-precarite/>].
- Scaraboto D. et Fischer E. (2013), Frustrated fatshionistas: an institutional theory perspective on consumer quests for greater choice in mainstream markets, *Journal of Consumer Research*, 39, 6, 1234-1257.
- Schleiermacher F. (1989 [1838]), *Herméneutique: pour une logique du discours individuel*, Paris, Cerf.
- Schnapper D. (1994 [1981]), *L'épreuve du chômage*, Saint-Amand, Gallimard.
- Schor J.B. (1998), *The overspent American: Why we buy what we don't need*, USA, Harper.
- Schouten J.W. et McAlexander J.H. (1995), Subcultures of consumption: an ethnography of the new bikers, *Journal of Consumer Research*, 22, 1, 43-61.
- Schroeder J. (2005 [2002]), *Visual Consumption*, London, Routledge.
- Schwartz O. (2002 [1990]), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF coll. « Quadrige ».
- Schwittay A. (2011), The marketization of poverty, *Current Anthropology*, 52, S3, 71-82.

- Scotton C., Villemonteix T. et Gaini M. (2005), Mesure et démesure de la pauvreté en France: qui sont les pauvres? Quelles politiques contre la pauvreté? 12 Octobre, 1-23 [En ligne: <http://www.eleves.ens.fr/pollens/seminaire/seances/pauvrete/pauvrete.pdf>].
- Seiffert M-D. (2008), Histoire et gestion : vingt ans après, *Revue Française de Gestion*, 188-189, 8/9, 17-30.
- Sen A. (2000 [1992]), *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.
- Sennett R. et Cobb J. (1993), *The hidden injuries of class*, USA, W.W Norton & Company.
- Servaix C. (2007), France d'en bas, in Quaderni, *Nouveaux mots de pouvoir : fragments d'un abécédaire*, 63, 49-51.
- Shankar A., Cherrier H. et Canniford R. (2006), Consumer empowerment : a Foucauldian interpretation, *European Journal of Marketing*, 40, 9/10, 1013-1030.
- Sherry J.F. (1991), Postmodern alternatives: the interpretive turn in consumer research, in *Handbook of Consumer Behavior*, Robertson T. et Kassarjian H. (eds.), Englewood Cliffs NJ, Prentice Hall, 548-591.
- Sherman J. (2009), *Those who work, those who don't: poverty, morality, and family in rural America*, Minnesota, University of Minnesota Press.
- Shipler D.K. (2005), *The working poor: invisible in America*, New York, Vintage Books.
- Shultz C.J. et Holbrook M.B. (2009), The paradoxical relationships between marketing and vulnerability, *Journal of Public Policy & Marketing*, 28, 1, 124-127.
- Sieber J.E. et Stanley B. (1988), Ethical and professional dimensions of socially sensitive research, *American Psychologist*, 43, 1, 49-55.
- Simmel G. (1999), *Sociologie, étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.
- Simmel G. (2011 [1907]), *Les pauvres*, Paris, PUF : Collection Quadrige.
- Sitz L. (2006), Communauté de marque: rôle des membres centraux dans son émergence, sa structuration et les liens avec son environnement, *Thèse de doctorat*, Université Paris XII-Val de Marne.
- Small M.L. et Newman K. (2001), Urban poverty after the truly disadvantaged: the rediscovery of the family, the neighborhood, and culture, *Annual Review of Sociology*, 27, 23-45.
- Small M.L., Harding D.J. et Lamont M. (2010), Reconsidering culture and poverty, *ANNALS*, 629, 6-27.
- Smith R.A. et Lux D.S (1993), Historical method in consumer research: developing causal explanations of change, *Journal of Consumer Research*, 19, 4, 595-610.

- Soman D., Cheeman A. et Chan E.Y. (2012), Understanding consumer psychology to avoid abuse of credit cards, in Mick D.G., Pettigrew S., Pechmann C. et Ozanne J.L. (eds.), *Transformative Consumer Research for personal and collective well-being*, New York & Hove, Routledge, 423-444.
- Spiggle S. (1994), Analysis of interpretation of qualitative data in consumer research, *Journal of Consumer Research*, 21, 3, 491-503.
- Stevens A.H. (1994), The dynamics of poverty spells: updating Bane and Ellwood, *The American Economic Review*, 84, 2, 34-37.
- Swidler A. (1986), Culture in action: symbols and strategies, *American Sociological Review*, 51, 2, 273-286.

T

- Tadajewski M. (2011), Producing historical critical marketing studies: theory, method and politics, *Journal of Historical Research in Marketing*, 3, 4, 549-575.
- Talukdar D. (2008), Cost of being poor: retail price and consumer price search differences across inner-city and suburban neighborhoods, *Journal of Consumer Research*, 35, 3, 457-471.
- Tari B., Sandikci O. et Omeraki S. (2008), Exploring needs, desires, and hopes : a study of impoverished migrant consumers, *Advances in Consumer Research*, 35, 850-851.
- Thiers A. (1850), Discours à l'Assemblée Nationale en préalable à la loi du 30 mai 1850, *Moniteur National*, 25 mai.
- Thomas H. (2010), *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Paris, Editions du Croquant.
- Thompson C.J. (2004), Marketplace mythology and discourses of power, *Journal of Consumer Research*, 31, 1, 162-180.
- Thompson C.J. (1997), Interpreting consumers: a hermeneutical framework for deriving marketing insights from the texts of consumer's consumption stories, *Journal of Marketing Research*, 34, 4, 438-455.
- Thompson C.J., Arnould E.J. et Giesler M. (2013), Discursivity, difference and disruption: genealogical reflections on the consumer culture theory heteroglossia, *Marketing Theory*, 13, 2, 149-174.
- Thompson C.J. et Coskuner-Balli G. (2007), Co-optation and the ideological recruitment of consumption communities, *Journal of Consumer Research*, 34, 2, 135-152.

- Thompson C.J. et Haytko D.L. (1997), Speaking of fashion: consumers' uses of fashion discourses and the appropriation of countervailing cultural meanings, *Journal of Consumer Research*, 24, 1, 15-42.
- Thompson C.J., Locander W.B. et Pollio H.R. (1989), Putting consumer experience back into consumer research: the philosophy and method of existential phenomenology, *Journal of Consumer Research*, 16, 9, 133-146.
- Thompson C.J., Pollio H.R. et Locander W.B. (1994), The spoken and the unspoken: a hermeneutic approach to understanding the cultural viewpoints that underlie consumer's expressed meanings, *Journal of Consumer Research*, 21, 2, 432-452.
- Thompson C.J. et Tian K. (2008), Reconstructing the south: how commercial myths compete for identity value through the ideological shaping of popular memories and counter-memories, *Journal of Consumer Research*, 34, 5, 595-613.
- Thouard D. (2006), Herméneutique, dans Mesure S. et Savidan P. (eds.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF coll. « Quadrige », 536-538.
- Tissier-Desbordes E. (2004), L'analyse de visuels : Pour une complémentarité des principales approches, *Décisions Marketing*, 36, 63-74.
- Trinquecoste J-F. (1990), Un cadre d'analyse du comportement du consommateur-chômeur, *Recherche et Applications en Marketing*, 5, 2, 65-87.

U, V, W, Z

- Ulver-Sneistrup S. et Östberg J. (2011), The nouveaux pauvres of liquid modernity, in Belk R.W., Grayson K., Muniz A.M. et Schau H.J. (ed.) *Research in Consumer Behavior*, 13, 217-232.
- Ulver-Sneistrup S., Askegaard S. et Kristensen D.B. (2011), The new work ethics of consumption and the paradox of mundane brand resistance, *Journal of Consumer Culture*, 11, 2, 215-238.
- Urien B. (2003), L'anxiété face à la mort et son influence sur le comportement du consommateur, *Recherche et Applications en Marketing*, 18, 4, 23-41.
- Üstüner T. et Holt D. (2010), Towards a theory of status consumption in less industrialized countries, *Journal of Consumer Research*, 37, 1, 37-56.
- Üstüner T. et Holt D. (2007), Dominated Consumer Acculturation: The Social Construction of Poor Migrant Women's Consumer Identity Projects in a Turkish Squatter, *Journal of Consumer Research*, 34, 1, 41-56.

- Üstüner T. et Thompson C.J. (2012), How marketplace performances produce interdependent status games and contested forms of symbolic capital, *Journal of Consumer Research*, 38, 5, 796-814.
- Vazquez-Garcia F. (2002), La tension infinie entre l'histoire et la raison: Foucault et Bourdieu, *Revue Internationale de Philosophie*, 220, 2, 243-265.
- Veresiu E. and Giesler M. (2011), Reclaiming Hitler's Hill: commercial mythmaking as a collaborative process, *Consumer Culture Theory Conference*, août, University of Oxford, UK.
- Verger-Lisicki O. (2013), Le BoP : késako ? Pour qui, pour quoi ? Que reste-t-il à faire ?, *Innovation et Design pour et par tous*. [Téléchargé le 31/3/2014: <http://www.inndesign.fr/bop/>].
- Veyne P. (1979), *Comment on écrit l'histoire*, suivi de *Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Seuil.
- Vicuna M. et Winter F. (2013), La ville anti-SDF : un mobilier pas très urbain, *Arte blogs*, 29 Septembre. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.arte.tv/sites/fr/leblogueur/2013/09/29/la-ville-anti-sdf-un-mobilier-pas-tres-urbain/>]
- Vincent J. (2009), A quoi sert l'histoire ? (en quatre minutes trente), *Mediapart*, 1 Novembre. [Téléchargé le 10/10/2014 : <http://blogs.mediapart.fr/edition/le-comite-de-savoir-public/article/011109/quoi-sert-l-histoire-en- quatre-minutes-trente>].
- Viswanathan M., Rosa J.A. et Ruth J.A. (2010), Exchanges in Marketing Systems: The Case of Subsistence Consumer–Merchants in Chennai, India, *Journal of Marketing*, 74, 3, 1-17.
- Viswanathan M., Rosa J.A. et Harris J.E. (2005), Decision making and coping of functionally illiterate consumers and some implications for marketing management, *Journal of Marketing*, 69, 1, 15-31.
- Vittori J-M. (2009), *L'effet sablier*, Paris, Grasset & Fasquelle.
- Volle P. (2012), La véritable histoire du marketing, *Marketing Magazine*, 136, 28/11.
- Wallendorf M. (2001), Literally literacy, *Journal of Consumer Research*, 27, 4, 505-511.
- Wallendorf M. et Arnould E.J. (1991), « We gather together »: consumption rituals of Thanksgiving day, *Journal of Consumer Research*, 19, 1, 13-31.
- Wallendorf M. et Belk R.W. (1989), Assessing Trustworthiness in Naturalistic Consumer Research, in Hirschman E.C. (ed.), *Interpretive Consumer Research*, Provo, UT, Association for Consumer Research, 69-84.

- Warner W.L. (1952), *Structure of American life*, Edinburgh, University Press.
- Watson M. et Shove E. (2008), Product, competence and practice DIY and the dynamics of craft consumption, *Journal of Consumer Culture*, 8, 1, 69-89.
- Weber F. (2009 [1989]), *Le travail d'à-côté: une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS.
- Weber M. (2003 [1921]), *Economie et société*, Paris, Pocket.
- Weber M. (2003 [1904-1905]), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Weinberger M.F. et Wallendorf M. (2012), Intracommunity gifting at the intersection of contemporary moral and market economies, *Journal of Consumer Research*, 39, 1, 74-92.
- Whyte W.F. (1943), Social organization in the slums, *American Sociological Association*, 8, 1, 34-39.
- Williams R.H. (1991), *Dream worlds: mass consumption in late nineteenth-century France, USA*, University of California Press.
- Williams P. et Hubbard P. (2011), Who is disadvantaged? Retail change and social exclusion, *The International Review of Retail, Distribution and Consumer Research*, 11, 3, 267-286.
- Witkowski T.H. et Brian Jones D.G. (2006), Qualitative historical research in marketing, in Belk R.W. (ed.) *Handbook for qualitative research methods in marketing*, Cheltenham, Edward Elgar, 70-82.
- Woodliffe L. (2004), Rethinking consumer disadvantage: the importance of qualitative research, *International Journal of Retail and Distribution Management*, 32, 11, 523-531.
- Young A.A. (2010), New life for an old concept: frame analysis and the reinvigoration of studies in culture and poverty, *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 629, 1, 53-74.
- Yunus M. (2009), *Creating a world without poverty: social business and the future of capitalism*, New York, PublicAffairs.
- Yunus M., Moingeon B. et Lehmann-Ortega L. (2010), Building social business models: lessons from the Grameen experience, *Long Range Planning*, 43, 2-3, 308-325.
- Zaltman G. et Coulter R.H. (1995), Seeing the voice of the customer: metaphor-based advertising research, *Journal of Advertising Research*, 35, 4, 33-51.

Zaniewski R. (1957), L'origine du prolétariat romain et contemporain, *The Journal of Economic History*, 20, 1, 152-154.

Zhao X. et Belk R.W. (2008), Advertising consumer culture in 1930s' Shanghai: globalization and localization in Ue Fen Pai, *Journal of Advertising*, 37, 45-56.

Autres documents

Conférence les sans abri, 29/30 novembre 2007 : Fiche n°6 : La construction et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes sans domicile. Revue des plans et programmes annoncés. [Téléchargé le 10/10/2014 : http://sans-abri.typepad.fr/conference_de_consensus/files/conference_de_consensus_fiche_6.pdf]

Collections des mines de Lewarde (2014)

Circulaire du 23 Octobre 1984, dans Conférence de consensus sur les personnes sans-abri, 2007, p.1

Rapport présenté au nom du Conseil Economique et Social par M. Joseph Wresinski (1987), Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Journal Officiel, n°6, 28 Février.

Revue Igloos d'ATD Quart Monde, (1968), Un peuple parle, n°41-42.

SOURCES PRIMAIRES CITEES DANS LA THESE

Les sources sont présentées par ordre chronologique et selon leur source

La Voix du Nord

La Voix du Nord (1954), La ligue du Bien Public a offert son banquet annuel aux vieillards des Petites Sœurs des Pauvres, Mercredi 13 janvier, p.4.

La Voix du Nord (1954), *A Fresnicourt-le-Dolmen, dans le Pas-de-Calais, un bébé de trois semaines est mort de froid*, Dimanche 30 Janvier 1954, p.1.

La Voix du Nord (1954), De toutes parts, les bonnes volontés s'unissent pour secourir les « sans-logis », Jeudi 4 février, p.4.

La Voix du Nord (1954), *Pour la cité d'urgence, donnons-nous la main*, Mercredi 17 mars, p.6.

La Voix du Nord (1954), *Dans notre région, la mortalité infantile atteint encore des taux élevés*, Vendredi 23 Mars, p.1.

La Voix du Nord (1954), *Les neuf enfants d'une famille d'Anzin vivaient dans un état d'abandon indescriptible*, Samedi 15 mai, p.3.

La Voix du Nord (1954), *La plaie du taudis est toujours ouverte au flanc de notre cité*, Mercredi 19 mai, p.3.

La Voix du Nord (1954), *La ligue du bien public a offert un beau colis à cinquante ménages*, Samedi 25 Décembre, p.6.

La Voix du Nord (1958), *Le comité d'entraide de la commune libre du Petit Maroc a remis des colis à des vieux travailleurs*, Vendredi 10 Janvier, p.6.

La Voix du Nord (1958), *Les étudiants lancent une « campagne contre le froid » pour venir en aide aux malheureux*, Mercredi 15 Janvier, p.6.

La Voix du Nord (1958), *Le comité d'entraide aux vieux de la rue de Rivoli a reçu près de deux cents vieillards*, Dimanche 19 janvier, p.5

La Voix du Nord (1958), *Le comité d'entraide de la rue du long-pot a distribué des colis aux vieillards*, Dimanche 2 février, p.5.

La Voix du Nord (1958), *70 aînées du quartier ont reçu des colis du comité d'entraide du Faubourg des Postes*, Mardi 25 Février, p.6.

La Voix du Nord (1965), *Le gouvernement propose la réforme du SMIG*, Vendredi 1er janvier, p.12.

La Voix du Nord (1965), *Priorité est donnée au logement dans le plan social du gouvernement*, Mardi 5 Janvier, p.12.

La Voix du Nord (1965), *Le programme de construction de logements sociaux*, Dimanche 24 janvier, p.16.

La Voix du Nord (1965), *L'union des travailleurs et retraités attire l'attention sur l'insuffisance de la retraite de sécurité sociale : 4.65 F par jour au minimum depuis novembre*, Mercredi 17 Février, p.5.

La Voix du Nord (1968), *L'intéressement des travailleurs aux fruits des entreprises*, Dimanche 9 Juin, p.3.

La Voix du Nord (1968), *Africains du Nord dans la France du Nord : le travailleur immigrant rêve d'une petite maison pour abriter sa famille*, Dimanche 16 Juin, p.7.

La Voix du Nord (1974), *Mr Pompidou aux Français : l'année 1974 risque d'être difficile, en tous les cas incertaine*, Mardi 1^{er} Janvier, p.1&22.

La Voix du Nord (1974), *Grâce à la municipalité, plus de trois mille colis ont été distribués aux « anciens » de la ville*, Mardi 1^{er} janvier, p.8.

La Voix du Nord (1974), *Les répercussions de la hausse du prix des carburants inquiètent les consommateurs et les milieux professionnels*, Samedi 12 janvier, p.12.

La Voix du Nord (1974), *Le parti socialiste demande la convocation du Parlement en session extraordinaire/M. Guichard estime que la gauche devra « réviser en forte baisse » ses promesses sociales*, Dimanche 13 janvier, p.26.

La Voix du Nord (1974), *Les gens du Nord jugent leur région : I Le niveau de vie régional suscite beaucoup de grogne et d'amertume*, Dimanche 20 janvier, p.3.

La Voix du Nord (1974), *Les enfants de Moulins sont-ils condamnés au sous-prolétariat ?* Jeudi 31 janvier, p.8.

La Voix du Nord (1974), *Selon l'Association populaire familiale, les charges des logements ouvriers sont excessives*, Dimanche 10 mars, p.7.

La Voix du Nord (1974), *M. Pierre Messmer à la télévision : « tout ce que nous pouvons espérer en 1974 c'est préserver le pouvoir d'achat*, Jeudi 21 Mars, p.1.

La Voix du Nord (1974), *Au 11, rue de Seine, une maison pour les 900 familles des « Biscottes »*, Jeudi 28 Mars, p.8.

La Voix du Nord (1974), *Les Français apparaissent pessimistes sur la situation économique et sociale*, Jeudi 28 Mars, p.24.

La Voix du Nord (1974), *Pourquoi y avait-il si peu de monde au Centre Social des « Biscottes » ?*, Dimanche 31 Mars, p.8.

La Voix du Nord (1974), *Union des Jeunes pour le Progrès : augmenter les salaires les plus bas*, Jeudi 4 Avril, p.5.

La Voix du Nord (1974), *La croissance zéro est un luxe des pays d'abondance*, Vendredi 29 Avril, p.15.

La Voix du Nord (1974), *Jacques Chalban-Delmas hier soir : « Je construirai avec vous une France plus solidaire »*, Mardi 30 Avril, p.1&2.

La Voix du Nord (1981), *H.L.M. : la mal vie ? V L'épineuse question d'argent*, Vendredi 27 Mars, p.8.

La Voix du Nord (1981), *H.L.M. : La mal vie ? VII A bâtons rompus*, Mardi 31 Mars, p.8.

La Voix du Nord (1988), *Premier grand débat, aujourd'hui avec le revenu minimum d'insertion*, Mardi 4 Octobre, p.14.

La Voix du Nord (1988), *Les H.L.M souhaitent 2 milliards pour rénover un million de logements*, Jeudi 6 Octobre, p.14.

La Voix du Nord (1989), *Les Français et le crédit : ils ont de plus en plus de dettes et... de plus en plus de mal à les payer*, Jeudi 5 janvier, p.15.

La Voix du Nord (1989), *Assises sur les nouvelles solidarités : les droits des exclus*, Mercredi 11 Janvier, p.12.

La Voix du Nord (1989), *Christian Rosiers : vivre deux ans avec 378F par mois*, Samedi 14 janvier, p.7.

La Voix du Nord (1989), « *Le système de protection sociale, un choix de société* » insiste à Limme, M. Teulade président de la Mutualité Française, Mercredi 1^{er} Février, p.4.

La Voix du Nord (1989), *A Lille, François Mitterrand fait place à la solidarité*, Mardi 7 Février, p.5.

La Voix du Nord (1989), *Le gouvernement se mobilise contre le surendettement des ménages : 200 à 300 000 familles incapables de faire face*, Samedi 18 Février, p.19.

La Voix du Nord (1989), *Ca bouge au H.L.M de la Mitterrie à Lomme où des jeunes participent à la réhabilitation*, Jeudi 6 Avril, p.10.

La Voix du Nord (1989), *350 000 F pour les plus défavorisés*, Mardi 18 Avril, p.5.

La Voix du Nord (1989), *Le logement : mode d'accès à la citoyenneté*, Vendredi 21 Avril, p.7.

La Voix du Nord (1989), *Le gouvernement veut freiner le surendettement des ménages*, Jeudi 4 Mai, p.20.

La Voix du Nord (1989), *Le Secours Populaire veut couper la tête à la misère*, Dimanche 21 Mai, p.8.

La Voix du Nord (1989), *ATD Quart Monde dans la région : « écouter ce qu'ils ont à dire »*, Dimanche 21 Mai, p.11.

La Voix du Nord (1989), *Le « droit aux vacances » en 767 lits*, Mardi 23 Mai, p.3.

La Voix du Nord (1995), *P.S : le livre noir de l'exclusion*, Vendredi 6 Janvier, p.12.

La Voix du Nord (1995), *Un chômeur atomise son destin*, Samedi 7 Janvier, p.9.

La Voix du Nord (1995), *Le collectif A.C. (Action contre le Chômage) : « et les 700 H.L.M libre » ?* Samedi 7 Janvier, p.11.

La Voix du Nord (1995), *Sans-abri : la mobilisation*, Dimanche 8 Janvier, p.1&2.

La Voix du Nord (1995), « *Profession* » : *chômeur battant*, Mercredi 11 Janvier, p.2.

La Voix du Nord (1995), *Esprit d'entreprise... l'ANPE veut augmenter « sa part de marché »*, Mardi 31 Janvier, p.3.

La Voix du Nord (1995), *Un nouveau local pour SDF de l'ABEJ sur TF1 hier soir : « je leur ai demandé une couverture... »*, Vendredi 3 Février, p.5.

La Voix du Nord (1995), *Noel des déshérités : Quand Mc Donald's prend un enfant par la main...*, Dimanche 5 Février, p.4

La Voix du Nord (1995), *Petite promenade du soir, grands espoirs ?*, Mardi 7 février, p.8.

La Voix du Nord (1995), *N'oubliez pas les petits retraités*, Mercredi 22 février, p.7.

La Voix du Nord (1995), *Lutte contre l'exclusion : une « obligation morale et sociale »*, Mercredi 1^{er} Mars, p.1&2.

La Voix du Nord (1995), « *Envie* » ouvre son 2^e magasin à Fives, Dimanche 5 Mars, p.7.

La Voix du Nord (1995), *Au service des victimes de l'exclusion*, Mercredi 22 Mars, p.12.

La Voix du Nord (1995), *Les exclus tiennent le haut du pavé*, Mardi 11 Avril, p.2.

La Voix du Nord (1995), *Les expulsions agitent Lille-sud*, Mercredi 12 Avril, p.10.

La Voix du Nord (1995), *Messages au futur président de la République. Premier emploi : « donner des avantages aux entreprises qui veulent embaucher des jeunes diplômés sans expérience »*, Jeudi 13 Avril, p.2.

La Voix du Nord (2002), « *Il faudrait que quelqu'un nous sauve* », Dimanche 3 Février, p.24.

La Voix du Nord (2007), *Mal logés : les associations maintiennent la pression*, Mercredi 3 Janvier, p.30.

La Voix du Nord (2007), *Mal-logés : une issue ?* Jeudi 4 Janvier, p.1.

La Voix du Nord (2007), *Un toit ne suffit pas*, Jeudi 4 Janvier, p.29.

La Voix du Nord, *Dire que nous ne sommes pas d'accord*, Dimanche 7 Janvier 2007, p.41

La Voix du Nord (2007), *Oui à la cantine gratuite*, Jeudi 11 Janvier, p.41.

La Voix du Nord (2007), *Jusqu'où ira-t-on ?*, Jeudi 11 Janvier, p.41.

La Voix du Nord (2007), *Haro sur le droit opposable à tout*, Vendredi 12 Janvier, p.41.

La Voix du Nord (2007), *Tickets à la baisse*, Samedi 13 Janvier, p.49.

La Voix du Nord (2007), *Auto-solidaire : 5 euros par jour sur la route de l'emploi*, Dimanche 14 Janvier, p.10&11.

La Voix du Nord (2007), *Le logement au même rang que le droit aux soins et à l'éducation*, Jeudi 18 Janvier, p.33.

La Voix du Nord (2007), *Emmaüs : vivre sans l'abbé Pierre*, Mercredi 24 Janvier, p.2.

La Voix du Nord (2007), *GDF coupe le gaz de l'appartement où vivent une mère et ses trois enfants*, Jeudi 25 Janvier, p.19.

La Voix du Nord (2007), *La nouvelle démarche « entreprise » de l'Agence nationale pour l'emploi*, Jeudi 25 Janvier, p.32.

La Voix du Nord (2007), *Le Relais ne fait pas que recycler des textiles, il crée aussi de l'emploi*, Dimanche 28 Janvier, p.32.

La Voix du Nord (2007), « *Zénith de la solidarité* », un pari réussi pour le secours populaire, Mardi 30 Janvier, p.5.

La Voix du Nord (2012), *L'épicerie solidaire change de crémerie pour accueillir toujours plus de monde*, Mercredi 4 Janvier, p.14.

La Voix du Nord (2012), *Ces grandes surfaces qui tendent la main aux associations*, Jeudi 5 Janvier, p.28.

La Voix du Nord (2012), *Vivre de peu*, Vendredi 13 Janvier, p.47.

La Voix du Nord (2012), *Gratuit !* Vendredi 20 Janvier, p.47.

La Voix du Nord (2012), *La nouvelle démarche « Entreprise » de l'agence nationale pour l'emploi*, Mercredi 25 Janvier, p.32.

La Voix du Nord (2012), *Attentif mais pas radin*, Mercredi 25 Janvier, p.45.

La Voix du Nord (2012), « *Les 20% de ménages les moins riches consacrent 48% de leur budget au logement* », Samedi 4 Février, p.38.

La Voix du Nord (2012), *Le froid, le fric*, Dimanche 5 Février, p.47.

La Voix du Nord (2012), *Je me souhaite bonne chance*, Lundi 6 Février, p.39.

La Voix du Nord (2012), *Le Secours Populaire lance un SOS*, Mardi 7 Février, p.3.

La Voix du Nord (2012), *Nicolas Sarkozy redevient candidat pour protéger une France forte*, Jeudi 16 Février, p.25.

La Voix du Nord (2012), *Nord-Pas-de-Calais : terre d'élections pour le Front ?* Jeudi 23 Février, p.2&3.

La Voix du Nord (2012), *Les banques alimentaires veulent plus de coopération avec les agriculteurs*, Lundi 27 Février, p.26.

La Voix du Nord (2012), *L'économie sociale et solidaire veut aussi jouer dans la cour des grands*, Mardi 28 Février, p.32.

La Voix du Nord (2012), *Scénario catastrophe*, Dimanche 4 Mars, p.47.

La Voix du Nord (2012), *Mieux avant*, Jeudi 15 Mars, p.47.

Le Figaro

Le Figaro (1954), *L'abbé Pierre lance un cri d'alarme dans une lettre ouverte au ministre du Logement*, Jeudi 7 Janvier, p.11.

Le Figaro (1954), *Randonnée nocturne avec l'abbé Pierre et un ancien ministre à la recherche des hommes sans gîte*, Lundi 1^{er} Février, p.12.

Le Figaro (1954), *Persistance du froid intense : partout les générosités se rejoignent pour venir au secours des sans-abris*, Mercredi 3 Février, p.9.

Le Figaro (1954), *Sauver les gens, c'est aussi leur procurer un toit et un travail*, Vendredi 5 Février, p.4.

Le Figaro (1954), *La croisade de la solidarité pour les sans-abri doit se poursuivre en faveur des « cités d'urgence »*, Samedi 6 Février, p.12.

Le Figaro (1954), *Sept cents volontaires ont ramassé 800 tonnes d'objets divers...* Lundi 22 Février, p.1.

Le Figaro (1954), *Le cas tragique des familles sans logis*, Lundi 22 Février, p.1.

Le Figaro (1954), *Un ménage ouvrier : le père, la mère et cinq enfants vivaient depuis un an dans un réduit de 2m fois 3m*, Mardi 23 février, p.110.

Le Figaro (1954), *La presse, la radio et une campagne d'affiches inviteront, dès lundi, les Français à l'emprunt des cités d'urgence*, Samedi 6 Mars, p.1&4.

Le Figaro (1954), *En 15 ans, le niveau de vie du Français pourrait doubler*, Jeudi 16 Décembre, p.14.

Le Figaro (1954), *Minuit avec les sans-abris au « centre fraternel de dépannage » de Courbevoie*, Samedi 25 décembre, p.2.

Le Figaro (1958), *SMIG : majoration de 4.33%. Pas de salaires horaires inférieurs à 139 frs. 20 dans la région parisienne*, Mercredi 1^{er} Janvier, p.1&4.

Le Figaro (1965), *L'allocution radiotélévisée du Général De Gaulle*, Vendredi 1^{er} Janvier, p.5.

Le Figaro (1965), *Dans la main du mendiant*, Samedi 9 Janvier, p.1.

Le Figaro (1965), *SMIG : augmentation le 1^{er} mars non liée à l'élévation du coût de la vie*, Vendredi 22 Janvier, p.1&6.

Le Figaro (1965), *Dans la Manche, les chiffonniers-bâisseurs sont venus au secours des vieillards*, Jeudi 18 février, p.9

Le Figaro (1965), *Les locataires d'HLM pourront désormais acheter leur appartement*, Vendredi 30 avril, p.6.

Le Figaro (1968), *Le mouvement ouvrier prend désormais le pas sur l'agitation des étudiants de Jean Fourastié*, Samedi 18 Mai, p.1.

Le Figaro (1968), Vendredi 24 Mai, p.7.

Le Figaro (1975), *Vœux de Giscard d'Estaing : après l'année de la liberté, celle de la fraternité*, Mercredi 1^{er} Janvier, p.1&3.

Le Figaro (1975), *Conseil des ministres ; en priorité la refonte des entreprises et la réduction des inégalités de revenus*, Vendredi 3 janvier, p.6.

Le Figaro (1975), *Chômage : les cadres, premières victimes*, Lundi 13 Janvier, p.4.

Le Figaro (1975), *Chirac : « pas de pause sociale »*, Lundi 20 janvier, p.6.

Le Figaro (1975), *VGE « au coin du feu » : choisir le changement plutôt que le subir*, Mercredi 26 février, p.1&5&6.

Le Figaro (1975), *Cadres en chômage : « battons-nous pour nos droits »*, Mardi 11 Mars, p.6

Le Figaro (1975), *Les cadres ne doivent pas faire seuls les frais de la réduction des inégalités estime la CFDT*, Lundi 21 avril, p.9.

Le Figaro (1975), « *L'allergie au travail* » : un gaspillage de forces vives, Vendredi 17 janvier, p.5.

Le Figaro (1975), *Les chrétiens devant la spéculation et la misère*, Vendredi 3 Janvier, p.6.

Le Figaro (1981), *Nous avons besoin d'une potion magique. Le monde comme il va : crise généralisée*, Vendredi 30 Janvier, p.23.

Le Figaro (1988), *Paris : trente mesures contre l'inégalité, 230 millions supplémentaires pour les services sociaux, les personnes âgées et les familles*, Mercredi 9 Novembre, p.12.

Le Figaro (1988), *500 millions pour la pauvreté*, Jeudi 17 Novembre, p.7.

Le Figaro (1988), *Opération « déchaîne ton cœur », sur ce thème le secours catholique organise sa campagne 88-89*, Jeudi 17 Novembre, p.9.

Le Figaro (1988), *Chirac : « Le RMI nie l'effort »*, Jeudi 24 Novembre, p.8.

Le Figaro (1988), *Précarité. RMI : le « oui mais » des travailleurs sociaux*, Jeudi 24 Novembre, p. IV.

Le Figaro (1988), *Grèves : la France s'enfoncé dans l'impasse*, Lundi 5 Décembre, p.2.

Le Figaro (1988), *Mitterrand s'investit dans le RMI*, Mardi 13 Décembre, p.6.

Le Figaro (1988), *RMI et nouveaux pauvres : vous avez dit réinsertion ? par Gérard Marin*, Mercredi 14 décembre, p.2.

Le Figaro (1988), *Le nouveau dispositif entre en application demain : revenu minimum d'insertion, mode d'emploi*, Mercredi 14 Décembre, p.11.

Le Figaro (1988), *Ceux du quart monde*, Mercredi 21 Décembre, p.9.

Le Figaro (1989), *De nouvelles solidarités face aux nouveaux pauvres*, Jeudi 12 Janvier, p. IV.

Le Figaro (1989), *Consommation : la disparition du français moyen*, Mardi 3 Janvier, p. IV.

Le Figaro (1989), *Pauvreté. RMI : la reconquête d'un minimum d'initiative*, Samedi 7 Janvier, p.V.

Le Figaro (1995), *Ceux qui plongent et ceux qui relèvent la tête : pour certains le RMI est un passeport vers l'insertion, pour d'autres non. Yves H et Arlette B témoignent*, Mardi 31 Janvier, p.6.

Le Figaro (2007), *La France est-elle en train de s'appauvrir ?* Mardi 20 Novembre.

Le Figaro (2012), *L'Europe redevient pauvre (Unilever)*, Lundi 27 août.

Le Figaro (2012), *37% des Français ont connu la pauvreté*, Lundi 3 Septembre.

Le Figaro (2012), *La précarité installée (secours catholique)*, Jeudi 8 Novembre.

Secours Populaire et Emmaüs

Toutes les archives du Secours Populaire et d'Emmaüs ont été collectées sur les sites Internet des organismes et principalement aux Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix. L'archivage leur attribuait rarement une date précise mais plutôt une période que nous avons indiquée dans le corps du texte.

« La désillusion », publié dans *Faim & Soif*, n°5, Février 1995, Archives Nationales du Monde du Travail.

Le Roc'h Morgère M. (2012), *L'abbé Pierre 1912-2007, « Frère des pauvres, provocateur de paix »*, Exposition des Archives Nationales du Monde du Travail.

Association Emmaüs, Campagne avec Persil en 1955, in Le Roc'h Morgère M. (2012), *L'abbé Pierre 1912-2007, « Frère des pauvres, provocateur de paix »*, Exposition des Archives Nationales du Monde du Travail.

Emmaüs, Reproduit dans *Faim et Soif*, 18 Juin 1954 : Texte de l'appel rédigé par l'abbé Pierre et Georges Verpraert, journaliste. Numéro 1 (dans Le Roc'h Morgère M., p.77).

Discours Politiques

Tous les discours politiques ont été collectés sur le site internet www.viepublique.fr

Chirac J. (1995), Déclaration de Jacques Chirac, député RPR maire de Paris et candidat à l'élection présidentielle de 1995, sur son projet présidentiel intitulé « La France pour tous », Paris, 17 Février.

Giscard d'Estaing V. (1981), Le véritable enjeu de la France et des Français, *Le Figaro Magazine*, 9 Mai.

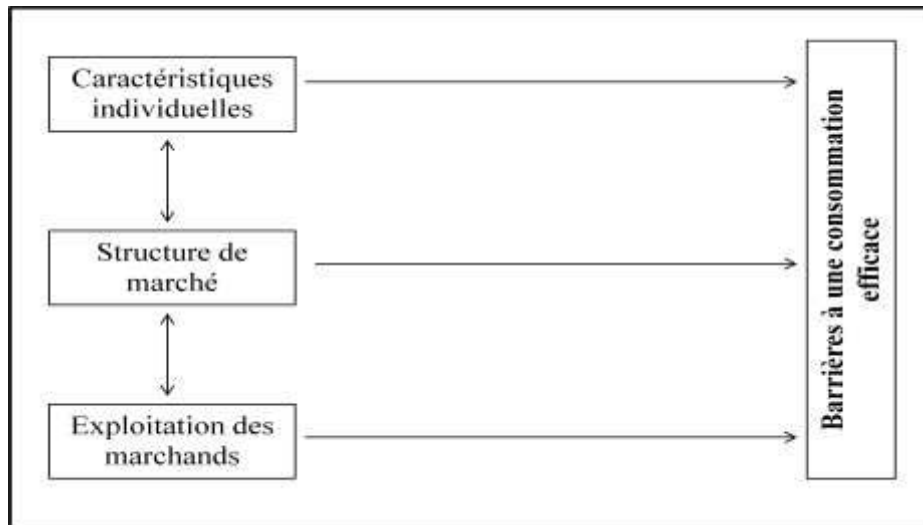
Le Pen J-M. (2002), Discours à Saint-Cloud au lendemain du 1^{er} tour des élections présidentielles, 21 Avril.

Mitterrand F. (1988), Interview de M. François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, notamment sur le vote des immigrés aux élections municipales, l'électorat du Front national et les privatisations, *Europe 1*, 20 avril.

Mitterrand F. (1988), Discours de François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, notamment sur l'emploi, les droits du travail et la protection sociale, la situation en Nouvelle-Calédonie, Lille, Vendredi 29 Avril.

Sarkozy N. (2007), Déclaration de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, président de l'UMP et candidat à l'élection présidentielle, Nantes, le 15 mars.

Figure 2. Représentation des problèmes des consommateurs désavantagés selon Andreasen (1975)



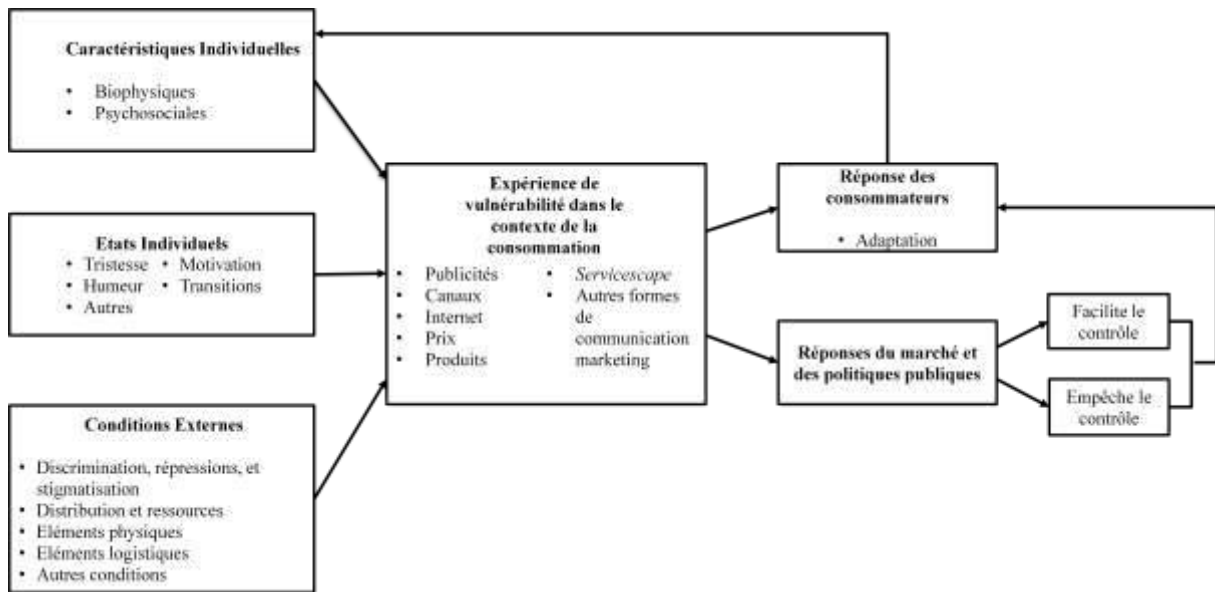
Source : Adapté d'Andreasen (1975, p.7)

2. Les causes structurelles du désavantage

En dehors des caractéristiques individuelles, des dimensions structurelles limitent les opportunités des consommateurs (Alwitt et Donley, 1993 ; Andreasen, 1975; Caplovitz, 1963). Le terme « dimensions structurelles » fait ici référence à l'environnement de consommation (en termes de points de vente, d'acteurs du marché, d'outils de consommation, etc.). On peut distinguer deux types de causes structurelles de désavantage (Andreasen, 1975) : (1) « l'hypothèse de la structure de marché » qui équivaut aux différences de conditions de consommation entre les consommateurs, dues à des caractéristiques de marché peu contrôlables ; (2) « l'hypothèse de l'exploitation » qui concerne de véritables discriminations à l'égard des consommateurs.

La première hypothèse, celle de la structure de marché, désigne des désavantages non-intentionnels, dans le sens où ils sont liés à une structure de marché établie. Par exemple, les produits de qualité sont généralement plus onéreux, ce qui désavantage les consommateurs dont les moyens financiers sont faibles. Les professionnels du marketing doivent d'ailleurs faire face à des critères de segmentation qu'ils ne sont toujours pas en mesure de modifier (Alwitt et Donley, 1997). Par ailleurs, la prise de risque associée aux consommateurs

Figure 3. Le modèle conceptuel de la vulnérabilité selon Baker, Gentry et Rittenburg (2005)



Source: Traduit de Baker, Gentry et Rittenburg (2005, p.135)

Baker et al., (2005) identifient plusieurs types de facteurs conduisant à la vulnérabilité : des caractéristiques individuelles (addiction, handicap, genre, ethnicité, déficiences cognitives), des caractéristiques psychosociales (concept de soi, perceptions sociales de l'apparence, statuts socio-économiques, connaissances perçues, acculturation, victimisation, isolement, santé perçue) et des états individuels (chagrin, transition, motivation, divorce, instabilité identitaire). Des conditions externes viennent renforcer cette vulnérabilité, tels que des problèmes sociaux, la distribution des ressources, des conditions environnementales ou un contexte politique. La perspective de Baker et al., (2005) se présente comme une synthèse des différents risques pouvant conduire vers une situation de vulnérabilité. Dans le contexte de la consommation, l'expérience de la vulnérabilité telle qu'elle est présentée dans la figure 3 se rapproche singulièrement du désavantage.

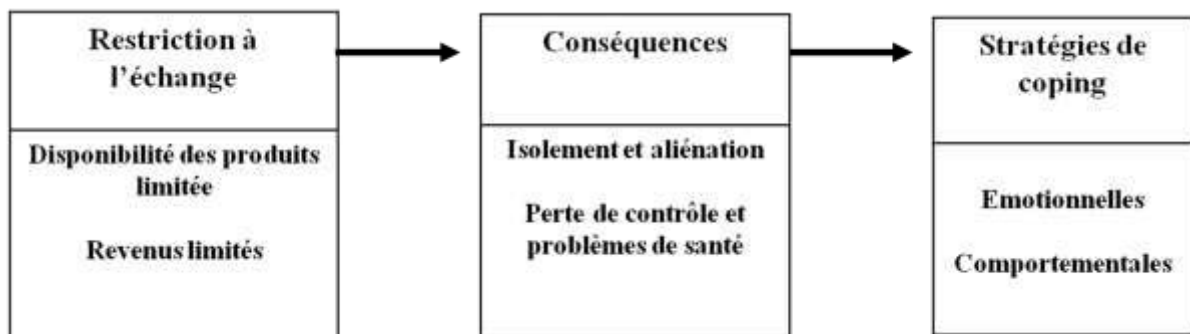
La plupart des recherches qui suivent (Commuri et Ekici, 2008 ; Shultz et Holbrook, 2009) adoptent la même perspective que Baker et al., (2005). L'approche de Schultz et Holbrook (2009) s'en détache quelque peu en se focalisant sur les ressources des individus. Ces auteurs expriment la vulnérabilité à travers la dualité exprimée entre capital culturel et capital économique au sens bourdieusien (pour une analyse similaire, voir aussi Coskuner-Balli et Thompson, 2013). Le capital culturel serait associé aux connaissances et compétences sur le marché et le capital économique représenterait les moyens pour y accéder. Il existe alors une

utilisée dans les recherches sur la consommation (Hamilton et Catterall, 2008 ; Hibbert et Piacentini, 2003 ; Hill, 1991), est héritée de la psychologie. Elle désigne :

« *Les efforts cognitifs et comportementaux en changement constant pour parvenir à gérer des demandes externes et/ou internes qui apparaissent comme contraignantes ou excédant les ressources de l'individu* » (Lazarus et Folkman, 1984, p.141).

Dans cette perspective, les stratégies font surtout appel à des processus d'adaptation pour répondre à des situations de stress particulières. Une stratégie de *coping* de ce type consiste par exemple à gérer ses difficultés en se disant qu'il existe des situations pires que la sienne, ou que les perspectives futures seront meilleures que celles présente (Hill, 1991 ; Kriechbaum-Vittellozi et Kreuzbauer, 2006). Cela permet aux individus de réguler leur stress en altérant leur relation avec l'environnement ou le contexte qui en est la source (Hamilton et Catterall, 2008).

Encadré 5. Du désavantage au *coping* selon Hill et Stephens (1997)



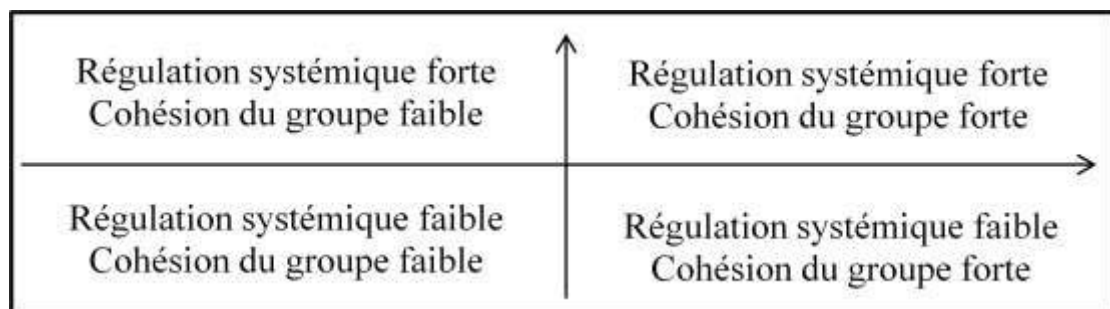
Source: Traduit de Hill et Stephens (1997, p.37)

Hill (1991 ; 2001 ; 2002a ; voir aussi Hill et Gaines, 2007 ; Hill et Stephens, 1997) est l'un des auteurs les plus prolifiques sur le désavantage et la vulnérabilité, dont les recherches portent surtout sur les consommateurs pauvres. Ses travaux s'articulent souvent autour du schéma ci-dessus. Dans ce modèle, les restrictions des échanges correspondent à la relation déséquilibrée entre consommateurs et marketeurs évoquée précédemment. Ces restrictions ont des conséquences sur les consommateurs, en termes de nutrition, de santé psychologique ou de sentiment d'isolement. Cela implique une baisse d'estime et de confiance en soi ainsi que des relations sociales potentiellement stressantes. Le *coping* est donc la dernière étape de ce processus, et a deux fonctions majeures : réguler des situations émotionnelles stressantes, et altérer la relation troublée entre la personne et l'environnement.

Douglas (2007) défend une vision dynamique et relationnelle de la pauvreté. Contrant l'idée d'inertie culturelle, selon laquelle les pauvres seraient indifférents à leur situation (Banfield, 1958 ; Lewis, 1959), elle souhaite tourner l'attention vers la rationalité des pauvres et les contraintes organisationnelles dans lesquelles ils se trouvent. Les dimensions culturelles peuvent alors expliquer l'existence de résistances pour dépasser les contraintes matérielles. En effet, la mobilisation des individus autour d'un socle commun de valeurs permet d'agir sur les comportements, comme dans le cas d'évènements solidaires ponctuels (North, 1990). Ces dimensions expliquent aussi l'absence potentielle de résistances, montrant par exemple que les pauvres sont souvent dominés par une peur bloquante ou parce que l'expérience générale d'un manque de pouvoir les conduit à un certain fatalisme (Douglas, 2007).

Douglas (2007) définit quatre types d'organisations sociales qui permettent de comprendre les points de rencontre entre une culture active et une culture passive de la pauvreté. Les quatre types sont déterminés à la fois par une régulation sociale et par la cohésion du groupe, comme nous le constatons dans la figure 5 ci-dessous :

Figure 5. Représentation des types de coordination selon Douglas (2007)



Source : Douglas (2007, p.494)

Figure 7. Synthèse de la première partie « Revue de la littérature »

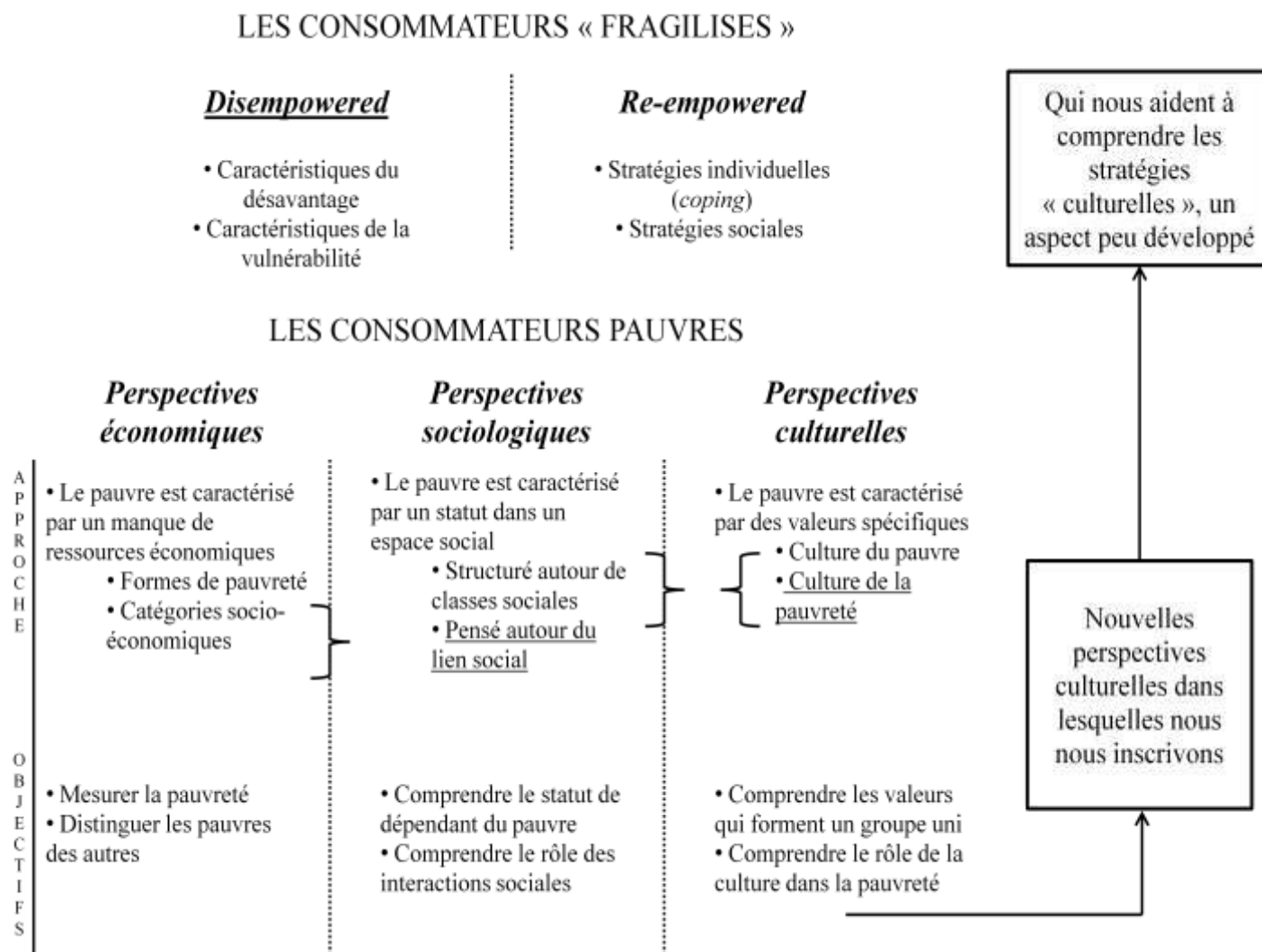


Figure 8. Frise chronologique de la périodisation retenue

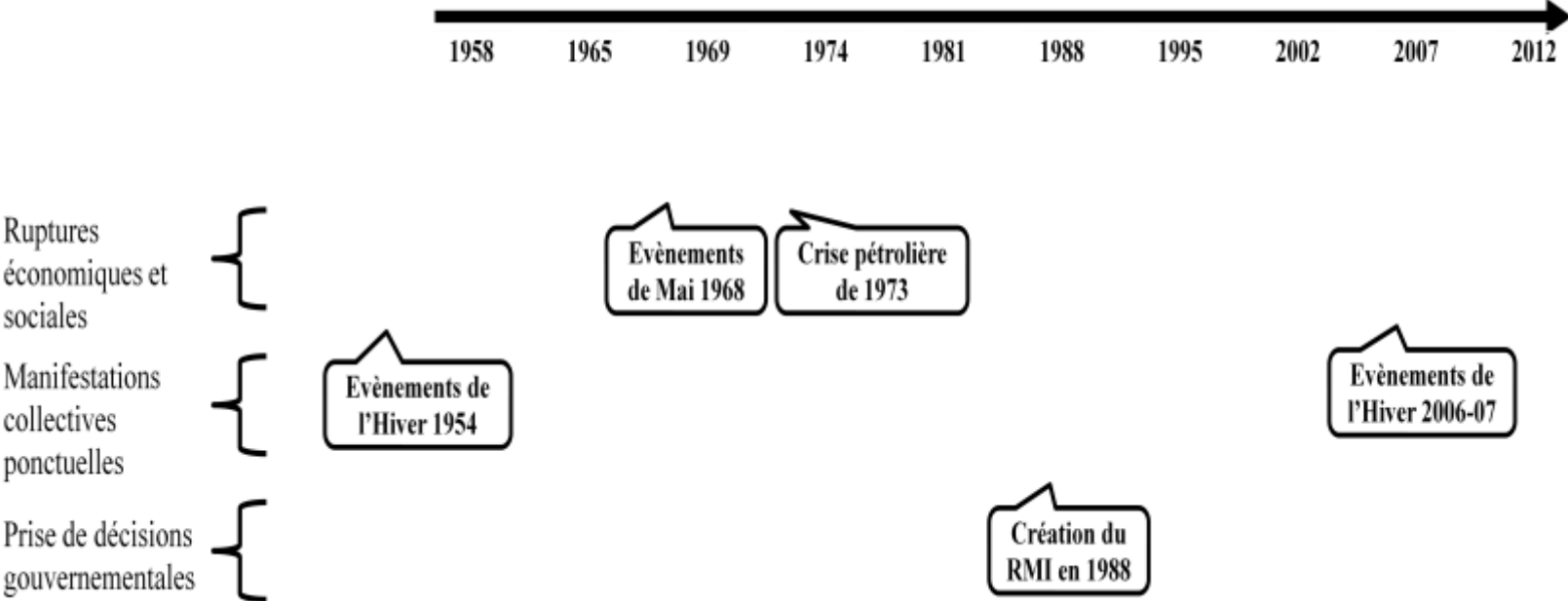
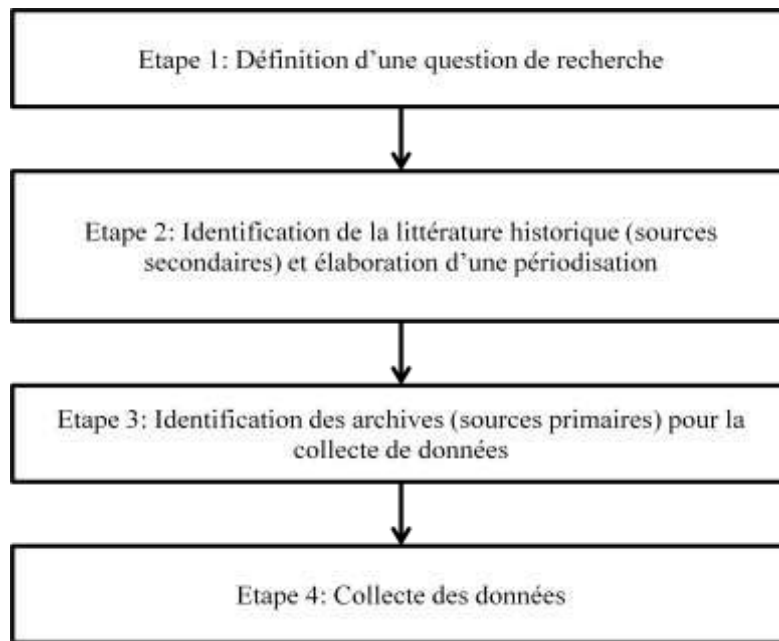


Figure 10. Synthèse de l'opérationnalisation de l'approche historique



En parallèle de ce travail, nous recueillons les « discours » des travailleurs pauvres, par le biais d'entretiens longs et de collages. Ces deux collectes sont effectuées en même temps, mais sans pour autant s'influencer l'une et l'autre, puisque c'est uniquement dans l'analyse que les recoupements et la complémentarité entre ces données est visible.

Section 2. Etude des discours des pauvres : la mobilisation d'une approche phénoménologique

L'approche historique nous permet d'appréhender les normes et les systèmes de représentation qui s'imposent aux individus, mais nous nous intéressons aussi à la manière dont les consommateurs pauvres interprètent ces normes. Nous nous inspirons pour cela des derniers travaux de Foucault (1981-82, 1983-84) qui accordent de l'importance au « sujet », c'est-à-dire à l'individu ou à un ensemble d'individus. Les questions qui animent alors les recherches de Foucault (1982-83) sont les suivantes : Comment les individus se placent-ils dans des conditions qui les produisent en tant que sujets ? Qu'est ce qui conduit les individus à se constituer eux-mêmes comme sujets moraux ?

Figure 13. Synthèse de la deuxième partie: « Epistémologie et méthodologie de la recherche »

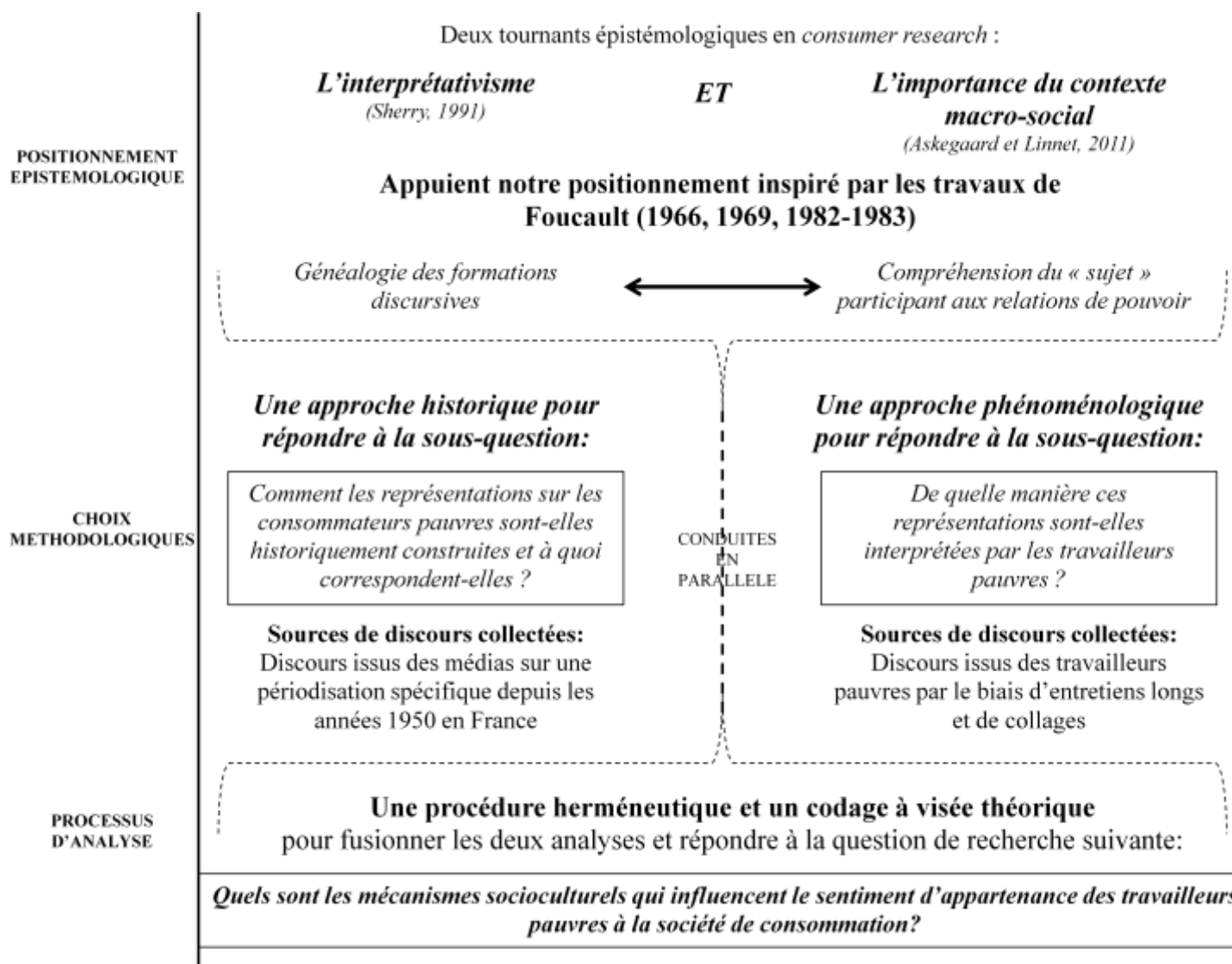
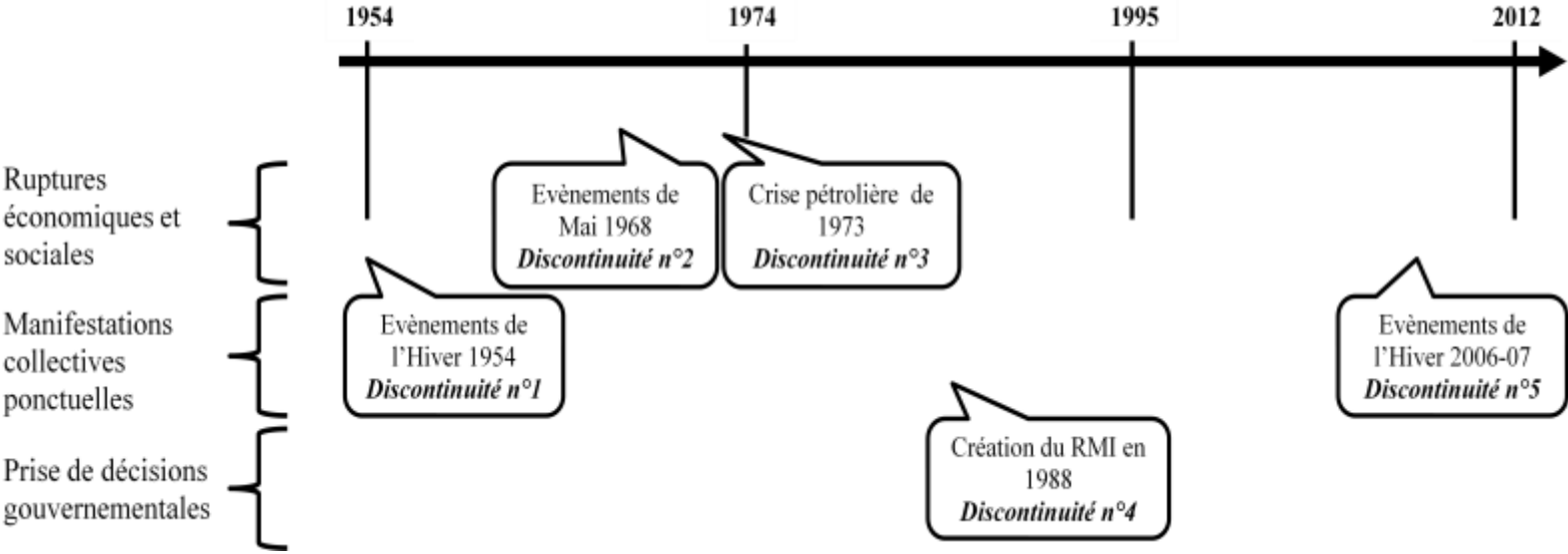


Figure 14. Frise chronologique du découpage temporel résultant de l'analyse des données historiques



Sous-section 1. 1954-1974 : Une pauvreté persistante malgré les Trente Glorieuses

Dans cette sous-section, nous présentons la première période retenue, qui s'étend de l'hiver 1954, époque d'une « insurrection de bonté » (Le Roc'h Morgère, 2012) envers les personnes pauvres, à 1974, année qui suit le premier choc pétrolier. Si cette période est caractérisée par une grande prospérité économique, donnant l'espoir d'une éradication de la pauvreté, des « poches » de misère et des inégalités persistent.

Figure 15. Période 1954-1974: Une pauvreté persistante malgré les Trente Glorieuses



Source de la photographie: La Voix du Nord, Vendredi 23 Mars 1954, p.1

Figure 16. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1954 et 1974

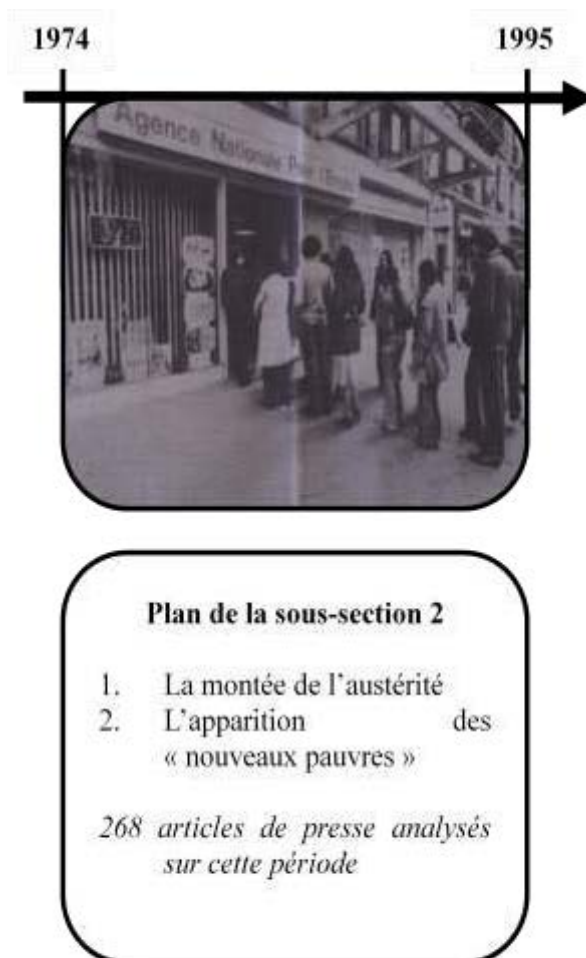


Sous-section 2. 1974-1995 : L'émergence des « nouveaux pauvres » pendant une période de ralentissement économique

Dans cette partie, nous présentons une deuxième période déterminée à partir de notre analyse.

Cette période début en 1974, l'année suivant le premier choc pétrolier des années 1970, pour se clore en 1995 lorsqu'un tournant intervient dans l'orientation des politiques publiques à l'égard des pauvres. Elle se caractérise par un léger ralentissement économique. Celui-ci ne remet pas en cause la prospérité générale française pendant les années 1970 mais la situation sociale et économique se détériore à partir des années 1980. La croissance du chômage fait alors apparaître des figures de « nouveaux pauvres ».

Figure 17. Période 1974-1995 : L'émergence des « nouveaux pauvres » pendant une période de ralentissement économique



Source de la photographie: Le Figaro, Vendredi 30 Janvier 1981, p.23

Figure 18. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1974 et 1995

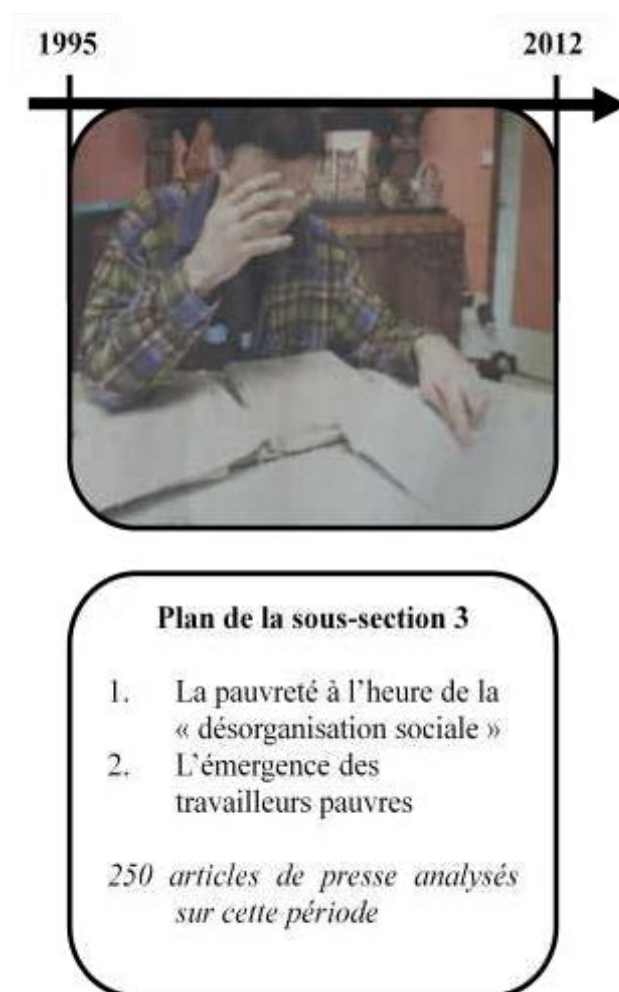


Sous-section 3. 1995-2012 : Les tensions autour de la pauvreté

Dans cette partie nous présentons une troisième période issue de l'analyse de nos données historiques. Cette période débute en 1995, année qui marque un changement d'orientation dans les politiques publiques en faveur des personnes pauvres, et se termine en 2012, à un moment où la problématique de la pauvreté prend une importance particulière dans un contexte de crise économique persistante.

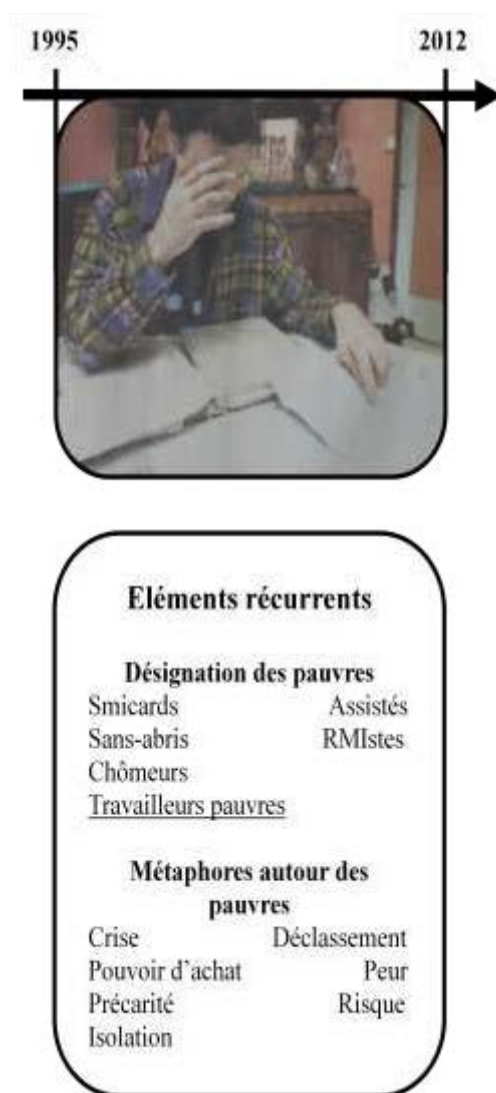
Cette période se caractérise par une aggravation des difficultés apparues dans les années 1980-1990. La pauvreté devient peu à peu un risque commun et complexe, susceptible de toucher tous les individus, ce qui exacerbe les tensions sociales. Aux chômeurs s'ajoutent de nouvelles catégories de personnes, et notamment celle des travailleurs pauvres.

Figure 19. Période 1995-2012: Les tensions autour de la pauvreté



Source de la photographie: *La Voix du Nord*, Dimanche 3 Février 2002, p.24

Figure 20. Synthèse des éléments récurrents dans les discours entre 1995 et 2012

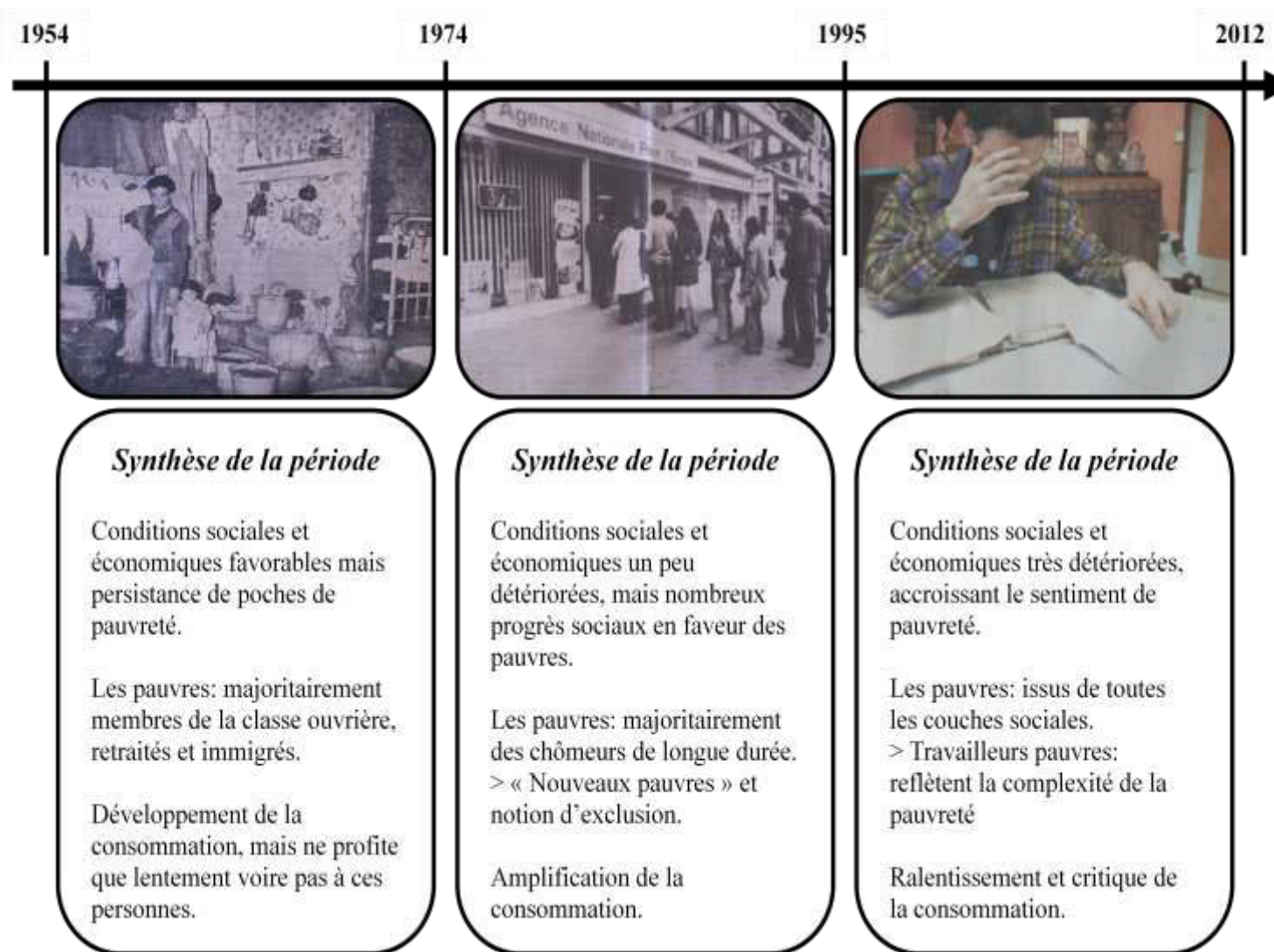


Conclusion

Les transformations économiques, sociales et culturelles ont un impact important sur l'évolution des catégorisations de personnes pauvres au cours de ces trois périodes. Des discontinuités apparaissent et donnent un sens nouveau au phénomène de pauvreté. Par exemple, les évènements de l'hiver 1954 révèlent au grand jour la persistance de formes de pauvreté, font prendre conscience des catégories concernées, et engagent le développement de politiques sociales à leur égard, un mouvement qui persiste jusqu'à la période récente.

Dans cette première section, nous avons souhaité apporter des éléments de contexte pour comprendre la formation de représentations spécifiques aux consommateurs pauvres. Nous en

Figure 21. Synthèse des situations de pauvreté en France depuis les années 1950 en France



Sous-section 1. L'évolution des acteurs impliqués auprès des personnes pauvres

Cette première sous-section se base sur les découpages temporels de la section précédente et introduit les acteurs les plus concernés par la pauvreté pour chaque période, afin d'éclairer l'implication progressive des entreprises.

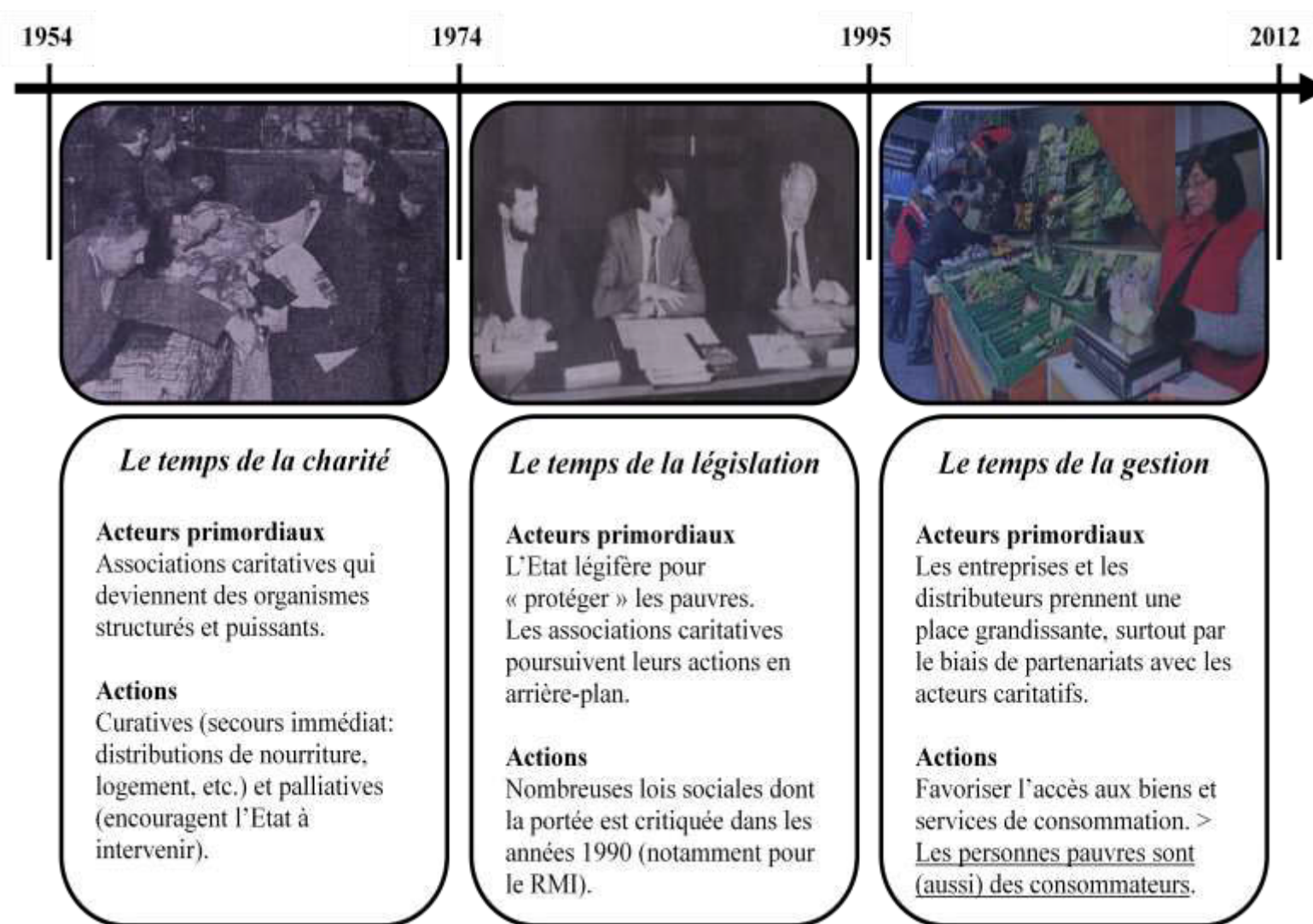
Figure 22. L'évolution des acteurs impliqués auprès des personnes pauvres



1. Le temps de la charité : Les associations caritatives, des acteurs limités ?

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les organismes caritatifs ont la même vocation qu'au XIXe et début du XXe siècle, à l'image de l'Armée du Salut (créée en 1881) ou de Saint Vincent de Paul (créée en 1833). Les termes de bienfaisance et de secours sont légions. Les initiatives sont surtout ponctuelles (par exemple autour d'événements comme Noël ou Pâques) et restreintes (à des actions de dépannage comme la distribution de colis), à l'exemple de ces deux titres de *la Voix du Nord* et du *Figaro* en 1954 :

Figure 23. Synthèse de l'évolution des acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté depuis les années 1950



Sous-section 2. La responsabilité au cœur des discours des acteurs luttant contre la pauvreté

Le deuxième niveau d'analyse appréhende les représentations associées aux pauvres par le biais des discours de ces acteurs. Dans cette sous-section, nous ne cherchons pas tant à saisir une évolution linéaire de ces discours dans une logique chronologique. Nous souhaitons plutôt saisir l'importance de la notion de responsabilité durant toute la période étudiée à travers des discours axés sur la solidarité à l'égard des personnes pauvres et sur la participation à la société des personnes pauvres.

Figure 24. La responsabilité au cœur des discours des acteurs luttant contre la pauvreté

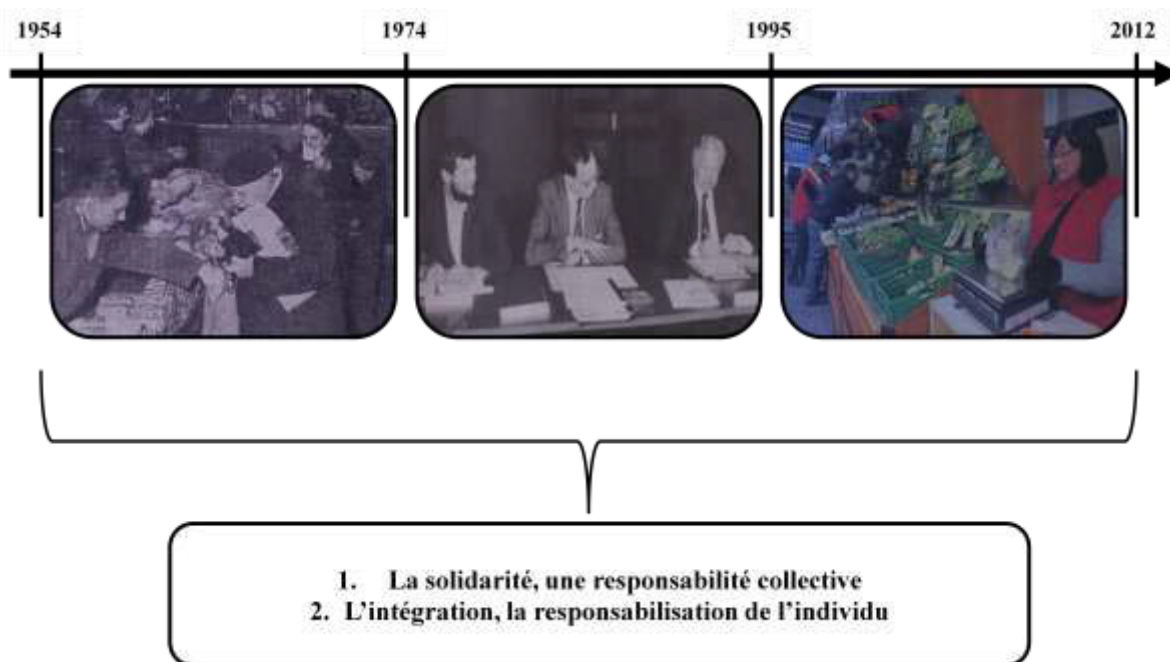
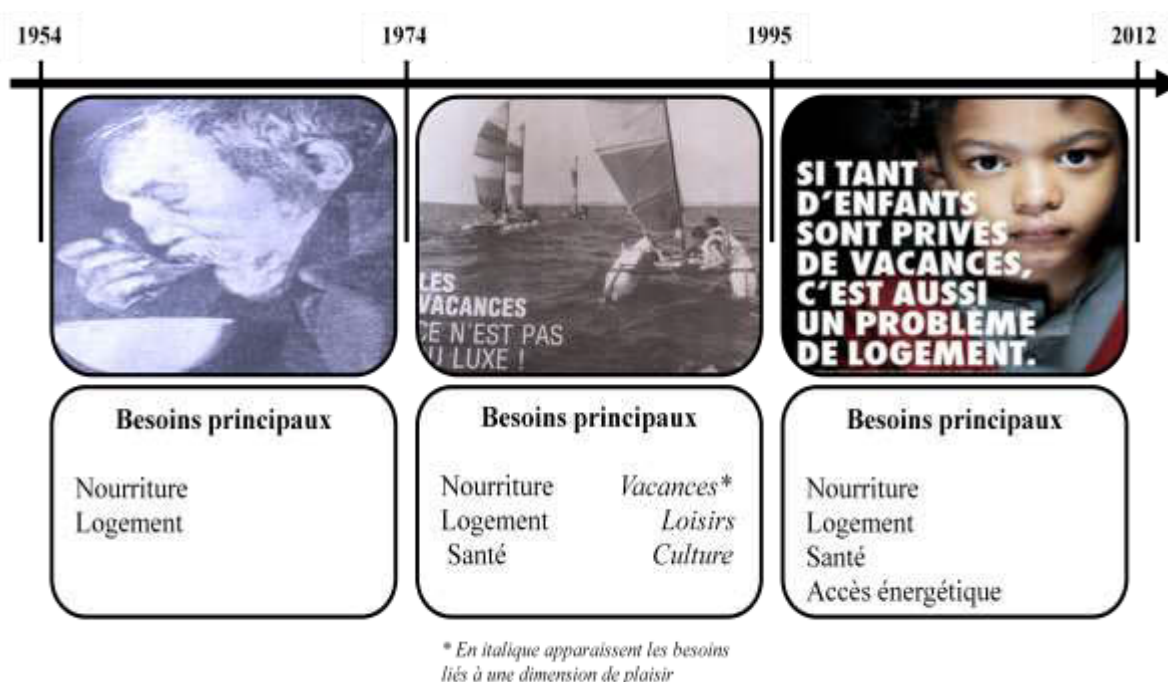


Figure 27. Synthèse de l'évolution des besoins entre 1954 et 2012



Sous-section 2. ... Aux droits acquis pour garantir l'intégration des personnes pauvres

Progressivement, les besoins des personnes pauvres deviennent officiellement des droits dans la société française. La transition entre les deux rhétoriques s'opère plus spécifiquement dans les années 1980, alors que les acquis sociaux en faveur des personnes pauvres sont de plus en plus importants. Les acteurs tant politiques que caritatifs soulignent que « *l'insertion sociale ne se résume pas à la dimension professionnelle* » (Le Figaro, Jeudi 24 Novembre 1988, p. IV) ou que « *les exclus ne demandent pas aux politiques de la compassion mais des droits* » (La Voix du Nord, Mercredi 11 Janvier 1989, p.12). En 1988, lors des assises sur les nouvelles solidarités, on parle sans complexe de « *droits pour les exclus* » (La Voix du Nord, Mercredi 11 Janvier 1988, p.12). Cet usage de la notion de « droits » est représentatif d'une évolution idéologique à propos des personnes pauvres que nous avons soulignée préalablement : la notion de solidarité qui se traduit par exemple par une assistance doit désormais être complétée par une démarche d'intégration. Le rapport Wresinski qui conduit à la création du RMI se base sur un principe hérité des politiques sociales du XVIIIe siècle pour le souligner : « *On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres, et jamais à faire valoir le*

Figure 28. Synthèse de l'introduction d'un discours sur les droits dans les années 1980



Sous-section 3. Des besoins et des droits façonnés par la norme de responsabilité

Si le passage des besoins aux droits est marqué dans le temps en apparaissant clairement dans les années 1980, la responsabilité qui accompagne ces deux notions est présente en filigrane tout au long de la période. Cette dimension apparaît dès les années 1950, même si elle plus explicite sur la période récente.

Dès les années 1950, alors que la misère est très présente et confrontée avec la consommation naissante, des jugements sont portés sur les choix de consommation des personnes pauvres :

« Le ménage François, aurait pu avec sa nombreuse famille mener une existence décente, puisqu'il disposait chaque mois d'une somme de 96.000 francs, constituée par les salaires du père et de l'un des enfants âgé de 14 ans (36.000) et des allocations familiales. Il en était tout autrement (...) L'état de la cuisine ne valait guère mieux, hormis dans cette crasse, la note luxueuse d'un poste de radio avec pick-up » (La Voix du Nord, Samedi 15 mai 1954, p.3).

L'état de la maison, laissée à l'abandon tranche avec l'ostentation du poste de radio, qui paraît presque incongru dans la description du logement. Un jugement réside dans le sentiment que cette famille aurait pu améliorer son sort compte tenu des ressources dont elle disposait, si elle

Figure 29. Synthèse de l'évolution des symboles de consommation associés aux personnes pauvres depuis les années 1950 en France



Des « besoins » et des « droits » structurant la responsabilité des consommateurs pauvres

- **Les biens et services de consommation associés aux personnes pauvres sont qualifiés de besoins**
 - Ils créent une hiérarchisation dans la consommation des personnes pauvres
 - Besoins évoqués: nourriture, logement ; puis progressivement: santé, culture, loisirs
- **En parallèle du terme « besoins » apparaît le terme « droits » dans les années 1980**
 - Les droits donnent une dimension légale et donc plus légitime aux besoins
 - Les droits accentuent cependant la norme de responsabilité pesant sur la consommation des personnes pauvres

Figure 30. Synthèse du chapitre 6: « La construction historique des répertoires culturels à travers les représentations liées aux pauvres et à la consommation »

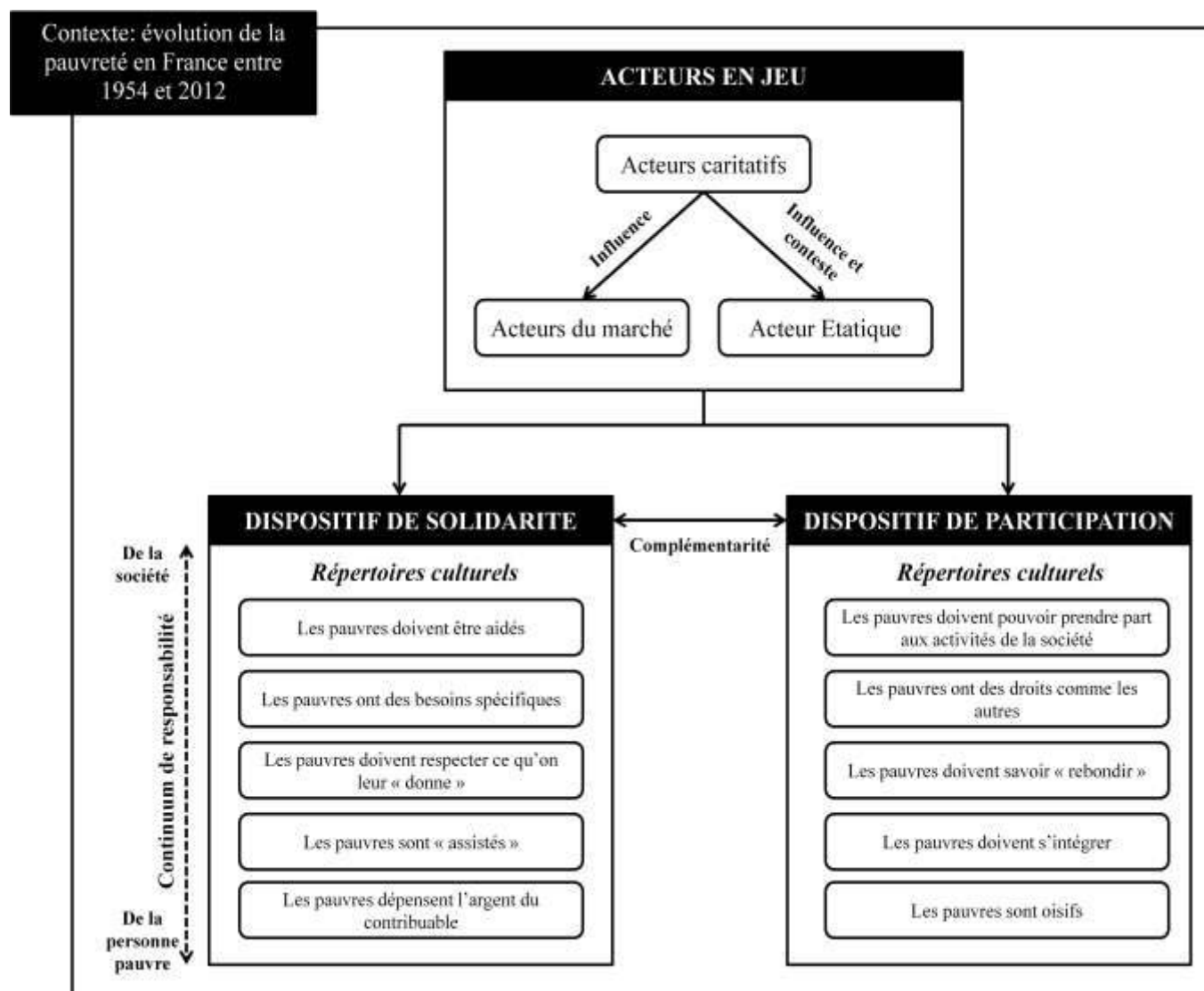


Figure 31. Synthèse du chapitre 7: Réinterprétation par les travailleurs pauvres de répertoires culturels historiquement construits

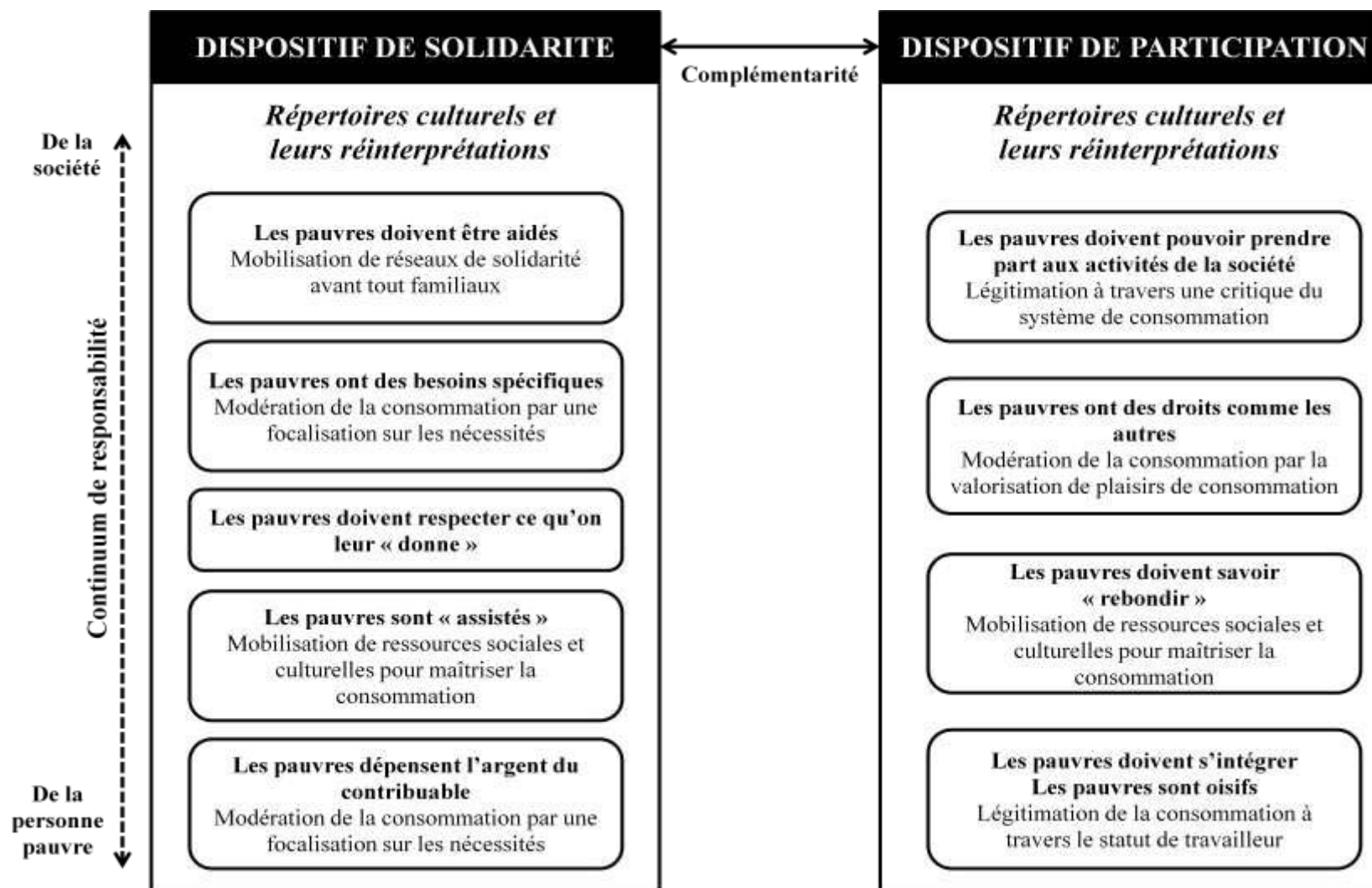


Figure 32. La responsabilisation: un mécanisme socioculturel influençant le sentiment d'appartenance des travailleurs pauvres à la société de consommation

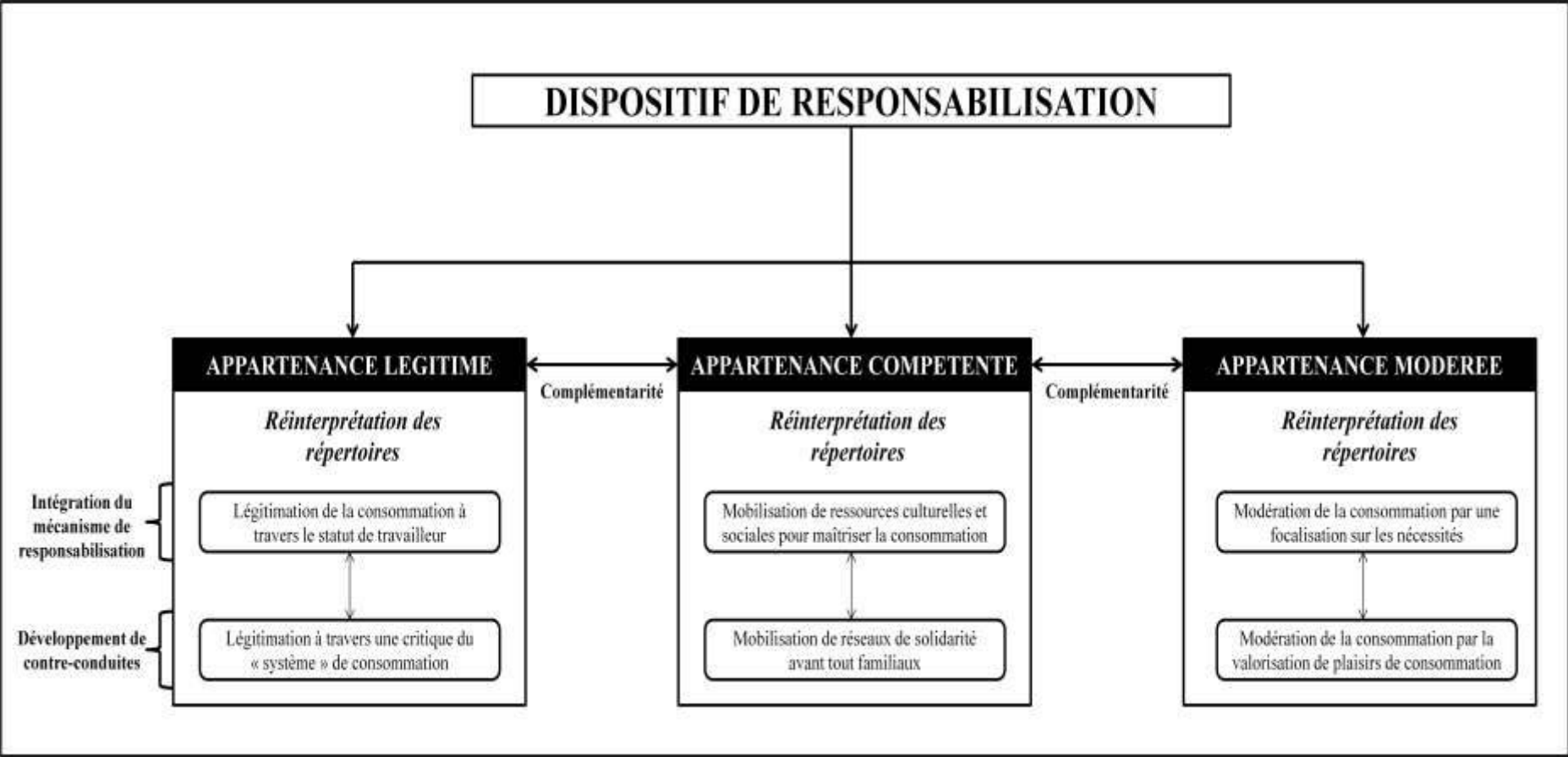
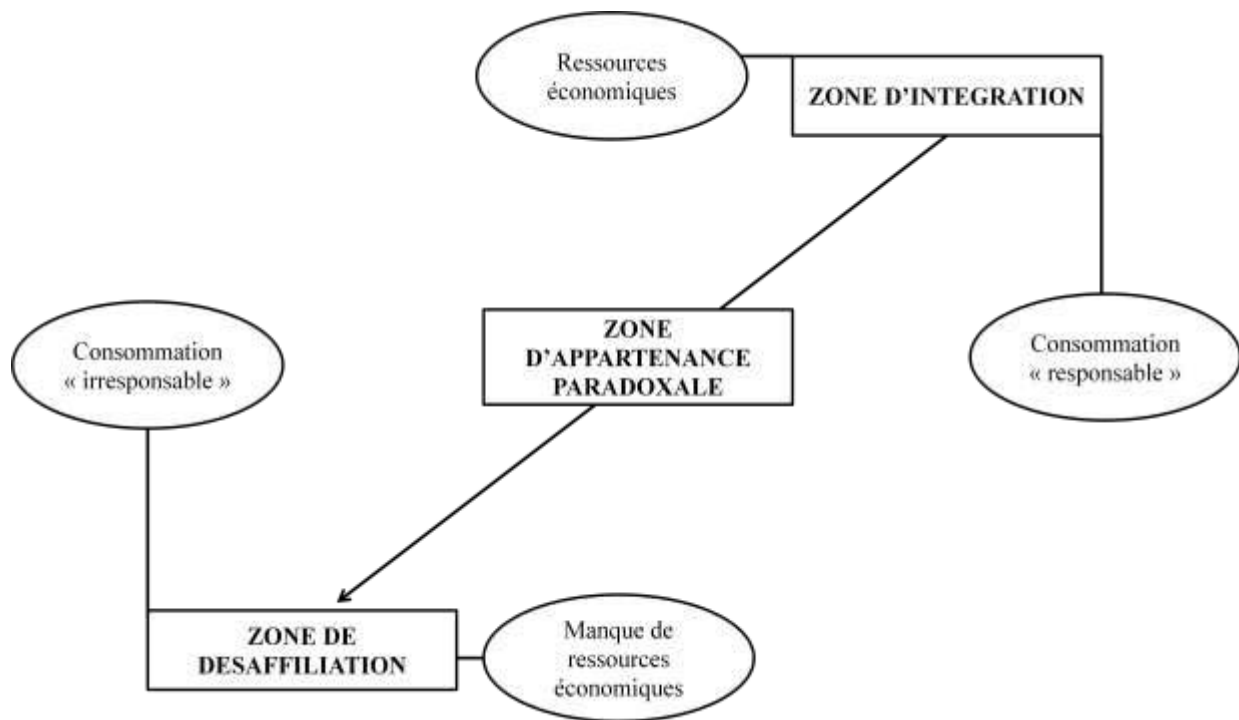


Figure 33. Processus d'appartenance à la société des travailleurs pauvres



Cette figure est adaptée des travaux de Castel (1991), dont une synthèse des travaux se trouve dans la section 2 du chapitre 2 de ce travail. Castel symbolise le processus de désaffiliation par la flèche descendante. Lorsque la place des individus dans la société est menacée, ils se trouvent au centre de la figure, dans une zone de vulnérabilité. Nous substituons ce terme à celui de « zone d'appartenance paradoxale », correspondant au niveau où se trouvent les travailleurs pauvres, qui ne sont ni tout à fait « intégrés », ni tout à fait « désaffiliés ». Cette zone est paradoxale en raison de la responsabilisation qui pèse sur les consommateurs.

Pour Castel (1991), deux dimensions permettent de définir la vulnérabilité ou non des individus : le travail et les liens sociaux. Nous remplaçons ces dimensions respectivement par la présence (ou le manque) de ressources économiques, et par des comportements de consommation responsables (ou non). Plus simplement, lorsque les individus ont des ressources économiques et respectent les normes d'une consommation responsable, alors leur intégration à la société est complète. Si l'une de ces dimensions est menacée, alors ils se trouvent dans la zone d'appartenance paradoxale. Dans le cas des travailleurs pauvres, ce sont principalement leurs ressources économiques qui sont menacées. Ils doivent donc compenser ce manque par des comportements de consommation adaptés aux normes socioculturelles. Si ces deux dimensions sont menacées, ils se trouvent dans la zone de désaffiliation. D'après les

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé



**Université Lille 2
Droit et Santé**

N° attribué par la bibliothèque

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de Gestion

Présentée et soutenue publiquement par

Hélène GORGE

Le 4 décembre 2014

Appartenir à la société de consommation en étant travailleur pauvre :

Une approche socio-historique de la construction de la figure du consommateur pauvre

JURY

Directrice de thèse :

Madame Nil ÖZÇAĞLAR-TOULOUSE Professeur à l'Université Lille 2

Membres du jury :

Madame Marine LE GALL-ELY Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
(Rapporteur)

Monsieur Pierre VOLLE Professeur à l'Université Paris-Dauphine
(Rapporteur)

Monsieur Eric ARNOULD Professeur à l'University of Southern Denmark

Madame Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ Professeur à l'Université Lille 2

Monsieur Luca VISCONTI Professeur à l'ESCP-Europe

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé



**Université Lille 2
Droit et Santé**

N° attribué par la bibliothèque

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de Gestion

Présentée et soutenue publiquement par

Hélène GORGE

Le 4 décembre 2014

Appartenir à la société de consommation en étant travailleur pauvre :

Une approche socio-historique de la construction de la figure du consommateur pauvre

JURY

Directrice de thèse :

Madame Nil ÖZÇAĞLAR-TOULOUSE Professeur à l'Université Lille 2

Membres du jury :

Madame Marine LE GALL-ELY Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
(Rapporteur)

Monsieur Pierre VOLLE Professeur à l'Université Paris-Dauphine
(Rapporteur)

Monsieur Eric ARNOULD Professeur à l'University of Southern Denmark

Madame Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ Professeur à l'Université Lille 2

Monsieur Luca VISCONTI Professeur à l'ESCP-Europe

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1. Les mesures de la pauvreté	2
Annexe 2. Réflexion sur les travailleurs pauvres, un phénomène nouveau ?.....	4
Annexe 3. Liste des sources secondaires.....	6
Annexe 4. Présentation des associations Le Secours Populaire et Emmaüs	8
Annexe 5. Portraits et collages des informants.....	10
Amina	10
Brigitte.....	19
Caroline	23
Eloïse	28
Emilie	37
Inès	39
Jérôme	44
Julien	46
Marie	49
Mireille.....	55
Monique	69
Patrick.....	71
Paul.....	74
Sarah.....	76
Sophie.....	82
Véronique	84
Annexe 6. Guide d’entretien	90
Annexe 7. Exemple d’un entretien (Amina).....	93
Annexe 8. Appel de l’abbé Pierre en Février 1954	128
Annexe 9. Principales lois sociales depuis la fin de la seconde guerre mondiale	129
Annexe 10. Liste des préjugés à l’égard des personnes pauvres d’après ATD Quart Monde (2013) .	130

Annexe 1. Les mesures de la pauvreté

En France, « *il existe trois façons différentes de mesurer la pauvreté, mais pas de norme objective* » (Observatoire des Inégalités, 2014b, p.1).

- **La première mesure est relative et définit une personne pauvre à partir du revenu médian.** La France utilise deux seuils : un fixé à 50% du revenu médian, et un fixé à 60% du revenu médian (comme la plupart des institutions européennes). **Nous avons retenu le seuil à 60% pour notre recherche :** « *si le revenu médian est de 1 600 euros pour une personne seule, le seuil de pauvreté = 1 600 * 60/100 = 960 euros* » (Observatoire des Inégalités, 2014, p.1).

On peut trouver dans le tableau suivant une représentation des différents seuils de pauvreté en fonction de cette mesure relative :

Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage		
Unité : euros		
	Seuil à 60 %	Seuil à 50 %
Personnes seules	977	814
Familles monop. avec un enfant de - de 14 ans	1 270	1 058
Familles monop un enfant de 14 ans ou +	1 466	1 221
Couples sans enfant	1 466	1 221
Couples avec un enfant de - de 14 ans	1 759	1 465
Couples avec un enfant de 14 ans ou +	1 954	1 628
Couples avec deux enfants de - de 14 ans	2 052	1 709
Couples avec deux enfants, dont un de - de 14 ans	2 247	1 872
Couples avec deux enfants de + de 14 ans	2 443	2 035

Source : Insee - données 2011, France métropolitaine

Source : Observatoire des Inégalités, 2014a

- La deuxième mesure consiste à considérer comme pauvres les personnes qui bénéficient d'aides sociales. Cette mesure se rapproche de la perspective sociologique sur le lien social que nous présentons dans le chapitre 2 de ce travail de thèse.
- La troisième mesure repose sur une évaluation des conditions de vie, c'est-à-dire de l'accès à des biens et services de consommation. Les personnes sont considérées comme pauvres lorsqu'elles ne peuvent pas partir en vacances, n'ont pas de confort énergétique dans leur logement, etc.

Dans notre recherche, nous avons pris le parti d'adopter une définition économique pour recruter les travailleurs pauvres. Dans l'élaboration de notre échantillon, nous avons pris en compte l'ensemble des revenus issus des salaires et des prestations sociales.

Cependant, nous n'avons pas intégré dans ce calcul les ressources financières que certains interviewés obtiennent grâce à une activité non déclarée. Même lorsque les informants acceptent de donner des informations à ce propos, la volatilité de ces ressources empêche d'établir un montant exact mensuel ou même annuel.

Références

Observatoire des Inégalités (2014a), Les seuils de pauvreté en France, 9 Septembre
[Téléchargé le 10/10/2014 : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article343>].

Observatoire des Inégalités (2014b), Comment mesurer la pauvreté ?, 9 Septembre
[Téléchargé le 10/10/2014 : http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1162].

Annexe 2. Réflexion sur les travailleurs pauvres, un phénomène nouveau ?

Selon Outin (2013), l'augmentation des travailleurs pauvres est « *un phénomène nouveau, disons des 20 ou 30 dernières années* » (p.1). Pourtant, travail et pauvreté sont historiquement étroitement liés. Pierrard (2005) rappelle d'ailleurs que l'étymologie du mot pauvre vient des termes « poper » ou « pocus », représentant quelqu'un qui travaille mais qui n'a pas grand-chose. Dans ses travaux sur la condition sociale des pauvres au Moyen-âge, Mollat (1978, p.271) évoque cette pauvreté laborieuse : « *dans la société domaniale du haut moyen âge, le pauvre est un paysan libre, souvent propriétaire, qui, dans le cadre d'un régime économique foncier de subsistance, devient de plus en plus faible et sujet* ». Cette forme de pauvreté laborieuse est généralement exclue de l'assistance charitable qui émerge peu à peu au Moyen-âge, malgré le fait que la situation de ce pauvre se substitue peu à peu à celle du serf, attaché à une terre (et non à un individu comme dans le cas de l'esclavagisme) qu'il est obligé de travailler sans pour autant en être propriétaire.

Compte tenu de l'existence d'un revenu issu d'une forme de travail, la pauvreté laborieuse tardera à être admise comme une forme de pauvreté, puisqu'éloignée des formes conventionnelles représentant le pauvre comme une personne vagabonde ou marginale mais en tout les cas dépendante de la charité. Pour Pierrard (2005), l'absence de travail est d'ailleurs un critère de la pauvreté jusqu'aux révolutions du XIXe siècle¹. Ces dernières (on peut même inclure celle de 1789 comme prémisse) révèlent en effet la persistance d'une misère profonde chez les travailleurs. En constituant plusieurs mouvements de révolte (à l'exemple des canuts, ouvriers dans la soie à Lyon, en 1801), ces groupes de travailleurs mettent la lumière sur leur pauvreté. Celle-ci est peu à peu intégrée dans une réflexion sur les oppositions sociales à travers la notion de prolétaire. Le terme est inspiré de celui utilisé dans la Rome antique désignant « *le citoyen de la sixième et dernière classe de la société. Il est comme tel exempt d'impôts et n'est considéré comme utile que par les enfants qu'il engendrait, qui tombant en esclavage ou enrôlés dans l'armée, devenaient directement producteurs ou serviteurs de la société* » (EncyclopediaUniversalis). Marx (1848) réutilise ce terme pour désigner « la classe des travailleurs modernes ». Même si le prolétaire est ici utilisé pour appréhender un rapport de classes, il continue de désigner un individu qui ne dispose que de sa force de travail pour vivre.

¹ Un autre élément révélateur à ce sujet est notamment le fait que jusque 1840, seuls les hommes actifs ont le droit de vote, les autres « passifs », sans travail, en étant exclus.

Pourtant, la notion de « travailleur pauvre » n'émerge vraiment que dans les années 1970-1980 en France², émergence que nous appréhendons d'ailleurs plus en détail dans la première partie de nos résultats. L'une des raisons de formalisation de ce concept réside dans le fait que jusqu'au début du XXe siècle, le fait de travailler tout en étant pauvre est la situation qui caractérise une partie importante de la population, la classe ouvrière, à la suite des serfs dans la société féodale et du Tiers Etat au XVIIIe siècle. Cependant, la croissance économique des années 1950 et les évolutions des structures sociales donnent l'impression d'une disparition de ce phénomène, et concentrent la pauvreté sur la figure d'un individu marginal, laissé pour compte de cette croissance. La crise des années 1970 fait réapparaître ce phénomène dans un contexte bien différent : le pays est désormais riche, animé par une volonté de mobilité sociale et de croissance, où le travail (mais aussi le régime de protection sociale) est un filet de sécurité contre la pauvreté. En ce sens, le phénomène des travailleurs pauvres représente bien un phénomène « nouveau », spécifique au contexte de pauvreté de ces dernières décennies que nous avons précédemment présenté. Il a cependant émergé plus lentement en France que dans d'autres pays, comme les Etats-Unis³, car les garanties sociales offertes sont supposées protéger de cette condition (Ponthieux, 2004). L'idée même que les pauvres puissent être des personnes qui travaillent s'éloigne du préjugé que les pauvres sont avant tout « *les exclus, les chômeurs, les marginaux, les sans-emploi en tous genres. L'idée même de pauvreté issue du travail était choquante* » (Maruani, 2001, p.1). Cependant, il faut garder à l'esprit que l'appréhension de la pauvreté au cours des siècles confirme aussi l'existence de similitudes entre les différentes formes de pauvreté laborieuse : comme l'importance d'un travail comme « ressource » ou l'équilibre précaire entre une intégration et une exclusion à la société, qui sont des éléments importants que nous retrouverons dans nos résultats.

² A la différence des Etats-Unis, où la notion de *working poor* a émergé pendant la Grande Dépression (Ponthieux, 2004).

³ D'ailleurs, la définition même des travailleurs pauvres est différente aux Etats-Unis, où ils sont des « personnes qui ont été sur le marché du travail au moins la moitié de l'année, soit en travaillant, soit en recherchant un emploi, tout en demeurant dans des familles » (Bureau of Labor Statistics).

Annexe 3. Liste des sources secondaires

Les sources secondaires ont permis de déterminer le découpage temporel de cette recherche.

Beaud S., Confavreux J. et Lindgaard J. (2008 [2006]), *La France invisible*, Paris, La Découverte.

Bec C. (1998), *L'assistance en démocratie, les politiques assistantielles dans la France des XIXe et XXe siècles*, Paris, Belin.

Berstein S. et Milza P. (2009), *Histoire de la France au XXe siècle : 1900-1930*, Paris, Tempus.

Berstein S. et Milza P. (2001), *Histoire du XXe siècle, tome 3 : 1973 à nos jours vers la mondialisation*, Paris, Hatier.

Berstein S. et Milza P. (1995), *Histoire du XXe siècle, tome 2 : 1945-1973, le monde entre guerre et paix*, Paris, Hatier.

Bourgeois L. (1896), *Solidarité*, Paris, Armand Colin.

Brodiez-Dolino A. (2013), *Combattre la pauvreté : vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Editions.

Brodiez-Dolino A. (2012) Penser et panser : la vulnérabilité sociale au XXe siècle : évolution et recompositions du paysage associatif lyonnais, in Gueslin A. et Stiker H-J. (eds.), *Les maux et les mots : de la précarité et de l'exclusion en France au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 123-138.

Bruneteaux P. (2008), La lutte contre la « grande pauvreté » : un marché ?, *La Découverte : Regards croisés sur l'économie*, 4, 2, 223-233.

Chambaz B. (2007), *Les Vingt Glorieuses*, Paris, Beaux livres.

Chessel M-E. (2012), *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte.

Chevallier J. (1992), *La solidarité, un sentiment républicain ?* Paris, Presses Universitaires de France.

Clerc D. (2008), *La France des travailleurs pauvres*, Paris, Grasset et Fasquelle.

Cotta J. (2006), *7 millions de travailleurs pauvres*, Paris, Fayard.

Crozier M. (1971), *La société bloquée*, Paris, Le Seuil.

Dubet F. et Martuccelli D. (1998), *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris, Seuil.

- Duvoux N. (2012), *Le nouvel âge de la solidarité : pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil.
- Fourastié J. (2004 [1979]), *Les trente glorieuses*, Barcelone, Hachette.
- Grenard F. (2003), *Histoire économique et sociale de la France, fin XIXe-XXe siècles*, Paris, Ellipses Marketing, coll. Optimum.
- Grenot M. (2004), Naissance et sens du mot Quart Monde, *Droits fondamentaux*, 4, 127-132.
- Gueslin A. (2013), *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard.
- Gueslin A. (1998), *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIXe siècle*, Paris, Fayard.
- Gueslin A. (1992), Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIXe siècle, début du XXe siècle), *Genèses*, 7, 201-211.
- Herpin N. et Verger D. (2008), *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris, La Découverte.
- Jacquot A. (2006), *Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages*, Données sociales-La société française
- Marseille J. (1996), Les « vingt glorieuses ». La croissance française des années 1970 à nos jours, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 52, 94-101.
- Mayer A. (2010), *La persistance de l'Ancien Régime : l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Aubier Montaigne.
- Mendras H. (1988), *La seconde révolution Française 1965-1985*, Paris, Gallimard.
- Mollat M. (2006 [1978]), *Les pauvres au Moyen-âge*, Paris, Complexe.
- Paugam S. et Duvoux N. (2013 [2008]), *La régulation des pauvres*, Paris, PUF.
- Pawin R. (2013), *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Paris, Robert Laffont.
- Rosanvallon P. (1992), *La crise de l'Etat-Providence*, Paris, Folio.
- Scotton C., Villemonteix T. et Gaini M. (2005), *Mesure et démesure de la pauvreté en France : qui sont les pauvres ? Quelles politiques contre la pauvreté ?*
- Schwartz O. (2002 [1990]), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF Coll « Quadrige ».
- Servaix C. (2007), France d'en bas, in Quaderni, *Nouveaux mots de pouvoir : fragments d'un abécédaire*, 63, 49-51.

Annexe 4. Présentation des associations Le Secours Populaire et Emmaüs

Le **Secours Populaire** (<http://www.secourspopulaire.fr/>) est une association française officiellement créée en 1945 mais dont l'histoire remonte aux années 1920 pendant lesquels le mouvement est idéologiquement marquée par des courants d'extrême gauche puis par les mouvements de résistance pendant la seconde guerre mondiale. Jusqu'en 1945, le Secours Populaire développe surtout des actions de soutien aux victimes de guerres, de migrations ou encore ou chômeurs. Comme l'explique le site internet de l'association : *« les activités de solidarité reprennent dès la libération en août 1944, elles s'adressent en priorité aux enfants et aux prisonniers de guerre. Le 15 novembre 1945 naît le Secours populaire français. L'association se compose de femmes et d'hommes de cœur qui, pour beaucoup d'entre eux, ont connu les camps de déportation, les prisons, la vie clandestine durant la Seconde guerre mondiale. Ils souhaitent doter la France libérée d'une grande association de « solidarité populaire » »* (Secours Populaire, 2013⁴).

Cette vision des choses se poursuit aujourd'hui puisque les enfants sont une cible privilégiée de l'association à travers de nombreuses actions (lors des vacances, Noël, etc.). Au-delà, le Secours Populaire s'engage auprès de différentes populations défavorisées, telles que les personnes âgées, les chômeurs, etc. autour des thématiques de la précarité et de l'exclusion. Au travers de sa devise « tout ce qui est humain est nôtre », l'association cherche à engendrer de la solidarité populaire collective, à travers une large présence sur le territoire français et des actions médiatisés. Ses moyens d'information et d'action sont variés. Le Secours Populaire édite depuis plusieurs années un journal bimestriel « Convergence » à destination des donateurs et abonnés. Ce journal est dédié aux actions de l'association afin non seulement de livrer une information transparente sur les actions de l'association, mais aussi de susciter l'attention et d'alerter à propos de certains évènements sociaux marquants. Les champs d'action sont nombreux. Comme de nombreuses associations dans ce domaine, le Secours Populaire effectue des distributions ponctuelles alimentaires et vestimentaires. Il met aussi en place des actions de plus long terme, telles que l'accompagnement *« des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droit : accès aux logements, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, au sport, à l'insertion professionnelle. Urgence ou non, le respect*

⁴ <https://www.secourspopulaire.fr/>

de la dignité des personnes aidées est primordial pour l'association » (Secours Populaire, 2013⁵).

Emmaüs (<http://www.emmaus-france.org>) est une association créée en 1949 après un épisode de froid particulièrement fort en France, autour d'un personnage phare, l'abbé Pierre. Malgré sa disparition en 2007, l'identité de l'organisation reste ancrée autour de son « mythe », celui d'un ancien résistant qui a aussi résisté lors de l'hiver 54 contre la misère et est parvenu à générer un incroyable mouvement de solidarité en France (cf. partie 1954 dans la recherche historique). Le mouvement Emmaüs est animé par des « chiffonniers » qui vivent de la récupération de différents biens sous le principe suivant : *« jamais nous n'accepterons que notre subsistance dépende d'autre chose que de notre travail »* (Emmaüs, 2013⁶). Emmaüs est structuré autour d'une vie communautaire permettant de venir au secours de différentes catégories d'individus : *« aide financière aux familles endettées, accueil des sans domiciles, des malades, des personnes isolées et sans secours, des personnes soumises à des addictions, des étrangers ayant fui leur pays »* (Emmaüs, 2013⁷). En effet, depuis les débuts, et notamment l'épisode de l'hiver 54, l'un des axes majeurs de développement de l'association se fait autour du logement, mais aussi autour de la récupération, de l'insertion à travers l'emploi et la lutte contre le mal-endettement, en restant toujours en cohérence avec un objectif principal de solidarité. Par ailleurs, si Emmaüs comporte au départ une dimension religieuse, à travers notamment la figure de son fondateur, cette dimension n'est aujourd'hui que peu présente.

⁵ *Ibid*

⁶ <http://emmaus-france.org/>

⁷ *Ibid*

Annexe 5. Portraits et collages des informants

Dans les portraits suivants, nous nous intéressons aux caractéristiques des informants telles que ces derniers les ont mis en valeur dans leurs entretiens et le cas échéant dans leurs collages. Les portraits peuvent donc différer les uns des autres, en mettant davantage en valeur des caractéristiques familiales, professionnelles, etc. L'objectif de ces portraits est d'apporter un ancrage aux discours des informants en s'intéressant à leurs parcours et leurs spécificités.

Amina

Amina est depuis huit ans femme de ménage dans une structure sociale proposant de l'habitat social pour les travailleurs et publics fragilisés. Avant ce travail, elle était intérimaire pour différentes entreprises, en particulier dans la restauration. Agée de 39 ans, Amina vit seule avec ses deux enfants, un fils de 17ans et une fille de 11 ans. Alors que son fils avait 4 ans, elle s'est séparée de son compagnon mais entretient de bons termes avec ce dernier qui participe à l'éducation de son fils. Elle n'évoque, par contre, pas le père de sa fille qui, visiblement, ne prend pas part à sa vie.

« Tu as besoin de soutien »

La famille d'Amina est originaire de Tunisie. Son père, désormais à la retraite, était menuisier et est séparé de sa mère, femme au foyer qui a « refait sa vie ». Elle évoque souvent les valeurs d'éducation que ses parents, et notamment son père, lui ont inculquées, ainsi que les efforts investis afin de lui offrir une vie confortable malgré le manque de moyens financiers : « moi avec mon père, même s'il râlait et tout ça, on a toujours mangé bien, très bien, on a jamais connu les congelés ou les trucs comme ça ». Les relations avec sa famille sont cependant faibles, elle a le sentiment que celle-ci ne la soutient pas suffisamment, en particulier sur le plan moral : « Tu as besoin de soutien. Et moi je manque beaucoup de ça et ça va j'ai mes collègues biens pour ça, et même ma famille je leur dis, putain tout le monde me soutient sauf vous quoi... Non... pour eux, je travaille, j'ai ma paie et je vais bien quoi mais il n'y a pas que ça, il n'y a pas que ça qui compte dans la vie ». Ce manque de soutien est compensé par celui apporté par ses collègues et son réseau d'amies. Elle voit régulièrement ses amies, même si elle trouve qu'aujourd'hui, elle « a passé l'âge ».Amina

recherche du confort et du calme dans ses activités : « Avant j'aimais bien sortir, boire un verre, le vendredi quoi. J'aimais bien recevoir mes copines et tout ça mais maintenant non j'ai envie d'être tranquille, j'éteins le portable et tout ça, jouer la fainéante, jouer la fainéante, ça ouais ».

Elle entretient des relations avec d'autres personnes que sa famille, comme ses collègues et ses amis, non seulement parce qu'ils lui apportent un soutien moral nécessaire, mais aussi parce qu'ils lui permettent d'obtenir certains avantages : « Bah moi je parle avec tout le monde, je parle avec tout le monde, et... généralement quand je parle avec les gens, à force j'aime bien savoir leur métier, quand ils travaillent pas, je lui demande c'est quoi ton métier à la base et... « artisan, artisan peintre ». J'ai dit bah voilà moi j'ai mon appartement à refaire, est ce que ça t'intéresse, tu me dis ton prix et voilà le mec il était content ».

« Même si je suis pas bien bien payée, on a un bon CE »

Amina apprécie la stabilité de son travail, mais l'aspect qu'elle valorise le plus dans ce poste réside dans les nombreux avantages obtenus par le biais de son comité d'entreprise ou dans les prêts qui lui ont été accordés (pour un ordinateur, d'abord, et son permis, ensuite): « et puis franchement, même si je suis pas bien, bien payée, on a un bon CE. On a les activités scolaires, heu... loisirs pour les enfants, on a les DVD et tout ça, on garde les tickets et ils nous remboursent, on a jusqu'à deux cents euros de chèques vacances, on a les tickets restaurant, heu... on m'a prêté de l'argent pour mon permis, j'ai vraiment des avantages... Je pense que même si je trouvais ailleurs et que je gagnais plus, je pense pas que j'irais... au niveau du CE, je trouverai jamais mieux et puis même je me dis que tout le monde me connaît et si j'ai un souci ou quoi que ce soit, tout le monde le sait ». Elle est informée à propos de toutes ces opportunités, et les utilise dans sa gestion de consommation quotidienne. La nature sociale de la structure dans laquelle elle travaille est aussi une ressource. Elle lui permet d'être en contact avec des éducateurs spécialisés et assistantes sociales à même de la conseiller, sans pour autant entretenir une relation hiérarchique avec eux, puisqu'elle n'a pas le même statut que les résidents.

« Je ne fais pas trop attention où j'habite »

Amina réside dans un F3 à proximité de son lieu de travail, dans ce qu'elle appelle « la cité ». Elle n'apprécie pas son lieu d'habitation et porte un jugement négatif sur son voisinage : « J'aimerais bien partir de Mont-à-Terre oui... Moi je dis ils s'enterrent là dedans, il y a que des

cas soc là dedans, tout le monde s'occupe de tout le monde. (...) Bah moi je les appelle les « cas soc ». Voilà ils vivent du RSA ou de père et mère isolée ou je sais pas quoi. Ils sont démoralisants à voir ». Au-delà des conséquences de cet environnement sur son moral, elle considère qu'il a aussi des répercussions sur ses enfants. En effet, on fils a eu des problèmes avec la justice après s'être battu, ce qu'elle attribue notamment aux « mauvaises influences » engendrées par la vie dans la cité. Les problèmes de son fils ont un impact sur sa vie financière : « Parce que même s'il a dix huit ans, il a été condamné en 2011, il avait quinze ans. Ca fait qu'il était sur ma responsabilité, c'est moi qui est responsable c'est moi qui dois payer. Et je suis pas d'accord, parce qu'il s'en sort bien déjà d'une et puis deux on demande de l'aide et on nous enfonce encore plus. Sauf qu'au juge je lui ai demandé, il n'a rien fait... Rien rien et ça quand j'y pense, bah j'ai la haine et j'ai pas envie de payer. Bah maintenant on me dit qu'on peut faire une saisie sur mon compte, bah on verra bien. (...) Enfin moi je dors avec ça, je me réveille avec ça... je dis je vais aller voir la personne, je vais lui casser la figure, comme ça au moins je paierai vraiment pour quelque chose, comme ça je paierai pour quelque chose ». Ce type de problèmes a en partie influencé sa décision de placer sa fille en pension en espérant un suivi scolaire personnalisé.

« C'est pas facile ce que je fais, que d'assumer comme ça, c'est pas donné à tout le monde »

Amina se sent souvent découragée face aux difficultés, notamment parce qu'elle se retrouve seule à les gérer. Pour cette raison, elle apprécie le soutien de ses collègues et a souvent besoin d'eux pour réaliser qu'elle est une battante : « C'est pas facile ce que je fais, que d'assumer comme ça, c'est pas donné à tout le monde. Eh bah moi quand il (son chef) me dit des trucs comme ça, je rentre chez moi et je me dis c'est vrai ce qu'il dit, tu sais j'aurais pas pensé avant, c'est des trucs quand je rentre chez moi, je me dis oui je peux être fière de moi quand même, ça me donne du soutien, ça me donne... ça m'encourage, parce que des fois tu as l'impression que tu fais, tu fais, tu fais, tu fais, mais ça avance pas ou il y a rien qui change et tu as besoin de soutien ». Elle évoque souvent sa volonté et sa force de caractère, notamment dans le travail et l'éducation de ses enfants. Pour chaque projet (trouver un travail, passer son permis, faire des travaux dans son appartement ou partir en vacances avec ses enfants), elle doit élaborer des stratégies et trouver des ressources financières, sociales, etc. Mais définir sa vie en termes de projets lui permet aussi de franchir chaque étape difficile, ce dont elle tire une certaine fierté.

« Etre pauvre, c'est pas manger à sa faim »

Si elle est en uniforme de travail lors des entretiens, elle évoque souvent les vêtements, la mode et le maquillage. Elle fait cependant la différence entre la mode vantée par les magazines qui lui semble prétentieuse, et la sienne qui marque son originalité et sa personnalité: « En fait ici, il y a quoi, les halles aux vêtements et tout ça, et tout le monde s'habille au même endroit. Tout le monde va à Kiabi, les halles aux vêtements, Camaïeu...oui bah généralement les gens ils s'habillent pareil ». Au-delà de ça, elle apprécie avoir du temps pour elle et se reposer devant la télé le soir. Elle est très attachée au confort de son appartement et le conçoit comme un lieu de repos et de bien-être. Cela passe par une attention vigilante à l'hygiène et au nettoyage de celui-ci, mais aussi à certains types de dépenses : rideaux, linge de maison et DVD, notamment. Trois aspects, confort, praticité et propreté, permettent de résumer ses attentes et ses goûts, à l'exemple de son canapé : « Bah il est solide, il fait placard donc on peut ranger, il s'ouvre donc on peut faire un grand lit, mon fils il dort tout le temps dessus... Il est beau donc on peut bien le nettoyer parce que c'est comme du velours, avec une brosse. Il est d'angle, avec le fauteuil ».

Amina a le sentiment d'appartenir à la « classe moyenne ». Cela, parce qu'elle travaille, mange à sa faim, est capable de payer ses factures, ce qui l'éloigne du sentiment d'être

pauvre : « Etre pauvre, c'est pas manger à sa faim, c'est manger des pates tous les jours, manger des pommes de terre tous les jours, ou c'est... avoir des difficultés à payer ses factures, à vivre quoi tout simplement. Mais moi j'ai pas ce problème là, je gère par rapport à ce que je gagne ». Cependant, elle est aussi réceptive aux discours environnants, et réalise que la perception de son identité ne correspond pas forcément aux « normes » existantes, compte tenu, notamment, de ses revenus.

3

Faut-il encore faire semblant

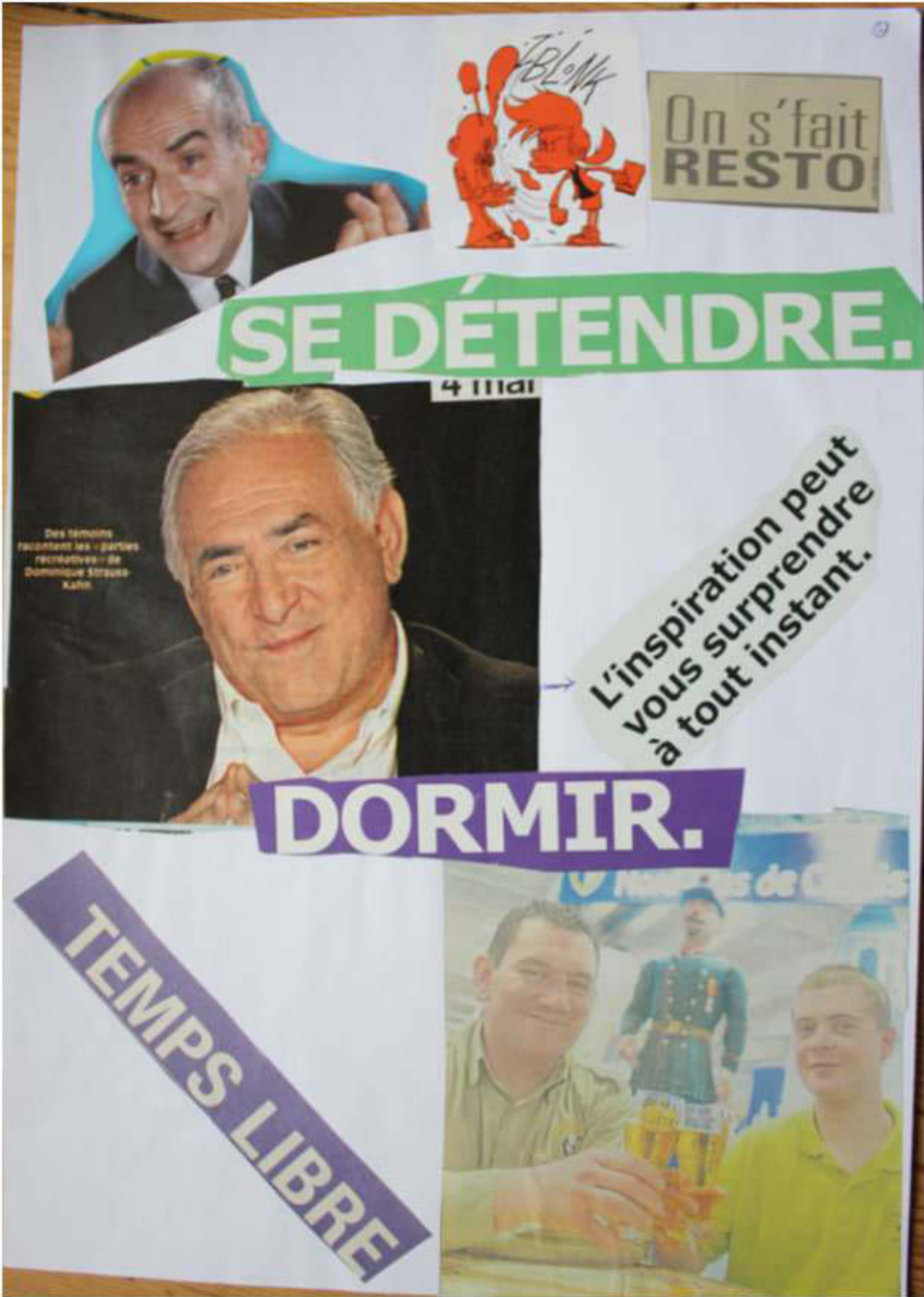
LE LOOK DE LA SEMAINE

PIN-UP STORY

Le désordre maîtrisé.



La Drôle de semaine, nouvelle salade



TRAVAILLER



Ils font partie
de notre vie.

« Malgré notre différence de génération,
on fonctionnait bien sur le terrain ! »



Novembre
2011. Les
mineurs sont
interdits, on
fait confiance
aux jeunes
des autres.





**PRENDRE
SOIN DE SOI.**

Brigitte

Brigitte a 54 ans et est célibataire. Son mode de vie tourne, néanmoins, autour de sa famille, puisqu'elle a décidé de changer de région il y a quatre ans et demi pour prendre soin de sa mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Jadis éducatrice spécialisée dans le Nord de la France, Brigitte est désormais sans CDI en Dordogne.

« Quand on en prend une décision, il faut en assumer les conséquences »

La situation actuelle de Brigitte est liée à la décision qu'elle a prise de venir s'occuper de sa maman. Elle ne regrette pas sa décision car elle lui a permis d'être proche de sa mère dont la maladie progresse rapidement (alors qu'elle vivait avec Brigitte à son arrivée, elle est désormais placée). Mais c'est tout de même un choix très difficile à faire, dans le sens où elle a perdu ses amis, son travail, sa stabilité et ses revenus : « C'est-à-dire que je savais que ce serait dur, enfin je reconnais que ça dépasse mes espérances... sachant tout ça, je ne sais pas si je referais la même chose mais bon... ». Elle est d'autant plus seule à l'assumer que son frère vit loin d'elles deux, au Havre. Brigitte a, en effet, dû démissionner de son ancien travail, puisque la loi en vigueur qui permet de prendre soin d'un membre de la famille malade n'autorise à le faire que pendant une brève période, alors qu'elle n'a aucune visibilité sur la durée de la maladie de sa mère.

« Il y a des choses des fois en France qui me laissent perplexes... »

Cette aberration de la loi a choqué Brigitte puisqu'elle ne lui permettait aucune opportunité. En démissionnant, elle ne pouvait pas toucher le chômage alors qu'elle occupait ce poste depuis environ 25 ans et qu'elle gagnait, ces dernières années, 2 500 euros par mois. Ce changement s'est avéré très difficile, d'autant plus qu'elle ne s'est pas sentie soutenue par les institutions supposées l'aider : « A Pôle Emploi, je suis tombée sur une personne, une personne parce qu'il ne faut pas généraliser tous les services, mais je suis tombée sur une personne plutôt... pfff très très mordante on va le dire comme ça, dans le sens où quand je lui ai expliqué ma situation et le pourquoi de mon arrivée dans la région, elle m'a carrément répondu : « oui, et alors vous ne pouvez pas faire autre chose ? ». Déjà j'arrivais avec une grosse boule dans la gorge sachant tout ce que j'avais quitté, heu... et puis il fallait en même temps accepter la maladie de ma mère ce qui n'est pas non plus une chose très facile, donc je prends ça en plein la figure ce qui n'était pas très joyeux ». Elle ne se laisse pourtant pas décourager et écrit des centaines de courriers pour trouver un emploi dans la région.

L'embauche est compliquée, compte tenu de son âge, mais aussi parce que les employeurs lui expliquent qu'elle est trop diplômée et leur coûterait donc trop cher. Pourtant, Brigitte affirme son désir de travailler et fait preuve de persévérance dans ses démarches : « Quand ils ont vu tous les courriers que j'avais envoyé, le référant du Pôle Emploi m'a dit : « waouh, c'est la première fois que je vois autant de courriers faits en si peu de temps ! ». Oui, j'en ai envoyé entre 300 et 400. Et sur ces 400, j'en ai eu deux. Deux réponses, donc très dur parce que bon c'est vrai que la situation actuelle fait que bah voilà... c'est pas facile ». En dehors du Pôle Emploi, Brigitte a entrepris de nombreuses démarches, en allant voir et en écrivant aux maires des villes environnantes ou même, au député de la région. Aucun n'avait d'emploi à lui offrir, à l'exception de sa mairie qui lui a proposé de tenir le gîte du village. Accepter cette offre a pourtant détérioré encore davantage sa situation : « Finalement, une fois que j'ai eu déclaré mes... mes différents travaux et Pôle Emploi m'a renvoyé un courrier en me disant que j'avais cumulé du travail et donc m'a retiré des sous pour avoir cumulé du travail. Alors là, je vous assure que j'en ai pleuré, parce que là franchement je me suis dit non c'est pas possible, je fais tout pour m'en sortir, pour essayer d'y arriver et résultat on me réclame des sous pour cumuler de travail j'ai trouvé ça aberrant, alors complètement ».

« On se sent ne plus faire partie de la société »

L'entretien avec Brigitte est certainement l'un de ceux où le désespoir émerge le plus. Ce désespoir est profondément lié à la précarité de sa vie professionnelle et à la stigmatisation sociale qu'elle ressent. Les propositions sont déjà rares, mais il s'avère, en plus, que les postes sont trop souvent loin de chez elle et qu'elle perd donc de l'argent en dépensant beaucoup d'essence : « Je ne vais pas non plus travailler à perte ». Elle n'obtient pas de CDI et de temps complet, ce qui contribue à l'insécurité qu'elle ressent et au manque de revenus : « Bon bah c'est sûr que quand on atteint un certain âge, c'est très dur de garder une motivation et puis bon c'est usant, c'est vraiment usant. Usant parce que... quand on continue à se lever le matin pour aller travailler et on se dit qu'on a un peu de sécurité, bon moi je me lève le matin en me disant bon demain qu'est ce qui va m'arriver ? Est-ce que mon contrat va être renouvelé ? Qu'est-ce que je vais faire ? Même mon employeur actuel, je lui dis « écoutez ma voiture actuelle, c'est celle de ma mère, elle a 150 000 km, elle tombe en panne, je fais quoi ? » Alors il m'a répondu « vous habitez sur place. » ». En quatre ans, Brigitte a proposé des services à domicile et a travaillé dans une maison de retraite. Au moment de l'entretien, elle a un poste d'ATSEM dans une école : « Depuis trois ans et demi, j'ai commencé par deux CDD de trois mois et depuis je suis en CAE, ce sont des contrats d'aide à l'emploi qui sont censés

déboucher sur des embauches mais comme ce sont des contrats qui sont pris en charge à 70, voire 80 % par l'Etat... donc en fait l'employeur ça lui coûte rien du tout ». Brigitte explique qu'elle se sent depuis « de l'autre côté de la barrière », dans le sens où elle comprend, désormais, la situation des chômeurs. Elle ne peut pas discuter de son travail et se sent donc stigmatisée dans les rares situations d'échange social dans lesquelles elle se trouve. Elle explique qu'elle « ne vit pas comme tout le monde », car elle ne peut pas faire de projets. Son collage ci-dessous démontre d'ailleurs la vision pessimiste et plutôt désespérée qu'elle a de sa situation.

« Pour l'instant, je me débrouille avec mes petits moyens et on verra bien ce que ça donne »

Brigitte avait commencé à acheter cette maison dans le sud, près de sa mère, lorsqu'elle habitait encore dans le Nord. Elle prévoyait, en effet d'y venir à la retraite et d'avoir ainsi un capital. Cette planification sur le long terme qu'elle pouvait effectuer auparavant est désormais réduite à une débrouille au jour le jour. Dans cette perspective, elle fait des ménages chez des personnes, mais au noir car « si c'est pour recevoir encore des courriers de Pôle Emploi disant que je fais des cumuls, et qu'il faut rendre des sous... donc du coup cette part de travail là est au noir. Je sais que c'est interdit mais voilà il faut bien trouver des moyens de s'en sortir ». Elle calcule toutes ses dépenses et s'autorise par exemple pour les courses un budget de 25 euros par semaine « et je n'y déroge pas ». Les choix qu'elle a faits auparavant, comme sa maison, sont aussi pesants. Dans un sens, elle se dit qu'elle lui apporte une forme de sécurité puisqu'elle est certaine d'avoir un toit sur la tête et se dit que des personnes vivent dans de pires situations que la sienne. Mais, d'un autre côté, sa maison lui apporte beaucoup de contraintes : des impôts, de l'entretien, un crédit à rembourser, etc. tout cela dans un environnement d'incertitude. Sa vie, ces quatre dernières années, s'est donc réduite, pour elle, à des « caps à passer » - la maladie de sa mère, son déménagement, la précarité de l'emploi - qu'elle essaie de surmonter tant bien que mal : « Il y a des fois où je me dis il y a pire que toi donc voilà on essaie de se motiver un petit peu, mais il y a beaucoup beaucoup de périodes où c'est dur, dur dur ».

● « Je choisis quoi, au supermarché,

● « Au secours,

misère

● « Sous le ciel gris,

SOUTIEN



Chômage : la volonté ne suffit pas

Chômage : + 10,5 %

Resserrez les vis

les amputés du monde

différence

Les prix bas,

vivre mieux.

Le monde d'après



Le chômage poursuit sa hausse

Caroline

Caroline a 36 ans, et vit seule avec ses deux enfants adolescents depuis son divorce il y a quelques années. Si Caroline bénéficiait d'une situation stable grâce aux cours de piano particuliers qu'elle donne depuis environ une quinzaine d'années, celle-ci s'est dégradée suite à un surendettement qui l'oblige à rembourser 1 000 euros par mois pendant dix ans. Lors du deuxième entretien que nous effectuons, Caroline est presque arrivée au terme de ce processus, même si elle conserve certaines dettes auprès de particuliers, des amis qui l'ont aidée. Pour faire face à cette situation, Caroline a donc deux activités professionnelles : elle conserve des cours de piano et elle travaille pour Vertbaudet en tant que conseillère clientèle dans un call center. Ce dernier poste est un CDD qui est renouvelé depuis trois ans. Avant, elle était hôtesse d'accueil dans une étude de notaire.

« C'est dur dans la longueur un surendettement, nerveusement il faut tenir »

Caroline s'impose beaucoup de contraintes, en particulier concernant le rythme de travail auquel elle s'astreint et dans sa consommation. Elle s'est en effet retrouvée en difficulté il y a quelques années, alors que son mari la quittait et que son activité de professeur n'était pas encore pleinement développée mais plutôt une activité loisir : « Et en fait quand il est parti, il a fallu très vite que je me déclare parce que je ne voulais pas trop d'infractions, quoi que ce soit, j'ai eu un mauvais contact qui m'a mal conseillée, qui m'a mise en indépendant etc. Et ça m'a conduit direct à la ruine totale ». Aujourd'hui encore, elle ne bénéficie d'aucune aide de la part de son ex-mari. Elle explique qu'elle aurait pu s'en sortir si seulement elle n'avait pas été hospitalisée pendant sa deuxième année d'activités ce qui l'a forcée à arrêter son activité et l'a conduit au surendettement. Caroline explique avoir surmonté les longues années de son surendettement grâce au soutien des autres, qu'il soit matériel ou moral : « Je pense que les gens qui sont seuls... tu es harcelée par des huissiers et par ceci ou cela, et je pense que quand tu es seul, ça doit être encore plus dur ». Caroline a traversé beaucoup de hauts et de bas et même si elle explique être toujours optimiste, il y a des moments où la perspective de tout abandonner était tentante. Mais ses élèves font toujours tout pour qu'elle s'en sorte, mais jamais de manière pesante, selon elle. Par exemple, ils ne l'informent pas de leurs actes au préalable ou, encore, ils ne lui mettent pas de pression pour qu'elle leur rembourse leurs différents prêts. Par exemple, lorsqu'elle est arrivée dans son logement, la caution avait été

versée par ses élèves puisqu'elle n'avait pas suffisamment de moyens, et elle a terminé de la rembourser au bout de six ans. Par « tout abandonner », elle parlait surtout de son activité de professeur. Même si elle la passionne, celle-ci a beaucoup d'aspects contraignants. « Quand je dis « burn-out », ça fait rire tout le monde, parce que ça a duré huit jours. Mais ça a duré huit jours mais j'étais vraiment... j'étais là je pleurais, j'avais plus envie de bosser, je me disais de toute façon j'y arriverai plus ». Tenir le rythme est d'autant plus difficile qu'elle travaille beaucoup en cumulant ses deux activités et qu'elle n'a jamais de vacances. « Alors j'ai cette énorme chance, je ne suis pas seule, le jour où j'ai une tuile je ne me dis pas, comment je vais faire... alors je suis toute seule mais dans les faits je ne le suis pas, il y a un réseau qui est très vigilant en fait derrière, qui a décidé qu'il m'aiderait quoi qu'il arrive ». La fin de son surendettement ne signifie pas pour autant que tout est réglé pour Caroline. Elle reste sur ses gardes, notamment parce que ses enfants, en grandissant, demandent davantage de frais, mais aussi parce que son nouveau mode de consommation est devenu, peu à peu, une habitude : « Je suis toujours, de toute façon, dans la consommation minima, c'est même plus faire attention, c'est devenu une espèce d'hygiène de vie naturelle, à force de devoir faire attention ».

« C'est mon luxe à moi »

Caroline optimise autant qu'elle le peut certains aspects de sa vie, afin de minimiser les difficultés : « J'ai une voiture, j'ai un boulot super et je suis dans le... sans cesse dans la valorisation de ce que j'arrive à avoir avec le peu de moyens que j'ai, voilà ». Elle se considère comme quelqu'un de chanceux puisque son activité la passionne. Son autre luxe, c'est de pouvoir « choisir sa clientèle », valorisant le fait d'avoir des clients motivés et sympas, compte tenu de la liste d'attente qu'elle a. L'un des privilèges qu'elle s'accorde est d'habiter dans une maison, ce qui lui coûte cher par rapport à ses moyens et qu'elle définit donc comme un « luxe », mais ce qui lui permet de garantir un certain confort de vie pour ses enfants et elle-même au quotidien, au détriment, notamment, de vacances ponctuelles. Elle a aussi pris un « package » pour bénéficier de nombreuses chaînes de télévision, puisqu'elle se rend rarement au cinéma : « Ça me détend et voilà, et je me dis j'ai mon package séries, films, chaînes musicales, j'ai Mezzo et des chaînes comme ça. Bon c'est pas pareil qu'une salle de concerts mais c'est quand même beaucoup moins cher ». Puisqu'il est rare qu'elle puisse s'accorder du temps pour elle, son dernier luxe est de passer des moments avec sa famille, qui est sa ressource, avec ses élèves, parfois, qui lui organisent des soirées ou l'invitent à des concerts, ou bien seule : « Et le dimanche je me ressource donc vraiment je me ressource, donc même s'il y a un milliard de trucs à faire, je ne fais rien, donc je suis une loque géante ».

« La rupture vient des finances, pas du culturel »

Caroline est issue d'une famille aisée, son père était médecin et sa mère femme au foyer. Elle vivait dans une grande maison dans la banlieue lilloise et a suivi ses études dans des écoles privées tout en étant au conservatoire de piano. La personnalité et le parcours de Caroline l'ont ensuite amenée à côtoyer des milieux très divers, ce qu'elle fait encore aujourd'hui dans le cadre de ses activités professionnelles. Finalement, Caroline affirme qu'elle « se sent un peu de tous les milieux, [elle] ne [se] sent pas appartenir à un milieu particulier ». Si Caroline se sent à l'aise partout, c'est parce qu'elle fait une différence entre milieu socioculturel et ressources financières : « Si tu veux, les gens avec qui j'évolue, en tout cas qui sont devenus mes amis au fil du temps et qui sont pour les ¾ mes élèves, c'est un milieu financier que je ne peux pas suivre et dont je ne ferai jamais, jamais partie. Mais d'un point de vue socioculturel, on est assez proches ». Elle valorise la facilité qu'elle a de naviguer entre des environnements sociaux différents, ce qui satisfait sa curiosité naturelle et ce qui lui permet de tirer le meilleur parti de ses « réseaux ».

« Je me dis quand même ils ont eu une jeunesse sportive »

Dans le domaine de la consommation, Caroline fonctionne par le biais de compromis, en particulier lorsqu'il s'agit de garantir une forme de bien-être pour ses enfants. Par exemple, elle leur impose beaucoup de restrictions alimentaires mais autorise le Nutella, leur produit préféré, toute l'année. Même type de concessions avec la télé : « Alors la télé j'ai quand même le câble parce que comme on part pas et qu'on va pas beaucoup au cinéma... ». Cependant, elle trouve les difficultés éprouvantes pour ces enfants. Même si elle essaie de les préserver au maximum, elle se rend compte qu'ils ont été privés de nombreuses choses, ce qui lui mine le moral : « Je les ai jamais vus nager, je les ai jamais vus faire du ski, enfin c'est toutes des choses qu'on a pas fait, des activités je ne pouvais plus leur en payer, il y a des tas de choses qu'ils n'ont pas eues mais au final ils ont l'impression que c'était cool et quand tu leur en parles, ils n'ont pas cette sensation de pesanteur ou de privation ». Les enfants lui expliquent qu'ils n'ont pas forcément la sensation d'avoir manqué de quoi que ce soit mais, plutôt, qu'ils s'en sortaient malgré tout. Elle considère que ces difficultés leur ont aussi permis de faire la part des choses et d'être attentifs à une consommation raisonnable. Ils sont donc armés d'une force particulière dans la vie : « Et aujourd'hui j'ai des ados pas blasés du tout si tu veux. Ils savourent tout, chaque truc qui vient. Pour moi c'est plutôt exceptionnel, ils ont un regard neuf pour tous les plaisirs comme ça et ils savent supporter, voilà, les

restrictions ». Ses deux enfants sont donc habitués à la logique de restriction, mais elle explique que c'est plus facile pour son fils que pour sa fille, alors adolescente et évoluant dans un monde plutôt aisé. Les rapports sont d'ailleurs plus compliquées avec elle, peu stable dans ses études et quelque peu insouciant. Par exemple, elle accumule les dettes auprès de Transpole puisque sa fille ne paie jamais ses billets : « Elle avait eu 800 euros de son père pour payer son permis, tu vois pour démarrer son permis, en fait il y a déjà 600 euros qui sont partis dans des amendes Transpole. (...) Elle sait pas ce qu'elle veut, en fait elle veut être riche et ne rien faire, ça c'est un concept ».

« Il y a des consommations que je trouve indécentes définitivement... »

Caroline a un regard très critique envers la société de consommation, qu'elle trouve disproportionnée et tentante. Même si elle explique avoir réussi à se « canaliser », en maîtrisant ses dépenses et même ses frustrations au fil du temps, elle est souvent choquée par les abus de consommation qu'elle observe, notamment parmi les enfants de sa clientèle : « Alors il y a deux grandes familles différentes. Il y a la famille... on doit rester raisonnable, ils essaient de garder une valeur par rapport à l'argent, de ne pas tout claquer, de ne pas être ostentatoire... de continuer de donner des valeurs à leurs enfants et ils y arrivent. Et après il y a la deuxième famille où même si les parents ont ces valeurs là, ils les transmettent pas aux enfants et ça devient du grand n'importe quoi, ça je le vois aussi. C'est-à-dire que tu peux acheter tout ce que tu veux, tu meurs quand même et au final c'est pas ça que les gens garderont de toi, et on peut te transmettre telle chose ou telle chose, ça ne remplace pas la personne qui te manque, et qu'au final les possessions... enfin moi je pourrai tout jeter du jour au lendemain, ça me pose pas de problème, je m'en fous complètement, c'est pour ça que je suis un peu hors système parce que la consommation... ». Caroline essaie, en effet, de relativiser le plus possible, en se disant qu'elle ne peut pas rester toujours malheureuse. Elle déteste d'ailleurs ses collègues qui se plaignent sans cesse, en particulier lorsqu'il n'y a pas lieu de le faire : « Tu as deux solutions, c'est ou tu continues à souffrir de ça ou provisoirement tu souffres en te disant bah ça ira mieux, mais petit à petit finalement tu te rends compte que les choses qui se sont éliminées, bah tu t'en fous et tu n'en avais pas tellement besoin. Et maintenant je n'ai plus de besoins à proprement parler ».



Eloïse

Eloïse a 37 ans et est serveuse vingt heures par semaine dans un restaurant de la région lilloise. Elle n'apprécie pas du tout ce travail et, en particulier, les relations avec son patron. Mais elle vient d'abandonner sa carrière en tant qu'agent de voyage compte tenu de la précarité de ce domaine. Elle souhaite effectuer une reconversion dans le commerce et entamer une nouvelle formation afin d'être responsable de magasin. Lors de notre second rendez-vous, elle vient de trouver un poste d'assistante de direction, ce qui améliore sensiblement sa situation financière⁸. Eloïse vit seule dans un appartement à Lille, dont le loyer est assez élevé car elle s'y trouvait bien avant que sa situation professionnelle ne change.

« La crise m'a aidé à faire mon virage à 180 degrés »

À l'origine, Eloïse est parisienne. Elle habite Lille depuis cinq ans où elle s'est installée pour monter une agence de tourisme d'affaires avec une collègue. Ce projet a duré deux ans et elle a ensuite continué à travailler et à vivre à Lille en étant accompagnatrice de groupes. Elle a fait le choix d'abandonner cette carrière pour opérer une reconversion professionnelle : « Et le « faut que je change », il traînait finalement depuis très longtemps dans un coin de ma tête. Et puis bah ne pas avoir... bah en 2010, j'ai jamais si peu travaillé de ma vie. Donc t'attends toujours les missions qui vont arriver. Puisque je travaillais toujours à la mission, j'avais pas de CDI, pas de temps plein depuis ce temps. Heu... donc je voulais pas me bloquer dans mes... dans mes missions justement en prenant autre chose. Et puis arrive l'échéance, tu vois l'échéance arriver de ta fin de droits Assédis... Et là c'est vrai que c'est pas possible quoi. Voilà. Donc c'est... heu on va dire le déclencheur, le coup de pied au cul ». Cette période est difficile à vivre sur le plan financier, mais aussi parce qu'elle a dû renoncer à un métier qu'elle appréciait beaucoup : « C'est un métier qui est fait pour moi et... (silence, elle a les larmes aux yeux). Et ça a pas été une décision facile à prendre quand tu aimes... quand tu aimes le métier que tu fais. Mais quand tu arrives plus à en vivre... ».

⁸ Il faut noter que le second rendez-vous s'est avéré très court car Emma n'était pas disponible. Elle m'a donc simplement remis son collage et me l'a expliqué sans détailler sa nouvelle situation financière. Le portrait d'Emma est donc principalement basé sur notre premier rendez-vous.

« Ecoute il faut payer le loyer et manger... »

En attendant de reprendre une formation, elle est serveuse, un métier très différent de son cursus professionnel mais elle doit travailler afin d'obtenir les financements nécessaires pour l'année de formation qui se profile. Elle n'apprécie pas du tout ce travail, en grande partie à cause de ses relations compliquées avec le propriétaire du restaurant : « Des restaurants... j'en ai fréquenté quelques uns en quarante destinations dans le monde... mais je n'ai jamais moi été serveuse dans un resto et je n'ai rien appris de ce monsieur, voilà. Malheureusement moi j'ai l'impression que je lui apprends des choses ». Elle aimerait trouver autre chose mais la concurrence est rude. Pour elle, il est même compliqué de trouver un petit boulot. Par ailleurs, elle explique : « En même temps je suis tellement crevée par ces 20 heures, parce que c'est tellement le bordel que c'est comme si on en faisait 40... Donc finalement aller ailleurs... bah... me bouger physiquement j'entends parce que faire derrière mon ordinateur je peux faire ». Cette période est essentiellement une transition à ses yeux et elle attend beaucoup de sa formation : « Je repartirai sur les chemins, avec mon joli CV agrémenté d'une ligne de plus, et des compétences complémentaires ».

« La vie professionnelle prend une part tellement importante sur la vie tout court »

Eloïse a le « sentiment d'échec sur plein de choses », en ce qui concerne sa situation professionnelle mais aussi personnelle puisqu'elle souhaiterait avoir des enfants. Ce désir est mis en valeur par son discours et son collage. Elle explique, en effet, aimer s'occuper des autres et l'un de ses projets est de devenir Mère SOS pour prendre en charge des enfants vivant dans des familles d'accueil : « d'autres choses qui me tiennent à cœur mais qui ne sont pas à la bonne période de ma vie. Je pense à Mères SOS ». Cette attention pour les autres est mise à mal par la situation car ses problèmes sont trop importants : « Celle qui écoute tout et tout le monde, et qui rassure tout le monde, qui prend tout sur ses épaules, et bah elle peut plus. Tu peux plus parce que là, pour une fois, il faut s'occuper de soi ».

« En ce moment c'est le carême depuis carrément deux ans donc merde ! »

Même si Eloïse sait que cette période est transitoire, elle reste « moralement usante ». Elle a le sentiment de vivre à crédit parce qu'elle ne dispose plus de ressources économiques suffisantes une fois que son loyer et ses factures ont été payés. Lorsqu'un problème surgit, comme la panne de sa machine à laver, elle est dans l'obligation d'emprunter de l'argent à ses

proches ou de faire un crédit au magasin : « Bah ça t'empêche de bien dormir la nuit. Et comme t'es fatiguée, et bah tu manges pas si bien équilibré et du coup c'est le cercle vicieux... Heu... aller de l'avant, être optimiste, gagnante, celle que tu étais habituellement quoi, pampampam, (...) et puis du coup bah c'est le cercle vicieux, parce que comme t'es pas contente de toi, bah tu dis, comment je peux démarcher, avec la gueule défaite parce que t'as pas dormi, parce que t'as pleuré le matin, t'as pleuré le soir... parce que, parce que... t'as fait ça toute la semaine d'ailleurs. Bah... quand tu te sens pas vendable, ça paraît pas bien comme expression mais bon voilà. Voilà. Et puis du coup, c'est aussi comme ça que tu t'enfermes, tu te replies sur toi, et puis bah tu peux pas t'en sortir parce qu'il y a rien, personne qui va te sortir la tête de l'eau ».

« Je me suis mise toute seule dans cette situation »

Eloïse vit très mal sa situation financière mais elle explique « Il faut savoir ce qu'on veut, tu fais un virage tu fais pas de virage, tu fais des choix t'assumes ». Même si ses difficultés professionnelles ont été en partie causées par la précarité de ses contrats et les conséquences de la crise économique, elle a aussi fait le choix de changer de carrière : « Mais on parlait de responsabilité tout à l'heure, je me suis mise toute seule dans cette situation. Il y a la crise, oui d'accord ok, sauf que... à l'époque où je n'avais pas de travail, donc l'année dernière dans le tourisme, j'aurai pu faire le choix avant de dire : je reprends un truc en temps plein dans le tourisme ou ailleurs, peu importe. Donc tu vois, et je serais pas en ce moment à ramer comme un bon diable, je serais encore peut-être sous mes droits Assedic et puis sous cette aide spécifique de solidarité ».

Les voyages, une culture familiale,
une passion, 20 ans de carrière...
que j'ai laissés derrière moi.

®





Et après 8 mois de formation
mais surtout 3 ans de galère
je suis l'assistante du Directeur
administratif et financier, en CDI,
dans cette entreprise de
formations linguistiques à distance.



A

39

Prit
Chômage :
dans le Nord

et j'ai quitté **Lille**
pour **LAMBERSART**



Des anciens outils
de travail sont
restés des
réflexes!

J'ai bien évidemment emmené mes nombreuses
petites affaires au plus de mes nombreux guides
touristiques, dics de langues et romant. ©



Tout comme mes nombreuses
paires de chaussures et sacs à main!



Mais si ma vie est meilleure (en CDI, dans un appartement plus grand et plus calme), je n'ai rien changé de mes habitudes ou mes passions ou encore mes engagements :

EXCLUSIVITE
SEPHORA

BRADERIE

Rythmes latins.



COUURE



Contente de l'élection de l'un et espère l'élection de l'autre!



Le seul fruit que je
puisse manger
sans l'hôpital
ou la mort



(E)



et encore, il manque
les roushies et les makis.



Se retrouver
pour boire
le café le rend
encore
meilleur!

Passionnément **café**

Ⓕ

et surtout ce qu'il manque
dans ma vie =



Emilie

Emilie a 31 ans et travaille vingt heures par semaine en tant que vendeuse dans une boucherie. Elle a deux filles âgées de deux et cinq ans, et son conjoint travaille en tant qu'intérimaire en Belgique. Ils résident dans la métropole lilloise, dans une petite maison qu'ils louent. Lors de l'entretien avec Emilie, sa mère Josiane, qui est retraitée, est présente et intervient ponctuellement pour comparer la situation professionnelle de sa fille avec la sienne.

« J'ai appris sur le tas »

Emilie a souvent travaillé en tant que vendeuse, même si elle change régulièrement de secteur: « bah moi en fait avant en boulangerie j'étais vendeuse donc je vendais que du pain. Là je vends en boucherie mais je prépare les... je fais la préparation des plats en fait, la purée, les spaghettis bolos, je fais des sauces, des vols au vent, je travaille un peu plus derrière que devant. Donc j'aime bien parce que je touche à tout en fait, donc je trouve que c'est pas mal parce que j'apprends ». Emilie a toujours travaillé et sa mère met l'accent sur cette caractéristique lors de l'entretien: « Moi je vois bien depuis l'âge de 16 ans, qu'elle a fait son contrat d'apprentissage, eh bah elle a jamais été au chômage » (Josiane, sa mère). Comme beaucoup d'autres informants, Emilie évoque l'injustice entre sa situation et celle de personnes bénéficiant de l'aide sociale sans travailler: « Bah des fois quand je vois les gens je me dis bah moi aussi j'aurai quatre ou cinq gosses et moi aussi je resterai à la maison à élever mes gosses... à pas payer mes factures et tout ça, mais non c'est pas... c'est pas correct quoi. (...) Après ils [ses enfants] vont faire la même chose ? Je me dis non il faut travailler, il faut aller à l'école, il faut avoir un diplôme, il faut... je vais dire rien que maintenant la vie est déjà dure donc il faut bosser, tant qu'on a du boulot, il faut le garder ».

« Moi si je dépense c'est pour mes filles »

Emilie explique ne rien dépenser pour elle: « je pense plus aux autres qu'à moi en fait ». Elle déclare d'ailleurs à propos de l'argent qu'elle gagne en plus par le biais de ménages : « Moi l'argent que je gagne c'est pour acheter de la nourriture ou pour acheter de l'essence pour la voiture pour que mon mari puisse aller travailler ». Elle réfrène aussi son mari dans ses achats: « c'est moi qui tiens le porte monnaie parce que c'est un dépenseur ». Son mari et elle ont un compte commun, mais elle est la seule à conserver la carte bancaire. Elle la lui laisse uniquement pour acheter de l'essence. Elle est plus flexible en ce qui concerne ses filles pour qui elle achète des vêtements ou des jouets, la plupart du temps dans les marchés: « la

semaine passée on est allés au marché, Maman j'ai plus de pinces, oh du coup on a acheté des élastiques, des petites barrettes, des petits bandeaux, parce qu'à l'école, elle aime bien se faire belle. Donc on achète toutes des petites bricoles, mais il faut des sous, il faut les trouver ».

Inès

Inès travaille depuis huit ans en tant qu'aide à domicile auprès de personnes âgées pour la SAPA. Bien qu'elle soit en CDI, elle n'a qu'un contrat temps partiel, ce qui lui apporte peu de revenus. Agée de 32 ans, sa famille est d'origine martiniquaise mais elle a toujours vécu en France. Inès est célibataire et vit seule dans un foyer pour travailleurs, mais elle réside à proximité de sa famille dont elle est très proche, en particulier de sa sœur et de sa mère.

« Je regrette pas de me retrouver là mais ce n'est pas ce que j'avais choisi à la base »

Avant 2005, Inès travaillait en tant qu'intérimaire dans différents secteurs : « J'ai fait un peu de tout, de la manutention, du conditionnement, de la restauration... bah je regrette pas c'était une expérience ». Par le biais de son père, elle trouve un poste auprès d'une personne âgée et continue dans une maison de retraite après avoir été introduite par sa tante. Elle ne considère pas son métier comme une vocation, elle y a été conduite un peu par hasard et espère évoluer en reprenant des études d'aide-soignante. Ce projet a été mûrement réfléchi et préparé : « Mais c'est vrai que jusqu'à présent, pour être tout à fait honnête c'était ma faute, parce que je me forçais pas... je savais qu'il fallait que je passe à autre chose mais c'est la solution de facilité, parce que oui c'est-à-dire j'ai un travail fixe, parce que malheureusement oui on sait ce qu'on laisse mais on ne sait pas ce qu'on va trouver. (...) Parce que disons qu'aide-soignante, c'est neuf mois, donc si tout va bien je vais me mettre en CIFE, en congé individuel de formation, donc je serai payée, pas de problème. Alors je dis bah il y a toujours le loyer à payer, il y a toujours les factures à payer ».

« Mon travail j'ai fait le tour »

Inès apprécie le contact avec les personnes dans son métier, et considère qu'intervenir directement au domicile des personnes est une valeur ajoutée de son travail. Cependant, cela nécessite de faire preuve d'écoute et de patience, ce qui n'est pas toujours facile, et c'est pour cela qu'elle essaie d'évacuer ces problèmes en s'occupant d'elle de différentes manières ou en intervenant peu dans les problèmes de son entourage. Par ailleurs, elle a l'impression qu'elle n'apprend plus beaucoup et souhaiterait améliorer ses revenus : « parce que mon travail j'ai fait le tour on va dire, c'est plus ou moins les mêmes choses, les personnes ça va changer mais le travail va rester le même ». De plus, son contrat, bien que plus stable qu'auparavant, ne lui permet de travailler que très peu d'heures, son entreprise préférant la mettre en RTT plutôt que de payer des heures supplémentaires.

« Je me suis jamais sentie poussée à partir »

Le foyer dans lequel elle réside, c'est « le genre de choses où on est pas censé rester très longtemps ». Il s'agit d'un foyer à destination des travailleurs ou des personnes en recherche d'emploi, mais qui ont des bas revenus. Cela fait quelques années qu'Inès a plusieurs demandes de logement social en attente mais la région, selon elle, est saturée. Le foyer est flexible avec sa situation, et tolère ses retards de paiement occasionnels, ce qu'elle apprécie : « Par exemple en ce moment, j'ai eu une période où j'ai pas gagné beaucoup donc j'ai pris je crois que c'était deux mois de retard ou quelque chose comme ça, bon bah en ce moment je paie, je mets 100 euros de plus, pour revenir au niveau, voilà. Mais ça va ils sont assez cool ici, bien sûr ils font attention, ce qui est normal. (...) Bah ils gèrent beaucoup de personnes en difficulté donc ils savent que c'est pas toujours facile, mais j'ai quand même un travail, tout le monde n'a pas cette chance, bon après on fait ce qu'on peut ».

« J'ai de moins en moins de place en fait »

La chambre qu'Inès occupe est un capharnaüm, où des courses sont entassées par terre, la table recouverte de piles d'objets, l'armoire pleine à craquer, et le lit entouré de boîtes de médicaments. Sa chambre étant déjà petite, elle a très peu d'espace libre. La télé, en face de son lit, est allumée pendant l'entretien, et son lit est couvert de livres et de son ordinateur. Inès utilise toutes ces distractions pour se sortir de son quotidien : « Tout ce qui était DVD et tout ça... c'était ma manière de ne pas penser aux problèmes mais ça m'a beaucoup aidée. C'est-à-dire que je me plonge dans un truc, je vous ai dit que j'aime les mangas, bah il y en a là, il y en a là, il y en a dans le placard, il y en a partout, j'ai pas mal de DVD, il y en a qui sont planqués en dessous, excusez-moi c'est le bordel (elle sourit), j'ai de moins en moins de place en fait ». Elle passe également du temps à écrire des fictions autour de ses livres préférés, qu'elle fait ensuite lire à sa sœur ou met éventuellement sur Internet. Elle a plusieurs projets autour de certains objets qu'elle souhaite remplacer à terme, tels que son ordinateur qui commence à ne plus fonctionner, sa télévision qui change parfois de couleur, ou encore ses chaussures qui sont trouées car elle circule seulement à pied.

« Il m'arrive d'avoir des petits moments de baisse de régime »

Inès parle de l'effet qu'a l'accumulation des problèmes sur son état d'esprit et son physique : le fait d'être célibataire, son travail qui pèse parfois sur son moral, ses faibles ressources économiques ou, encore, son lieu de vie : « Ma vie, ça n'avance pas réellement... donc voilà

par moments plutôt c'est pesant ». Avec les années, Inès a appris à se connaître et à prendre soin d'elle-même pour éviter que les difficultés ne lui pèsent trop : « C'est vrai que des fois c'est difficile de sortir de la tristesse on va dire, donc je vais sur Internet, je lis, j'écoute de la musique, j'essaie de sortir de ma vie réelle on va dire. J'ai beaucoup d'imagination et heureusement, d'ailleurs, parce que je pense que c'est ce qui m'a soutenue, sinon je serais vraiment partie en dépression je pense ». Elle prend aussi plusieurs traitements et utilise la médecine douce pour prendre soin d'elle. Enfin, elle aime s'accorder des petits plaisirs, faire des sorties en famille et avec sa meilleure amie pour « sortir de sa routine ».

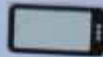
Le point de la semaine

Explorations
du pouvoir

INCONJENT

Place à
l'imagination

Détente.



+ INTERNET



Restez au lit.
Un peu. Et puis
encore un peu.

Une vie plutôt intense

Celans les jours.

Vive la cuisine

Vanille.



Le monde expliqué aux vieux

ON EN PARLE D'UN VIEUX

S'OCCUPER
DE SOI. *de plus possible*

En off



Les aides-soignantes (...)
parlent de leur formation

Jérôme

Jérôme a 47 ans et a un contrat à durée déterminée depuis un an auprès d'une entreprise qui gère la collecte et le traitement des ordures ménagères dans la région lilloise. Il travaille surtout dans les déchetteries de plusieurs villes. Jérôme ne sait pas s'il pourra être engagé à durée indéterminée à l'issue de son contrat. Il vit dans une maison qu'il loue avec sa compagne et leurs dix enfants âgés de 21 ans à 2 mois qui sont tous à charge. Par conséquent, il touche plusieurs allocations mais sa compagne ne travaille pas pour s'occuper de leurs enfants.

« Moi je peux pas traîner comme ça sans boulot parce que c'est ma vie »

A l'origine, Jérôme a un CAP en maçonnerie mais a cessé de travailler dans ce secteur après quelques années puisqu'il en avait assez et avait des problèmes de santé. Depuis, il a enchaîné différentes activités professionnelles : « Avant ça, je travaillais dans le montage à vélo pour Décathlon, donc j'ai travaillé pendant dix huit mois aussi là-bas. Et avant... Bon je devais être embauché mais je ne sais pas ce qui a été, il y a eu un petit souci là-bas et ça n'a pas été pour moi. Et... bah après de la maçonnerie aussi, j'ai fait un peu de mécanique... bon c'est tout des petits travaux de droite à gauche ». Pour faciliter ses recherches d'emploi, il s'est ensuite adressé à une agence d'intérim liée au Pôle Emploi : « J'avais expliqué mon cas et tout, que j'avais de la misère à trouver du boulot et tout heu... moi je peux pas traîner comme ça sans boulot parce que c'est ma vie. Et ils m'ont dit bah écoutez si vous ne trouvez pas ici, on peut vous envoyer à... du côté de Air Lib et tout, et là bas sans doute ils pourront vous aider à trouver quelque chose. Donc j'ai été les voir, j'ai expliqué et tout que j'arrivais pas à avoir de boulot, ils m'ont demandé si j'avais fait des courriers à droite, à gauche, bah j'ai dit j'arrête pas d'envoyer des courriers, et il y a jamais de réponses qui suit... et de là ils m'ont dit bon bah on va vous donner un coup de main et ça va aller beaucoup mieux ». Cette agence lui a rapidement trouvé son emploi actuel.

« On est obligés de travailler »

La situation professionnelle actuelle de Jérôme est source d'incertitude puisqu'il explique que peu de personnes sont engagées en CDI dans cette entreprise. Même s'il s'y plaît, il est donc préparé à cette éventualité et conscient de devoir rechercher rapidement du travail. Il explique aussi être bien suivi par cet organisme qui lui assure toujours un emploi. Jérôme met un point d'honneur à assurer de sa motivation pour le travail, à faire des tests et à accepter différents types d'emploi. Il critique d'ailleurs l'un de ses amis qui ne travaille pas : « C'est pas normal,

logiquement on doit quand même donner des preuves, qu'est ce qu'on fait... là il donne rien... mais bon je suis pas jaloux pour ça, j'en ai rien à foutre, parce que moi je gagne plus que lui mais bon c'est anormal quand même ». Pour sa part, il trouve toujours des activités même lorsqu'il n'a pas d'emploi « officiel ». Il travaille par exemple chez des particuliers pour effectuer des travaux en maçonnerie, en tapisserie, en peinture, etc. : « Déjà, on est obligés de travailler. Si on travaille pas, on a rien, on peut pas nourrir ses enfants, on peut rien faire, donc j'aime le travail. (...) Moi, je sais tout faire dans ma vie alors c'est pas un problème ».

« Les activités, elles sont chères »

Les enfants de Jérôme occasionnent beaucoup de frais. Selon lui, ils dépensent trop d'électricité et d'eau même s'il insiste auprès d'eux sur la nécessité de restreindre leur utilisation : « On leur dit mais ils comprennent pas. Quand ils sont grands, ça comprend pas aussi. C'est des bains tous les jours, tous les jours. Mais bon ça suffit pas... comme là, on a reçu la facture et tout de gaz et on a 300 euros déjà, donc ça fait beaucoup ». Les loisirs comme les vacances ou les sorties sont rares, là aussi en raison de leur coût élevé. Jérôme explique épargner pour ce pôle de consommation, mais il a parfois recours à l'aide d'assistantes sociales pour que ses plus jeunes enfants partent en vacances dans des familles d'accueil. Il privilégie aussi des activités gratuites : « Au lieu d'aller dans des parcs payants, on allait dans des parcs gratuits et tout ». Pour autant, il explique avoir besoin de certains moments de détente et de plaisir : « Et après [avoir couché les enfants] bah je m'occupe un peu de moi, je regarde un peu la télé, je joue à la Play, pour me détendre un peu quand même (il rit) ». Il achète aussi parfois des choses pour se faire plaisir, à lui ou à sa femme : « Comme il y a pas longtemps, ma femme elle voulait avoir un beau blouson, elle me dit bon c'est cher et tout... comme j'écoute pas ma femme parfois, je suis une tête de mule aussi, donc quand c'est comme ça je dis rien, je m'en vais, et je vais faire mon petit tour, je vais au magasin, je l'achète et je reviens et je dis tiens je te fais un cadeau. Elle dit c'est quoi, je dis bah je sais pas moi, regarde, tu verras bien. Bah je t'avais dit que c'était cher... bon c'est au moins 115 euros, c'est cher. Mais bon... c'est qu'une fois tous les 36 du mois ». Mais lorsqu'il ne travaille pas, les restrictions sont plus importantes : « Bah juste avant que je trouve ce travail là... donc là c'était encore plus dur. Mais bon il fallait se serrer la ceinture comme on dit, heu... se priver des choses qu'on aurait aimé faire et c'est tout ».

Julien

Julien a 50 ans lors de l'entretien. Il est originaire du Nord et vit à Lille avec sa compagne et la fille de cette dernière depuis environ quatre ans. Il n'a pas d'emploi fixe mais travaille à temps partiel, ce qu'il revendique comme un choix. Ses revenus sont très modestes et très inégaux.

« J'dirais qu'l'enfance était assez rude »

Julien décrit son enfance comme compliquée, en raison, notamment, du manque de revenus de ses parents. Il décrit les conditions de vie comme « assez pauvres », ce dont il a souffert : « Ils comptaient tout. Bon ceci dit, à cette époque ils avaient quand même une voiture, mon père travaillait, ma mère ne travaillait pas, mon père gagnait le smic heu... mais ils avaient quand même une maison, ils pouvaient payer le crédit de leur maison, ils avaient une 4L. Voilà, mais pour le reste ils faisaient attention à tout. Donc la bouffe c'était un peu limite, peu de viande, peu de... et puis pour tout, il faisait relativement froid. Les fringues, on mettait toujours les fringues des autres, des cousins, des cousines, ce qu'on récupérait des cousins plus âgés qu'on ne mettait plus. ». Parallèlement, ses parents sont issus de familles assez bourgeoises et ont donc une « image sociale » à préserver. Ce paradoxe qu'il ressent pendant son enfance est assez déterminant dans son parcours, car il ne termine pas ses études et décide de quitter ses parents à l'âge de 17 ans pour remettre en cause cette image.

« Je vivais comme ça délibérément sans travailler »

A plusieurs moments de sa vie, Julien vit dans la rue avec un ami. Il gagne sa vie en jouant de la guitare : « Des fois on gagnait super bien, de quoi se prendre un hôtel, pouvoir s'acheter des clopes et boire un café au café et des fois on avait rien du tout, rien de rien, on dormait dehors et on avait rien ». Pour lui, cette rupture est importante, en particulier vis-à-vis de ses parents : « J'ai posé des actes forts dans ma vie, des actes qui étaient nécessaires pour moi, et pour vivre ma vie... ». Il reprend ensuite des études d'histoire et de sociologie mais ne se présente pas aux examens : « Il y a des cours que j'ai pas faits, ce qui m'intéressait en socio, c'était pas d'avoir un diplôme ». Il trouve ensuite différents emplois. Il est, tour à tour, peintre en bâtiment, réalise des enquêtes pour l'INSEE, travaille dans une banque mais aucune de ces

activités ne l'intéresse vraiment. Il décide ensuite d'arrêter de travailler et vit pendant plusieurs années dans un petit village de la Drôme. Pendant cette période, il accueille parfois dans son studio d'autres personnes qui se trouvent en difficulté, et explique qu'il profite de cette période pour se ressourcer. Selon lui, cette étape de vie l'a changé, puisqu'il souhaite désormais vivre dans la nature : « Et moi, ici, en ville je sature. Au bout d'un temps je sature et donc j'suis pas, j'suis plus pertinent pour agir, parce qu'y a pas assez de ressources, parce qu'il y a quelque chose dans l'humain qui nourrit mais c'est pas suffisant. Comme c'est un peu tronqué, c'est un peu corrompu, si y a pas ce contexte avec la nature, moi il me manque quelque chose. Aujourd'hui. Mais c'est assez nouveau, c'est depuis que j'ai vécu ça ». Très régulièrement, lui et sa compagne partent camper à la campagne ou près de la côte. Ils ont même pour projet de quitter définitivement Lille ; il explique qu'il attend juste que sa compagne trouve un emploi à la campagne pour partir.

« On consomme, on ne peut pas faire autrement, c'est comme ça que ça marche »

Julien a conscience de faire partie d'un monde de consommation, et explique qu'il est consommateur de manière involontaire. Pour lui, « les choses sont établies de cette façon là, on est pas libre de pouvoir s'installer à la campagne et vivre un peu... s'installer dans une cahute et vivre loin de tout ». Lorsque ses revenus étaient plus importants en tant que peintre en bâtiment, il explique avoir « consommé » et dépensé davantage d'argent : « Là, à cette époque, ça ne m'a pas dérangé parce qu'avant on était pauvre et c'était la première fois de ma vie que ça me faisait super plaisir de pouvoir lâcher trente mille balles, trente mille boules dans un magasin parce que j'avais bossé à côté pour me payer un truc. Oui, là à ce moment là j'ai consommé mais c'était la seule fois de ma vie ». Julien essaie de se situer le plus en marge du système de consommation qu'il critique : « C'est pas sur les personnes, c'est sur la consommation globale là je me dis quand même ça durera pas aeternam. Donc voilà après la personne si elle veut s'acheter une Mercedes et se mettre des crédits pour sa cuisine équipée sur le dos, si elle travaille toute sa vie pour ça, si les gens veulent faire ça, bah je trouve ça triste ». Julien récupère beaucoup de meubles pour son logement. Lorsque nous faisons l'entretien, nous sommes assis sur un grand meuble qui prend tout l'espace du salon en forme de bateau, qu'il a lui-même construit à partir de chutes de bois ou de pianos récupérés et transformés. Il explique : « On fait les encombrants et on récupère plein, plein de choses. Des choses qui ont de la valeur, d'ailleurs ».

« J'ai toujours été plus ou moins pauvre, j'ai jamais gagné énormément »

Julien définit son enfance et l'ensemble de sa vie comme plutôt pauvre sur le plan financier. Pour lui, cela signifie ne pas avoir assez de ressources économiques pour satisfaire ce qui est vital et nécessaire dans la société française : « Ce qu'il faut ici pour survivre c'est pas la même chose que ce qu'il faut dans un pays d'Afrique. Ici, il faut plus que se nourrir ou se loger, il faut un tas de choses qui sont inévitables, une voiture, il faut pouvoir se déplacer ». Il ne se fait donc pas d'illusions pour sa retraite et explique ne pas trop y réfléchir. Il a conscience que ses revenus seront très faibles puisqu'il reconnaît se situer en dessous du seuil de pauvreté. Cependant, les aides dispensées en France lui permettent de ne pas se considérer comme pauvre, car il a toujours disposé d'un logement et de nourriture en cas de besoin : « Voilà j'avais un appartement, c'était payé par la CAF, j'ai 450 euros d'Assedic, j'allais aux restos du cœur, aux machins, pour pouvoir fumer à côté quand même. Ça m'a pas empêché de vivre pleinement comme j'ai vécu ». Il se considère donc en dehors d'une masse qui serait à la fois très consommatrice et dupe du système : « Une masse, une masse un peu moins béate disons, qui ne va pas béatement consommer parce qu'il y a des téléphones portables ou des nouvelles télés ».

Marie

Marie a 49 ans et travaille en tant que femme de ménage de manière indépendante auprès de plusieurs particuliers dans la banlieue lilloise. Elle est divorcée et a quatre enfants. L'aîné est indépendant. Les trois autres (âgés de 21, 18 et 14 ans) vivent encore avec elle dans un petit appartement.

« Je vis vraiment au jour le jour, des fois c'est très dur mais bon on va s'en sortir »

Marie travaille plus de quarante heures par semaine. En plus du ménage, elle fait du repassage tous les soirs, fait de la couture ou même restaure des fauteuils anciens le week-end. Elle a construit son réseau professionnel par le bouche à oreille et a désormais de nombreux clients: « j'ai chaque jour de la semaine les mêmes clients, pour quelques uns c'est tout les quinze jours. Je fais le ménage, je reviens avec le repassage que je fais chez moi. Si je m'occupe de personnes âgées, ça peut être les courses, la lessive... et puis après le samedi matin je travaille pour des petits dépannages, des clients qui ont besoin de moi comme ça de temps en temps ». Avant cet emploi, elle était assistante maternelle à domicile et vendeuse pendant plusieurs années. Pour elle, l'aspect le plus difficile dans son travail est de rester seule toute la journée: « on voit personne et après on se désocialise ». D'autant qu'elle explique ne pas avoir beaucoup de vie sociale en raison de la fatigue due à son travail. Pour son travail, elle utilise la voiture prêtée par le père de son ami, la voiture étant essentielle mais n'ayant pas les moyens d'en acheter une. Son travail est assez précaire puisque les mois des vacances scolaires lui créent un manque à gagner. Durant ces mois, Marie ne gagne pas suffisamment sa vie: « jeudi, c'est férié, il y a aucun de mes patrons qui va me payer. Donc ça veut dire une journée en moins de travail. Donc cette année novembre il y a que celui là, mais au mois de mai notamment il y a le jeudi, le lundi de Pentecôte, les ponts... voilà donc ça il faut... donc c'est pour ça que je peux pas dire... je jongle tout le temps parce que... ». Pendant les mois concernés, elle essaie de trouver d'autres petits contrats ou de « gérer avec la banque ».

« Si déjà les enfants peuvent s'en sortir ce sera déjà très bien »

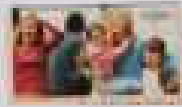
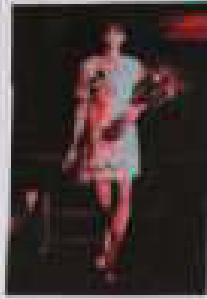
Marie réside dans un appartement d'un grand immeuble qu'elle a surtout choisi pour sa location, à proximité des écoles des enfants, du métro et de l'autoroute. Cependant, elle souligne « Bon moi je suis dans un logement, ce qu'on appelle bah pour dormir. Je participe pas du tout à la vie de quartier tout ça ». Le logement est cependant petit car il n'y a pas assez

de chambres pour tous, et Marie est dort dans le salon pour que ses enfants aient une certaine intimité. Les relations avec ses enfants ne sont d'ailleurs pas toujours faciles, en particulier avec sa fille avec qui elle ne communique pas beaucoup, et son fils qui n'a pas de projet professionnel : « Bah les ados c'est pas de l'échange, c'est une crise (rires). Donc... là à 21 ans, Sarah elle a toujours raison donc on peut pas discuter parce que j'ai toujours tort. Vincent il est très secret donc il est dans son monde. Samuel il parle un peu plus mais bon c'est un enfant de 15 ans mais... la crise commence (elle rit). Je vais pouvoir le voir avec la rentrée la semaine prochaine et recadrer. Mais non avec les ados, c'est s'ils veulent pas, ils veulent pas... c'est comme ça. Mais avec l'aîné je me rends compte que qu'il était comme ça et maintenant il est différent, parce qu'il grandit, il a 33 ans, c'est plus les mêmes rapports, il travaille, il a d'autres objectifs donc l'échange est différent. Il est dans le monde du travail, des responsabilités avec des objectifs, donc c'est dur... il se rend compte de ce que c'est la vie ».

« Je travaille heu... je suis pas encore à la rue, mais ça va pas tarder si ça continue comme ça... »

Marie a le sentiment que les frais se multiplient pour les personnes démunies comme elle. Elle décrit cette situation pour l'accès au logement, ses relations avec la banque (« Les banquiers c'est des voleurs ») ou encore avec les mutuelles : « il y a des choses... quand on voit pour payer une mutuelle, combien ça coûte...ne pas avoir de mutuelle, on prend un risque... quand c'est 80 euros par mois, c'est énorme... c'est un budget et des fois on se dit oh je l'arrête parce que c'est pas rentable mais on se dit..jusqu'au jour... bah c'est les assurances voitures, les assurances maison, j'ose même appeler les assurances... je me suis fait piquer le vélo de Samuel là... à tous les coups ils vont me dire... dans ma cave, à tous les coups ils vont me dire bah ça se met pas dans la cave... bah elle a été cambriolée... et à tous les coups ils vont dire quelque chose pour ne pas rembourser... il faut toujours payer derrière... ». Selon elle, la situation sociale et économique se dégrade pour une partie de la population française : « il y a trop d'écart... l'écart se creuse mais... il pèse sur les moyens... sur la moyenne classe.. on a l'impression d'être écrasés... bah c'est mon opinion, c'est l'impression que j'ai... ». D'après ce qu'elle explique, ni les politiques, ni les personnes plus aisées ne prêtent attention à cette situation. Cet état d'esprit renforce parfois ses difficultés dans sa vie professionnelle : « Je reçois [le chèque] alors après aussi c'est le dernier du jour... le dernier jour où je travaille chez les gens... mais après quand ils oublient, ou si je donne pas mon compte ou... ils oublient pas tout le temps mais après ça arrive. Je demande j'ai pas le choix. Ce mois ci par exemple il y en

a un qui m'a payée que le 15 du mois. Ah oui... et alors je laisse ma facture je retourne la semaine d'après bah monsieur était pas là donc on peut pas faire le chèque, j'ai du réclamer... et mes frais... c'était des problèmes derrière ».



nouveau
IDEA PS 2022 vitrine
449€

"Pour aller au-delà de son espace habituel, les vitrines permettent de valoriser sa collection de livres et de ses objets préférés."
Anna Wai
Lisa Wai
Designers

11 nouveau IDEA PS 2022 vitrine 449€

13 EXPEDIT étagère 2

PIRELLA Marteau

4,99€
Couteau
à ongles

EMPIRE 6022
4,99€
C/m

Exprimer votre créativité avec du textile.
Simple à utiliser, la machine à coudre SY
sera l'outil indispensable à vos réalisations.



Mireille

Mireille a 55 ans et est employée dans une boulangerie depuis un an au moment de notre rencontre. Ce travail fait suite aux nombreux autres emplois occupés depuis qu'elle a obtenu son brevet de maîtrise en boulangerie. Elle a toujours plus ou moins travaillé dans ce secteur, mais souvent dans le cadre d'associations à l'étranger. Elle pense maintenant quitter cet emploi pour se consacrer aux soins à la personne et suit des formations pour pratiquer des massages. Mireille vit seule dans un petit appartement en métropole lilloise mais est entourée de nombreux amis.

« Dans l'équipe, je suis la plus diplômée »

Mireille travaille actuellement dans une boulangerie mais entretient de très mauvais rapports avec son patron qui, selon elle, « n'est pas droit ». Elle le soupçonne de ne pas bien tenir ses comptes et n'apprécie pas la qualité de ses produits. Son poste dans cet établissement est focalisé sur la vente mais elle connaît très bien le secteur : « J'ai un CAP en pâtisserie, j'ai un CAP en boulangerie, traiteur/chocolat, pâtissier, confiseur, glacier, un brevet de maîtrise mais en boulangerie... ». Elle a exercé ses compétences dans plusieurs pays : aux Philippines, en Californie, en Colombie et en Belgique où elle enseignait la boulangerie à des enfants. Cependant, ses ressources financières n'étaient pas suffisantes et elle souhaitait davantage de stabilité, ce qui l'a conduite à accepter différents postes en France. Au moment du rendez-vous, elle déclare « je prévois mes arrières » en entamant une formation de masseuse. Elle se trouve en effet en arrêt maladie suite à un accident du travail et ne compte pas reprendre le travail dans la boulangerie où ses compétences ne sont pas appréciées à leur juste valeur : « Dans l'équipe je suis la plus diplômée, mon patron il est nul... alors voilà quoi. Il me voit nulle et je le vois nul donc comme ça voilà je suis claire avec moi. Et c'est quelqu'un qui sait pas gérer son entreprise, et qui sait absolument pas manager une équipe... mais c'est pas à moi, salariée, de lui expliquer ».

« La France, elle est pas bien partie »

Au cours de l'entretien, Mireille semble préoccupée par la situation de la société française. Elle critique la gestion politique qui tend à creuser les inégalités : « Moi, j'ai l'impression que dans les hautes sphères politiques, ils veulent une France de riches et une France de pauvres, mais pour leur gouverne, c'est la France du milieu qui fait travailler les gens ». Le système ne semble pas encourager le travail, ce qu'elle déplore : « Avant, dans le temps, tu pouvais

trouver du boulot facilement. Tu parlais d'un côté et le lendemain tu trouvais de l'autre ». Même si elle s'estime plus apte que son patron à tenir un commerce, elle se dit tout de même plus « tranquille » avec son statut de salarié. Pour elle, le problème vient principalement des lobbys et du monde financier, qui est privilégié au détriment des personnes ayant de bas salaires : « Le pauvre, il est pauvre et il deviendra plus pauvre. Voilà donc c'est... et puis les gens ils en ont marre de faire système démerde ». Par le « système démerde », elle désigne les stratégies de récupération de certaines personnes : « Le système démerde c'est... moi je vois bien au marché, il y en a qui attendent les fins de marchés pour prendre des légumes et tout ça... parce qu'ils peuvent plus, ils savent plus... ou qui vont aller à la bourse aux vêtements en bas pour se rhabiller avec deux francs six sous ».

« Le mental des gens, c'est chacun pour soi et adieu pour tous »

Pour Mireille, la pauvreté en France est cachée. La comparant à celle de pays sous-développés dans lesquels elle a vécu, elle explique « aux Philippines ils vivent tous dehors donc c'est pas trop compliqué à le voir, et puis il y a les riches et les pauvres hein, il y a pas trop au milieu. Tandis qu'en France, il y a des appartements... il y a des appartements où il y a rien, c'est la pauvreté la plus absolue... mais ça ne se voit pas, et on va pas le dire, et on va pas les trouver aux restos du cœur ». Elle se différencie de ces personnes : « Regarde, quand tu rentres ici... enfin je me trouve pas pauvre on est bien d'accord, mais bon... heu j'ai pas un salaire non plus mirobolant, tu vois, mais ça fait pas pauvre. Tandis qu'il y en a, ils ont le même logement mais tu as rien. De toute façon de ce côté ci, quand tu regardes les rideaux, il y en a qui savent même s'acheter des rideaux, c'est accroché aux fenêtres tu vois ? » Cette pauvreté « dissimulée » est liée, selon elle, à l'orgueil des Français qui ne veulent pas l'exposer, et à la baisse de la solidarité et de la communication en France : « En Belgique, ils parlent encore, ils sont encore assez famille, amis. Par ici, ça devient très individualiste. Enfin moi je trouve ». Elle explique aussi que « les gens vont à l'envie l'un sur l'autre » dans le sens où ils envient les possessions des uns et des autres et ressentent de la jalousie. Pour elle, ce comportement instaure de mauvaises relations sociales. Elle s'en détache d'ailleurs : « Bah moi c'est une vieille télé mais ma voisine elle a un écran plat, bah je peux envier son écran plat. Tu vois... c'est à l'envie. (...) il y en a une [cliente] qui a voulu me donner un écran plat, bon je l'ai pas pris parce que j'ai une télé et puis celle-là elle a une valeur plutôt sentimentale ». Par ailleurs, elle entretient de nombreuses relations amicales avec des personnes de toutes origines. Cet entourage conséquent l'aide au quotidien en lui procurant des meubles, en lui faisant des cadeaux ou en l'invitant à dîner.

« Je vais avoir une belle retraite par contre, ça c'est sûr, je vais avoir une belle retraite »

Mireille explique vivre sa vie « par étapes » et semble plutôt optimiste en ce qui concerne son avenir : « Je vais avoir une belle retraite dans le sens où je sais très bien que je vais rencontrer quelqu'un de très bien, je vais avoir un lieu bien à moi pour faire mon reiki et ça sera bien scindé et donc je sais pas...je serai très indépendante tout en étant dépendante ». Cette perspective se retrouve dans son collage où elle présente sa vie future autour de la maison et la voiture qu'elle pense acquérir ainsi que les voyages qu'elle fera. Elle a d'ailleurs réfléchi à son projet professionnel, pensant s'installer en tant qu'autoentrepreneur pour pratiquer ses massages : « Il faut que ça tourne entre 60 et 80 de l'heure, ça c'est les prix de Paris, et les prix qu'il faudrait par rapport au diplôme que j'ai ».



mai - la vie - l'univers
le soleil / la lune
le jour / la nuit
le blanc / le noir
la vie / la mort

l'ARC-Ciel

Métro Boulot

Séance shopping

Se faire un ciré

Rentrer se changer

Diner entre copines

Se re-charger

Refaire le monde

Sortir danser

Se refaire une beauté

Appeler son mari

Consulter la meilleure amie

Trouver un taxi

Courir sous la pluie

Quitter sans faire de bruit

Dévaliser le frigo

Regarder son reflet danser

DODO

juste un peu

et enlever

dur dur

mentat

et avec des autres

Pour les Infos Image - son écriture



La vie privée des animaux



Poche. L'idée que l'âme n'a pas de support biologique est fautive. Chez l'homme comme chez l'animal, on observe des manifestations tangibles, certes souvent mécaniques – modification de la distribution du flux sanguin, sécrétions d'hormones –, des émotions. Même sans « corps », les sentiments existent, y compris chez l'animal. Voilà la thèse, révolutionnaire, du biologiste et éthologue américain Marc Bekoff. Dans son étude lumineuse, qui mêle « pur bon sens » et méthodologie scien-

tifique scrupuleuse, il montre que les animaux, et pas seulement les primates, ressentent des émotions « complexes ». Jusqu'ici, on admettait à la rigueur qu'un crocodile pleure ou qu'un pou se vexe. Bekoff raconte un chien com patissant, des pies endeuillées, un loup amoureux, une mère otarie triste. Le malaise monte. Non seulement on le croit très volontiers, mais l'on pète haut et fort que l'on ne jettera plus jamais un homard dans l'eau bouillante. ■ **MARIE DE TULY**

« Les émotions des animaux », de Marc Bekoff, traduit de l'anglais par Nicolas Wiquès (Dunod poche, 240 p., 8,95 €)



Si tous les amputés du monde se donnaient la main...

« Gaybalisation »

Essai. L'homosexualité dans le monde a mille visages et le formidable essai sociologique sur la révolution gay signé Frédéric Martel – journaliste à Radio France, directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques et auteur du très remarqué « Mainstream » – en offre une synthèse claire. Evolution des gays au sein de la société sur quatre décennies et cinq continents, mondialisation du drapeau arc-en-ciel et des icônes comme Lady Gaga, variations selon les cultures, cette enquête homo globale, homo locale ajoute un point de vue à la fois planétaire et distancié, au moment où la France franchit le pas du mariage pour tous.

Vous apprendrez ainsi qu'à Tokyo on appelle « sticky rice » les homos qui ne s'intéressent qu'aux Asiatiques. Les « potato queens » sont ceux qui aiment les Occidentaux. Occidentaux dits « mashed potato queens » s'ils ont eux mêmes une préférence pour les Blancs. A Singapour, « le gouvernement laisse faire ».



À la Gay Pride, à Paris, en 2006.

selon la serveuse lesbienne du Tantric Bar. Ici, on fait son *coming home* plutôt que son *coming out*. On n'affiche pas son partenaire, on le ramène à la maison. On est loin des Américains mariés de longue date, pères d'enfants arborant des t-shirts « I love my daddies ». Mais encore plus loin de la chasse aux gays au Cameroun, de la croisade des évangélistes, de l'homophobie croissante en Russie, des 76 pays qui punissent l'homosexualité de peines ou d'amendes, des 8 qui la condamnent à mort. ■ **JULIE MALAURE**

« Global gay. Comment la révolution gay change le monde », de Frédéric Martel (Flammarion, 248 p., 22,95 €)



Ah - les amis ça comptent
mais pas trop !!!



Humer, l'odeur de la nature
que du bonheur

« Vive la cuisine française ! »



Se retrouver pour boire le café le rend encore meilleur!

Passionnement **cafe**



Fot. Guy Savoy dans son restaurant parisien, situé rue Troyon, dans le 17^e arrondissement, le 22 février.

Guy Savoy en 6 dates

1961 Naissance le 24 juillet, à Nevers.
1980 Ouvre son premier restaurant rue Duret, à Paris.
1981 1 étoile Michelin.
1984 2 étoiles Michelin.
1987 Déménagement du restaurant rue Troyon.
2002 3 étoiles Michelin, élu chef de l'année par ses pairs.



Babas au café

Préparation: 30 min • Cuisson: 15 min • Pour 4 personnes

- ▶ 3 œufs ▶ 100 g de beurre mou ▶ 5 c. à s. de lait ▶ 250 g de farine
- ▶ 1 sachet de levure du boulanger déshydratée ▶ 2 c. à s. de sucre en poudre ▶ 1 litre de café chaud ▶ 3 c. à s. de rhum ambré
- ▶ 5 cl de sirop de sucre de canne

▶ **Détalez la levure dans le lait tiédi.** Tamisez la farine, ajoutez la levure et le sucre. Incorporez les œufs et 80 g de beurre, pétrissez le tout énergiquement. Couvrez d'un linge, laissez lever la pâte 1 h environ dans un endroit chaud.

▶ **Beurrez des petits moules à babas.** Préchauffez le four th. 7 (210°C). Pétrissez à nouveau la

pâte et répartissez-la dans les moules. Laissez lever à proximité du four. Quand la pâte remplit les moules, enfournez 15 à 20 min.

▶ **Mélangez le café avec le sirop de sucre et le rhum.** Démoulez les babas et trempez-les aussitôt dans le mélange au café. Servez-les frais avec de la chantilly et décorés de grains de café au chocolat.

Le conseil d'Éric Pour obtenir des babas bien lisses, joliment colorés et alvéolés à cœur, utilisez un peu de cire d'abeille. Faites-la fondre au bain-marie, puis badigeonnez-en l'intérieur de votre moule avant d'y verser la pâte à baba.

Tiramisu

Préparation: 15 min • Pas de cuisson • Pour 4 personnes

- ▶ 25 cl de café fort et froid ▶ 16 biscuits à la cuillère ▶ 250 g de mascarpone ▶ 2 gros œufs ▶ 50 g de sucre en poudre ▶ 1 sachet de sucre vanillé ▶ 1 c. à s. de cacao amer en poudre ▶ 1 pincée de sel

▶ **Séparez les blancs des jaunes d'œufs.** Fouettez ces derniers avec le sucre jusqu'à ce qu'ils blanchissent, puis incorporez le mascarpone. Montez les blancs, avec le sel, en neige très ferme.

▶ **Ajoutez le sucre vanillé sans cesser de battre.** Incorporez délicatement à la préparation au mascarpone. Versez le café dans une assiette creuse et passez-y

rapidement les biscuits à la cuillère pour les humecter.

▶ **Remplissez des verrines** ou un plat creux avec des couches alternées de mousse au mascarpone et de biscuits imbibés. Terminez par une couche de mousse, poudrez avec le cacao et glissez au moins 3 h au réfrigérateur. Ce dessert se déguste bien frais.

Le conseil d'Éric Pour faire votre sucre vanillé maison, coupez en deux ou trois des gousses de vanille entières et passez-les au mixeur avec un peu de sucre semoule. Conservez-le au réfrigérateur, il sera prêt pour vos pâtisseries.

Réalisation: Francis Kompalitch / Monique Mourgues



Hummm!!!
trop bon
odeur
Palais
Rire & Bonac
Achat à faire

Brûlant papier d'Arménie

Historique.

Régine les a chantées, les fameuses bandelettes sont de retour.

PAR CLÉMENT PÉTREAU

Dans la petite rue Mirel, à Montrouge, il flotte comme un parfum d'Orient. Proustienne, la fragrance réveille des souvenirs de vieille maison et des envies d'ailleurs. Les vapeurs de vanille, de rose et de musc s'entremêlent à l'air glacé de cet ancien faubourg parisien. C'est dans un atelier de briques qu'est fabriqué le Papier d'Arménie, unique encens de papier. Le temps semble s'être arrêté sur cette manufacture dont les fenêtres restent ouvertes comme hiver. L'air doit circuler dans le bâtiment pour sécher les grandes feuilles de buvard qui se gondolent sur des clairs métalliques. Elles seront bientôt imprégnées d'une mixture brune et odoriférante, à la recette inchangée depuis 1888. Le principal ingrédient est le benjoin, une résine naturelle parfumée, utilisée comme encens dans les églises orthodoxes. Le principal secret de fabrication, c'est le temps. Il faut trois mois pour fabriquer un carnet de 36 bandelettes qu'on laissera se consumer une par une, pliée en accordéon.

L'affaire reste familiale, y compris parmi le personnel. Une employée représente la troisième génération fidèle à l'entreprise, aujourd'hui dirigée par Mireille Schwartz. Elle est la petite-fille de l'industriel Henri Rivier, qui inventa le précieux papier avec son ami Auguste Ponsot. C'est toujours dans la cave de la maison de campagne de l'airal que sont confectionnées les mixtures. L'arrière-petite-fille de l'ingénieur s'est retrouvée, presque contre son gré, à la tête de l'entreprise. Mère de famille qui n'avait jamais travaillé, elle s'en est bien tirée. 100 000 carnets sortaient des ateliers en 1995 ; aujourd'hui, elle en fabrique plus de 1 millions par an, soit 108 millions de bandelettes. Elle a simplement mécanisé les opérations qui pouvaient l'être, démarché quelques revendeurs et le public est revenu, comme à l'âge d'or, plus amoureux de son papier que jamais ■



Heritage. Mireille Schwartz, quatrième génération.



Recette. Débarquement de la solution parfumée.



Savoir-faire. Les feuilles de papier sont bécotées et séchées à l'air libre.



Souvenir. Eau d'Arménie.



Un nez amoureux

Contrepartie Papier d'Arménie a demandé à Francis Kurkdjian de lui créer une fragrance qui leur soit propre. L'absence d'Arménie, grâce à lui, le papier existe aussi en bougie... La dernière note évoque le parfum subtil de cadre, cannelle, sauge et lavande.



Larmes au riz chaud

L'Armory Show, c'est la foire mythique new-yorkaise née en 1913. Elle a pris différentes formes et aussi du plomb dans l'aile. Aujourd'hui, avec 210 exposants contre 290 l'an dernier, elle se tient sur les Piers 41 et 94 de Manhattan et cherche sa nouvelle identité face à la concurrence récente de Frieze New York, en mai. Davantage de one-man shows et d'expositions thématiques. Reste que New York est le centre mondial du négoce de l'art contemporain. Toute foire qui s'y tient, y compris celle-ci, a un impact sur le marché.

Du 7 au 10 mars, New York, www.thearmoryshow.com



Une vie plutôt intense



Pour emmener sa maison

CURE THERMALE

Et si on y pensait aussi



Eh oui!!!
Et c pour octobre 2013
kdo offert par une
amis -
A la Baule
Super

Merci

de vous revenir en forme



Créateur d'ambiance

Cocon

le Reve -
la réalité



Le mythe touareg

On les surnomme les seigneurs du désert ou les hommes bleus et on leur prête des dons d'ubiquité. Ce sont les Touareg, ces nomades qui vivent dans le désert entre Niger, Algérie, Libye et Mali. C'est peut-être leur goût de la liberté qui a fait que leur production d'objets ait si peu intéressé jusque là les collectionneurs d'art tribal, comparés à celle d'autres tribus africaines. Pour l'expert Emmanuelle Menuet, le marché de l'art touareg est inexistant, si ce n'est quelques objets de guerre valorisés dans les ventes spécialisées. L'étude Binoche présente 111 lots du genre, la collection d'un amoureux du Sahara et de ses myste-

rieux habitants, un ancien militaire, Claude Brignone. Leur intérêt: ancienneté et état de conservation. Depuis les pendentifs amulettes en argent (200 euros) jusqu'aux boîtes recouvertes de peau en forme de petites tours (à partir de 200 euros) en passant par des sacs de selle en cuir point de formes géométriques (à partir de 800 euros) ou d'impressionnants boucliers tordus de peau d'antilope et sertis d'argent et d'onyx. Ils ne sont plus fabriqués depuis les années 50. Le musée du quai Branly en possède quelques exemplaires. Estimation: 4 000 euros. Le 1^{er} mars, Hôtel Drouot, www.binochebinoche.com

les richesses vides l'aise du Absent
de l'avenir



Orient. Etalage d'épices dans l'un des nombreux souks du quartier musulman de la Vieille Ville.

Y aller

Jérusalem sur mesure avec
Voyageurs du monde. Vols directs
+ assistance aéroport + transferts
+ 3 nuits en ch. double + visites
personnalisées à partir de
1 000 € par personne. Plus d'in-
fos sur [www.voyageursdu-
monde.fr](http://www.voyageursdu-
monde.fr) ou au 01.42.56.17.90.
À emporter: « Jérusalem,
16 promenades à travers l'His-
toire » (éditions Marcus, 16 €).

Ça ouvre l'esprit -
la culture - la tolérance

Monique

Monique a 57 ans et vit seule dans un petit appartement de la banlieue lilloise. Elle est intérimaire dans différents organismes, en particulier au sein d'une banque et d'un organisme qui propose des gardes d'enfants. Les contrats sont parfois rares et lors de notre première rencontre, Monique se trouve dans une situation financière très difficile.

« C'est là que se tourne la page heureuse »

Monique a eu de nombreuses activités professionnelles : elle a suivi une formation d'hôtelière, a été préceptrice, commerciale, etc. Mais son emploi le plus stable a été celui de gouvernante pendant 10 ans. Depuis, il est difficile de retrouver des contrats sur la durée : « voilà c'est là que se tourne la page heureuse. Parce que commence 50 ans, commence la galère. Mais bon je suis pas quelqu'un qui se laisse abattre honnêtement et je pratique un peu la politique des petits pas, petits pas va loin ». Pour essayer de trouver du travail, Monique a suivi plusieurs formations, dans l'informatique, dans le suivi des personnes âgées ou des enfants puisque ce « qui [la] passionne, c'est l'humain » : « Et donc je me suis dit avec tout ça je vais quand même trouver quelque chose donc je suis allée partout, chez les adjoints aux maires, le CCAS, etc. j'ai vraiment frappé aux portes et finalement ça n'a rien donné. J'étais déçue franchement c'est ce que je disais, les besoins sont là, les besoins sont là ».

« Il y a plus de choix, il y a plus que l'embarras »

Monique n'entretient que peu de relations avec les personnes dans son immeuble, même si elle sait qu'ils connaissent les mêmes difficultés qu'elle : « je sens bien que tout le monde est de plus en plus ric rac et a du mal à vivre. De plus en plus. Tout le monde ici bon plus ou moins travaille mais des périodes longues de chômage oui, on sent... Moi je crois que je parle un peu avec tout le monde dans l'immeuble, on sent que... Bon je crois que cette année, c'est le pompon comme on dit, il y a tout... la morosité, le niveau salaire qui baisse, les impôts, les taxes en plus, tout... les choses à payer ça augmente de plus en plus, on a de moins en moins de sous pour payer tout ça. Donc c'est vrai qu'on ressent cette espèce de morosité ». Elaborant une comparaison avec ses premières années professionnelles, elle explique qu'il est de plus en plus difficile de trouver un emploi et que le « système » n'encourage pas les gens à créer leur propre activité : « Mais bon, quand même quoi c'est rude. Et donc ensuite... actuellement le sentiment que j'ai et que je suis pas la seule à partager... c'est que il y a plus de choix, il y a

plus que l'embarras, l'embarras du choix hein. Donc ça fini, je l'avais quand j'étais jeune, quand j'ai commencé le travail, que j'avais 18 ans, bah j'avais l'embarras du choix effectivement. A l'époque on traversait la rue et on allait en face et on trouvait encore. Et on disait tu paies combien, ah l'autre à côté il paie le double ».

« Je suis cigale, c'est terrible »

Ses récentes difficultés financières ont obligé Monique à développer des compétences de gestion budgétaire. Elle a un carnet dans lequel elle note toutes ses dépenses, a appris à cuisiner ou évite de sortir pour ne pas être confrontée à la tentation de se rendre dans des magasins de vêtements. Elle explique que ce processus est compliqué car « je suis cigale moi oh je suis cigale c'est terrible, l'argent je sais pas le garder. J'ai trois sous je les dépense, pour faire un cadeau j'ai pas de sous, je le fais quand même oh oui ça c'est terrible ». En conséquence, elle raconte être « tombée dans le piège » des crédits et doit toujours en rembourser : « ... j'en ai pas mal enlevé... encore un qui court toujours... un c'est Cofidis 60 euros, mes arriérés de tout ça, c'est 193... tu n'as qu'à compter, ça fait plus de 200 euros par mois de remboursement de crédits. Mais ouf ça c'est plus du remboursement *ad vitam aeternam*, l'année prochaine je m'en sortirai, ça sera fini, enfin il faut encore tenir... jusqu'à mai 2014 ».

Patrick

Patrick a 47 ans. Il travaille régulièrement chez des particuliers pour réaliser des petits travaux. Dans ces cas, il est salarié et est payé grâce aux chèques emploi-service. Mais il n'a pas d'emploi régulier et fixe. Il est d'ailleurs inscrit au Pôle Emploi mais s'y rend très peu, ne comptant pas sur cet organisme pour trouver du travail. Patrick vit dans un petit appartement qu'il loue à Lille. Il a une compagne qu'il voit régulièrement mais qui vit dans son propre appartement avec ses trois enfants.

« Je bosse un petit peu à droite, à gauche, tout en étant demandeur d'emploi »

Patrick réalise des travaux chez les particuliers, ce qui rend sa situation financière assez Bah du bouche à oreille... des gens qui font appel à moi, chez qui j'ai déjà travaillé... parce que je travaille beaucoup avec des personnes âgées, retraitées, souvent qui ont un peu de tunes..et puis bon les connaissant, dès qu'ils ont besoin d'un truc, ils font appel à moi ». Il est aussi salarié chez ses parents pour compenser le handicap de son père qui peut le payer par le biais de ses allocations handicap : « Ah bah chez mes parents je fais un peu de tout. Parce que bon mon père il ne peut plus rien faire. Et je fais tout ce que ne peux plus faire ma mère, comme les personnes âgées, les carreaux, le jardinage... ». Auparavant, Patrick était animateur dans le socioculturel. Son dernier CDI remonte à 2002 : « J'ai arrêté à ce moment là parce que j'en avais ras le bol... pas du public, parce qu'on travaille avec des jeunes et tout ça dans le social, mais j'en avais marre parce que c'était plus l'environnement professionnel qui me gavait quoi. Tout le monde était tombé dans une routine, et s'en fichait carrément du public pour lequel ils travaillaient... ».

« Auto-entrepreneur... c'est du suicide »

Patrick semble plutôt à l'aise avec sa situation. Ce qu'il ne souhaite pas, c'est travailler sous la contrainte d'une hiérarchie forte. Quand il s'est renseigné pour savoir s'il pouvait acquérir le statut d'auto-entrepreneur, le conseiller du Pôle Emploi lui a déconseillé : « Moi je m'étais renseigné pour la peinture, tapisserie, enfin la déco tout ça... mais le conseiller que j'ai eu à Pôle Emploi pour une fois il a servi à quelque chose, il m'a dit, vous savez il faut que vous ayez déjà un sacré carnet d'adresses, pour être sûr que ce soit rentable pour vous, pour payer les charges, le matériel, éventuellement une camionnette et de trucs comme ça... Et même il me l'a déconseillé ».

« Je suis pas un consommériste »

Il décrit ainsi sa famille d'origine comme « de classe moyenne... simple, à toujours économiser sur tout ». Mais lorsqu'il travaillait en tant qu'animateur, Patrick avait un salaire confortable d'autant plus qu'il était en couple avec une personne qui travaillait aussi : « Bah on avait acheté une maison, on avait deux voitures, on partait en vacances à droite, à gauche... ». Il semble cependant qu'il ait rejeté ce style de vie à un moment de sa vie, ce qui coïncide avec sa décision de quitter son emploi. Il explique ainsi que sa compagne était « très matérialiste. Moi ça me débéquait, donc c'était quasiment tous les weekends, il fallait acheter un canapé, il fallait acheter un truc... », et que c'est la raison pour laquelle ils se sont séparés. Aujourd'hui, Patrick dit qu'il « fréquente des gens relativement raisonnables et simples. (...) Bah l'exemple c'est style ne pas acheter un gros 4/4... à 45000 euros, ne pas acheter un canapé en cuir qui coûte une fortune, à vouloir toujours des choses en plus... à se ruiner en fringues...des fringues qu'on met jamais... ». Son appartement en est le reflet puisqu'il possède très peu de meubles, tous ayant été récupérés par le biais d'amis ou de membres de sa famille. Le seul pôle de dépenses que Patrick s'accorde régulièrement est celui des loisirs. Il assiste en particulier à des concerts de manière assez régulière mais achète les places par la fille de sa compagne qui a le statut d'étudiant. Il avoue cependant que les vacances lui manquent.



Paul

Paul a 53 ans et est salarié dans une entreprise en bâtiments. Il travaille en tant que menuisier à temps plein, mais semble souvent travailler « au noir » pour compléter son salaire. Il est marié mais sa femme, qui était assistante vétérinaire, ne travaille plus depuis longtemps suite à des problèmes de santé. Ils ont un fils âgé de 29 ans qui vit avec eux. Il travaille mais ne leur reverse apparemment pas particulièrement d'argent pour le loyer ou les frais de nourriture.

« Ça va faire une paire d'années, on est dans le marasme complètement »

Même si Paul gagne correctement sa vie, il a connu beaucoup de difficultés financières les années précédant cet emploi. Au début des années 2000, il avait un magasin dont il a dû se séparer. Il doit depuis rembourser de nombreux emprunts : « nous on sort d'une crise, on a plus un sous parce qu'on est partis, bah dans le magasin ils ont tous saisi... voiture tout... les comptes... il faut le vivre pour ça, c'est pour ça que je vous le dis, en main propre, vous avez le mandataire, il vous vide vos comptes, il vous saisit la maison, il vous saisit la voiture.. ». Cette situation est difficile à vivre car les ressources financières sont très basses, et une sorte de contrôle est posé sur les dépenses réalisées : « Ah oui avec la saisie et l'EDF qui vous coupe et tout ça, bah là si vous voulez payer l'EDF.... J'aurai pu le payer, j'avais les sous, j'aurai pu le payer, je sais plus il y avait 200 ou 300 euros à payer donc j'aurai pu. Mais c'est là où je fais profil bas parce que je pouvais pas le payer, parce que... voilà j'aurai dit vous remettez l'électricité. Un des créanciers qui aurait vu que j'avais l'électricité, il aurait dit « vous avez su donner des sous à l'autre, c'est que vous pouvez me payer aussi... Vous avez pu payer pour lui donc vous pouvez me payer aussi » ».

« Un ouvrier c'est quand même quelqu'un qui travaille et qui participe à l'entreprise et qui veut essayer d'y arriver »

Paul garde un sentiment amère de cette période et évoque souvent lors de l'entretien les obstacles à la création d'entreprise et à l'emploi plus généralement en France : « ce qui est un peu paradoxal aussi c'est que le mec il fait ça et il a envie de créer quelque chose, il y a quelque chose qui le rebute, c'est de se retrouver confronté à une paperasserie et à tout ce qui est administratif. Parce que c'est des gens comme moi qui sont manuels, dès qu'il y a du papier à faire, il n'y a plus personne. Ouais mais non moi je vois... mais c'est ça qui rebute et dans ce domaine là, au niveau des chambres de métier ou des chambres de commerce et tout ça, ils devraient repérer toutes ces personnes et je sais pas comment dire ça mais les aider et

les aiguiller ». Il insiste aussi sur les différences qui existent entre les travailleurs. Ayant toujours habité à Tourcoing ou Roubaix, deux anciennes villes industrielles du Nord, il dresse une typologie des ouvriers : « ... c'est un gros résumé. Les roubaisiens c'était... mais je parle des années 50, des années 60, je parle de l'ancien temps. Bon c'était des bosseurs, ils travaillaient machin, ils travaillent à la lainière, ils travaillaient à l'usine. Heu... mais ils rentraient le soir, hop ils buvaient un coup, deux coups, le copain... c'est vrai que c'est le système de courée tout ça... ils s'enivraient les uns les autres, les enfants ils étaient livrés à eux-mêmes... Enfin c'est pas du Zola mais... F : Il y a des roubaisiens qui sont venus s'installer chez mes parents, on a vu ce que c'était. H : A Tourcoing, moi des ouvriers, des gens que j'ai connu, bon il y en avait aussi attention, mais il y avait quand même une réalité de s'occuper des enfants, d'essayer de leur donner une éducation, de s'occuper d'eux, on avait... moins cela à Roubaix. Et c'est vrai que le système bah... de ce que je connais moi sur Tourcoing, c'était les instituteurs tout ça, ils étaient plus dedans. Mais moi c'est avec le recul, maintenant c'est plus pareil, ça n'a plus rien à voir. Mais c'est à cette époque là, à la base. C'est pour ça que Roubaix c'est des gens, bon c'est pas bien ce que je dis, mais des habitants un petit peu... un manque de culture ». Selon lui, il faut être flexible dans la vie professionnelle contemporaine : « Même moi j'étais menuisier, je suis parti dans l'automobile. J'ai changé et après je suis revenu dans le bâtiment. Mais l'évolution et toutes ces choses là font qu'on aura jamais le même métier toute sa vie ».

Sarah

Sarah a 29 ans, et travaille comme aide soignante à domicile depuis onze ans. Pendant plusieurs années, ses postes étaient basés dans la métropole lilloise ; mais elle a décidé depuis peu de déménager vers la campagne afin de s'éloigner de son ancien conjoint et de sa proposition d'entamer une garde alternée. Lors de notre premier rendez-vous, Sarah est en effet séparée depuis presque deux ans et vit seule avec son fils âgé de quatre ans. Sarah est donc assez isolée à la fois géographiquement et psychologiquement.

« Il y a des mois où ça va à peu près mais il y a des mois où ça ne va pas du tout... »

Lors des deux entretiens, Sarah exprime sa frustration, puisqu'elle a le sentiment qu'aucune porte de sortie ne lui permettra d'améliorer sa situation actuelle. Elle travaille à mi-temps et explique ne pas pouvoir travailler davantage, en raison de son fils. Sarah doit en effet travailler les weekends et tôt le matin, ce qui occasionne des frais de garde pour son fils. Au final, elle y perdrait plus d'argent qu'en travaillant à mi-temps : « il me fallait des horaires assez souples avec Valentin, avec mon fils Valentin, et donc étant toute seule il fallait absolument que je trouve quelque chose qui corresponde... à ma vie de mère célibataire en fait. Puisque voilà... il fallait que j'inclus le petit dans ma vie professionnelle ». Pour elle la situation ne s'améliorera qu'à terme, si elle rencontre quelqu'un ou lorsque son fils grandira : « Ca va être encore une fois... catastrophique. On est même pas encore fini 2013 et je sais déjà que 2014 ce sera pareil en fait. Je dis moi en fait il me faut encore une dizaine d'années pour m'en sortir, pour que mon fils soit grand et qu'il se garde tout seul ».

« Depuis bientôt deux ans que je ne remonte jamais la pente »

Elle éprouve beaucoup de ressentiment à l'égard de son ancien mari. En dehors des difficultés psychologiques liées au divorce, elle estime ainsi s'être fait avoir : « mon ex-conjoint travaillait et travaille encore... il faisait du black, ce qui nous permettait de vivre... je vais pas dire au dessus de nos moyens mais mon salaire c'était à moi, lui il avait sa maison donc il était propriétaire et moi à côté je payais le gaz, l'eau et l'électricité et les courses, et tout ce qui était habits pour son fils... bah après le reste du salaire c'était pour moi (...) Mais le souci c'est que forcément bah en congé parental je gagnais à peu près six cents euros, donc voilà je prenais de l'argent de côté pour finir le mois, pour pas être à découvert, pour faire des courses des choses comme ça. Et le souci c'est que quand il a décidé de stopper la relation, j'étais chez lui et moi

j'avais plus rien. Donc il m'a mis dehors, j'avais plus de meubles donc... j'ai du prendre bah... je crois à l'époque il me restait 2000 euros sur le côté, bah j'ai du racheter des meubles... racheter des meubles, donner des mois de caution ». Elle explique essayer de s'arranger à l'amiable avec son ancien conjoint pour qu'il participe davantage aux frais liés à son fils, mais que la situation se dégrade de plus en plus : « on a pas du tout le même salaire quoi. Je veux dire moi j'ai mon fils six jours sur sept, lui il a son garçon qu'une fois par semaine, la plupart du temps il le fait manger chez ses parents à lui donc il ne fait pas à manger pour son petit, il ne lave pas son fils donc il fait pas de factures d'eau énormes.... bon voilà comme je dis des fois calcule un peu moi ce que je dépense pour Valentin sur la semaine, plus les kms, plus... non il n'est pas question, ça l'arrange pas ».

« Des fois il dit « bah maman elle fait un chèque parce qu'elle a pas de sous ». Mon Dieu tais toi... »

Le statut de mère célibataire est difficile à vivre pour Sarah. Non seulement, il pose problème sur le plan financier, mais elle s'inquiète aussi des répercussions que cela engendre sur son fils qui grandit dans un environnement difficile : « c'est pas une vie, ni pour moi, ni pour mon garçon. Parce que lui il vit aussi dans ce climat là, quand on m'a bloqué ma carte, il a été traumatisé... ça a été la fin du monde, oh maman elle a plus de sous, on a pris sa carte donc tout le long de la route il pleurait parce que j'avais pas pu retirer de l'argent ». Elle explique cependant : « C'est parce que je voudrais lui faire comprendre la valeur aussi de l'argent, on peut pas tout le temps... heu... je travaille moi aussi à la base, c'est quand même pour payer les factures et puis le nourrir, après il ne peut pas avoir tout ce qu'il veut non plus... c'est pas un enfant qui peut avoir tout ce qu'il veut donc après il faut qu'il comprenne que la vie ça coûte cher et que maman elle a pas forcément des sous à la fin du mois pour lui faire plaisir ».

**ALAIN FINKIELKRAUT : DSK,
LA BELLE ET LE « COCHON »**

**PATRICK BESSON :
LA THÉORIE DE LA TRUIE**

Le Point **Le Point**

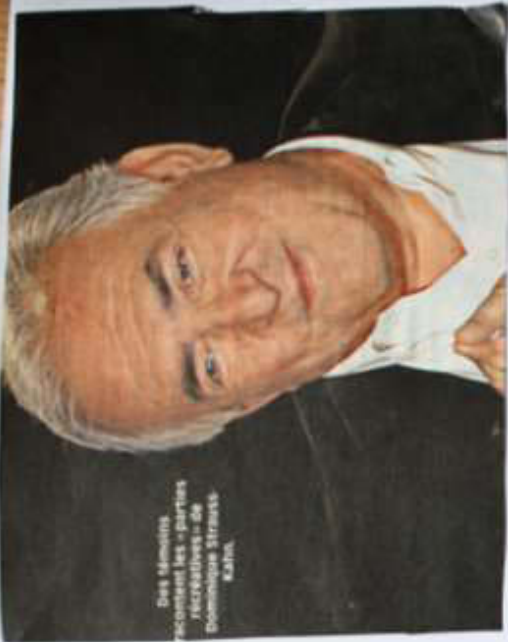
www.lepoint.fr Hebdomadaire d'information du jeudi 28 février 2013 n° 2381

**LE
LOUVOYEUR**

- **Ce qu'il mijote**
- **Retraites**
- **Jour de carence
des fonctionnaires**
- **Nouveaux impôts**
- **Le spectre italien**
- **La fermeté
face aux islamistes**

Les 60 milliards qu'il faut économiser, par Agnès Verdier-Molinié
Les opinions de Marcel Gauchet et Michel Onfray

POLÉMIQUE SUR LA CUISINE FRANÇAISE : SAVOY RÉPOND À ALLÉNO



Chômage : + 10,5 % en un an dans le Nord - Pas-de-Calais



NOS BONS PLANS

Au Cap d'Agde

155 000 € pour 234 m² de plan d'eau

C'est croquer la Méditerranée, hors saison ! Vous avez l'agde pour vous seuls et des commerces tous autour de vous. De plus, vous pouvez découvrir d'un fiors de très belles et chaudes journées, et même de l'agde. Ou marcher au bord de l'eau, faire de la voile, ou se promener le long du Grand Agde pour assister au spectacle des pêcheurs... La résidence Primavera est située à 200 m de la plage Richelieu, la plus belle de Cap d'Agde, très large et bordée d'espaces verts.

Plus pour un seul 2 jours, du 30 mars au 12 avril.



INVESTIR DURABLEMENT
DANS L'IMMOBILIER
TERTIAIRE



Sophie

Sophie a 37 ans et est femme de ménage. Au moment où nous la rencontrons, elle travaille seulement chez un particulier et auprès d'une entreprise à temps partiel. Sophie vit avec son compagnon dans la maison dont elle a hérité de son mari décédé depuis un an et demi. Elle a une fille âgée de neuf ans.

« Je fais tout pour la récupérer »

Sylvie a connu plusieurs moments difficiles ces dernières années. Alors qu'elle était mariée, son conjoint est tombé gravement malade. Elle a quitté son emploi de femme de ménage pour s'occuper de lui. Lorsqu'il décède, elle n'a plus de travail et connaît une dépression assez sérieuse. En conséquence, sa fille est placée en famille d'accueil : « Là elle est placée en famille d'accueil parce que du au décès, j'ai fait une petite dépression enfin une grosse dépression donc du coup elle est placée. Je fais tout pour la récupérer quoi (...) je l'ai samedi de la semaine prochaine, tous les vendredis et mercredi tous les quinze jours ». Au moment où nous la rencontrons, les choses vont un peu mieux. Elle n'a pas encore retrouvé d'emploi à plein temps mais a deux petits contrats. Elle a aussi un nouveau compagnon qui s'installe progressivement chez elle et lui apporte une certaine stabilité affective pour éviter de connaître une nouvelle dépression.

« Je suis propriétaire, je paie plus de loyer donc c'est déjà ça »

Sophie réside dans la banlieue de Lille, dans la maison dont elle a hérité de son mari. La décoration de sa maison compte beaucoup pour elle, et « veut bientôt refaire sa salle à manger et économise pour ». Elle parle beaucoup de propreté et d'hygiène, dans le cadre de l'entretien de sa maison, mais aussi en rapport avec ses achats. Lorsqu'on l'interroge sur ce qui lui fait plaisir, elle répond : « Moi je dirai c'est tout qu'est ce qui est bougies (elle rit), oui de la lessive parce que ça sent bon, tout qu'est ce qui sent bon ». Avoir pu conserver cette maison est une chance puisque la mort de son mari a créé de nombreuses difficultés financières : « Je dirai sur le coup bon je gagnais... je ramenait ce que je ramenait, je faisais pas trop attention. Mon mari gagnait plus que moi alors bon, et puis si je pouvais pas payer, il était là derrière mais après le décès, là j'ai vu que... quand les comptes sont fermés, bah trois mois sans salaire, pas de sous... ».

Sophie ne sort pas beaucoup. Cela lui évite d'être tentée par les magasins et par ailleurs elle aime rester chez elle de manière générale. Elle n'a pas de véhicule et se déplace uniquement

en transports en commun. Les seuls moment où elle sort sont les weekends où sa fille est avec elle. Elles font alors des petites sorties, soit pour se promener dans les parcs ou alors pour acheter à sa fille des vêtements. Son budget est d'abord calculé autour de sa fille : « tant que je me dis ma fille elle a mangé, c'est surtout ça, elle a tout. Après si c'est pour faire une petite sortie et qu'on peut pas, on peut pas. Mais je fais pas de crédits, je fais pas... on peut on peut, on peut pas on peut pas. »

Véronique

Véronique a 38 ans et travaille en tant que femme de ménage dans une structure sociale d'accueil. Elle vit avec ses deux fils de douze et huit ans, dont elle a la charge suite à son divorce récent. Etant propriétaire d'une maison avec son ex-mari, elle a choisi de la conserver en lui rachetant sa part, et doit donc rembourser un emprunt important chaque mois.

« Je vais quand même vers le haut, on va y arriver »

Lorsque nous rencontrons Véronique, son divorce a été prononcé quelques mois auparavant. Elle l'évoque beaucoup et explique qu'il n'est pas de son propre fait mais d'une volonté de son ancien mari. Ce divorce est difficile à la fois sur le plan moral et matériel lorsque nous l'interrogeons sur ce que cela a changé dans sa vie: « Bah du stress, plus la course et dur dur matériellement parce qu'avec un salaire en moins, c'est vrai que la pension alimentaire... plus dur quoi, tout est plus dur quoi, et surtout qu'il y avait plus de loyer et maintenant il y a de nouveau un loyer ». Financièrement, le divorce a un impact important car elle paie les mêmes factures qu'auparavant, a un emprunt à rembourser en plus. Lors du second rendez-vous, elle explique cependant s'être progressivement habituée à la situation : « Bah je commence à m'habituer, je commence à m'habituer... Je regarde quand même pour les courses, parce qu'avant je regardais moins, je prenais ça et ça dans le caddie, que maintenant je vais dire bah non... ou des fois j'avais trop de choses dans le frigo qu'on mangeait pas spécialement après, je me dis bon bah ça on a pas envie spécialement, donc les courses. Les courses et comme là je dis les voyages, avant on mettait de côté pour telle ou telle vacances, maintenant je mets plus de côté pour ça parce que je sais pas le faire donc voilà, donc il y a aussi ça ».

« J'essaie de réduire où je peux »

Véronique doit adopter de nouvelles habitudes de consommation à ses nouvelles ressources financières. Cette adaptation s'avère aisée pour certains pôles de dépenses, mais est plus complexe quand il s'agit de ses enfants: « Non, non rien du tout parce que ce qu'ils aimaient bien, bah je continue à leur prendre, et admettons ce qu'ils n'auraient pas ici, je pense qu'ils l'auraient chez leur père le weekend. Donc je pense que oui... donc non pour eux... au point de vue nourriture, ils m'ont jamais dit oh t'achète plus ça ou autre. Non ils n'ont pas... pareil il y a une boîte à bonbons et il y a toujours des bonbons dans la boîte à bonbons. Là-dessus

non il y a des trucs que je change pas quand même ». Les sacrifices sont plus faciles selon elle car elle explique ne jamais avoir été « une grosse dépensière ». Le seul aspect sur lequel elle tente de conserver des « petits plaisirs » concerne ses sorties. Depuis qu'elle est seule, Véronique essaie de créer des relations avec des femmes qui se trouvent dans la même situation qu'elle : « mais c'est pas évident de trouver quelqu'un qui veuille bien sortir à notre âge. Parce que tout le monde est en couple, marié ou avec des enfants. Donc il faut trouver quelqu'un qui est seul ou qui veut bien sortir donc c'est pas évident, c'est un peu compliqué ». Elle va donc ponctuellement « boire des verres » avec ses amies à Lille ou elles s'invitent à dîner chez elles: « Donc on voit du monde, on boit qu'un verre donc on dépense pas grand-chose, on parle un peu et ensuite on rentre et on a passé une bonne soirée. Et une fois elle vient manger à la maison, et une fois je vais manger chez elle aussi. Donc ça nous coûte que le prix d'un verre, et une fois elle mange chez moi et une fois je mange chez elle, et ça nous fait une sortie ».

« Oui je travaille, je sais malheureusement... »

Si Véronique est aujourd'hui femme de ménage, elle se destinait à travailler avec les enfants et a même obtenu un BEP sanitaire et social. Par le hasard des choses, elle a commencé à travailler pendant ses vacances scolaires et a continué dans le ménage : « Donc j'ai travaillé le mois d'août et au mois de septembre, j'ai commencé à chercher du travail enfin à l'ANPE et il y avait une petite annonce sur le CMP qu'ils cherchaient quelqu'un à mi temps. Donc avant de postuler à mon travail je me suis dit bah je vais postuler là et au rendez vous j'ai été tout de suite prise ». Elle apprécie son travail, même s'il commence à être difficile sur le plan physique. Cependant, Véronique établit souvent des comparaisons avec les personnes qui ne travaillent pas, trouvant alors sa situation injuste puisqu'elle n'a pas le droit aux aides sociales: « après le divorce et tout ça, je suis allée à la CAF, je suis allée voir à la CAF pour mes papiers et tout ça, savoir ce que j'avais droit et ils m'ont regardé l'air de dire, qu'est ce que vous voulez quoi... bah je sais pas je me demande si j'ai le droit à quelque chose, bah non vous travaillez... d'accord ». Elle valorise par contre ses choix, comme celui de conserver a maison, même si elle sait que cela lui cause des difficultés financières. Contrairement aux personnes qui profitent des aides sociales sur l'instant et ne travaillent pas, elle investit de l'argent dans un patrimoine durable, en particulier pour ses enfants.

Véronique est très entourée par ses parents qui lui avancent de l'argent, l'invitent pour les vacances dans leur maison sur la côte. Ces derniers semblent avoir un niveau de vie relativement correct. Véronique par contre explique que son niveau de vie, et par conséquent son statut social se sont dégradés: « avant j'aurai dit [que j'étais] ouvrier moyen avec les deux salaires quoi. Maintenant si je regarde mon salaire, avec le fait que j'ai pas d'aides en plus, je suis... oh comment ils appellent ça... presque au plus bas quoi... (...) Mais ça m'avait choquée entre parenthèses, je me suis dit oh je suis largement dedans, même la somme qu'ils avaient dit, elle était bien au dessus ».

TRAVAILLER. ORGANISER CUISINER





Carrefour

**VOTRE VIE
AU QUOTIDIEN**

enfant

PRENDRE SOIN DE SOI.



Pouvoir se ménager
des moments de détente,
n'importe où.



Annexe 6. Guide d'entretien

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre 4 de ce travail de thèse, il s'agit d'un guide définissant les thématiques générales que nous souhaitons aborder. Il ne reflète pas la structure des entretiens.

BIOGRAPHIE

- Situation familiale
 - D'origine
 - Actuelle
- Formation
- Etapes de vie importantes /ruptures

HABITATION

- Maison/appartement
 - Histoire de ce logement
 - Histoire des précédents
 - Ameublement
- Quartier
 - Voisinage
 - Commerces
 - Transports

TRAVAIL

- Emploi
 - Actuel
 - Parcours professionnel
- Journée typique de travail
- Relations avec l'employeur, les collègues

LOISIRS/VACANCES

- Loisirs
- Temps libre
 - Dimanche, weekends
- Jour fériés

- Noël/Nouvel An
- Vacances
- Amis/relations

BUDGET

- Revenus
 - Salaire
 - Allocations/ Aides
- Gestion du budget
 - Découvert/dette
 - Crédits
- Relations avec la banque

COURSES

- Dernières courses
 - Alimentaires
 - Vestimentaires
 - Ameublement
 - Cosmétiques
 - Achats pour les enfants
- Marques/MDD/Discount
- Achats importants
 - Dernier gros achat
 - Souvenir d'achat
- Moyens de transport

MEDIAS/CULTURE

- Télévision
 - Emissions favorites
 - Publicités
 - Journal télévisé
- Lecture
- Internet
- Campagnes présidentielles

COMPETENCES

- Bricolage
- Gestion de la panne d'appareils
- Jardinage

INSTITUTIONS

- Associations caritatives
- Aides sociales
- Société de consommation
 - Représentation
 - Type de consommateur

Annexe 7. Exemple d'un entretien⁹ (Amina)

1^{er} rendez-vous - Durée : 1h

Pour commencer, pouvez vous me parler un peu de vous, vous présenter, me parler de votre parcours ?

Bah... ah moi il faut me poser des questions.

Comme si vous deviez vous présenter à quelqu'un...

Bah je m'appelle Amina, j'ai 39 ans, j'ai deux enfants, un de 17 et l'autre de 11 ans. Je travaille chez [REDACTED] depuis huit ans et voilà.

Et avant ici, vous travailliez où ?

En restauration. Oui j'ai toujours travaillé en restauration et je suis rentrée ici pour remplacer une amie, une semaine et je suis plus jamais repartie. Voilà.

Et c'est Thierry qui vous avait engagée ?

Oui à Mont à Terre, si à Mont à Terre.

Et décrivez-moi un peu là où vous résidez ?

J'habite à Mont-à-Terre, j'ai un F3, ça se passe bien... (sourir) je fais pas trop attention là où j'habite.

C'est-à-dire ?

Bah je m'intéresse pas trop à ce qui se passe à côté. Heu... bah voilà quoi.

Qu'est ce que vous voulez dire par je m'intéresse pas ?

Bah je sais pas, des fois il y a le feu ou des trucs... je suis pas au courant. (elle rit) C'est travail, la maison, travail, la maison, travail, la maison. Et les enfants.

Et donc vos enfants ont quel âge... 17 ans ?

17 ans mon fils et ma fille elle a 11 ans.

D'accord, alors je vous l'ai dit moi je m'intéresse aussi à la manière dont vous gérez votre budget, donc comment vous faites au quotidien ?

Bah je gère, tout il est dans ma tête... je fais pas de comptes... parce que je fais pas de grandes grandes dépenses, tous les mois c'est à peu près la même chose : loyer... voilà. Et bah il y a des mois je vais serrer la ceinture et il y a des mois quand je vois que c'est un peu trop, je lâche tout (elle rit).

⁹ L'ensemble des entretiens est disponible sur demande

C'est-à-dire ?

C'est-à-dire je leur fais plaisir... mais je calcule toujours mon coup. Toujours... c'est pas comme ça Dieu merci mes factures elles sont toujours payées, mon frigo il est toujours plein. Mais je suis obligée de gérer, calculer, ce que je serre là je donne là et c'est pareil...

De gérer en fait l'équilibre ?

Voilà...

Et donnez moi un exemple, ça va être quoi là où vous serrez et où vous lâchez ?

Bah il y a des mois, il y a aucune sortie, les courses je vais faire hyper attention... je vais tout faire et puis l'électricité c'est pas tous les mois, l'EDF tout ça c'est pareil quoi. Bah je vais mettre de côté, je vais mettre de côté, et... si je vois que je fais ça pendant deux-trois mois, ou sinon j'ai ma paie qui arrive à la banque, à la poste et l'allocation familiale à la société générale. Alors souvent je laisse la société générale dormir et quand je vois que j'ai trop pioché là, je vais laisser La Poste dormir et je vais aller vers la Société Générale. Mais il n'y a que comme ça que je m'en sors.

Donc le fait d'avoir deux comptes ça vous aide ?

Ah oui oui.

Mais du coup sur la société générale, il n'y a que les allocations qui arrivent ?

Voilà. Mes factures c'est prélevé voilà. Heu je paie la cantine à ma fille, mon fils non.

Et si on parle un peu des courses par exemple, vous allez où faire vos courses ?

Ca dépend. Tout ce qui est gâteaux, boissons, pain de mie tout ça, c'est Aldi ou Lidl et tout ce qui est lessive, shampoing, gel douche et tout ça, c'est Leclerc ou Auchan.

Qu'est ce qui explique ça ?

Bah Aldi parce que c'est pas cher et tous les gâteaux etc. enfin par contre la viande moi je prends pas. Mais j'ai pas confiance à la lessive, déjà ça abime la machine à laver, et tout ce qui est gel douche, shampoing tout ça, j'ai pas confiance non plus, je prends en grande surface. Mixa ou Dove... Lidl je prends pas, même si c'est une marque je connais pas, ma mère elle dit c'est une marque allemande... non je prends pas. La viande non plus...

Et la viande vous l'achetez où ?

Bah j'ai des tickets restaurant avec le travail et du coup je l'achète à la boucherie avec les tickets. Ca me sert beaucoup.

Vous en avez combien en général ?

Bah ça dépend des mois mais en général 14 ou 16 par mois et le ticket il fait 8,60.

Et vous payez la moitié ?

Oui sur un ticket qui fait 8,60, nous on paie 4,20 euros ou 4,60.

Et les tickets vous les utilisez que pour la viande ?

La viande, quelques courses et sinon pour comme hier, on est partis manger au Quick ou chez le chinois, ou par exemple on est partis en vacances, on est revenus des vacances... bah avant de partir en vacances j'ai économisé 4 carnets de tickets restaurant. Comme ça là bas... voilà.

Alors racontez-moi justement vos vacances ?

Bah on est partis à Nice, à côté de Nice, c'est une location que j'ai fait avec la CAF. Donc pas beaucoup de personnes le sait... vous savez qu'on peut partir même à l'étranger. Et ça fait trois ans que je fais ça et c'est Thierry qui m'a montré ça, la première fois c'était une résidente qui demandait de l'aide, il a vu ça, il m'a dit tiens ça ne t'intéresse pas. J'ai été à Perpignan, j'ai été à Port Lesquin, j'ai été partout. Là j'ai été à Nice, on est allé en Italie, c'est pas loin, on est allé en Italie en TER. Et bah c'était super avec les gosses, c'était génial, j'ai fait une location de deux semaines avec piscine heu...

Et comment ça fonctionne avec la CAF ?

Bah il faut être les premiers, moi depuis février, j'ai réservé. Et... et moi j'ai eu le droit à 400 euros de réduction.

Donc c'est une location normale et ils vous donnent...

Non ils déduisent tout de suite. Avant ça se passait, ils donnaient aux parents. Mais maintenant ils déduisent tout de suite par informatique, ils voient que j'ai droit, ils déduisent tout de suite. J'ai plus rien à envoyer, plus rien à remplir, rien.

Et c'était quoi comme location ?

J'ai pris un quatre places, c'était un deux pièces avec terrasse, balcon, c'était bien, c'était bien.

Donc c'est tous les ans ?

Non tous les deux ans.

Et vous savez déjà où aller après ?

Bah l'année prochaine j'aimerais la Tunisie dans ma famille, si Dieu le veut.

Et qu'est ce que vous faites le dimanche, un dimanche typique ça va être quoi ?

Mon grand ménage. (rires) Oui bah mon grand ménage, le samedi ça dépend du temps, des fois on sort, des fois on reste dedans. Bah samedi dernier on a été à une base de loisirs, en salle, oui on sort on fait quelque chose le samedi, on va au cinéma, ça c'est plus l'hiver et le dimanche bah c'est mon ménage, préparer... bah le lundi il y a l'école, le travail...

Vous gardez... l'argent que vous économisez c'est aussi pour sortir ?

Oui oui oui... Par exemple à Noël, on a été à Paris, sur les Champs Elysées pour voir Noël, on fait des trucs comme ça.

Et vous dites tout est dans votre tête ?

Bah moi je comprends pas les gens qui calculent, qui font leur fin du mois... Je sais pas, peut être parce que je sais pas... mais tout se passe dans ma tête, je sais ce que je dépense. (interruption : son téléphone sonne). Il veut aller à la piscine, parce qu'il a une réduction avec sa carte d'identité, il paie 1,60 euros.

Et vous leur donnez de l'argent de poche ?

Bah la petite je lui donne, elle me le rend, et mon fils non c'est quand il a besoin, il me demande. Quand il a besoin il me demande, je lui donne vingt euros voilà.

Et donc vous gérez tout toute seule avec vos enfants ?

Oui oui.

Est-ce qu'il y a des moments où vous vous dites non c'est vraiment trop difficile, la situation est trop tendue ?

Bah tous les jours, tous les jours, mais ça va. Mais il y a des moments où...pfffou, on en a marre, trop de responsabilités. Et même là je leur dis je ne suis pas une machine, des fois on a pas le droit à l'erreur, il faut tout gérer, surtout le mien, bon ça va il a 17 ans et demi mais quand il avait quinze ans, j'en ai bavé... Son adolescence elle a été... Pffou ! Mais ça va j'ai son père à côté, il habite Mont-à-Terre aussi et il craint son père donc... là par exemple quand l'école va reprendre bah il sera chez son père sinon avec moi j'ai pas trop d'autorité. Son père il lui parle une fois, c'est pas deux.

Et votre fils veut faire quoi plus tard ?

Bah il est dans le commerce, et là il a envie de s'orienter vers le social, éducateur ou... il veut passer son BAFA, travailler dans les centres aérés pendant les vacances, que des bonnes nouvelles, que des bonnes nouvelles enfin j'espère (elle sourit).

Et du coup il y a deux ans il ne savait pas trop ce qu'il voulait faire c'est ça ?

Heu non...son père il l'a mis dans le commerce, il ne lui a pas demandé son avis.

Et avec votre fille ça se passe bien ?

Elle a 11 ans, elle a son petit caractère aussi, mais ça se passe bien. Le premier je l'ai gâté mais là j'ai pas fait la même erreur. Là je l'ai inscrite à l'internat, à partir de septembre elle va à l'internat, parce que je veux pas qu'elle aille au collège.

Vous ne voulez pas...

Heu non, parce que je ne suis pas là de la journée. Et j'ai vu mon fils et tout ce qu'il a été entraîné et les gosses c'est pareil. Là elle est à l'internat du lundi au vendredi, elle est occupée, elle ne traîne pas dehors, elle est bien, et en plus elle a besoin d'être encadrée au niveau des études, de l'école. Et elle en a besoin.

Et vous disiez le plus dur c'est d'avoir toutes ces responsabilités ?

Bah oui c'est dur, c'est dur. Par exemple le grand quand il était petit, j'avais hâte qu'il grandisse pour avoir la paix et en fait c'est encore plus dur, c'est encore plus de responsabilités, plus de... quand ils sont petits, c'est petits soucis, grands c'est grands soucis, c'est pas facile.

Et vous disiez que vous ne comprenez pas ces gens qui calculent tout...

Bah oui peut être parce que bon... je sais pas. Moi j'ai des copines elles gardent les tickets, elles calculent, nanana. Bon je sais pas. Je gagne mille euros voilà. Et j'ai des prélèvements pour les enfants tous les mois sur mon compte, plus le loyer, le calcul il est vite fait quoi.

Qu'est ce que vous voulez dire par prélèvements pour les enfants ?

Bah pour leurs comptes, pour leurs comptes à eux. Le loyer, les courses... surtout les courses je fais trop de courses (elle rit). Et voilà quoi, à les habiller...

Qu'est ce que vous voulez dire je fais trop de courses ?

Bah j'arrête pas de faire des courses. Je vois des gens, je sais pas je vois des familles nombreuses, ils font des courses une fois par semaine, moi j'arrête pas. Avant je me disais que c'était parce que j'avais pas de voiture na na na, maintenant que j'ai mon permis, je sais pas. Je suis tout le temps en train de faire des courses. J'aime pas quand mon frigo il est vide, j'ai horreur de ça, je ne suis pas bien. C'est mon souci.

C'est un souci ?

Bah oui un petit peu, je me dis en moi-même il faut que j'arrête. Il faut que... pas que j'arrête mais souvent j'achète des choses inutiles, des fruits et tout ça, ça finit à la poubelle, les bananes elles pourrissent. Il faut que je travaille là-dessus, parce qu'avec les enfants quand il y en a ils touchent pas, quand il y en a pas, ils réclament.

Qu'est ce qu'ils réclament ?

Bah les fruits, maman il y a pas de bananes ? Et quand ils sont là, ils les touchent pas.

Et vous dites, vous achetez des trucs inutiles, ça peut être quoi par exemple ?

Oh les shampoings, les gels douche, les... draps, les housses de couette (rires), j'en achète, j'en achète, j'en achète... oui voilà ou ma fille aussi qui me fait dépenser, le maquillage, heu... Hello Kitty ou je sais pas quoi, le parfum, les vêtements, beaucoup les vêtements, trop de vêtements.

Et vous allez où pour les vêtements ?

Bah partout mais généralement je l'habille pendant les soldes, je les habille tous les deux pendant les soldes. Bon Medhi il est grand maintenant mais elle c'est la Halle aux Vêtements ou Kiabi ou je sais pas quoi, Kiabi. Et le grand c'est plus à Paris dans les petits magasins.

Et pour l'alimentaire, vous vous dites que vous avez un budget ou...

Ah oui en gros oui.

Parce que vous gérez très bien... pour les vacances...

Bah pour les vacances je vous ai dit j'ai réservé en février et ensuite je paie en échéancier, parce que sinon c'est pas possible, donc chaque mois je paie jusqu'en juillet. Pour solder un mois avant quoi.

Et pour votre loyer, vous payez combien ?

Heu... 175 euros.

D'accord, et si vous aviez par exemple 1000 euros pour vous, qu'est ce que vous feriez ?

Si j'avais 1000 euros, bah non déjà ce serait pas pour moi, ce serait aller payer les conneries à mon fils, voilà.

C'est-à-dire ?

Bah c'est-à-dire que quand il avait quinze ans, il a fait des bêtises et que je me retrouve avec des dommages et intérêts et ça augmente, ça augmente.

Et vous devez encore payer pendant longtemps ?

J'ai pas commencé, j'ai pas encore commencé parce que je trouve pas ça normal, je trouve pas ça normal.

C'est-à-dire vous avez des dommages et intérêts ?

Bah il a fait une bêtise, la personne elle a porté plainte, et malgré que j'ai demandé un suivi éducatif, que j'étais dépassée et voilà bah non... moi je dis c'est moi qui a été condamnée. Parce que même s'il a dix huit ans, il a été condamné en 2011, il avait quinze ans. Ca fait qu'il était sur ma responsabilité, c'est moi qui est responsable c'est moi qui doit payer. Et je suis pas d'accord, parce qu'il s'en sort bien déjà d'une et puis deux on demande de l'aide et on nous enfonce encore plus. Sauf qu'au juge je lui ai demandé, il n'a rien fait... Rien rien et ça quand j'y pense, bah j'ai la haine et j'ai pas envie de payer. Bah maintenant on me dit qu'on peut faire une saisie sur mon compte, bah on verra bien.

Et son père...

Bah comme c'est moi qui est responsable légale, ça fait que c'est moi qui doit payer parce qu'on est séparés. Donc rien, alors quand je lui en ai parlé il a dit oui mais ils vont pas te saisir

comme ça, ils vont calculer ce que tu gagnes, ils vont te prélever trente ou cinquante euros par mois.

Parce qu'ils vous on dit, on peut vous saisir sur votre compte ?

Bah tout le monde me le dit, j'ai demandé à tout le monde, Thierry me le dit. On me dit oui tu travailles, tu as un salaire quoi. Ils saisissent ma paie, sur mon compte... Alors avant je sais que ça ne se faisait pas comme ça, on pouvait payer en échéancier, on pouvait s'arranger avec l'huissier quoi mais maintenant il paraît qu'ils prennent directement sur le compte. Bah moi s'ils prennent directement sur mon compte, j'écris au procureur, et j'en resterai pas là. Et j'écrirai même aux journalistes.

Et vous pensez qu'ils vont le faire si ça fait déjà un moment....

Bah ils m'ont déjà envoyé 30% de plus. Et j'ai bien dit... enfin moi qu'est ce que je devrais dire, je dors avec ça, je me réveille avec ça... je dis je vais aller voir la personne, je vais lui casser la figure, comme ça au moins je paierai vraiment pour quelque chose, comme ça je paierai pour quelque chose. Surtout qu'à cette époque là, le garçon il avait vingt ans, mon fils il avait quinze ans. Donc c'est les parents qui paient, c'est moi qui doit payer.

Et votre fils en dit quoi ?

Bah je lui en parle qu'il faut qu'il trouve du boulot, qu'il faut qu'il aille déposer des cvs, il dit attends, attends, attends, attends, bah pour moi il en a rien à foutre. Je lui en parle tous les jours, je le saoule avec ça tous les jours, mais tu trouves ça normal...

Du coup c'est une source d'inquiétude aussi...

Bah ça me prends la tête, ça me saoule, je ne sais pas quoi faire. Je ne paierai pas. Et les gens en plus ils étaient à l'auto-école avec moi, ils étaient au code avec moi, même pas... et ça je l'ai dit au juge, tous les jours qu'on allait au centre on se disait bonjour, on faisait les corrections on rigolait, jamais ils ont su que j'étais la mère à Medhi, jamais ils m'ont fait part de ça. Et j'ai eu beau demander ça au juge, j'ai posé la question devant eux, la juge elle-même m'a dit on ne le sera jamais... Et ça non je ne vais pas lui payer son permis... je vais lui payer son permis ? Moi j'ai fait un crédit pour avoir mon permis, je me suis ruinée, toutes mes économies elles sont parties dans le permis et non... tttt, non.

Et c'est vrai que vous avez passé votre permis il y a pas si longtemps ?

En octobre ça fera un an.

Et avant vous faisiez comment ?

En bus, en bus... en bus il y en a pour quinze minutes.

Et qu'est ce que ça a changé pour vous d'avoir le permis ?

De ne plus voir les têtes des gens de Mont-à-Terre (rires), déjà dans le bus. Ca, ça me fait du bien grave... ah oui. Et puis je fais ce que je veux, je bouge. Par exemple si j'avais pas eu le

permis, j'aurai pas pu la mettre à l'internat, parce que c'est à Beauvais... au milieu de... derrière Beauvais... Heu... plein de trucs, plein de trucs.

Vous bougez parfois le weekend ?

Oui oui, bah pour le mois d'août on attend qu'il fasse beau et on ira à la mer, à côté. Ou tout des trucs qu'on ne pouvait pas faire avant, comme les courses, surtout les courses.

Avant vous faisiez comment ?

Moi j'étais tout le temps chargée, je suis connue pour ça, j'étais tout le temps chargée, tout le temps.

Et vous avez fait un crédit pour votre permis donc ?

Oui au boulot oui, au travail, ici avec le siège...

Comment ça se passe ?

Bah j'ai expliqué mon cas, parce qu'en plus (elle rit), l'auto-école où j'étais elle a été fermée par la préfecture de police. Ca a fait qu'il a fallu re-récupérer le dossier, retrouver une place dans une autre auto-école, repayer un forfait, ah mais j'ai du bien mettre 3000-4000 euros...

Et vous n'avez pas pu récupérer l'argent de la première auto-école ?

Bah non personne, personne... il y en a qui ont porté plainte et tout mais personne. Moi ce que je voulais c'était trouver une autre place. Ca va j'ai trouvé mais j'ai du payer 1200 euros. Voilà... Et... je comptais plus les heures... (rires). J'en ai fait au moins 70, si c'est pas plus et je comptais plus les heures.

Vous l'avez eu du premier coup ?

Non troisième... mais j'ai vraiment eu de la chance, j'ai vraiment eu de la chance, j'étais comme ça je tremblais mais j'ai vraiment eu de la chance. Il a négocié et comme l'autre auto école, tout le monde était au courant. Oui cette pauvre dame, on l'a récupérée de BFM, et il a dit bon c'est parce que vous êtes ma dernière, et j'étais sa dernière élève (rires). Bah j'en ai rêvé avant-hier, comme quoi on s'est trompés, c'est pas vous, vous n'avez pas le permis, ah j'ai eu de la chance, j'ai eu de la chance. Je conduisais déjà, j'avais acheté une petite voiture et je restais dans le coin, je conduisais déjà mais ah l'inspecteur... c'est horrible, c'est horrible. On tremble, la première fois rien que pour sortir du stationnement c'est même lui qui a freiné. Et non là j'ai eu de la chance parce que je devais garer la voiture dans le stationnement et j'ai même pas pu le faire, c'est lui qui a du le faire, et j'y croyais pas tant que j'avais pas le papier, trois jours après je l'ai reçu, j'ai eu mon permis !

Et du coup après vous avez acheté une voiture ?

Avant, c'était une collègue, une psychologue qui est tombée sur une bonne occasion de personnes retraitées qui partaient dans le sud. Et ils vendaient leur voiture quoi, parce qu'ils habitaient à Paris, comme ils la connaissaient, j'ai eu la voiture comme ça.

Et pour ça vous avez fait un prêt aussi ?

Non non 500 euros, tout fait, contrôle technique... et encore je dis 500 euros parce qu'ils se remboursaient tout ce qui est réparations qu'ils avaient fait, contrôle technique et tout... J'ai eu une chance, tout le monde me disait non prends pas prends pas, avant le permis. Mais une chance comme ça... même Thierry tout le monde qui a vu la voiture m'a dit tu as bien fait de la prendre, bien entretenue, une clio 2, bien. Franchement... ça va oui. Vraiment, oui.

Et du coup vous avez un peu un réseau d'amis ou de connaissances qui vous donne des bons tuyaux comme ça ?

Oui souvent ils viennent me voir, ils viennent me voir... ils connaissent bon pas ma vie mais ils savent que je suis toute seule avec deux enfants quoi. Alors dès qu'ils voient un truc ou qu'ils entendent un truc, c'est eux qui viennent me voir.

C'est arrivé pour quoi d'autre aussi ?

Oh pour plein d'autres trucs, je sais plus mais... non non ça va.

Et vous trouvez que vous vous faites plaisir ?

Oui même Thierry il me le reproche. Bah je sais pas à chaque fois que quelqu'un est dans le besoin, bah j'y vais. Même si je vois que personne n'entend et bah je m'en mêle. Même si je connais pas la personne...

Ca va être quoi être dans le besoin ?

Dans tout, n'importe quoi. Bah je sais pas, par exemple là il y en a une qui vient d'accoucher, bah je l'accompagne aller faire ses courses. Je sais pas n'importe quoi, j'aime rendre service. Par exemple quand je travaillais à Mont-à-Terre et que des fois il y avait des femmes quand on faisait l'accueil hivernal et qui n'avait rien à se mettre et qui avait un petit qui avait l'âge de mon fils, et bah j'allais... j'allais... (interruption téléphonique). Bah je vais aller fouiller dans les affaires de mon fils, je vais donner des affaires à mon fils, dans mes affaires à moi, je vais fouiller, fouiller et trouver quoi. Attendez... (elle répond au téléphone).

Vous travaillez tous les jours ici ?

Oui sauf le mercredi je suis avec mes enfants.

Et ça vous plaît ici ?

Oui, bah oui... je m'entends bien avec mes collègues, ça se passe bien oui.

Vous êtes combien ici ?

Ici bah les filles du cada elles doivent être cinq, plus Thierry, plus moi, plus Paul, plus Gomez. Il y a les techniciens, les responsables du service, les agents de service parce que nous on est deux femmes et un homme. Et voilà, ça va.

Et vous disiez tout à l'heure que vous n'aimez pas trop les personnes que vous voyez dans le bus...

Bah moi je les appelle les « cas soc ». Voilà ils vivent du RSA ou de père et mère isolée ou je sais pas quoi. Ils sont démoralisants à voir... Oh des fois j'en vois ça m'énerve, ils ne m'ont rien fait mais ça m'énerve, ils ne donnent pas envie quoi. Ils s'occupent de tout le monde, ils veulent tout savoir, ils s'occupent des commères, j'aime pas.

Vous dites ils sont démoralisants à voir ?

Bah je sais pas, c'est pas une vie, j'appelle pas ça une vie, j'appelle pas ça une vie, ils ont pas de projets ils ont rien. Même quand je vais à Leclerc des fois je vois les femmes elles sont là ah bla bla bla, et l'autre il a dit, et l'autre il l'a tapé... pff ça m'énerve, des trucs comme ça, ça m'énerve.

Et du coup ils ne travaillent pas ?

Non non non, ils vivent des allocations.

Et ça vous en pensez quoi ?

Que ça rend fainéant. Moi-même avant je disais que le RMI ça rend fainéant. Parce qu'il y a beaucoup, c'est vrai hein.. il y a beaucoup beaucoup de personnes... bon maintenant c'est plus difficile, ça ne se passe plus comme avant, mais avant il y avait beaucoup de personnes qui ne voulaient pas travailler pour ne pas perdre leurs droits. Par exemple moi quand je touchais le RMI avec mes enfants, eh bah je payais le loyer 43 euros, et quand je recevais mes factures, électricité et tout ça et bah j'allais chez l'assistance sociale ou au CCAS et ils prenaient tout en charge, ils donnaient des tickets de bus gratuits, on ramenait l'attestation du RMI et ils vous donnaient le ticket, et si vous vous en sortez pas pour les courses, ils vous font des bons et vous allez faire les courses à Leclerc. Et il y avait beaucoup de personnes qui voulaient pas travailler pour pas perdre tous ces droits là.

Et il y a un moment où vous ne travailliez pas et ensuite vous avez recommencé ?

Ah moi dès que les enfants sont rentrés à l'école, à deux ans et demi, ils sont rentrés à l'école tous les deux à deux ans et demi. J'ai fait une lettre comme quoi je cherchais du travail par intérim et que je pouvais travailler à n'importe quel moment, et j'ai travaillé en intérim. Et ils m'ont pris, dès septembre j'ai attaqué.

Et vous pensez qu'on peut vivre seulement avec les allocations ?

Bah ils ont un rythme de vie, ils ont un rythme de vie. Bah comme je disais les factures et tout ça c'est pris en compte au CCAS ou par l'assistante sociale. Mais c'est des gens qui vont manger des coquillettes tous les jours, voilà ils ne peuvent pas manger de la viande et tout... C'est plus des gens même avec la rentrée scolaire qui vont acheter des écrans plats... le bon mathos, heu... meubler l'appartement, plus ça que manger ou s'habiller. Ils ont le secours populaire, à Mont-à-Terre, il est bien, il donne bien, un pack de lait, des couches pour le bébé, et les petits pots, ils ont tout...

Qu'est ce qui explique cela selon vous ? Le fait qu'ils vont se focaliser sur l'écran plat...

J'en sais rien, j'en sais rien. Peut être qu'ils se disent bah ça, ça coûte cher, c'est du bon mathos, je sais pas, franchement je sais pas.

Qu'est ce que vous voulez dire, avec la rentrée scolaire ils vont se payer des écrans plats ?

Bah parce qu'avec la rentrée scolaire on a 350 euros par enfant. C'est pas des bons, c'est de l'argent que tu reçois dans ton compte, c'est pas des bons.

Et vous ressentez quoi par rapport à ça ?

Bah ça m'énerve, ça m'énerve, quand je les vois en bas de chez elles, ça m'énerve parce qu'on les paie nous aussi. On travaille, on les paie et... ils font pas... moi j'ai vu un reportage sur l'Angleterre, alors l'Angleterre ils ont une espèce d'ANPE, et... ils ont des référents dedans, tout se passe là dedans, et chaque semaine ils doivent venir, ceux qui ne travaillent pas, et ils doivent chercher du travail et ils doivent ramener des preuves, comme quoi ils ont cherché, parce que des fois c'est dur aussi. Comme quoi ils ont bien cherché et tout, et c'est là chaque semaine, c'est là que la conseillère ou je sais pas quoi qui décide s'il mérite son allocation ou non. Alors je peux te dire qu'ils cherchent, ils cherchent, et ça devrait être comme ça aussi. Parce que quand toi tu te crèves le cul et que tu fais un crédit pour acheter... moi ma télé j'ai pas fait un crédit mais je l'ai payée en dix fois, à Conforama, je l'ai payée en dix fois. Heu... ma cuisine j'ai du garder des enfants en plus, et avec cet argent là j'ai acheté mes meubles de cuisine, des trucs comme ça mais je vais pas prendre l'argent des autres pour me mettre bien. Moi ma fille je travaille mais elle a pas de chambre. Là ma collègue elle parlait d'un lit, je lui ai dit moi ça m'intéresse, elle me l'a vendu, il lui faut une armoire, il lui faut un petit buffet bas quoi, elle veut ça, bah je peux pas l'acheter pour l'instant j'ai pas les moyens, dans la chambre à ma fille pour l'instant il y a qu'un lit, il y a des jouets partout mais il y a qu'un lit. Et eux tu vas chez eux, bah c'est du rustique, voilà la chambre des gosses, voilà quoi, madame, elle travaille pas, elle est là, ça brille, ça sent le Ariel (elle rit). C'est vrai, c'est vrai.

Mais du coup est ce qu'ils prennent des crédits...

Bah non, c'est des gens je pense pas qu'ils aient des économies, moi je dis ils vivent du 6 au 15, c'est vrai du 6 au 15, tu vas à Leclerc après le 16, le 20, Leclerc c'est vide, Auchan c'est vide.

Et ils font comment après cette date ?

Bah ils vont au CCAS, au secours populaire ils y vont deux fois par semaine, heu la cantine des enfants bah quand tu es à Mont-à-Terre, tu paies pas, c'est pris par le conseil général, le centre aéré c'est pareil.

Et vous êtes déjà allée au secours populaire ?

Non, même j'ai une copine quand je ne travaille pas, elle dit viens viens viens, non.

Vous n'avez jamais voulu y aller...

Non j'ai jamais voulu y aller, j'ai déjà accompagné des copines tout ça mais non. Dieu merci quoi, j'ai du lait... j'ai... moi ça m'ait déjà arrivé d'acheter, quand c'est chaud au niveau du lait, parce que mon fils il boit beaucoup de lait, eh bah j'achète le rigilait, en poudre, voilà comme je sais qu'il n'aime pas trop ça, on peut faire des économies (rires). Bah oui.. ; sinon monsieur c'est un litre de lait par jour, surtout le soir avec les Kellogs devant l'ordinateur. Donc voilà il aime pas, mais quand c'est chaud je lui achète ça, il a pas le choix. Ou... ou des gâteaux éco-plus, alors là il les touche pas, il les touche pas, ni elle, ni lui. Mais par exemple les autres gâteaux je vais les cacher et fermer à clé. De temps en temps, je vais leur sortir pour leur faire plaisir, mais je vais pas mettre ça dans le placard comme ça. Sinon ils ne mangent que ça et c'est fini, non, je gère comme ça. Voilà.

Et du coup vous achetez plutôt en petites quantités ? Car vous me dites que vous faites souvent les courses, une fois par semaine ?

J'y vais plusieurs fois par semaine. Des fois je vais aller que pour les gâteaux, je prends finalement des légumes en sachet ou congelés, tu vois. Bah hier je devais aller dans un magasin juste pour une ampoule, bah je suis sortie avec tout sauf ça. J'ai pris tout sauf ça. Des Kellogs, des champignons, mais, crème fraîche, des petits trucs comme ça quoi, sauf ça... Bah attends on est quel jour mardi, moi je parle de ça samedi et le vendredi j'avais fait des courses déjà à Leclerc.

Et du coup qu'est ce qui explique ça ?

Ah bah ah oui il me faut ça, ah oui il me faut ça... et du coup je suis tellement dedans que j'oublie. On me dit tu fais des listes mais je prends même pas en compte. J'en ai déjà fait mais non je prends toujours autant, toujours.

Comment vous vous sentez chez Leclerc, vous aimez bien ?

Oui... aller voir les DVDs, (elle rit). C'est le DVD que j'aime bien, bah souvent j'achète en double, après on me dit maman mais tu les as déjà, j'en ai plein comme ça. Non j'aime bien les films, j'aime bien surtout quand je travaille pas le soir, je me mets un bon DVD, les enfants ils aiment bien le subway, ça fait qu'en rentrant du travail je passe au subway, j'ai pas envie de me faire chier la vaisselle et tout ça, je prends une bonne douche, un bon film, je les menace et je suis tranquille j'aime bien. Bah oui sinon on vit plus, à toujours stresser, stresser...

Vous avez l'impression que c'est important ce genre de petit plaisir ?

Oui oui....

Il y a d'autres choses que vous aimez bien faire ?

Avant j'aimais bien sortir, maintenant non, ça m'ait passé, j'ai passé l'âge. Mais avant j'aimais bien sortir, boire un verre, le vendredi quoi. J'aimais bien recevoir mes copines et

tout ça mais maintenant non j'ai envie d'être tranquille, j'éteins le portable et tout ça, jouer la fainéante, jouer la fainéante, ça ouais.

Et vous regardez d'autres choses à la télé ?

Oh oui, j'aime bien les reportages, tout ce qui est histoires et reportages, genre les enquêtes impossibles, j'aime bien. Et... et j'aime bien les films aussi, les histoires vraies, j'aime bien les histoires vraies oui.

Et si vous je dis société de consommation, qu'est ce qui vous vient à l'esprit ?

Bah qu'est ce qui me vient à l'esprit, c'est-à-dire on ne fait rien de gratuit maintenant, c'est vrai même quand je sors avec ma fille, ma fille elle me dit viens on va sortir, bah c'est pour aller faire quoi, les magasins. Elle ce n'est pas pour aller à l'étang ou dans les bois, non c'est pour acheter, acheter elle aime bien, acheter, acheter ils connaissent que ça les enfants d'aujourd'hui j'ai l'impression. Je sais pas nous quand on était petits, on allait en montagne ou entre copines, les copains on aimait bien aller jouer dans les décharges publiques ou dans les arbres, on était innocents, et je trouve qu'il n'y a plus cette innocence, c'est l'image...

C'est-à-dire ?

Bah je sais pas même quand je vois les garçons d'aujourd'hui ça me choque, le gel... mon fils même ce matin je lui ai dit t'es pire qu'une femme, même ce midi là, ça fait bien ou ça fait pas bien, il va se regarder pendant deux heures, le gel... que nous on a non... même les filles on était innocentes on était... bon vers 14 ans... que maintenant je vois même ma fille elle a 11 ans, bah madame elle met pas n'importe quoi. Alors à 11 ans moi je demandais pas l'avis de mes parents, tu mets ça et c'est tout, tu n'avais pas intérêt à dire je n'aime pas ou n'importe quoi. Que maintenant mon fils eh bah je suis tout le temps en train de passer derrière eux, de gueuler derrière eux, parce que mon fils il va changer trois fois par jour, c'est l'image. Il n'y a que l'image et je trouve ça dommage, je trouve ça dommage.

Du coup même les loisirs sont tournés autour de la consommation ?

Bah oui, que nous avant non, on s'éclatait. Moi je leur dis à mes enfants nous avant on s'éclatait. Eux ils ont internet, la wii, la PSP, ou je sais pas quoi, ils ont tout mais tous les jours c'est je m'ennuie, je m'ennuie. Je leur dis on sort on va faire une balade, ils disent oh non. Si je leur dis on va faire les magasins, on va dans un lieu de consommation, là ils vont courir se préparer, et je trouve ça dommage. Moi je leur dis tout le temps en vacances, moi ça me rappelle la campagne... des endroits, les petites fleurs, les arbres et l'herbe et tout, je leur parle de ça moi j'aimais bien on faisait ça, on faisait des journées de survie, on faisait... mais ça existe plus tout ça, eux c'est internet ou le truc... c'est quoi déjà, les anges de réalité... Même en vacances on est allé dans un Aqua Plage, aqua Boulevard, on faisait la queue pour les toboggans, les jeunes filles elles parlaient que de Nabilla, comme si elles la connaissaient, oui mais regarde lui il l'a trompée et... (rires). Et c'est vrai, et ils prennent modèle sur ça et moi je suis pas d'accord. Moi par exemple là ma fille elle va aller à l'internat, il y a une heure de télé par jour, c'est suffisant, sinon il y a quoi à la télé... les ch'tis ou je sais pas quoi, les marseillais, l'autre elle a le fil dans le cul, une gamine de dix ans, elle va faire la même chose,

elle va prendre pour modèle, et je trouve pas ça normal, moi je trouve qu'aujourd'hui... pas tout le monde mais certaines personnes se donnent une image et ne se respectent pas, et c'est un peu la faute à la télé. Que ce soit en France ou en Tunisie ou partout... moi tu me parles de la Tunisie, c'est pas comme avant, et tout ça c'est le cas à cause de la télé, c'est tout ça, internet et je trouve ça dommage.

Et quand vous voyez des pubs, qu'est ce que vous en pensez ?

Bah je pense à mon père et je leur dit tout le temps à mes gosses, parce que déjà moi à mon époque il y avait pas de pubs comme ça et j'ai 39 ans, et de deux, quand il y avait un film où je sentais qu'ils allaient s'embrasser ou que ça allait venir ou quoi que ce soit... à l'époque, je parlais avant que ça n'arrive. Discrètement je parlais à la cuisine ou aux toilettes et je parlais le temps que ça se passe. Et aujourd'hui quand je vois les pubs, je pense à mon père et je me dis ah bah je regarderais jamais la télé en fin de compte. C'est... si c'était comme ça avant... bah c'est abusé, je pense qu'il y a trop de fesses, trop de seins, trop de..

Et est ce que parfois chez Leclerc vous êtes tentée ?

Toujours, toujours, bah tout le temps, tout le temps. Ca m'arrive tout le temps, c'est ce que je dis avec le gaspillage, ça m'arrive tout le temps... Les trucs de déco... Les rideaux ! Les rideaux et les double rideaux, j'en ai plein mais j'achète, j'achète. Les vêtements aussi, j'aime bien bien m'habiller.

Et après vous en faites quoi ?

Je donne, je donne beaucoup j'ai mes sœurs... Bon ici un peu moins mais quand je travaillais à Mont-à-Terre, tout ce que je ne mettais pas, je le donnais.

Qu'est ce que vous diriez qui vous manque le plus ?

Un soutien. Parce que des fois on a besoin de conseils, on a besoin de soutiens, oui ça oui.

Ca pourrait être un soutien pour quoi ?

Bah pas... ça pourrait être un soutien... bah par exemple des fois je discute avec Thierry, parce que je lui dis tout et il m'aide beaucoup, et des fois il me dit des paroles, mais attends Amina tu es toute seule avec deux gamins, c'est pas donné à tout le monde, tu te rends compte... et il me dit ça et bah je vais rentrer chez moi...

Qu'est ce qu'il veut dire ?

Que c'est pas facile ce que je fais, que d'assumer comme ça, c'est pas donné à tout le monde. Eh bah moi quand il me dit des trucs comme ça, je rentre chez moi et je me dis c'est vrai ce qu'il dit, tu sais j'aurai pas pensé avant, c'est des trucs quand je rentre chez moi, je me dis oui je peux être fière de moi quand même, ça me donne du soutien, ça me donne... ça m'encourage, parce que des fois tu as l'impression que tu fais, tu fais, tu fais, tu fais, mais ça avance pas ou il y a rien qui change et tu as besoin de soutien. Et moi je manque beaucoup de ça et ça va j'ai mes collègues biens pour ça, et même ma famille je leur dis, putain tout le

monde me soutient sauf vous quoi... Non... eux pour eux, je travaille, j'ai ma paie et je veux bien quoi mais il n'y a pas que ça, il n'y a pas que ça qui compte dans la vie.

Ils faisaient quoi vos parents ?

Ma mère elle travaille pas, mon beau père qui travaille et sinon j'ai mon père est à Paris. Parce que ma mère a refait sa vie et mon père est en Tunisie, il est de Paris mais en Tunisie, il est retraité il y a pas longtemps. Il travaillait dans la menuiserie, il était menuisier.

2^e rendez-vous - Durée : 1h27

Alors ca a été pour le collage ?

Oui après pour la dernière page, c'est ma fille qui l'a fait, je lui ai dit tu mets tout ce que tu aimes.

Alors racontez-moi un peu ?

Bah les vacances, j'essaie de chercher des trucs de Tunisie et tout ça il y avait pas... Là c'ets le parfum, là c'est le sac à main que j'aimerais prendre, c'est les rouges à lèvres...

C'est le sac à main que vous aimeriez avoir, vous pensez un jour l'avoir ?

J'en sais rien, ça dépend du prix parce que là il faisait 300 et quelques... et 300 et quelques ça fait trop cher... et je l'ai déjà vu avant en bourse (interruption café)

Et donc vous l'avez déjà vu...

Heu un autre modèle. Je crois que c'est un Gucci...

Et le reste donc ?

C'est un portable... j'ai mis le portable parce que j'aime bien le portable et que sans le portable je suis nue.

Et cette image là ? (femme en train de rire)

En fait, cette image là je ne voulais pas la mettre ici, je voulais la mettre ici. Je voulais la mettre mais je n'avais plus de place, voilà c'était pour montrer que la robe est vraiment vilaine, qu'elle est vraiment horrible, c'est vraiment moche, je trouve ça moche... et voilà même le cochon il rigolerait (page sur la mode). Voilà franchement comment on peut marcher avec ça ? Ca c'est encore plus affreux, et tout ça seulement pour le regard des autres parce que je connais des gens qui n'aiment pas spécialement mais voilà il y a la marque alors ils vont le mettre, parce qu'il faut être à la page... voilà, tu vas à Paris tu vois que des trucs comme ça. Et c'est affreux... ça les paires de chaussure, je trouve ça affreux...

Donc la mode en général...

J'aime bien la mode, je suis mais je trouve qu'en ce moment franchement c'est abusé, pour moi ils ne savent plus quoi inventer et... je trouve que les jeunes maintenant ils n'ont plus de personnalité. Il faut mettre ça parce qu'il faut être à la page et parce que c'est la mode.

Et qu'est ce que vous aimez comme habits ?

Etre à l'aise, jeans... j'aime bien les jupes et tout ça mais généralement je suis toujours habillée jeans, ballerines, baskets. Voilà... quand je travaille pas, je sors, je fais un effort, je mets une robe, une jupe.

Et vous allez dans quels magasins pour vous ? Parce qu'hier on a parlé de vos enfants, mais pour vous ?

Ah moi non, j'ai pas de... je vais pas y aller spécialement non... H&M je trouve ça moche, il y a rien qui me plaît. En fait ici, il y a quoi, les halles aux vêtements et tout ça, et tout le monde s'habille au même endroit. Tout le monde va à Kiabi, les halles aux vêtements, Camaïeu...oui bah généralement les gens ils s'habillent pareil. Moi j'aime bien quand je vois un truc... oui des fois je vois des trucs qui me tapent à l'œil, je me dis tiens personne l'a, je vais le prendre. J'aime pas ressembler aux autres, je déteste ça.

Et comment ils s'habillent les autres ?

Bah c'est moche, il y a des trucs c'est horrible, en ce moment il y a des chaussures montantes... on dirait... ça me fait rappeler, les chinoises avant dans le temps avec les pieds comme ça (elle rit). C'est horrible, il y en a de toutes les couleurs, on voit ça pourtant, voilà quoi il n'y a plus de personnalité...

Et dites moi un peu ce que vous évoquent toutes les citations que vous avez mises ?

Bah là « faut-il encore faire semblant ? », c'est ce que je disais un petit peu... il faut être à la page, il faut ressembler aux autres, voilà quoi. « Pin-up » bah voilà les jeunes filles d'aujourd'hui, en gros. Et j'ai mis quoi là « le désordre maîtrisé », parce que pour moi-même quand je regarde des émissions, le nouveau look et tout ça, ils ressortent des trucs, ils te remettent ça ça ça, je sais pas ils font des trafics là et après ils disent voilà vous êtes élégante et souvent que ça ressemble à rien.

Donc c'est une impression de maîtrise ?

Pour moi oui... franchement... tu peux porter un pantalon comme ça ? (elle montre le pantalon jaune), bah voilà en gros c'est ça. Et puis « drôle de semaine, les nouvelles tendances », bah en fait je voulais pas trop le mettre là parce que moi je voulais le mettre avec la politique.. je voulais le mettre ici (elle montre la page politique). Et ça je voulais pas le mettre là, j'ai essayé d'enlever mais j'ai pas réussi. On raconte que des conneries, que des conneries dans tous les cas, que ce soit politique, travail, tout... tout tout, pour moi c'est de la salade quoi, on passe la pommade...

Et ensuite...

Ensuite ça, ça c'est « on se fait un resto », j'aime bien m'évader des fois, j'aime bien changer d'air, voir mes copines tout ça. Heu... Louis de Funès parce que j'aime bien... j'aime bien tout ce qui est marrant, plaisanteries et tout ça. Heu lui... il me fait mal au cœur (Dominique Strauss Khan) et pour moi on a tout fait pour le casser, même s'il aime les femmes, même s'ils aiment ça et ça... moi je pense que la seule personne qui devrait parler c'est sa femme et sa famille, c'est pas à nous de juger, même si voilà quoi. Et moi je dis qu'on a fait tout ça, parce qu'il aime les femmes mais ça ne date pas d'aujourd'hui voilà et tout le monde sait ça, et comme tout le monde avait dit ça sera lui le prochain président, et bah ils l'ont cassé pour ça et ça m'a fait de la peine pour lui, parce que le voir en garde à vue et tout ça...

Ca vous aurait plu de le voir en tant que président ?

Je le connais pas assez bien pour ça, je connais pas le fond des choses, mais j'aurai préféré peut être lui, plutôt qu'Hollande ou Sarkozy. Et surtout maintenant j'aurai voulu qu'il soit président, parce qu'il sait ce qui se passe derrière les prisons, les garde à vue, la misère, être accusé à tort... Je pense que... il peut prendre ça, il peut changer quelques trucs.

Ce qui se passe dans les prisons, ça vous interpelle ?

Oui bah oui, moi je dis il y a pas plus voleurs qu'eux... je sais pas comment expliquer ça mais je dis qu'il y a trop d'injustices. Il y en a un il peut voler à manger, bah on va le prendre par pitié, et l'autre il va voler la même chose, eh bah il va faire six mois de prison, il y a trop d'injustices et ils ont tendance à te juger, voilà quoi. Moi je suis contre... je suis contre l'injustice. Parce que je me dis même les condamnés à mort et tout ça, ça m'énerve parce que ils sont qui eux de condamner la personne parce qu'elle a tué et eux ils vont la condamner à la même chose, à la tuer. T'es pas Dieu pour juger une personne, pour lui dire, tu vas mourir à telle table, à telle heure, ça ça me tue, pour moi il n'y a que Dieu pour juger. Il y en a ils ont fait des bêtises, ils méritent d'être jugés, je dis pas le contraire, mais des fois ils se prennent pour Dieu, ils se prennent pour je sais pas quoi.

Et quel type d'injustice vous interpelle ? A part tout ce qui est... sur les condamnés ?

C'est de juger les gens sans savoir, ça ça me fout en l'air. Moi par exemple j'ai des difficultés avec mon fils, et bah j'ai été jugée par tout le monde. Heu... j'ai demandé de l'aide à la justice, non on m'a condamné à payer des intérêts... c'est tout ça qui me... il y en a qui méritent d'être aidés, ils sont pas aidés, il y en a qui sont aidés mais on ne les lâche pas quand même, il y a trop d'injustices, il y a trop de... voilà bon même au niveau du social, même au niveau du social, au niveau du boulot, il y a des choses...

C'est-à-dire ?

Bah je sais pas j'ai été déçue, c'est une image que je vois, pour moi j'aurai jamais cru ça, pour moi une assistante sociale ou un cadre ou... et je voyais ça avant comme des personnes qui sont là pour t'appuyer, t'aider, t'orienter et en fait non, c'est des gens qui te jugent une fois

que tu as le dos tourné, si tu as la gueule qui leur revient pas, tu restes dans ta merde et tout ça quoi.

Et ça vous ai déjà arrivé ?

Oui même ici je vois ça, ça m'est pas arrivé mais je le vois.

Vous avez un exemple ?

Bah c'est critiquer, juger, tu es là pour faire ton boulot, pas pour raconter la vie des gens. Voilà ou les critiquer ou...

Ils les critiquent sur quoi par exemple ?

Bah je sais pas... par exemple quand je travaillais à Mont-à-Terre, il y avait une formation où ils n'étaient pas rémunérés. Où ils étaient assis autour d'une table, ils foutaient rien. L'été ils allaient au jardin, l'hiver ils glandaient ils foutaient rien. Je dis aux moniteurs comme c'est des étrangers, je leur dit apprenez leur l'alphabet ou des trucs comme ça au lieu de rester là à glander : « oh ils savent pas lire, ils savent même pas écrire français ». Bon ça ça me fout en l'air. Ou genre j'ai vu des mères de famille où on les a obligées à y aller là dedans, ou que les femmes elles avaient des loyers à payer, des enfants à faire manger, faut... pour vivre... comme nous on vient ici, c'est pas pour rester et faire comme ça, si on vient c'est pour gagner notre vie, et que les assistantes sociales ne comprenaient pas ça quoi. Elles les obligeaient à aller, à rester... de 9h à 17h , à rester comme ça, et elles sont même pas rémunérées que dehors, elles peuvent aller chercher du boulot, une formation, quelque chose comme ça, et elles ne comprenaient pas ça. L'argent l'argent, ils voient que l'argent, bah je suis désolée mais tu es là pour quoi toi ? Donc c'est plein de trucs comme ça qui me... enfin bon. Qui me foutent en l'air, et j'appelle pas ça des professionnels.

Et vous disiez les cadres aussi ?

Non tout ce qui est social, tout ce qui est social.

Et dans votre voisinage, vous ressentez aussi des jugements ?

Là où j'habite ? Oh il y a que ça, moi je calcule personne, c'est ce que je disais hier...Moi je fais pas attention, je rentre chez moi, c'est bonjour au revoir, c'est même pas au revoir, c'est bonjour, et je trace quoi, sinon il y a que ça.

Et ça va être quel type de jugement par exemple ?

Bah ça peut être de tout, comme je dis il faut qu'ils fassent leurs huit heures, il y a que ça chez eux (elle rit). Il y a tout, je sais pas moi je suis... je sais pas, si on va faire des courses, ils vont dire oh elle fait tout le temps des courses, où est ce qu'elle trouve l'argent ? Au lieu de dire oh c'est bien cette femme là elle s'en sort, elle est courageuse, non bah ça va être tout le contraire. Oh celle là elle va tout le temps faire des courses, elle dépense trop, elle vend de la drogue... Ils regardent tout ce qu'on fait.

Et vous pensez que c'est de l'envie aussi...

Moi je dis que c'est de la jalousie, parce que même avant où on travaillait avec ma collègue, à Mont-à-Terre, on avait un Leclerc à côté et ça fait que nous ce qu'on faisait, c'est qu'on profitait entre midi et une heure, on faisait nos courses, comme ça à cinq heures, on rentre direct à la maison. Et il y a un moment, je me suis aperçue que les regards, la fenêtre, je n'ai pas entendu mais j'ai ressenti, et j'ai dit à ma collègue, j'ai dit bah écoute on va plus faire nos courses entre midi et treize heures parce que ça le fait pas, on nous regarde, et il y en a qui sont à nous juger et tout ça, et on est jugées par rapport à ça.

Par rapport aux gens où vous travailliez ?

Oui parce que sinon chez moi j'en ai rien à foutre, je vis pas pour eux, moi je gagne ma vie, j'en ai rien à faire, mais sinon au niveau du boulot. Moi ma collègue elle me dit non on fait nos courses, on travaille, elle comprenait pas, mais moi non ça me dérangeait... le regard...

D'accord.

Bah voilà sinon j'aime bien boire un petit coup, j'aime bien dormir le matin, le temps libre j'aime bien... Là qu'est ce que « l'inspiration peut vous surprendre à tout instant », c'est pour lui (DSK) que je l'ai mis. Parce que je le vois, je sais pas, plus compréhensif, plus... c'est ce que je ressens. Mais après ce qui lui est arrivé, parce qu'ils ne lui ont pas fait de cadeau. Je me dis que peut être... s'il prend des décisions, il va réfléchir à deux fois, c'est ce que je me dis parce que peut être qu'il est conscient qu'on peut gâcher la vie de quelqu'un comme ça en claquant des doigts.

Quelles décisions vous semblent justement... mauvaises ?

Bah par exemple moi mon fils il fait des conneries, il passe en jugement, je demande de l'aide, je demande un suivi éducatif, que je suis dépassée, eh bah on me dit qu'il faut que je paie des dommages et intérêts et on m'a donné aucun suivi éducatif, rien du tout. Maintenant moi j'ai plus de 3000 euros à payer, je vais les sortir comment ? Mon fils, il est même pas conscient que... moi je dis il a fait une bêtise, il faut qu'il paie sa bêtise, il faut qu'il prenne conscience de sa bêtise, bah non rien du tout, et maintenant on me harcèle que je dois payer ça, que je dois payer les 30% et j'ai pas d'argent, bah je vais faire comment ? Et que mon fils eh bah... ce que je veux dire par là c'est qu'il faut prendre conscience, il faut le punir, bon nous on s'en est occupés, moi et son père mais avant ça il a déjà eu un autre jugement, il a été en... une journée de travaux généraux, il a fait quoi ? il a fait une journée au secours populaires, à midi ils lui ont dit tu peux rentrer, il est rentré en rigolant, il a dit ah c'est ça maman... Et ça ça me fout en l'air, je dors avec ça et je me réveille avec ça et je me dis bah les presque 4000 euros, je vais les sortir d'où ? Et ça ça me fout en l'air, ça et je sais pas quoi faire, je sais pas...

Oui vous disiez hier que vous n'avez pas envie de payer...

Oui je n'ai pas envie de payer, je n'ai pas envie de payer leur permis, en plus ils me connaissent tous les jours ils avaient le sourire jusque là, et puis il y a des choses qui ont été abusées. Et voilà quoi.

Et si du coup vous êtes obligée de payer, vous allez faire comment ?

Bah je vais être dans la merde tout simplement parce qu'on m'a dit qu'on pouvait saisir sur mon salaire, trois mois et demi, parce que je touche même pas mille euros, et bah plus de trois mois et demi je vais être dans la merde. Sans manger, sans payer mes factures, sans rien, voilà. Et on appelle ça la justice, voilà.

Vous pensez qu'ils peuvent vraiment le faire ?

Ah bah ça a été jugé et là ils m'ont écrit, 30% déjà. Parce qu'on me dit d'aller voir les associations et tout ça, mais ça a déjà été jugé, on ne peut rien faire. Je suis allée les voir, je suis allée voir le maire mais on peut rien faire.

Et que vous dit Thierry par rapport à ça ?

Bah c'est lui qui m'a dit d'aller les voir, de ne pas rester comme ça sans rien faire, mais ça a été jugé, qu'est ce qu'ils pourraient faire ? J'avais dix jours pour faire appel, je ne savais pas, et moi j'ai envie d'écrire au procureur et j'ai envie d'écrire à la presse, parce qu'ils vont me mettre dans la merde. Et j'ai envie mais je ne sais pas par où commencer, voilà. Voilà... (silence). J'ai la haine quoi, j'ai la haine, j'ai envie de lui casser la gueule et comme ça je paierai pour quelque chose. Et ça je m'endors avec ça et je me réveille avec ça et je me dis comment je vais faire ?

Et ça fait un moment non...

2011, et j'ai déjà reçu deux courriers, ça augmente, voilà, et j'ai pas envie... je peux prendre contact et donner un échéancier mais j'ai pas envie, pas envie. Moi ce que j'ai envie c'est de leur dire bah allez y donnez moi un mois de prison, heu... tout le monde... Thierry tout le monde sait les problèmes que j'ai pour mon fils, bah je prendrai un mois sans solde et voilà quoi, mais c'est tout ce que j'ai à leur proposer. Pendant que mon fils il se la coule douce, il se... il passe de bonnes vacances, je lui demande d'aller faire des cvs au Quick, MacDo, il dit demain, demain... il en a rien foutre, hier soir on s'est encore pris la tête, je lui ai dit tu n'en as rien à foutre en fait ? Il a 17 ans... et ils ont dit comme le truc il avait 15 ans, c'est moi qui suis responsable, c'est à moi de payer quand même.

Et comment vous voyez les choses par rapport à lui ?

Bah il faut qu'il continue ses études, ça il est obligé, s'il ne continue pas ses études... ou il bosse, ou il prend la porte, c'est comme ça. Il a pas le choix et il peut faire mieux. Il y a deux ans il était en seconde générale et il devait passer son bac, et bah avec les copains, nanana, bah maintenant il a fait un retour en arrière, il a doublé, son père il l'a mis dans un truc d'apprentissage, de commercial, je veux même pas le savoir. Il devait être en seconde générale, l'année dernière il devait être en première, voilà... à quinze ans j'étais fière, à quinze ans il était en seconde générale. Il me dit ouais maman il y a pas de noirs, il y a pas d'arabes, j'ai honte devant mes copains, c'est que des intellos, voilà, qu'est ce que tu veux répondre à ça ? Au lieu de leur montrer que tu peux faire mieux qu'avant et d'avoir des relations comme ça qui peuvent te ramener dans le droit chemin ? Il préfère aller au devant de

la merde, on arrive deux ans en arrière. Parce que ses copains ils étaient quoi, en CAP ou des trucs comme ça, et lui il avait honte parce qu'ils étaient dans le même lycée. Et il est capable, parce qu'il a une bonne tête, des capacités, une bonne mémoire mais franchement c'est dommage. Et pareil pour ses professeurs... ils disaient la même chose. Et il a été encadré au primaire, au collège, jusqu'à la troisième mais le lycée ils n'ont pas que ça à faire quoi. En CM2 sa maîtresse lui mettait son bureau collé à son bureau, elle disait il n'y a que comme ça qu'il travaille. Au collège ça a été la même mais au lycée... (elle rit) eh bah il est parti en couille, les copains, les copains, bah voilà... et moi la justice là j'ai la haine. Enfin voilà.

Et vous avez du temps libre ?

Non pas du tout... alors là travailler, c'est ce qui est le plus important pour moi...

Le plus important ?

Oui parce que c'est pas une vie de rester comme ça chez toi, c'est pas une vie déjà. T'as pas de projets, t'avance pas... j'aime bien travailler, j'ai toujours travaillé, toujours toujours travaillé. Heu... ça j'aime bien « malgré nos différences de génération, on fonctionne bien sur le terrain », pour moi ça ça veut dire malgré nos différences, c'est surtout ça. Même de jeunes, moi j'ai travaillé avec des vieux, on est tous pareils, j'ai toujours dit on est tous faits de chair et de sang, noirs, jaunes... par exemple moi je suis tunisienne, c'est pas parce que l'autre personne elle est tunisienne que je vais bien l'aimer, ça moi j'en ai rien à foutre. Heu... je déteste ça. J'aime bien les gens pour ce qu'ils sont, pas parce qu'ils vieux ou qu'ils sont jeunes, ça je m'en fous, je peux parler avec des clochards, je... les clochards ils sont pas nés comme ça et il y a des clochards qui sont très intelligents.

Et vous en connaissez...

Plus maintenant, j'ai plus le temps mais oui, surtout à Mont-à-Terre, ils me connaissent tous. Ils me connaissent tous. Et j'aime bien parler avec eux, ils sont loin d'être cons, ils sont loin d'être cons.

Et vous pensez quoi de leur situation ?

Bah... il y a deux sortes de clochards. Il y a des clochards qui ce sont des gens marginaux. Ils aiment leur liberté, ils n'aiment pas... j'en connais plein, même s'ils ont un logement, ils n'arrivent pas à rester dedans. Et il y a les clochards heu... tout ce qui est toxico et tout ça j'appelle pas ça des clochards mais il y a des clochards qui comment dire, tombent dans l'alcool, parce qu'ils ont eu un divorce, un décès, ça peut être n'importe quoi et comme je dis tout le monde n'est pas fort de caractère et voilà et ils sont... ça peut nous arriver à n'importe quel moment, il ne faut pas oublier ça, parce que comme je dis ils ne sont pas nés comme ça. Là j'ai connu une clocharde qui était avocate, j'ai connu une autre clocharde qui était prof... Heu... oui avocate, professeur oui à Versailles en plus. Et voilà ça peut nous arriver. Tiens regarde demain tu ne sais pas ce qui t'attends, demain il peut t'arriver un truc de choquant, tu t'en remets pas ou des fois même... des fois moi j'ai envie de tout lâcher et il y a mes enfants mais je me dis il y en a marre, ou tu lâches tout. Et je me dis je vais pas mourir, j'aurai de l'aide mais je peux tout lâcher et donc ça peut arriver à n'importe qui.

Tout lâcher, vous voulez dire quoi ?

Le travail... bah des fois je me dis je vais faire pareil que les RMistes quoi. Heu... pourquoi je vais courir à droite à gauche, parce qu'il y a le boulot, des fois le boulot, je rentre je range, le ménage, il faut préparer, je vais enchaîner. Des fois avant je me moquais de ma copine parce qu'elle pouvait faire 50 000 choses en même temps, et elle allumait une cigarette, elle l'oubliait, elle la mettait là, elle la remettait là, et je deviens comme elle, et je peux faire quatre choses en même temps, quatre-cinq choses en même temps. Je vais être là, je vais oublier un truc, je vais aller là et laisser le truc, j'arrête pas. J'arrête pas, mais je suis comme ça, même si je travaillais pas et tout ça, j'ai toujours été speed, toujours. Mais des fois tu es fatiguée, des fois tu en as marre, mais je râle mais je le fais quand même. Voilà...

Et vous aimez travailler, vous sentez qu'il y a une obligation aussi ?

Ah bah bien sûr, moi je fais mon travail, c'est une sécurité pour moi. C'est une sécurité, surtout là où je suis, parce que moi quand j'ai commencé à travailler, en octobre ça va faire longtemps. Tout le monde me disait whah ce que tu fais, surtout dans l'autre foyer, c'était niquel, je pourrai pas le faire ou t'es jeune ou des trucs comme ça... comme mes copines : trouve un mec laisse tomber un ça... Non non, même si c'est dur... je gagne de l'argent propre déjà, je suis fière (elle insiste sur ce mot), non et puis qu'est ce que je voulais dire, je voulais dire un truc, et maintenant tout le monde rêverait d'avoir ma place, maintenant c'est comment t'as fait et on cherche et est ce que je peux te laisser un cv ? Et puis franchement, même si je suis pas bien bien payée, on a un bon CE. On a les activités scolaires, heu... loisirs pour les enfants, on a les DVDs et tout ça, on garde les tickets et ils nous remboursent, on a jusqu'à deux cents euros de chèques vacances, on a les tickets restaurant, heu... on m'a prêté de l'argent pour mon permis, j'ai vraiment des avantages... Je pense que même si je trouvais ailleurs et que je gagnais plus, je pense pas que j'irai... au niveau du CE, je trouverai jamais mieux et puis même je me dis que tout le monde me connaît et si j'ai un souci ou quoi que ce soit, tout le monde le sait. C'est pas comme si tu arrives dans un autre boulot, tu racontes ta vie, s'il t'arrive quelque chose, tu es obligée de te justifier. Non là, Thierry me connaît, il connaît ma vie, il connaît mes enfants, s'il m'arrive une couille bah ils savent quoi, je peux m'appuyer un peu.

Vous dites que tout le monde vous demande...

Bah oui...

Qu'est ce qui a changé chez les gens alors ?

Bah c'est la crise, c'est la crise maintenant. Tu sais les gens ils veulent tous travailler, et quand ils trouvent le boulot, c'est des gros fainéants. Mais maintenant je me dis ils ont pas le choix, ils ont pas le choix, il faut que tu gagnes ta vie, le RSA et tout ça tu peux plus rien faire avec maintenant, tout il a augmenté. Et puis je crois que c'est plus comme avant, tout a changé... au niveau des prestations, mères isolées ça n'existe plus, genre quand elles sont enceintes, avant elles touchaient à partir du cinquième mois, maintenant elles touchent juste une prime je crois à l'accouchement, il y a plein de trucs quoi qui sont devenus beaucoup plus

difficiles qu'avant. Et... là ils se rendent compte qu'ils ont pas le choix. Avant ils étaient là « oh le ménage, le ménage », maintenant ils rêveraient quoi de faire du ménage.

Vous trouvez qu'il y a un changement de mentalité ?

Oui oui.

Et du coup si on continue sur le collage...

Bah voilà, le terrain, le travail, mon permis...

Ca le permis, c'était quelque chose de très important...

Oui oui jusqu'à ce que j'en ai rêvé qu'ils s'étaient trompés, que c'était pas moi qui devait avoir le permis.

Alors racontez moi comment s'est passé votre permis, comment vous avez trouvé l'argent...

Non mais en fait moi j'avais passé mon permis en 1997, et j'avais eu mon code, j'étais... et en 97 j'avais fait une conduite accompagnée, et en fait je me suis séparée du père de mon fils, ça fait qu'il ne me faisait plus la conduite accompagnée, j'avais plus d'argent, je traînais, j'ai laissé trainer, trainer, trainer... et après quand j'y suis retournée ils m'ont dit non. Ils m'ont dit ça fait plus de cinq ans, le dossier n'existe plus. Il faut tout recommencer, ça fait que... déjà je suis restée quelques années comme ça, sans travailler, bon je me démerdais à droite/à gauche, intérim, je faisais la cafétéria quoi. Et j'avais pas d'argent et j'étais pas motivée, c'était surtout ça, j'étais pas motivée pour le passer, parce que je me disais... En fait quand je l'ai passé en 97, le moniteur il me gueulait dessus, je conduisais mais je ne savais pas ce que je faisais, c'est-à-dire je ne savais pas passer mes vitesses, en cinquième je m'arrêtais, la voiture, elle calait, elle sautait, il criait mais je ne savais pas, je conduisais mais je ne savais pas ce que je faisais. Ca fait que ça ne me motivait pas, je me disais pourquoi j'irai donner de l'argent alors qu'en plus j'en ai besoin, pour un truc ça fait pas... et puis j'aime pas conduire. Et après je suis rentrée à l'AFTAM à Mont-à-Terre, et tout le monde me disait Amina passe ton permis, Amina passe ton permis. Et...ici il y avait une place de AS3, c'est-à-dire que moi je suis AS1, je suis pas classée...C'est les niveaux par rapport à quoi t'es classée, par rapport à ton boulot, il y a le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3. Et Thierry il m'en a parlé, il en a parlé pour moi mais il fallait avoir le permis, parce que ça m'amenait à aller faire des contrôles à Compiègne, à X, à Mont-à-Terre, et... il dit passe ton permis, passe ton permis, passe ton permis. Et j'étais toujours pas motivée. Après j'étais motivée, il y avait plus la place, mais je me disais comment je vais faire pour passer mon permis ? Parce que toutes les auto-écoles tu pouvais pas venir comme ça, et au niveau des horaires, ça ne me correspondait pas ou sinon ça me faisait rentrer trop tard chez moi, le temps de préparer, les enfants et tout, parce que non ma fille moi à huit heures elle est au lit. Ca m'arrangeait pas, et tout le monde pareil, les assistantes sociales, Thierry et tout, passe ton permis, passe ton permis, il m'a même engueulée. Et après il y a eu une nouvelle auto-école à Mont-à-Terre qui faisait les horaires de huit heures à midi et de quatorze heures à dix neuf heures, et tu pouvais venir comme tu voulais. Je me suis inscrite tout de suite. Ca a été dur... je voulais laisser tomber, la secrétaire elle a été comme ça, elle m'a soutenue, là bas à l'auto-école. Parce que je

travaillais, je finissais le travail à 17h, j'essayais de partir à moins dix pour être là bas à 17h mais quand je passais mon code, je pensais à ce que j'allais préparer ce soir... oh j'ai pas sorti la viande du congèle... (rires). Donc voilà quoi mon esprit n'était pas là bas, comme je pensais mais je lisais les questions mais je lisais vite, ça fait que je ne calculais pas, je peux, je dois, ça fait que je ne faisais pas attention et chaque fois je me faisais avoir et donc je pétais un câble, permis de merde, moi je veux pas l'avoir. Le code non... combien de fois j'ai failli laisser tomber, surtout le travail, pendant trois mois j'ai travaillé toute seule à Mont-à-Terre et que j'étais fatiguée, il fallait aller faire les draps...voilà quoi. Et la secrétaire Pauline elle m'a super soutenue et tout ça et après elle m'a dit écoute Amina on va faire un truc, parce que ça faisait six mois que j'étais au code, et elle m'a dit on va te faire passer ton code au niveau francophone deux. Tu sais ce que c'est francophone ? (Non) C'est-à-dire il y a une nouvelle loi que personne ne connaît que tu passes quand tu t'inscris à l'auto-école, tu t'inscris comme francophone, c'est-à-dire que quand tu passes l'examen du code, ça n'a rien à voir avec les autres examens, parce que je l'ai passé une fois l'examen, je sais ce que c'est. Trente secondes pour répondre, personne n'a le droit de parler, voilà. Mais quand c'est le niveau francophone, ça se passe dans une autre salle à Compiègne, c'est l'inspecteur qui te lit la question, tu peux lever la main pour demander... il peut et il a le droit de t'expliquer, par exemple le « je peux » et « je dois », il a le droit de t'expliquer, est ce que je suis obligée, donc voilà il explique. Avant de passer à l'autre question, il demande si tout le monde a bien validé, tout le monde a bien répondu et comme ça... Moi j'étais là, qu'est ce que je fous là, j'avais honte, parce qu'il y avait que des femmes turques, des femmes des pays de l'est, qui ne parlaient pas français quoi et je l'ai eu comme ça mon code, je l'ai eu comme ça parce qu'elle voyait que j'arrêtais pas, j'arrêtais pas, en plus elle voyait le foyer... et elle voyait c'est une secrétaire quand tu rentres chez elle, elle te lâche pas, pourtant c'est qu'une secrétaire, elle te lâche pas tant que tu as pas ton code et la conduite. Après j'ai eu mon code, après l'école elle a fermé par la préfecture de police. Après il fallait que je récupère mon dossier, que je cherche une autre auto-école... J'ai réussi. En plus, on avait pas de dossier, c'est pas qu'on avait pas de dossier mais on avait pas de trucs d'apprentissage, le livret d'apprentissage à l'autre auto-école, ils nous demandaient ça je disais non. Il disait madame c'est pas possible, heureusement il y a deux autres qui suivaient derrière et qui ont dit non on en a pas, on en a pas. Bon après ils m'ont prise, il fallait tout recommencer, tout recommencer la conduite, reprendre un forfait avec le code dedans. Et malgré que j'avais le code, 1500 euros. Voilà... et heu... j'ai eu encore de la chance ça va, moi j'ai quand même de la chance dans ma vie.

Et comment vous avez fait pour payer ?

Bah j'ai demandé un crédit, ils m'ont donné 800 euros, parce que comme là je devais avoir une date, il fallait que je solde vite. Une nouvelle date d'examen, ça fait qu'il fallait solder avant l'examen, et j'ai expliqué mon cas tu vois ici, et ils m'ont prêté 800 euros et en dix fois j'ai payé donc chaque mois ils m'enlevaient 80, 80, 80 sur ma paie.

Et du coup c'était sans intérêts ?

Aucun intérêt.

Et pour le reste vous avez payé comment ?

Bah je payais doucement, j'ai payé avant. En fait j'ai payé avant mais ça fait que la date elle arrivait... donc quand ils m'ont envoyé, bah j'ai payé tout de suite. J'ai pris là, j'ai donné les 800.

Et du coup vous n'avez pas fait de crédit ?

Non juste au foyer, sinon je me serai retrouvée dans la merde. Non je l'ai fait toute seule, je fais pas de crédit moi. Du coup enfin j'ai le permis, ça y est je l'ai...

Et là vous avez d'autres objectifs ou non ?

Si... toujours il faut en avoir dans la vie. C'est de partir de Mont-à-Terre. De la cité... oh j'aimerais bien partir.

Vous voulez dire du logement ?

Oui oui du logement.

Et vous aimeriez aller où ?

Bah le sud, ou j'aimerais me rapprocher de Paris, mais le sud, ça me fait rêver.

Et du coup vous regardez ailleurs ?

Pas du tout parce que je me dis si je veux déménager je vais faire comment, je suis toute seule. Les meubles, les trucs, les ci, les ça... je sais pas... comme avant j'habitais avec le père de mon fils, bah quand j'ai déménagé j'ai rien pris avec moi, j'ai pris que mes vêtements et les vêtements de mon fils. Une valise quoi, et ça ça m'a marqué. J'avais tout, tout, machine à laver, et frigo et tout. Et les gens... « oui oui oui on va t'aider », et bah le jour à ça arrive, tu ne trouves pas personne. Et bah j'ai du prendre que mes valises quoi et tout recommencer. Et là je me dis bah là j'ai plus qu'avant, bah je vais faire comment.

Vous n'avez rien pu prendre ?

Bah non... mais comme ma fille va aller à l'internat, j'aurai plus de temps la semaine, donc je vais peut être d'abord me renseigner, les déménageurs et tout ça combien ça fait, je vais d'abord me renseigner et après je verrai, après je verrai. Mais j'aimerais bien partir de Mont-à-Terre oui... Moi je dis ils s'enterrent là dedans, il y a que des cas soc là dedans, tout le monde s'occupe de tout le monde...

Et vous dites que ça vous a marqué quand vous êtes partie...

Bah j'ai pu ne rien prendre...

Et comment vous avez fait alors ?

Bah je me suis démerdée, mon fils il était à la maternelle, il avait quatre ans, avec du lait froid. J'avais rien après. J'ai demandé à un petit jeune de la cité qui avait une voiture, je lui ai dit tu peux m'amener à Conforama, je te donne cinquante francs, pour ton essence, et j'ai acheté une gazinière, et après comme j'ai dit, j'ai gardé des gosses... à chaque fois que je

gagnais un peu ou quand je faisais des missions d'intérim, j'achetais quelque chose pour l'appartement, sinon l'appartement... j'avais même pas de lumière, j'avais rien. Moi et mon fils on est entrés avec les valises, un seau, une serpillère, du liquide vaisselle et Monsieur Propre, des bougies et un balai... On est entrés avec ça dans l'appartement, mais doucement, doucement...

Qu'est ce que vous avez acheté en premier, la gazinière ?

Oui la gazinière...

Et vous dormiez où ?

Bah par terre, si j'avais acheté deux couettes, deux couettes donc on dormait sur l'une et on avait l'autre au dessus, dans le salon. Et voilà, bah les travaux je les ai fait faire... bah il y a pas longtemps. Par un résident du foyer à Mont-à-Terre, ça fait que le mec presque tous les jours, il demandait vingt euros, ça fait qu'avant qu'il finisse les travaux, j'avais fini de le payer, pour ses cigarettes, pour sa bière, et on s'était arrangés comme ça, il m'a demande 250 euros pour tout l'appartement, tout les toilettes, tout tout tout tout.

Il a refait la peinture ?

La peinture, gratter, poncer... première couche, papier peint, la salle de bains, cuisine, toilettes, c'est peinture, il me les a fait en peinture, les portes, les plaintes, le plafond, tout, il m'a tout fait. Bah je le connaissais à Mont-à-Terre, parce qu'il y en a beaucoup à Mont-à-Terre. Bah moi je parle avec tout le monde, je parle avec tout le monde, et... généralement quand je parle avec les gens, à force j'aime bien savoir leur métier, quand ils travaillent pas, je lui demande c'est quoi ton métier à la base et... « artisan, artisan peintre ». J'ai dit bah voilà moi j'ai mon appartement à refaire, est ce que ça t'intéresse, tu me dis ton prix et voilà le mec il était content.

Et vous avez acheté les matériaux...

Oui bah j'ai été avec lui, bah oui j'y connais rien. J'ai été avec lui pour qu'il prenne tout ce qu'il faut quoi.

C'est quoi l'objet que vous préférez chez vous, ou le meuble...

J'ai pas de trucs de valeur chez moi...

Ce que vous avez préféré acheter...où vous avez pris le plus de plaisir à acheter...

Mon canapé. Mon canapé, je regrette pas, oui mon canapé c'est ce qui est le plus cher. Je l'ai choisi, je l'ai payé...j'ai fait trois chèques, je l'ai payé en trois fois, et puis après bah voilà.

Vous étiez allée où pour l'acheter ?

Dans un entrepôt. Dans un entrepôt et c'est un canapé en velours qui vient de Turquie, parce que chez moi j'aime bien que ce soit un peu oriental.

Et qu'est ce que vous aimez bien dans ce canapé ?

Bah il est solide, il fait placard donc on peut ranger, il s'ouvre donc on peut faire un grand lit, mon fils il dort tout le temps dessus... Il est beau donc on peut bien le nettoyer parce que c'est comme du velours, avec une brosse. Il est d'angle, avec le fauteuil.

Et le reste, vous achetez vos meubles où en général ?

Conforama, conforama parce qu'ils livrent. Et j'ai la carte donc je peux payer... par exemple ma télé je l'ai payé en dix fois. Heu voilà...

Et là vous avez donné l'exemple du monsieur qui vous a repeint l'appartement, vous avez d'autres personnes qui vous aident... ?

Ah tout le temps, tout le temps moi... je sais pas, pour ma voiture... mais je les paie. Pour tout... pour tout, même avant quand j'avais pas le permis, bah je leur demandais de m'accompagner, faire les courses, bah je faisais les courses en gros, voilà. Heu... pour n'importe quoi, ça va j'ai le contact facile.

Et c'était des résidents ?

Oui des résidents, même je demande même pour mes collègues, eux ils osent pas mais moi je demande pour eux. (elle rit).

Et votre voisinage aussi ?

Heu eux c'est... il y en a une en bas, mais on se demande moi et elle, elle va demander si j'ai une tomate ou un oignon, voilà des trucs comme ça, mais on est que deux à faire ça, elle et moi.

Personne ne fait ça sinon ?

Non mais à Paris il y a que ça, tout le monde demande. Dans ton immeuble ça choque pas si on te demande... Je sais pas vous auriez pas un peu d'huile par exemple parce qu'il manque? Mais ici ça se fait pas. Une fois j'ai envoyé ma fille chez la voisine d'en face, on s'entend super bien. Et même... je sais plus ça devait être du sucre, et je lui ai donné un bol et je lui ai dit « tu dis excusez moi de vous déranger mais ma mère elle demande si vous auriez pas un petit peu de sucre ». Bah elle était choquée, ah comment, ah non non. Ils étaient choqués. Il y a que moi et Mauricette qui font ça.

Et vous trouvez qu'il y a de la solidarité ?

Ah non pas du tout.

Et du coup vous recevez des services ?

Non non... ah Thierry oui, ça en tout les cas dès que j'ai un problème, c'est le premier qui le sait, ça pour ça j'ai rien à dire. Parce qu'il m'a vachement aidé. Et c'est pas parce que t'es sa nièce, c'est vrai qu'il m'a aidé. Mais sinon non je le dis tout le temps parce que ça me blesse,

je le dis tout le temps putain je demande juste un petit truc comme ça et on dirait que je demande la lune quoi, et en ce moment je suis en train de prendre du recul par rapport à ça. Parce que jamais... jamais, déjà c'est rare que je demande, et quand je demande c'est vraiment un truc banal et on le fait pas... et que moi je me dis putain la personne moi j'aurai tout fait, même discuter avec d'autres personnes. Et donc ça fait mal donc je me dis Amina, occupe toi de tes gosses, parce que jamais on va frapper à ma porte, est ce que ça va ?

Et vous, qu'est ce que vous allez faire pour eux par exemple ?

Oh bah tout moi, que ce soit niveau argent ou niveau... bah moi j'ai des copines elles habitent dans le privé, bah si elles payaient elles allaient être virées, bah je viens et je dépose de l'argent. Heu... je sais pas si je sais que tu as rien à manger, voilà. Par exemple moi je vois des gens, je suis en vacances qui sont dans la rue, qui font la manche, j'ai vu une gamine... bah je suis allée lui parler, et j'ai vu qu'elle était mineure. Ah oui on m'a volée, parce qu'elle retournait en Italie, j'ai pas d'argent, bah je lui ai donné un ticket restaurant. Et puis bah par exemple si je suis avec toi et que j'ai faim et que j'ai envie de manger un gâteau ou une connerie comme ça, bah je vais pas aller... heu prendre mon gâteau et tout. Il faut que te prenne la tête pour que tu prennes quelque chose, que j'ai remarqué les gens pas forcément, ils ne se gênent pas. Heu... même moi ça me choque pas mais quand j'y pense, je me dis pourquoi, pourquoi moi je ferai pas pareil ; et il faut que je travaille là-dessus, il faut que je travaille là-dessus parce que j'ai honte tout le temps, il faut que j'insiste... Ou même aller manger chez Quick et bah je vais te dire tu veux prendre quoi ? Mais ça on me le fait jamais, on me le fait jamais. Pourtant, c'est juste la parole des fois, c'est on ne demande rien quoi. Et ça il faut que je change. Et j'ai une copine qui me disait tout le temps, eux ils ont pas honte, pourquoi tu aurais honte.

Et justement, qu'est ce que vous faites avec vos amies en général ?

Bah on discute, on rigole. En ce moment moi je suis beaucoup maison. Bah c'est la maison je ne sors plus. Que avant c'était beaucoup le contraire. J'étais tout le temps dans un bar, un parc, moi j'étais connue pour le Parc de Creil, tu cherches Amina, au parc. Maintenant non c'est pépère et quand elles viennent on discute, on parle. C'est plutôt moi qui conseille, voilà... si elles ont des problèmes avec leurs familles, leurs sœurs, voilà.

Et la dernière image du collage...

Alors la dernière image mon permis, sans limites aussi. Bah je suis quelqu'un quand je m'investis, bah c'est à 100%, ça on me l'a toujours dit et même ma belle-mère me le dit, quand tu as quelque chose dans la tête, tu ne l'as pas dans le cul. Je lâche pas l'affaire, au niveau de tout. Heu « ils font partie de notre vie », c'est les filles... faut pas juger, c'est pas parce que tu as été en prison que tu es une mauvaise personne, et demain tu peux te retrouver dans la merde et ça peut être une des filles qui va te tendre la main. Et généralement elles ont plus de cœur que certaines, et voilà et que j'aurai rêvé travailler avec elles, conseiller... ça ça aurait été mon rêve, même aller dans la rue, voir les jeunes qui galèrent, voilà ça aurait été mon rêve ça.

Qu'est ce que vous avez pensé de faire le collage ?

Bah au début je voulais faire un truc, c'était mon passé, tu vois ? Mon présent et ce que je voudrais avoir dans mon futur. Mais je trouvais rien qui correspondait. Je trouvais rien et... c'est en regardant... j'ai coupé ce que j'aimais bien. Et après je me suis dit bon on va faire page par page. Ca c'est tout ce qui est social tout ça, encore le permis, je me suis trompée.

Vous l'auriez mis où ?

Le permis, le permis moi je l'aurai mis ici, et elle je voulais la mettre ici.

Et on a pas trop parlé du maquillage, parfum...

J'aime le parfum, je suis une dingue du parfum. Oh lala j'étais en Espagne, j'en ai acheté en double (elle rit). Ouais j'aime bien les parfums, j'en ai partout chez moi, dans la salle de bains, dans le salon, dans mon sac à mains, dans mon vestiaire, j'aime bien même quand quelqu'un passe à côté de moi il sent bon, « c'est quoi ton parfum ? » (elle rit). Le maquillage alors avant j'étais beaucoup beaucoup beaucoup maquillage, je le suis toujours mais j'ai plus le temps, c'est plus ma fille qui en profite quand elle est à la maison bien sûr.

Et vous l'achetez où ?

Moi à la pharmacie, je peux pas sinon... Sinon j'achète la marque Gemey et là donc à la grande surface mais tout ce qui est, qui touche ma peau, c'est la pharmacie ou institut.

Et racontez-moi votre dernier Noel, qu'est ce que vous avez fait ?

Rien... ah si on était allés avec ma fille... aux champs Elysées. On est allées au marché de Noel, on s'est promenées, on a mangé, voilà quoi.

Vous avez fait un repas particulier ?

Oui mais avec ma fille seulement. Mon fils il est parti en Belgique voir ses cousins, on l'envoie toujours là bas à Noel. Moi j'aime pas trop Noel. J'aime pas parce que ça me rappelle trop de souvenirs, et quand ma fille elle était bébé, c'était tant mieux, elle calculait pas. Maintenant qu'elle est grande, bah je décore, je fais le repas, je fais la musique même si on est qu'à deux. Je marque le coup pour elle, les cadeaux, le sapin, pour elle.

Vous lui avez fait quoi comme cadeau ?

Oh la elle me ruine, je lui fait pas qu'un cadeau, elle me ruine... Qu'est ce que je lui ai fait cette année ? (silence, elle réfléchit), cette année, cette année... heu le chien Billy. Avec la commande, il a la laisse, il aboie et tout. Plus, des trucs vernis et tout ça là, tout un coffret mais il y a un dessin animé, il y a des filles, elles s'habillent en noir... c'est connu de partout. Ca... plus le coiffeur mais après j'ai oublié.

C'est-à-dire chez le coiffeur ?

Madame voulait aller chez le coiffeur faire un soin et faire un dégradé mi long, donc je l'ai amenée chez le coiffeur.

Vous aussi vous y allez ?

Oui moi j'ai fait un soin avec elle.

Et vous vous êtes fait des cadeaux ?

Moi je me suis offert quoi... parce que je m'offre un truc quand même... Mon GPS, oui mon GPS.

Et du coup pour les cadeaux que vous achetez, vous vous fixez un budget ?

100 euros, 100 euros chacun... Medhi bon 120 mais je triche, je leur mens. Elle je lui... dans les 80 euros quand même et mon fils plus. Je leur dis 100 euros chacun. Parce que eux, surtout ma fille, quand je lui dis 100 euros, c'est je dépense jusqu'à 100 euros, alors je lui mens. Je vais lui dire par exemple... je vais acheter pour compléter tes trucs, ça va me faire 60 euros, bah je vais lui dire j'ai complété avec tout ça, ça m'a fait 100 euros. Comme ça il y a pas de jaloux. Et mon fils j'en ai pour 120-140, parce que lui c'est I Pod ou Jeans Diesel...

Du coup vous trouvez que cela fait un gros budget ?

Je sais pas... parce que quand j'entends d'autres en parler je me dis c'est un gros budget. Et d'un autre sens, non ça me fait plaisir.... Voilà quoi ils méritent, ils méritent, c'est Noel. Je ne vais pas offrir un DVD, un film ou... je sais pas, je sais pas, je sais pas. Quand j'entends parler les autres, je me dis oui c'est trop...

Les autres ?

Bah les collègues, les copines, je me dis oui c'est trop. Mais pour moi c'est pas trop, c'est Noel. Et mon fils il est né en décembre aussi, ça fait que Noel et son anniversaire on le fait en une fois.

Et pour la rentrée scolaire, comment vous faites pour tout ce qui est fournitures scolaires...

Bah moi je les habille déjà au mois de juillet, avec les soldes. Et fournitures scolaires, Medhi il le fait avec son père, parce que moi j'y comprends rien. Et ma fille... bah j'attends comme elle doit aller à l'internat, je sais pas, j'attends la liste. Si j'ai déjà acheté la règle, la trousse, les feutres, la gomme, tout ça c'est obligé quoi. Le cahier de brouillons... en fait j'achète à chaque fois un petit peu pendant les grandes vacances. Tout ce qui est crayons et tout ça à Lidl ça fait 40 centimes, taille crayon et tout. Et quand je fais mes courses, je prends un petit peu à la fois.

Vous prenez de la marque ?

Non non non, ça même pas en rêve. Non mettre six euros dans une trousse, non. Non c'est Aldi, Eco Plus... bon je peux faire un effort sur le classeur et le cartable mais le reste non. Moi j'ai des collègues qui récupèrent... qui ont des enfants, plusieurs enfants, qui récupèrent

le cartable, les stylos, les feutres, pour donner à l'autre, et puis voilà. Moi quand même j'achète tous les ans, alors de la marque non.

Vous préférez acheter ?

Moi je dis que.. je peux faire l'effort, parce que je fais trop de gâchis. La colle et tout ça j'achète pas qu'une fois par an. Des crayons de couleur, on en a je sais pas combien de paquets, des trousse, il y en a partout, des cartables elle a cinq-six cartables, je donne même aux enfants d'ici. Et que je me dis... si on rassemble tout, je suis sûre que j'aurai rien à acheter. Par contre pour ça je fais des dépenses inutiles mais voilà quoi, quand même il faut du neuf pour retourner à l'école le premier jour, c'est important.

Et vous avez des bons à la rentrée scolaire ? On en a parlé hier...

Heu ils donnent pas de bons, mais vers le 20 août ils donnent la rentrée scolaire, pour les habiller. Pour les habiller, pour racheter tout ça en même temps, oui ça moi je fais. Mais moi comme je fais ça au mois de juillet, ça me rembourse au mois d'août. Parce que je vais pas attendre août et que juillet il y a les soldes. Ca vient directement sur le compte...

Hier vous me parliez des avantages qu'il y a ici, vous profitez de quoi exactement ?

Bah il y a le comité de loisirs, si mes enfants veulent faire un sport, un club aussi. Il y a... on a les chèques vacances, on a les chèques restaurants, même si on paie la moitié, ça vaut le coup quand même. On a à Noël un chèque cadeau de 80 euros, de 10... on a pas mal de trucs quand même, si si. C'est pour ça j'ai dit je trouverais pas mieux, non moi j'ai rien à dire.

Tout à l'heure, vous m'avez dit travailler, c'est aussi avoir de l'argent propre, qu'est ce que vous voulez dire par argent propre ?

Bah tu gagnes ton argent. Ca fait que quand tu le dépenses, ça fait pas pareil que si tu allais le voler ou... moi je dis que l'argent sale, ça dure jamais, tu fais pas des bons trucs avec.

Et l'argent sale, ça veut dire quoi ?

Ca veut dire voler, vendre de la drogue heu... voilà quoi de l'argent qui est pas honnête, voilà tu le dépenses pas du tout comme l'argent que tu travailles. Déjà l'argent quand je dis propre, c'est honnête, nous les arabes on dit c'est Halal, Halal c'est quelque chose de propre, de sain... et on dit que l'argent sale, chez nous on dit que ça porte malheur, ça dure pas, tu feras rien de bien avec du coup et du coup on dit que ça porte malheur, c'est malsain, c'est pas bien. Que là je dis je préfère faire le ménage et ramener de l'argent propre, sain chez moi, faire des économies, avoir des projets, acheter quelque chose, par exemple si je vais m'acheter quelque chose, je vais faire attention, je vais faire... c'est un plaisir. Que si tu achètes quelque chose avec de l'argent malsain, tu vas même pas en prendre soin. Tu vas être content peut être la première journée et après tu vas jeter ça dans un coin. C'est comme mon fils par exemple, bah là mon fils je me dis il va passer son BAFA, il va travailler dans les centres aérés pendant les vacances, eh bah je lui dis aussi, tu verras là je t'achète tes vêtements, tu en prends pas soin, c'est troué de partout. Mais quand tu vas acheter tes vêtements avec ton argent, que tu

vas acheter ton jean, que tu vas acheter tes baskets, eh bah tu verras comment tu vas les traiter, c'est pas pareil. Parce qu'il l'aura acheté lui-même, c'est pas pareil, c'est ça que je veux... c'est pas pareil.

Et hier on a pas tellement des courses, vous me disiez que la viande vous l'achetez dans une boucherie, vous l'achetez en supermarché aussi parfois ?

Si ça m'arrive, par exemple là j'ai dépensé pendant les vacances de juillet tous les tickets restaurant, et il fallait attendre vers le 5 ou le 10 du mois, quoi d'août... bah en attendant j'ai acheté de la viande et du poulet à Leclerc ou à Auchan. Là il y avait une promotion, il y avait une caisse de cuisses de poulet, bah je l'ai prise, je l'ai prise. Ca n'a rien à voir avec la religion ou quoi que ce soit... non non non. Et comme là j'ai eu de nouveau les tickets restaurant, ça reprend, eh bah la moitié je vais acheter de la viande, je vais la congeler, ça me fera des économies.

Donc les tickets restaurant sont spécifiquement pour la viande ?

Oui et les enfants. Bah Medhi je lui donne heu... par exemple... il dit maman on va manger une pizza avec mon pote, je lui donne un ticket, ça dépend, ça dépend, des fois on va chez le chinois, ça dépend.

Et au supermarché vous achetez des marques ?

Au supermarché la lessive obligé. Le shampoing et le gel douche, pour les gosses, obligé.

C'est-à-dire obligé ?

Je n'aime pas.. je ne fais pas confiance. Je fais pas confiance à la lessive sous-marque. Déjà ça t'abime la machine, avec le calcaire et tout ça. Et puis le linge il devient dur, tout bizarre, j'aime pas, et ça sent pas. Et tout ce qui est shampoing bah pour la peau, les cheveux, ma fille je la lave qu'avec Mixa bébé, j'ai déjà essayé avec un autre shampoing, elle se gratte, ça lui donne des pellicules. Mixa bébé... mon fils lui je lui achète exprès... putain comment ça s'appelle ? Visibil ou je sais pas quoi, pour l'acné, exprès pour lui. Sinon tout ce qui est gâteaux et tout ça je prends sous marque, non je prends sous marque, tout ce qui est gâteaux, pâtes, yaourts, je prends sous marque.

Et vous prenez aussi parfois la marque Leclerc ?

Oui bien sûr ça c'est la marque repère, ou ce qui est Auchan, éco plus. Mais pas pour les yaourts, ça dépend éco plus, parce que j'ai déjà pris des trucs... la mozzarella par exemple, les enfants ils aiment ça avec la tomate, bah je l'ai pris une fois, je l'ai jetée, c'est mou, c'est... non.

Du coup vous prenez laquelle ?

Eh bah je prends un euro dix neuf. C'est une marque j'ai pas fait attention, mais on peut couper des dés. Ca dépend... les jus, les jus par exemple tout ce qui est jus d'orange et de pomme et tout ça, je prends pas éco-plus, j'engueule même ma copine pour ça, parce que je

me dis qu'il leur faut des fruits... Ils mangent pas assez de fruits, ils mangent pas assez consistants et tout ça. Si on donne éco-plus c'est quoi, de l'eau avec du sucre et des colorants, alors je prends du vrai jus d'orange. Les gâteaux tout ça je vais à Aldi, à Lidl, je vais partout.

Donc tout ce qui est hygiène c'est important, même pour votre appartement ?

Bien sûr. Oh moi je gueule tout le temps pour ça, le midi je gueule pour ça. Là ils dorment, je vais arriver à midi, je vais gueuler. Et je mange pas, j'arrive pas à m'asseoir à manger si c'est pas propre, et le midi je rentre pour ça.

Qu'est ce que vous aimez bien dans un appartement propre ?

C'est frais... tout le temps je leur dis vous trouvez pas ça... je sais pas... vous êtes pas apaisés ? Vous trouvez pas ça frais ? Je sais pas, je suis bien, je suis bien, parce que par exemple souvent il y a du monde, je dis j'ai pas fait le par terre, mais il y a rien mais moi je sais que je l'ai pas fait, pour moi c'est sale. Heu c'est... c'est automatiquement, j'ai un tapis là tout le monde me dit jette ton tapis. Il est noir, des fois je me rends pas compte je vais être à quatre pattes à la main pour enlever les trucs, c'est-à-dire la main c'est plus qu'un aspirateur. (rires) C'est vrai parce que je fais comme ça et j'ai les ongles, et des fois j'ai les miettes dans les ongles, et j'ai ma petite poubelle et je mets dedans et je recommence, pour que le tapis soit noir, noir je veux pas de miettes blanches, je veux pas de... Quand ils mangent par exemple ils prennent un plateau, s'ils prennent pas de plateau je vais péter un câble. Voilà je sais que je suis chiant mais comme je leur dis vous êtes bien contents de vivre dans la propreté. Parce que mes enfants quand ils vont ailleurs, si les toilettes ça va pas, bah ils y vont pas. Même s'ils sont propres, s'ils sentent le pipi, bah ils y vont pas. Ils préfèrent pisser sur eux ou chier sur eux, et ça je suis contente. Ma fille j'ai pas besoin de lui dire de changer de culotte, elle change de culotte toute seule, même si elle la laisse traîner sa culotte, au moins elle change de culotte. Et ça je suis contente, parce qu'au moins je me dis ils ont toujours été propres. Moi je me rappelle mon fils quand il était petit bah tout le temps je le ramenaient du centre aéré, il pissait sur lui ou il chiait sur lui parce que ça sentait dans le centre aéré les toilettes. Donc il voulait pas et il y a ... et pour rentrer au centre aéré monsieur, il fallait que le pantalon il soit là et ça là (elle fait un geste de la main vers le ventre). Il fallait pas que ça touche, le petit il avait quatre ans. Et ma fille elle est pareille, dès qu'elle demande à aller aux toilettes, quand elle revient et qu'elle est pas contente, je sais pourquoi, elle a pas fait et que ce soit dans un café, un restaurant et tout.

Et pour vous c'est pareil ?

Heu moi je peux couper ma respiration et je pose pas mes fesses, c'est ce que je leur dis tout le temps, quand tu vas aux toilettes quelque part, tu ne poses pas tes fesses, « je sais maman ». Même si c'est niquel, même si c'est propre, tu ne poses pas tes fesses chez les autres, on peut attraper des infections, on ne sait pas qui est venu derrière eux, la chopi ou je sais pas quoi (rires). Oui voilà, et voilà. La propreté il y a pas mieux.

Et une dernière chose, tout à l'heure vous avez dit, il y a des gens qui ont des difficultés et tout le monde n'a pas forcément du caractère ?

Bah je... chacun a... je sais pas moi par exemple je peux te dire un truc, ça va te blesser, mais moi ça va me faire ni chaud ni froid et je vais répliquer. Ou par exemple vivre des choses dures, il y en a ils vont pas supporter, ça va être trop fort pour eux, il y en a ils vont supporter mais il y en a non. On réagit pas tous pareils, on est pas tous pareils, il y en a qui sont sensibles, c'est ça que je veux dire.

Et vous vous voyez comment ?

Moi je me vois... moi je me vois dure, oui je suis une battante. Heu... ouais je me vois... je me suis toujours battue, j'ai toujours été jusqu'au bout des trucs. Mais je me suis toujours demandée que si mes enfants il leur arrive quelque chose, je sais pas, je sais pas Dieu seul le sait, tu peux... je sais pas. Par exemple là j'ai une copine, une copine, une ancienne copine et elle a laissé ses deux gosses, six ans et quatre ans tous seuls, et les deux gosses ils sont morts brûlés. Celui de six ans, il a joué avec un briquet, et ils sont morts brûlés. Et elle a un grand fils, qui est le copain à mon fils, et je me demande moi... je demande à mon fils comment elle va et tout, et il dit non ça va, ça va je l'ai vue tout à l'heure, ça fait que... je me mets à réfléchir et je me dis si ça aurait été mes enfants, je me serais foutue en l'air ou j'en ai rien à foutre de la vie, ou peut être pas, peut être pas, on sait pas. Par exemple elle, je l'ai pas vue, mais tout le monde m'a dit... et elle a surmonté ça. Il y en a qui surmontent et qui se mettent dans la religion, à fond, bah comme son mari il l'a dit, il a dit ils sont au paradis, ils sont près de Dieu, ils sont... il a pris ça comme ça lui. Ils sont au paradis, moi quand j'ai entendu ça j'ai dit heureusement que c'est un croyant. Heu moi je sais pas, je pense que si je perds mes enfants, je me fous en l'air. Ou avant j'irai brûler le palais de justice à Senlis, je vide cinq kilos de litres d'essence et j'allume. Oui je me fous en l'air parce que sans les enfants, il y a rien, il y a pas d'autres attaches, j'ai personne d'autre qu'eux. Mais bon je vois pas pourquoi ça arriverait...

Et j'ai une dernière question. On parle souvent de classes moyennes etc. dans la société, vous vous sentez où ?

Bah moi je me dis que je suis dans la classe moyenne. Mais quand j'entends parler des gens... des gens parler ou je vois à la télé, des gens qui sont en couple, qui ont deux salaires, qui gagnent plus de 2000 euros, presque 3000 et avec deux salaires et qu'on dit qu'ils s'en sortent pas, et qu'on dit c'est la classe moyenne... bah je sais pas. Parce que pour moi je suis dans la classe moyenne, je mange à ma faim, mes factures sont payées, je manque de rien, je ne me considère pas comme une pauvre, voilà quoi. Je sais pas quoi te dire.

Et être pauvre ce serait quoi ?

Etre pauvre, c'est pas manger à sa faim, c'est manger des pâtes tous les jours, manger des pommes de terre tous les jours, ou c'est... avoir des difficultés à payer ses factures, à vivre quoi tout simplement. Mais moi j'ai pas ce problème là, je gère par rapport à ce que je gagne, je vais pas non plus faire un truc où je sais que je vais me retrouver dans la merde. Comme là une fois j'ai une collègue, elle elle a divorcé et elle s'en sortait pas. Une fois elle s'est mise à pleurer et elle m'a appelée, elle me dit comment tu fais, parce qu'elle aussi elle a deux garçons. Je lui ai dit Manu excuse moi mais le weekend je vais pas faire du parachute à 400

euros, je fais pas des bêtes d'activité, je fais pas du cheval, j'ai pas de voiture, j'ai pas internet... voilà quoi moi je gagne 900 euros je vais pas y aller faire une activité à mes enfants à 350 euros. Voilà, ça mes enfants ils le savent. Ils mangent à leur faim, ils sont habillés correctement, l'appartement il manque de rien, pour moi il manque de rien... il y a tout ce qu'il faut, une play, un ordinateur, même l'ordinateur j'ai fait un prêt ici, ils m'ont avancé. Heu... ils mangent de la viande, ils mangent du poisson, ils mangent consistant, pour moi Dieu merci c'est le principal. Maintenant c'est des pommes de terre, des pâtes, des pâtes, des coquillettes, moi j'ai déjà vu une nana qui sortait des coquillettes du frigo qui étaient déjà cuites, rincer ça et réchauffer ça au micro-ondes, excuse moi mais moi c'est des trucs qui me choquent, ça m'a choqué.

Ca vous a choqué ?

Bah ca m'a choquée, parce que je me dit elle a les moyens. Hein, elle a mère isolée, six gosses. Comme elle elle le dit je fais deux fois ta paie en restant à la maison. Et donc déjà t'as que ça à faire en étant à la maison, faire à manger, nettoyer ton chez toi... toute la journée à la maison, que quelqu'un qui travaille, alors qu'on travaille et on trouve le temps. Moi avec mon père, même s'il râlait et tout ça, on a toujours mangé bien, très bien, on a jamais connu les congelés ou les trucs comme ça. Jamais il a congelé mon père, dans le congèle il y avait quoi, il y avait des glaces, sinon lui il connaît pas les trucs congelés et tout ça, non il connaît pas, donc j'ai grandi comme ça. Ca fait que moi-même quand toute seule... quand j'allais chez des copines et elles congelaient le pain et tout ça, ça me choquait, comment ça tu congèles le pain ? Maintenant je le fais heureusement, mon congèle il est blindé, même les légumes et tout mais moi c'est des trucs qui me choquaient. Alors... maintenant sortir des coquillettes, je suis sûre qu'elles devaient être dans le frigo depuis au moins deux jours et on discute comme ça, je sais pas ça m'a choquée. Moi des coquillettes, bah si ça reste et que c'est pas mangé le lendemain midi, bah c'est jeté quoi. Un truc de coquillettes à 90 centimes, 45 centimes à Aldi, tu fais manger ça à tes enfants... rincé et chauffé ça au micro-ondes. Ca c'est des trucs, je suis désolée mais ça ne passe pas chez moi.

Vous voulez ajouter quelque chose ?

Bah non j'espère que ça va...

Annexe 8. Appel de l'abbé Pierre en Février 1954

Appel de l'Abbé Pierre prononcé le 1^{er} février 1954 sur les antennes de Radio Luxembourg (Source : Magazine *Faim et Soif*, 18 Juin 1954)

Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant hier, on l'avait expulsée... Chaque nuit, ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu. Devant l'horreur, les cités d'urgence, ce n'est même plus assez urgent !

Écoutez-moi : en trois heures, deux premiers centres de dépannage viennent de se créer : l'un sous la tente au pied du Panthéon, rue de la Montagne Sainte Geneviève ; l'autre à Courbevoie. Ils regorgent déjà, il faut en ouvrir partout. Il faut que ce soir même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière dans la nuit, à la porte de lieux où il y ait couvertures, paille, soupe, et où l'on lise sous ce titre « centre fraternel de dépannage », ces simples mots : « Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, mange, reprends espoir, ici on t'aime »

La météo annonce un mois de gelées terribles. Tant que dure l'hiver, que ces centres subsistent, devant leurs frères mourant de misère, une seule opinion doit exister entre hommes : la volonté de rendre impossible que cela dure. Je vous prie, aimons-nous assez tout de suite pour faire cela. Que tant de douleur nous ait rendu cette chose merveilleuse : l'âme commune de la France. Merci ! Chacun de nous peut venir en aide aux « sans abri ». Il nous faut pour ce soir, et au plus tard pour demain : cinq mille couvertures, trois cents grandes tentes américaines, deux cents poêles catalytiques

Déposez-les vite à l'hôtel Rochester, 92, rue de la Boétie. Rendez-vous des volontaires et des camions pour le ramassage, ce soir à 23 heures, devant la tente de la montagne Sainte Geneviève. Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou sur les quais de Paris.

Merci !

Annexe 9. Principales lois sociales depuis la fin de la seconde guerre mondiale

- 1945 : Création de la Sécurité Sociale pour les salariés (généralisation à tous en 1978)
- 1946 : Loi sur les allocations familiales
- 1950 : Création du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG, devenu en 1970 le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance))
- 1955 : Programme LEPN (Logements économiques de première nécessité) : petites cités d'urgence mais qui sont catastrophiques
- 1956 : Troisième semaine de congés payés
- 1967 : Création de l'ANPE
- 1977 : Pactes nationaux pour l'emploi
- 1981 : Augmentation du SMIC et des allocations familiales
- 1982 : Semaine de 39 heures et 5^e semaine de congés payés
- 1983 : Création du sigle de SDF pour qualifier les personnes sans-abris, vagabonds, etc.
- 1984 : Travaux d'utilité collective (TUC) (remplacés en 1990 par les contrats emploi-solidarité : CES)
- 1984 : Allocation de solidarité spécifique
- 1985 : Stages d'initiation à la vie professionnelle (SVIP) pour les jeunes de moins de 26 ans (remplacés en 1992 par les contrats d'insertion)
- 1988 : RMI
- 1990 : Création de la Contribution sociale généralisée (CSG)
- 1993 : Versement d'une prime pour l'embauche des jeunes et développement de l'apprentissage
- 1997 : Création des emplois jeunes (n'a pas été reconduite au-delà des cinq ans prévus)
- 1998 : Semaine de 35 heures
- 1998 : Loi contre les exclusions garantissant un ensemble de droits pour tous (par exemple le logement, l'emploi, les soins, l'éducation et la culture)
- 2000 : Mise en place de la CMU (Couverture maladie universelle)
- 2001 : Loi de modernisation sociale renforçant la prévention des licenciements et intensifiant la lutte contre la précarité du travail
- 2003 : Loi relative aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi.

Source : Grenard, 2003

Annexe 10. Liste des préjugés à l'égard des personnes pauvres d'après ATD Quart Monde (2013)

Nous avons reproduit ci-dessous un extrait du sommaire de l'ouvrage :

ATD Quart Monde (2013), *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, Paris, Les Editions de l'Atelier.

«Les pauvres sont coupables.»

Idées reçues sur les pauvres

Sur la pauvreté en général

1. « La définition du taux de pauvreté est artificielle »
2. « En France, il y a moins de pauvreté et d'inégalité qu'ailleurs en Europe »
3. « La pauvreté augmente moins que l'on ne le dit »
4. « Ce sont les inégalités qui progressent, plus que la pauvreté »
5. « Les pauvres coûtent cher »

Sur les sans-abri

6. « Les gens qui vivent à la rue l'ont choisi »
7. « Les sans-abris ne veulent pas travailler »
8. « La pauvreté, cela peut arriver à tout le monde »
9. « Les sans-abris sont des alcooliques »
10. « Les sans-abris sont des personnes isolées »
11. « Les gens qui vivent à la rue ne peuvent pas s'en sortir »
12. « Les sans-domicile refusent des hébergements sans raisons »
13. « Les sans-abris atteints de trouble mentaux sont violents »

Sur les mina sociaux

14. « Les pauvres font des enfants pour toucher des aides »
15. « Les pauvres font tout pour profiter au maximum des aides »
16. « Les pauvres ont des droits, mais ça va avec des devoirs »
17. « On peut gagner plus au RSA qu'avec le SMIC »

Sur le budget des familles

18. « On ne vit pas trop mal avec le RSA »
19. « Les pauvres ne savent pas gérer un budget »
20. « Les pauvres ont des écrans plats et des téléphones portables »

Sur le travail

- 21. « Les pauvres ne veulent pas travailler »
- 22. « Si l'on veut travailler, on trouve »

Sur la Sécurité sociale et la santé

- 23. « Les pauvres sont des fraudeurs »
- 24. « Les bénéficiaires de la CMU en profitent pour faire des soins de confort »
- 25. « Les pauvres consomment beaucoup d'alcool et de tabac »

Sur les enfants

- 26. « Les pauvres sont incapables d'élever leurs enfants »
- 27. « Les pauvres sont plus souvent que les autres des délinquants sexuels »

Sur la fiscalité et les impôts

- 28. « Les pauvres ne paient pas d'impôts »

Sur l'école

- 29. « Les parents pauvres se désintéressent de l'école »
- 30. « Les enfants pauvres sont moins aptes que les autres »
- 31. « Les enfants d'immigrés sont plus en échec scolaire que les autres »

Sur le logement

- 32. « Les « ménages Dalo » n'apportent que des problèmes dans les immeubles »
- 33. « La violence règne beaucoup plus dans les banlieues populaires qu'ailleurs »

Sur la participation

- 34. « Les outils de la participation existent mais les pauvres ne les utilisent pas »

Sur la culture

- 35. « Se loger et manger, c'est plus important que la culture »